00102233

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

CHEFS-D'ŒUVRE ORATOIRES

DE

BOURDALOUE

Il a été tiré 30 exemplaires numérotés de cet ouvrage sur papier de Hollande.

CORBEIL. — TYP. DE CRÉTÉ FILS.

CHEFS-D'ŒUVRE ORATOIRES

DE

BOURDALOUE

SUIVIS DES OPUSCULES SUIVANTS :

LE PETIT NOMBRE DES ÉLUS

ACCORD DE LA RAISON ET DE LA FOI — LA FOI VICTORIEUSE DU MONDE

L'INCRÉDULE VAINCU PAR LUI-MÊME

ET PRÉCÉDÉS

DE LA VIE DE BOURDALOUE

PAR LE P. BRETONNEAU

102233

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1876

00102233

VIE

DE BOURDALOUE

PAR LE PÈRE BRETONNEAU.

Le Père Louis Bourdaloue naquit à Bourges d'une des familles les plus considérables de la ville, le 20 août de l'année 1632, et dès l'âge de 15 ans il entra dans la compagnie de Jésus. Il semble que Dieu, en l'appelant à cet état, eut une vue toute particulière sur lui. Etienne Bourdaloue, son père, homme lui-même très-recommandable, surtout par son exacte probité et par une grâce singulière à parler en public, avait eu dans sa jeunesse la même vocation, et ne l'avait pas suivie. Le ciel voulut que le fils remplaçât le père, et le père, adorant la conduite de la Providence, et craignant de s'opposer une seconde fois à ses desseins, se crut obligé, après quelques difficultés, de condescendre aux instances de son fils, et d'en faire le sacrifice.

Il le fit. Le P. Bourdaloue passa par tous les exercices de la Compagnie, et les dix-huit premières années qu'il y vécut, furent employées soit à ses propres études, soit à enseigner les lettres humaines et à professer la philosophie et la théologie. Il se distingua partout, et donna des preuves de la supériorité et de l'étendue de son esprit.

Ce n'étaient là néanmoins encore que des dispositions. Comme il n'avait pas moins d'ouverture pour les sciences que de talent pour la chaire, il fut d'abord assez incertain du choix qu'il devait faire, et de l'emploi où le ciel le destinait; mais divers sermons qu'il prêcha pendant qu'il enseignait la théologie morale furent si bien reçus et tellement applaudis,

que ses supérieurs se déterminèrent à l'appliquer uniquement au ministère de la prédication.

Il eut l'avantage, en entrant dans cette carrière qu'il a si heureusement fournie, d'être connu de feu son Altesse Royale Mademoiselle. Cette princesse, dont la pénétration et le discernement, aussi bien que la grandeur d'âme, égalaient la grandeur de la naissance, l'entendit à la ville d'Eu, le goûta, l'honora non-seulement de sa bienveillance, mais de sa confiance, et lui en donna le plus sensible témoignage, en le faisant appeler pour la soutenir dans les derniers moments de sa vie, et pour l'aider à mourir chrétiennement.

Le P. Bourdaloue continua quelques années à prêcher en province; mais on ne tarda pas à l'en retirer, dès qu'on le crut en état de paraître dans Paris. Il y vint, et ce fut là que la Providence ouvrit à son zèle le plus vaste et le plus beau champ. Quoique l'on attendit beaucoup de lui, il est vrai qu'il surpassa encore toutes les espérances qu'on en avait conçues. Il y a des succès si extraordinaires et des mérites si universellement reconnus, qu'il est permis à quiconque d'en parler, s'en craindre ni d'aller au delà de l'idée commune, ni de blesser certaines bienséances. A peine eut-il paru dans l'église de la maison professe des Jésuites, que de tout Paris et de la cour même une foule prodigieuse d'auditeurs y accourut. Une réputation si prompte est quelquefois sujette à dégénérer : celle du P. Bourdaloue crût toujours d'un sermon à l'autre, et plus on l'entendit, plus on eut de goût pour l'entendre.

Aussi avait-il dans un éminent degré tout ce qui peut former un parfait prédicateur. Il reçut de la nature un fonds de raison qui, joint à une imagination vive, pénétrante, lui faisait trouver d'abord dans chaque chose le solide et le vrai. C'était là proprement son caractère, et ce fut, avec les lumières de la foi, cette raison droite qui le dirigea dans tous les sujets de la morale chrétienne et dans les mystères de la religion qu'il eut à traiter. C'est aussi ce qui donne à ses sermons une force toujours égale. Leur beauté ne consiste point précisément en quelques endroits bien amenés, où l'orateur épuise tout son art et tout son feu, mais dans un corps de discours où tout se soutient, parce que tout est lié et bien assorti. Ses divisions justes, ses raisonnements suivis et convaincants, ses mouvements pathétiques, ses réflexions ju-

dicieuses et d'un sens exquis, tout y va à son but; et malgré l'abondance des choses que lui fournissait une admirable fécondité, et qu'il savait si bien enfermer dans un même dessein, il ne s'écarte pas un moment de sa proposition. Qu'une pensée soit commune, il ne la rejette point; c'est assez qu'elle soit vraie, et qu'elle lui serve de preuve. Il l'approfondit et il la creuse, et par là même la met dans un tel jour, que de commune qu'elle était elle lui devient particulière; de sorte qu'en pensant ce que les autres ont pensé avant lui, il pense néanmoins tout autrement que les autres. Qu'il s'oppose une difficulté, il y fait une réponse à laquelle il n'y a point de réplique, et quelquefois il tire de l'objection même de quoi la résoudre, et il convainc l'auditeur par ses propres sentiments. S'il cite l'Écriture ou les Pères, il les cite en maître, jusqu'à faire le précis de tout un traité, pour l'appliquer à la vérité qu'il prêche. Du reste, ce ne sont point tant les paroles des Pères qu'il rapporte, que leur doctrine et leurs raisons. Il les développe, et surtout il les place si à propos et les fait tellement entrer dans son sujet, qu'on dirait que les Pères n'ont parlé que pour lui. Des auteurs sacrés, il eut, à ce qu'il paraît, plus assidûment devant les yeux Isaïe et saint Paul ; et des Pères, Tertullien, saint Augustin et saint Jean Chrisostome, parce qu'il y trouvait plus d'énergie et plus de grandeur.

Son expression répond parfaitement à ses pensées; elle est noble et naturelle tout ensemble; il parle bien, et ne fait point voir qu'il veut bien parler. Quand il s'élève, ce n'est point avec emphase : c'est pour user d'un terme consacré par le Saint-Esprit : *Magnifice sapientiam tractabat* (2 Macch. II), avec une certaine magnificence, où, sans qu'il y ait rien d'outré, tout est majestueux et grand ; et quand il se communique, c'est toujours avec la même dignité; et dans les plus petits détails il n'a rien de petit ni de rampant. On trouvera peut-être quelques expressions moins usitées et un peu hardies ; mais l'image qu'elles font à l'esprit les justifie assez, et il faut dire alors que, si ce n'est pas communément ainsi qu'on s'exprime, c'est ainsi qu'il a dû et qu'on devrait, ce semble, s'exprimer.

Ce qu'il y eut encore de plus singulier dans le P. Bourdaloue, c'est la manière dont il traite la morale; nul autre prédicateur ne lui avait en cela servi de modèle, et l'on peut dire

qu'il en a servi lui-même à tous ceux qui sont venus après lui. Persuadé que le prédicateur ne touche qu'autant qu'il intéresse et qu'il applique, et que rien n'intéresse davantage et n'attire plus l'attention qu'une peinture sensible des mœurs où chacun se voit lui-même et se reconnaît, il tournait là tout son discours, non qu'il négligeât d'expliquer les plus hauts mystères et les plus difficiles questions de la foi : il en parlait avec habileté, et même avec d'autant plus d'autorité qu'il possédait parfaitement ces sortes de matières, et qu'il croyait devoir prendre alors plus d'ascendant sur les esprits, pour confondre le libertinage et pour faire respecter la religion. Mais après avoir donné aux points les plus obscurs tout l'éclaircissement nécessaire, il passait à ce qu'ils ont d'instructif et de moral; et c'est là que lui servait infiniment la connaissance qu'il avait du monde et du cœur de l'homme; car il ne disait rien qu'il ne connût, ni qui portât à faux; c'est de là même que ses expositions sont si vraies, et ses portraits si ressemblants. Pour peu qu'on ait d'usage du monde, et qu'on sache comment vivent les hommes, on les y voit peints sous les traits les plus marqués. Aussi, avec quelle attention se faisait-il écouter, et combien de fois s'est-on écrié dans l'auditoire qu'il avait raison, et que c'était là en effet l'homme et le monde? Certains sentiments, certains tours élevés, touchants et nouveaux, le feu dont il animait son action, sa rapidité en prononçant, sa voix pleine, résonnante, douce et harmonieuse, tout était orateur en lui, et tout servait à son talent.

Voilà par où cet excellent prédicateur s'acquit une si haute réputation; il l'a conservée jusqu'à sa mort; et comme il n'y en eut peut-être jamais de plus juste, ni de plus universelle, il n'y en a point eu de plus constante. Il a prêché durant trente-quatre ans, soit à la cour ou dans Paris, et pendant ces trente-quatre années il a eu l'avantage assez peu commun d'être toujours également goûté des grands, des savants et du peuple. On n'en doit point être surpris, dès qu'on fait réflexion au caractère de son éloquence. Ce qui est naturel et fondé sur la raison plaît partout, et est de tous les goûts et de tous les temps.

Quoique le P. Bourdaloue eût abondamment de quoi s'occuper et de quoi glorifier Dieu dans le saint ministère qu'il exerçait, il n'y renferma pas tout son zèle. Tant de personnes touchées de ses prédications s'adressèrent à lui et lui confièrent

leur âme, quil ne crut pas pouvoir leur refuser son secours; et même il comprit que rien ne convenait mieux à un prédicateur que de cultiver, selon le langage de l'Écriture, ce qu'il avait planté, et de perfectionner dans le tribunal de la pénitence ce qu'il n'avait proprement encore qu'ébauché dans la chaire. C'est pour cela que le P. Bourdaloue se chargea d'une fonction aussi importante et aussi pénible que la direction des consciences. Plein de l'Évangile, et jugeant de tout par les grands principes de la foi, solide dans ses conseils, juste dans ses décisions, droit et désintéressé dans ses vues, il n'était ni rigoureux à l'excès, ni trop indulgent; mais il était sage, et d'une sagesse chrétienne; c'est-à-dire qu'il savait distinguer les conditions, et prescrire à chaque condition ses devoirs; qu'il était ferme, sans égards ni à la qualité ni au rang, quand il fallait l'être; mais qu'il l'était aussi comme il fallait l'être, et toujours selon les règles de la discrétion; qu'ennemi des singularités, il voulait qu'on allât à Dieu avec simplicité et de bonne foi, par les voies communes et sans affectation; mais, du reste, avec une régularité exemplaire, et une fidélité parfaite à remplir toutes ses obligations.

Son zèle ne fut pas moins ardent, ni moins agissant que sage. On sait quelle était son assiduité à entendre les confessions : il y passait les cinq et les six heures de suite; et quiconque l'a connu jugera aisément que la vue seule de Dieu et du salut des âmes pouvait accorder une telle patience avec sa vivacité naturelle. Soit qu'on l'appelât dans les maisons religieuses, soit qu'on le vînt consulter et prendre ses avis, soit qu'il eût des malades à visiter, il ne s'épargnait en rien, également prêt pour qui que ce fût, et se faisant tout à tous. Dans ce grand nombre de personnes de la première distinction dont il avait la conduite, bien loin de négliger les pauvres et les petits, il les recevait avec bonté, il descendait avec eux dans le compte qu'ils lui rendaient de leur vie, jusqu'aux moindres particularités; il entrait dans leurs besoins, et plus sa réputation et son nom leur inspirait de timidité en l'approchant, plus il s'étudiait à gagner leur confiance et à leur faciliter l'accès auprès de lui. Il ne se contentait pas de ce bon accueil : il les allait trouver, s'ils étaient hors d'état de venir eux-mêmes; il adoucissait leurs maux par sa présence, et les laissait remplis de consolation, et charmés tout ensemble de son humilité et de sa charité.

Mais où il redoublait sa vigilance et ses soins, c'était auprès des mourants. On avait souvent recours à lui pour leur annoncer leur dernière heure et pour les y disposer; et se croyant alors responsable de leur salut, il leur parlait en homme vraiment apostolique. Ce n'était pas sans réflexion et sans étude; il savait trop de quelle conséquence il est de ménager des moments si précieux, et de ne les pas perdre en des discours vagues et peu utiles. Outre le long usage qui l'avait formé à ce saint exercice, outre la méthode particulière qu'il s'en était lui-même tracée, il prévoyait ce qu'il avait à dire, et, s'abandonnant ensuite à l'esprit de Dieu, il disait tout ce qui peut porter une âme à la pénitence et à la confiance. C'est ainsi qu'il s'est acquitté des derniers devoirs d'une amitié solide et chrétienne envers tant d'amis, que leur naissance, leur nom, leur mérite personnel et une liaison de plusieurs années lui rendaient également respectables et chers, et à qui il a été fidèle jusqu'à la mort.

Cependant le P. Bourdaloue, en pensant aux autres, ne s'oubliait pas lui-même; au contraire, ce fut par de fréquents retours sur lui-même qu'il se mit en état de servir si utilement les autres. Cette attention lui était nécessaire parmi de continuelles occupations au dehors et de grands succès. Ses succès ne l'éblouirent point, et ses occupations ne l'empêchèrent point de veiller rigoureusement sur sa conduite. D'autant plus en garde qu'il était plus connu et dans une plus haute considération, il ne compta jamais sur le crédit où il était pour agir avec moins de réserve. Étroitement resserré dans les bornes de sa profession, il joignit aux talents de la prédication et de la direction des âmes le véritable esprit d'un religieux et les vertus que demandait de lui sa Compagnie, surtout un parfait mépris du monde et de ses grandeurs, sans manquer à rien néanmoins de ce qu'il devait aux grands; un dévouement inviolable au service de l'Église, et une soumission entière aux puissances ecclésiastiques; une estime de sa vocation, dont il se déclarait partout, et un attachement à son état, capable de l'affermir contre les offres les plus avantageuses; un zèle sincère et vif pour le bon ordre, et un soin exact de s'y conformer lui-même et de le suivre.

Entre ses devoirs, il s'en fit un particulier de la prière. C'est en présence des autels qu'il rappelait ces grandes idées de religion dont il était rempli; et pénétré de la majesté de Dieu

et de la sainteté de son culte, il ne se permettait pas la moindre négligence en célébrant les sacrés mystères, ou en récitant l'office divin.

Avec cette piété qui fait l'homme chrétien et l'homme religieux, que lui manquait-il d'ailleurs de ce qui fait, même selon le monde, l'honnête homme? Il en avait toutes les qualités : la probité, la droiture, la franchise, la bonne foi ; ne disant jamais les choses autrement qu'il les pensait, ou si par sagesse il ne les pouvait dire telles qu'il les pensait, ne disant rien. Beaucoup de prudence et de pénétration dans les affaires; mais au même temps beaucoup de retenue, pour ne s'y point ingérer de son mouvement propre, n'y entrant qu'autant qu'on l'y faisait entrer; proposant ses vues comme un ami, sans entreprendre de décider en maître, cherchant à se rendre utile et à servir, et non à se faire valoir et à dominer. Bien de l'agrément dans la conversation, un air engageant, des manières aisées, quoique respectueuses et graves, une douceur qui lui devait coûter, du tempérament dont il était; mais par-dessus tout, une modestie qui lui attirait d'autant plus d'éloges, qu'il avait plus de peine à les entendre, les fuyant, bien loin de les rechercher, élevant volontiers les autres, et ne parlant jamais de lui-même.

Ce caractère dans un homme aussi distingué que le P. Bourdaloue ne le faisait pas moins honorer et respecter que tous ses talents. Après l'avoir admiré dans la chaire, on l'admirait dans l'usage de la vie. Où n'était-il pas reçu avec plaisir? et depuis les premiers rangs jusqu'aux conditions les plus communes, qui ne se faisait pas, non-seulement un plaisir de le recevoir, mais comme un mérite de le connaître et d'être en commerce avec lui?

Il fallait un cœur aussi détaché que le sien pour former, au milieu des applaudissements du monde, le dessein qu'il prit dans les dernières années de sa vie. Touché d'un saint désir de la retraite et voulant se préparer à la mort, il résolut de quitter Paris et de finir ses jours en quelque maison de la province où il pût se recueillir davantage et vaquer uniquement à sa perfection. Il jugea bien qu'il aurait sur cela des obstacles à surmonter de la part de ses supérieurs en France; et pour lever toutes les difficultés, il s'adressa au général de la Compagnie. Mais cette première tentative ne réussit pas; on le remit à une autre année, et on le pria de faire encore

de nouvelles réflexions sur le parti qu'il voulait prendre. Il y pensa, et sans se rebuter, dès l'année suivante, il redoubla ses instances auprès du Père général. La lettre qu'il lui écrivit est si remplie de l'esprit de Dieu, que le public sera bien aise d'en voir un extrait. La voici, traduite du latin :

« Mon très-révérend Père, Dieu m'inspire et me presse » même d'avoir recours à votre paternité, pour la supplier » très-humblement, mais très-instamment, de m'accorder » de que je n'ai pu, malgré tous mes efforts, obtenir du » révérend Père provincial. Il y a cinquante-deux ans que » je vis dans la Compagnie, non pour moi, mais pour les » autres; du moins plus pour les autres que pour moi. » Mille affaires me détournent et m'empêchent de travail- » ler autant que je le voudrais à ma perfection, qui néan- » moins est la seule chose nécessaire. Je souhaite de me » retirer, et de mener désormais une vie plus tranquille; » je dis plus tranquille, afin qu'elle soit plus régulière et » plus sainte. Je sens que mon corps s'affaiblit et tend » vers sa fin. J'ai achevé ma course; et plût à Dieu que je » pusse ajouter, j'ai été fidèle! Je suis dans un âge où » je ne me trouve plus guère en état de prêcher. Qu'il me » soit permis, je vous en conjure, d'employer uniquement » pour Dieu et pour moi-même ce qui me reste de vie, et » de me disposer par là à mourir en religieux. La Flèche, » ou quelque autre maison qu'il plaira au supérieur (car je » n'en demande aucune en particulier, pourvu que je sois » éloigné de Paris) sera le lieu de mon repos. Là, oubliant » les choses du monde, je repasserai devant Dieu toutes les » années de ma vie dans l'amertume de mon âme. Voilà le » sujet de tous mes vœux, etc. »

Cette lettre eut tout l'effet que désirait le P. Bourdaloue; il lui fut libre de faire ce qu'il jugerait à propos, et, dès qu'il eut reçu la réponse de Rome, il prit jour pour partir. Mais les mêmes supérieurs qui l'avaient arrêté la première fois, se crurent encore en droit de retarder son départ de quelques semaines, et de suspendre la permission jusqu'à ce qu'ils eussent pu faire à Rome de nouvelles remontrances. Elles touchèrent le Père général, et la dernière conclusion fut que le P. Bourdaloue demeurerait à Paris, et continuerait à s'ac-

quitter de ses fonctions ordinaires. Dieu voulut ainsi qu'il eût tout le mérite d'un sacrifice si religieux sans en venir à l'exécution, et qu'il achevât de se sanctifier lui-même en travaillant à la sanctification du prochain. Voilà ce que le public n'a su qu'après sa mort. Comme ses vues avaient été droites, et qu'en prenant une telle résolution il n'avait cherché que Dieu, il ne chercha point dans la suite à s'en faire honneur. Il a toujours tenu la chose secrète, il n'en a fait confidence qu'à quelques-uns de ses amis les plus intimes.

Le P. Bourdaloue n'insista pas. Il crut obéir à l'ordre du ciel en se soumettant à la volonté de ses supérieurs; il n'en eut même encore dans son travail que plus d'activité et plus d'ardeur : mais il approchait de son terme, et son travail désormais ne fut pas long; Dieu le retira au moment qu'on s'y attendait le moins.

Il tomba malade le 11 de mai, et dès le premier jour de sa maladie, il se sentit frappé à mort. Il ne perdit rien dans un péril si pressant de la présence de son esprit, et il est difficile de marquer plus de fermeté et de constance qu'il en fit paraître. Son mal fut une fièvre interne et très-maligne, précédée d'un gros rhume qui le tenait depuis plusieurs semaines, et où son zèle l'empêcha de se ménager autant qu'il eût été nécessaire, car, tout incommodé qu'il était, il ne laissa pas de prêcher, et d'entendre, selon sa coutume, les confessions; mais il fallut enfin se rendre. Le dimanche, fête de la Pentecôte, après avoir dit la messe avec beaucoup de peine, il fut obligé de se mettre au lit. Quoiqu'il connût assez son état, il voulut néanmoins encore s'en faire instruire, et il pria qu'on ne lui déguisât rien. On lui parla comme il le souhaitait, et sans attendre que la personne qui lui portait la parole eût achevé : *C'est assez*, répondit-il; *je vous entends; il faut maintenant que je fasse ce que j'ai tant de fois prêché et conseillé aux autres.*

Dès le lendemain matin il se prépara par une confession de toute sa vie à recevoir les derniers sacrements. Ce fut après cette confession qu'il épancha son cœur et qu'il s'expliqua dans les termes les plus chrétiens et les plus humbles. Il entra lui-même dans tous les sentiments qu'il avait inspirés à tant de moribonds; il se regarda comme un criminel condamné à la mort par l'arrêt du ciel. Dans cet état il se présenta à la justice divine : il accepta l'arrêt qu'elle avait pro-

noncé contre lui, et qu'elle allait exécuter. *J'ai abusé de la vie*, dit-il, en s'adressant à Dieu : *je mérite que vous me l'ôtiez, et c'est de tout mon cœur que je me soumets à un si juste châtiment.* Il unit sa mort à celle de Jésus-Christ, et prenant les mêmes intentions que ce Sauveur mourant sur la croix, il s'offrit comme une victime, pour honorer par la destruction de son corps la suprême majesté de Dieu, et pour apaiser sa colère. Non content de ce sacrifice, il consentit à souffrir toutes les peines du purgatoire : *Car il est bien raisonnable*, reprit-il, *que Dieu soit pleinement satisfait; et du moins dans le purgatoire je souffrirai avec patience et avec amour.*

En de si saintes dispositions il reçut les sacrements, et s'étant tout de nouveau entretenu quelque temps avec Dieu, il mit ordre à divers papiers dont il était dépositaire; il le fit avec un sens aussi rassi que s'il eût été dans une parfaite santé; il se sentit même un peu soulagé tout le reste de la journée, et il donna quelque espérance de guérison. Mais ce ne fut qu'une lueur, et sans se flatter de cette espérance, il s'occupa toujours de la mort, voyant bien, disait-il, qu'il ne pouvait guérir sans un miracle, et se croyant très-indigne que Dieu fît un miracle pour lui.

En effet, sur le soir il lui reprit un redoublement auquel il n'eut pas la force de résister; l'accès fut si violent qu'il lui causa un délire dont il ne revint point, et le mardi 13 de mai de l'année 1704, il expira vers cinq heures du matin. Ainsi mourut, dans la soixante-douzième année de son âge, un des plus grands hommes qu'ait eus notre Compagnie, et si je l'ose dire, qu'ait eus la France. Il avait reçu du ciel beaucoup de talents; il ne les a point assurément enfouis, mais il les a constamment employés pour la gloire de Dieu et pour l'utilité du prochain. Il eut l'avantage de mourir presque dans l'exercice actuel de son ministère, et sans autre intervalle que celui de deux jours de maladie. Tout le public ressentit cette perte, le regret fut universel, et ce regret est encore aussi vif que jamais dans le cœur de bien des personnes qui trouvaient en lui ce qu'on ne trouve pas aisément ailleurs. Il ne les oublia point en mourant, et l'on peut pareillement compter que la mémoire du P. Bourdaloue leur sera toujours précieuse : ses ouvrages suppléeront au défaut de sa personne; on l'y retrouvera lui-même, du moins on y trouvera tous ses sentiments et tout son esprit.

CHEFS-D'ŒUVRE

ORATOIRES

DE BOURDALOUE.

SERMON

SUR LA CONCEPTION DE LA VIERGE.

Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de quâ natus est Jesus qui vocatur Christus.

Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qu'on appelle Christ.

MATTH. I.

SIRE,

En peu de paroles, voilà l'éloge le plus accompli de l'illustre Vierge dont nous célébrons aujourd'hui la fête : c'est celle de qui est né le Sauveur : *De quâ natus est Jesus.* Voilà ce qui rend la conception de Marie, non-seulement si glorieuse, mais si sainte; et sur quoi saint Augustin s'est fondé, quand il a dit que, pour l'honneur de Jésus-Christ, il exceptait toujours Marie, lorsqu'il s'agissait du péché, et qu'il ne pouvait pas même souffrir qu'on mît en question si elle y avait été sujette : *Excepta Virgine Mariâ, de quâ, propter ho-*

norem Domini, nullam prorsùs, cùm de peccato agitur, haberi volo quæstionem (Augusr.). La raison qu'il en rapporte, marque encore mieux sa pensée. Car nous savons, ajoute ce saint docteur, que cette Vierge incomparable a reçu d'autant plus de grâces pour triompher entièrement du péché, que c'est elle qui a mérité de concevoir et de porter dans ses chastes entrailles celui que la foi nous assure avoir été exempt de tout péché et absolument incapable d'avoir rien de commun avec le péché : *Inde enim scimus, quòd ei tantò plus gratiæ collatum fuit ad vincendum omni ex parte peccatum, quia concipere et parere meruit eum quem constat nullum habuisse peccatum* (Augusr.). Témoignage bien authentique en faveur de la sainte Vierge. Règle sûre que tout prédicateur de l'Évangile peut suivre encore aujourd'hui, puisqu'il y a tant de siècles que saint Augustin, le plus grand docteur de l'Église, se la prescrivait lui-même : *Exceptâ Virgine Mariâ.* C'est ce qui détermina les Pères du Concile de Trente à déclarer que leur intention n'était pas de comprendre l'immaculée et bienheureuse mère de Dieu (car ainsi l'appellent-ils) dans le décret où il s'agissait du péché d'origine : *Declarat hæc sancta synodus non esse intentionis suæ comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam et immaculatam Dei genitricem* (Concil. Trid.). Or, le saint concile n'ayant pas voulu la confondre avec le reste des hommes dans la loi générale du péché, qui serait assez téméraire pour l'y envelopper? tel est aussi le motif pourquoi l'Église, conduite par l'Esprit de Dieu, a institué cette fête particulière sous le titre de la Conception de Marie. Elle prétend honorer la grâce privilégiée et miraculeuse qui sanctifia la mère de Dieu, dès le moment qu'elle fut conçue; et c'est à moi, mes chers auditeurs, de contribuer à ce dessein de l'Église, et de vous faire trouver dans ce mystère, tout stérile qu'il paraît pour l'édification des mœurs, un fond également avantageux et pour la gloire de Marie et pour notre propre utilité. Or, c'est, comme vous l'allez voir, à quoi je me suis attaché. Mais il me faut, Vierge sainte, un secours puissant; il me faut des lumières pour m'éclairer, des grâces pour me soute-

nir, et c'est par vous que je les obtiendrai, en implorant auprès de Dieu votre intercession, et vous disant : *Ave, Maria.*

J'entre dans mon sujet par une pensée qui m'a paru digne de toutes vos réflexions, et à laquelle j'ai cru devoir m'arrêter, parce qu'elle me fournit une ample matière d'instruction et de morale touchant le mystère que nous solemnisons. Car je prétends que ce mystère, par la comparaison que nous devons faire, et qu'il nous donne lieu de faire entre Marie et nous, ou plutôt entre la conception de Marie et la nôtre, nous découvre aujourd'hui trois choses, en quoi consiste la science la plus solide et la plus salutaire de l'homme chrétien, qui est la connaissance de nous-mêmes. Trois choses qu'il nous est surtout important de bien pénétrer, et que nous ne pouvons ignorer sans ignorer le fond de notre religion : savoir, ce que nous sommes sans la grâce, ce que nous sommes par la grâce, et ce que nous devons à la grâce. Quand je dis la grâce, j'entends celle que les théologiens appellent grâce sanctifiante, et qui est en nous le plus précieux de tous les dons de Dieu, puisque c'est par elle que de pécheurs nous devenons justes, et d'ennemis de Dieu, enfants de Dieu; j'entends cette grâce habituelle que Dieu répand dans nos âmes, et qui est l'effet, ou du baptême, que je puis pour cela définir, après saint Jerôme, le sacrement de notre conception spirituelle et de notre régénération ; ou de la pénitence, qui, nous tenant lieu d'un second baptême, est le sacrement de notre justification. Je prétends, dis-je, que le mystère de la Conception de Marie, bien médité et bien approfondi, nous fait parfaitement connaître ces trois choses : ce que nous sommes sans la grâce, c'est-à-dire la corruption de notre nature par le péché; ce que nous sommes par la grâce, c'est-à-dire l'excellence de notre sanctification par le baptême; ce que nous devons à la grâce, c'est-à-dire la vigilance et le soin avec lequel nous devons la conserver en nous et l'honorer. Comprenez, s'il vous plaît, mon dessein. Marie, par le privilége de sa conception, plei-

nement victorieuse du péché, nous fait connaître par une règle toute contraire l'état malheureux où nous a réduits le péché : ce sera la première partie. Marie, sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connaître, avec toute la proportion qu'il peut y avoir, l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre adoption : ce sera la seconde partie. Marie, fidèle à la grace de sa conception, nous fait connaître par son exemple l'obligation indispensable que nous avons de ménager et d'honorer la grâce en vertu de laquelle nous sommes devant Dieu tout ce que nous sommes : ce sera la dernière partie. Or, être instruit de tout cela, c'est avoir une connaissance entière et parfaite de nous-mêmes. Car c'est connaître tout à la fois et notre véritable misère, et notre solide bonheur, et notre plus important devoir. Voilà ce que j'appelle l'homme, et selon l'expression de la sagesse, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo* (Eccl. XII). Notre véritable misère, pour en gémir devant Dieu dans l'esprit d'une sainte componction ; notre solide bonheur, pour en bénir Dieu et lui en rendre grace dans l'esprit d'une humble confiance ; et notre plus important devoir, pour l'accomplir en marchant dans la voie de Dieu, selon l'esprit et les règles de la prudence chrétienne. C'est tout le partage de ce discours, et ce qui demande une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est point un paradoxe que j'ai avancé, mais un principe certain que j'ai établi, quand j'ai dit que le privilége de la conception de Marie, par où elle a triomphé du péché, nous fait clairement connaître l'état malheureux où le péché nous a réduits ; et que pour nous bien convaincre de ce que nous sommes sans la grâce, nous n'avons qu'à nous appliquer le mystère de ce jour. En voici la preuve. Marie, au moment que Dieu la forma dans le sein de sa mère, se trouva, par l'avantage singulier de sa conception, et la plus illustre et la plus accomplie, et la plus heureuse de toutes les créa-

tures. La plus illustre : elle était de la maison royale de Juda ; et comme petite-fille de David, combien pouvait-elle compter parmi ses ancêtres de monarques et de souverains ? La plus accomplie : elle était dès lors le chef-d'œuvre de la toute-puissance du Créateur ; et par les qualités éminentes qui la distinguaient et qui devaient faire de sa personne le miracle de son sexe, rien dans l'ordre de la nature ne lui pouvait être comparé. La plus heureuse : elle était conçue pour être la mère d'un Dieu et pour donner au monde un rédempteur. Rien de plus vrai, chrétiens. Mais, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu ! tout cela sans la grâce et hors de la grâce dont Marie, dans sa conception, reçut les prémices, non-seulement n'eût été de nul mérite devant Dieu, mais n'eût pas empêché que Marie même, malgré tous ces avantages, ne fût personnellement l'objet de la haine de Dieu. C'est ce que la foi nous oblige de croire. Or, quelle conséquence ne devons-nous donc pas tirer de là, pour comprendre ce que c'est par rapport à nous que la malédiction du péché, et jusqu'où s'étend la fatale disgrâce de notre origine ? Non, mes chers auditeurs, Dieu, dont le discernement est infaillible, et qui seul, juge équitable du mérite de sa créature, sait l'estimer par ce qu'elle vaut, ne considéra Marie dans sa conception ni par la noblesse de sa naissance, ni par les grâces naturelles dont le ciel commençait déjà et si libéralement à la pourvoir, ni même absolument, parce que le Saint des saints devait naître d'elle. Cela pouvait suffire pour rendre sa conception glorieuse ; mais cela ne suffisait pas pour faire de cette Vierge une créature selon le cœur de Dieu. Ainsi Dieu ne l'estima, Dieu ne la regarda comme sa fille bien-aimée que parce qu'elle lui parut dès lors revêtue de sa grâce et affranchie de la corruption du péché. Vérité si constante (ne perdez pas cette remarque de saint Chrysostome, aussi édifiante pour vous qu'elle est essentielle au sujet que je traite), vérité si constante, que parce qu'il y a eu des ancêtres de Marie prévaricateurs, impies, idolâtres, quoique ancêtres de Marie et de Jésus-Christ même, ils ont néanmoins été réprouvés de Dieu. Par où

Dieu, ajoute saint Chrysostome, a voulu montrer, jusque dans les ancêtres de son Fils, que tout ce qui ne porte pas le caractère de la sainteté est indigne de lui; que tout ce qui est infecté de la contagion du péché, quelque grand d'ailleurs qu'il puisse être selon le monde, n'est à ses yeux qu'un sujet de réprobation. Arrêtons-nous là, chrétiens, et sans perdre Marie de vue, commençons par là à découvrir ce que nous sommes.

Nous avons été tous conçus dans le péché, la foi nous l'apprend, et l'expérience même nous le fait sentir. Voilà le fond de notre misère, que nous prétendons bien connaître; et moi je vais vous faire voir combien il s'en faut que nous l'ayons jusques à présent connu. Écoutez-moi, et vous en allez convenir. Il est vrai : éclairés des lumières de la foi, nous confessons avec l'apôtre qu'au moment de notre conception nous sommes tous enfants de colère, *Naturâ filii iræ* (Ephes. II.), et il n'y a personne qui ne soit prêt aujourd'hui de dire à Dieu comme David : *Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea* (Ps. L) : Vous voyez, Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité, et que la mère qui m'a conçu, m'a conçu dans le péché. Ainsi parlons-nous, quand touchés de l'esprit de pénitence, nous entrons dans les sentiments de ce saint roi. Nous n'en demeurons pas là : parce que nous avons été conçus dans le péché, nous nous reconnaissons de bonne foi sujets aux désordres qu'il produit, et qui en sont les tristes effets; c'est-à-dire, nous savons que ce premier péché nous a attiré un déluge de maux, et que par les deux plaies mortelles qu'il nous a faites, l'ignorance et la concupiscence, il a répandu le venin de sa malignité dans toutes les puissances de notre âme; que c'est pour cela qu'il n'y a plus rien en nous de sain, que notre esprit est susceptible des plus grossières erreurs, que notre volonté est comme livrée aux plus honteuses passions, que notre imagination est le siége et la source de l'illusion, que nos sens sont les portes et les organes de l'incontinence; que nous naissons remplis de faiblesses, assujettis à l'inconstance et à la va-

nité de nos pensées, esclaves de nos tempéraments et de nos humeurs, dominés par nos propres désirs. Nous n'ignorons pas que de là nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente et cette inclination au mal, cette répugnance de nos devoirs, cette disposition à secouer le joug de nos plus légitimes obligations, cette haine de la vérité qui nous corrige et qui nous redresse, cet amour de la flatterie qui nous trompe et qui nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoisonné du vice : de là cette guerre intestine que nous sentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raison, ces révoltes secrètes de la raison même contre Dieu, cette bizarre obstination à vouloir toujours ce que la loi nous défend, parce qu'elle nous le défend, et à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande ; à aimer par entêtement ce qui souvent en soi n'est point aimable, et à rejeter injustement et opiniâtrément ce qu'on nous ordonne d'aimer et ce qui mériterait de l'être. Renversement monstrueux, dit saint Augustin, mais qui, par là même qu'il est monstrueux, devient la preuve sensible du péché que nous contractons dans notre origine et que nous apportons en naissant. Voilà encore une fois ce que nous éprouvons et ce que nous regardons comme les suites malheureuses de notre conception. Or, convenir de tout cela, me direz-vous, n'est-ce pas suffisamment nous connaître ? Non, mes chers auditeurs, entre les effets de ce premier péché dont je parle, il y en a encore de plus affligeants, et à la reconnaissance desquels ce mystère que nous célébrons nous conduit. Ce n'est là que le fond de notre misère : mais prenez garde, en voici le comble, en voici l'excès, en voici le prodige, en voici l'abus, en voici la malignité, en voici l'abomination ; et si ce terme ne suffit pas, en voici, pour m'exprimer avec le prophète, l'abomination de désolation. Autant de points que je vous prie de bien suivre, parce qu'étant ainsi distingués, et que l'un enchérissant toujours sur l'autre, c'est de quoi vous donner par degrés une idée juste de ce fonds de corruption que nous avons à combattre, et que la grâce de Jésus-

Christ doit détruire en nous. Je reprends, et je m'explique.

Le comble de notre misère, c'est que notre misère même, quoique humiliante, ne nous humilie pas; et que malgré tant de sujets qu'elle nous donne de nous confondre, nous ne laissons pas d'être encore remplis d'orgueil. Pour être aveugles, faibles, pauvres, misérables (car fussions-nous d'ailleurs les dieux de la terre, tel est, en qualité d'enfants d'Adam, notre apanage et notre sort), nous n'en sommes pas moins prévenus d'estime pour nous-mêmes. Pour être dégradés et dépouillés de tous les priviléges de l'innocence, nous n'en sommes pas moins contents de nous-mêmes, pas moins occupés de nous-mêmes, pas moins amateurs ni moins idolâtres de nous-mêmes. Marie avec la plénitude de la grâce a été humble, et nous avec le néant du péché nous sommes superbes. Oui, mes frères, voilà le désordre que nous avons tous à nous reprocher. Beaucoup d'ignorance, joint à beaucoup de présomption; faiblesses extrêmes, soutenues d'une pitoyable vanité; indigence affreuse des vrais et solides mérites, accompagnée d'une enflure de cœur, qui seule, selon l'Écriture, suffirait pour nous attirer l'indignation de Dieu. Car qu'y a-t-il de plus propre à irriter la colère de Dieu, qu'un pauvre orgueilleux? Or qui de nous, s'il se connaît bien, n'avouera pas qu'il a part, comme pécheur, à cette malédiction? *Pauperem superbum odivit anima mea* (Eccl. XXV). Il y a plus.

L'excès de notre misère, c'est qu'étant aussi déplorable que je vous l'ai représentée, toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas. Les saints et les élus de Dieu en ont gémi, et nous n'en sommes pas touchés. Saint Paul dans l'amertume de son âme s'en est affligé, et nous nous en consolons. Ah! Seigneur, s'écriait le saint homme Job, pourquoi m'avez-vous mis dans une disposition qui me rend si contraire à vous, et pourquoi par là me suis-je devenu insupportable à moi-même? *Quare posuisti me contrarium tibi et factus sum mihimet ipsi gravis* (Job. VII)? Est-ce ainsi que parle un mondain? est-ce ainsi qu'il pense? Non, insensible à ses maux, il souffre tranquillement cet état de contrariété entre Dieu et lui-

S'il gémit sous le joug de ses passions, ce n'est point parce que ses passions le rendent contraire à Dieu, mais parce qu'elles troublent son repos, mais parce qu'elles lui causent de mortels chagrins, mais parce qu'il se voit souvent dans l'impuissance de les satisfaire. De ce qu'elles le tiennent captif sous la loi du péché, c'est à quoi il ne fait nulle attention. Il est esclave de la concupiscence qui le domine, mais esclave volontaire parce qu'il en veut bien être dominé. Il sent dans son cœur mille révoltes intérieures contre Dieu : et ces révoltes continuelles et si dangereuses, bien loin de l'étonner, ne lui donnent pas la moindre inquiétude. Pourvu qu'il arrive à ses fins, il consent à vivre sous l'empire de la chair, et à être vendu au péché. A combien de pécheurs du siècle ce tableau n'expose-t-il pas leurs véritables, mais damnables sentiments? Allons plus avant.

Le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusques à nous en féliciter, jusques à nous en glorifier. Car où est l'ambitieux qui ne s'applaudit pas intérieurement des idées, des projets, des succès de son ambition? où est le riche avare qui ne se sait pas bon gré de ses sordides épargnes et de son avarice? où est l'impudique qui ne met pas son bonheur dans ses infâmes voluptés? où est le vindicatif qui ne se fait pas un triomphe de sa vengeance? Ces passions dont l'apôtre de Jésus-Christ faisait le sujet de sa douleur, à mesure que nous oublions Dieu, deviennent le sujet de notre joie. Par un renversement de religion, et même de raison, ces passions deviennent nos divinités; nous leur faisons sans cesse des sacrifices, nous leur obéissons aveuglément; non contents de leur être soumis nous-mêmes, nous exigeons des autres qu'ils s'y soumettent; nous voulons qu'ils en soient les approbateurs : entrer dans nos passions, c'est savoir nous plaire; les contredire, c'est nous offenser. Plus ces passions sont vives et ardentes, moins nous souffrons qu'on y résiste; plus elles sont honteuses, plus nous sommes jaloux qu'on les respecte, et qu'on ne les choque pas. Ce que je dis, n'est-ce pas le monde tel qu'il est; et cela même, si nous avons une étincelle de christianisme,

ne doit-il pas nous faire horreur? Voici néanmoins quelque chose encore au delà.

L'abus de notre misère, c'est que nous en tirons même avantage, jusqu'à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés, et jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu. Au lieu que David demandait humblement à Dieu d'être guéri de sa faiblesse, s'en accusant comme d'un mal. *Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum, sana me* (Ps. VI), nous alléguons la nôtre, comme une raison que nous supposons devoir couvrir nos déréglements, et nous tenir lieu de justification. C'est-à-dire, parce que nous sommes faibles et que nous avons été conçus dans le péché, nous voulons que Dieu dissimule nos crimes, qu'il les tolère, et qu'il ne les recherche pas dans toute la rigueur de sa justice. Mieux instruits que lui-même de l'équité de ses jugements, nous prétendons que parce qu'il connaît notre fragilité, il soit moins en droit de nous condamner et de nous punir; et à force de le prétendre, nous nous accoutumons à le penser et à le croire. Dieu qui, selon les oracles de l'Écriture, est le vengeur inexorable du péché, nous paraît pour des créatures aussi fragiles que nous le sommes, un Dieu trop sévère et trop rigide; ou plutôt, selon notre caprice et notre sens, nous nous en faisons un Dieu plus humain, un Dieu plus condescendant à nos inclinations, un Dieu moins ennemi de nos désordres; parce qu'étant, disons-nous, l'auteur de notre être, il sait de quelle masse il nous a tirés, et qu'il n'exige pas de nous une sainteté si parfaite. Car ne sont-ce pas là les téméraires et pernicieux raisonnements que forme tous les jours l'impiété? et voilà ce que j'appelle abuser de notre misère même.

La malignité de notre misère, c'est que le péché dans lequel nous sommes conçus, par une funeste qualité qui lui est propre, infecte en nous tout ce qui vient de Dieu, et tout ce que nous avons reçu de Dieu: talents de l'esprit, force du corps, capacité, santé, noblesse, beauté, dons de la nature, et par conséquent du Créateur, prospérités, honneurs, dignités, richesses, dons de fortune, c'est-à-dire de la Providence; mais tout cela, par le malheur de notre conception, occasion

de péché, instrument de péché, source de péché. Voilà ce qui perd l'homme chrétien ; mais ce que l'homme charnel et mondain ne sent pas et ne comprend pas. Permettez-moi de vous le faire comprendre, et d'en tirer la preuve de vous-mêmes. Dans l'ordre naturel des choses, plus vous êtes heureux selon le monde, plus vous devriez être soumis à Dieu et reconnaissants envers Dieu. Mais parce que le péché a renversé dans vous ce bel ordre, plus Dieu vous comble de ses biens, plus il semble que vous soyez nés pour lui être ingrats et rebelles. Jusqu'à ses grâces et à ses faveurs, tout vous pervertit; la prospérité vous corrompt, les honneurs vous enflent, les richesses entretiennent votre luxe, la santé vous fait oublier le soin du salut. Si Dieu par des moyens tout contraires veut vous forcer de retourner à lui, les remèdes qu'il y emploie, se tournent pour vous en poison. L'adversité vous irrite, l'humiliation vous désespère, la disette (car où n'est-elle pas, et quelles conditions en sont exemptes?) vous fait tomber dans l'injustice, et l'infirmité dans le relâchement et la tiédeur. Ce qui devrait vous sanctifier, vous endurcit; ce qui devrait vous convertir et vous rapprocher de Dieu, vous en éloigne. Tant il est vrai que le péché a comme anéanti, ou plutôt a corrompu dans vous tous les dons de Dieu, et ruiné pleinement et absolument l'œuvre de Dieu. Peut-on rien ajouter à ceci? oui, mes chers auditeurs, et ce que j'y ajoute est encore infiniment plus digne de nos larmes.

L'abomination de notre misère, c'est que non contents d'être enfants de colère par nature, nous le sommes, et nous voulons bien l'être par notre choix. Avoir péché dans autrui, et naître ennemis de Dieu par la nécessité inévitable de notre origine, c'est la malédiction commune où nous nous plaignons d'avoir été enveloppés : mais nous en plaignons-nous de bonne foi, tandis que nous y joignons celle d'être encore ennemis de Dieu par un libre consentement de notre volonté? Or, vous le savez, hommes mondains, à qui je parle, vous savez jusqu'où sur ce point va le libertinage du siècle, et souvent jusqu'à quel excès vous l'avez vous-mêmes porté. Avoir été conçu dans le péché, c'est le sort

de toute la postérité d'Adam; mais vivre impunément dans le péché, mais se plaire dans le péché, mais faire gloire du péché, mais s'endurcir dans le péché, mais persévérer avec obstination dans le péché, mais s'exposer sans crainte au danger prochain de mourir dans l'état du péché, mais vouloir bien actuellement mourir dans son péché, c'est le sort particulier, mais le sort affreux de je ne sais combien d'âmes perverties que le torrent du monde entraîne; Dieu veuille qu'entre ceux qui m'écoutent il n'y en ait point de ce nombre. Job demandait à Dieu, que le jour périt où il avait été conçu. Il souhaitait que ce jour eût été changé en ténèbres, que jamais le soleil ne l'eût éclairé, et qu'il eût pu être effacé du nombre des jours; et il avait raison, dit saint Augustin, puisque c'était le jour malheureux où il avait commencé d'être pécheur, et sans le vouloir même ennemi de Dieu. Que fait le libertin? par un sentiment bien contraire, il compte parmi les beaux jours de sa vie, certains jours où, librement et sans remords, il s'est livré à l'esprit impur; ces jours infortunés qu'il a passés dans le crime; ces jours où pour se satisfaire, il a renoncé à son Dieu : ces jours en eux-mêmes pleins d'horreurs ne laissent pas, parce qu'il est sensuel et voluptueux, de se représenter à lui comme des jours agréables; il en conserve le souvenir, il en souhaiterait le retour; bien loin de pleurer parce qu'ils ont été, son chagrin est qu'ils ne sont plus. Mais sans parler précisément du libertin et sans l'être, mes chers auditeurs, le honteux reproche que nous avons aujourd'hui à nous faire, c'est qu'à ce péché d'origine contracté par une autre volonté que la nôtre, nous ajoutons de notre chef mille autres péchés personnels, d'autant plus punissables devant Dieu, que nous les commettons souvent de dessein formé, et que nous ne pouvons les imputer qu'à nous-mêmes. Péchés qui ne sont ni d'ignorance ni de surprise, mais qui, procédant d'une malice pure, ont encore plus d'opposition à la sainteté de Dieu, et par là doivent beaucoup plus outrager Dieu. Péchés qu'il nous serait facile d'éviter, et auxquels nous ne succombons que parce que nous ne comptons pour

rien d'y succomber. Péchés dont nous recherchons l'occasion, dont nous attirons la tentation, dont nous ne craignons point de courir le risque, et qui par toutes ces circonstances portent avec eux un caractère particulier de réprobation, puisqu'il est vrai que nous sommes enfants de colère, non plus par nature et par nécessité, mais par notre propre volonté. Ai-je pu mieux vous exprimer l'abomination de notre misère? Ne nous lassons point d'en sonder l'abîme profond, et sur cela écoutez ce qui me reste à vous dire.

L'abomination de désolation dans notre misère, c'est qu'au lieu que la grâce qui sanctifia la conception de Marie, a parfaitement et absolument triomphé dans sa personne, du péché originel; nous, au contraire, malgré la grâce du baptême qui efface en nous ce péché, par un dernier désordre qui ne peut être attribué qu'à la dépravation de notre cœur, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme, si j'ose ainsi m'exprimer, de nouveaux péchés originels, pires que le premier, et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. Qu'est-ce à dire, nouveaux péchés originels? c'est-à-dire, certains péchés dont nous sommes les auteurs, et qui, par une fatale propagation se communiquant et se répandant, passent de nos personnes dans celles des autres. J'appelle péchés originels, ces péchés de scandale contre lesquels le Fils de Dieu a prononcé dans l'Évangile de si foudroyants anathèmes. J'appelle péchés originels, certains péchés des pères et des mères à l'égard de leurs enfants; d'un père qui par succession inspire à son fils ses inimitiés et ses vengeances; d'une mère qui, oubliant qu'elle est chrétienne, pervertit sa fille en lui inspirant la vanité et l'amour du monde. J'appelle péchés originels, certains péchés des chefs de familles à l'égard de leurs domestiques; d'un maître, qui, pire qu'un infidèle, fait des siens les ministres de ses débauches; d'une femme qui, abusant de son autorité, engage la conscience d'une jeune personne que Dieu lui a confiée, et la perd en l'obligeant à être la confidente de ses intrigues. J'appelle péchés originels, certains péchés des grands à l'égard des peuples, des prêtres

à l'égard des laïques, des supérieurs à l'égard de leurs inférieurs. En quoi le péché d'Adam fut-il plus énorme devant Dieu? en ce qu'il ne fut pas le péché d'un seul, mais de plusieurs, en ce qu'Adam, violant le précepte, nous comprit tous dans le malheur de sa désobéissance; en ce qu'étant notre chef, il ne put commettre ce péché, sans nous en rendre coupables. C'est un mystère de foi que nous révérons : mais ce qui nous paraît mystère dans le péché d'Adam, est évident et sensible dans les espèces de péché que je viens de vous marquer. Car je dis toujours que la désolation de notre misère est de répandre sur autrui notre iniquité ; est de ne nous pas contenter d'être pécheurs, mais de pervertir avec nous des âmes innocentes, de les rendre complices de nos désordres et de les en charger; est d'être, aussi bien qu'Adam, le principe et la source de leur damnation. Ah! chrétiens, n'est-ce pas ici que je pourrais m'écrier avec le prophète Jérémie, et conclure avec lui : *Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum?* (Jérém. IX.) qui donnera à mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer jour et nuit de pareils malheurs? malheurs qui sont les suites du premier péché; mais malheurs infiniment plus déplorables que ce péché-là même dont nous ressentons les tristes effets.

Vous seule, ô glorieuse Vierge, avez été préservée de cette corruption et de cette malédiction originelle. Vous seule dans votre conception avez paru devant Dieu pure et sans tache; mais c'est pour cela même que nous recourons à vous et que nous implorons votre protection toute-puissante. Car le privilége que vous avez reçu de Dieu pour être exempte de nos misères, ne peut vous inspirer pour nous que de la compassion. Vous êtes la mère de miséricorde; mais vous ne pouvez l'être que pour nous, et pour nous comme pécheurs. Votre gloire dépendait en quelque façon de notre disgrâce; et s'il n'y avait eu des pécheurs, vous n'auriez jamais mis au monde celui qui les a sauvés, et par conséquent jamais vous n'auriez été mère de Dieu. C'est donc avec une ferme confiance que nous nous prosternons

devant vous. Malheureuse postérité d'une mère pécheresse, mais trouvant en vous une mère sainte et une mère charitable, nous vous adressons nos prières et nos vœux, nous poussons vers vous des soupirs; et les secours que nous vous demandons, c'est pour apprendre à nous humilier dans la vue de notre misère, à la déplorer, à n'en pas tirer au moins une vaine gloire, à n'en pas abuser, à ne la pas augmenter, enfin à connaitre non-seulement ce que nous sommes sans la grâce, mais aussi ce que vous avez été et ce que nous sommes par la grâce. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est le sentiment de toute l'Église qui nous doit ici tenir lieu de règle, que Marie après Jésus-Christ a été la première des élus de Dieu; et il est d'ailleurs évident que le premier effet de son élection ou de sa prédestination, a été la grâce singulière en quoi j'ai fait consister le privilége de sa conception. Grâce souveraine, dont elle put bien dire dès lors : tout ce que je suis et tout ce que je serai jamais, je le suis en vertu de cette grâce dont Dieu me prévient aujourd'hui : *Gratiâ Dei sum id quod sum* (1 Cor. XV). Grâce féconde, qui dès ce moment-là lui donna lieu de pouvoir ajouter avec l'apôtre, mais bien plus justement que l'apôtre: *Et gratia ejus in me vacua non fuit* (1 Cor. XV) ; et cette grâce de mon Dieu n'a point été stérile en moi. Car il est vrai, chrétiens, que cette grâce fut à l'égard de Marie, comme une onction céleste dont Dieu la remplit dans l'instant même qu'elle fut conçue. Mais pourquoi ? pour sanctifier sa personne et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie. Ne perdez rien de ces deux pensées. Pour sanctifier sa personne de la manière la plus parfaite et la plus avantageuse dont une pure créature peut être sanctifiée au-dessous de Dieu, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie, c'est-à-dire, pour rendre toutes ses actions précieuses devant Dieu et dignes de Dieu. Deux merveilleux effets que je distingue, et qui par les deux conséquences que j'en tirerai, en compa-

rant toujours la conception de Marie avec la nôtre, nous feront connaître à nous-mêmes l'heureux état où nous élève par le baptême la grâce de notre adoption.

Grâce qui sanctifia la personne de Marie, et qui la sanctifia de la manière qui convenait à une créature que Dieu formait actuellement, et qu'il destinait pour être la mère de son Fils. Car dans ce bienheureux moment, Marie déjà pleine de grâce et pleine de l'Esprit de Dieu, eut droit de dire bien mieux qu'Isaïe : *Dominus ab utero vocavit me* (Isaïe XL) ; avant que je visse le jour, le Seigneur m'a appelée : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei* (Ibidem) ; dès le sein de ma mère il m'a fait sentir l'impression de sa grâce, et s'est souvenu de mon nom. Oui, dès cet instant le Verbe de Dieu se souvint de l'auguste nom, du sacré nom, du nom vénérable que Marie devait un jour porter; et parce que c'était d'elle qu'il voulait naître, au lieu qu'il dit à Isaïe : *Servus meus es tu, quia in te gloriabor* (Ibidem); vous êtes mon serviteur, et c'est en vous que je me glorifierai; il dit à Marie, quoiqu'elle fût son humble servante : vous êtes celle que j'ai choisie pour être ma mère. Car c'est en cette qualité que vous êtes aujourd'hui conçue; et voilà pourquoi non-seulement je me glorifierai, mais dès maintenant je me glorifie en vous. Dès cet instant-là, dis-je, le Verbe de Dieu, en vue de son incarnation prochaine, se fit comme une gloire particulière et crut se devoir à lui-même de sanctifier cette Vierge, de l'enrichir de ses dons et de la combler de ses faveurs les plus exquises. Le souvenir que c'était celle dont il devait être bientôt le Fils, sa tendresse lui fit oublier les lois générales de sa justice rigoureuse, pour la séparer de la masse commune des enfants d'Adam, pour la privilégier, pour la distinguer, pour l'honorer en consacrant les prémices de son être, par cette onction de sainteté dont elle fut remplie ; et comme son Fils présomptif, rendant par avance, si je puis ainsi parler, cette espèce de respect à sa maternité future. *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei.* Ce n'est pas tout. J'ai dit que la grâce de la conception de Marie, au même temps qu'elle sanctifia sa personne, fut en elle comme une source intarissable

de mérites, pour consacrer et pour relever toutes les actions de sa vie. Ceci n'est pas moins digne de votre attention. Car selon les règles et les principes de la théologie, il est encore vrai que la mère de Dieu, durant tout le cours de sa vie, n'a pas fait une seule action qui n'ait tiré son mérite et sa valeur de cette première grâce. Autre abîme des trésors infinis de la miséricorde divine ! *O altitudo divitiarum !* (Rom. II). Pour vous faire mieux entendre ce que je veux dire, je vais vous en donner une figure sensible, et la voici. Imaginez-vous, mes chers auditeurs, ce petit grain de l'Evangile qui, semé dans le champ et y ayant germé, croît peu à peu jusqu'à devenir un grand arbre. Rien de plus juste pour exprimer ma pensée. Dès que ce grain a pris racine, il pousse son germe, il sort de la terre ; à force de s'élever, il jette des branches, il se couvre de feuilles, il se pare de fleurs, il porte des fruits, mais en sorte que tout cela n'a de subsistance et de vie que par lui. Car c'est de la racine et de ce grain que les plus hautes branches de l'arbre tirent la séve qui les nourrit ; et cette séve ainsi répandue entretient la fraîcheur des feuilles, fait la beauté des fleurs, donne aux fruits leur goût et leur saveur. Voilà le symbole de la grâce que reçut Marie dans sa conception. Ce fut comme un germe divin qui se forma dans son cœur, mais dont la vertu se répandit ensuite dans tout le corps de ses actions. Tout ce qu'a jamais fait Marie a été saint, et d'un mérite inestimable devant Dieu : pourquoi ? parce que tout ce qu'elle a fait partait d'un principe de sanctification qui était en elle, et qui donnait le prix à tout. Or, quel était ce principe de sanctification ? la grâce de sa conception. Cette grâce, je l'avoue, n'était que la racine des dons sublimes dont le ciel ensuite la combla, et qui l'élevèrent à une perfection si éminente ; mais parce que la racine était sainte, les branches le furent aussi : *Si radix sancta, et rami* (Rom. II). Qu'est-ce que j'entends par les branches ? ce sont les vertus que cette incomparable Vierge pratiquait, les bonnes œuvres qu'elle faisait, les devoirs qu'elle accomplissait, le culte qu'elle rendait à Dieu, les offices de charité dont elle s'acquittait envers le prochain, les exercices d'humilité qui la

rendaient si attentive sur elle-même. Car ce n'est point une vaine conjecture, mais une vérité solide, que tout cela fut sanctifié par la même grâce qui sanctifia son âme au moment de sa conception, et que cette grâce qu'elle ne perdit jamais, fut, pour me servir du terme de l'Évangile, le levain sacré dont la bénédiction et l'efficace se communiqua à tous les temps de sa vie.

Or de là, chrétiens, faisant un retour sur nous-mêmes, il nous est aisé de conclure ce que nous sommes par la grâce, et avec la grâce; car le baptême qui, selon les Pères, est comme j'ai dit, le sacrement de notre conception spirituelle, et même la pénitence, qui est celui de notre justification, nous donnent une grâce, qui, pour être d'un ordre bien inférieur à celle de Marie, ne laisse pas d'opérer en nous par proportion les mêmes effets. Je veux dire que nous recevons une grâce qui sanctifie nos personnes en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu, et qui répand sur toutes nos actions un mérite par où elles deviennent dignes de Dieu et de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. A quoi sommes-nous sensibles, si nous ne le sommes pas à ces deux avantages si précieux ? En vertu de la grâce qui nous sanctifie, nous sommes les enfants de Dieu. C'est ce que nous a expressément déclaré celui d'entre les apôtres qui pouvait mieux nous en instruire, et à qui ce secret fut révélé, quand il reposa, comme bien-aimé disciple, sur le sein de son Maître. C'est lui qui nous a mis en main ce titre authentique de notre adoption, et qui, nous apprenant ce que nous sommes, pose pour fondement de son Evangile, que le pouvoir d'être enfants de Dieu nous a été donné à tous : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri* (Joan. I). Or, il est de la foi que ce pouvoir est essentiellement attaché à la grâce habituelle dont je parle. Si nous savions priser le don de Dieu, si le péché ne nous aveuglait pas jusqu'à nous ôter le sentiment de notre propre grandeur, c'est de cette grâce que nous ferions toute notre gloire; l'unique pensée qui nous occuperait et dont nous serions vivement touchés, ce serait de respecter dans nous cette qualité d'enfants de Dieu, de la

soutenir par notre conduite, de la préférer à tous les honneurs du siècle, et de rentrer souvent dans nous-mêmes pour faire cette sainte réflexion : qui suis-je devant Dieu, et auprès de Dieu ? Tandis que je suis dans l'état de sa grâce, j'ai droit de l'appeler mon père, et il veut bien, tout Dieu qu'il est, me reconnaître parmi ses enfants. Voilà ce qu'il estime en moi, et sur quoi je dois faire fond pour me glorifier et pour me confier en lui. Tous les autres titres, ou de naissance ou de fortune, qui pourraient dans le monde me distinguer, sont titres vains, titres périssables, titres dangereux : titres vains, puisqu'ils ne sont pas capables par eux-mêmes de me rendre agréable à Dieu ; titres périssables, puisque la mort les efface si tôt et les fait évanouir ; titres dangereux pour le salut, puisqu'il est si facile d'en abuser, et si difficile de n'en abuser pas, et qu'on n'en peut attendre autre chose que d'être jugé de Dieu plus exactement et plus rigoureusement. Toute ma confiance doit donc être dans ce titre honorable d'enfant de Dieu ; et malheur à vous, mes chers auditeurs, si jamais il vous arrivait de faire consister la vôtre dans une grandeur seulement humaine. Je ne prétends point pour cela diminuer les avantages même extérieurs et temporels que vous avez reçus de Dieu dans votre naissance. Ce que nous voyons dans la conception de Marie, je dis la grandeur du monde sanctifiée par la grâce du Créateur, doit m'inspirer un autre sentiment ; car Dieu n'a point méprisé dans Marie cette grandeur de la naissance dont l'Eglise même semble aujourd'hui lui faire honneur. Au contraire, il a voulu que Marie fût d'un sang noble et royal : pourquoi ? pour faire éclater, dit saint Chrysostome, la vertu de sa grâce et pour donner aux grands du monde cette consolation dans leur état, non-seulement que la grandeur peut servir de fond à la plus éminente sainteté, mais que la sainteté, pour être éminente, ne trouve point de fond qui lui soit plus propre que la grandeur ; pour leur marquer que selon le dessein de la Providence ils peuvent, sans rien confondre, être grands et être saints, mais qu'ils ne sont grands que pour être saints, et que plus ils sont grands,

plus ils sont capables d'honorer Dieu quand ils sont saints.

Divine leçon que leur fait aujourd'hui le Saint-Esprit en leur proposant la généalogie de la mère de Dieu, comme la plus auguste de l'univers. Mais cette leçon qui ne regarde que les grands, n'aurait pas assez d'étendue. Je parle donc à tous sans exception, puisqu'il n'y a point de juste sur la terre, de quelque condition qu'il soit, qui n'ait droit de dire comme chrétien : je suis né de Dieu, et cette grâce qui me sanctifie, n'est rien moins dans moi qu'une participation de la nature de Dieu. C'est l'idée que chacun de nous sans présomption peut et doit avoir de soi-même s'il est en grâce avec Dieu, puisque Dieu, en termes exprès, nous le témoigne par le premier de ses apôtres : *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ* (2 Petr. I). Quelque languissante que soit notre foi, si nous raisonnions et si nous agissions suivant ce principe, en faudrait-il davantage pour la ranimer? Voyez, mes frères, disait saint Jean, exhortant les premiers fidèles (et pourquoi dans le même sens ne vous le dirais-je pas aujourd'hui?) voyez quel amour le père qui est notre Dieu, nous a marqué en voulant qu'on nous appelât ses enfants, et que nous les fussions en effet : *Videte qualem charitatem dedit Pater nobis, ut filii Dei nominemur et simus* (Joan. III). Mais voyez aussi, ajoutait-il, et dois-je ajouter, quel retour de zèle, de ferveur, de reconnaissance demande cette charité d'un Dieu. Voyez à quelle pureté de mœurs elle vous engage. Voyez l'obligation qu'elle vous impose de vous sanctifier en esprit et en vérité, pour n'être pas indignes de cette adoption qui vous donne un Dieu pour père. Voyez si c'est trop exiger de vous quand Dieu prétend que pour cela vous cessiez d'être des hommes charnels, et que vous commenciez à vivre en hommes raisonnables. Voyez si toute la perfection contenue dans la loi chrétienne est trop pour des enfants de Dieu; *Videte.* Ah! Seigneur, s'écriait saint Léon, pape, méritons-nous de porter un si beau nom, si nous venons à le flétrir, oubliant la noblesse de notre origine, pour nous laisser dominer par des vices honteux; et ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à honneur de vous appar-

tenir, si nous marchons encore dans les voies corrompues du siècle! Être enfants de Dieu, et succomber à toutes les passions de l'homme, et être sujets à toutes les faiblesses de l'homme, et s'abandonner aux désirs déréglés de l'homme, ne serait-ce pas un monstre dans l'ordre de la grâce? C'est néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui doit confondre tant d'âmes mondaines, et sur quoi je veux bien me promettre que dans l'esprit d'une sainte componction, chacun s'appliquera de bonne foi à reconnaître devant Dieu son injustice et à la pleurer. Poursuivons.

En vertu de la grâce qui nous sanctifie comme enfants de Dieu, nous sommes les héritiers de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-Christ dans le royaume de Dieu : *Si autem filii et hæredes; quidem hæredes Dei, cohæredes autem Christi* (Rom. VIII). Héritiers de Dieu, parce que Dieu, dit saint Augustin, ne nous a point promis d'autre héritage que la possession de lui-même. Or, c'est la grâce sanctifiante qui nous assure cet héritage céleste; et Dieu, le meilleur et le plus libéral de tous les pères, ne peut nous le refuser tandis que sa grâce est en nous, et que nous sommes en grâce avec lui. Cohéritiers de Jésus-Christ; car nous devenons capables, non-seulement de posséder, mais de mériter le royaume de Dieu, et de le mériter par autant de titres que nous pratiquons de bonnes œuvres et que nous faisons d'actions chrétiennes : puisqu'il est encore de la foi que toutes nos œuvres élevées, sanctifiées et comme divinisées par la grâce, nous servent de mérites pour la gloire; que chacune en particulier est pour nous comme un droit acquis à cette gloire ; que les plus viles et les plus basses en apparence ont une sainteté proportionnée à cette gloire; qu'à un verre d'eau donné pour Dieu, est dû par justice et par récompense un degré de cette gloire; et qu'ainsi la vie du juste sur la terre devient un mérite continuel, dont Dieu, selon saint Paul, veut bien être dès maintenant le dépositaire, pour en être éternellement le rémunérateur. Il est vrai; mais aussi renversant la proposition, concluez de là quelle perte fait un pécheur qui vient à déchoir de l'état de grâce, puisqu'il n'est

pas moins de la foi, que hors de cet état toutes nos œuvres sont des œuvres mortes, de nul prix devant Dieu, et incapables de nous obtenir la récompense des élus de Dieu. Ce n'est pas que dans l'état du péché, quoique privés de la grâce, nous ne puissions faire des actions louables et vertueuses, des actions saintes et surnaturelles, des actions même utiles pour le salut, puisqu'au moins elles peuvent nous servir de dispositions pour nous convertir à Dieu. Mais je ne vous instruirais pas à fond de votre religion, si je ne vous avertissais que toutes ces actions, quoique saintes, quoique surnaturelles, quoique utiles, hors de l'état de grâce, ne méritent rien pour le ciel; que Dieu ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité, et qu'au lieu qu'étant consacrées par la grâce, elles nous auraient acquis des trésors de gloire; du moment qu'elles n'ont pas cet avantage, elles ne peuvent nous conduire à ce royaume que Dieu, comme juge équitable, réserve à ses amis. Or, ma douleur est de voir des chrétiens insensibles à de si importantes vérités, des chrétiens qui perdent la grâce tranquillement, qui la perdent sans chagrin et sans trouble, et qui par là ne montrent que trop leur peu de foi et même leur secrète irréligion. O homme, concluait le grand saint Léon, indigné du scandale que je déplore, et touché d'un si prodigieux aveuglement; ô homme, qui que vous soyez, reconnaissez donc aujourd'hui votre dignité, et sanctifié comme vous l'êtes, par la grâce qui vous associe à la nature divine, ne retombez pas dans votre première bassesse : *Agnosce, ô homo, dignitatem tuam; et divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire* (Leo). Mais il faut pour cela, mes chers auditeurs, que, nous appliquant l'exemple de Marie, nous apprenions ce que nous devons à la grâce : c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une vérité, chrétiens, qui ne peut être contestée, qu'après Jésus-Christ, l'exemple de Marie sa mère est l'idée la

plus excellente que nous puissions nous proposer pour la conduite de notre vie. A quoi j'ajoute en particulier, que l'usage qu'a fait Marie de la grâce de sa conception est le modèle le plus parfait que Dieu pût nous mettre devant les yeux, pour nous apprendre l'usage que nous devons faire de la grâce de notre sanctification. C'est, mes chers auditeurs, ce qui va paraître évident, par la comparaison de ces deux grâces, ou plutôt par l'opposition que je remarque entre Marie et nous, touchant la correspondance et la fidélité due à ces deux grâces. Opposition, qui d'une part nous confondra, mais qui de l'autre nous instruira, et dont il ne tiendra qu'à nous de tirer les règles les plus solides et les plus sûres d'une vie chrétienne.

Car prenez garde, s'il vous plaît, Marie, quoique exempte de toute faiblesse et confirmée en grâce dans sa conception, n'a pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde. Marie, quoique conçue avec tous les priviléges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austérité et dans les rigueurs de la pénitence. Marie, quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travailler, et sans mettre jamais de bornes à sa sainteté, elle a toujours été croissant en vertus et en mérites. Quelles conséquences pour nous qui sommes, il est vrai, soit dans le baptême, soit dans la pénitence, régénérés et justifiés par la grâce, mais par une grâce qui n'a ni la stabilité de celle de Marie, ni son intégrité, ni sa plénitude, ou plutôt, par une grâce dont les caractères sont tous différents de celle de Marie; je veux dire, par une grâce qui, toute puissante qu'elle est, se trouve exposée à nos inconstances et à nos fragilités; qui, toute sanctifiante qu'elle est, n'étant pas une grâce d'innocence, ne nous dispense pas de l'obligation de pleurer et de nous mortifier; qui, toute abondante qu'elle est, n'empêche pas qu'il ne reste encore dans nous un vide, je dis un vide de mérites que Dieu veut que nous remplissions par nos actions et par nos œuvres. Cependant, malgré la différence de ces caractères, nous nous obstinons à n'en croire que notre propre sens; et suivant des maximes et des voies contradictoirement op-

posées à celles de Marie, quoique fragiles et sujets à tous les désordres d'une nature corrompue, nous nous exposons témérairement aux plus dangereuses tentations du monde. Quoique conçus dans le péché et dans l'iniquité, nous prétendons vivre dans la mollesse et dans le plaisir. Quoique dénués de mérites et de vertus, nous arrêtons le don de Dieu, et nous retenons sa grâce dans l'oisiveté d'une vie mondaine et inutile. N'apprendrons-nous jamais à nous conduire selon les lois de cette parfaite sagesse, qui, comme parle l'Evangile, doit nous rappeler, tout pécheurs que nous sommes, à la prudence des justes ? et Dieu pouvait-il nous y engager par des raisons plus fortes et plus pressantes que celles-ci, qui sont les suites naturelles du mystère que nous célébrons ?

Marie, sanctifiée dès sa conception, n'a jamais perdu la grâce qu'elle avait reçue de Dieu; je ne m'en étonne pas. Non-seulement elle ne l'a jamais perdue, mais elle n'en a jamais terni le lustre par le moindre péché : ainsi, selon le témoignage et la décision du concile de Trente, l'a toujours cru toute l'Église : *Quemadmodum de beatâ Virgine tenet Ecclesia* (Concil. Trid.). Ce n'est point encore ce qui me surprend : mais ce que j'admire et ce qui fait le sujet de mon étonnement, c'est de voir la circonspection, l'attention, la vigilance avec laquelle Marie a conservé cette grâce qu'elle ne devait jamais perdre, et même qu'elle ne pouvait perdre, l'ayant ménagée avec autant de précaution, que si elle eût couru tous les risques; s'étant pour cela, dès sa plus tendre enfance, séparée du monde; ayant renoncé pour cela à tout commerce et à tout engagement avec le monde; ayant consacré pour cela les prémices de sa vie par un divorce solennel et éternel avec le monde; ayant vécu pour cela dans un si parfait éloignement du monde, que la vue même d'un ange la troubla, parce qu'il était transfiguré en homme. Voilà, dis-je, ce qui me jette dans l'admiration. Car enfin la grâce de la conception de Marie était à l'épreuve de la corruption du monde; c'était une grâce solide que toute l'iniquité du monde ne pouvait altérer ni ébranler; et la même théologie qui nous enseigne que la mère de Dieu ne pécha jamais, nous apprend

qu'elle était impeccable par grâce comme Jésus-Christ l'était par nature, parce qu'à l'instant même qu'elle fut conçue, Dieu la confirma et la fixa dans l'état de la sainteté. Le monde, tout perverti qu'il est, n'avait donc rien de dangereux pour elle. En quelque occasion qu'elle se fût trouvée, elle aurait donc pu marcher sûrement; et la grâce qu'elle portait dans son cœur, n'aurait pas plus été souillée de tous les désordres et de tous les scandales du monde, que le rayon du soleil de la boue qu'il éclaire et qu'il pénètre sans en contracter l'impureté. Mais c'est en cela même que la conduite de cette Reine des Vierges devient aujourd'hui notre exemple, et que son exemple, par l'énorme contrariété qui se rencontre entre elle et nous, est une conviction, seule capable de nous confondre devant Dieu : car voici, chrétiens, en quoi je la fais consister. Marie en vertu de sa conception possédait une grâce inaltérable, et, comme parlent les théologiens, inadmissible; cependant elle marcha dans l'étroite voie de la crainte du Seigneur; et nous, tout faibles que nous sommes, nous nous exposons témérairement à tous les dangers. Nous portons, comme dit l'apôtre, le trésor de la grâce dans des vases de terre, c'est-à-dire, dans des corps mortels et corruptibles, *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus* (Cor. IV); et nous ne craignons rien. Nous le portons ce riche et précieux trésor, dans un chemin glissant, parmi des ténèbres épaisses, au milieu des écueils et des précipices, poursuivis d'autant de démons qu'il y a d'ennemis de notre salut qui cherchent à nous l'enlever; et rien de tout cela ne nous rend plus attentifs et plus vigilants. Je ne sais si je m'explique assez, et je ne puis trop insister sur le parallèle. Marie, qui par la grâce de son origine, était exempte des faiblesses du péché, s'est néanmoins, par zèle et par amour de ses devoirs, éloignée des occasions du péché; et nous, à qui notre faiblesse fait souvent de ces occasions autant de péchés, nous nous y jetons présomptueusement, et nous y demeurons opiniâtrément. Marie à qui Dieu dans sa conception avait donné un préservatif infaillible contre le monde, se tient néanmoins dans une entière séparation du monde; et nous qui

savons par tant d'épreuves combien le monde est contagieux pour nous, bien loin de le fuir, nous l'aimons, nous nous y plaisons, nous nous y intriguons, nous nous y poussons; outre les engagements légitimes que nous y avons par la nécessité de notre état, nous nous en faisons tous les jours de volontaires et de criminels.

Or, c'est en quoi paraît nôtre présomption, de vouloir que Dieu fasse continuellement pour nous des miracles. Il n'en a fait qu'un pour sanctifier Marie, et nous voudrions qu'il en fît sans cesse de nouveaux pour nous conserver. Comme ces trois jeunes hommes dans la fournaise de Babylone, au milieu des flammes qu'allume partout l'esprit impur, nous voudrions qu'il nous soutînt en mille occasions où la curiosité nous porte, où la vanité nous conduit, où la passion nous attache, où nous nous trouvons contre l'ordre du ciel, et où la grâce même des anges ne serait pas en sûreté. Nous voudrions, avec une grâce aussi peu stable que la nôtre, être aussi forts et avoir les mêmes droits que Marie avec la grâce saine et entière de sa conception; et ce que Marie n'a pas osé dans l'état de cette grâce privilégiée, nous l'osons dans le triste état où le péché nous a réduits. Mais abus, chrétiens; le prétendre ainsi, c'est nous aveugler et nous tromper nous-mêmes. Si cela était, les saints auraient pris, pour ne pas risquer la grâce de leur innocence, des mesures bien peu nécessaires. En vain l'Esprit de Dieu qui les gouvernait, leur aurait-il inspiré tant de haine pour le monde; et en vain ce même esprit nous proposerait-il la sainteté de Marie comme une sainteté exemplaire, puisque, sans nous séparer du monde et sans le combattre, il nous serait aisé, au milieu du monde même, de nous maintenir dans la grâce. Non, non, il n'en va pas de la sorte. La grâce qui nous rend amis et enfants de Dieu, est une grâce que nous pouvons perdre, et par conséquent nous devons veiller avec soin sur cette grâce, prêts à exposer tout le reste pour elle, parce qu'elle est la vie de notre âme, et déterminés à ne l'exposer jamais, parce qu'en la perdant nous perdons tout. Elle nous est enviée par le démon, et c'est ce qui nous doit rendre

plus circonspects. De puissants ennemis l'attaquent dans nous, et c'est à nous de nous en défendre, et puisqu'il a plu au Seigneur de nous soumettre à cette nécessité d'avoir toujours les armes à la main, il faut de cette nécessité, quelque gênante qu'elle puisse être, nous faire un mérite et une vertu. Cela nous obligera à opérer notre salut avec crainte et avec tremblement; ainsi le prétendait saint Paul, il faudra renoncer à un certain monde : heureux si par là nous assurons le talent que Dieu nous a confié. On ne nous dit pas qu'il faille renoncer à tous les engagements du monde; car il y en a qui sont d'un devoir indispensable, et ceux-là n'ont rien d'incompatible avec la grâce : mais on nous dit qu'il faut renoncer à ceux qui n'ont point d'autre fondement que la passion, que le plaisir, que la sensualité, parce que la grâce, toute sanctifiante qu'elle est, ne peut subsister avec eux. On ne nous oblige pas à fuir le monde en général, mais on nous oblige à fuir un monde particulier qui nous pervertit, et qui nous pervertira toujours, parce que c'est un monde où règne le péché; un monde d'où la charité est bannie; un monde dont la médisance fait presque tous les entretiens; un monde où le libertinage passe non-seulement pour agréable, mais pour honnête; un monde dont nous ne sortons jamais qu'avec des consciences, ou troublées de remords, ou chargées de crimes; un monde au torrent duquel nous sentons bien que nous ne pouvons résister.

Voilà l'essentielle et importante vérité que nous prêche Marie par son exemple : et c'est à vous, âmes fidèles dont elle a honoré le sexe, de vous l'appliquer personnellement; car l'exemple de Marie est fait pour vous, et quand saint Ambroise parlait aux femmes chrétiennes de son siècle, c'était la règle qu'il leur proposait. Considérez Marie, leur disait-il; il n'y a rien dans sa conduite qui ne vous instruise. Voyez avec quelle réserve et avec quelle modestie elle reçut la visite d'un ange, et vous apprendrez comment vous devez traiter avec des hommes pécheurs. C'était un ange, mais sous une figure humaine; et voilà pourquoi elle prétendit avoir raison, et même obligation de se troubler. C'é-

tait le ministre de Dieu, l'ambassadeur de Dieu; mais elle savait qu'une épouse de Dieu doit se défier des serviteurs de Dieu même. Elle était confirmée en grâce, et le Seigneur était avec elle : mais il n'était avec elle, reprend saint Ambroise, que parce qu'elle ne pouvait être sans peine avec tout autre qu'avec lui; et elle n'était confirmée en grâce que parce qu'elle était confirmée dans la défiance d'elle-même. Voilà le modèle et le grand modèle sur lequel Dieu vous jugera, mais sur lequel j'aime bien mieux que vous vous jugiez dès aujourd'hui vous-mêmes. Par là, je dis par votre conformité à ce modèle et par le soin que vous aurez d'imiter cet exemple, votre conduite sera telle que la veut saint Paul, irrépréhensible et sans tache. Par là, votre réputation dont vous êtes responsables à Dieu et aux hommes se trouvera à couvert de la médisance. Par là, vous serez au-dessus de la censure, et le monde même vous respectera. Par là cesseront tant d'imprudences malheureuses qui font le scandale de votre vie; tant de libertés que le monde même, tout corrompu qu'il est, ne vous permet ni ne vous pardonne pas; tant de conversations dont la licence n'aboutit qu'à l'iniquité. Par là, les bienséances les plus exactes et les plus sévères vous deviendront dans la pratique aussi douces qu'elles vous semblaient importunes et fatigantes. Par là votre régularité confondra le libertinage, et votre piété sera une piété solide : car qu'est-ce que votre piété sans cette régularité, sinon un fantôme que Dieu réprouve, et dont les hommes font le sujet de leurs railleries? En un mot, vous réglant sur l'exemple de Marie, vous sanctifierez le christianisme dans vos personnes; car je vous l'ai déjà dit plus d'une fois, mesdames, et j'ose encore ici vous le redire, c'est de vous et presque uniquement de vous que dépendent le bon ordre et la sanctification du christianisme. J'en appelle là-dessus à vos propres connaissances; et, pour vous convaincre de cette vérité, je ne veux point d'autres témoins que vous-mêmes.

Cependant Marie n'ayant jamais perdu, ni même souillé par le moindre péché la grâce de sa conception, selon les lois communes ne devait-elle pas être exempte des rigueurs

de la pénitence? Tel était sans doute le privilége de son état; mais prétendit-elle en jouir? non, mes chers auditeurs : Mère d'un Fils qui, sans avoir connu le péché, venait au monde pour être la victime publique du péché, elle voulut avoir part à son sacrifice : Mère d'un Dieu qui, étant l'innocence même, venait par sa mort faire pénitence pour nous, elle se fit un devoir et un mérite d'entrer dans ses sentiments : elle ressentit comme lui les péchés des hommes, elle les pleura; et la douleur qu'elle en conçut, selon l'oracle de Siméon, fut comme une épée qui perça son âme et qui déchira son cœur. Quoique sainte et remplie de grâce, elle passa ses jours dans la pénitence la plus austère, et c'est ce que nous avons de la peine à comprendre. Mais ce que je comprends encore moins, c'est que des pécheurs, et des pécheurs chargés de crimes, par une conduite directement opposée, veuillent goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre désordre. Déchus de la grâce de l'innocence, nous en voulons avoir tous les avantages; conçus dans le péché, nous n'en voulons pas subir les châtiments, ni prendre les remèdes. Les avantages de l'innocence sont le repos, la tranquillité, le plaisir, la joie, je dis une joie pure, sans disgrâce et sans amertume. Or n'est-ce pas là ce que nous cherchons avec tant d'empressement et tant de passion; et à nous entendre parler, à nous voir agir, ne dirait-on pas que nous y avons droit? Au contraire, l'assujettissement, le travail, l'humiliation, la souffrance, les larmes, selon l'apôtre, sont le juste paiement et la solde du péché : *Stipendia peccati* (Rom. VI). Mais qu'avons-nous plus en horreur? de quoi cherchons-nous plus à nous préserver? et nous prêcher une telle morale, n'est-ce pas, à ce qu'il paraît, nous offenser? La pénitence, disent les conciles, est comme le supplément et comme le recouvrement de la grâce de l'innocence; et, malgré la perte de notre innocence, nous ne voulons point de pénitence. Si Dieu nous la fait faire par lui-même, nous en murmurons : si cette pénitence se trouve attachée à nos conditions, nous nous la rendons inutile; d'une pénitence salutaire qu'elle pouvait être, nous nous en faisons une pénitence forcée; et voilà, mes chers

auditeurs, votre malheureux état. Car où voit-on plus de sujets et plus de matière de pénitence qu'à la cour? et en même temps où voit-on dans la pratique moins de pénitence chrétienne qu'à la cour? Là où le péché abonde, c'est là, par un renversement bien déplorable, que je trouve moins la vraie pénitence, et que règne avec plus d'empire l'orgueil de l'esprit, la mollesse des sens et l'amour de soi-même.

Enfin, par une dernière opposition entre Marie et nous, quoique la grâce de sa conception fût une grâce surabondante, et presque sans mesure, Marie néanmoins n'en est pas demeurée là; mais toute son application, tandis qu'elle vécut, fut d'augmenter cette grâce, croissant tous les jours de mérite en mérite, de sainteté en sainteté; et nous en qui la grâce même laisse un si grand vide, nous n'avons nul zèle pour le remplir; nous nous contentons de ce que nous sommes : pour un homme du monde, dit-on, pour un courtisan, il n'en faut pas davantage. Et qui sommes-nous pour borner ainsi la grâce de notre Dieu? *Qui estis vos* (Judith IV)? Si Dieu veut se servir de nous, et s'il demande de nous plus de perfection, pourquoi ne lui obéirons-nous pas? et pourquoi faudra-t-il que sa main et sa miséricorde soient raccourcies par notre infidélité? Ah! chrétiens, la consistance dans la grâce n'est que pour la gloire. Dans cette vie, ou il faut croître, ou il faut déchoir : c'est ce que saint Paul enseignait aux premiers fidèles : Croissez, mes frères, leur disait-il, dans la science en Dieu; croissez dans son amour et dans sa grâce; croissez, dans la foi et dans toutes les vertus; sans cela vous êtes dans la voie de perdition. Or pour croître de la sorte, il faut agir; et c'est ce qu'a fait Marie. Sans laisser jamais la grâce oisive, elle l'a rendue agissante, fervente, appliquée à de continuelles pratiques de piété et de charité. Mais quelles bonnes œuvres pratiquez-vous, et à quels devoirs de charité envers les pauvres vous adonnez-vous? S'il y a pour vous un moyen sûr et infaillible de persévérer dans la grâce au milieu du monde où vous vivez, c'est celui-là. Car au lieu que saint Bernard vous déclare et avec raison que, quoi que vous fassiez, vous ne conserve-

rez jamais l'humilité dans le luxe, la chasteté dans les délices, la piété dans les intrigues et dans les vaines occupations du siècle; je vous dis pour votre consolation, qu'en donnant vos soins aux pauvres de Jésus-Christ et en vous employant pour eux, vous corrigerez votre délicatesse par la vue de leurs misères, votre vanité par les services que vous leur rendrez, votre froideur et votre indévotion par la sainteté de cet exercice; et qu'ainsi malgré les périls même de votre état, mettant cette grâce en œuvre, et la faisant agir pour Dieu, vous la sauverez pour vous-mêmes. Et de quoi nous sert-il, mes chers auditeurs, de posséder cette grâce si précieuse, et de n'en faire aucun usage?

C'est donc ainsi que Marie a honoré la grâce, et que nous devons l'honorer. Quand Tertullien parla de la défiance salutaire que nous devons avoir de nous-mêmes pour nous préserver du péché, il dit un beau mot, savoir, que la crainte de l'homme est alors un respect et un honneur que l'homme, en vue de sa faiblesse et par esprit de religion, rend humblement à Dieu, *Timor hominis honor Dei* (TERTULL.) : parce qu'en effet rien n'est plus honorable à Dieu que cette circonspection de l'homme, et cette attention non-seulement à ne point offenser son Dieu, mais à ne courir pas même volontairement le moindre risque de perdre la grâce. Et le même Tertullien expliquant davantage sa pensée, dans l'exemple de certains pécheurs, qui, sortis de leurs désordres et des occasions malheureuses où ils étaient engagés, y renoncent pour jamais et de bonne foi : semblables à ceux qui, s'étant sauvés d'un naufrage, disent un éternel adieu à la mer; il ajoute que ces pécheurs honorent le bienfait de Dieu et la grâce de leur conversion, par le souvenir efficace du danger qu'ils ont couru : *Et beneficium Dei, salutem suam scilicet, memoriâ periculi honorant* (TERTULL.). Faisons encore plus, comme Marie. Ne nous contentons pas d'honorer la grâce en la conservant, mais honorons-la en lui laissant toute son action, honorons-la en lui faisant prendre tous les jours de nouveaux accroissements, et en lui disposant pour cela nos cœurs.

C'est dans cette sainte résolution, ô glorieuse Mère de mon Dieu, que nous vous présentons nos vœux, et que touché d'un zèle particulier, comme prédicateur de l'Évangile, j'ose vous présenter les miens, non-seulement pour attirer sur tous mes auditeurs les effets de votre protection, mais afin que Dieu par votre intercession toute-puissante sanctifie l'auguste mariage qui fait maintenant le sujet de notre joie[1]. C'est votre ouvrage, Sire; et par l'intérêt que l'Église et la religion, aussi bien que l'État, y doivent prendre, le devoir de mon ministère m'oblige ici à vous en féliciter. Le jeune prince que vous éleviez, et que la Providence a destiné pour être dans la suite des temps assis sur le trône, formé par vous, était déjà le prodige de son âge et l'admiration de la cour. Dans la pemière fleur de ses années, capable de juger de tout, intelligent, savant, pénétrant, plein d'une solide raison, et ce qui est encore plus, d'une solide religion, aimant le bien, ayant en horreur l'injustice et l'impiété, né avec des inclinations toutes royales, équitable, humain, généreux : ce prince était déjà parvenu à être, non plus l'espérance, mais la consolation de votre majesté. Il lui fallait une princesse digne de lui. Votre majesté l'a trouvée. Nous la voyons, et j'ai l'honneur d'être le premier qui, dans le haut rang où elle nous paraît aujourd'hui, lui annonce les vérités du salut. Il me suffirait pour faire en deux mots l'éloge de cette princesse, de dire que votre majesté l'a préférée à toutes les princesses de l'Europe; et que toute jeune qu'elle est, elle a su gagner votre estime. Mais il n'est pas ici question de faire l'éloge de la princesse, il s'agit de rendre grâce à Dieu de nous l'avoir donnée, et de lui faire connaître à elle-même les desseins de Dieu sur elle. Elle nous a apporté la paix, et par là sa personne nous doit être chère. Mais nous nous en promettons encore quelque chose de plus important. On admire en elle des qualités qui la rendent parfaite selon le monde; on est charmé de ses manières, de la vivacité de son esprit, de la maturité de son jugement, de

[1] Le père Bourdaloue fit ce compliment au roi, deux jours après le mariage de monseigneur le duc de Bourgogne.

cette science du monde si avancée, de ce talent qu'elle a de savoir plaire à qui elle doit plaire : mais pour moi qui ne doit avoir égard qu'à ce qui la rend parfaite selon Dieu, je bénis le ciel de nous avoir donné dans sa personne une princesse chrétienne. Une princesse, qui, instruite de la religion qu'elle professe, fera son capital de la pratiquer ; qui, occupée de ses devoirs, n'aura rien, Sire, plus à cœur que de seconder le zèle de votre majesté, que de se conformer en toutes choses à ses intentions, que de mériter les bonnes grâces de monseigneur, que d'édifier le prince son époux, que de servir de modèle à toutes les princesses de la cour, que de leur inspirer par sa conduite l'amour de la vraie piété, que de leur en donner le goût. Une princesse, qui, s'élevant au-dessus de la vanité, emploiera le discernement et les lumières dont Dieu l'a pourvue, à démêler la vérité d'avec le mensonge, à éloigner de soi la flatterie, à se préserver de l'erreur, à ne pas donner dans le piége des passions d'autrui, à être en garde contre l'intrigue, à ne se pas laisser séduire par la médisance, à bannir le libertinage de sa maison, à en exterminer le vice, à y maintenir la probité, à y faire craindre et honorer Dieu. Une princesse, dont bientôt les exemples seront plus puissants que toutes mes paroles, pour établir dans cette cour le règne des vertus; et qui marchant sur les pas de ces grandes reines et de ces vertueuses princesses dont la mémoire toute récente est encore parmi nous en bénédiction, sera comme elles la protectrice déclarée des intérêts de Dieu, la mère des pauvres, le refuge et l'asile des malheureux. Voilà, plus que son rang, ce qui me la rend vénérable, et ce qui me fait dire comme le serviteur d'Abraham, lorsque, voyant pour la première fois l'épouse du fils de son maître, il s'écria dans un transport d'admiration et d'action de grâce : *Ipsa est mulier quam præparavit Dominus filio domini mei* (Genes. XIV). Oui, la voici celle que Dieu, par son aimable providence, a choisie pour être l'épouse du fils de monseigneur, *filio domini mei*. Ces paroles d'Éliézer furent une espèce de prédiction, qui s'accomplit dans la suite par l'abondance des grâces que Dieu répandit sur la maison d'Abraham et sur le mariage d'Isaac.

Faites, ô mon Dieu, que ces mêmes paroles, appliquées à notre invincible monarque et à son auguste famille, soient suivies des mêmes effets; et puisque vous êtes l'auteur de cette glorieuse alliance qui vient de mettre le comble à notre bonheur, versez sur les deux royales personnes qu'elle a unies d'un lien si sacré, vos plus singulières faveurs; non-seulement par les propriétés temporelles dont ils méritent d'être comblés, mais encore plus abondamment par les grâces du salut qui seront pour l'un et pour l'autre le principe d'une éternité bienheureuse, que je leur souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON

SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt : Nos autem prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam ; ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis, Christum Dei virtutem, et Dei sapientiam.

Les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse; pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un sujet de scandale aux Juifs, et qui paraît une folie aux Gentils; mais qui est la force de Dieu, et la sagesse de Dieu, à ceux qui sont appelés, soit d'entre les Gentils, soit d'entre les Juifs.

1 Corint. I.

Sire,

Si jamais les prédicateurs pouvaient avec quelque sujet apparent rougir de leur ministère, ne serait-ce pas en ce jour où ils se voient obligés de publier les humiliations étonnantes du Dieu qu'ils annoncent, les outrages qu'il a reçus, les faiblesses

qu'il a ressenties, ses langueurs, ses souffrances, sa passion, sa mort? Cependant, disait le grand apôtre, malgré les ignominies de la croix, je ne rougirai jamais de l'Évangile de mon Sauveur; et la raison qu'il en apporte est aussi surprenante, et même encore plus surprenante que le sentiment qu'il en avait : c'est que je sais, ajoutait-il, que l'Évangile de la croix est la vertu de Dieu pour tous ceux qui sont éclairés des lumières de la foi: *Non erubesco Evangelium ; virtus enim Dei est omni credenti* (Rom. I). Non-seulement saint Paul n'en rougissait point, mais il s'en glorifiait; car, à Dieu ne plaise, mes frères, écrivait-il aux Galates, que je fasse jamais consister ma gloire dans aucune autre chose que dans la croix de Jésus-Christ : *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi* (Gal. VI). Bien loin que la croix lui donnât de la confusion dans l'exercice de son ministère, il prétendait que, pour soutenir son ministère avec honneur, le plus infaillible moyen était de prêcher la croix de l'Homme-Dieu, et qu'en effet il n'y avait rien dans tout l'Évangile de plus grand, de plus merveilleux, de plus propre même à satisfaire des esprits raisonnables et sensés, que ce profond et adorable mystère ; car voilà le sens littéral de ce passage tout divin que j'ai choisi pour mon texte : *Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt* (1 Cor. I). Les Juifs incrédules demandent qu'on leur fasse voir des miracles, les Grecs vains et superbes se piquent de chercher la sagesse; les uns et les autres s'obstinent à ne vouloir croire en Jésus-Christ qu'à ces deux conditions; et moi, dit l'apôtre, pour confondre également l'incrédulité des uns et la vanité des autres, je me contente de leur prêcher Jésus-Christ même crucifié; pourquoi? parce que c'est par excellence le miracle de la force de Dieu, et tout ensemble le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu ; miracle de la force de Dieu, qui seul doit tenir lieu aux Juifs de tout autre miracle : *Christum crucifixum Dei virtutem* ; chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu, qui seul est plus que suffisant pour soumettre les Gentils au joug de la foi, et pour les faire renoncer à toute la sagesse mondaine : *Christum crucifixum Dei sapientiam.*

Admirable idée que concevait le docteur des nations, se

représentant toujours la passion du Sauveur des hommes, comme un mystère de puissance et de sagesse. Or c'est à cette idée, chrétiens, que je m'attache, parce qu'elle m'a paru d'une part plus propre à vous édifier, et de l'autre plus digne de Jésus-Christ, dont j'ai à vous faire aujourd'hui l'éloge funèbre. Car il ne s'agit pas ici de pleurer la mort de cet Homme-Dieu; nos larmes, si nous avons à les répandre, doivent être réservées pour un autre usage; et nous ne pouvons ignorer quel est cet usage que nous en devons faire, après que Jesus-Christ lui-même nous l'a si positivement et si distinctement marqué, lorsque, allant au Calvaire, il dit aux filles de Jérusalem : ne pleurez point sur moi, mais sur vous; il ne s'agit pas, dis-je, de pleurer sa mort, mais il s'agit de la méditer, il s'agit d'en approfondir le mystère, il s'agit d'y reconnaître le dessein de Dieu; il s'agit d'y trouver l'établissement et l'affermissement de notre foi, et c'est, avec la grâce de mon Dieu, ce que j'entreprends. On vous a cent fois touchés et attendris par le récit douloureux de la passion de Jésus-Christ, et je veux moi vous instruire; les discours pathétiques et affectueux que l'on vous a faits, ont souvent ému vos entrailles, mais peut-être d'une compassion stérile, ou tout au plus d'une componction passagère, qui n'a pas été jusqu'au changement de vos mœurs : mon dessein est de convaincre votre raison, et de vous dire quelque chose encore de plus solide, qui désormais serve de fond à tous les sentiments de piété que ce mystère peut inspirer. En deux mots, mes chers auditeurs, qui vont partager cet entretien, vous n'avez peut-être jusqu'à présent considéré la mort du Sauveur que comme le mystère de son humilité et de sa faiblesse; et moi je vais vous montrer que c'est dans ce mystère qu'il a fait paraître toute l'étendue de sa puissance; ce sera la première partie. Le monde jusqu'à présent n'a regardé ce mystère que comme une folie; et moi je vais vous faire voir que c'est dans ce mystère que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse : ce sera la seconde partie.

Donnez-moi, Seigneur, pour traiter dignement un si grand sujet, ce zèle dont fut rempli votre apôtre quand vous le

choisîtes pour porter votre nom aux rois, et pour leur faire révérer dans l'humiliation même de votre mort, la divinité de votre personne. Je ne parle pas ici, comme saint Paul, à des Juifs ni à des Gentils; je parle à des chrétiens de profession, mais parmi lesquels on voit tous les jours des faibles dans la foi, qui, pleins des maximes du siècle, et consultant trop la prudence humaine, ne laissent pas, quoique chrétiens, d'être quelquefois troublés et même tentés sur l'incontestable vérité de leur religion, quand on leur représente le Dieu qu'ils adorent, comblé d'opprobres et expirant sur une croix : or, c'est pour cela que je dois les fortifier, en leur faisant connaître le don de Dieu caché dans le mystère de votre mort, et en relevant dans leur idée vos faiblesses apparentes. Soutenez-moi donc, ô mon Dieu; mais au même temps donnez à mes auditeurs cette docilité avec laquelle ils doivent entendre votre parole, pour être non-seulement persuadés, mais convertis et sanctifiés : je vous la demande, Seigneur, cette grâce, et je l'obtiendrai, par les mérites de votre croix même; car je n'envisage aujourd'hui que votre croix, notre unique espérance, et je vais lui rendre d'abord l'hommage et le culte que lui rend solennellement toute l'Église en lui disant : *O Crux, ave.*

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'un Dieu, comme Dieu, agisse en maître et en souverain, qu'il ait créé d'une parole le ciel et la terre, qu'il fasse des prodiges dans l'univers, et que rien ne résiste à sa puissance, c'est une chose, chrétiens, si naturelle pour lui, que ce n'est presque pas un sujet d'admiration pour nous; mais qu'un Dieu souffre, qu'un Dieu expire dans les tourments, qu'un Dieu, comme parle l'Écriture, goûte la mort, lui qui possède seul l'immortalité, c'est ce que ni les anges, ni les hommes ne comprendront jamais. Je puis donc bien m'écrier avec le prophète : *Obstupescite, cœli :* ô cieux! soyez-en saisis d'étonnement; car voici ce qui passe toutes

nos vues, et ce qui demande toute la soumission et toute l'obéissance de notre foi; mais aussi est-ce dans ce grand mystère que notre foi a triomphé du monde : *Et hæc est victoria quâ vicit mundum, fides nostra.* Il est vrai, chrétiens, Jésus-Christ a souffert, il est mort; mais en vous parlant de sa mort et de ses souffrances, je ne crains pas d'avancer une proposition que vous traiteriez de paradoxe, si les paroles de mon texte ne vous avaient disposés à l'écouter avec respect, et je prétends que Jésus-Christ a souffert, et qu'il est mort en Dieu; c'est-à-dire, d'une manière qui ne pouvait convenir qu'à un Dieu, d'une manière tellement propre de Dieu, que saint Paul, sans autre raison, a cru pouvoir dire aux Juifs et aux Gentils : oui, mes frères, ce crucifié que nous vous prêchons, cet homme dont la mort vous scandalise, ce Christ qui vous parut au calvaire frappé de la main de Dieu et réduit dans la dernière faiblesse, est la vertu de Dieu même : ce que vous méprisez en lui, c'est ce qui nous donne de la vénération pour lui; il est notre Dieu, et nous n'en voulons point d'autre marque ni d'autre preuve que sa croix. Voilà le précis de la théologie de saint Paul, que vous n'avez peut-être jamais bien comprise et que j'entreprends de vous développer. Entrons, chrétiens, dans le sens de ces divines paroles : *Christum crucifixum Dei virtutem*, et tirons-en tout le fruit qu'elles doivent produire dans nos âmes pour notre édification.

Je dis que Jésus-Christ est mort d'une manière qui ne pouvait convenir qu'à un Homme-Dieu; la seule exposition des choses va vous en convaincre. En effet, un homme qui meurt après avoir prédit lui-même clairement et expressément toutes les circonstances de sa mort; un homme qui meurt en faisant actuellement des miracles, et les plus grands miracles, pour montrer qu'il n'y a rien que de surhumain et de divin dans sa mort; un homme dont la mort bien considérée est elle-même le plus grand de tous les miracles, puisque bien loin de mourir par défaillance, comme le reste des hommes, il meurt au contraire par un effort de sa toute-puissance; mais ce qui surpasse tout le reste,

un homme qui par l'infamie de sa mort parvient à la plus haute gloire, et qui, expirant sur la croix, triomphe par sa croix même du prince du monde, dompte par sa croix l'orgueil du monde, érige sa croix sur les ruines de l'idolâtrie et de l'infidélité du monde; n'est-ce pas un homme qui meurt en Dieu, ou si vous voulez, en Homme-Dieu? Et voilà sur quoi s'est fondé l'apôtre, en disant que cet homme mort sur la croix était, non pas le ministre de la vertu de Dieu, mais la vertu même de Dieu incarnée : *Christum crucifixum Dei virtutem.* Ne séparons point ces quatre preuves, et vous avouerez qu'il n'y a point d'esprit raisonnable, ni même d'esprit opiniâtre, qui n'en doive être touché. Venons au détail.

Non, chrétiens, il n'appartient qu'à un Dieu de pénétrer dans l'avenir jusqu'à l'avoir absolument dans sa puissance, et jusqu'à pouvoir dire infailliblement et en maître : cela sera, quoique la chose dépende d'une infinité de causes libres qui y doivent concourir; il n'appartient qu'à un Dieu de connaître distinctement et par soi-même le fond des cœurs et d'en révéler les plus intimes secrets; les intentions les plus cachées, jusqu'à savoir mieux ce qui est, ou ce qui sera dans la pensée et dans la volonté de l'homme, que l'homme même : or, c'est ce qu'a fait Jésus-Christ à l'égard de sa passion et de sa mort; je m'explique. A l'entendre parler de sa passion, longtemps après sa passion même, et sans que les Juifs eussent encore formé nul dessein contre lui, on dirait qu'il en parle comme d'un événement déjà arrivé, et dont il raconte l'histoire, tant il est exact à en marquer jusqu'aux moindres circonstances; et à le voir, le jour de sa mort, subir les différents supplices qu'il endure, on croirait que les bourreaux qui le tourmentent sont moins les exécuteurs des jugements rendus contre sa personne, que de ses prédictions. Enfin, disait-il à ses apôtres, pour les préparer à ce douloureux mystère, nous allons à Jérusalem, et tout ce qui a été dit du Fils de l'homme va s'accomplir, car ce Fils de l'homme (c'était la qualité qu'il se donnait), ce Fils de l'homme que vous voyez, et qui

vous parle, sera livré aux Gentils; il sera outragé, insulté, fouetté, crucifié; on lui crachera au visage, il mourra dans l'opprobre, et il ressuscitera le troisième jour. Prenez garde, chrétiens, à la réflexion que fait ici saint Chrysostome. Il y avait déjà des siècles entiers que les prophètes, qui furent dans l'ancienne loi les précurseurs du Messie, avaient publié toutes ces particularités : comme l'obstacle principal qui devait un jour détourner les esprits mondains de croire en Jésus-Christ, était le prétendu scandale que leur causerait l'ignominie de sa mort, Dieu, par une singulière providence, avait révélé aux prophètes que la mort, quoique ignominieuse, de ce Messie, serait dans la plénitude des temps le souverain remède du péché, la réparation solennelle du péché, l'excellent moyen du salut et de la rédemption du monde, afin que la prophétie, témoignage invincible de la divinité, rendît les ignominies mêmes de cette mort, non-seulement vénérables, mais adorables, et que les hommes dans cette vue, bien loin de s'en scandaliser, fussent persuadés qu'il n'y avait rien dans la passion du Sauveur qui ne fût au-dessus de l'homme; car voilà, dit saint Chrysostome, quel était le dessein de Dieu, lorsque dans l'Ancien Testament il faisait parler Isaïe des souffrances de Jésus-Christ avec autant de certitude, et dans des termes aussi précis que les Évangélistes en ont ensuite parlé dans le Nouveau. Mais ce dessein de Dieu était encore bien plus sensible, et la preuve beaucoup plus convaincante et plus touchante dans la prédiction immédiate qu'en faisait Jésus-Christ lui-même; car c'est moi, disait-il à ses disciples en les entretenant de sa mort prochaine, c'est moi qui suis cet homme de douleurs annoncé par Isaïe; c'est moi qui vais remplir jusqu'à un point tout ce qui en est écrit; nous voici arrivés au terme de la consommation des choses, et vous en allez être les spectateurs et les témoins; mais il m'importe que dès maintenant vous en soyez avertis, afin que dans la suite vous n'en soyez pas troublés.

Aussi tout ce que cet adorable Sauveur leur avait marqué des livres de Moïse et des prophètes, comme se rapportant à

lui, s'exécuta-t-il bientôt après et à la lettre, dans la sanglante catastrophe de sa passion et de sa mort. Ce fut en conséquence et en vertu de ces divines prophéties, dont il était personnellement le sujet, que les Juifs, au lieu de le juger selon leur loi, puisqu'il était Juif, le livrèrent à Pilate qui était Gentil; que les soldats, contre toutes les formes de la justice, ajoutant à ce que portait l'arrêt de sa condamnation, l'insulte et l'inhumanité, lui crachèrent au visage et le meurtrirent de soufflets; que jusqu'aux moindres circonstances, du prix auquel il devait être vendu, de l'emploi qu'on devait faire de cet argent, du partage de ses habits et de sa robe jetée au sort, du fiel qu'on lui présenta, les Écritures qu'il s'était lui-même appliquées, furent, à ce qu'il semble, la règle de tout ce que ses ennemis attentèrent contre lui, comme s'il n'eût souffert que pour justifier ces oracles prononcés tant de siècles avant qu'il eût paru au monde: *Ut adimplerentur scripturæ: impleretur sermo quem dixerat* (MATTH. XXVI; JOAN. XIII); argument si solide et si fort, qu'il n'en fallut pas davantage pour la conversion de ce fameux Eunuque, trésorier de la reine d'Ethiopie, dont il est parlé au livre des Actes, et à qui saint Philippe Diacre expliqua la merveille que je vous prêche. Toutes ces prophéties, et bien d'autres, littéralement et ponctuellement vérifiées dans la passion de Jésus-Christ, l'obligèrent à reconnaître ce Messie promis de Dieu et envoyé dans la plénitude des temps. Nous, mes chers auditeurs, nous, revêtus du caractère de chrétiens, en serions-nous moins touchés? et ce qui a suffi pour convaincre un homme que la lumière de l'Évangile n'avait point encore éclairé, serait-il trop faible pour nous confirmer dans la foi que nous professons? Je dis le même du secret des cœurs, dont Jésus-Christ, dans sa passion, fit bien voir qu'il était le maître: il prédit à ses apôtres qu'un d'entre eux le trahirait, et Judas y pensait actuellement et le trahit; il prédit à saint Pierre qu'il le renoncerait, et saint Pierre le renonça en effet; il lui prédit que, malgré sa chute, sa foi ne manquerait point, et la foi de saint Pierre n'a point manqué; il lui prédit qu'après sa conversion il affermirait ses frères,

et sa conversion dans la suite les affermit tous; il prédit à Madeleine que l'action qu'elle venait de faire, en répandant sur sa tête un parfum précieux, serait louée et prêchée dans tout le monde, et dans tout le monde on en parle encore aujourd'hui; il prédit à Jérusalem, en pleurant sur elle, qu'elle serait détruite et ruinée de fond en comble, et Jérusalem fut affligée, pillée, renversée par les Romains, sans qu'il en restât pierre sur pierre. Cette science des choses futures et des secrets les plus impénétrables, n'était-elle pas évidemment la science d'un Dieu : *Scrutans corda et renes Deus* (Ps. VII)? et un homme qui mourrait de la sorte, révélant et manifestant ce qui n'était ni ne pouvait être connu que de Dieu, n'avait-il pas la toute-puissance et toute la vertu de Dieu même? *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Mais ce que j'ajoute doit faire encore plus d'impression sur vous : il meurt cet homme-Dieu, faisant des miracles; et quels miracles? Ah! chrétiens, y en eut-il jamais et jamais y en aura-t-il de plus éclatants? tout mourant qu'il est, il fait trembler la terre, il ouvre les sépulcres, il ressuscite, les morts, il déchire le voile du temple, il obscurcit le soleil; prodiges aussi surprenants qu'inouïs, prodiges dont les soldats furent tellement émus qu'ils s'en retournèrent convertis; mais au reste, remarque saint Augustin, convertis par l'efficace du même sang qu'ils avaient répandu : *Ipso redempti sanguine quem fuderunt* (Aug.). Que dire-je, que saint Matthieu n'ait pas rapporté en termes exprès? *Viso terræ motu et his quæ fiebant, timuerunt valdè. dicentes : Verè filius Dei erat iste* (Matth. XXVII). Je sais qu'il s'est trouvé jusque dans le christianisme, des impies plus ennemis de Jésus-Christ que les Juifs et les païens mêmes, qui n'ont point eu honte de contester la vérité de ces miracles, prétendant qu'ils pouvaient être supposés; que, par un dessein formé, les évangélistes avaient pu s'accorder entre eux pour les publier à la gloire de leur maître. Mais c'est ici que l'impiété, pour me servir du terme de l'Écriture, se confond elle-même, et qu'en s'élevant contre Dieu, elle fait paraître autant d'ignorance que de malignité; car, sans examiner

combien ce doute est téméraire, puisqu'il n'a point d'autre fondement que la prévention et l'esprit du libertinage, il faudrait montrer, dit saint Augustin, quel intérêt auraient eu les évangélistes à publier ces miracles de Jésus-Christ, s'ils eussent été persuadés que c'étaient de faux miracles. N'est-il pas évident que tout le fruit qu'ils en devaient attendre et qui leur en revint, fut la haine publique, les persécutions, les fers, les tourments les plus cruels ? Bien loin de croire qu'ils eussent pris plaisir à inventer et à débiter ces miracles, dont ils auraient connu la fausseté, il faudrait plutôt s'étonner que, les ayant même connus pour vrais, ils eussent eu assez de force pour en rendre, aux dépens de leur propre vie, le témoignage qu'ils en ont rendu. De plus, poursuit saint Augustin, le style seul dont les évangélistes ont écrit l'histoire de Jésus-Christ et de sa passion, leur simplicité, leur naïveté, ne marquant ni indignation contre les Juifs, ni compassion pour leur maître, parlant de lui, comme en auraient parlé les hommes du monde les plus indifférents et moins intéressés dans sa cause, racontant ses faiblesses dans le jardin ; ses dégoûts, ses ennuis, ses frayeurs, le sanglant affront qu'ils ont à essuyer dans le palais d'Hérode, et le mépris que ce prince lui témoigna, les traitements indignes qu'on lui fit chez Anne, chez Caïphe, chez Pilate, et les racontant avec plus d'exactitude et plus au long que ses miracles mêmes ; cette sincérité, dis-je, fait bien voir qu'ils n'écrivaient pas en hommes passionnés et prévenus, mais en témoins fidèles et irréprochables de la vérité, dont ils furent les martyrs jusqu'à l'effusion de leur sang. Ce n'est pas tout ; car si ces miracles étaient supposés, les Juifs à qui il importait tant de découvrir l'imposture, et qui ne manquaient pas alors d'écrivains célèbres, n'eussent-ils pas pris soin d'en détromper le monde ? ne se fussent-ils pas inscrits contre ? et c'est néanmoins ce qu'ils n'ont jamais fait et ce qu'ils ne font pas même encore, puisque leurs propres auteurs, et Josèphe entre les autres, les démentiraient. Cette éclipse universelle arrivée contre le cours de la nature, eut quelque chose de si prodigieux et de si remarquable, que Tertullien, deux siècles après, en parlait encore aux païens, magistrats de Rome, comme

d'un fait dont ils conservaient la tradition dans leurs archives : *Cùm mundi casum relatum habetis in archivis vestris* (Tertull.). Ce fait même qu'on regardait comme un fait constant et avéré surprit tellement Denis l'Aréopagite, ce sage de la gentilité, maïs devenu un des plus fermes appuis et des plus grands ornements de notre religion, que tout éloigné qu'il était de la Judée, et plus encore de la connaissance de nos mystères, il en fut frappé, jusqu'à reconnaître lui-même que ces ténèbres avaient été pour lui comme une source de lumière, ou l'avaient au moins disposé à recevoir avec soumission les vérités de la foi et les divines instructions de saint Paul. Que dirai-je de ce fameux criminel crucifié avec Jésus-Christ, et tout à coup converti par ce même Sauveur? ce changement si subit, qui d'un scélérat fit un vaisseau d'élection et de miséricorde, pouvait-il être l'effet d'une persuasion humaine? et ne partait-il pas visiblement d'un principe surnaturel et divin? si Jésus-Christ n'eût agi en Dieu, eût-il pu, mourant sur la croix, se faire connaître à ce malheureux et confesser sa divinité? et ce miracle de la grâce ne sert-il pas encore à confirmer tous les prodiges de la nature, dont le ciel et la terre, comme de concert, honorèrent ce Dieu agonisant et expirant?

Mais, me direz-vous, les pharisiens, malgré ces miracles, ne laissèrent pas de persister dans leur incrédulité. J'en conviens, mes chers auditeurs; mais sans entrer sur ce point dans la profondeur et dans l'abîme des jugements de Dieu, toujours justes et saints, quoique terribles et redoutables, vous savez quelle fut l'envie des pharisiens contre Jésus-Christ, et vous n'ignorez pas ce que peut une telle passion pour aveugler les esprits et pour endurcir les cœurs. Quelque inconcevable qu'ait été l'obstination des pharisiens, peut-être encore aujourd'hui trouverait-on dans le monde, et dans le monde chrétien, des hommes aussi incrédules, s'ils voyaient leurs ennemis faire des miracles, et qui plutôt attribueraient ces miracles à l'enfer, comme les pharisiens attribuaient ceux du Sauveur du monde au prince des ténèbres, que de renoncer à leurs préjugés et à leur haine.

Quoi qu'il en soit, reprend saint Chrysostome, c'est par là même que commença la réprobation des pharisiens, et ce mystère de la prédestination et de la réprobation divine parut en ce que les mêmes miracles qui convertirent les soldats et une grande foule de peuple, ne servirent qu'à rendre les pharisiens plus indociles et plus opiniâtres. Mais c'est encore à cette différence que nous devons reconnaître dans Jésus-Christ mourant la toute-puissante vertu dont nous parlons; car, comme raisonne saint Chrysostome, mourir en suivant les uns et en réprouvant les autres, en éclairant les aveugles qui vivaient dans les ténèbres de l'infidélité, et en aveuglant les plus éclairés qui abusaient de leurs lumières, convertissant ceux-là par miséricorde, et laissant périr ceux-ci par justice, n'était-ce pas faire éclater jusque dans sa mort les glorieux et même les plus essentiels attributs de Dieu ?

Il n'y eut qu'un miracle que Jésus-Christ ne voulut pas faire dans sa passion; c'était de se sauver lui-même comme lui proposaient ses ennemis, l'assurant qu'ils croiraient en lui s'il descendait de la croix : *Si rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credemus ei* (MATTH. XXVII). Mais pourquoi ne fit-il pas ce miracle? on en voit aisément la raison, dit saint Augustin, et c'est que ce seul miracle eût détruit tous les autres et arrêté le grand ouvrage qu'il avait entrepris, et à quoi tous les autres miracles se rapportaient comme à leur fin : savoir, l'ouvrage de la rédemption des hommes qui devait être consommé sur la croix : d'ailleurs, ses ennemis, préoccupés de leur passion, auraient aussi peu déféré à ce miracle qu'à celui de la résurrection de Lazare; car si l'évidence du fait qui les obligea de convenir que Lazare, mort et enseveli depuis quatre jours, était incontestablement ressuscité, au lieu de les déterminer à croire en Jésus-Christ, leur fit prendre la résolution de le perdre, parce que ce n'était plus la raison, mais la passion qui présidait à leurs conseils, peut-on juger que le voyant descendre de la croix ils eussent été de meilleure foi et plus disposés à lui rendre la gloire qui lui était due? Mais, sans

m'arrêter aux pharisiens, répondez-moi, mes chers auditeurs, et dites-moi : Jésus-Christ, dans la conjoncture où je le considère, pouvant, comme il est indubitable, se sauver lui-même, et ne le voulant pas, n'a-t-il pas fait quelque chose de plus grand et plus au-dessus de l'homme que s'il l'eût en effet voulu? Miracle pour miracle (appliquez-vous à ceci, que vous n'avez peut-être jamais bien pénétré, et qui me paraît plus édifiant), miracle pour miracle, la douceur avec laquelle il permet aux soldats de se saisir de sa personne après les avoir renversés par terre en se présentant seulement à eux, et leur disant cette parole : C'est moi, *ego sum;* la réprimande qu'il fait à saint Pierre sur l'indiscrétion de son zèle, le blâmant d'avoir tiré l'épée contre un domestique du grand prêtre, lui faisant entendre qu'il n'avait qu'à prier son père, et que son père lui enverrait des légions d'anges qui combattraient pour sa défense; et afin de le convaincre qu'il ne parlait pas en vain, guérissant actuellement par un miracle le serviteur que Pierre avait blessé; ce silence si admirable et si constamment soutenu devant ses juges, surtout devant Pilate qui, convaincu de son innocence, ne l'interrogeait que pour avoir lieu de l'absoudre; ce refus de contenter la curiosité d'Hérode, dont il lui était si facile de s'attirer la protection; cet abandonnement de sa propre cause, et par conséquent de sa vie; cette tranquillité et cette paix, au milieu des insultes les plus outrageantes; cette détermination à supporter tout sans en demander justice, sans prendre personne à partie, sans former la moindre plainte; cette charité héroïque qui lui fit excuser en mourant ses persécuteurs; tout cela, je dis tous ces miracles de patience dans un homme d'ailleurs d'une conduite irréprochable et pleine de sagesse, n'était-il pas plus miraculeux que s'il eût pensé à se tirer des mains de ses bourreaux, et qu'il se fût détaché de la croix? *Christum crucifixum Dei virtutem* (1 Cor. I).

Il n'est donc mort que parce qu'il l'a voulu, et même encore de la manière qu'il l'a voulu; ce qui n'appartient, dit saint Augustin, qu'à un Homme-Dieu, et ce qui marque

dans la mort même la souveraineté et l'indépendance de Dieu. Or, voilà, chrétiens, sur quoi j'ai fondé cette autre proposition, que la mort de Jésus-Christ, considérée en elle-même, avait été non-seulement un miracle, mais le plus singulier de tous les miracles; pourquoi? parce qu'au lieu que les autres hommes meurent par faiblesse, meurent par violence, meurent par nécessité, il est mort, je ne dis pas précisément par choix et par une disposition libre de sa volonté, mais par un effet de son absolue puissance. En sorte que jamais il n'a fait, comme Fils de Dieu et comme Dieu, un plus grand effort de cette puissance absolue que dans le moment où il consentit que son âme bienheureuse fût séparée de son corps, et les théologiens en apportent deux raisons; comprenez-les premièrement, disent-ils, parce que Jésus-Christ ayant été exempt de tout péché et absolument impeccable, il devait être et il était naturellement immortel; d'où il s'ensuit que son corps et son âme, unis hypostatiquement à la divinité, ne pouvaient être séparés sans un miracle. Il fallut donc que Jésus-Christ, pour faire cette séparation, forçât, pour ainsi dire, toutes les lois de la providence ordinaire, et qu'il usât de tout le pouvoir que Dieu lui avait donné, pour détruire cette belle vie qui, quoique humaine, était toutefois la vie d'un Dieu. Secondement, parce que Jésus-Christ, en vertu de son sacerdoce, étant par excellence le souverain pontife de la loi nouvelle, il n'y avait que lui qui pût ni qui dût offrir à Dieu le sacrifice de la rédemption du monde, et immoler la victime qui y était destinée. Or, cette victime, c'était son corps; nul autre que lui ne devait donc l'immoler ce corps, nul autre que lui n'avait le pouvoir pour cela nécessaire, les bourreaux qui le crucifiaient étaient bien les ministres de la justice de Dieu; mais ils n'étaient pas les prêtres qui devaient sacrifier cette hostie à Dieu : il fallait un pontife qui fût saint, qui fût innocent, qui fût revêtu d'un caractère particulier. Or, ce caractère ne pouvait convenir qu'à Jésus-Christ, d'où saint Augustin concluait que Jésus-Christ, par l'effet le plus merveilleux, avait été tout ensemble et le prêtre

et l'hostie de son sacrifice : *Idem sacerdos et hostia* (Aug.).

Ce fut donc lui-même qui se sacrifia, lui-même qui exerça sur sa propre personne cette fonction de prêtre et de pontife, lui-même qui détruisit, au moins pour quelques jours, cet adorable composé d'un corps souffrant et d'une âme glorieuse, en un mot lui-même qui se fit mourir ; car ce ne furent point les bourreaux qui lui ôtèrent la vie, mais il la quitta de lui-même : *Nemo tollit animam meam à me, sed ego pono eam à meipso.* Il est mort sur la croix, dit saint Augustin ; mais, à parler proprement et dans la rigueur, il n'est pas mort par le supplice de la croix ; et pour vous le faire comprendre, il est certain, par le témoignage même des Juifs, que le supplice de la croix, ou plutôt que ce qui faisait mourir les criminels condamnés à la croix, n'était pas simplement d'y être attachés, mais d'y être rompus vifs. Or, selon la prophétie, Jésus-Christ avait déjà rendu le dernier soupir lorsqu'on voulut lui briser les os ; d'où vient que Pilate s'étonna qu'il fût sitôt mort : *Pilatus autem mirabatur si jam obiisset* (Marc XV) : et ce qui montre qu'il n'était point mort par défaillance de la nature, c'est qu'en expirant il poussa un grand cri vers le ciel : *Jesus autem emissâ voce magnâ expiravit* (Ibid.) : chose si extrordinaire, qu'au rapport de l'évangéliste le centenier qui l'observait de près, et qui le vit expirer de la sorte, protesta hautement qu'il était Dieu et vrai Fils de Dieu : *Videns autem centurio qui ex adverso stabat, quia sic clamans expirasset, ait : Verè Filius Dei erat iste.* Si ce centenier eût été un disciple du Sauveur et qu'il eût ainsi raisonné, peut-être son raisonnement et son témoignage pourraient-ils être suspects ; mais c'est un infidèle, c'est un païen, qui de la manière dont il voit mourir Jésus-Christ, conclut, sans hésiter, qu'il meurt par miracle, et qui de ce miracle tire immédiatement la conséquence qu'il est donc vraiment le Fils de Dieu : *Videns quia sic expirasset, ait : Verè Filius Dei erat iste.* En faut-il davantage pour justifier la parole de l'apôtre : *Christum crucifixum Dei virtutem ?*

Il est vrai que ce Sauveur mourant a eu ses langueurs et ses faiblesses, et je pourrais répondre d'abord avec Isaïe que

les langueurs et les faiblesses qu'il fit paraître dans sa mort n'étaient pas les siennes, mais les nôtres, et que le prodige est qu'il ait porté seul les faiblesses et les langueurs de tous les hommes : *Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit* (ISAIE LIII). Mais parce que cette pensée, quoique solide, serait peut-être encore trop spirituelle pour ces esprits mondains et incrédules, je réponds autrement avec saint Chrysostome, et je dis : oui, ce Sauveur mourant a eu ses faiblesses; mais le prodige est que ses faiblesses même, que ses langueurs même, que ses défaillances même aient été dans le cours de sa passion comme autant de miracles; car, s'il sue en priant dans le jardin, c'est d'une sueur de sang et si abondante que la terre en est baignée; si, quelques moments après sa mort, on lui perce le côté, par un autre effet également miraculeux, il en sort du sang et de l'eau; et celui qui le rapporte assure qu'il l'a vu et qu'il en doit être cru : *Et qui vidit testimonium perhibuit* (JOAN. XIX). On dirait qu'il ne souffre et qu'il ne meurt que pour faire éclater dans sa personne la vertu de Dieu : *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Concluons par une dernière preuve, mais essentielle, c'est de voir un homme que l'ignominie de sa mort, que la confusion, l'opprobre, l'humiliation infinie de sa mort, élève à toute la gloire que peut prétendre un Dieu; tellement qu'à son seul nom, et en vue de sa croix, les plus hautes puissances du monde fléchissent les genoux et se prosternent pour lui faire hommage de leur grandeur : *Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis; propter quod et Deus exaltavit illum, ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium et infernorum* (PHIL. II).

Voilà ce que Dieu révélait à saint Paul, dans un temps (remarque bien importante), dans un temps où tout semblait s'opposer à l'accomplissement de cette prédiction, dans un temps où, selon toutes les vues de la prudence humaine, cette prédiction devait passer pour chimérique, dans un temps où le nom de Jésus-Christ était en horreur. Toutefois ce qu'avait dit l'apôtre est

arrivé ; ce qui fut pour les chrétiens de ce temps-là un point de foi, a cessé en quelque façon de l'être pour nous, puisque nous sommes témoins de la chose, et qu'il ne faut pas captiver nos esprits pour la croire. Les puissances de la terre fléchissent maintenant les genoux devant ce crucifié ; les princes et les plus grands de nos princes, sont les premiers à nous en donner l'exemple ; et il n'a tenu qu'à nous, les voyant en ce saint jour au pied de l'autel adorer Jésus-Christ sur la croix, de nous consoler et de nous dire à nous-mêmes : Voilà ce que m'avait prédit saint Paul, et ce que du temps de saint Paul j'aurais rejeté comme un songe, c'est ce que je vois et de quoi je ne puis douter. Or un homme, mes chers auditeurs, dont la croix, selon la belle expression de saint Augustin, a passé du lieu infâme des supplices sur le front des monarques et des empereurs : *A locis suppliciorum ad frontes imperatorum* (Augustr.) ; un homme qui, sans autre secours, sans autres armes, par la vertu seule de la croix, a vaincu l'idolâtrie, a triomphé de la superstition, a détruit le culte des faux dieux, a conquis tout l'univers, au lieu que les plus grands rois de l'univers ont besoin, pour les moindres conquêtes, de tant de secours ; un homme qui, comme le chante l'Eglise, a trouvé le moyen de régner par où les autres cessent de vivre, c'est-à-dire par le bois qui fut l'instrument de sa mort : *Quia Dominus regnavit à ligno* ; et ce qui est encore plus merveilleux, un homme qui pendant sa vie avait expressément marqué que tout cela s'accomplirait, et que du moment qu'il serait élevé de la terre, il attirerait tout à lui, voulant, comme l'observe l'évangéliste, signifier par là de quel genre de mort il devait mourir : *Et si ego exaltatus fuero à terra, omnia traham ad meipsum ; hoc autem dicebat, significans quâ morte esset moriturus* (Joan. XII) ; un tel homme n'est-il pas plus qu'homme ? n'est-il pas homme et Dieu tout ensemble? quelle vertu la croix où nous le contemplons n'a-t-elle pas eue pour le faire adorer des peuples ? combien d'apôtres de son Évangile, combien d'imitateurs de ses vertus, combien d'âmes saintes dévouées à son culte, combien de disciples zélés pour sa gloire : disons mieux,

combien de nations, combien de royaumes, combien d'empires n'a-t-il pas attirés à lui, par le charme secret, mais tout-puissant de cette croix? *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Ah! mes frères, les Pharisiens voyaient les miracles de ce Dieu crucifié, et ils ne se convertissaient pas, c'est ce que nous avons peine à comprendre. Mais ce qui se passe dans nous est-il moins incompréhensible? Car nous voyons actuellement un miracle de la mort de Jésus-Christ, encore plus grand, un miracle subsistant, un miracle avéré et incontestable, je veux dire le triomphe de sa croix; le monde converti, le monde devenu chrétien, le monde sanctifié par sa croix: *Et ego si exaltatus fuerro à terra, omnia traham ad meipsum.* Nous le voyons, et notre foi, malgré ce miracle, est toujours languissante et chancelante. Voilà ce que nous devons pleurer, et ce qui nous doit faire trembler. Mais pour profiter de ce mystère, au-lieu de trembler et de pleurer par le sentiment d'une dévotion passagère et superficielle, tremblons et pleurons dans l'esprit d'une salutaire componction. Jésus-Christ mourant a fait des miracles; il faut qu'il en fasse encore un qui doit être le couronnement de tous les autres, et c'est le miracle de notre conversion : il a fait fendre les pierres, il a ouvert les tombeaux, il a déchiré le voile du temple; il faut que la vue de sa croix fasse fendre nos cœurs, peut-être plus durs que les pierres : il faut qu'elle ouvre nos consciences, peut-être jusqu'à présent fermées comme des tombeaux; il faut qu'elle déchire notre chair, cette chair de péché, par les saintes rigueurs de la pénitence; car pourquoi ce Dieu mourant ne nous convertira-t-il pas, puisqu'il a bien converti les auteurs de sa mort? et quand nous convertira-t-il, si ce n'est en ce grand jour où son sang coule avec abondance pour notre salut et notre sanctification.

Pécheurs qui m'écoutez, voilà ce qui doit vous remplir de confiance, tandis que vous êtes pécheurs, vous êtes en qualité de pécheurs les ennemis de Jésus-Christ, vous êtes ses persécuteurs ; le dirai-je? mais puisque c'est après saint

Paul, pourquoi ne le dirais-je pas? vous êtes même ses bourreaux; car autant de fois qu'il vous arrive de succomber à la tentation et de commettre le péché, vous crucifiez tout de nouveau ce Sauveur dans vous-mêmes. Mais souvenez-vous que le sang de cet Homme-Dieu a eu le pouvoir d'effacer le péché même des Juifs qui l'ont répandu : *Christi sanguis sic effusus est ut ipsum peccatum potuerit delere quo fusus est* (Aug.). C'est en cela, dit saint Augustin, qu'a paru la vertu toute divine de la Rédemption de Jésus-Christ, c'est en cela qu'il a paru Sauveur. De ses ennemis il a fait des prédestinés, de ses persécuteurs il a fait des saints; tout pécheurs que vous êtes, quel droit n'avez-vous donc pas de prétendre à ses miséricordes? Approchez du trône de sa grâce, qui est sa croix; mais approchez-en avec des cœurs contrits et humiliés, avec des cœurs soumis et purifiés de la corruption du monde, avec des cœurs dociles et susceptibles de toutes les impressions de l'esprit céleste. Car tel est le miracle que ce Dieu Sauveur veut, par la vertu de sa croix, opérer aujourd'hui dans vous : votre retour à Dieu, et un retour parfait après de si longs égarements, votre pénitence, et une pénitence exemplaire après tant de désordres et de scandales, la profession que vous ferez, et une profession haute et publique de vivre en chrétiens après avoir vécu en libertins, voilà le miracle qui prouvera que Jésus-Christ crucifié est lui-même personnellement la force et la vertu de Dieu. Ah ! Seigneur, serais-je assez heureux pour obtenir que ce miracle s'accomplît visiblement dans mes auditeurs, comme il s'accomplit en effet dans les soldats qui furent présents à votre mort, et dont plusieurs s'attachèrent à vous comme à l'auteur de leur salut? donnerez-vous pour cela, Seigneur, à ma parole assez de bénédiction, et puis-je espérer qu'entre ceux qui m'écoutent, il y en aura d'aussi touchés que le centenier, c'est-à-dire qui sortiront de cette prédication, non-seulement baignés de larmes, mais commençant à glorifier Dieu par leurs œuvres; non-seulement persuadés, mais sanctifiés et pénétrés des sentiments chrétiens que cette première vérité a dû leur imprimer? Que le Juif infidèle se scandalise de la croix;

Jésus-Christ mourant est la puissance et la force de Dieu incarné : *Christum crucifixum Dei virtutem :* vous l'avez vu. Que le Gentil s'en moque, et qu'il traite la croix de folie ; Jésus-Christ mourant est la sagesse de Dieu même : *Christum crucifixum Dei sapientiam ;* vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quelque juste, quelque saint, quelque irrépréhensible que soit Dieu dans toutes ses vues et dans toute sa conduite, il ne faut pas s'étonner que l'homme, par un effet de son ignorance et de son orgueil, ait souvent entrepris de censurer les œuvres du Seigneur, et qu'il soit assez téméraire pour s'en scandaliser ; les pensées de l'homme et celles de Dieu, comme dit l'Écriture, aussi opposées qu'elles le sont depuis le péché, ce scandale était d'une suite en quelque sorte nécessaire ; ce qui doit plus nous surprendre, c'est que par un aveuglement extrême, l'homme se soit scandalisé contre Dieu des bontés même de Dieu, des prodiges même de l'amour de Dieu, de l'abondance même et de l'excès des miséricordes de Dieu. Car voilà, chrétiens, l'affreux désordre que déplorait saint Grégoire, pape, dans ces excellentes paroles de l'homélie sixième sur les Évangiles : *Inde homo adversùs Salvatorem scandalum sumpsit, unde ei magis debitor esse debuit* (Gregor.) : voilà le désordre où tomba l'hérésiarque Marcion, lorsque, sous prétexte d'un faux zèle pour le Fils de Dieu, il ne voulut pas croire, nique ce Fils de Dieu eût vraiment souffert sur la croix, ni qu'il y fût vraiment mort ; comme si la croix et la mort eussent été absolument indignes de la majesté et de la sainteté d'un Dieu. Erreur contre laquelle Dieu suscita Tertullien, qui la combattit hautement, et qui devint par là le défenseur des souffrances et de la passion de Jésus-Christ ; erreur, qui, malgré l'établissement du christianisme, n'est peut-être encore aujourd'hui que trop commune, et contre laquelle il est de mon devoir d'employer ici toute la force de la parole de Dieu. Renouvelez,

s'il vous plaît, toute votre attention. Le mystère d'un Dieu crucifié paraît aux mondains aussi bien qu'aux Gentils une folie, *Gentibus stultitiam :* et saint Paul prétend, au contraire, qu'à l'égard des prédestinés et des élus, c'est par excellence le mystère de la sagesse de Dieu : *Ipsis autem vocatis Christum crucifixum, Dei sapientiam.* Or, voyons qui des deux en a mieux jugé, ou l'apôtre, ou le mondain : l'apôtre, après en avoir été instruit d'une manière toute miraculeuse par le Sauveur même; le mondain qui n'en sait et qui n'en connaît que ce que la chair et le sang lui en ont révélé. Voyons si dans ce mystère de la croix si élevé, à ce qu'il semble, au-dessus de notre raison, il y a quelque chose en effet qui blesse notre raison : car aujourd'hui Dieu veut bien même ne pas rejeter le jugement de notre raison; et pourvu que notre raison ne soit ni prévenue ni opiniâtre, il ne refuse pas de l'admettre dans le conseil de la sagesse, et de lui répondre sur les difficultés qu'elle peut former.

De qui s'agissait-il, chrétiens, dans le grand mystère que nous célébrons ? De deux choses, dit saint Léon pape, également difficiles et nécessaires : de satisfaire Dieu offensé et déshonoré par le péché de l'homme, et de réformer l'homme perverti et corrompu : voilà pourquoi Jésus-Christ était envoyé, et à quoi se terminait la mission qu'il avait reçue. Or, je vous demande, pour parvenir à ces deux fins, pouvait-il, tout Dieu qu'il est, prendre un moyen plus puissant, plus efficace, plus infaillible que la croix? et nous-mêmes avec toute notre prétendue raison, en pouvons-nous imaginer un autre où les proportions fussent, je ne dis pas plus exactement, mais aussi exactement gardées? Allons au Calvaire et, témoins de ce qui s'y passe, étudions notre religion, dont voici tout ensemble la hauteur et la profondeur, que saint Paul souhaitait tant de pouvoir comprendre : *Sublimitas et profundum* (Ephes. III). Il fallait satisfaire à Dieu, et nul autre ne le pouvait qu'un Homme-Dieu ; c'est de quoi la raison même est obligée de convenir. Qu'a fait cet Homme-Dieu ? Ah ! chrétiens, que n'a-t-il pas fait ? dans la vue d'acquitter nos dettes, quel soin n'a-t-il pas eu de

choisir ce qui pouvait uniquement et souverainement remplir la mesure des satisfactions que Dieu attendait et qu'il avait droit d'attendre ? en quoi consistait l'offense de Dieu ? en ce que l'homme s'oubliant lui-même avait affecté d'être semblable à Dieu : *Eritis sicut dii.* Et moi, dit l'Homme-Dieu, moi non-seulement semblable à Dieu, mais égal et consubstantiel à Dieu par un oubli de moi-même bien différent, je m'abaisserai au-dessous de tous les hommes, je deviendrai l'opprobre des hommes, je serai un ver de terre et non pas un homme : car c'est en propres termes ce que le prophète lui fait dire sur la croix : *Ego autem sum vermis et non homo* (Ps. XXI). Concevons-nous et pouvons-nous concevoir une réparation plus authentique ? L'homme, en se révoltant contre Dieu, avait secoué le joug de l'obéissance et violé le commandement de son souverain ; et moi, dit l'Homme-Dieu, tout indépendant que je suis par moi-même, je me réduirai dans la plus pénible et la plus humiliante sujétion, je me ferai obéissant : *Factus obediens* (Philip. II), et obéissant jusqu'à mourir, *usque ad mortem*, et jusqu'à mourir sur la croix, *mortem autem crucis* : non-seulement j'obéirai à Dieu, mais aux hommes, mais aux plus criminels, mais aux plus vicieux, mais aux plus sacriléges de tous les hommes, qui sont mes persécuteurs et mes bourreaux ; non-seulement j'obéirai aux arrêts du ciel toujours équitables et sages, mais à ceux de la terre, pleins d'injustice et de cruauté ; non-seulement j'obéirai à des puissances qui n'ont nulle autorité légitime sur moi, mais à des puissances liguées contre moi, à des puissances qui m'oppriment ; et par cet assujettissement volontaire, j'abolirai le crime de l'homme rebelle à la loi de son Créateur. C'est pour cela même, dit saint Bernard, qu'il ne voulut point descendre de la croix, ayant mieux aimé, remarque ce père, laisser les Juifs dans leur incrédulité, que de les convaincre par un miracle de sa propre volonté, et préférant d'accomplir l'ordre de son Père et d'obéir, plutôt que de les convertir et de les sauver en n'obéissant pas. L'homme, par une intempérance criminelle, en goûtant du fruit de

l'arbre; avait accordé à ses sens un plaisir défendu : et moi, dit l'Homme-Dieu, qui pourrais ne me rien refuser des délices de la vie, je me présenterai à mon Père comme un homme de douleurs, comme une victime de la pénitence, comme un agneau destiné au sacrifice le plus sanglant. Car ce fut dans sa sainte passion, qu'animé d'un zèle ardent pour la gloire et les intérêts de Dieu, il conçut ce dessein, et qu'il l'exécuta : *Hostiam et oblationem noluisti, corpus, autem aptasti mihi ; holocautomata pro peccato non tibi placuerunt; tunc dixi : ecce venio* (Heb. X). Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu, dit-il, dans le secret de son cœur, au moment qu'il fut crucifié, comme il l'avait dit, selon le témoignage de saint Paul, en entrant dans le monde (remarquez ces paroles, chrétiens, qui expriment si bien le fond et l'intérieur de ce mystère), vous n'avez pas voulu d'oblation ni d'hostie, mais vous m'avez formé un corps : les sacrifices des animaux ont cessé de vous agréer; c'est pourquoi j'ai dit : me voici, je viens, je m'immole : paroles vénérables qui, selon la lettre même, doivent être entendues de ce qui se fit au Calvaire, puisque c'est là que Jésus-Christ, en qualité de grand-prêtre, termina les sacrifices de l'ancienne loi par la consommation du sacrifice de la loi de grâce; là que la croix lui servant d'autel, il présenta solennellement sa personne divine; là qu'il offrait, non plus le sang des boucs et des taureaux, mais son propre sang; et pour parler en des termes plus simples et plus précis, là qu'il se mit en état de satisfaire à Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même. Or, c'est ce que j'appelle l'ouvrage de la sagesse d'un Dieu.

Ce n'est pas encore assez, car j'ajoute que ce Sauveur des hommes nous a fait parfaitement comprendre ce qui de soi-même était incompréhensible, et ce que nous aurions sans lui éternellement ignoré; et quoi? ce que c'est que Dieu, ce que c'est que le péché, ce que c'est que le salut; trois choses auxquelles se doit rapporter toute la sagesse de l'homme, et dont la connaissance et pour vous et pour moi était

essentiellement attachée au mystère de Jésus-Christ mourant sur la croix. Qu'est-ce que Dieu? un être pour la gloire duquel il a fallu qu'il y eût un Homme-Dieu humilié et anéanti jusqu'à la croix. Voilà l'idée que je m'en forme aujourd'hui, tout le reste ne me fait point suffisamment connaître Dieu, tout ce que j'en découvre dans la nature, tout ce que m'en dit la théologie, tout ce que les Écritures m'en apprennent, tout ce que la lumière de gloire m'en révélera, ce ne sont proprement que des ombres; c'est au calvaire, où la foi, comme dans un plein jour, me fait paraître ce Dieu aussi grand qu'il est, parce que j'y vois un Homme-Dieu immolé pour reconnaître ce qu'il est, et Dieu lui-même, l'oserai-je dire, n'a point d'idée plus sublime de la divinité de son être, que de mériter d'être glorifié par la croix d'un Homme-Dieu : je dis plus, que de ne pouvoir être autrement satisfait que par la croix d'un Homme-Dieu. Qu'est-ce que le péché? un mal pour l'expiation duquel il a fallu qu'un Homme-Dieu se fît anathème et devînt un sujet de malédiction : *Factus pro nobis maledictum* (Galat. III) : voilà ce que le mystère de la croix me prêche. Je ne concevais pas comment le péché pouvait attirer sur nous des châtiments si terribles, et m'érigeant en censeur des arrêts de Dieu, je lui demandais raison de cette affreuse éternité de peines que la justice prépare aux âmes réprouvées dans l'enfer. Mais mon ignorance venait de n'avoir pas bien considéré le mystère de Jésus-Christ mourant; car la mort d'un Dieu, ordonnée comme un moyen nécessaire pour l'abolition du péché, me fait comprendre plus que je ne veux, quelle proportion il y a entre le péché, qui est l'offense de Dieu, et l'éternité malheureuse, qui est la peine de la créature. Supposé l'un, je ne trouve plus de difficulté dans l'autre; et convaincu par le raisonnement de Jésus-Christ même : *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet* (Luc. XXIII), si le fils et l'innocent est ainsi traité, que sera-ce de l'esclave et du coupable? je ne m'étonne plus de la rigueur des jugements de Dieu, ni de l'excès de ses vengeances, mais je m'étonne de mon propre étonne-

ment. Qu'est-ce que le salut de l'homme? un bien qui seul a coûté la vie à un Dieu, et pour lequel un Homme-Dieu n'a point cru trop donner ni être prodigue que de se sacrifier soi-même : voilà la grande leçon que me fait ce divin maître expirant sur la croix. Je comptais ce salut pour rien, je le négligeais, je l'exposais, je le risquais; un vain intérêt, un faux honneur, un moment de plaisir, et du plus infâme plaisir, me le faisait abandonner; mais approche, me dit par la voix de son sang ce Dieu crucifié, approche, et aux dépens de ce que je souffre, instruis-toi du mérite de ton âme : tu t'estimes toi-même, mais tu ne t'estimes pas encore assez : contemple-toi bien dans moi, tu verras ce que tu es, et ce que tu vaux : c'est par moi que tu dois te mesurer, car je suis ton prix, et ce salut à quoi tu renonces en tant de rencontres, n'est rien moins que ce que je suis moi-même, puisque je me livre moi-même pour te l'assurer. C'est ainsi, dis-je, qu'il me parle : or, cela seul me suffirait pour conclure avec saint Paul, que le mystère de la croix est donc le mystère de la sagesse divine; car, comme raisonne saint Chrysostome, un mystère qui me donne de si hautes idées de Dieu, un mystère qui m'inspire une horreur infinie pour le péché, un mystère qui me fait priser mon salut préférablement à tous les autres biens passés, présents, futurs, et même possibles, de quelque côté que je le regarde, doit être pour moi un mystère de sagesse. Des sentiments si raisonnables, si élevés, si sublimes, ne peuvent partir d'un principe trompeur et faux; il n'y a que la sagesse, et que la sagesse d'un Dieu, qui puisse me les donner : et voilà pourquoi l'apôtre des Gentils, pénétré de la foi de ce mystère, faisait profession, mais une profession ouverte, de vouloir ignorer tout le reste, hors Jésus, et Jésus crucifie : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum et hunc crucifixum* (1 Cor. II) : car dans ce Jésus crucifié, il trouvait excellemment et en abrégé tout ce qu'il devait savoir, et tout ce qu'il avait intérêt de savoir, c'est-à-dire, la science éminente de Dieu, et la science salutaire de soi-même; or, avec ces deux sciences, il croyait,

et avec raison, pouvoir se passer de toute autre science : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.*

Mais approfondissons une vérité si édifiante, et développons le second motif de la mission de Jésus-Christ et de sa fonction de Sauveur. Après avoir satisfait à Dieu, il était question de réformer l'homme, qui non-seulement était tombé dans le désordre, mais dans l'extrémité et dans l'abîme de tous les désordres. Ce désordre de l'homme, dit le bien-aimé disciple saint Jean, venait de trois sources, de la concupiscence des yeux, de la concupiscence de la chair, et de l'orgueil de la vie; c'est-à-dire, d'une insatiable avidité des biens temporels, d'une recherche passionnée des honneurs du siècle, et d'un attachement excessif aux plaisirs des sens. Il s'agissait de nous guérir de ces trois grandes maladies; et voici les remèdes, que le Fils de Dieu nous a apportés du ciel, et qu'il nous présente aujourd'hui dans sa passion : le dépouillement de toutes choses et la nudité où il meurt, contre l'amour des richesses et la cupidité qui nous brûle; les abaissements prodigieux où il se réduit, contre les projets de l'ambition qui nous dévore; les austérités d'une chair virginale, ensanglantée et déchirée de coups, contre la mollesse et la sensualité qui nous corrompt; remèdes infaillibles et sûrs, remèdes qu'il ne tient qu'à nous de nous appliquer, dont il ne tient qu'à nous de profiter, et où paraissent toute la providence et toute la sagesse du médecin qui nous les a préparés. Ne nous préoccupons point, et faisons-nous une fois justice pour la faire éternellement à notre Dieu. N'est-il pas évident, mes chers auditeurs, que le mystère de la croix a une opposition essentielle à ces trois principes qui causent tous les déréglements de votre vie? n'est-il pas évident que ce seul mystère condamne toutes vos injustices, toutes vos violences, toutes vos haines, tous vos commerces scandaleux, toutes vos dissolutions, toutes vos débauches? et de là ne s'ensuit-il pas que c'est un mystère où la sagesse de Dieu a présidé? ce qui modère nos désirs, ce qui règle nos passions, ce qui confond notre orgueil, ce qui arrache de notre cœur l'amour de nous-

mêmes, en un mot, ce qui corrige tous nos vices, et ce qui nous tient dans l'ordre, peut-il n'être pas un effet de l'ordre, et par conséquent de cette suprême sagesse qui est en Dieu? Que serait-ce, disait le savant Pic de la Mirande, si les hommes d'un consentement unanime s'accordaient entre eux à vivre selon les exemples que Jésus-Christ leur a donnés, et les leçons qu'il leur a faites dans sa passion, en sorte que ce Dieu crucifié fût, dans là pratique, la règle universelle par où le monde se gouvernât? à quel degré de perfection le monde, aujourd'hui si corrompu, ne se trouverait-il pas tout à coup élevé ? cette vue que l'on aurait toujours présente et à laquelle on se fixerait, cette vue de la croix, dans quelle modestie ne contiendrait-elle pas les grands, et quelle soumission n'inspirerait-elle pas aux petits? les riches abuseraient-ils de leurs richesses ? et les pauvres se plaindraient-ils de leur pauvreté ? ceux qui souffrent se tourneraient-ils contre Dieu dans leurs souffrances? et les prétendus heureux du siècle oublieraient-ils Dieu en s'oubliant eux-mêmes dans leur prospérité ? verrait-on dans la société humaine des vengeances et des trahisons? l'esprit d'intérêt y régnerait-il? la jalousie et l'ambition y causeraient-elles des divisions et des troubles ? la bonne foi et la probité en seraient-elles bannies ? autant que les hommes sont maintenant déréglés, autant leur conduite serait-elle sage et droite, et leur vie innocente et pure.

Mais pourquoi fallait-il que Jésus-Christ, sans être sujet à nos maux, en éprouvât les remèdes dans sa personne? Ah! mes frères, répond saint Augustin, ces remèdes étant aussi amers qu'ils le sont, pouvait-il rien faire de mieux que de les éprouver dans sa personne, pour nous les adoucir et pour nous en persuader l'usage? sans cela les aurions-nous jamais pu goûter, et pour nous engager à les prendre, ne fallait-il pas l'exemple d'un Dieu? Supposons que cet Homme-Dieu au lieu de la croix eût choisi, pour nous sauver, les douceurs de la vie, quel avantage notre amour-propre, source de toute corruption, n'aurait-il pas tiré de là, et jusques à quel point ne s'en serait-il pas prévalu? aurais-je eu bonne grâce alors

de vous demander, comme je fais aujourd'hui, la mortification des sens, le crucifiement de la chair, le renoncement à vous-mêmes, l'humilité de la pénitence? m'écouteriez-vous? et cette seule idée de votre Dieu dans l'éclat des honneurs et dans le plaisir ne serait-elle pas un préjugé insurmontable contre toutes mes raisons? mais quelle force aussi cet exemple d'un Dieu mourant sur la croix ne donne-t-il pas à mon ministère et à ma parole? et avec quelle autorité ne vous dis-je pas qu'il faut que vous soyez humbles, mortifiés, détachés du monde, ce que je n'aurais dit qu'en tremblant et désespérant d'en être cru? Or, ce n'était pas une sagesse à Dieu, de fournir aux ministres de Jésus-Christ et aux prédicateurs de son Évangile de quoi vous fermer la bouche quand ils vous prêchent les devoirs les plus difficiles de votre religion, et de vous mettre dans l'impuissance de leur répondre quand ils vous reprochent l'opposition extrême que vous marquez à les pratiquer?

Mais pourquoi corriger des excès par d'autres excès? les excès de l'homme par les excès d'un Dieu? et moi je dis: quelle sagesse d'avoir corrigé des excès de malice par des excès de perfection: des excès d'iniquité par des excès de sainteté, des excès d'ingratitude par des excès d'amour? Pour retirer l'homme de l'extrémité des vices où il s'était porté, ne fallait-il pas le faire pencher vers l'extrémité des vertus contraires? aurait-il pu, dans la violence de sa passion, tenir toujours le milieu? et n'était-il pas nécessaire, pour éteindre en lui le feu de l'avarice, de l'ambition, de l'impureté, de lui faire aimer la pauvreté, l'humiliation, l'austérité; car encore une fois, pour nous sauver d'une manière parfaite, il ne suffisait pas à Jésus-Christ de nous venir dire que ces trois concupiscences nous perdaient; il fallait qu'il vînt dans un état qui nous engageât à les combattre, à les contredire, à les arracher de nos cœurs: elles ne nous perdaient qu'autant qu'elles séduisaient notre raison et qu'elles infectaient notre cœur; et si nous en eussions conservé toujours l'amour et l'estime, nous n'étions sauvés qu'à demi: il fallait donc que les vertus opposées à ces concupiscences malheureuses nous

devinssent non-seulement supportables, mais aimables, mais précieuses et vénérables. Or, pour cela, que pouvait trouver de plus merveilleux le Verbe de Dieu, que de les consacrer dans sa personne, afin, comme dit excellemment Saint Augustin, que l'humilité de l'homme eût, dans l'humilité d'un Dieu, sur quoi s'appuyer et de quoi se soutenir contre les atteintes et les insultes de l'orgueil. *Ut humilitas humana contra insultantem sibi superbiam divinæ humilitatis patrocinio fulciretur* (AUGUST.).

En voilà trop, chrétiens, je ne dis pas pour convaincre, mais pour confondre un jour notre raison dans le jugement de Dieu ; et plaise au ciel que ce jugement de Dieu où notre raison doit être convaincue de ses erreurs et confondue, ne soit pas déjà commencé pour nous; car dès aujourd'hui ce Sauveur mourant s'est mis en possession de juger le monde, et la croix a été le premier tribunal sur lequel il a paru, prononçant contre les hommes ou en faveur des hommes des arrêts de vie ou de mort. Ce n'est point un sentiment particulier que la piété m'inspire, mais une vérité que la foi m'enseigne, quand je vous dis que le jugement du monde commença au moment même que commença la passion de Jésus-Christ, puisque c'est ainsi que lui-même il s'en explique à ses apôtres : *Nunc judicium est mundi* (JOAN. XII). Ce ne sont point de vaines terreurs qu'on veut nous donner, quand on nous dit que la croix où cet Homme-Dieu fut attaché, sera produite à la fin des siècles, pour être la règle du jugement que Dieu fera de nous et de tous les hommes : *Tunc parebit signum Filii hominis* (MATTH. XXI); pensée terrible pour un mondain ! c'est la croix de Jésus-Christ qui me jugera, cette croix si ennemie de mes passions, cette croix que je n'ai honorée qu'en spéculation, et que j'ai toujours eue en horreur dans la pratique, cette croix dont je n'ai jamais fait aucun usage, et dont à mon égard j'ai anéanti tous les mérites : c'est cette croix qui me sera confrontée : *Tunc parebit signum Filii hominis ;* tout ce qui ne s'y trouvera pas conforme portera le caractère et le sceau de la réprobation. Or, quels traits de ressemblance puis-je décou-

vrir entre cette croix et mon libertinage, entre cette croix et mes folles vanités, entre cette croix et ma vie sensuelle? Ah! Seigneur, serais-je donc condamné par le plus grand de vos bienfaits et par le gage même de mon salut? et ce qui devait me réconcilier avec vous ne servira-t-il qu'à me rendre devant vous plus criminel et plus odieux? Mais au contraire, pensée consolante pour une âme fidèle et juste, c'est la croix de Jésus-Christ qui décidera de mon sort, cette croix en qui j'ai mis toute ma confiance, cette croix qui m'a fortifié et qui me fortifie encore tous les jours dans mes peines, cette croix dont je vais adorer l'image devant cet autel, mais dont je veux être moi-même une image vivante. Dieu crucifié, recevez mes hommages, agréez les sentiments de mon cœur, et faites que votre croix, après avoir été le sujet de ma vénération et plus encore l'objet de mon imitation, soit éternellement pour moi un signe de bénédiction.

SERMON

SUR LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram.

Il a été livré pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification.

Rom. IV.

Sire,

C'est sur ce témoignage de saint Paul que s'est fondé saint Bernard, quand il a dit que la résurrection du Fils de Dieu, qui est proprement le mystère de sa gloire, avait été au même temps la consommation de sa charité envers les hom-

mes, il n'en faut point d'autre preuve que les paroles de mon texte, puisqu'elles nous font connaître que c'est pour notre intérêt, pour notre salut, pour notre justification, que ce Sauveur adorable est entré en possession de sa vie glorieuse, et qu'il est ressuscité : *resurrexit propter justificationem nostram.* A en juger selon nos vues, on croirait d'abord que les choses devaient être au moins partagées, et que Jésus-Christ ayant achevé sur la croix l'ouvrage de notre rédemption, il ne devait plus penser qu'à sa propre grandeur, c'est-à-dire qu'étant mort pour nous, il devait ne ressusciter que pour lui-même. Mais non, chrétiens, son amour pour nous n'a pu consentir à ce partage : c'est un Dieu, dit saint Bernard, mais un Dieu Sauveur, qui veut nous appartenir entièrement, et dont la gloire et la béatitude ont dû par conséquent se rapporter à nous, aussi bien que ses humiliations et ses souffrances : *Totus in usus nostros extensus* (Bernard). Tandis que ses humiliations nous ont été utiles et nécessaires, il s'est humilié et anéanti : tandis que pour nous racheter il a fallu qu'il souffrît, il s'est livré aux tourments et à la mort; du moment que l'ordre de Dieu exige que son humanité soit glorifiée, il veut que nous profitions de sa gloire même : car s'il ressuscite, poursuit le même saint Bernard, c'est pour établir notre foi, pour affermir notre espérance, pour ranimer notre charité; c'est pour essusciter lui-même en nous, et pour nous rendre capables de ressusciter spirituellement avec lui; en un mot, comme il est mort pour nos péchés, il est ressuscité pour notre sanctification : *Et resurrexit propter justificationem nostram.* Voilà le mystère que nous célébrons, et dont l'Église universelle fait aujourd'hui le sujet de sa joie; mystère auguste et vénérable, sur lequel roule non-seulement toute la religion chrétienne, parce qu'il est le fondement de notre foi, mais toute la piété chrétienne, parce qu'il doit être la règle de nos mœurs : c'est ce que j'entreprends de vous montrer, après que nous aurons imploré le secours de la mère de Dieu, et que nous l'aurons félicitée de la résurrection de son fils. *Regina cœli.*

Pour entrer d'abord dans mon sujet, je présuppose ici, chrétiens, ce que la foi nous enseigne, et ce que nous devons regarder comme un point essentiel de notre religion; savoir, que Jésus-Christ en mourant nous a parfaitement justifiés, et que, pour nous remettre en grâce avec Dieu, rien n'a manqué au mérite de sa mort : mais outre ce mérite, il nous fallait, dit saint Chrysostome, un exemplaire et un modèle sur qui nous puissions nous former, et que nous eussions sans cesse devant les yeux, pour travailler nous-mêmes à l'accomplissement de ce grand ouvrage de notre justification, ou, si vous voulez, de notre conversion, à laquelle, selon l'ordre de Dieu, nous devions coopérer; et c'est à quoi le Sauveur du monde a divinement pourvu par sa résurrection glorieuse.

Vous le savez, chrétiens, et vous ne pouvez l'ignorer, puisque c'est un article de la foi même que vous professez : le péché du premier homme fut une présomption téméraire qui le porta jusqu'à s'élever au-dessus de lui-même, jusqu'à vouloir se mesurer avec Dieu, être éclairé comme Dieu, ressembler à Dieu : *Eritis sicut dii* (Gen. III) : mais vous savez aussi la sage conduite que Dieu a tenue à l'égard de l'homme, lorsque, par un secret bien surprenant de sa providence, il lui a ordonné pour remède ce qui semblait avoir été la cause de son mal, et qu'il l'a obligé à se sanctifier; par ce qu'il l'avait rendu criminel; je veux dire, lorsque ce Dieu de gloire s'incarnant et s'humiliant, s'est mis lui-même dans des états, où non-seulement il est permis à l'homme de vouloir ressembler à son Dieu, mais où son plus grand désordre est de ne le vouloir pas, et en effet de ne lui ressembler pas. Or, quel état surtout l'Écriture nous marque-t-elle où le Fils de Dieu ait prétendu que nous dussions lui être semblables, et où ce ne fût plus un crime, mais un mérite et un devoir de nous conformer à lui? l'état de sa résurrection.

Car c'est pour cela, dit expressément le grand apôtre, qu'il est ressuscité d'entre les morts, afin que sanctifiés par son exemple nous prenions une nouvelle vie : *Ut quomodo*

Christus surrexit à mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus (Rom. VI). Au reste, mes frères, ajoute saint Chrysostome, ces paroles ne sont pas une simple instruction de l'apôtre, mais un oracle du Saint-Esprit, qui nous révèle et qui nous fait comprendre le dessein de Dieu; d'où il s'ensuit que non-seulement la résurrection du Sauveur a eu d'elle-même toutes les qualités requises pour nous servir de modèle dans notre conversion, mais que Dieu a prétendu nous la proposer comme un modèle, et que c'est particulièrement dans cette vie qu'il a voulu que Jésus-Christ ressuscitât : *Ut quomodo Christus surrexit, ita et nos ambulemus;* ce qui faisait dire à Tertullien que les pécheurs convertis et réconciliés par la grâce sont des abrégés et comme des copies de la résurrection de Jésus-Christ, *Appendices resurrectionis* (Tertull.): car c'est ainsi qu'il les appelait : pourquoi ? parceque tout pécheur qui se convertit et qui change de vie, doit exprimer en soi-même, par une parfaite imitation, les caractères et les traits qui conviennent à l'humanité de Jésus-Christ dans l'état de sa résurrection. Voici donc quels ont été ces caractères; et par la comparaison que nous en allons faire, reconnaissons aujourd'hui ce que nous devons être devant Dieu. *Surrexit Dominus verè et apparuit Simoni* (Luc. XXIV) : le Seigneur est vraiment ressuscité, disaient les disciples du Sauveur, parlant de leur maître, et il s'est fait voir à Pierre. Voilà les deux règles que nous pouvons suivre, et en quoi consiste cette conformité qu'il doit y avoir entre Jésus-Christ et nous : il est vraiment ressuscité, pour nous donner l'idée d'une conversion véritable; et il a paru ressuscité, pour nous donner l'idée d'une conversion exemplaire. Il est vraiment ressuscité afin que nous nous convertissions véritablement et solidement; c'est la première partie : et il a paru ressuscité, afin que, si nous sommes convertis, nous le paraissions, pour la gloire de notre Dieu, librement et généreusement; c'est la seconde partie. L'un sans l'autre, dit saint Augustin, est défectueux, car paraître converti et ne l'être pas, c'est imposture et hypocrisie; et ne le paraître pas ou plutôt craindre de le paraître, c'est faiblesse et respect

humain : il faut donc l'être et le paraître : *Surrexit et apparuit;* l'être en esprit et en vérité, par une conversion de mœurs, qui se soutienne devant Dieu : *Surrexit verè,* le paraître avec une sainte liberté, en sorte que cette conversion soit encore, suivant l'Évangile, comme une lumière qui luise devant les hommes, *et apparuit.* Serai-je assez heureux, chrétiens, pour vous bien persuader ces deux importantes obligations ? elles feront tout le partage de ce discours; commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est saint Paul qui l'a dit, et je n'ai rien moins prétendu dans la première proposition que j'ai avancée, que d'établir un principe de religion dont il ne nous est pas permis de douter; Jésus-Christ est vraiment ressuscité, et sur ce modèle Dieu veut que nous soyons vraiment convertis; mais j'ajoute, comme la suite naturelle de ce principe, que Jésus-Christ, après être sorti du tombeau, n'a plus vécu en homme mortel, mais en homme céleste et ressuscité, et que c'est une loi pour nous qu'après notre conversion nous ne vivions plus en hommes charnels et mondains, mais d'une vie toute spirituelle et conforme au bienheureux état où se trouvaient élevés par la grâce des hommes sincèrement et solidement convertis; deux pensées auxquelles je réduis ces admirables paroles de l'épître aux Romains, dont je fais toute la preuve des vérités que je vous prêche : *Consepulti sumus cum Christo per baptismum in mortem, ut quomodo surrexit à mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (Rom. VI) : Nous sommes, mes frères, ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, pour mourir au péché, afin que, comme ce Dieu Sauveur est ressuscité par sa vertu toute-puissante, nous soyons animés du même esprit et intérieurement ressuscités, pour mener cette vie nouvelle qui est l'effet d'une véritable conversion : appliquez-vous, chrétiens, et ne perdez rien d'une instruction si nécessaire. *Surrexit Dominus verè* (Luc. XXIV) : le Seigneur est vraiment ressuscité : prin-

cipe encore une fois auquel vous et moi nous devons nous attacher d'abord, pour nous former une juste idée de la conversion du pécheur. Ne vous étonnez pas, mes chers auditeurs, que Jésus-Christ, selon le rapport des évangélistes, s'intéressât tant à prouver et à prouver par lui-même sa résurrection ; les apôtres étaient saisis de frayeur en le voyant, parcequ'ils croyaient voir un esprit : *Conturbati et conterriti existimabant se spiritum videre* (Luc XXIV) ; et il ne pouvait souffrir qu'ils demeurassent dans cette incertitude et dans ce trouble : Non, leur disait-il pour les rassurer, ce n'est point un esprit, c'est moi-même; regardez mes pieds et mes mains, touchez mes plaies, et vous apprendrez que je ne suis point un fantôme, mais un corps solide et réel. Pourquoi, demande saint Chrysostome, ce soin si exact de leur faire connaître la vérité de sa résurrection? Ah! mes frères, répond ce saint docteur, c'est qu'outre les autres raisons qu'il avait d'en user ainsi, il savait bien la loi qui nous était dès lors imposée, et l'engagement où nous devions être en qualité de pécheurs, de ressusciter à la vie de la gloire : *Ut quomodo surrexit ita, et nos in novitate vitæ ambulemus.* Or, il était à craindre que cette résurrection spirituelle de nos âmes, au lieu d'être une vérité, ne fût une pure fiction, et que passant pour des hommes convertis, nous ne fussions rien moins au dedans que ce que nous paraissions au dehors. De là vient qu'il n'omettait rien pour convaincre ses disciples qu'il n'était pas seulement ressuscité en apparence, mais en effet : voulant que cette résurrection véritable nous servît de modèle et d'exemple.

L'entendez-vous, chrétiens, et aviez-vous jamais pénétré la conséquence de cette parole, *surrexit verè ?* Voilà néanmoins à quoi elle se rapporte : à condamner tant de conversions imaginaires, qui n'ont d'une vraie conversion que l'extérieur et le masque, sans en avoir le fond et le mérite ; car permettez-moi de faire ici une réflexion toute semblable à celle que faisait saint Paul, instruisant les Corinthiens sur la résurrection des corps : *Ecce mysterium vobis dico ; omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur* (1 Cor. XIII) :

voici, mes frères, leur disait-il, un important secret que je vous déclare ; nous ressusciterons tous à la fin des siècles, mais nous ne serons pas tous changés. Il voulait par là leur faire entendre que quoique les réprouvés dussent avoir part à la résurrection future aussi bien que les élus, leurs corps n'y seraient pas transformés comme les corps des élus, ni rendus semblables au corps glorieux de Jésus-Christ : différence terrible sur laquelle insistait l'apôtre, pour donner aux fidèles une crainte salutaire du jugement de Dieu. Mais quelque terrible que doive être cette différence des réprouvés et des élus dans le jugement de Dieu, en voici une autre qui, pour être plus intérieure, n'en est pas moins fatale au pécheur, et qui, sans attendre la fin des siècles, se trouve aujourd'hui dans le christianisme selon les différentes dispositions des chrétiens de cette fête. Nous avons tous célébré la résurrection de Jésus-Christ ; mais je ne sais si nous avons tous éprouvé ce bienheureux changement que cette sainte solennité, par une grâce qui lui est propre, devait opérer dans nos âmes : en recevant l'adorable sacrement du Sauveur, nous avons tous paru spirituellement ressuscités, mais peut-être s'en faut-il bien que nous ayons tous été renouvelés, et que dans ce grand jour nous puissions tous également nous rendre ce témoignage devant Dieu, que nous ne sommes plus les mêmes hommes. Voilà le mystère, mais le redoutable mystère que je vous annonce, et sur lequel chacun de nous doit s'examiner : *Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur* (1 Cor. XIII).

Car, avouons-le de bonne foi, et puisqu'une expérience malheureuse nous force à le reconnaître, ne nous en épargnons pas la confusion. Le désordre capital qu'on ne peut assez déplorer, ni trop vous reprocher, c'est que dans cette solennité de Pâques, abusant de la pénitence, qui, selon les pères, est le sacrement de la résurrection des pécheurs, nous mentions souvent au Saint-Esprit, nous imposions au monde, et nous nous trompions nous-mêmes. Oui, mes frères, jusque dans le tribunal de la pénitence nous mentons au Saint-Esprit, en détestant de bouche ce que nous aimons de cœur, en disant

que nous renonçons au monde, et ne renonçant jamais à ce qui entretient dans nous l'amour du monde ; en donnant à Dieu des paroles que nous ne comptons pas garder, et que nous ne sommes pas en effet bien déterminés à tenir, ayant avec Dieu moins de bonne foi que nous n'en avons avec un homme, et même avec le dernier des hommes : nous en imposons au monde par je ne sais quelle fidélité à nous acquitter dans ce saint temps du devoir public de la religion par l'éclat de quelques bonnes œuvres passagères ; par une ostentation de zèle sur des points où, sans être meilleurs, on en peut avoir ; par quelques réformes dont nous nous parons et à quoi nous nous bornons, tandis que nous ne travaillons pas à vaincre nos habitudes criminelles, et à mortifier les passions qui nous dominent : nous nous trompons nous-mêmes en confondant les inspirations et les grâces de conversion avec la conversion même ; en nous figurant que nous sommes changés, parce que nous sommes touchés du désir de l'être ; et sans qu'il nous en ait coûté le moindre combat, en nous flattant d'avoir remporté de grandes victoires : et parce qu'en fait de pénitence, tout cela n'est qu'illusion et que mensonge, à tout cela l'Évangile oppose aujourd'hui cette seule règle, *surrexit verè*, il est vraiment ressuscité, et par cette règle nous donne à juger combien nous sommes éloignés des voies de Dieu, puisqu'entre notre vie nouvelle et la vie glorieuse de Jésus-Christ, il y a une opposition aussi monstrueuse que celle qui se trouve entre l'apparent et le réel, entre le vide et le solide, entre le faux et le vrai. Ah ! mes chers auditeurs, combien de fantômes de conversion, ou, pour user du terme de saint Bernard, combien de chimères de conversion ne pourrais-je pas vous produire ici, s'il m'était permis d'entrer dans le secret des cœurs et de vous en découvrir le fond ? combien de conversions purement humaines, combien de politiques, combien d'intéressées, combien de forcées, combien d'inspirées par un autre esprit que celui qui nous doit conduire quand il s'agit de retourner à Dieu ; conversions, si vous voulez, fécondes en beaux sentiments, mais stériles en effet ; magnifiques en paroles, mais pitoyables dans la pratique ; capables d'éblouir,

mais incapables de sanctifier. Combien de consciences se sont présentées devant les autels comme des sépulcres blanchis, et sous cette surface trompeuse cachent encore la pourriture et la corruption? Sont-ce là les copies vivantes de cet homme-Dieu, qui renaît du sein de la mort, pour être, comme dit saint Paul, l'aîné d'entre plusieurs frères : *Ut sit ipse primogenitus in multis fratribus?* Non, non, chrétiens, ce n'est point par là qu'on a le bonheur et la gloire de lui ressembler; il faut quelque chose de plus, et sans une conversion véritable on n'y peut prétendre. Or, qu'est-ce qu'une véritable conversion (comprenez ceci, s'il vous plaît), c'est-à-dire une conversion de cœur et sans déguisement, une conversion surnaturelle dont Dieu soit le principe, l'objet et la fin? Que ne m'est-il permis de développer ces deux articles importants dans toute leur étendue!

Conversion sincère et sans déguisement : car, dit saint Bernard, pourquoi nous contrefaire devant Dieu, qui nous ayant fait ce que nous sommes, voit mieux que nous-mêmes ce qui est en nous et ce qui n'y est pas? et pourquoi feindre devant les hommes, dont l'estime ne nous justifiera jamais, et dont l'erreur sur ce point sera même un jour notre confusion? N'est-ce pas pour cela que saint Paul représentant aux chrétiens, comme autant d'obligations, les conséquences qu'ils devaient tirer de ce mystère, en revenait toujours à cette loi : que Jésus-Christ notre agneau pascal avait été immolé pour nous, et que nous devions célébrer cette fête, non avec le vieux levain, avec ce levain de dissimulation et de malice dont peut-être nos cœurs jusqu'à présent avaient été infectés : *Non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiæ* (1 Cor. V), mais dans un esprit de sincérité et de vérité, *sed in azymis sinceritatis et veritatis ;* pourquoi? parce que le Seigneur même avait dit que cette sincérité de conversion était la condition essentielle qui devait nous donner avec Jésus-Christ ressuscité une sainte ressemblance.

Et effet, ce qui nous perd devant Dieu, et ce qui nous empêche de ressusciter en esprit comme Jésus-Christ ressuscita selon la chair, c'est communément un levain de

péché que nous fomentons dans nous, et dont nous ne travaillons pas à nous défaire : je m'explique. On se réconcilie avec son frère et l'on pardonne à son ennemi, mais il reste néanmoins toujours un levain d'aigreur et de chagrin qui diffère peu de l'animosité et de la haine ; on rompt une attache criminelle, mais on ne la rompt pas tellement qu'on ne s'en réserve, pour ainsi dire, certains droits à quoi l'on prétend que la loi de Dieu n'oblige pas en rigueur de renoncer, certains commerces que l'honnêteté et la bienséance semblent autoriser, certaines libertés que l'on s'accorde en se flattant qu'on n'ira pas plus loin : voilà ce que saint Paul appelle le levain du péché : *Neque in fermento malitiæ et nequitiæ*. Or il faut, mes frères, ajoutait l'apôtre, vous purifier de ce levain, si vous voulez célébrer la nouvelle Pâque : il faut vous souvenir que comme un peu de levain, quand il est corrompu, suffit pour gâter toute la masse, aussi ce qui reste d'une passion mal éteinte, quoiqu'amortie en apparence, peut détruire et anéantir tout le mérite de notre conversion; *Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio* (1 Cor. V).

Conversion surnaturelle et dans la vue de Dieu ; car que peuvent tous les respects humains et toutes les considérations du monde, quand il s'agit de nous faire revivre à Dieu et de reproduire en nous tout de nouveau l'esprit de la grâce après que nous l'avons perdu? On nous dit que désordre où nous vivons peut être un obstacle à notre fortune, que cette attache nous rend méprisables, que ce scandale nous rend odieux, et sur cela précisément nous nous corrigeons ; on nous fait entendre que la piété pourrait servir à notre établissement, et pour cela nous nous réformons : qu'est-ce qu'une telle conversion, eût-elle d'ailleurs tout l'éclat de la plus exacte et de la plus sincère régularité ? On s'éloigne du monde par un dépit secret, par l'impuissance d'y réussir ; par désespoir de parvenir à certains rangs que l'ambition y cherche ; on se détache de cette personne, parcequ'on en est dégoûté, parcequ'on en a découvert la perfidie et l'infidélité; on cesse de pécher, parce que l'occa-

sion du péché nous quitte, et non parce que nous quittons l'occasion du péché : tout cela, ombres de conversion. Il faut qu'un principe surnaturel nous anime ; comme Jésus-Christ ressuscita par une vertu divine, il faut que sur le modèle de Jésus-Christ, qui dans sa résurrection, selon le beau mot de saint Augustin, parut entièrement Dieu, *in resurrectione totus Deus* (Augusr.), parce qu'en vertu de ce mystère, l'humanité fut toute absorbée dans la divinité, aussi dans notre conversion il n'y ait rien qui ressente l'homme, rien qui tienne de l'imperfection de l'homme, rien qui participe à la corruption de l'homme, que l'intérêt n'y entre point, que la prudence de la chair ne s'en mêle point, et que si la créature en est l'occasion, le Créateur en soit le motif. Ainsi le pratiquait l'apôtre, quand il disait : loin de moi cette fausse justice, que je pourrais trouver dans moi, et qui serait de moi, parce que Dieu dès lors n'en serait pas l'objet ni le principe ; il ne me suffit pas même d'avoir cette justice imparfaite qui vient de la loi, mais il me faut celle qui vient de Dieu par la foi, celle qui me fait connaître Jésus-Christ et la vertu de sa résurrection, afin que je parvienne, s'il est possible, à cette résurrection bienheureuse qui distingue les vivants d'avec les morts, c'est-à-dire les pécheurs justifiés d'avec ceux qui ne le sont pas : *Ut inveniar in illo, non habens meam justitiam quæ ex lege est, sed illam quæ ex fide est Christi Jesu, ad cognoscendum illum, et virtutem resurrectionis ejus : si quo modo occurram ad resurrectionem quæ est ex mortuis* (Phil. III). Ainsi après l'apôtre en ont usé tous les vrais pénitents en se convertissant à Dieu ; ils ont fermé les yeux à tout le reste, ils n'ont consulté ni la chair ni le sang, ils ont foulé le monde aux pieds, ils se sont élevés au-dessus d'eux-mêmes ; et pourquoi ? parce qu'ils cherchaient, dit saint Paul, une résurrection plus solide et plus avantageuse que celle qui nous est figurée dans la conversion prétendue des mondains : *Ut meliorem invenirent resurrectionem* (Hebr. XI). Car encore une fois, il y a maintenant une diversité de conversions, comme à la fin des siècles il y aura une diversité de résurrections ; et comme,

selon l'Évangile, les uns sortiront de leurs tombeaux pour ressusciter à la vie, les autres pour ressusciter à leur condamnation et à la mort : *Et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ ; qui verò mala egerunt, in resurrectionem judicii* (JOAN. V) ; de même voit-on des pécheurs sortir du tribunal de la pénitence, les uns vivifiés par la grâce et réconciliés avec Dieu, les autres par l'abus du sacrement encore plus endurcis dans le péché et plus ennemis de Dieu. Heureux, conclut le Saint-Esprit dans l'Apocalypse, heureux et saint quiconque aura part à la première résurrection ! il parle de la résurrection des justes : *Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione prima :* (APOC. XX) : je dis par la même règle, heureux et saint quiconque a eu part à la première résurrection, heureux et saint celui qui ressuscitant avec Jésus-Christ, selon la maxime de l'apôtre, n'envisage dans sa conversion que les choses du ciel, détourne sa vue de tous les objets de la terre, ne cherche point les prospérités, s'élève au-dessus des adversités, est content de posséder Dieu, et s'attache à Dieu pour Dieu même ! Or c'est cette conversion, chrétiens, que Dieu vous demande aujourd'hui, et dont il vous propose le modèle dans la personne de son fils.

Cependant n'en demeurons pas là ; j'ai dit que le Sauveur du monde, après être sorti du tombeau, n'avait plus vécu en homme mortel, mais en homme céleste et ressuscité, et que c'est une loi pour nous de mener après notre conversion une vie nouvelle et conforme à l'heureux état où sont élevés par la grâce des hommes vraiment convertis : *Ut quomodo surrexit à mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (ROM. VI). Mais en quoi consiste cette nouvelle vie ? retournons à notre modèle ; le voici. Jésus-Christ en qualité d'homme était composé d'un corps et d'une âme : mais son corps au moment qu'il ressuscita, par un merveilleux changement, de matériel et de terrestre qu'il était dans sa substance, devint un corps tout spirituel dans ses qualités ; et son âme, en vertu de la même résurrection, se trouva par un autre prodige parfaitement séparée du

monde, quoiqu'elle fût encore au milieu du monde: deux traits de ressemblance que Jésus-Christ ressuscité doit nous imprimer, pour faire en nous ce renouvellement, qui est la preuve nécessaire, mais infaillible de notre conversion. Il avait un corps, et ce corps, revêtu de gloire, semblait être de la nature et de la condition des esprits : vérité si constante que saint Paul, envisageant le mystère que nous célébrons, ne craignait point de dire aux Corinthiens : *Itaque, etsi cognovimus secundùm carnem Christum, sed nunc jam non novimus* (2 Cor. V) ; c'est pourquoi, mes frères, quoique autrefois nous ayons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant qu'il est ressuscité d'entre les morts, nous ne le connaissons plus de la même sorte, ni selon cette même chair. Que dites-vous, grand apôtre, reprend là-dessus saint Chrysostome? quoi, vous ne connaissez plus votre Dieu, selon cette chair adorable dans laquelle il a opéré votre salut? cette chair formée par le Saint-Esprit, conçue par une Vierge, unie et associée au verbe divin ; cette chair qu'il a immolée pour vous au Calvaire, qu'il vous a laissée pour nourriture dans son sacrement, et qui doit être un des objets de votre béatitude dans le ciel, vous ne la connaissez plus? Non, répond l'apôtre sans hésiter, depuis que cet Homme-Dieu, dégagé des liens de la mort, a pris possession de sa vie glorieuse, je ne le connais plus selon la chair : *Etsi cognovimus secundùm carnem Christum, sed nunc jam non novimus*. Ainsi le disait le maître des Gentils, et n'en faites-vous pas d'abord l'application? c'est-à-dire que si vous êtes vraiment convertis, il faut que l'on ne vous connaisse plus ou plutôt que vous ne vous connaissiez plus, vous-mêmes selon la chair; que vous ne cherchiez plus à satisfaire les désirs déréglés de la chair; que vous ne soyez plus esclaves de cette chair qui vous a jusqu'à présent dominés ; que cette chair, purifiée par la pénitence, ne soit plus désormais sujette à la corruption du péché ; et que nous, les ministres du Seigneur, qui gémissions autrefois de ne pouvoir vous regarder que comme des hommes sensuels et charnels, maintenant nous ayons la consolation, non-seulement de ne vous

plus connaître tels que vous étiez, mais de vous connaître là-dessus divinement changés et transformés; en sorte que nous puissions dire de vous par proportion : *Etsi cognovimus vos secundùm carnem, sed nunc jam non novimus.*

Car c'est par là, mes chers auditeurs, que nos corps, selon la doctrine de saint Paul, participent dès cette vie à la gloire de Jésus-Christ ressuscité. C'est par là qu'ils deviennent spirituels, incorruptibles, pleins de vertu, de force, d'honneur; mais souvenons-nous qu'ils ne sont rien de tout cela qu'autant que nous y coopérons; et que, par une pleine correspondance, nous travaillons, selon la règle du Saint-Esprit, à en faire des hosties pures et agréables aux yeux de Dieu. Les corps glorieux possèdent toutes ces qualités par une espèce de nécessité ; mais ces qualités ne conviennent aux nôtres que dépendamment de notre liberté. C'est ce qui fait sur la terre notre mérite; mais c'est aussi ce qui doit redoubler notre crainte, et ce qui demande toute notre vigilance. Car, quelque affermis que nous puissions être dans le bien, nous ne sommes point inébranlables; les grâces qui nous ont fortifiés dans notre conversion, ne sont point des grâces à fomenter notre paresse, beaucoup moins à autoriser notre présomption. Quelque confiance que nous devions avoir dans la miséricorde et dans le secours de Dieu, il est toujours vrai que nous pouvons nous démentir de nos plus fermes résolutions, et que nos infidélités peuvent nous faire déchoir de cet état de pureté où la pénitence nous a rétablis. Que faut-il donc faire, et comment devons-nous vivre désormais dans le monde? comme Jésus-Christ après sa résurrection : il était dans le monde, mais sans y être, c'est-à-dire sans prendre part aux affaires du monde, aux intérêts du monde, aux assemblées et aux conversations du monde, ne s'entretenant qu'avec ses disciples, et ne leur parlant que du royaume de Dieu. Vous donc, mes frères, concluait saint Paul, et je le conclus après lui, si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, *Si consurrexistis cum Christo* (Coloss. III), n'ayez plus désormais de goût que pour les choses du ciel : *Quæ sursùm sunt sapite;* ne cherchez plus désormais que les

choses du ciel : *Quæ sursùm sunt quærite.* Séparez-vous du monde, vivez hors du monde, non pas toujours en sortant du monde, puisque votre condition vous y retient, mais n'y soyez ni d'esprit ni de cœur : surtout si vous vous montrez dans le monde, que ce soit pour l'édifier par votre changement. Etre converti, c'est le premier devoir, et ç'a été le sujet de le première partie. Paraître converti, c'est l'autre devoir, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est un mystère, chrétiens, mais ce n'est point un mystère obscur ni difficile à pénétrer, savoir pourquoi Jésus-Christ, après sa résurrection, voulut encore demeurer parmi les hommes durant l'espace de quarante jours. Dans l'ordre naturel des choses, du moment qu'il était ressuscité, le ciel devait être son séjour, et la terre n'était plus pour lui qu'une demeure étrangère : pourquoi donc diffère-t-il cette ascension triomphante, qui le devait mettre en possession d'un royaume dû à ses mérites; et pourquoi suspend-il en quelque sorte cette félicité consommée, qui lui était si légitimement acquise et par tant de titres? Pourquoi? une raison supérieure le fait consentir à ce retardement : la voici, mes chers auditeurs, prise de l'Évangile même : c'est qu'il veut soutenir toujours son caractère de Sauveur, et rapporter à notre justification aussi bien les mystères de sa gloire que ceux de ses humiliations et de ses souffrances, afin qu'il soit vrai de dire en toute manière : *Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram.* Or, pour cela, dit saint Chrysostome, il ne se contente pas d'être ressuscité, mais il veut paraître ressuscité; il veut se faire voir au monde dans l'état de cette nouvelle vie où il est entré; il veut par ses apparitions répandre au dehors les rayons de cette divine lumière dont il vient d'être revêtu. Voilà, dis-je, pourquoi il emploie quarante jours à se montrer, tantôt à tous ses disciples assemblés, tantôt à quelques-uns en particulier, tantôt dans une pêche miraculeuse, tantôt dans

un repas mystérieux, tantôt sous la forme d'un jardinier, tantôt sous celle d'un voyageur, agissant, parlant, se communiquant et donnant partout des preuves du miracle opéré en sa personne et de son retour d'entre les morts. Excellente leçon pour nous, chrétiens, si nous en savons profiter; tout ceci nous regarde et nous apprend que comme ce n'est point assez de paraître convertis, si nous ne le sommes pas en effet, aussi ne suffit-il point de l'être et de ne le pas paraître.

Car pour développer cette importante morale, ce sont, mes chers auditeurs, deux obligations différentes que d'être converti, et de paraître converti; et notre erreur est de ne les pas assez distinguer. Comme ce sont deux espèces de désordres que d'être impie et de paraître impie (car être impie, disait Tertullien, c'est un crime, et le paraître, c'est un scandale); aussi devons-nous être bien persuadés qu'il y a deux préceptes dans la loi divine, dont l'un nous oblige à nous convertir, et l'autre à donner des marques extérieures de notre conversion; en sorte que d'obéir à l'un de ces deux préceptes, sans se mettre en devoir d'accomplir l'autre, ce n'est qu'une justice imparfaite. En effet, si Jésus-Christ, après être sorti du tombeau, s'était tenu caché dans le monde, et qu'il n'eût point paru ressuscité, il n'aurait, si j'ose le dire, exécuté qu'à demi le dessein de son adorable mission, il aurait laissé notre foi dans le trouble, et par rapport à nous, la religion qu'il voulait établir n'aurait point eu de solide fondement: de même, si nous négligeons après notre conversion, ou si nous craignons de paraître convertis, nous ne faisons qu'imparfaitement l'œuvre de Dieu, et bien loin de lui plaire, nous encourons la malédiction prononcée par l'apôtre saint Jacques, quand il dit que quiconque viole un commandement, quoiqu'il en observe un autre, est censé coupable comme s'il avait transgressé toute la loi : *Qui peccat in uno, factus est omnium reus* (Jac. II). Je dis plus, être et paraître converti sont tellement deux obligations différentes, qu'elles sont néanmoins inséparables, et qu'à prendre la chose dans la rigueur, il est impossible de s'acquitter de la première sans satisfaire à la seconde, parce qu'il est constant,

comme l'ange de l'école, saint Thomas, l'a judicieusement remarqué, que paraître converti est une partie de la conversion même : je m'explique. Vous avez pris enfin, dites-vous, la résolution de changer de vie et de renoncer à votre péché ; mais vous avez du reste, ajoutez-vous, des mesures à garder, et vous ne voulez pas qu'on s'aperçoive de votre changement : mais moi je soutiens qu'il y a de la contradiction dans ce que vous vous proposez, parce qu'une des circonstances les plus essentielles de ce changement de vie, qui doit faire votre conversion, est qu'on s'en aperçoive et qu'il paraisse; je dis que tandis qu'il ne paraîtra pas, et qu'on ne s'en apercevra pas, quelque idée que vous en ayez, c'est un changement équivoque et suspect, ou même chimérique et imaginaire; pourquoi ? parce qu'une conversion, pour être complète, doit embrasser sans exception *tous les devoirs de l'homme chrétien* : or, un des devoirs de l'homme chrétien est de paraître ce qu'il est, et s'il a été pécheur et rebelle à Dieu, un de ses devoirs les plus indispensables est de paraître obéissant et soumis à Dieu. Je dis que ce devoir est fondé sur l'intérêt de Dieu que vous avez offensé, sur l'intérêt du prochain que vous avez scandalisé, sur votre intérêt propre, j'entends l'intérêt de votre âme et de votre salut que vous avez ouvertement abandonné ; trois preuves invincibles de la vérité que je vous prêche, et dont je puis me promettre que vous serez touchés.

Obligation de paraître converti, prise de l'intérêt de Dieu qu'on a offensé ; autrement, chrétiens, quelle réparation ferez-vous à Dieu de tant de crimes, et comment lui rendrez-vous la gloire que vous lui avez ravie en les commettant ? Quoi, pécheur qui m'écoutez, vous avez outragé mille fois ce Dieu de majesté, et vous rougirez maintenant de paraître humilié devant lui ? vous avez méprisé hautement sa loi, et vous croirez en être quitte pour un secret repentir ? votre libertinage qui l'irritait, a été public, et votre pénitence qui doit l'apaiser, sera obscure et cachée ? est-ce traiter Dieu en Dieu ? Non, non, mes frères, dit saint Chrysostome, en user ainsi, ce n'est point proprement se con-

vertir ; quand nous n'aurions jamais péché, et que nous aurions toujours conservé l'innocence de notre baptême, Dieu veut que nous nous déclarions; et en vain lui protestons-nous dans le cœur qu'il est notre Dieu ; si nous ne sommes prêts à nous en expliquer devant les hommes, et même devant les tyrans, par une confession libre et généreuse : *Quicumque confessus fuerit me coram hominibus* (Luc XII). Telle est la condition qu'il nous propose, et sans laquelle il nous réprouve comme indignes de lui : or, si le juste même, quoique juste, reprend saint Chrysostome, est sujet à cette condition, combien plus le pécheur qui se convertit, puisqu'il s'agit pour lui non-seulement de confesser le Dieu qu'il sert et qu'il adore, mais de faire justice au Dieu qu'il a déshonoré ? et comment la lui fera-t-il cette justice, si ce n'est par une conversion qui édifie, par une conversion dont on voie les fruits, par une conversion aussi exemplaire qu'elle doit être de bonne foi et sincère ? Il faut donc, conclut saint Chrysostome, que la vie de ce pécheur dans l'état de sa pénitence soit désormais comme une amende honorable qu'il fait à son Dieu ; il faut que son respect dans le lieu saint, que son attention à l'adorable sacrifice, que son assiduité aux autels, que sa fidélité aux observances de l'Église, que ses discours modestes et religieux, que sa conduite régulière, que tout parle pour lui et réponde à Dieu de la contrition de son âme; pourquoi ? afin que Dieu soit ainsi dédommagé, et que ceux qui, voyant autrefois cet homme dans les désordres d'une vie impure et libertine, demandaient où était son Dieu et doutaient presque qu'il y en eût un, non-seulement n'en doutent plus, mais le glorifient d'une conversion si visible et si éclatante : *Nequandò dicant gentes, ubi est Deus eorum* (Ps. CXIII) ! car voilà ce que j'appelle l'intérêt de Dieu.

En effet, quand saint Pierre, après la résurrection du Sauveur, paraissait dans les synagogues et dans les places publiques, prêchant le nom de Jésus-Christ avec une sainte liberté, d'où lui venait surtout ce zèle ? de la pensée et du souvenir de son péché : j'ai trahi mon maître, disait-il dans l'amertume de son cœur, et mon infidélité lui a été plus sensible

que la cruauté des bourreaux qui l'ont crucifié : il faut donc qu'aux dépens de tout je fasse voir maintenant ce que je lui suis, et que je me sacrifie moi-même pour effacer de mon sang une tache si honteuse; voilà ce qui l'excitait, ce qui le déterminait à tout entreprendre et à tout souffrir pour cet Homme-Dieu qu'il avait renoncé. Or, c'est dans ce sentiment, mon cher auditeur, que vous devez entrer aujourd'hui; comme le prince des apôtres, vous reconnaissez, et vous êtes obligé de reconnaître, qu'en mille occasions où le torrent du monde vous entraînait, vous avez renoncé votre Dieu ; vous confessez que votre vie, si je puis parler de la sorte, a été un sujet perpétuel de confusion pour Jésus-Christ : n'est-il donc pas juste que vous vous mettiez en état de lui faire honneur, et que par une vie chrétienne vous effaciez au moins les impressions que votre impiété a pu donner contre sa loi ? n'est-il pas juste (autre pensée bien touchante), n'est-il pas juste que vous honoriez la grâce même de votre conversion ? Car savez-vous, chrétiens, quel sentiment la grâce de la pénitence vous doit inspirer ? savez-vous ce que vous devez être dans le monde en conséquence de cette grâce, si vous y avez répondu ? Je dis que vous devez être dans le monde ce que furent les apôtres et les premiers disciples après la résurrection du fils de Dieu. L'Écriture nous apprend que leur principal, ou plutôt leur unique emploi fut de lui servir de témoins dans la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre : *Eritis mihi testes in Jerusalem et in omni Judæa et Samaria* (Act. I). Ainsi, mes frères, devez-vous être persuadés, qu'en qualité de pécheurs convertis et réconciliés avec Dieu par la grâce de son sacrement, Dieu attend un témoignage que vous pouvez rendre, un témoignage qui lui doit être glorieux ; comme s'il vous disait aujourd'hui : Oui, c'est vous que je choisis pour être témoins irréprochables, non plus dans la Samarie ni dans la Judée, mais dans un lieu où il m'est encore plus important d'avoir des disciples qui soutiennent ma gloire, mais à la cour où ce témoignage que je vous demande m'est beaucoup plus avantageux : *Eritis mihi testes;* vous, hommes du monde, qui vous êtes livrés

aux passions charnelles, mais en qui j'ai créé un cœur nouveau, vous à qui j'ai fait sentir les impressions de ma grâce, vous que j'ai tirés de l'abîme du péché, c'est vous qui me servirez de témoins; et où? au milieu du monde et du plus grand monde; car c'est là surtout qu'il me faut des témoins fidèles : *Eritis mihi testes.* Il est vrai, vous avez jusqu'à présent vécu dans le désordre; mais bien loin que les désordres de votre vie affaiblissent votre témoignage, c'est ce qui le fortifiera et ce qui le rendra plus convaincant; car en vous comparant avec vous-mêmes, et voyant des désordres si publics suivis d'une conversion si édifiante, le monde, tout impie qu'il est, n'en pourra conclure autre chose, sinon que ce changement est l'ouvrage de la grâce, et un miracle de la main toute-puissante du Très-Haut : *Eritis mihi testes.* Et en effet, chrétiens, si vous aviez toujours vécu dans l'ordre, quelque gloire que Dieu en tirât d'ailleurs, il n'en tirerait pas le témoignage dont je parle; vous seriez moins coupables devant lui, mais aussi seriez-vous moins propres à faire connaître l'efficace de sa grâce : pour lui servir à la cour de témoins, il fallait des pécheurs comme vous, et c'est ainsi qu'il vous fait trouver dans votre péché même de quoi l'honorer.

Obligation de paraître converti, fondée sur l'intérêt du prochain que vous avez scandalisé; car, comme disait saint Jérôme, je me dois à moi-même la pureté de mes mœurs, mais je dois aux autres la pureté de ma réputation : *Mihi debeo meam vitam, aliis debeo meam famam* (Hieron.). Or, ce sentiment convient encore plus à un pécheur qui se convertit : je me dois à moi-même ma conversion, mais je dois aux autres les apparences et les marques de ma conversion; et pourquoi les apparences? pour réparer par un remède proportionné les scandales de ma vie : car ce qui a scandalisé mon frère, peut-il ajouter, ce n'est point précisément mon péché, mais ce qui a paru de mon péché. Je ne fais donc rien si je n'oppose à ces apparences criminelles de saintes apparences, et je me flatte si je me contente de détester intérieurement le péché, et que je n'en retranche pas les dehors. Il faut, mon cher auditeur, que ce prochain pour qui vous avez été un su-

jet de chute, profite de votre retour, et qu'il soit absolument détrompé des idées qu'il avait de vous; il faut qu'il s'aperçoive que vous n'êtes plus cet homme dont les exemples lui étaient si pernicieux, que vous n'entretenez plus ce commerce; que vous ne fréquentez plus cette maison, que vous ne voyez plus cette personne, que vous n'assistez plus à ces spectacles profanes, que vous ne tenez plus ces discours lascifs, en un mot, que ce n'est plus vous; car d'espérer, tandis qu'il vous verra dans les mêmes sociétés, dans les mêmes engagements, dans les mêmes habitudes, qu'il vous croie sur votre parole, un homme changé et converti, ce serait à lui simplicité de le penser, et c'est à vous une présomption de le prétendre. Ne sortons point de notre mystère : la résurrection du Fils de Dieu, que nous avons devant les yeux, sera pour vous et pour moi une preuve sensible de ce que je dis.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il paru ressuscité? ou plutôt à qui a-t-il paru ressuscité? ceci mérite votre attention. Il a paru ressuscité, dit saint Augustin, aux uns pour les consoler dans leur tristesse, aux autres pour les ramener de leurs égarements, à ceux-là pour vaincre leur incrédulité, à ceux-ci pour leur reprocher l'endurcissement de leur cœur. Madeleine et les autres femmes qui l'avaient suivi, pleurent auprès du sépulcre, pénétrées de la vive douleur que leur cause le souvenir et l'image encore toute récente de sa mort : il leur apparaît, dit l'Évangéliste, pour les remplir d'une sainte joie, et pour faire cesser leurs larmes. Les disciples faibles et lâches l'ont abandonné et ont pris la fuite le voyant entre les mains de ses ennemis : il leur apparaît pour les rassembler comme des brebis dispersées, et pour les faire rentrer dans le troupeau. Saint Thomas persiste à être incrédule, et à ne vouloir pas se rendre au témoignage de ceux qui l'ont vu : il lui apparaît pour le convaincre et pour ranimer sa foi presque éteinte. Les autres, quoique persuadés de la vérité, sont encore froids et indifférents; il leur apparaît pour leur reprocher leur indifférence, et pour réveiller leur zèle. Encore une fois, modèle divin, sur quoi nous devons nous former; car c'est ainsi que nous devons paraître convertis pour la conso-

lation des justes, pour la conversion des pécheurs, pour la conviction des libertins. Reprenons.

Pour la consolation des justes : car dans l'état de votre péché, mon cher auditeur, vous étiez mort, et combien d'âmes saintes pleuraient sur vous? quelle douleur la charité qui les pressait, ne leur faisait-elle pas sentir à la vue de vos désordres ? avec quel serrement, ou si vous voulez, avec quel épanchement de cœur n'en ont-elles pas gémi devant Dieu? par combien de pénitences secrètes n'ont-elles pas tâché de les expier? et depuis combien de temps ne peut-on pas dire, qu'elles étaient dans la peine, demandant grâce à Dieu pour vous et soupirant après votre conversion? Dieu enfin les a exaucées, et selon leurs vœux, vous voilà spirituellement ressuscité, mais on vous dit que l'étant, elles ont droit d'exiger que vous leur paraissiez tel, afin qu'elles s'en réjouissent sur la terre, comme les anges bienheureux en triomphent dans le ciel, que c'est une justice que vous leur devez; que comme votre péché les a désolées, il faut que votre retour à Dieu les console. Cela seul ne doit-il pas vous engager à leur en donner des preuves, mais des preuves assurées, qui d'une part les comblent de joie, et qui de l'autre mettent comme le sceau à l'œuvre de votre salut? Pour la conversion des pécheurs. Il y a de vos frères dans le monde qui se perdent, et qui, sortis des voies de Dieu, vivent au gré de leurs passions et ne suivent plus d'autre voie que celle de l'iniquité; il est question de les sauver, en les ramenant d'une manière douce, mais efficace, au vrai pasteur de leurs âmes, qui est Jésus-Christ, et c'est vous, vous dis-je, pécheur converti, qui devez servir à ce dessein. Pourquoi vous? je le répète, parcequ'après vos égarements, vous avez, pour y réussir, un don particulier que n'ont pas les justes qui se sont toujours maintenus justes. Aussi, remarque Origène, saint Pierre fut-il singulièrement choisi pour ramener au fils de Dieu les disciples que la tentation avait dissipés : *Et tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos* (Luc. XXII) : Et vous, Pierre, lui dit le Sauveur du monde, ayez soin d'affermir vos frères, quand vous serez une fois converti vous-même. Il ne donna pas cette commission à

saint Jean, qui s'était tenu inséparablement attaché à sa personne, ni à Marie qui l'avait accompagné jusqu'à la croix, mais à saint Pierre qui l'avait renoncé; pourquoi cela? adorable conduite de la Providence! parce qu'il fallait, dit Origène, un disciple pécheur pour attirer d'autres pécheurs, et parceque le plus grand pécheur de tous était le plus propre à les attirer tous. Ah! chrétiens, combien de conversions, votre exemple seul ne produirait-il pas, si vous vous regardiez, comme saint Pierre, chargés de l'honorable emploi de gagner vos frères à Dieu? *Et tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos.* Cet exemple épuré de toute ostentation et soutenu d'un zèle également humble et prudent, quel succès merveilleux n'aurait-il pas, et que pourraient faire en comparaison tous les prédicateurs de l'Évangile? quel attrait surtout ne serait-ce pas pour certains pécheurs découragés et tentés de désespoir, lorsqu'ils se diraient à eux-mêmes : voilà cet homme que nous avons vu dans les mêmes débauches que nous; le voilà converti et soumis à Dieu; y aurait-il un charme plus puissant pour les convertir eux-mêmes? et quand il ne s'agit pour cela que de paraître ce que vous êtes, ne craignez-vous point en y manquant d'encourir la malédiction dont Dieu par son prophète vous a menacés? *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram* (Ezech. III).

Pour la conviction des libertins et des esprits incrédules. L'apôtre saint Thomas, devenu fidèle, eut une grâce spéciale pour répandre le don de la foi; et s'il n'eût jamais été incrédule, c'est la réflexion de saint Grégoire, pape, sa prédication en eût été moins touchante; mais la merveille était de voir un homme non-seulement croire ce qu'il avait opiniâtrement combattu, mais l'aller publier jusque devant les tribunaux, et ne pas craindre de mourir pour en confirmer la vérité; voilà ce qui persuadait le monde. Son incrédulité toute seule, dit saint Chrysostome, nous aurait perdus, sa foi toute seule ne nous aurait pas suffi; mais son infidélité suivie de sa foi, ou plutôt sa foi précédée de son infidélité, c'est ce qui nous a faits ce que nous sommes. J'en dis de même, chrétiens, en vous appliquant cette pensée : si vous à qui

je parle, ne vous étiez jamais égarés, peut-être le monde aurait-il du respect pour vous; mais à peine le monde, dans le libertinage de créance où il est aujourd'hui plongé, tirerait-il de vous une certaine conviction dont il a particulièrement besoin. Ce qui touche les impies, c'est d'entendre un impie comme eux, surtout un impie sage d'ailleurs selon le monde, sans autre intérêt que celui de la vérité qu'il a connue, dire : Je suis persuadé, je ne puis plus résister à la grâce qui me presse, je veux vivre en chrétien et je m'y engage; car cette déclaration est un argument sensible qui ferme la bouche à l'impiété, dont les âmes les plus libertines ne peuvent se défendre.

Enfin obligation de paraître converti, fondée sur notre intérêt propre; car cette prudence charnelle qui nous fait trouver tant de prétextes pour ne nous pas déclarer, n'est qu'un artifice grossier dont se sert l'ennemi de notre salut pour nous tenir toujours dans ses liens, au moment même que nous nous flattons d'être rentrés dans la liberté des enfants de Dieu. En effet, on ne veut pas qu'il paraisse à l'extérieur qu'on ait changé de conduite; pourquoi? parce qu'on sent bien que si ce changement venait une fois à éclater, on serait obligé de le soutenir, qu'on ne pourrait plus s'en dédire, et que l'honneur même venant au secours du devoir et de la religion, on se ferait de la plus difficile vertu, qui est la persévérance, non pas un simple engagement, mais comme une absolue nécessité. Or, en quelque bonne disposition que l'on se trouve, on veut néanmoins se réserver le pouvoir de faire dans la suite ce que l'on voudra; quoiqu'on renonce actuellement à son péché, on ne veut pas se lier ni s'interdire pour jamais l'espérance du retour; cette nécessité de persévérer paraît affreuse, et l'on en craint les conséquences : c'est-à-dire, on ne veut pas être inconstant, mais on veut, s'il était besoin, le pouvoir être, et parce qu'en donnant des marques de conversion, on ne le pourrait plus, ou qu'on ne le pourrait qu'aux dépens d'une certaine réputation dont on est jaloux, on aime mieux dissimuler et courir ainsi les risques de son inconstance, que de s'assurer

de soi-même en s'ôtant une pernicieuse liberté; car voilà, mes chers auditeurs, les illusions du cœur de l'homme. Mais je raisonne tout autrement, et je dis que nous devons regarder comme un avantage de paraître convertis, puisque, de notre propre aveu, le paraître et l'avoir paru est une raison qui nous engage indispensablement à l'être et à l'être toujours. Je dis que nous devons compter pour une grâce d'avoir trouvé par là le moyen de fixer nos légèretés, en faisant même servir les lois du monde à l'établissement solide et invariable de notre conversion : mais si je retombe par une malheureuse fragilité dans mes premiers désordres, ma conversion, au lieu d'édifier, deviendra la matière d'un nouveau scandale. Abus, chrétiens; c'est à quoi la grâce de Jésus-Christ nous défend de penser, sinon autant que cette pensée nous peut être salutaire, pour nous donner des forces et pour nous animer. Je dois craindre mes faiblesses, prévoir le danger; mais je ne dois pas porter trop loin cette prévoyance et cette crainte; elle me doit rendre vigilant, mais elle ne me doit pas rendre pusillanime ; elle doit m'éloigner des occasions par une sainte défiance de moi-même, mais elle ne doit pas m'ôter la confiance en Dieu, jusqu'à m'empêcher de faire des démarches pour mon salut, sans lesquelles la résolution que j'ai prise d'y travailler sera toujours chancelante. Si je me déclare, on jugera de moi, on en parlera : eh bien, ce sera un secours contre la pente naturelle que j'aurais à me démentir, de considérer que j'aurai à soutenir les jugements et la censure du monde : on m'accusera de simplicité, de vanité, d'hypocrisie, d'intérêt; je tâcherai de détruire tous ces soupçons; celui de la simplicité, par ma prudence; celui de l'orgueil, par mon humilité; celui de l'hypocrisie, par la sincérité de ma pénitence; celui de l'intérêt, par un détachement parfait de toutes choses. Du reste, disait saint Augustin, le monde parlera selon ses maximes, et moi je vivrai selon les miennes; si le monde est juste, s'il est chrétien, il approuvera mon changement, et il en profitera; s'il ne l'est pas, je dois le mépriser lui-même, et l'avoir en horreur.

Quoi qu'il en soit, être et paraître converti, être et paraître fidèle, être et paraître ce qu'on doit être, voilà, mes chers auditeurs, la grande morale que nous prêche Jésus-Christ ressuscité : heureux, si je vous laisse, en finissant ce discours, non-seulement instruits, mais persuadés et touchés de ces deux importantes obligations. Après cela, quelque indigne que je sois de mon ministère, peut-être pourrai-je dire aussi bien que saint Paul, quand il quitta les chrétiens d'Ephèse, et qu'il se sépara d'eux, que je suis pur devant Dieu et innocent de la perte des âmes, si parmi ceux qui m'ont écouté il y en avait encore qui dussent périr : *Quapropter contestor vos quia mundus sum à sanguine omnium* (Act. XX); et pourquoi? parce que vous savez, ô mon Dieu, que je ne leur ai point caché vos vérités, mais que j'ai pris soin de les leur représenter avec toute la liberté, quoique respectueuse, dont doit user un ministre de votre parole : quand vous envoyiez autrefois vos prophètes pour prêcher dans les cours des rois, vous vouliez qu'ils y parussent comme des colonnes de fer et comme des murs d'airain, c'est-à-dire, comme des ministres désintéressés, généreux, intrépides : *Ego quippe dedi te hodiè in columnam ferream, et in murum æreum, regibus Juda* (Jer. I). Mais j'ose dire, Seigneur, que je n'ai pas même eu besoin de ce caractère d'intrépidité pour annoncer ici votre Evangile, parce que j'ai eu l'avantage de l'annoncer à un roi chrétien, à un roi qui honore sa religion, qui l'honore dans le cœur et qui fait au dehors une profession ouverte de l'honorer, en un mot, à un roi qui aime la vérité. Vous défendiez à Jérémie de trembler en présence des rois de Juda : *Ne formides à facie eorum* (Jer. I); et moi j'aurais plutôt à me consoler de ce que la présence du plus grand des rois, bien loin de m'inspirer de la crainte, a augmenté ma confiance; bien loin d'affaiblir mon ministère, l'a fortifié et autorisé; car la vérité que j'ai prêchée à la cour, n'a jamais trouvé dans le cœur de ce monarque qu'une soumission édifiante et qu'une puissante protection.

Voilà, Sire, ce qui m'a soutenu; mais voilà ce qui élève Votre Majesté, et ce qui doit être pour elle un fonds de

mérite que rien ne détruira jamais, l'amour et le zèle qu'elle a pour la vérité. L'écriture nous apprend que ce qui sauve les rois, ce n'est ni la force, ni la puissance, ni le nombre des conquêtes, ni la conduite des affaires, ni l'art de commander et de régner, ni tant d'autres vertus royales qui font les héros, et que les hommes canonisent : *Non salvatur rex per multam virtutem* (PSALM. III) : il a donc été de la sagesse de votre majesté et de la grandeur de son âme, de n'en pas demeurer là, mais de se proposer quelque chose encore de plus solide. Ce qui sauve les rois, c'est la vérité, et Votre Majesté la cherche, et elle se plaît à l'écouter, et elle aime ceux qui la lui font connaître, et elle n'aurait que du mépris pour quiconque la lui déguiserait; et bien loin de lui résister, elle se fait une gloire d'en être vaincue; car rien, dit saint Augustin, n'est plus glorieux que de se laisser vaincre par la vérité : c'est, Sire, ce que j'appelle la grandeur de votre âme, et tout ensemble votre salut. Nous estimons nos princes heureux, ajoutait le même saint Augustin, si pouvant tout ils ne veulent que ce qu'ils doivent; si, élevés par leur dignité au-dessus de tous, ils se tiennent par leur bonté redevables à tous; s'ils ne se considèrent sur la terre que comme les ministres du Seigneur; si, dans les honneurs qu'on leur rend, ils n'oublient point qu'ils sont hommes; s'ils mettent leur grandeur à faire du bien; s'ils font consister leur pouvoir à corriger le vice; s'ils sont maîtres de leurs passions aussi bien que de leurs actions; si, lorsqu'il leur est aisé de se venger, ils sont toujours portés à pardonner; s'ils établissent leur religion pour règle de leur politique; si, se dépouillant de la majesté, ils offrent tous les jours à Dieu dans la prière, le sacrifice de leur humilité : portrait admirable d'un roi vraiment chrétien, et que je ne crains pas d'exposer aux yeux de Votre Majesté, puisqu'il ne lui représente que ses propres sentiments, et que ce qui doit être le sujet de sa consolation. C'est vous, ô mon Dieu, qui donnez à votre peuple des hommes de ce caractère pour le gouverner, vous qui tenez dans vos mains les cœurs des rois, vous qui présidez à leur salut, et qui vous glorifiez dans

l'Écriture d'en être spécialement l'auteur : *Qui das salutem regibus* (Ps. CXLII) : montrez, Seigneur, montrez que vous êtes en effet le Dieu du salut des rois, en répandant sur notre invincible monarque l'abondance de vos bénédictions et de vos grâces, mais particulièrement la grâce des grâces, qui est celle du salut éternel. Quand nous vous prions pour la conservation de sa personne sacrée, pour la prospérité de ses armes, pour le succès et la gloire de ses entreprises, quoique ces prières soient justes et d'un devoir indispensable, elles ne laissent pas d'être en quelque sorte intéressées; car nos fortunes, nos vies étant attachées à la personne de ce grand roi, notre gloire étant la sienne, et ses prospérités les nôtres, nous ne pouvons sur cela nous intéresser pour lui sans faire autant de retour vers nous. Mais quand nous vous conjurons de verser sur lui ces grâces particulières qui font le salut des rois, c'est pour lui que nous vous prions, puisqu'il n'y a rien pour lui ni pour tous les rois du monde, de personnel et d'essentiel que le salut. Tel est, Sire, les sentiments que Dieu inspire au dernier de vos sujets pour votre auguste personne; tel est le souhait que je forme tous les jours, et le souhait le plus sincère et le plus ardent : Dieu l'écoutera, et après vous avoir fait régner avec tant d'éclat sur la terre, il vous fera régner encore avec plus de bonheur et plus de gloire dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON

SUR LA PROVIDENCE.

Cùm sublevasset oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dicit ad Philippum : Unde ememus panes, ut manducent hi? Hoc autem dicebat tentans eum ; ipse enim sciebat quid esset facturus.

Jésus levant les yeux, et voyant qu'une grande foule de peuple venait à lui, dit à Philippe : D'où pourrons-nous acheter assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple ? Or il disait ceci pour l'éprouver ; car il savait bien ce qu'il allait faire.

JEAN VI.

SIRE,

Si ce qu'a dit saint Augustin est vrai, que les miracles sont la voix de Dieu, et qu'autant de fois qu'il fait paraître ces signes visibles de sa toute-puissance, son intention est de nous parler, de nous instruire et de nous découvrir quelque importante vérité; il est aisé de reconnaître ce que le Sauveur du monde a voulu nous faire entendre par ce grand miracle de la multiplication des pains. Car que voyons-nous dans ce miracle, et que nous représente notre Évangile ? tout un peuple qui s'abandonne à la conduite de Jésus-Christ, des milliers d'hommes qui, sans provision, sans subsistance, quittent leurs maisons pour le suivre; un Dieu touché de compassion pour eux, un Dieu qui pourvoit lui-même à leurs besoins, un Dieu qui lui-même leur distribue ses dons libéralement, simplement, magnifiquement; et cette nombreuse multitude enfin nourrie et rassasiée au milieu d'une solitude : tout cela ne nous prêche-t-il pas hautement la providence divine et l'obligation indispensa-

6.

102233

ble de nous reposer sur ses soins et de nous confier en elle? *Interrogemus*, ce sont les paroles de saint Augustin, *ipsa Christi miracula; habent enim, si intelligantur, linguam suam* (Augustin). Interrogeons les miracles de Jésus-Christ, écoutons-les, et rendons-nous-y attentifs; car comme Jésus-Christ est substantiellement le verbe de Dieu, il n'y a rien dans lui qui ne parle, et ses actions même ont pour nous leur langage et leur expression. Or, ce que nous dit en particulier le miracle de ces pains si promptement et si abondamment multipliés c'est qu'il y a une providence qui gouverne le monde, une providence à laquelle nous devons tous nous soumettre, non pas comme le reste des créatures par une soumission de nécessité, mais comme des créatures raisonnables par un libre consentement de notre volonté. Voilà, mes frères, la voix de Dieu, et ce qu'elle nous apprend. Cependant, quelque intelligible et quelque éclatante que soit cette voix, il y a encore des hommes qui ne veulent pas l'entendre. Il y en a qui, pour l'avoir entendue, n'en sont pas plus dociles ni plus soumis : et c'est pour cela que je joins à cette voix du miracle de Jésus-Christ celle de la prédication qui, fortifiée et soutenue par la grâce intérieure que le Saint-Esprit répandra dans nos cœurs, y produira, comme je l'espère, tout le fruit que j'attends de ce discours. Adressons-nous à Marie, et disons-lui, *Ave Maria*.

Deux choses, selon saint Augustin, sont capables de toucher l'homme, et de faire impression sur son cœur, le devoir et l'intérêt; le devoir, parce qu'il est raisonnable; et l'intérêt, parce qu'il s'aime lui-même. Voilà les deux ressorts qui le font communément agir. Mais il faut, ajoute saint Augustin, que ces deux ressorts soient remués tout à la fois pour avoir dans le cœur de l'homme un plein effet. Car le devoir sans l'intérêt est faible et languissant, et l'intérêt sans le devoir est bas et honteux. L'un et l'autre, joints ensemble, ont une vertu presque infaillible, et une efficace à laquelle il est comme impossible de résister. J'entreprends aujourd'hui, chrétiens, de vous inspirer une parfaite sou-

mission à la providence de Dieu : j'entreprends de vous représenter l'indispensable obligation que nous avons tous de nous attacher à cette providence souveraine, de nous confier en elle, de nous conformer à ses ordres, et d'en faire la règle de notre vie. Or, pour nous y engager, je veux vous faire voir le désordre et le malheur de l'homme lorsqu'il refuse à Dieu cette soumission : le désordre de l'homme par rapport à son devoir, et le malheur de l'homme par rapport à son intérêt : son désordre inséparable de son malheur, puisqu'il en est évidemment et infailliblement la source : son malheur inséparable de son désordre, puisque, selon les lois de Dieu, il en est, comme vous verrez, la juste punition. En deux mots, rien de plus criminel que l'homme du siècle, qui ne veut pas se soumettre à la providence, c'est la première partie. Rien de plus malheureux que l'homme du siècle, qui ne veut pas se conformer à la conduite de la providence, c'est la seconde. Mais aussi par deux conséquences toutes contraires, rien de plus sage que l'homme chrétien qui prend pour règle de toutes ses actions la foi de la providence : rien de plus heureux que l'homme chrétien qui fait consister tout son appui dans la foi de la providence. Deux vérités édifiantes et touchantes qui vont partager ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour corriger un désordre, il faut d'abord s'appliquer à le connaître, et pour le connaître il en faut chercher et découvrir le principe. Je parle ici, chrétiens, d'un homme du monde qui vit dans un profond oubli de Dieu, qui semble avoir secoué le joug de Dieu, qui s'est fait comme une habitude et un état de se rendre indépendant de Dieu; enfin qui, sans se déclarer néanmoins ouvertement, mais par la malheureuse possession où il s'est établi d'agir selon son gré et en libertin, est devenu, si j'ose m'exprimer ainsi, un déserteur, ou si vous voulez, un apostat de la providence de Dieu : conduite la plus déplorable, mais effet le plus com-

mun de la dépravation du siècle. Je veux vous en faire voir le dérèglement : voici comme je le conçois. Quiconque renonce à la providence et veut se soustraire à l'empire de Dieu, ne le peut faire qu'en l'une ou en l'autre de ces deux manières : savoir, par un esprit d'infidélité, parcequ'il ne reconnaît pas cette providence et qu'il ne la croit pas ; ou par une simple révolte de cœur, parce qu'en la croyant même et en la supposant, il ne veut pas se soumettre à elle : or, examinons ces deux principes, et voyons dans lequel des deux l'aveuglement de l'impie est plus grossier et plus criminel.

Si c'est par un esprit d'infidélité, et parce qu'il ne croit pas la providence, je vous demande quel désordre est comparable à celui-là, de ne pas croire ce qui est sans contestation la chose non-seulement la plus croyable, mais le fondement de toutes les choses croyables ; de ne pas croire ce qu'ont cru les païens les plus sensés par la seule lumière de la raison ; de ne pas croire ce qu'indépendamment de la foi nous éprouvons nous-mêmes sans cesse, ce que nous sentons, ce que nous sommes forcés de confesser en mille rencontres par un témoignage que nous arrachent les premiers mouvements de la nature ; mais surtout de ne pas croire la plus incontestable vérité par les raisons mêmes qui l'établissent et qui seules sont plus que suffisantes pour nous en convaincre. Or, tel est l'état du mondain, qui ne veut pas reconnaître la providence. Suivons ceci de point en point et instruisons-nous.

Car le mondain s'aveugle, dit saint Chrysostome, dans la source même des lumières qui est l'être de Dieu, puisque la première et la plus immédiate conséquence qui se tire de l'être de Dieu ou de l'existence de Dieu, c'est qu'il y a une providence. D'où il s'ensuit qu'en renonçant à cette providence, ou bien il ne connaît plus de Dieu ; affreuse impiété ! ou bien il fait un Dieu monstrueux, c'est-à-dire un Dieu qui n'a nul soin de ses créatures ; un Dieu qui ne s'intéresse ni à leur conservation, ni à leur perfection ; un Dieu qui n'est ni juste, ni sage, ni bon, puisqu'il ne peut rien être

de tout cela sans providence. De là il se réduit, ajoute saint Chrysostome, à être plus que païen dans le christianisme, ou, tout chrétien qu'il est, à prendre parti avec ce qu'il y a eu dans le paganisme de plus vicieux et de plus corrompu; car à peine s'est-il trouvé des sectes païennes qui aient nié la providence, ou qui en aient douté, sinon celles qui, par leurs abominables maximes, portaient les hommes aux plus infâmes excès et aux plus sales voluptés, celles pour qui il était à souhaiter qu'il n'y eût dans le monde ni Dieu, ni loi, ni châtiment, ni récompense, ni providence, ni justice.

Ce n'est pas assez: comme le mérite de la foi est de nous faire espérer contre l'espérance même, *contra spem, in spem* (Rom. IV), le crime du mondain sur le sujet de la providence est de se rendre incrédule et insensé contre sa raison même. Car enfin le mondain lui-même, suivant le seul instinct de sa raison, admet, sans l'apercevoir, une providence à laquelle il ne pense pas. Comment cela ? Je m'explique. Il croit qu'un État ne peut être bien gouverné que par la sagesse et le conseil d'un prince; il croit qu'une maison ne peut subsister sans la vigilance et l'économie d'un père de famille; il croit qu'un vaisseau ne peut être bien conduit sans l'attention et l'habileté d'un pilote; et quand il voit ce vaisseau voguer en pleine mer, cette famille bien réglée, ce royaume dans l'ordre et dans la paix, il conclut sans hésiter qu'il y a un esprit, une intelligence qui y préside. Mais il prétend raisonner tout autrement à l'égard du monde entier; et il veut que sans providence, sans prudence, sans intelligence, par un pur effet du hasard, ce grand et vaste univers se maintienne dans l'ordre merveilleux où nous le voyons. N'est-ce pas aller contre ses propres lumières et contredire sa raison ? Ajoutez les preuves sensibles et personnelles que le mondain, sans sortir hors de lui-même, trouve dans lui-même, mais sur lesquelles son obstination l'aveugle et l'endurcit. Car il n'y a point d'homme qui, repassant dans son esprit les années de sa vie, et rappelant le souvenir de tout ce qui lui est arrivé, ne doive s'arrêter à certains points fixes, je veux dire à cer-

taines conjonctures où il s'est trouvé, à certains périls d'où il est échappé, à certains événements heureux ou malheureux, mais extraordinaires et singuliers, qui l'ont surpris et frappé, et qui sont autant de signes visibles d'une providence. Or, si cela est vrai de tous les hommes sans exception, beaucoup plus encore l'est-il de ceux qui font quelque figure dans le monde, de ceux qui ont part aux intrigues du monde, de ceux qui entrent plus avant dans le commerce et dans le secret du monde; et plus enfin de ceux qui vivent dans le centre du monde, qui est la cour. Car qu'est-ce que le monde, disait Cassiodore, sinon le grand théâtre et la grande école de la providence, où pour peu que l'on fasse de réflexion, l'on apprend à tous moments qu'il y a dans l'univers une puissance et une sagesse supérieure à celle des hommes, qui se joue de leurs desseins, qui ordonne de leurs destinées, qui élève et qui abaisse, qui appauvrit et qui enrichit, qui mortifie et qui vivifie, qui dispose de tout comme l'arbitre suprême de toutes choses. Il n'y a donc point d'hommes dans le monde qui, selon les règles ordinaires, dussent croire d'une foi plus ferme la providence, que ceux qui se piquent d'avoir la science du monde et d'être les sages du monde : mais par un secret jugement de Dieu, il n'y en a point qui soient communément plus infidèles, touchant la providence, et qui semblent plus la méconnaître. Et comme il n'y aura jamais d'homme sur la terre, et qu'il n'y en a jamais eu à qui il eût été moins pardonnable de former quelque doute sur la providence qu'au patriarche Joseph, après les miracles éclatants que Dieu avait opérés dans sa personne, aussi ces prétendus sages du monde sont-ils plus coupables, en rejetant la providence, de refuser à Dieu l'hommage d'un attribut dans la connaissance duquel Dieu prend plaisir, pour ainsi dire, à les élever.

Leur aveuglement va encore plus loin, et il consiste en ce qu'ils ne veulent pas rendre librement et chrétiennement à la providence un aveu qu'ils lui rendent souvent par nécessité, ou plutôt par emportement de chagrin et de désespoir. Car prenez garde, chrétiens, ce mondain qui oublie Dieu et

la providence, tandis qu'il est dans la prospérité et que tout lui succède selon ses désirs, est le premier à murmurer contre cette même providence et contre Dieu, quand il lui survient une disgrâce qu'il n'avait pas prévue ; comme si c'était un soulagement pour lui d'avoir à qui s'en prendre dans son malheur, il en accuse Dieu, et par la plus étrange contradiction il l'attribue à cette providence même qu'il niait par une fière et orgueilleuse impiété. Or qu'y a-t-il de plus bizarre que de ne vouloir pas reconnaître une providence pour lui obéir et pour se conformer à elle, et d'en reconnaître une pour l'outrager? Voici quelque chose encore de plus surprenant ; c'est que souvent le libertin veut douter de la providence par les raisons même qui prouvent invinciblement la providence, et qui seules devraient suffire pour la lui persuader. Car sur quoi fonde-t-il ses doutes touchant la providence d'un Dieu? sur ce qu'il voit le monde rempli de désordres ; et c'est pour cela même, dit saint Chrysostome, qu'il doit conclure nécessairement qu'il y a une providence. En effet, pourquoi ces désordres dont le monde est plein, sont-ils des désordres ? et pourquoi lui paraissent-ils désordres, sinon parce qu'ils sont contre l'ordre et qu'ils répugnent à l'ordre ? Or qu'est-ce que cet ordre auquel ils répugnent, sinon la providence? il se fait donc une difficulté de cela même qui résout la difficulté, et il devient infidèle par ce qui devait raffermir sa foi. Mais s'il y avait, dit-il, une providence, arriverait-il dans la société des hommes tant de choses, dont les hommes eux-mêmes sont scandalisés ? Et moi je réponds : mais de ce que les hommes eux-mêmes en sont scandalisés, n'est-ce pas une preuve authentique de la providence, qui ne permet pas que ces choses soient autorisées, et qui veut pour cela que parmi les hommes elles passent et qu'elles aient toujours passé pour scandaleuses? Si les hommes ne se scandalisaient plus de rien, c'est alors que l'on pourrait peut-être douter qu'il y eût une providence, et que peut-être l'impie pourrait dire dans son cœur, qu'il n'y a point de Dieu : mais tandis qu'on se scandalise de l'insolence du vice, tandis que la censure même du monde condamne le libertinage, tandis qu'on abhorre

l'impiété, tandis que la haine publique s'élève contre l'iniquité, la providence est à couvert, et rien de tout cela ne prévaut contre elle. Or on se scandalisera toujours de tout cela, parce qu'il y aura toujours un Dieu et une providence. Il est vrai, on mettra dans le monde des crimes honteux, des perfidies noires, des trahisons lâches; mais ces crimes ne seront honteux, que parce qu'il y a une providence qui y attache un caractère de honte et qui nous le fait voir; ces perfidies ne seront détestées comme perfidies, que parce qu'il y a une providence qui fait aimer la bonne foi; ces trahisons ne seront réputées lâches, que parce qu'il y a une providence qui met en crédit l'honneur et la probité. On fera des actions dont on rougira, qu'on se reprochera, qu'on désavouera; mais ces désaveux, ces remords, cette confusion, seront dans ces actions-là même autant d'arguments en faveur de la providence. Au contraire, quel avantage contre elle l'impie ne tirerait-il pas, si l'on ne les désavouait plus, si l'on ne s'en cachait plus, si l'on n'en rougissait plus? Voilà le désordre de celui qui renonce à la providence par un esprit d'incrédulité.

Mais supposons qu'il le fasse sans préjudice de sa foi, et par une simple révolte de cœur: autre désordre encore moins soutenable, de croire une providence qui préside au gouvernement du monde, et de ne vouloir pas se soumettre à elle, de ne vouloir pas se régler par elle, ni agir de concert avec elle; d'être assez téméraire, ou plutôt assez insensé, non-seulement pour affecter de s'en rendre indépendant, mais pour prétendre arriver malgré elle aux fins qu'on se propose, et venir à bout de ses entreprises par d'autres moyens que ceux qu'elle a marqués. Tel est néanmoins le désordre où conduit insensiblement l'esprit du monde. En croyant même une providence, on vit dans le monde comme si on ne la croyait pas. Car on croit une providence (appliquez-vous, mon cher auditeur, et reconnaissez-vous ici), on croit une providence et toutefois on agit dans les affaires du monde avec les mêmes inquiétudes, avec les mêmes empressements, avec les mêmes impatiences, avec le même oubli de Dieu dans les succès, avec le même

abattement dans les afflictions, avec la même présomption dans les entreprises, que si cette providence était un nom vide et qu'elle ne décidât de rien, ni n'eût part à rien. En effet, si la foi de la providence entrait dans la conduite de notre vie autant qu'elle y devrait entrer, c'est-à-dire, si nous ne perdions jamais cette providence de vue, et si chacun de nous ne se regardait que comme un sujet né pour exécuter ses ordres, dès là il n'y aurait rien dans nous que de raisonnable : nous ne serions ni passionnés, ni emportés, ni vains, ni inquiets, ni fiers, ni jaloux, ni ingrats envers Dieu, ni injustes envers les hommes; soumis à cette providence, nous aurions dans le monde des intérêts sans attachement, des prétentions sans ambition, des avantages sans orgueil; nous n'abuserions ni des biens ni des maux, et nous conserverions en toutes choses cette sainte modération de sentiments et de désirs, qui, selon la maxime de saint Paul, nous rendrait modestes dans la propriété et patients dans l'adversité. Pourquoi ? parceque tout cela est essentiellement renfermé dans ce que j'appelle la subordination ou la soumission d'une âme fidèle à la providence de Dieu. Mais parce que l'esprit du monde qui prédomine en nous, nous fait abandonner cette providence, par une suite inévitable nous tombons en mille désordres. Nous recevons de Dieu des bienfaits sans les reconnaître, et des châtiments sans en profiter: ce qui nous devrait nous convertir, nous endurcit ; et ce qui devrait sanctifier, nous irrite et nous désespère : nous nous élevons où il faudrait nous humilier, et nous nous troublons où il faudrait bénir Dieu et nous consoler : des succès d'autrui nous nous faisons par envie de honteux chagrins, et des chagrins d'autrui de malignes joies. Il n'y a pas un mouvement de notre cœur qui ne soit point, pour ainsi parler, hors de sa place ; et cela parceque ce n'est plus du premier mobile, je veux dire de la foi d'une providence que nous recevons l'impression. Or, dès là, Seigneur, comment ne serions-nous pas de toutes vos créatures les plus criminelles puisqu'en nous retirant d'une conduite aussi sainte et aussi droite que la vôtre, il ne nous reste plus que des voies trompeuse

et détournées où nous faisons autant de chutes que de pas.

Prenez garde, chrétiens; et pour bien comprendre la vérité que je vous prêche, remarquez que cet homme du siècle, qui se détache de la providence pour ne plus dépendre d'elle, ne le fait, ou que pour vivre au hasard et pour suivre en aveugle le cours de la fortune, dont le torrent entraîne toutes les âmes faibles, ou que pour se gouverner selon les vues de la prudence humaine, dont les sages du monde prennent le parti. Or, je soutiens que l'un et l'autre est pour Dieu l'outrage le plus sensible, et il n'y a personne de vous qui n'en doive convenir avec moi; car de n'avoir plus d'autre principe de sa conduite que la fortune, et d'en vouloir suivre le cours, n'est-ce pas tomber dans l'idolâtrie des païens, qui, comme l'observe saint Augustin, au lieu d'adorer les conseils de Dieu dans les événements du monde, aimèrent mieux se faire une divinité bizarre, qu'ils appelèrent Fortune, jusqu'à lui ériger des temples, jusqu'à l'invoquer dans leurs besoins, jusqu'à lui offrir des sacrifices pour l'apaiser, jusqu'à lui rendre des actions de grâces quand ils supposaient qu'elle leur était favorable? Idolâtrie dont les sages même du paganisme ne pouvaient supporter l'abus. Quelle indignité, disait un d'entre eux, de voir aujourd'hui la fortune adorée partout, invoquée partout, et au mépris des dieux même, révérée partout comme la divinité du monde? *Quid enim est quod nunc toto orbe locisque omnibus fortuna invocatur, una cogitatur, una nominatur, una colitur* (Plin.)?

Et n'est-ce pas aussi, chrétiens, ce que Dieu reprochait aux Israélites, quand il leur disait par la bouche d'Isaïe; *Et vos qui dereliquistis Dominum, et obliti estis montem sanctum meum, qui ponitis fortunæ mensam, et libatis super eam: numerabo vos in gladio* (Is. LXV). Pour vous qui avez méprisé mon culte, vous qui dressez un autel à la fortune, et qui par une apostasie secrète lui faites dans le fond de vos cœurs des sacrifices, sachez que ma justice vengeresse ne vous épargnera pas. Or, ce sacrilége n'a pas seulement été le crime des juifs et des païens; on le voit encore au

milieu du christianisme, surtout à la cour, et c'en est un des plus grands scandales. Oui, mes chers auditeurs, et vous le savez mieux que moi, l'idole de la cour, c'est la fortune, c'est à la cour qu'on l'adore; c'est à la cour qu'on lui sacrifie toutes choses, son repos, sa santé, sa liberté, sa conscience même et son salut; c'est à la cour qu'on règle par elle ses amitiés, ses respects, ses services, ses complaisances, jusqu'à ses devoirs. Qu'un homme soit dans la fortune, c'est une divinité pour nous; ses vices nous deviennent des vertus, ses paroles des oracles, ses volontés des lois. Oserai-je le dire? qu'un démon sorti de l'enfer se trouvât dans un haut degré d'élévation et de faveur, on lui offrirait de l'encens. Mais que ce même homme qu'on idolâtrait, vienne à déchoir et qu'il ne se trouve plus en place, à peine le regarde-t-on. Tous ces faux adorateurs disparaissent, et sont les premiers à l'oublier : pourquoi? parceque cette idole de la fortune qu'on respectait en lui ne subsiste plus. Je sais qu'en tout cela l'on se regarde soi-même; mais c'est justement le désordre, de se regarder et de se rechercher ailleurs soi-même qu'en Dieu et dans sa providence. Il n'y a pas jusqu'aux gens de bien et aux spirituels, qui ne se laissent surprendre à l'éclat d'une fortune mondaine, et qui n'aient quelque part à cette idolâtrie. Non pas, après tout, qu'il soit absolument défendu de se servir de ceux qui sont en crédit, pourvu qu'on les considère comme les ministres de la providence; mais alors on ne s'appuie sur eux que selon les vues de Dieu; et l'on ne les emploie pas, ainsi que nous le voyons tous les jours, pour opprimer l'un, pour supplanter l'autre, pour soutenir l'injustice et pour faire triompher l'iniquité.

Il semble que le parti de ceux qui abandonnent la providence pour se conduire selon la prudence humaine, devrait être exposé à moins de désordres; mais c'est en quoi nous nous trompons. Dans ces partisans de la fortune il y a plus de témérité; mais dans ces sages du monde il y a plus d'orgueil. Or, rien n'offense plus Dieu que l'orgueil; et n'est-ce pas ici qu'il paraît évidemment? Car quel orgueil qu'un

homme faisant fond sur soi-même, s'assurant de soi-même, ne comptant que sur soi-même, se croie suffisamment éclairé pour se gouverner soi-même, et pour avoir droit ensuite de s'applaudir à soi-même de ses avantages, jusqu'à dire intérieurement, comme ces impies dans l'Écriture : *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia* (Deuter. XXXII); c'est moi qui me suis fait ce que je suis ; c'est par mon industrie et par mon travail que je suis parvenu là : l'établissement de ma maison, le succès de mes affaires, le rang que je tiens, tout cela est l'ouvrage de mes mains et non de la main du Seigneur. Quel orgueil, que n'ayant pas assez de lumières pour nous passer en mille conjonctures du conseil des hommes, nous pensions en avoir assez pour n'être pas obligés de consulter Dieu? et afin de réduire cette vérité à quelque espèce particulière, quel désordre, par exemple, qu'un père, suivant les seules maximes de la sagesse mondaine, s'estime capable de disposer souverainement de ses enfants, de déterminer leur vocation, de les engager en tels emplois, de leur procurer tels bénéfices, de leur faire prendre telle ou telle route, sans examiner si ce sont les voies de Dieu ? A quoi s'expose-t-il par là, et quelles en sont pour lui, aussi bien que pour ses enfants, les affreuses conséquences; puisque tout cela, et pour ses enfants et pour lui-même, a de si étroites liaisons avec le salut? Car enfin, du moment que l'homme entreprend de se gouverner indépendamment de Dieu, il se charge devant Dieu de toutes les suites. Si elles sont malheureuses, il en prend sur lui le crime; et comme la prudence humaine, même la plus raffinée, est sujette à mille erreurs, qui peut dire combien de dettes il accumule les unes sur les autres, dont il faudra rendre compte un jour au souverain juge? Quand j'ai recours à Dieu, c'est-à-dire quand après avoir mûrement délibéré selon l'esprit de ma religion, et tâché de bonne foi à connaître l'ordre de Dieu, je viens à décider et à conclure, je puis alors avoir cette confiance, ou que je conclus sûrement, ou que si je manque, Dieu suppléera à mon défaut : que si je m'égare, Dieu aura d'autres voies pour me redresser, et

qu'il ne m'imputera pas mon égarement; pourquoi? parce-qu'autant qu'il était en moi, j'ai suivi les règles de la prudence chrétienne, en le priant de m'éclairer, et usant des moyens qu'il m'a donnés pour m'instruire de sa volonté. Mais quand je veux moi-même me conduire, je dois répondre de moi-même et en répondre à un Dieu jaloux de ses droits, et qui, offensé de mon orgueil n'est pas dans la disposition de me faire grâce. De là en quels abîmes vais-je me précipiter? Car, pour demeurer toujours dans le même exemple, qu'un père dispose de ses enfants selon les idées de cette damnable politique du monde qui lui sert de règle, qu'arrive-t-il? vous le savez : pour en élever un, il sacrifie tous les autres; par prédilection pour ceux-ci, il ne fait à ceux-là nulle justice : il destine à l'Eglise ceux qui pouvaient utilement servir l'Eglise; et parce qu'il est néanmoins vrai que leur destinée temporelle a un enchaînement presque infaillible avec leur prédestination éternelle, en pensant les établir tous, il les damne tous, et lui-même se damne avec eux et pour eux. S'il s'était, en père chrétien, adressé à Dieu, il se fût préservé de tous ces désordres : mais il n'en a voulu croire que lui-même, et n'en croyant que lui-même, il s'est perdu, il a perdu ses enfants, et s'est rendu devant Dieu personnellement responsable de leur perte et de la sienne.

Voilà pourquoi le plus sage des hommes, Salomon, faisait à Dieu cette excellente prière : *Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam, ut mecum sit, et mecum laboret, et sciam quod acceptum sit apud te.* Donnez-moi, Seigneur, cette sagesse qui est assise avec vous sur votre trône, afin qu'elle travaille avec moi, que sans me tromper jamais elle m'apprenne comment je dois agir et ce qui vous est agréable. Prière, mes chers auditeurs, que nous devons faire, chacun dans nos conditions, tous les jours de notre vie : prière que Dieu écoutera, parce que ce sera un hommage que nous rendrons à sa providence : prière qui fera descendre sur nous les plus abondantes bénédictions du ciel, parce qu'en honorant Dieu elle engagera Dieu à s'intéresser pour nous.

Sans cela, sans cette soumission à la providence de notre Dieu, nous ne serons pas seulement les plus criminels, mais les plus malheureux de tous les hommes. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est un sentiment de saint Augustin qui ne peut être contesté, et qui me paraît aussi propre à nous imprimer une haute idée de Dieu, qu'à nous donner une connaissance parfaite de nous-mêmes : savoir, que Dieu ne serait pas Dieu, si hors de lui nous pouvions trouver un bonheur solide, et que la preuve la plus convaincante et la plus sensible qu'il est notre dernière fin et notre souveraine béatitude, est qu'en nous éloignant de lui par le péché nous devenons malheureux : *Jussisti, Domine, et sic est, ut omnis animus inordinatus pœnâ sit ipse sibi* (August.). Vous l'avez ordonné, Seigneur, disait ce grand homme faisant à Dieu l'humble confession de ses misères et les déplorant, vous l'avez ainsi ordonné, et l'arrêt s'exécute tous les jours, que tout esprit qui se dérègle et qui veut sortir des bornes de la sujétion et de la dépendance en se séparant de vous, trouve sa peine dans lui-même. Or, c'est là justement, chrétiens, la seconde proposition que j'ai avancée, et c'est assez de l'avoir conçue pour en être persuadé : le plus grand malheur de l'homme est de se détacher de Dieu, et de vouloir se soustraire aux lois de sa providence; pourquoi cela? en voici les raisons. C'est qu'en renonçant à cette providence adorable, l'homme demeure, ou sans conduite, ou abandonné à sa propre conduite, source infaillible de tous les maux. C'est qu'en quittant Dieu, il oblige Dieu pareillement à le quitter, et à retirer de lui cette protection paternelle qui fait, selon l'Écriture, toute la félicité des justes sur la terre. C'est qu'il se prive par là de la plus douce, ou plutôt de l'unique consolation qu'il peut avoir en certaines adversités, où la foi seule de la providence le pourrait soutenir. Enfin c'est que ne voulant pas dépendre de Dieu par une

soumission libre et volontaire, il en dépend malgré lui par une soumission forcée; et que, refusant de se captiver sous une loi d'amour, il ne peut éviter d'être assujetti aux lois les plus dures d'une rigoureuse justice. Quatre raisons qui demanderaient autant de discours pour être traitées dans toute leur étendue et toute leur force, mais dont l'exposition simple et courte servira pour vous convaincre et pour vous toucher.

Imaginez-vous donc d'abord, disait saint Chrysostome, un vaisseau en pleine mer, battu des vents et des tempêtes, bien équipé néanmoins et bien pourvu de tout le reste, mais qui n'a ni pilote ni gouvernail : tel est l'homme dans le cours du monde, quand il n'a plus Dieu pour règle de sa conduite. A défaut de la providence, sur quoi peut-il faire fond, et à quoi peut-il s'attacher? S'il trouvait hors de cette providence quelque chose de stable qui l'arrêtât et qui le fixât, son état peut-être serait moins à plaindre; mais il faut qu'il convienne avec moi, qu'en renonçant à la providence et en secouant le joug de Dieu, il ne lui reste que l'un ou l'autre de ces deux partis, je veux dire, ou de mettre son appui dans les hommes, ou d'être réduit à n'avoir plus d'autre ressource que lui-même. Or, des deux côtés sa condition est également déplorable; et quoi qu'il fasse, il est inévitablement et incontestablement malheureux. Car d'être réduit à n'avoir plus d'autre ressource que lui-même, qu'y a-t-il, à le bien prendre, de plus terrible? et pour peu que l'homme se connaisse, est-il rien qui soit plus capable de le désoler et de le consterner? Si je me trouvais seul et sans guide dans une solitude affreuse, exposé à tous les risques d'un égarement sans retour, je serais dans des frayeurs mortelles. Si dans une pressante maladie je me voyais abandonné, n'ayant que moi-même pour veiller sur moi, je n'oserais plus compter sur ma guérison. Si dans une affaire capitale, où il s'agirait pour moi non-seulement de ma fortune, mais de ma vie, tout autre conseil que le mien me manquait, je me croirais perdu et sans espérance. Comment donc au milieu du monde, de tant d'écueils et de piéges qui m'en-

vironnent, de tant de périls qui me menacent, de tant d'ennemis qui me poursuivent, de tant d'occasions où je puis périr, sans autre secours que moi-même, pourrai-je vivre en paix et n'être pas dans de continuelles alarmes? Aussi, chrétiens, ce qui fait tous les jours le malheur de l'homme, c'est l'homme même obstiné à ne vouloir dépendre que de lui-même : ce qui rend l'homme malheureux, ce n'est point ce qui est hors de lui, ni ce qui est au-dessus de lui, ni ce qui paraît même plus déclaré contre lui; mais il est lui-même la source de ses peines, parcequ'il veut être lui-même la règle de ses actions. Et il faut par nécessité que cela soit ainsi. Car comme, selon l'Écriture, les pensées des hommes sont incertaines, confuses, timides, surtout à l'égard de ce qui le touche, *cogitationes mortalium timidæ*, si l'homme réduit à lui-même ne suit que ses propres vues, dès lors le voilà dans l'inquiétude, dans l'irrésolution, dans le trouble, ne pouvant plus s'assurer de rien, obligé de se défier de tout, livré à ses caprices, à ses inégalités, à ses inconstances, esclave d'une imagination qui le joue, sujet aux altérations d'un tempérament qui le domine. Comme il est rempli de passions, et de passions toutes contraires, il doit s'attendre à en être déchiré; et s'il se renferme dans lui-même, dès lors le voilà selon les différentes situations accablé de tristesse, saisi de crainte, envenimé de haine, infatué d'amour, dévoré d'une ambition démesurée, desséché des plus malignes envies, transporté de colère, outré de douleur, trouvant en lui-même, non pas un supplice, mais un enfer.

Je sais, chrétiens, qu'il y a une raison supérieure à tout cela, dont il peut et dont il doit s'aider : mais si d'une part elle lui est de quelque secours, que ne lui fait-elle pas souffrir de l'autre? A quoi lui sert, dit saint Augustin, cette raison non soumise à Dieu et bornée à ses faibles lumières, sinon à le rendre encore plus malheureux, à lui découvrir des biens auxquels il ne peut parvenir, à lui représenter des maux qu'il ne saurait éviter, à exciter en lui des désirs qu'il ne contente jamais, à lui causer des repentirs qui le tourmentent toujours, à lui donner du dégoût pour ce qu'il

a, à lui faire sentir la privation de ce qu'il n'a pas, à lui faire apercevoir dans le monde mille injustices qui le désespèrent et mille indignités qui le révoltent? Il raisonne surtout, mais ses raisonnements l'affligent: il prévoit tout, mais ses prévoyances le tuent; il affecte d'être prudent et sage, mais n'est-ce pas de cette prudence même et de cette vaine sagesse que naissent ses amertumes et ses chagrins? S'il se laissait conduire à Dieu, la seule vue d'une Providence occupée à veiller sur lui, fixerait ses pensées, bornerait sa cupidité, adoucirait ses passions, fortifierait sa raison; et dans ce calme de toutes les puissances de son âme, il serait heureux: mais parcequ'il veut l'être sans Dieu et par lui-même, il ne trouve hors de Dieu et dans lui-même que misère et affliction d'esprit.

Que fera-t-il donc! convaincu de son insuffisance et ne voulant pas s'attacher à Dieu, mettra-t-il sa confiance dans les hommes? Ah! mes chers auditeurs, autre misère encore plus grande : car, dit le Saint-Esprit, malheur à celui qui s'appuie sur l'homme et sur un bras de chair : *Maledictus qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum* JER. XVII). Et, en effet, sans parler du reste, à quelle servitude cet état n'engage-t-il pas? quelle bassesse en secouant le joug de Dieu, de s'imposer le joug de l'homme, c'est-à-dire, de ne plus vivre qu'au gré de l'homme, de ne plus subsister que par son crédit, de n'avoir plus d'autres volontés que les siennes, de ne plus faire que ce qui lui plaît, d'être obligé sans cesse à le prévenir, à le ménager, à le flatter; d'être toujours en peine si l'on est dans ses bonnes grâces ou si l'on n'y est pas, s'il est content ou s'il ne l'est pas? est-il un esclavage plus ennuyeux et plus fatigant? Mais dépendre de Dieu, dont je suis sûr que la providence ne me peut manquer, voilà ce qui fait ma félicité, et ce qui faisait celle de saint Paul, quand il disait : *Scio cui credidi* (2 TIM.), je sais à qui j'ai confié mon dépôt. Au contraire, quand je pense qu'au défaut de Dieu sur qui je ne veux pas me reposer, je confie ce dépôt, c'est-à-dire, ma destinée et mon sort, à des hommes volages, à des hommes intéressés, à des hommes amateurs d'eux-mêmes, qui ne me considèrent

que pour eux-mêmes, et qui compteront pour rien de m'abandonner dès que je commencerai de leur être à charge, ou que je cesserai de leur être utile : ah ! chrétiens, pour peu que j'aie de sentiments, il faut que j'avoue qu'il n'est rien de comparable à mon malheur. Et certes, dit saint Chrysostome, si cette providence aimable d'un Dieu pouvait être suppléée à notre égard par la protection des hommes, ce serait surtout par celle des princes, que nous regardons comme les dieux de la terre, ou par celle de leurs ministres et de leurs favoris qui nous semblent tout-puissants dans le monde. Or, ce sont justement là ceux sur qui l'Écriture nous avertit de ne pas établir notre espérance, à moins que nous ne voulions bâtir sur un fondement ruineux : *Nolite confidere in principibus* (Ps. XLV) : et afin que l'expérience nous rendît sensible ce point de foi, ce sont ceux dont la faveur opiniâtrement recherchée et inutilement entretenue, par une juste punition de Dieu, fait tous les jours plus de misérables, plus d'hommes trompés, délaissés, sacrifiés, et par conséquent plus de témoins de cette grande vérité, que dans les enfants des hommes, je dis même selon le monde, il n'y a point de salut : *In filiis hominum, in quibus non est salus* (Ibidem).

Cependant, chrétiens, voici le comble de l'aveuglement du siècle; quelque persuadé que l'on soit d'une vérité dont on a tant de preuves et qu'il nous est si important de bien comprendre, on s'obstine à la combattre, et l'on aime mieux être malheureux en dépendant de la créature, que d'être heureux en s'assujettissant au créateur. Malgré les rigoureuses épreuves qu'on fait tous les jours de l'indifférence, de la dureté, de l'insensibilité de ces fausses divinités de la terre, par une espèce d'enchantement, on consent plutôt à souffrir et à gémir en comptant sur elles, qu'à jouir de la liberté par une sainte confiance en Dieu. Demandez à ces adorateurs de la faveur, à ces partisans et à ces esclaves du monde ce qui se passe en eux, et voyez s'il y en a un seul qui ne convienne que sa condition a mille dégoûts, mille déboires, mille mortifications inévitables, et que c'est une

perpétuelle captivité. N'est-ce pas ainsi qu'ils en parlent dans le cours même de leurs prospérités? Mais quand après bien des intrigues, leur politique vient à échouer, et que par une disgrâce imprévue qui les déconcerte et qui dérange tous leurs desseins, ils se voient oubliés, négligés, méprisés : ah! mes frères, s'écrie saint Augustin, c'est alors qu'ils rendent un hommage solennel à cette providence dont ils n'ont pas voulu dépendre : et c'est alors même aussi que Dieu a son tour, et que par une espèce d'insulte que lui permet sa justice, et qui ne blesse en rien sa miséricorde, il croit avoir droit de leur répondre avec ces paroles du Deutéronome : *Ubi sunt Dii eorum in quibus habebant fiduciam? Surgant, et opitulentur vobis* (DEUTER. XXXII). Où sont ces Dieux dont vous vous teniez sûrs et qui devaient vous maintenir, ces dieux dont la protection vous rendait si fiers, où sont-ils? *Surgant, et in necessitate vos protegant* (IBIDEM) : qu'ils paraissent maintenant et qu'ils viennent vous secourir; c'étaient vos dieux, et vous faisiez plus de fond sur eux que sur moi : hé bien! adressez-vous donc à eux dans l'extrémité où vous êtes; et puisque vous les avez servis comme des divinités, qu'ils vous tirent de l'abîme et qu'ils vous relèvent : *Surgant et opitulentur vobis.*

De là, chrétiens, quelle consolation pour un homme ainsi abandonné de Dieu, après qu'il a lui-même abandonné Dieu? quelle consolation, dis-je, surtout en certains états de la vie où la foi seule d'une providence nous peut soutenir? Car tandis que cette foi m'éclaire, et que je suis bien persuadé de ce principe, qu'il y a un Dieu dispensateur des biens et des maux, en sorte qu'il ne m'arrive rien que par son ordre et que pour mon salut et pour sa gloire, j'ai dans moi un soutien contre tous les accidents. Quelque indocile, quelque révolté même que je sois, selon les sentiments naturels, je ne laisse pas au moins dans la partie supérieure de mon âme, et suivant les vues que me donne la foi, de me dire à moi-même : j'ai tort de murmurer et de me plaindre : Dieu l'a ainsi ordonné; et puisque c'est sa volonté, je dois m'y soumettre. Or, en me condamnant de la sorte, je

me console et cette pensée me fortifie : quoïque je ne la goûte pas peut-être d'abord, il suffit que je l'approuve et que j'y puisse revenir quand il me plaira, pour qu'elle me soit une ressource toujours présente dans ma douleur. Mais quand j'ai une fois effacé de mon esprit cette idée de la providence, s'il me survient une affliction de la nature de celles où la raison de l'homme est à bout, et qui ne peuvent recevoir de la part du monde aucun soulagement, où en suis-je, et que me reste-t-il, sinon de boire tout le calice et de le boire tout pur, comme les pécheurs, sans tempérament et sans mélange? *Verumtamen fæx ejus non est exinanita, bibent omnes peccatores terræ* (Ps. LXXIV). Or, dans le cours de la vie et des révolutions qui y sont si ordinaires, il n'est rien de plus commun que ces sortes d'états; et Dieu le permet, chrétiens, pour nous convaincre encore plus sensiblement de la nécessité où nous sommes de nous attacher à sa providence, et pour nous faire voir la différence de ceux qui se confient en elle, et de ceux qui refusent de marcher dans ses voies : car de là vient qu'un juste affligé, persécuté, et si vous voulez opprimé, demeure tranquille, possède son âme dans la patience et dans une paix qui, selon l'apôtre, surpasse tout sentiment humain, tire de ses propres maux sa consolation; pourquoi? parcequ'il envisage dans l'univers une providence à qui il se fait un plaisir de se conformer : *Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit ita factum est* (Job. I). C'est le Seigneur qui m'avait donné ces biens, c'est lui-même qui m'en a dépouillé, que son nom soit à jamais béni. Au lieu que l'impie frappé du coup qui l'atterre, fait, pour ainsi dire, le personnage d'un réprouvé, blasphémant contre le ciel, trouvant tout odieux sur la terre, accusant ses amis, plein de fureur contre ses ennemis, se désespérant, et dans son désespoir n'ayant pas même, non plus que le riche de l'enfer, une goutte d'eau, c'est-à-dire, d'onction et de consolation; pourquoi? parce que c'était dans le sein de la providence qu'il la pouvait puiser, et que cette source est tarie pour lui; ce qui faisait dire à saint Chrysostome, que quiconque combat la provi-

dence, combat son bonheur, parceque le grand bonheur de l'homme est de croire une providence dans le monde, et de lui être soumis.

Que dis-je, chrétiens? et le mondain, tout rebelle qu'il est, n'est-il pas encore sous le domaine de la providence? Oui, il y est, et malgré lui il y sera; mais c'est cela même qui achève son malheur; car de deux sortes de providences que Dieu exerce sur les hommes, l'une de sévérité et l'auter de bonté, l'une de justice et l'autre de miséricorde, au même temps qu'il se soustrait à cette providence favorable en qui il devait chercher son repos, il se trouve livré à cette providence rigoureuse qui le poursuit pour lui faire sentir son empire le plus dominant; comme si Dieu lui disait : Tu n'as pas voulu te ranger sous celle-ci, tu souffriras de celle-là; car je les ai substituées l'une à l'autre par une loi éternelle et irrévocable; et dans l'étendue que je leur ai donnée, rien ne peut être hors de leur ressort. La providence de mon amour n'a pu t'engager; ce sera donc désormais la providence de ma justice qui te contiendra, qui te réprimera; qui par des vengeances tantôt secrètes, tantôt éclatantes, se fera sentir à toi; qui tantôt par des humiliations, tantôt par des afflictions, tantôt par des prospérités dont tu seras enivré, tantôt par des adversités dont tu seras accablé, tantôt par des douceurs qui t'empoisonneront le cœur, tantôt par des amertumes qui t'aigriront, qui te soulèveront et ne te corrigeront pas, te réduira malgré toi dans la dépendance. Et voilà comment Dieu tant de fois en a usé envers certains pécheurs de marque; voilà comment il a traité un Pharaon, un Nabuchodonosor, un Antiochus, et bien d'autres. Ils n'ont pas voulu le reconnaître comme père; ils ont été forcés à le reconnaître comme juge; ils n'ont pas voulu servir à glorifier sa providence aimable et bienfaisante; ils ont servi à glorifier sa providence souveraine et toute-puissante : *Ponam te in exemplum* (Nah. III). Je ferai un exemple de toi, disait-il, par son prophète à un libertin, et c'est ce qu'il a fait et ce qu'il fait encore du peuple juif. Miracle subsistant de la providence d'un Dieu irrité : miracle qui seul peut

convaincre les esprits les plus incrédules, qu'il y a un premier maître et un Dieu dans le monde, devant lequel toute créature doit s'humilier et à qui il est juste que tout homme mortel obéisse. Si donc, mes frères, nous avons quelque égard à notre devoir ou à notre intérêt, soumettons-nous à lui et à sa providence. Soumettons-lui toutes nos entreprises; et sans négliger les moyens raisonnables qu'il nous permet d'employer pour les faire réussir, sans y épargner nos soins, du reste reposons-nous tranquillement et absolument sur lui du succès. Bénissons-le également, et dans les biens et dans les maux : dans les biens, en les recevant avec reconnaissance : dans les maux, en les supportant avec patience. Demandons-lui sans cesse que sa volonté s'accomplisse en nous; qu'elle s'accomplisse sur la terre et qu'elle s'accomplisse dans le ciel : sur la terre, où il veut nous sanctifier; et dans le ciel, où il veut nous couronner. C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON

SUR LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Responderunt Jesu quidam de Scribis et Pharisæis dicentes : Magister, volumus à te signum videre. Qui respondens, ait illis : Generatio mala et adultera signum quærit, et signum non dabitur ei nisi signum Jonæ Prophetæ.

Quelques-uns des Scribes et des Pharisiens dirent à Jésus : Maître, nous voudrions bien voir quelque prodige de vous. Jésus leur répondit : Cette nation méchante et adultère demande un prodige, et il n'y en aura point d'autre pour elle que celui du prophète Jonas.
MATTH. XII.

MADAME [1],

Ce fut une curiosité, mais une curiosité présomptueuse, une curiosité captieuse et maligne, qui porta les Pharisiens à faire cette demande au Sauveur du monde. Curiosité présomptueuse, puisqu'au lieu d'engager le Fils de Dieu par une humble prière, à leur accorder comme une grâce ce qu'ils demandaient, ils parurent l'exiger, comme s'ils n'eussent eu qu'à le vouloir pour être en droit de l'obtenir : *Magister, volumus.* Curiosité captieuse, puisque, selon le rapport d'un autre évangéliste, ils ne lui firent cette proposition que pour le tenter et que pour lui dresser un piége : *Tentantes eum, signum de cœlo quærebant* (Luc II). Curiosité maligne, puisqu'en cela même ils n'avaient point d'autre dessein que de le perdre, déterminés qu'ils étaient à tourner contre lui ses miracles mêmes, dont ils lui faisaient autant de crimes, et dont enfin ils se servirent pour le calomnier et pour l'opprimer. Car de là vint que le Fils de Dieu ne leur répondit qu'avec un zèle plein de sagesse

[1] La Reine.

d'une part, mais de l'autre plein d'indignation; qu'il ne satisfit à leur curiosité que pour leur reprocher au même temps leur incrédulité; qu'il les traita de nation méchante et infidèle, *Generatio mala et adultera*; enfin qu'il les cita devant le tribunal de Dieu, parcequ'il prévoyait bien que le prodige qu'il allait leur marquer, mais auquel ils ne se rendraient pas, ne servirait qu'à les confondre : *Viri Ninivitæ surgent in judicio adversùs generationem istam* (Matth. XII).

Voilà, mes chers auditeurs, le précis de notre Évangile, et dans l'exemple des pharisiens, ce qui se passe encore tous les jours entre Dieu et nous. Je m'explique. Nous voudrions que Dieu nous fît voir des miracles pour nous confirmer dans la foi; et Dieu nous en fait voir actuellement dont nous ne profitons pas, à quoi nous sommes insensibles ; et qui, par l'abus que nous en faisons, rendent notre endurcissement d'autant plus criminel qu'il est volontaire, puisqu'il ne procède, aussi bien que celui des pharisiens, que de notre perversité et de la corruption de nos cœurs. Or c'est ce que notre divin Maître condamne aujourd'hui dans ces prétendus esprits forts du judaïsme, et ce qui doit, si nous tombons dans leur infidélité, nous condamner nous-mêmes. Tertullien a dit un beau mot, et qui exprime parfaitement le caractère de la profession chrétienne ; savoir, qu'après Jésus-Christ la curiosité n'est plus pour nous de nul usage, et que désormais elle ne nous peut plus être utile, beaucoup moins nécessaire ; parceque depuis la prédication de l'Évangile le seul parti qui nous reste est celui de croire et de soumettre notre raison, en la captivant, sous le joug de la foi : *Nobis curiositate opus non est post Christum, nec inquisitione post Evangelium* (Tertull.). C'est ainsi qu'il s'en expliquait. Mais pour moi j'ose enchérir sur sa pensée, et j'ajoute que quand il nous serait permis dans le christianisme de faire de nouvelles recherches, quand nous aurions droit de raisonner sur notre foi et sur les mystères qu'elle nous révèle, nous trouvons dans Jésus-Christ et dans son Évangile, non-seulement de quoi convaincre nos esprits, mais de quoi contenter pleinement notre curiosité : pour-

quoi ? parceque Jésus-Christ nous a fait voir dans sa personne des prodiges si éclatants et d'une telle évidence que nul esprit raisonnable n'y peut résister, et que si nous n'en sommes pas touchés, ce ne peut être que l'effet d'une mauvaise disposition, dont nous serons responsables à Dieu, et qui ne suffira que trop pour attirer sur nous toutes les rigueurs de son jugement.

C'est l'importante matière que j'ai entrepris de traiter dans ce discours : et le puis-je faire, Madame, avec plus d'avantage qu'en présence de Votre Majesté, dont les sentiments et les exemples doivent être pour tout cet auditoire autant de preuves sensibles et convaincantes de ce que je veux aujourd'hui lui persuader? Car quel effet plus merveilleux peut avoir la religion chrétienne, que de sanctifier au milieu de la cour et jusque sur le trône, la plus grande reine du monde? et cela seul ne doit-il pas déjà nous faire conclure que cette religion est nécessairement l'ouvrage de Dieu, et non pas des hommes ? Plaise au ciel, chrétiens, qu'un tel miracle ne serve pas un jour de témoignage contre nous ! mais ne puis-je pas bien vous faire la même menace que nous fait à tous le Fils de Dieu dans notre Évangile, en nous proposant l'exemple d'une reine ? *Regina surget in judicio* (MATTH. XII). Le Sauveur du monde parlait d'une reine infidèle, et je parle d'une reine toute chrétienne. Cette reine du midi n'est tant vantée, que pour être venue entendre la sagesse de Salomon : *Quia venit audire sapientiam Salomonis* (MATT. XII) : mais, Madame, outre que vous écoutez ici la sagesse même de Jésus-Christ et sa parole, que n'aurais-je point à dire de la pureté de votre foi, de l'ardeur de votre zèle pour les intérêts de Dieu, de la tendresse de votre amour pour les peuples, des soins vigilants et empressés de votre charité pour les pauvres, de ces ferventes prières au pied des autels, de ces longues oraisons dans le secret de l'oratoire, de tant de saintes pratiques qui partagent une si belle vie, et qui font également le sujet de notre admiration et de notre édification ? Cependant, Madame, Votre Majesté n'attend point aujourd'hui de moi de justes éloges, mais une instruc-

tion salutaire ; et c'est pour seconder sa piété toute royale, que je m'adresse au Saint-Esprit, et que je lui demande par l'intercession de Marie les lumières nécessaires. *Ave, Maria.*

Ce n'est pas sans raison que les pharisiens de notre Évangile, dans le dessein, quoique peu sincère, de connaître Jésus-Christ et de savoir s'il était Fils de Dieu, lui demandèrent un prodige qui vînt de lui, et dont il fût l'auteur : *Magister, volumus à te signum videre.* Car il faut convenir, dit saint Augustin, qu'il y a des prodiges de deux différentes espèces ; les premiers qui viennent de Dieu, et les seconds qui viennent de l'homme ; les uns qui excitent l'admiration, parceque ce sont les témoignages visibles de l'absolue puissance du Créateur, et les autres qui ne causent que de l'horreur, parceque ce sont les tristes effets du déréglement de la créature ; ceux-là que nous révérons et que nous appelons miracles, et ceux-ci que nous regardons comme des monstres dans l'ordre de la grâce. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, disent les pharisiens à Jésus-Christ. Que fait ce Sauveur adorable ? Ecoutez-moi ; en ceci consiste tout le fond de cette instruction. De ces deux genres de prodiges ainsi distingués, il leur en fait voir un qui n'avait pu venir que de Dieu, et qui fut un miracle évident et incontestable ; je veux dire la foi des Ninivites convertis par la prédication de Jonas. Mais au même temps il leur en découvre un autre bien opposé et qui ne pouvait venir que d'eux-mêmes, savoir, le prodige ou le désordre de leur infidélité. Or nous n'avons, mes chers auditeurs, qu'à nous appliquer ces deux sortes de prodiges, pour nous reconnaître aujourd'hui dans la personne de ces pharisiens, et pour être obligés, par la comparaison que nous ferons de leur état et du nôtre, d'avouer que le reproche du Fils de Dieu ne nous convient peut-être pas moins qu'à ces faux docteurs de la loi ; que dans le sens qu'il l'entendait, peut-être ne sommes-nous pas moins qu'eux une nation corrompue et adultère, et qu'il pourrait avec autant de raison nous appeler à ce jugement redoutable, où il les cita en leur adressant ces pa-

roles : *Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione istâ.*

Car je prétends, et en deux propositions, voici le partage de ce discours, comprenez-les : je prétends que Jésus-Christ, dans l'établissement de sa religion, nous a fait voir un miracle plus authentique et plus convaincant que celui des Ninivites convertis, et c'est le grand miracle de la conversion du monde et de la propagation de l'Évangile, que j'appelle le miracle de la foi : ce sera le premier point. Je prétends que nous opposons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidélité, mais d'une infidélité bien plus monstrueuse et plus condamnable que celle même des pharisiens : ce sera le second point. Deux prodiges encore une fois; l'un surnaturel et divin, c'est le monde sanctifié par la prédication de l'Évangile; l'autre trop naturel et trop humain, mais néanmoins prodige, c'est le désordre de notre infidélité. Deux titres de condamnation que Dieu produira contre nous dans son jugement, si nous ne pensons à le prévenir, en nous jugeant dès à présent nous-mêmes. Miracle de la foi : prodige d'infidélité. Miracle de la foi, que Dieu nous a rendu sensible, et que nous avons continuellement devant les yeux : prodige d'infidélité, dont nous n'avons pas soin de nous préserver et que nous tenons caché dans nos cœurs. Miracle de la foi, qui vous remplira d'une confusion salutaire, en vous faisant connaître l'excellence de la grandeur de votre religion : prodige d'infidélité, qui peut-être, si nous n'y prenez garde, après avoir été la source de votre corruption, sera le sujet de votre éternelle réprobation. L'un et l'autre demande une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Il s'agit donc, chrétiens, pour entrer d'abord dans la pensée de Jésus-Christ et dans le point essentiel que j'ai présentement à développer, de bien concevoir ce grand miracle de la conversion du monde et de l'établissement du christianisme, que je regarde, après saint Jérôme, comme le miracle de la foi. Et parcequ'il est indubitable que ce miracle

doit être une des plus invincibles preuves que Dieu emploiera contre nous, si jamais il nous réprouve, il faut aujourd'hui vous et moi nous en former une idée capable de réveiller dans nos cœurs les plus vifs sentiments de la religion. Le sujet est grand, je le sais; il a épuisé l'éloquence des Pères de l'Église, et il passe toute l'étendue de l'esprit de l'homme. Mais attachons-nous à l'exposition simple et nue que saint Chysostome en a faite dans une de ses homélies. Pour en mieux comprendre la vérité, jugeons-en par ce qu'il nous marque en avoir été la figure; je dis par la conversion des Ninivites et par l'effet prodigieux et miraculeux de la prédication de Jonas. Le voici.

Jonas fugitif, mais, malgré sa fuite, ne pouvant se dérober au pouvoir de Dieu qui l'envoie, confus et touché de repentir, reçoit de la part du Seigneur un nouvel ordre d'aller à Ninive. Il y va : quoiqu'étranger, quoiqu'inconnu, il y prêche, et il se dit envoyé de Dieu. Il menace cette grande ville et tous ses habitants d'une destruction entière et prochaine. Point d'autre terme que quarante jours, point d'autre preuve de sa prédiction que la prédiction même qu'il fait : et sur sa parole, ce peuple abandonné à tous les vices, ce peuple pour qui, ce semble, il n'y avait plus ni Dieu ni foi, ce peuple indocile aux remontrances et aux leçons de tous les autres prophètes, par un changement de la main du Très-Haut, écoute celui-ci et l'écoute avec respect, revient à lui-même, et se met en devoir d'apaiser la colère de Dieu, fait la plus austère et la plus exemplaire pénitence; ni état, ni âge, ni sexe n'en est excepté; le roi même, dit l'Écriture, pour pleurer et pour s'humilier, descend de son trône, les enfants sont compris dans la loi du jeûne ordonné par le prince; chacun revêtu de cilice et couvert de cendres, donne toutes les marques d'une douleur efficace et prompte. Enfin la réformation des mœurs est si générale, que la prophétie s'accomplit à la lettre : *Et Ninive subvertetur* (Jon. III, 4): puisque, selon la belle réflexion de saint Chrysostome, ce n'est plus cette Ninive débordée que Dieu avait en abomination, mais une Ninive toute nouvelle et toute sainte, édifiée

sur les ruines de la première et par qui? par le ministère d'un seul homme qui a parlé; et qui, plein de l'Esprit de Dieu, a sanctifié des milliers d'hommes dont il a brisé les cœurs. Voilà, disait le Fils de Dieu aux Juifs incrédules, le miracle qui vous condamnera et qui confondra votre impénitence : et je dis à tout ce qu'il y a de chrétiens endurcis dans leur libertinage, voilà le miracle que le Saint-Esprit vous propose comme la figure d'un autre miracle encore plus étonnant, encore plus au-dessus de l'homme, encore plus capable de vous convaincre et de vous élever à Dieu. Écoutez-le sans prévention, et vous en conviendrez.

Le miracle de la prédication de Jonas était un signe pour les Juifs; mais en voici un pour vous, que je regarde comme le miracle du christianisme : heureux, si je puis par mes paroles l'imprimer profondément dans vos esprits! C'est la conversion, non plus d'une ville, ni d'une province, mais d'un monde entier, opérée par la prédication de l'Évangile et par la mission d'un plus grand que Jonas, qui est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ : *Et ecce plus quàm Jonas hic* (MATTH. XII). Ne supposons point qu'il est Dieu, mais oublions-le même pour quelque temps : il ne s'agit pas encore de ce qu'il est, mais de ce qu'il a fait. Qu'a-t-il fait? en deux mots, chrétiens, ce que nous ne comprendrons jamais assez, et ce que nous devrions éternellement méditer. Donnez-moi la grâce, Seigneur, pour le mettre ici dans toute sa force par un récit aussi touchant qu'il sera exact et fidèle. Jésus-Christ, fils de Marie et réputé fils de Joseph, cet homme dont les Juifs demandaient s'il n'était pas le fils de cet artisan : *Nonne hic est filius fabri* (MATTH.)? entreprend de changer la face de l'univers et de purger le monde de l'idolâtrie, de la superstition, de l'erreur, pour y faire régner souverainement la pureté du culte de Dieu. Dessein digne de lui, mais vaste et immense, et toutefois dessein dont vous allez voir le succès. Pour cela qui choisit-il? douze disciples grossiers, ignorants, faibles, imparfaits, mais qu'il remplit tellement de son esprit, que dans un jour, dans un moment il les rend propres à l'exécution de ce grand ouvrage.

En effet, de grossiers, et pour user de son expression, de lents à croire qu'ils étaient, par la vertu de cet esprit qu'il leur envoie du ciel, il en fait des hommes pleins de zèle et pleins de foi. Après les avoir persuadés, il s'en sèrt pour persuader les autres : ces pécheurs, ces hommes faibles, que l'on regardait, dit saint Paul, comme le rebut du monde, *Tanquam purgamenta hujus mundi*, fortifiés de la grâce de l'apostolat, partagent entre eux la conquête et la réformation du monde. Ils n'ont point d'autres armes que la patience, point d'autres trésors que la pauvreté, point d'autre conseil que la simplicité; et cependant ils triomphent de tout, ils prêchent des mystères incroyables à la raison humaine, et on les croit; ils annoncent un Evangile opposé contradictoirement à toutes les inclinations de la nature, et on le reçoit; ils l'annoncent aux grands de la terre, aux doctes et aux prudents du siècle, à des mondains sensuels, voluptueux, et l'on s'y soumet. Ces grands recoivent la loi de ces pauvres, ces doctes se laissent convaincre par ces ignorants, ces voluptueux et ces sensuels se font instruire par ces nouveaux prédicateurs de la croix, et se chargent du joug de la mortification et de la pénitence : de tout cela se forme une chrétienté si sainte, si pure, si distinguée par toutes les vertus, que le paganisme même se trouve forcé à l'admirer.

Ce n'est pas tout, et ce que j'ajoute vous doit encore paraître plus surprenant : car à peine la foi publiée par ces douze Apôtres a-t-elle commencé à se répandre, qu'elle se voit attaquée de mille ennemis; toutes les puissances de la terre s'élèvent contre elle; un Dioclétien, le maître du monde, veut l'anéantir, et s'en fait un point politique : mais malgré lui, malgré les plus violents efforts de tant d'autres persécuteurs du nom chrétien, elle s'établit si solidement, cette foi, que rien ne peut plus l'ébranler. Des millions de martyrs la défendent jusqu'à l'effusion de leur sang, des gens de toutes les conditions font gloire d'en être les victimes, et de s'immoler pour elle; des vierges sans nombre, dans un corps tendre et délicat, lui rendent le même témoi-

gnage, et souffrent avec joie les tourments les plus cruels. Elle s'étend, elle se multiplie, non-seulement dans la Judée où elle a pris naissance, mais jusqu'aux extrémités de la terre, où dès le temps de saint Jérôme, c'est lui-même qui le remarque comme une espèce de prodige, le nom de Jésus-Christ était déjà révéré et adoré; non-seulement parmi les peuples barbares, mais parmi les nations les plus polies; dans Rome, où la religion d'un Dieu crucifié se trouve bientôt la religion dominante; dans le palais des Césars, où Dieu, pour l'affermissement de son Eglise au milieu de l'iniquité, suscite les plus fervents chrétiens; enfin, observez ceci, dans le plus éclairé de tous les siècles, dans le siècle d'Auguste, que Dieu choisit pour marquer encore davantage le caractère de cette loi, qui seule devait surmonter toute la prétendue sagesse de l'homme et tout l'orgueil de sa raison.

Avouons-le, mes chers auditeurs, avec saint Chrysostome : quand la religion chrétienne, dès son berceau, aurait trouvé dans le monde toute la faveur et tout l'appui nécessaire, quand elle serait née dans le calme, par mille autres endroits elle ne laisserait pas d'être toujours l'œuvre de Dieu. Mais qu'elle se soit établie dans les persécutions, ou plutôt par les persécutions, et qu'il soit vrai qu'elle n'a jamais été plus florissante que lorsqu'elle a été plus violemment combattue; que le sang de ses disciples inhumainement répandu ait été, comme parle un Père, le germe de sa fécondité; que plus il en périssait par le fer et par le feu, plus elle en ait formé par l'Evangile; que la cruauté exercée sur les uns ait servi d'attrait aux autres pour les appeler, et qu'à la lettre l'expression de Tertullien se soit vérifiée, *in christianis crudelitas illecebra est sectæ;* que sans rien faire autre chose que de voir ses membres souffrir et mourir, ce grand corps du christianisme ait eu de si prompts et de si merveilleux accroissements; ah! mes frères, c'est un des prodiges où il faut que la prudence humaine s'humilie, et qu'elle fasse hommage à la puissance de Dieu. Voilà néanmoins ce que nous voyons, et c'est la merveille subsistante dont nous sommes témoins nous-mêmes, et que nous avons devant les

yeux. Car nous voyons, malgré l'enfer, le monde devenu chrétien, et soumis au culte de cet Homme-Dieu dont le Juif s'est scandalisé, et dont le Gentil s'est moqué. Voilà ce que le Seigneur a fait : *A Domine factum est istud, et est mirabile in oculis nostris* (Ps. CXVII).

Et afin que cette merveille fît encore sur nous une plus vive impression, le même Seigneur l'a renouvelée dans les derniers siècles de l'Eglise. Vous le savez : un François Xavier, seul et sans autre secours que celui de la parole et de la vérité qu'il prêchait, a converti dans l'Orient tout nn nouveau monde; c'était des païens et des idolâtres, et il leur a persuadé la même foi, et il les a formés à la même sainteté de vie, et il leur a inspiré la même ardeur pour le martyre, et il a fait voir dans eux tout ce qu'on a vu de plus héroïque et de plus grand dans cet ancien christianisme si parfait et si vénérable. Et comment l'a-t-il fait? Par les mêmes moyens, malgré les mêmes obstacles, avec les mêmes succès : comme si Dieu eût pris plaisir à reproduire dans ce successeur des Apôtres, ce que sa main toute-puissante avait opéré par le ministère des Apôtres mêmes, et qu'il eût voulu par ces exemples présents nous rendre plus croyable tout ce que nous avons entendu des siècles passés.

Or, je soutiens, mes chers auditeurs, qu'après cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles, et que nous sommes plus infidèles que les Pharisiens, si nous avons la présomption de dire comme eux : *Volumus signum videre.* Pourquoi? Parce qu'il est constant que cette conversion du monde telle que je l'ai représentée, quoique très-imparfaitement, est en effet un perpétuel miracle. Sur quoi il y a trois réflexions à faire, ou trois circonstances à remarquer. Miracle qui surpasse, sans contredit, tous les autres miracles ; miracle qui présuppose nécessairement tous les autres miracles; miracle qui, dans l'ordre des desseins de Dieu, justifie tous les autres miracles. Et par une triste conséquence, mais inévitable, miracle qui nous rend dignes de tous les châtiments de Dieu, s'il ne sert pas à notre propre instruction et à notre con-

version. Mon Dieu, que n'ai-je une de ces langues de feu qui descendirent sur les Apôtres, et que ne suis-je rempli du même Esprit, pour graver une aussi grande vérité que celle-là dans tous les cœurs!

Oui, chrétiens, la conversion du monde est un miracle perpétuel, que jamais l'infidélité ne détruira. Ainsi a-t-elle été regardée de tous les Pères, et en particulier de saint Augustin, dont le jugement peut bien nous servir ici de règle. Car c'est par là que ce grand homme fermait la bouche aux païens, quand il leur disait : Puisque vous vous opiniâtrez à ne vouloir pas croire les autres miracles, qui sont pour nous des preuves incontestables de notre foi, au moins confessez donc que dans votre système il y en a un dont vous êtes obligés de convenir; c'est le monde converti à Jésus-Christ sans aucun miracle : car cela même qui n'est pas, et qui n'a pu être, ce serait le miracle des miracles. Et à quoi donc, poursuivait saint Augustin, attribuerons-nous ce grand ouvrage de la sanctification du monde par la loi chrétienne, si nous n'avons recours à la loi infinie de Dieu? Ce n'est point aux talents de l'esprit, ni à l'éloquence que la gloire en est due ; car quand les apôtres auraient été aussi éloquents et aussi savants qu'ils l'étaient peu, on sait assez ce que peut l'éloquence et la science humaine, ou plutôt, on ne sait que trop combien l'une et l'autre est faible, quand il est question de réformer les mœurs; et l'exemple d'un Platon, qui jamais avec tout le crédit et toute l'estime que lui donnait dans le monde sa philosophie, n'a pu engager une seule bourgade à vivre selon ses maximes, et à se gouverner selon ses lois, montre bien que saint Pierre agissait par de plus hauts principes, quand il réduisait les provinces et les royaumes sous l'obéissance de l'Evangile. Ce n'est point par la force ni par la violence que la foi a été plantée; car le premier avis que reçurent les disciples de Jésus-Christ fut qu'on les envoyait comme des agneaux au milieu des loups : *Ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos* (Luc X); et ils le comprirent si bien, que, sans faire nulle résistance, ils se laissèrent égorger comme d'innocentes vic-

times. Le mahométisme s'est établi par les conquêtes et par les armes, l'hérésie par la rébellion contre les puissances légitimes; la loi de Jésus-Christ seule par la patience et par l'humilité. Ce n'est point la douceur de cette loi, ni le relâchement de sa morale, qui fut le principe d'un tel progrès; car cette loi, toute raisonnable qu'elle est, n'a rien que d'humiliant pour l'esprit, et de mortifiant pour le corps. On conçoit comment sans miracle le paganisme a eu cours dans le monde, parcequ'il favorisait ouvertement toutes les passions, qu'il autorisait tous les vices, et qu'il n'est rien de plus naturel à l'homme que de suivre ce parti; mais ce qu'on ne conçoit pas, c'est qu'une loi qui nous ordonne d'aimer nos ennemis, et de nous haïr nous-mêmes, ait trouvé tant de partisans. Ce n'est point l'effet du caprice; car jamais le caprice, quelque aveuglé qu'il puisse être, n'a porté les hommes à s'interdire la vengeance, à renoncer aux plaisirs des sens et à crucifier leur chair. Que s'ensuit-il de là? je le répète : qu'il n'y a qu'un Dieu, mais un Dieu aussi puissant que le nôtre, qui ait pu conduire si heureusement une pareille entreprise et la faire réussir, et que Jésus-Christ, l'oracle de la vérité, a donc eu sujet de conclure, quoiqu'il parlât en sa faveur, *A Domino factum est istud*, c'est l'œuvre du Seigneur, et le doigt de Dieu est là; *Et est mirabile in oculis nostris.*

Ce n'est pas assez : j'ai dit que ce miracle surpassait tous les autres miracles. En pouvons-nous douter, et si dans la pensée de saint Grégoire pape, la conversion particulière d'un pécheur invétéré coûte plus à Dieu, et est en ce sens plus miraculeuse que la résurrection d'un mort, qu'est-ce que la conversion de tant de peuples, élevés et comme enracinés dans l'idolâtrie? Rendons cette comparaison plus sensible. Il y a encore dans ce monde, je dis dans le monde chrétien, des hommes sans religion, vous en connaissez; des athées de créance et de mœurs, tellement confirmés dans leurs désordres, qu'à peine tous les miracles suffiraient pour les en retirer : peut-être n'avez-vous avec eux que trop de commerce. Quel effort du bras de Dieu, et quel miracle n'a-t-il donc pas fallu, pour gagner à Jésus-Christ un nombre pres-

que infini, ne disons pas de semblables libertins, mais encore de plus obstinés et de plus inconvertibles, dont le changement également prompt et sincère a toutefois été la gloire et l'honneur du christianisme ? Que diriez-vous (ceci va donné jour à ma pensée et vous convaincre de ce que j'appelle miracle au-dessus du miracle même), que diriez-vous si par la vertu de la parole que je vous prêche, un de ces impies dont vous n'espérez plus désormais aucun retour, se convertissait néanmoins en votre présence; en sorte que renonçant à son libertinage, il se déclarât tout à coup et hautement chrétien, et qu'en effet il commençât à vivre en chrétien ? Que diriez-vous, si toujours inflexible depuis de longues années, il sortait aujourd'hui de cet auditoire, pénétré d'une sainte componction, résolu à réparer par une humble pénitence le scandale de son impiété ? y aurait-il miracle qui vous touchât davantage ? Or, je vous dis que ce miracle dont vous seriez encore plus surpris que touchés, est justement ce qu'on a vu mille et mille fois dans le christianisme, et qu'un des triomphes les plus ordinaires de notre religion a été de soumettre ces esprits fiers, ces esprits durs et opiniâtres, de les faire rentrer dans la voie de Dieu et de les rendre souples et dociles comme des enfants ; que c'est par là qu'elle a commencé, et que malgré toutes les puissances des ténèbres elle nous en donne encore de nos jours d'illustres exemples, quand il plaît au Seigneur, dont la main n'est pas raccourcie, d'ouvrir les trésors de sa grâce et de les répandre sur ces vases de miséricorde qu'il a prédestinés pour sa gloire. Exemples récents que nous avons vus et que nous avons admirés. En cela seul n'en dis-je pas plus que si j'entrais dans le détail de tant de miracles qui composent nos histoires saintes, et que nous trouvons autorisés par la tradition la plus constante ?

J'ai ajouté, et ceci me paraît encore plus fort, que ce miracle présupposait nécessairement tous les autres miracles. Car enfin, demande saint Chrysostome, et après lui le docteur angélique saint Thomas, dans la Somme contre les Gentils, quel autre motif que les miracles dont ils étaient eux-mêmes témoins oculaires, put engager les premiers stectateurs du

christianisme à embrasser une loi odieuse selon le monde, et contraire au sang et à la nature? Julien l'Apostat condamnait les apôtres de légèreté et de trop de crédulité, prétendant que sans raison ils s'étaient attachés au Fils de Dieu : mais pour en juger de la sorte, répond saint Chrysostome, ne fallait-il pas être impie comme Julien? Car, poursuit ce Père, était-ce légèreté de suivre un homme qui pour gage de ses promesses guérissait devant eux les aveugles nés et rendait la vie aux morts de quatre jours. Aussi défiants et aussi intéressés qu'ils l'étaient et que l'Évangile nous l'apprend, auraient-ils tout quitté pour Jésus-Christ s'ils n'eussent été persuadés de ses miracles ; et pouvaient-ils les voir et se défendre de croire en lui? Après l'avoir abandonné dans sa passion, après s'être scandalisés de lui jusqu'à le renoncer, se seraient-ils ralliés et déclarés en sa faveur plus hautement que jamais, si le miracle authentique de sa résurrection n'avait, comme parle saint Jérôme, ressuscité leur foi? Auraient-ils pris plaisir à se laisser emprisonner, tourmenter, crucifier, pour être les confesseurs et les martyrs de cette résurrection glorieuse, si l'évidence d'un tel miracle n'avait dissipé tous leurs doutes?

Par où saint Paul dans un moment fut-il transformé de persécuteur de l'Église en prédicateur de l'Évangile? ce miracle put-il se faire sans un autre miracle? et jamais ce zélé défenseur du judaïsme, jamais cet homme si passionné pour les traditions de ses pères, en eût-il été le déserteur pour devenir le disciple d'une secte dont il avait entrepris la ruine, si Dieu tout à coup le renversant par terre, et le remplissant d'effroi sur le chemin de Damas, n'eût formé en lui un cœur nouveau? ne confessait-il pas lui-même dans les synagogues, qu'il avait été obligé de se convertir pour n'être pas rebelle à la lumière dont il s'était vu investi, et à la voix foudroyante qu'il avait entendue : *Saule, Saule, quid me persequeris* (Act. XII, XXVI)? Et n'est-ce pas de là qu'il conçut un désir si ardent de se sacrifier et de souffrir pour la gloire de ce Jésus dont il avait été l'ennemi? Etait-ce simplicité? était-ce prévention? était-ce intérêt du monde? Mais n'est-

il pas certain que saint Paul se trouvait dans des dispositions toutes contraires, et que ne respirant alors que sang et que carnage, il ne pouvait être arraché à l'ancienne loi dont il était un des plus fermes appuis, ni gagner à la loi nouvelle qu'il voulut détruire, par un moindre effort que l'effort miraculeux et divin qui le terrassa et qui l'emporta ?

On est étonné quand on lit de saint Pierre, que dès la première fois qu'il prêcha aux Juifs, après la descente du Saint-Esprit, il convertit trois mille hommes à la foi. Mais en faut-il être surpris, dit saint Augustin ? On voyait un pêcheur, jusque-là sans autre connaissance que celle de son art, expliquer en maître les plus hauts mystères du royaume de Dieu, parler toutes sortes de langues, et par un prodige inouï se faire entendre tout à la fois à autant de nations qu'une grande cérémonie en avait assemblé à Jérusalem de tous les pays du monde. Miracle rapporté par saint Luc, et rapporté dans un temps où l'évangéliste n'eut pas eu le front de le publier si la chose n'eût été constamment vraie, puisqu'il aurait eu contre lui, non pas un ni deux témoins, mais toute la terre; puisqu'un million de juifs contemporains auraient pu découvrir la fausseté et le démentir; puisque son imposture lui eût fait perdre toute créance, et qu'elle n'eût servi qu'à décrier la religion même dont il voulait faire connaître l'excellence et la sainteté. Supposé, dis-je, ce miracle, est-il étonnant que tant de juifs se soient alors convertis, et n'est-il pas plus surprenant, au contraire, qu'il y en eût encore d'assez entêtés et d'assez aveugles pour demeurer dans leur incrédulité ?

On a peine à comprendre les conversions extraordinaires et presque sans nombre qu'opérait saint Paul parmi les Gentils; mais en prêchant aux Gentils, n'ajoutait-il pas toujours à la parole qu'il leur portait, d'insignes miracles, comme la marque et le sceau de son apostolat? N'est-ce pas ainsi qu'il le témoignait lui-même écrivant à ceux de Corinthe, et ne les priait-il pas de se souvenir des œuvres merveilleuses qu'il avait faites au milieu d'eux? Si tous ces miracles eussent été supposés, leur eût-il parlé de la sorte? en eût-il eu l'assu-

rance? se serait-il adressé à eux-mêmes? en eût-il appelé à leur propre témoignage? et par une telle supposition, se fût-il exposé à décréditer son ministère et à détruire ce qu'il voulait établir?

Vous me demandez ce qui attachait si étroitement saint Augustin à l'église catholique; n'a-t-il pas avoué que c'étaient en partie les miracles, et lui en fallait-il d'autres que ceux qu'il avait vus lui-même? En fallait-il d'autres que ce fameux miracle arrivé de son temps à Carthage dans la personne d'un chrétien subitement et surnaturellement guéri par l'intercession de saint Etienne, dont ce grand saint proteste avoir été spectateur, dont il nous a laissé, au livre de la Cité de Dieu, la description la plus exacte. Quand il n'eût eu jusque-là qu'une foi chancelante, cela seul ne devait-il pas l'affermir pour jamais? Dirons-nous que saint Augustin était un esprit faible, qui croyait voir ce qu'il ne voyait pas? dirons-nous que c'était un imposteur, qui par un récit fabuleux se plaisait à tromper le monde? Mais puisque ni l'un ni l'autre n'est soutenable, ne conclurons-nous pas plutôt avec Vincent de Lérins, que comme les miracles de notre religion ont servi à la conversion du monde, aussi la conversion du monde est elle-même une des preuves les plus infaillibles des miracles de notre religion?

Et c'est ici, chrétiens, que nous ne pouvons assez admirer la sagesse et la providence de notre Dieu, qui n'a pas voulu nous obliger à croire des mystères au-dessus de la raison, sans avoir fait lui-même pour nous des miracles au-dessus de la nature. Car, à notre égard, cette conversion du monde fondée sur tant de miracles, non-seulement est un miracle éternel, mais un miracle qui justifie tous les autres miracles, dont il n'est que la suite et l'effet. Après quoi nous pouvons bien dire à Dieu, comme Richard de Saint-Victor : *Domine, si error est, quem credimus à te decepti sumus* (Richard Victor) : oui, mon Dieu, si nous étions dans l'erreur, nous aurions droit de vous imputer nos erreurs; et tout Dieu que vous êtes, nous pourrions vous rendre responsable de nos égarements : pourquoi? voici la raison qu'il en apportait : *Quoniam iis signis prædita est ista religio,*

quæ nonnisi à te esse poluerunt (IBID.); parceque cette religion où nous vivons, sans parler de sa sainteté et de son irrépréhensible pureté, est confirmée par des miracles qu'on ne peut attribuer à nul autre qu'à vous. Il est vrai, mes frères, mais ce sont aussi ces miracles qui nous confondront au jugement de Dieu : ce sera surtout le grand miracle de la conversion du monde à la foi de Jésus-Christ. Ces païens, ces idolâtres, devenus fidèles, s'élèveront contre nous et deviendront nos accusateurs; *viri Ninivitæ surgent in judicio*; et que diront-ils pour notre condamnation? ah! chrétiens, que ne diront-ils pas, et que ne devons-nous pas nous dire à nous-mêmes? En effet, pour peu de justice que nous nous fassions, il nous doit être, je ne dis pas bien honteux, mais bien terrible devant Dieu, que cette foi ait fait paraître dans le monde une vertu si admirable, et qu'elle soit maintenant si languissante et si oisive parmi nous; qu'elle ait produit dans le paganisme le plus aveugle et le plus corrompu tant de sainteté, et qu'elle soit peut-être encore à produire dans nous le moindre changement de vie, le moindre retour à Dieu, le moindre renoncement au péché. S'il nous reste un rayon de lumière, ce qui doit nous faire trembler, n'est-ce pas que cette foi ait eu la force de s'établir par toute la terre avec des succès si prodigieux, et qu'elle ne soit pas encore bien établie dans nos cœurs? Nous la confessons de bouche, nous en donnons des marques au dehors, nous sommes chrétiens de cérémonie et de culte; mais le sommes-nous de cœur et d'esprit? Or, c'est néanmoins dans le cœur que doit particulièrement résider notre foi, pour passer de là dans nos mains et pour animer toutes nos œuvres.

Quel reproche contre nous, si nous n'avons pas entièrement étouffé tous les sentiments de la grâce; quel reproche, que cette foi ait surmonté toutes les puissances humaines conjurées contre elle, et qu'elle n'ait pas encore surmonté dans nous de vains obstacles qui s'opposent à notre conversion? Car, qu'est-ce qui nous arrête? une folle passion, un intérêt sordide, un point d'honneur, un plaisir passager, des difficultés que notre imagination grossit, et que notre foi, toute victorieuse qu'elle est, ne peut vaincre. Quel sujet de condamna-

tion, si je veux devant Dieu le considérer dans l'amertume de mon âme, que cette foi se soit soutenue, et même qu'elle se soit fortifiée au milieu des persécutions les plus sanglantes, et que je la fasse tous les jours céder à de prétendues persécutions que le monde lui suscite dans ma personne, c'est-à-dire à une parole, à une raillerie, à un respect humain, ou plutôt à ma propre lâcheté? car voilà mon désordre et ma confusion : si j'avais le courage de me déclarer et de me mettre au-dessus du monde, il y a des années entières que je serais à Dieu, mais parceque je crains le monde, que je ne puis me résoudre à lui déplaire, j'en demeure là, et malgré moi-même je retiens ma foi captive dans l'esclavage du péché.

Ah! mon Dieu, que vous répondrai-je quand vous me ferez voir que cette foi, qui a confondu toutes les erreurs de l'idolâtrie et de la superstition, n'a pu détruire dans mon esprit je ne sais combien de faux principes et de maximes dont je suis préoccupé? Comment me justifierai-je quand vous me ferez voir que cette foi qui a soumis l'orgueil des Césars à l'humilité de la croix, n'a pu déraciner de mon cœur une vanité mondaine, une ambition secrète, un amour de moi-même qui m'a perdu? Enfin que vous dirai-je, quand vous me ferez voir que cette foi qui a sanctifié le monde, n'a pu sanctifier un certain petit monde qui règne dans moi, et qui m'est bien plus pernicieux que le grand monde qui m'environne et qui est hors de moi? Aurai-je de quoi soutenir le poids de ces accusations? m'en déchargerai-je sur vous, Seigneur? m'en prendrai-je à la foi même? dirai-je qu'elle n'a pas fait assez d'impression sur moi, et que je n'en étais point assez persuadé pour en être touché? Ah! chrétiens, peut-être notre infidélité va-t-elle maintenant jusqu'à vouloir s'autoriser de ce prétexte; mais c'est ce même prétexte qui nous rendra plus condamnables; car Dieu nous représentera l'infidélité où nous serons tombés, comme un prodige que nous aurons opposé au miracle de la foi. Prodige qui ne vient plus de Dieu, mais de nous, et dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Etre infidèle, sans avoir jamais eu nulle connaissance de la foi, c'est un état qui, tout funeste et tout déplorable qu'il est, n'a rien, à le bien prendre, de surprenant ni de prodigieux. Ainsi, dit saint Chrysostome, l'infidélité dans un païen peut être un aveuglement, et un aveuglement criminel, mais on ne peut pas toujours dire que cet aveuglement même criminel soit un prodige. Il faut donc, pour bien concevoir le prodige de l'infidélité, se le représenter dans un chrétien, qui selon les divers désordres auxquels il se laisse malheureusement entraîner, ou renonce à sa foi, ou corrompt sa foi, ou dément et contredit sa foi : renonce à sa foi par un libertinage de créance, qui lui en fait secouer le joug, et qui se forme peu à peu dans son esprit : corrompt sa foi, par un attachement secret ou déclaré aux erreurs qui la combattent, mais particulièrement à l'hérésie et au schisme, qui en détruisent l'unité, et par conséquent la pureté et l'intégrité : dément et contredit sa foi, par un déréglement de mœurs qui la déshonore, et par une vie licencieuse qui en est l'opprobre et le scandale. Trois désordres qui dans un chrétien perverti ont je ne sais quoi de monstrueux, et que j'appelle pour cela non plus simples désordres, mais prodiges de désordre. Trois états où, même à ne considérer que ce qui peut et ce qui doit passer pour prodige évident, l'homme fournit à Dieu des titres invincibles pour le condamner. Appliquez-vous à ces trois pensées.

Car pour commencer par ce qu'il y a de plus scandaleux, je veux dire par ce libertinage de créance dont on se fait une habitude, et qui consiste à renoncer la foi, n'est-il pas étonnant, mes chers auditeurs, de voir des hommes nés chrétiens, et se piquant partout ailleurs d'habileté et de prudence, devenir impies sans savoir pourquoi, et secouer intérieurement le joug de la foi, sans en pouvoir apporter une raison, je ne dis pas absolument solide et convaincante, mais capable de les satisfaire eux-mêmes ? Cette foi dont

par le baptême ils ont reçu le caractère, et en vertu de laquelle ils portent le nom de chrétiens; cette foi si nécessaire, supposé qu'elle soit vraie, et à quoi ils conviennent eux-mêmes que le salut est attaché; cette foi par qui seule, comme ils ne l'ignorent pas, ils peuvent espérer de trouver grâce devant Dieu, s'il y a grâce à espérer pour eux; cette foi sur laquelle ils avouent qu'ils seront jugés, si jamais ils le doivent être: n'est-il pas, dis-je, inconcevable qu'ils l'abandonnent, comment? en aveugles et en insensés, sans examen, sans connaissance de cause, par emportement, par passion, par légèreté, par caprice, par une vaine ostentation, par un attachement honteux à de sales et d'infâmes plaisirs, se conduisant avec moins de sagesse que des enfants, dans une affaire où néanmoins il s'agit du plus grand intérêt, puisqu'il y va de leur sort éternel. Cela se peut-il comprendre? telle est cependant la triste disposition où sont aujourd'hui presque tous les libertins du siècle. Observez-les, et dans ce portrait vous les reconnaîtrez.

Car enfin, qu'un d'eux, après une mûre délibération, après une longue étude, toutes choses considérées et pesées dans une juste balance, autant qu'il lui est possible, se déterminât à quitter le parti de la foi, je déplorerais son malheur, et je l'envisagerais comme la plus terrible vengeance que Dieu pût exercer sur lui, puisque, selon l'Écriture, Dieu ne punit jamais avec plus de sévérité que lorsqu'il permet que le cœur de l'homme tombe dans l'aveuglement: *Excæca cor populi hujus* (Isaïe VI). Mais, après tout, il n'y aurait rien en cela de prodigieux. Et, en effet, jusque dans son aveuglement il y aurait quelque reste de bonne foi, qui le rendrait sinon pardonnable, au moins digne de compassion. Mais ceux à qui je parle, et dans ce nombre je comprends la plupart des impies du siècle au milieu de qui et avec qui nous vivons, savent assez que ce n'est point par là qu'ils sont parvenus au comble du libertinage, et que le parti qu'ils ont pris de renoncer à la foi, n'a point été de leur part une résolution concertée de la manière que je l'entends. En quoi, d'ailleurs, souffrez que je fasse ici cette remarque: tout cri-

minels et tout inexcusables qu'ils sont devant Dieu, je ne laisse pas aussi de trouver pour eux une ressource, et comme une espèce de consolation, puisqu'au moins est-il certain qu'on revient plus aisément d'un libertinage sans principes, que d'un autre dont on s'est fait, par de faux raisonnements, une opinion particulière et une irréligion positive et consommée. Quoi qu'il en soit, l'infidélité que j'attaque et qui me semble la plus commune, ne peut disconvenir qu'elle n'ait ce faible, d'être évidemment téméraire et sans preuves. Car demandez à un libertin pourquoi il a cessé de croire ce qu'il croyait autrefois; et vous verrez si, dans tout ce qu'il allègue pour sa défense, il y a seulement quelque apparence de solidité; demandez-lui si c'est à force de raisonner qu'il a découvert une démonstration nouvelle contre cette infaillible révélation de Dieu à laquelle il était soumis. Obligez-le à répondre sincèrement, et à vous dire s'il a examiné les choses; si, cherchant, avec une intention droite et pure, la vérité, il s'est mis en état de la connaître; s'il a eu soin de consulter ceux qui pouvaient le détromper et résoudre ses doutes; s'il a lu ce qu'ont écrit les Pères sur ces matières de religion, qu'il ne goûte pas, parcequ'il ne les entend pas et qu'il ne veut pas s'appliquer à les entendre; s'il est jamais entré sérieusement dans le fond des difficultés; en un mot, s'il n'a rien omis de ce que tout homme judicieux et bien sensé doit faire dans une pareille conjecture, pour s'instruire et pour s'éclaircir. Interrogez-le sur tous les points, et qu'il vous parle sans déguisement : il conviendra qu'il n'a point tant pris de mesures, ni tant fait de perquisitions. Il fallait au moins tout cela, avant que de franchir un pas aussi hardi qu'il l'est de se soustraire à l'obéissance de la foi; mais il s'en est soustrait, chrétiens, et il s'en est soustrait à bien moins de frais. Il s'est déterminé à ne plus croire, et s'il s'y est déterminé sans conviction, sans réflexion même, au hasard de tout ce qui pourrait en arriver, et n'ayant rien qui l'assurât, ni qui le fixât dans l'abime affreux où il se précipitait. Voilà ce que j'appelle prodige. Or, dans combien de mondains ce prodige, tout prodige qu'il est, ne s'accomplit-il pas tous les jours?

Mais encore, me dites-vous, puisque ce n'est pas par raison que ce libertinage se forme, par quelle autre voie l'homme chrétien peut-il donc se pervertir jusqu'à devenir infidèle? Ah! mes chers auditeurs, je le répète, il se pervertit en mille manières, toutes opposées aux règles d'une sage conduite; mais que je regarde d'autant plus comme des prodiges, qu'elles choquent plus la droite raison. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi; comment? Apprenez-le, et point d'autre preuve ici que votre expérience et l'usage que vous avez du monde : il renonce à sa foi par un esprit de singularité, pour avoir le ridicule avantage de ne pas penser comme pensent les autres, de dire ce que personne n'a dit, et de contredire ce que tout le monde dit, pour se figurer une religion à sa mode, une divinité selon son sens, une providence arbitraire, et telle qu'il la veut concevoir; se faisant des systèmes chimériques, qu'il établit ou qu'il renverse, selon l'humeur présente qui le domine; suivant aveuglément toutes ses idées, et à force de les suivre, ne sachant bien ni ce qu'il croit ni ce qu'il ne croit pas; rejetant aujourd'hui ce qu'il soutenait hier, et pour vouloir contrôler Dieu, ne se trouvant plus d'accord avec lui-même. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par un sentiment d'orgueil, mais d'un orgueil bizarre, ne voulant pas assujettir sa raison à la parole d'un Dieu, quoiqu'il se fasse une vertu et même une nécessité de l'assujettir tous les jours à la parole des hommes; confessant en mille affaires temporelles qu'il a besoin d'être conduit et gouverné par autrui; mais prétendant qu'il est assez éclairé pour se conduire lui-même dans la recherche des vérités éternelles, et, pour me servir des termes de saint Hilaire, avouant humblement son insuffisance sur ce qui regarde les plus petits secrets de la nature, et décidant avec hardiesse quand il est question de mystères de Dieu les plus sublimes : *Æquanimiter in terrenis imperitus, et in Dei rebus impudenter ignarus.* Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par intérêt, et tout ensemble par désespoir, parce que la foi lui est importune, parce qu'elle le trouble dans ses plaisirs, parce qu'elle s'oppose à ses des-

seins, parce qu'elle lui reproche ses injustices, parce qu'il ne peut plus autrement étouffer les remords dont il est déchiré, aimant mieux n'avoir point de foi que d'en avoir une qui le censure et qui le condamne sans cesse; et par un déréglement de raison qui ne manque guère à suivre le péché, croyant les choses non plus telles qu'elles sont, mais telles qu'il souhaiterait et qu'il serait de son intérêt qu'elles fussent; comme s'il dépendait de lui qu'elles fussent ou qu'elles ne fussent pas, et que l'intérêt qu'il y prend en dût déterminer le vrai ou le faux. Prodige d'infidélité : il renonce à la foi par prévention, se piquant en toute autre chose de n'être préoccupé sur rien, et en matière de religion l'étant sur tout; ne se choquant point des opinions les plus paradoxes d'une nouvelle philosophie, et s'il s'agit d'une décision de l'Église, naturellement disposé à la critiquer; craignant toujours d'avoir trop de facilité à croire, et ne craignant jamais de n'en avoir pas assez; se défendant sur ce point, de la simplicité, comme d'un faible, et ne pensant pas à se défendre d'un autre faible encore plus grand, qui est l'opiniâtreté; en un mot, évitant comme une petitesse de génie ce qui serait équité à l'égard de la foi, et prenant pour force d'esprit ce que j'appelle entêtement contre la foi. Car sans m'étendre davantage sur d'autres espèces de libertinage qui se rapportent à celles-ci, voilà comment se forme tous les jours l'infidélité, voilà comment la foi se perd.

Il y a plus : non-seulement ce libertin abandonne sa foi sans raison, mais ce qui doit vous paraître plus étrange, il l'abandonne contre la raison et malgré la raison; et au lieu que le mérite d'Abraham fut, selon l'Écriture, de croire contre la foi même, et d'espérer contre l'espérance même, *Contra spem in spem* (Rom. IV), le désordre de l'impie est d'être infidèle contre la raison même, et déserteur de la foi contre la prudence même. Car cette foi que nous professons, est appuyée sur des motifs qui, pris séparément, pourraient bien chacun nous tenir lieu d'une raison souveraine; mais qui tous réunis et pris ensemble, ont visiblement quelque chose de divin; et en effet ils ont paru si forts que les pre-

miers hommes du monde en ont été touchés et persuadés. Que fait le libertin ? Il s'endurcit et il se révolte contre tous ces motifs. Ne prenons que celui des miracles, puisqu'il a servi de fonds à ce discours. On lui dit que Dieu a confirmé notre foi par des miracles éclatants, il s'inscrit en faux contre ces miracles et contre tous les témoins qui les rapportent et qui assurent les avoir vus. Et parce qu'entre ces miracles il y en a eu d'incontestables, qui sont les seuls dont je parle, et auxquels un prédicateur de l'Évangile doit s'attacher; miracles du premier ordre, sur quoi le christianisme est essentiellement fondé; miracles reconnus par les ennemis mêmes de la foi, vérifiés par toutes les preuves qui rendent des faits authentiques, et qu'on ne peut contredire sans recourir à des suppositions insoutenables : par exemple, que les Évangélistes ont été des imposteurs et des insensés; des imposteurs qui se sont accordés pour nous tromper, et des insensés qui, pour soutenir leur imposture, se sont fait condamner aux plus cruels tourments : que saint Paul s'est imaginé faussement avoir été frappé du ciel et renversé par terre sur le chemin de Damas; et qu'il imposait à ceux de Corinthe, ou plutôt qu'il se jouait d'eux, quand il leur rappelait le souvenir des miracles qu'il avait faits en leur présence : que saint Augustin était un esprit faible qui donnait comme les autres dans les illusions populaires, quand il se figurait et qu'il protestait avoir vu lui-même à Carthage ce qu'en effet il n'avait pas vu : parce qu'il y a, dis-je, des miracles de cette nature, et que le libertin n'en peut éluder la force que par de si extravagantes idées, tout extravagantes qu'elles sont, il les reçoit, il les prend, et ce qu'il aurait honte de dire, il n'a pas honte de le penser et de donner le démenti à tout ce qu'il y a eu dans l'antiquité de plus vénérable et de plus saint. Or, rien mérita-t-il jamais mieux le nom de prodige? O mon Dieu, est-il donc vrai que l'impiété puisse pervertir jusqu'à ce point l'esprit de l'homme, et qu'au même temps, Seigneur, qu'elle l'éloigne de vous, elle le plonge dans de si affreuses ténèbres?

Je serais infini si je voulais poursuivre et traiter ce sujet

dans toute son étendue. Ainsi je ne dis qu'un mot du second prodige, c'est la corruption de la foi, par un attachement secret ou même public aux erreurs qui lui sont opposées, et en particulier à l'hérésie. Abîme où Tertullien confesse qu'il se perdait toutes les fois qu'il voulait l'approfondir et sonder les jugements de Dieu : abîme où j'ose néanmoins dire que de son temps il n'apercevait pas encore certains désordres que nous avons vus dans la suite. Car, sans considérer l'hérésie en elle-même, que les Pères ont regardée comme un monstre composé de tout ce que le déréglement de l'esprit est capable de produire, il me suffirait maintenant de faire avec vous la réflexion que faisait un grand cardinal de notre siècle, savoir, que de tant de fidèles qui dans les derniers temps ont corrompu la pureté de leur religion, en se laissant infecter du venin de l'hérésie, à peine s'en est-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pu justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais même devant les hommes, et dont par conséquent l'apostasie n'ait pas été une espèce de prodige. Je n'aurais même qu'à m'en tenir à l'hérésie du siècle passé, et à ce que l'histoire nous en apprend : je n'aurais, si le temps me le permettait, qu'à vous montrer des catholiques sans nombre qui, suivant la multitude et emportés par le torrent, se déclaraient pour la secte de Calvin, les uns sans la connaître ni se donner la peine d'en démêler les questions et les controverses, les autres peut-être positivement convaincus de sa fausseté. Car combien en vit-on à qui la doctrine de cet hérésiarque, touchant la réprobation des hommes, faisait horreur, et qui, toutefois, ne laissaient pas d'être ses partisans les plus zélés? Que si vous me demandiez pourquoi donc ils s'attachaient à lui? pourquoi? autre prodige, chrétiens, qui n'est pas moins surprenant. Car je vous répondrais, et toute l'histoire m'en servirait de témoin, qu'ils ne se conduisaient en cela que par les motifs les plus indignes et les plus injustes : les uns par un fonds de chagrin contre l'Église, et par une opposition générale à ses sentiments; gens qui dans le siècle d'Arius auraient été infailliblement ariens, et qui du temps

de Pélage seraient immanquablement devenus pélagiens : les autres par des antipathies particulières, ne combattant la vérité que parce qu'elle était soutenue par leurs ennemis, et déterminés à la soutenir si leurs prétendus ennemis avaient entrepris de la combattre : quelques-uns par de lâches intérêts, plusieurs par un esprit de cabale : ceux-ci par une maligne curiosité et pour être de l'intrigue; ceux-là par une malheureuse ambition et pour être chefs du parti : les grands par politique, et parce qu'ils en faisaient une raison d'État; les petits par nécessité, et parce qu'ils dépendaient des grands; les femmes par une vaine affectation de passer pour savantes et pour spirituelles; les hommes par une complaisance pour elles encore plus vaine, et jusqu'à régler par elles leur religion : les génies médiocres, pour s'attirer la réputation et l'estime attachées à la nouveauté; les génies plus élevés, par crainte de s'attirer la haine des novateurs et d'être en butte à leurs traits : les amis entraînés par leurs amis, les proches gagnés par leurs proches : le peuple sans autre raison que la mode et parce que tout le monde allait là, chacun pour satisfaire sa passion : ne sont-ce pas là des prodiges, mais des prodiges dont notre foi même serait troublée, si la prédiction de l'apôtre ne nous rassurait, et si dans la vue d'une tentation si dangereuse, il ne nous avait avertis non-seulement que toutes choses arriveraient, mais qu'elles étaient nécessaires pour le discernement des élus : *Oportet hæreses esse, ut qui probati sunt, manifesti fiant in vobis* (1 Cor. XI).

Mais n'insistons pas là-dessus davantage, et finissons, mes chers auditeurs, par le dernier prodige qui nous regarde et qui n'est plus ni le renoncement à la foi, ni la corruption de la foi, mais une affreuse contradiction qui se rencontre entre notre vie et notre foi. Je m'explique. Nous sommes chrétiens, et nous vivons en païens; nous avons une foi de spéculation, et dans la pratique toute notre conduite n'est qu'infidélité; nous croyons d'une façon, et nous agissons de l'autre. Dans tout le reste, nos actions et nos affections s'accordent avec nos persuasions et nos connaissances : car

nous aimons, nous haïssons, nous fuyons, nous recherchons, nous souffrons, nous entreprenons selon que nous sommes éclairés. Il n'y a que le salut et tout ce qui le concerne, où, par le plus déplorable renversement, nous fuyons ce que nous jugeons être notre souverain bien, et nous recherchons ce que nous jugeons être notre souverain mal; nous profanons ce que nous reconnaissons être adorable, et nous idolâtrons ce que nous méprisons dans le cœur; nous abhorrons ce qui nous sauve, et nous adorons ce qui nous perd. Si, chrétiens en effet, comme nous le sommes de nom, nous vivons conformément à la foi que nous professons, notre vie, il est vrai, dit saint Jérôme, serait un continuel miracle, mais elle n'aurait rien de prodigieux. Si, païens de profession et n'ayant pas la foi nous vivions selon la chair et selon les sens, quelque désespérés que nous fussions, il n'y aurait rien dans nos désordres que de naturel. Mais avoir la foi et vivre en infidèles, voilà ce qui fait le prodige. Prodige dont les impies ne veulent point convenir, prétendant que la vie et la créance se suivent toujours, c'est-à-dire, que l'on vit toujours comme l'on croit, et que l'on croit comme l'on vit, pour avoir droit par là de rejeter tous leurs désordres sur le défaut de persuasion, sans les imputer jamais à leur malice. Mais erreur dont il est bien aisé de les détromper, puisqu'il n'est pas plus difficile d'avoir la foi et d'agir contre la foi, que d'avoir la raison et d'agir contre la raison; or, n'est-ce pas de leur propre aveu ce qu'ils font eux-mêmes tous les jours? Ah! chrétiens, faisons cesser ce prodige; accordons-nous avec nous-mêmes; accordons nos mœurs avec notre foi, autrement que n'avons-nous point à craindre de cette foi profanée, de cette foi scandalisée, de cette foi déshonorée? Faisons-la servir à notre pénitence, si nous nous sommes retirés de ses voies; faisons-la servir à notre persévérance, si nous y sommes déjà rentrés, ou que nous y soyons toujours demeurés; marchons à la faveur de ses divines lumières, et ne les éteignons pas en nous livrant à nos passions et aux aveugles appétits de la chair : car rien ne nous expose plus à perdre

la foi, qu'une vie sensuelle et voluptueuse; c'est par là que tant d'impies l'ont perdue, et c'est encore ce qui les attache à leur libertinage, et ce qui les empêche d'en sortir. Ah! Seigneur, vous avez dans les trésors de votre justice bien des châtiments dont vous pouvez punir nos désordres. Frappez, mon Dieu; et fallût-il nous affliger de toutes les calamités temporelles, ne nous épargnez pas, mais conservez-nous la foi : ce n'est pas assez ; ranimez-la, réveillez-la, ressuscitez-la cette foi languissante, cette foi mourante, et même cette foi morte sans les œuvres ; autant et selon qu'elle vivra en nous, nous vivrons avec elle et par elle, et le terme où elle nous conduira, c'est l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON

SUR LE ZÈLE POUR L'HONNEUR DE LA RELIGION.

Credidit ipse, et domus ejus tota.

Il crut en Jésus-Christ, et toute sa maison crut comme lui.

JEAN, IV.

C'est d'un père de famille que l'Evangile nous produit aujourd'hui l'exemple : touché du miracle que le Sauveur du monde venait d'opérer en sa faveur, et ayant embrassé la loi de cet Homme-Dieu, il la fait encore embrasser à ses domestiques, et ne croit pas pouvoir mieux employer son pouvoir qu'à lui soumettre toute sa maison : *Credidit ipse, et domus ejus tota.* Ce n'est pas qu'il use de violence, ni que d'une autorité absolue il entraîne des esprits rebelles, et arrache d'eux, pour ainsi parler, une foi contrainte et forcée : en matière de religion, tout doit être libre et pleinement volontaire, et Dieu réprouverait un culte où le cœur n'aurait point

de part. Si donc cette heureuse famille s'attache désormais à Jésus-Christ et en suit fidèlement la doctrine, c'est qu'elle y est engagée par l'exemple de son chef, c'est qu'elle y est animée par ses sages remontrances, c'est que le témoignage de ce nouveau chrétien est une instruction pour elle, qui l'éclaire, qui la convainc, et que de l'honneur qu'il rend à la foi, elle apprend elle-même à l'honorer. Car ce fut là sans doute, mes chers auditeurs, la grâce prévenante et extérieure dont Dieu se servit, tandis qu'il agissait intérieurement dans les âmes, et qu'il y répandait les rayons de sa lumière. Si ce Maître n'eût pas cru, ou si, dissimulant sa foi, il n'eût pas eu l'assurance de de s'en déclarer, tant de sujets, soumis à son obéissance et témoins de sa conduite, seraient demeurés dans les ténèbres de l'infidélité : mais parce qu'il ne se contenta pas de croire, et qu'il parla selon sa créance, qu'il s'expliqua hautement, qu'il confessa Jésus-Christ de bouche et par œuvres, sa conversion seule fut le principe de toutes les autres conversions. *Credidit ipse, et domus ejus tota.* Or, voilà le zèle que je voudrais allumer dans vos cœurs : voilà, chrétiens, par où je voudrais corriger mille scandales que nous causons à notre religion et qui la déshonorent. Je vais vous faire comprendre ma pensée; mais pour vous la bien développer, j'ai besoin de l'assistance du Saint-Esprit, et je la demande par l'intercession de Marie : et disons-lui, *Ave.*

Nous avons tous une obligation indispensable et naturelle d'honorer notre religion, comme nous en avons une d'honorer notre Dieu. Ces deux obligations sont fondées sur le même principe, et l'une est une suite nécessaire de l'autre. Dieu et la religion, dit saint Thomas, ne se peuvent séparer: car Dieu est la fin dernière que nous cherchons, et la religion est le moyen qui nous lie à cette fin. Comme il est donc impossible d'aimer la fin sans aimer le moyen, aussi est-il impossible d'honorer Dieu sans honorer la religion. Voilà le plus noble zèle que nous puissions jamais concevoir, et celui de tous auquel nous sommes le plus étroitement engagés. C'est le plus excellent et le plus noble, parce que faire hon-

neur à la religion, c'est le faire à Dieu même : or, quel avantage pour une créature, qu'elle soit capable de faire honneur à son Dieu ! C'est celui auquel nous sommes le plus étroitement engagés, parce que le premier de tous les devoirs, comme les païens mêmes l'ont reconnu, regarde la divinité et la religion. L'amour de la patrie, la foi conjugale, la piété des enfants envers leurs pères, le lien des amitiés les plus intimes, tout cela est fort, et ce sont de grandes obligations : mais tout cela doit céder à l'obligation dont je parle, et plutôt que d'y manquer, il faut être prêt de renoncer à tout le reste.

Qu'est-ce que notre religion ? C'est un précieux héritage que nous avons reçu de nos ancêtres, comme ils l'avaient eux-mêmes reçu de Dieu : c'est à nous de le conserver et de le maintenir avec honneur. Moïse, Josué et les autres conducteurs du peuple de Dieu, pouvaient tout sur lui quand ils l'intéressaient par cette considération. Alors disaient-ils, généreux Israélites, c'est pour le Dieu d'Abraham qu'il faut combattre ; c'est le Dieu d'Isaac et de Jacob qui vous commande de marcher ; c'est le Dieu de vos pères qui nous envoie pour vous témoigner combien il se tient offensé de vos superstitions. A cette parole du Dieu de leurs pères, ils se sentaient émus, ils obéissaient sans réplique, ils brisaient leurs idoles, les armées entières se mettaient sur pied et se présentaient à l'ennemi. Quoi donc, demande saint Chrysostome, est-ce que Dieu était pour eux quelque chose de plus, parce qu'il avait été le Dieu d'Abraham ; ou que leur religion était plus sainte, parce qu'elle avait été celle de leurs pères ? Non, répond ce saint docteur : mais cependant cette vue du Dieu de leurs pères réveillait en eux les plus purs sentiments de leur foi. Se regardant comme les successeurs d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ils avaient honte d'avoir dégénéré de leur piété ; et ce seul motif leur inspirait le zèle de ces grands patriarches, je veux dire, le zèle de la vraie religion.

Je ne suis, chrétiens, ni un Moïse ni un Josué, pour prétendre la même autorité sur vous ; mais j'en ai une autre en vertu de mon ministère, qui ne m'autorise pas moins à vous parler de la part de Dieu ; et c'est par un mouvement parti-

culier de son esprit, que je viens vous solliciter pour les intérêts de votre religion et de la mienne ; me promettant au reste bien plus de vous que jamais Moïse n'eut droit d'attendre du peuple juif; car c'était un peuple grossier et incrédule, un peuple insensible aux bienfaits de Dieu, un peuple léger et inconstant; et moi j'espère trouver en vous un peuple docile, qui sera touché des scandales dont la religion de Jésus-Christ est deshonorée, et qui conspirera avec moi pour les retrancher du royaume de Dieu et de son Église : *Et colligent de regno ejus omnia scandala* (MATTH. XIII). Il ne s'agit ici que des scandales qui attaquent spécialement la religion, et voici le dessein de ce discours. Je suppose deux qualités essentielles dont je vous ai déjà entretenus, et que nous reconnaissons, comme chrétiens, dans notre religion, savoir, la vérité et la sainteté : la vérité de sa doctrine, et la sainteté de sa morale. Or, de là je tire deux conséquences, qui vont partager ce discours : Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi, c'est la première partie : notre religion est sainte ; donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs, c'est la seconde partie. Voilà où se réduit ce zèle dont j'ai entrepris de vous entretenir et ce qui me donnera lieu de combattre bien des désordres que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme. Donnez-moi votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une décision de l'apôtre, que, pour acquérir la justice chrétienne et pour parvenir au salut, il faut deux choses : croire dans le cœur, et faire au dehors profession de sa créance. Professer la foi et ne l'avoir pas dans le cœur, ce serait hypocrisie; mais aussi l'avoir dans le cœur et n'oser pas dans les rencontres et dans les sujets où son honneur le demande la produire au dehors et en faire une déclaration publique, ce serait pour elle un outrage, puisque ce serait la désavouer dans la pratique et en rougir. *Corde cre-*

ditur ad justitiam; ore autem confessio fit ad salutem (Rom. X). Il est donc d'un devoir essentiel à l'égard de tout chrétien, de joindre, pour honorer sa religion, à la soumission de l'esprit la confession de la bouche, et tel a été l'hommage que lui ont rendu si hautement et avec tant d'éclat les premiers fidèles. Rien n'a plus contribué à sa gloire que la sainte liberté de ces parfaits chrétiens à la reconnaître et à la publier. Voulez-vous savoir comment au milieu des plus violentes persécutions, bien loin de déchoir en aucune sorte et de rien perdre de sa splendeur, elle s'est toujours soutenue et toujours élevée? C'est, répond saint Cyrille, qu'elle recevait alors de grands et d'illustres témoignages. Les empereurs pensaient la détruire en exerçant toute leur sévérité contre ceux qui la professaient, et c'était justement le moyen de l'établir. Ils travaillaient par là, sans le vouloir, à son accroissement, parce qu'ils lui procuraient autant de témoins qu'ils condamnaient de prétendus criminels : chaque confession lui coûtait un martyr, mais chaque martyr lui attirait une troupe de nouveaux défenseurs.

Écoutez l'excellente raison qu'en donne Tertullien : c'est, dit-il, que l'inébranlable et admirable constance des fidèles, dans la profession de leur foi, était une leçon sensible et convaincante pour les païens. *Illa ipsa, quam exprobratis, obstinatio confitendi magistra est* (Tertull.). Et en effet, ces idolâtres, tout attachés qu'ils étaient à leurs superstitions, voyant, dans le christianisme qu'ils persécutaient, une telle fermeté, se sentaient portés à examiner le fond de cette religion prêchée avec tant de zèle, défendue avec tant de force, avouée avec tant d'assurance et au péril même des plus cruels tourments et de la mort. *Quis enim contemplatione ejus non concutitur ad requirendum quid intùs in re sit* (Idem)! Par cette recherche et cet examen qu'ils en faisaient, ils apprenaient à la connaître; et c'était assez qu'ils la connussent pour la révérer et pour l'embrasser. *Quis autem ubi requisivit, non accedit* (Idem)? Voilà, conclut Tertullien, ce qui augmentait tous les jours le nom-

bre des disciples de Jésus-Christ, et ce qui donnait tant de lustre et tant de crédit à la loi qu'ils professaient. Mais, au contraire, qu'un d'eux eût fait une fausse démarche et se fût anéanti dans une malheureuse occasion, que la crainte des hommes et leurs menaces l'eussent ébranlé, qu'une espérance humaine l'eût tenté et surmonté, qu'il eût honteusement disparu pour ne pas répondre et ne pas rendre raison de sa foi, ou, qu'obligé de paraître, il eût, par une lâche dissimulation, caché ce qu'il était, ah! la honte en rejaillissait jusque sur la face de l'Église, la peine qu'elle en ressentait lui était plus douloureuse que les roues et que les croix; et, comme disait saint Cyprien, la faiblesse des membres faisait languir le corps et lui causait les plus tristes défaillances. *In prostratis fratribus, et nos prostravit affectus* (Cypr.).

Or il est vrai, mes frères, ces temps d'une persécution ouverte et générale ont cessé, et nous ne sommes plus appelés devant les tribunaux ni exposés aux arrêts des tyrans; on ne nous fait plus un crime d'être chrétiens, et même on en ferait un de ne l'être pas. Mais ne nous flattons point de cette paix; car, à le bien prendre, cela veut dire que nous ne sommes plus en pouvoir d'honorer autant notre religion que l'ont honorée ces glorieux athlètes, qui eurent le courage et le bonheur de signer leur foi de leur sang. Cependant, sans être en état de l'honorer comme eux, il y a un témoignage qu'elle attend de nous; et parce que souvent nous lui refusons ce témoignage si juste et si raisonnable, qu'arrive-t-il? C'est qu'au lieu de lui faire tout l'honneur que nous pourrions au moins lui procurer, nous la déshonorons par nos scandales, et la décréditons. Si je puis bien vous développer ce mystère d'iniquité, vous en gémirez avec moi, et vous apprendrez à en réparer les suites funestes. Suivez-moi, je vous prie.

Oui, chrétiens, la profession de notre foi et l'honneur qu'en retire la religion, est pour nous d'un devoir tellement rigoureux, que nous n'y pouvons manquer sans en devenir responsables, et à Dieu, et à l'Église, et à toute la société des

fidèles. Trois preuves exprimées en trois mots, et fondées sur la doctrine de saint Thomas; expliquons-les. Car quand Dieu a voulu instituer une religion sur la terre, il n'a pas prétendu qu'elle y demeurât obscure et dans les ténèbres : parce qu'elle devait servir à sa gloire, et qu'elle n'était même établie que pour sa gloire, il ne suffisait pas qu'elle fût tout intérieure et renfermée dans le secret des âmes; mais il fallait qu'elle fût visible, il fallait qu'elle parût au jour et au plus grand jour, afin que par son éclat elle contribuât à relever la grandeur du Maître à qui elle nous soumet, et qu'elle nous propose comme l'objet de notre culte. Or, elle ne peut ainsi paraître qu'autant que nous la professons; et de là ces exercices publics qu'elle nous fait pratiquer; de là ces sacrés mystères qu'elle nous fait célébrer, de là ces solennités et ces fêtes qu'elle nous fait observer, de là ces pieuses assemblées où elle nous appelle, et ces augustes cérémonies où elle nous fait assister; de là ces prières communes, ces louanges divines qu'elle nous fait réciter; de là tout cet extérieur de religion que nous devons accompagner de l'esprit, et qui, nous donnant une haute idée du service de Dieu, nous attache plus étroitement à Dieu même et nous excite à le glorifier. Si donc nous voulons nous borner à une fausse obéissance du cœur, et que nous dépouillions notre religion de ces apparences et de ces dehors, si nous craignons de la faire voir, nous l'obscurcissons, nous la retenons captive dans un honteux silence; toute vraie qu'elle est, nous en altérons, non pas la vérité, qui est toujours la même, mais la foi, qui a divers degrés, et qui peut être plus ou moins vive. La tache se communique, elle s'étend en quelque sorte jusqu'à Dieu, et par là nous lui dérobons une partie de la gloire qu'il avait en vue, et dont nous lui sommes redevables.

Il n'est donc pas surprenant que Dieu, par un commandement exprès, nous oblige de nous faire connaître sur le point de la religion, de parler ouvertement et sans déguisement, d'ajouter aux paroles tout ce qui peut dans la pratique découvrir et mettre en évidence notre foi, d'en re-

hausser par cette confession les avantages et d'en confirmer la vérité. Mais ce n'est pas tout, poursuit l'ange de l'École, et cette même confession de la foi que la lumière céleste a gravée dans notre sein, l'Église, par un autre précepte, a droit encore de nous la demander, et en effet nous la demande comme une ratification de la promesse faite pour nous dans notre baptême, et de l'engagement contracté en notre nom. Cette pensée est solide; comprenez-la. Sur les sacrés fonts de baptême, nous avons fait à l'Église un serment d'obéissance, et nous nous sommes présentés pour être admis parmi ses enfants et au nombre des fidèles; à la face des autels nous avons solennellement reconnu la vérité de la loi où nous voulions être agrégés pour y vivre et pour y mourir; nous avons renoncé au démon, au monde, à la chair, pour nous dévouer à Jésus-Christ, pour porter le joug de Jésus-Christ, pour être revêtus de Jésus-Christ; tout cela en présence du ministre qui nous a conféré la grâce, en présence des spectateurs, les uns garants, et les autres seulement témoins de notre protestation authentique et irrévocable. Voilà comment nous avons reçu la foi dès la naissance; mais après tout, ce n'était point nous proprement alors qui agissions, nous qui parlions, nous qui nous engagions et qui répondions; on répondait pour nous, on parlait pour nous, on agissait pour nous. L'Église a bien voulu se contenter de ce premier engagement; elle l'a accepté, mais à une condition, c'est que dans la suite il serait ratifié, et par qui? par nous-mêmes, et par où? non point tant par un aveu de l'esprit, quoique nécessaire, que par un aveu de la bouche, par un aveu déclaré, publié, notifié à tout le monde chrétien. Sans cela, sans une telle profession, nous révoquons tacitement ce que nous avons dit par le ministère de ceux qui nous ont prêté leur voix pour nous faire entendre; nous les démentons, et nous nous démentons nous-mêmes. Du moins nous rendons notre foi suspecte, et nous faisons cette injure à la religion où l'Église nous a associés et incorporés, de ne plus oser prendre son parti ni lui marquer notre attachement, dès que notre raison développée peut en discerner la

vérité, et que nous nous trouvons en état de l'honorer par notre propre témoignage.

Le mal va encore plus avant, et nous violons une troisième et dernière obligation, c'est celle de l'exemple que doit chaque fidèle à toute la société chrétienne dont il est membre; car nous ne sommes tous qu'un même corps en Jésus-Christ, et ce qui fortifie ce corps mystique, ce qui lui donne une sainte vigueur, ce qui soutient la foi qui en est l'âme, ce qui la fait fleurir, c'est l'édification commune que l'on reçoit et qu'il rend à l'autre; ce sont ces dehors de religion qui frappent les yeux, et qui font d'autant plus d'impression sur les cœurs que nous nous sentons naturellement excités à imiter ce que nous voyons. Touché de cet extérieur, on conçoit pour la religion même un profond respect; l'impiété est forcée de se taire, et la vérité triomphe. Mais par une règle toute contraire, que ce culte visible et apparent commence à s'abolir, tout commence à languir; on ne sait presque plus ce que c'est que la religion; les libertins s'en prévalent, les fidèles en sont troublés; qu'est-ce que la foi, dit-on, et y en a-t-il encore dans le monde? *Filius hominis veniens, putas fidem inveniet in terrâ?* (Luc. XVIII.)

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les principes évidents et incontestables d'où le Docteur angélique a tiré, comme une conséquence infaillible, l'important devoir que je vous prêche. Devoir général qui nous regarde tous; mais devoir particulier pour vous, grands de la terre : un grand, par son élévation, est plus en état de faire honneur à sa religion; de même aussi que sa grandeur et la distinction de son rang, par un malheur qui en est inséparable, le met en pouvoir de nuire davantage à la religion, et de lui porter des coups plus mortels. Devoir particulier pour vous, pères et mères : un père et une mère, par l'autorité qu'ils ont dans leur famille, sont plus capables d'y entretenir l'esprit de religion, et par conséquent en deviennent beaucoup plus criminels s'ils ne prennent pas soin de l'y conserver, et que, par un abandon total des œuvres religieuses, ils le laissent peu à peu se détruire, soit dans eux-mêmes, soit dans ceux que

le Ciel leur a soumis. Devoir particulier pour vous, à qui la réputation, l'érudition, le génie donne, sans autre droit, un certain crédit dans le monde : il ne faut souvent qu'une parole d'un homme de ce caractère pour maintenir ou pour affaiblir la foi et la religion dans des esprits prévenus en sa faveur et disposés à l'écouter. C'est ce qu'avait si bien compris le Prophète royal, et ce que nous devons nous-mêmes conclure, en disant comme lui : *Credidi propter quod locutus sum* (Ps. CXV). J'ai cru et je ne m'en suis pas tenu là; je n'ai point cherché à déguiser mes sentiments ni ma créance; je n'ai point eu peur qu'on en fût instruit et qu'on les connût; mais dans la persuasion où j'ai été et où je suis encore, que je devais cet hommage à la vérité, et cette reconnaissance au bienfait du Maître qui me l'a révélée, je m'en suis expliqué dans tous mes discours et dans toute ma conduite. *Propter quod locutus sum.*

Telle était la fidélité de ce saint roi; mais par une prévarication contre laquelle les prédicateurs de l'Évangile ne peuvent trop fortement s'élever, et qui doit exciter toute l'ardeur de leur zèle, que faisons-nous? Ah! mes frères, que ne puis-je vous le représenter dans toute son étendue et dans toute son horreur! Au lieu d'honorer notre foi en la professant selon les règles d'une religion pure et sincère, nous la déshonorons par des scandales, dont le christianisme, qui est pour nous en cette vie le royaume de Dieu, se trouve rempli. Scandales de toutes les sortes : les uns directs, et ce sont des scandales de libertinage et d'irréligion; les autres indirects, et ce sont des scandales d'indifférence, de lâcheté, de respect humain en matière de religion. J'entre dans un fonds de morale que je n'entreprends pas d'épuiser, puisqu'il est presque inépuisable; mais la simple exposition que je vais faire des désordres du siècle, je dis de ce siècle malheureux où nous vivons, suffira pour vous toucher et vous convaincre mieux que tous les raisonnements.

Scandales de libertinage et d'irréligion : je ne prétends point ici parler de ces scandales énormes qui n'éclatent que trop souvent, lorsque, dans l'excès et dans la licence d'une

débauche sans ménagement et sans égard, des impies font gloire de traiter avec profanation les choses de Dieu, de parler insolemment de nos mystères, de se jouer des plus horribles sacriléges, et d'employer ce qu'il y a de plus saint et de plus divin à leur divertissement. Cela s'est vu, chrétiens, et Dieu veuille que ces anathèmes qui ont été au milieu de nous, pour user du terme de l'Écriture, n'aient pas attiré sur nos têtes les malédictions et les fléaux dont nous sommes continuellement affligés! Peut-être en portons-nous la peine sans le savoir. Quoi qu'il en soit, de telles impiétés et leurs auteurs ont plutôt besoin d'être réprimés par la sévérité des lois, que par les salutaires avis des ministres évangéliques; et malheur à ceux qui, revêtus d'une puissance légitime pour arrêter ces scandales, les laissent impunis; malheur à ceux par qui Dieu en doit être vengé et par qui il ne l'est pas, car il saura bien se venger lui-même et sur eux-mêmes. C'était à eux d'être les protecteurs et les défenseurs de la cause de Dieu; mais parce qu'une molle connivence, qu'une considération tout humaine les a retenus, c'est à eux que Dieu demandera raison de sa cause abandonnée et de ses intérêts trahis. Cependant le comble du scandale, n'est-ce pas de voir quelquefois des libertins si scandaleux et si diffamés, aspirer encore après cela aux premiers rangs, et peut-être aux premiers rangs de cette même religion qu'ils ont profanée avec tant de mépris et tant d'outrages; voulant porter jusque sur le faite de la dignité une tache qui ne s'effacera jamais, une flétrissure qui les exposera toujours aux reproches que le libertinage même pourra leur faire et leur fera, et qui par là les rend presque absolument incapables d'être dignement et utilement ce qu'ils travaillent néanmoins à devenir.

Je ne veux point non plus parler de ces abominations de désolation qui paraissent tous les jours dans le lieu saint, c'est-à-dire, de ces irrévérences qui se commettent à la face des autels, à la vue des prêtres du Dieu vivant, aux yeux de tout un peuple assemblé et humilié devant le Seigneur; comme si l'on avait entrepris de venir insulter Dieu

même dans sa propre maison; comme si son sanctuaire était destiné aux plus sales entretiens, aux plus criminelles libertés, aux plus indignes adorations. Scandale qui, par une espèce de providence, ne se voit que dans l'Église chrétienne et parmi nous : Dieu, dit excellemment saint Augustin ayant, ce semble, voulu de notre impiété même nous faire une preuve de la vérité de notre religion, puisque c'est la seule dont le démon tâche de corrompre le culte et s'efforce de pervertir les pieuses pratiques. Pourquoi la seule? Il n'est pas difficile d'en concevoir la raison. Car de toutes les religions c'est la seule où le vrai Dieu est servi; et l'intérêt de ce capital ennemi de Dieu est que tous les autres, quoique faux et superstitieux, soient religieusement observés, parce que ce sont ses ouvrages, et qu'il est lui-même adoré. Encore une fois, ce n'est point de tout cela que je parle; ce sont plutôt des monstres que des scandales, et sans que je m'arrête à vous en faire d'affreuses images, il ne faut que le moindre sentiment du christianisme pour les détester.

Je passe donc à d'autres où nous tombons avec moins de peine, que nous évitons avec moins de soin, à quoi peu à peu l'esprit du siècle nous familiarise, que nous nous figurons assez innocents et dont quelquefois nous nous piquons jusqu'à en faire vanité, quoiqu'en effet ce soient des scandales et des scandales d'irréligion. Examinons la conduite du monde, et nous aurons bientôt appris à les connaître. Scandales d'irréligion, remarquez ceci, s'il vous plaît, scandales d'irréligion : ce sont mille railleries des choses saintes, où l'on s'égaie et dont on s'applaudit. On raille de tout : on raille des personnes de piété, et cela détourne les esprits faibles de la voie de Dieu : on raille des pasteurs des âmes et des vicaires de Jésus-Christ; et cela les empêche de glorifier Dieu dans leur ministère : on raille des prédications et des prédicateurs, et cela fait que la divine parole est abandonnée, et qu'elle n'opère rien : on raille des dévotions de l'Église, sous ombre de crédulité, de simplicité, d'imagination et de vision dans les peuples qui la pratiquent, et cela tourne au mépris de l'Église même qui les autorise :

on raille de certaines sociétés, de certaines indulgences, sous prétexte des abus qu'on y découvre, ou qu'on croit y découvrir : au lieu d'imiter saint Augustin, qui, tout évêque qu'il était, n'osait souvent s'élever contre un abus, de peur que la substance même de la chose n'en fût altérée; car c'est ainsi qu'il s'en déclare dans une de ses lettres. On raille de la fréquentation des sacrements, et de là vient que ces sources de grâces et ces remèdes salutaires sont négligés.

Scandale d'irréligion : c'est cette malignité dont tant d'esprits aujourd'hui sont préoccupés contre l'Église. Car vous en verrez qui là-dessus ont un fonds de chagrin et d'amertume dont ils ne sauraient se défendre : à peine peuvent-ils souffrir que l'Église soit dans l'éclat où elle est maintenant, ses revenus les choquent, sa juridiction leur déplaît : ils voudraient qu'elle fût aussi dépendante des puissances temporelles, aussi pauvre et aussi abjecte dans le monde, qu'elle l'était du temps des premiers Césars; c'est-à-dire qu'elle fût aussi esclave sous les chrétiens qui sont ses enfants, qu'elle l'était sous ses persécuteurs et ses ennemis. Nouveaux Hérodes, dit saint Bernard, qui laissent Jésus-Christ en paix dans l'obscurité de son berceau, mais qui sont jaloux de le voir puissant et exalté dans les progrès et l'exaltation de son épouse. *Alter Herodes, qui Christum non in cunis habet suspectum, sed in Ecclesiis invidet exaltatum* (Bern.). Entendez-les parler de l'Église, il n'y a rien qu'ils ne défigurent. S'y consacrer pour vaquer à Dieu, c'est paresse; s'y établir, c'est ambition et intérêt. Qu'un ecclésiastique ou un religieux s'oublie en quelque rencontre, vous diriez qu'ils en triomphent. Qu'il y ait eu quelque chose à censurer dans un homme constitué en dignité, dans un Souverain Pontife, c'est sur quoi ils sont savants et éloquents. Toujours disposés à raisonner sur ce que l'Église ordonne, et jamais à le favoriser, n'ayant d'esprit que contre l'Église, et jamais pour l'Église, n'étant attentifs qu'à borner son autorité, sans être dociles à s'y soumettre.

Scandale d'irréligion, c'est cette témérité si dangereuse

et si ordinaire avec laquelle des hommes sans étude, sans lettres, sans nulle teinture des sciences divines, s'énoncent hardiment sur tout ce qu'ils ne goûtent pas dans notre créance, ou qui n'est pas conforme à leur sens dans l'Écriture, quoique les seules raisons humaines, dit saint Augustin, dussent leur rendre cette créance et cette écriture vénérables : et cela, chrétiens, parce qu'ils sont du nombre de ceux que décrivait l'apôtre saint Jude, qui blasphèment tout ce qu'ils ignorent : *Quæcumque ignorant blasphemant* (Jud. X); au lieu qu'ils devraient dire : du moins je porterai ce respect à ma foi et à ma religion, de ne condamner jamais ce que je n'entendrai pas, et d'en accuser plutôt mon ignorance, que de m'en prendre à celui dont les ténèbres valent mieux pour moi que toutes les lumières de mon esprit. Scandale d'irréligion; ce sont ces livres contagieux et ces ouvrages où la foi est artificieusement corrompue, où la vertu est traduite en ridicule, où la crainte de l'enfer et des jugements de Dieu est représentée comme une faiblesse : ouvrages reçus avec une estime générale, lus avec une avidité insatiable, récités dans tous les cercles et proposés pour des modèles. En vérité peut-on dire alors qu'il y ait de la religion dans le monde? le peut-on penses? Scandale d'irréligion : ce sont ces liaisons avec des gens connus pour être des incrédules et des athées : liaisons dont les plus vertueux, ou ceux qui passent pour tels, ne font point de scrupule : liaisons fondées sur cela seul, que ce sont des esprits agréables, qu'ils divertissent et qu'ils plaisent, qu'ils brillent dans les conversations et qu'on les écoute volontiers sans se soucier du péril où l'on expose sa conscience et sa foi; sans se mettre en peine de l'avantage qui en revient à l'impiété, quand on voit que, pour n'avoir point de religion, on n'en est pas moins estimé ni moins recherché. Ah! chrétiens, où est ce zèle du roi-prophète, lorsqu'il protestait si hautement à Dieu qu'il n'aurait jamais de commerce avec les impies, et que jamais il ne leur donnerait le moindre accès auprès de sa personne, parce qu'il craignait de paraître en quelque sorte les approuver et les autoriser. *Odivi ecclesiam*

malignantium, et cum impiis non sedebo (Psal. XXV).

Poursuivons, et ne nous lassons point d'un détail toujours abrégé, quelque étendu d'ailleurs qu'il puisse être. Scandales d'irréligion : ce sont ces entretiens où se débitent mille maximes formellement opposées à la morale de l'Évangile; par exemple, que rien n'est plus cher que l'honneur, et qu'il ne faut jamais souffrir une injure; que chacun, par rapport aux biens temporels, doit penser à soi, et se pourvoir, comme il peut; qu'on n'est heureux qu'autant qu'on est riche, qu'autant qu'on est puissant et accrédité, qu'on jouit des commodités et des douceurs de la vie; qu'il y a un âge pour la retraite, et un autre pour le plaisir; que certaines fautes ne sont point de si grands péchés; qu'il n'est pas à croire que Dieu s'en tienne si grièvement offensé, ni qu'il les punisse si sévèrement. Maximes toutes mondaines, mais dont on se prévient, auxquelles on se conforme, que l'on répand, que l'on suit, malgré les anathèmes du Fils de Dieu qui les a tant de fois foudroyées et proscrites. Enfin, scandales d'irréligion : ce sont ces nouveautés, ces erreurs qu'on veut introduire aux dépens de la sainte doctrine. Erreurs qui n'éclatent pas tout à coup, mais qui se glissent secrètement et par degré : on les couvre d'un voile de religion et de réforme; on les insinue dans des discours publics, dans des conférences particulières, dans des libelles et des écrits; on leur donne un air de régularité, d'austérité, de pur christianisme, qui impose et qui engage. Elles ont bientôt leurs fauteurs, surtout parmi le sexe, plus facile à séduire et plus sujet à s'entêter; elles ont bientôt leur parti, et ce parti croît, s'avance, lève la tête, se soutient par ses intrigues, ses artifices, ses discours; désole le champ du père de famille en y semant la zizanie, et cause dans le troupeau de Jésus-Christ les schismes et les divisions. Ce ne sont point des fantômes; et plût au ciel que tout ce que j'en pourrais dire ne fût qu'imaginaire et en idée !

Or, je vous demande, mes chers auditeurs, si tout cela et tout ce que je passe, ne sont pas des scandales, et des scandales directement contraires à cette profession simple, sou-

mise, droite et ouverte qui honore la religion? et combien d'autres aurais-je encore à vous reprocher? Scandales indirects, je veux dire scandales d'indifférence, scandales de négligence, scandale de complaisance, scandales de respect humain et d'une servile dépendance. Quelle matière à de nouvelles réflexions! elle est infinie, et je suis obligé de la renfermer en peu de paroles.

J'appelle scandale d'indifférence une froideur mortelle et une malheureuse neutralité sur ce qui touche les intérêts de la religion. Qu'il s'élève quelques différends sur des questions importantes où la vraie foi est attaquée, des gens demeurent tranquillement à l'écart, et ils ne prennent point, disent-ils, de parti; ils ne sont ni pour l'un ni pour l'autre, se flattant de suivre en cela l'avis du grand Apôtre, qui reprenait les chrétiens de Corinthe d'être les uns pour Paul et les autres pour Apollo; mais ne faisant pas attention à ce qu'ajoutait le même apôtre, qu'ils devaient être pour Jésus-Christ, et par conséquent que si Paul soutenait la doctrine de Jésus-Christ, s'ils combattait pour l'Église de Jésus-Christ, il devaient nécessairement se tourner du côté de Paul, et le seconder. Cependant on se tient en paix; on entend tout, et l'on ne s'attache à rien : que la religion soit en danger, que l'Église de Jésus-Christ soit humiliée, qu'elle soit méprisée, qu'il soit insultée, on n'en est nullement ému; et c'est, à ce qu'il semble, une sagesse, une discrétion, un esprit de dégagement : comme si, dans la cause de Dieu, tout homme, selon le mot de Tertullien, n'était pas né soldat; comme si jamais il était permis à des enfants de rester neutres entre leur mère et ses ennemis; à des sujets, entre leur prince légitime et des peuples révoltés; à des chrétiens, à des catholiques, entre l'Eglise et des rebelles qui lui déchirent le sein. J'appelle scandale de négligence une omission habituelle et presque universelle de tout ce qui est du culte de Dieu : et que peut-on en effet juger de la religion d'un homme à qui l'on ne voit jamais pratiquer nul exercice de religion? Point de prière ni en commun ni en particulier; point d'abstinences ni de jeûnes, quoique ordonnés par l'Église; point de con-

fession, de communion, pas même souvent au temps de la Pâque. Or, vous savez combien cet état est fréquent, et dites-moi quel vestige de christianisme on y peut reconnaître. J'appelle scandale de complaisance, une damnable facilité à prêter l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis d'une loi très-suspecte et peut-être tout à fait perdue. Ce n'est pas qu'on se plaise à ces sortes de conversations : mais par une criminelle condescendance on paraît s'y plaire. On voit assez ce qu'on aurait à répondre ; mais on craindrait de se rendre fâcheux et critique : on se persuade pouvoir tout accorder à la liberté et à l'enjouement de l'entretien; on consent à tout ou l'on semble y consentir, dès qu'on n'y résiste pas, et tout fidèle qu'on peut être, on passe pour impie avec les impies. J'appelle scandale du respect humain et d'une servile dépendance, cette lâche timidité qui nous ferme la bouche en la présence d'un maître, d'un grand à qui l'on a vendu son âme et sa religion ; ces vues de fortune par où l'on se laisse entraîner dans un parti que l'on sait être le parti de l'erreur, ces ménagements au moins et ces réserves pour ne pas s'en choquer, et ne s'en attirer pas la disgrâce.

Hé! Seigneur, si dans la naissance de votre Église et dans ces premiers temps où elle eut à livrer tant de combats et à essuyer tant de persécutions, elle n'avait point eu d'autres défenseurs, que serait-elle devenue? Si les premiers chrétiens eussent été des indifférents, des négligents, de faux complaisants, des sages et des politiques mondains, auraient-ils sacrifié leurs biens et répandu leur sang pour l'honneur de la religion? En combien d'occasions l'auraient-ils trahie, non pas toujours en se déclarant contre elle, mais en ne se déclarant pas pour elle, mais en dissimulant, mais en se taisant? Car, dit saint Chrysostome, il ne faut pas seulement réputer pour traître à sa religion celui qui l'abandonne ouvertement en appuyant le mensonge, mais celui qui ne la confesse pas hautement en soutenant la vérité : *Non enim solus ille proditor est veritatis, qui mendacium loquitur, sed qui veritatem, cùm oportet, non confitetur* (Chrys.). Soyons de bonne foi, mes frères, et puisque nous sommes chrétiens, soyons-le pleinement, en faisant gloire de l'être;

c'est ne l'être qu'à demi, que de ne le vouloir pas paraître : appliquons-nous à nous-mêmes le juste reproche que faisait aux Juifs le prophète Élie : *Usquequo claudicatis in duas partes* (3 Reg. XVIII)? Que ne vous déterminez-vous à l'un ou à l'autre ; et comment, par un monstrueux assemblage de religion et d'infidélité, prétendez-vous être tout ensemble au Seigneur et à Baal? Si le Seigneur est notre Dieu : que ne le reconnaissez-vous sans déguisement; et s'il ne l'est pas, que ne le désavouez-vous absolument? *Si Dominus est Deus, sequimini eum; si autem Baal, sequimini illum*(3 Reg. XVIII). Telle est, mes chers auditeurs, la disjonctive que l'Église vous propose encore aujourd'hui, ou que je vous propose en son nom. Choisissez; mais que dis-je, et y a-t-il là-dessus une autre résolution à prendre que de nous dévouer plus fortement que jamais à l'excellente et divine foi où nous avons été élevés, et de lui rendre tous les hommages qu'elle attend de nous ? Respectons la religion et tout ce qui a rapport à la religion; car il n'y a rien pour nous de plus grand ni de plus sacré : professons-la avec assurance, et ne rougissons jamais d'une si glorieuse confession : Dieu, dit saint Ambroise, ne nous a pas donné la honte et la pudeur pour un tel sujet, et ce serait bien mal l'employer que de la faire servir contre lui-même. Notre foi est aveugle (c'est la pensée de Zenon de Véronne), elle doit donc être moins sujette à rougir; et comme elle ne voit pas ce qu'elle croit, elle doit aussi nous fermer les yeux à toutes les considérations du monde, quand il s'agit de repousser les scandales qui l'offensent. Ne nous contentons pas de l'honorer comme vraie, par une profession libre et publique ; mais puisqu'elle est sainte, honorons-la par la pureté et la sainteté de nos mœurs. Autre devoir dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Que notre religion soit sainte, et même de toutes les religions la plus sainte, disons mieux, et même de toutes les religions l'unique vraiment et parfaitement sainte, c'est un

principe, chrétiens, que j'ai déjà établi dans un discours exprès sur cette matière, et qui, selon mon dessein, ne demande point ici de nouvelles preuves pour vous en convaincre. Elle est sainte dans son auteur, sainte dans ses maximes, sainte dans ses mystères, sainte en tout : car c'est ainsi que le Saint-Esprit nous l'a représentée toute pure et sans tache, et voilà l'idée que je vous en ai donnée moi-même, et que vous en avez dû concevoir. Ceci donc posé, j'ajoute une autre vérité non moins certaine ni moins indubitable, que de toutes les qualités et de toutes les prérogatives qui relèvent la religion de Jésus-Christ que nous professons, il n'en est point de plus excellente, ni par conséquent de plus glorieuse que sa sainteté : pourquoi ? parce que c'est par sa sainteté qu'elle est digne de Dieu ; parce que c'est sa sainteté qui la rend agréable à Dieu, parce qu'entre tous les témoignages, nul autre que sa sainteté ne montre plus infailliblement, ni même si infailliblement, qu'elle est de Dieu. Dans cette religion Dieu a renfermé tous les dons : le don des miracles, le don des langues, le don de prophétie, le don des sciences, le don de sagesse, et les autres dont saint Paul vous fait le dénombrement : mais avec ces dons, si ce n'était une religion si sainte, dès là elle serait réprouvée de Dieu, et, indépendamment de ces dons, elle serait toujours selon le gré de Dieu, dès qu'elle serait sainte : d'où il s'ensuit que ce qui honore davantage la religion, c'est ce qui fait plus éclater sa sainteté, parce que c'est ce qui la rend plus vénérable.

Or, il est constant que ce qui fait plus paraître la sainteté de notre religion, c'est la sainte vie de ceux qui la professent. Car pour appliquer ici la figure de l'Évangile, on juge de l'arbre par ses fruits : s'il produit de bons fruits, on connaît que c'est un bon arbre : *Arbor bona facit fructus bonos.* La sainteté des effets marque la sainteté du principe qui les opère, et il faut qu'une religion soit sainte pour avoir la vertu de sanctifier. Ce n'est pas après tout qu'elle ne puisse être sainte en elle-même, sans que ceux qui en portent le nom et qui s'en déclarent les séducteurs, acquièrent la même sainteté : car, bien qu'ils y soient attachés par un engagement

de parole et de foi, la perversité de leur cœur peut les en détacher dans la pratique par une criminelle et volontaire corruption de mœurs. Ils peuvent croire ses vérités, ils peuvent admirer ses maximes, ils peuvent même désirer sa perfection d'un désir inefficace et de pure complaisance, tandis qu'entraînés par le poids de la nature et emportés par l'ardeur des passions auxquelles ils se laissent gouverner, ils vivent tout autrement qu'ils ne croient, et suivent des maximes toutes contraires : le désordre de leur vie vient de leur volonté qui se dérègle, et non point de leur religion, qui n'en est en soi pas moins parfaite; et voilà la juste et solide réponse à ceux qui voudraient s'en prendre à la religion chrétienne, des vices qui règnent parmi les chrétiens. Tout cela est incontestable; mais enfin il faut toujours avouer que ce qui donne plus de lustre à la sainteté d'une loi, c'est la sainteté de ceux qui l'ont embrassée. Être saint et paraître saint, ce sont deux choses toutes différentes : d'être sainte, d'être révérée comme sainte, c'est ce que la loi évangélique a de son fonds, ou ce qu'elle a reçu de Dieu; mais de paraître sainte, d'être estimée sainte, c'est ce qu'elle peut recevoir de nous et de notre sainteté; comment? parce que notre sainteté sera le témoignage visible et irréprochable de la sienne.

Si donc, mes chers auditeurs, nous voulons l'honorer sous cette précieuse qualité de sainte, qui lui est si légitimement acquise, et qui est un de ses plus beaux ornements, nous ne le pouvons mieux qu'en travaillant à notre propre sanctification : et c'est pour cela que saint Paul recommandait tant aux fidèles de se rendre irrépréhensibles dans toute leur conduite, et de faire en sorte que les païens et les idolâtres ne trouvassent rien à censurer en eux, persuadé qu'il était que rien ne relèverait davantage la gloire du christianisme, et ne contribuerait plus à le répandre dans toutes les parties du monde : c'est pour cela qu'il exhortait si expressément ces mêmes fidèles à pratiquer le bien, non-seulement devant Dieu, mais devant les hommes, afin que l'honneur en rejaillît sur la religion qui le leur enseignait, et qu'elle en devînt plus respectable : c'est pour cela que tous

les Pères de l'Église se sont tant appliqués à entretenir dans ceux qu'ils instruisaient, l'innocence et la pureté de la vie, et à n'y rien souffrir contre l'édification publique, ayant en vue, outre le salut de chaque particulier, l'avantage qu'en tirerait tout le corps de la religion et le crédit où elle s'établirait : c'est pour cela que toutes les nouvelles sectes, toutes les hérésies, ont toujours affecté un air de réforme, et un extérieur de régularité, par où elles se sont insinuées dans les esprits et où elles ont fait de si tristes progrès.

Ainsi, quand saint Augustin, parlant aux infidèles, voulait exalter la religion chrétienne et leur en donner une haute idée, il leur faisait considérer les chrétiens, et voilà ce qui tant de fois a touché les plus grands ennemis de l'Évangile et ses plus cruels persécuteurs. Quand ils voyaient, parmi le troupeau de Jésus-Christ, tant d'équité et de droiture, tant de candeur et de bonne foi, tant de piété et de retenue, tant d'union et de charité, tant de force, de patience, de désintéressement, tant de vertus, ils ne pouvaient refuser à une religion qui formait de tels hommes, les éloges qui lui étaient dus, et que leur arrachait, comme malgré eux, la vérité dont ils étaient témoins. Voilà par où tous les saints l'ont honorée, tant de saints ecclésiastiques, tant de saints religieux, tant de saints solitaires, tant de saints de tous les états et de toutes les conditions. Nous avons la même foi, nous en avons reçu les mêmes avantages, nous en attendons les mêmes récompenses : qui peut nous dispenser d'avoir pour elle le même zèle, et de lui procurer le même honneur?

Mais qu'est-il arrivé dans le cours des siècles, et que voyons-nous dans le nôtre, plus qu'on ne le vit jamais? C'est que nous avons dégénéré et que nous dégénérons tous les jours de cette première sainteté qui faisait autrefois fleurir le christianisme, et dont ses défenseurs se servaient pour en inspirer l'estime et pour l'autoriser. Regardez, disait Tertullien, pour sa justification et pour celle de ses frères attaqués de toutes parts et exposés à toute la violence des tyrans, regardez comme nous vivons, et vous ne mépriserez pas ce que nous croyons. Il n'y a entre nous ni fraude

ni injustice, il n'y a ni traîtres ni scélérats. Vous avez dans vos prisons des chrétiens, mais leur seul crime, c'est le nom qu'ils portent, et la profession qu'ils en font ; hors de là, que pouvez-vous dire contre eux, et de quoi les pouvez-vous accuser? Nous nous assemblons, mais seulement pour invoquer notre Dieu : et nos prières presque continuelles sont suivies des exercices d'une sainte pénitence. Du reste, quel tort faisons-nous à personne, et quelle charité même n'exerçons-nous pas envers tous? A quels devoirs manquons-nous? Jugez donc, concluait cet ardent apologiste, jugez par notre vie qui nous sommes, et de ce que nous sommes, jugez quelle doit être cette foi par qui nous le sommes. Telle était la règle qu'il donnait pour bien connaître la religion chrétienne, et pour en faire voir l'excellence. Mais à s'en tenir maintenant et précisément à cette règle, au lieu que c'était alors la gloire de la religion, n'en serait-ce pas, dans l'état présent du christianisme, la honte ?

Je l'ai dit, et je ne puis trop le répéter ni trop fortement vous l'imprimer dans l'esprit : il y a, selon la belle remarque de Tertullien et celle d'Arnobe, après lui, il y a entre les fausses religions du paganisme et la religion chrétienne cette différence essentielle, que, dans le paganisme, ceux qui étaient bons et vertueux, ne l'étaient point par religion, puisqu'au contraire les religions païennes ne portaient qu'aux vices, et en donnaient dans leurs prétendues divinités les exemples; de sorte que tous les désordres qui se commettaient parmi les païens, on pouvait les attribuer à leur religion ou plutôt à leur superstition, sans lui pouvoir rien attribuer de toutes les vertus qui se pratiquaient. Mais par un privilége directement opposé, tout ce qui se fait de bien dans le christianisme, doit tourner à l'honneur de la religion chrétienne, puisque c'est elle qui l'ordonne et qui le persuade; et rien de tout ce qui se fait de mal ne doit tourner à sa confusion, puisqu'elle est la première et la plus rigoureuse à le défendre et à le condamner. C'est ainsi, mes frères, qu'il en devrait être; mais nous savons néanmoins que, par la malignité des esprits, il en va tout autrement : on a toujours

voulu, et l'on veut toujours, quoique injustement, que notre foi soit responsable de notre mauvaise conduite. Et quel avantage, en effet, pour les libertins, lorsqu'ils voient au milieu du peuple chrétien et parmi nous les trahisons et les perfidies, les inimitiés et les vengeances, les débauches et les impudicités? Je dis parmi nous; car, prenez garde, s'il vous plaît, qui sont ceux qui scandalisent la foi que nous professons, et qui la déshonorent par les excès et les déréglements de leur vie? Sont-ce les hérétiques? Dès qu'ils se sont séparés de sa communion, elle n'entre plus en rien de tout ce qui vient de leur part, et n'y prend plus d'intérêt; elle ne se glorifie point, dit Tertullien, de leurs bonnes œuvres et de leurs vertus apparentes; mais aussi, depuis le grand scandale qu'ils lui ont causé en l'abandonnant, de quelque manière qu'ils se comportent, ils ne sont plus capables de lui en causer d'autres : *Nec vitiis inquinatur, nec virtutibus coronatur* (Tertull.). Il n'y a que nous, mes chers auditeurs, qui puissions, dans l'opinion des hommes, la relever ou la rabaisser, la couronner de gloire et la charger de confusion. Soyons saints comme elle et selon elle, la voilà dans le plus haut point de son crédit; mais si nous violons toutes ses règles, mais si nous traitons son culte avec de scandaleuses irrévérences, mais si nous allions, ou si nous prétendons allier la pureté de sa morale avec la contagion du siècle, avec les excès de la passion, avec les cupidités de la chair, avec le goût du plaisir et des voluptés sensuelles, c'est alors qu'elle tombe dans le mépris, et, si j'ose dire, dans l'ignominie.

Or, n'est-ce pas là que nous la réduisons? n'est-ce pas à quoi nous l'exposons? et n'est-il pas à craindre qu'il en soit de l'Église de Jésus-Christ comme il en fut de Jérusalem, lorsque ses ennemis, la trouvant toute dépeuplée et déserte, lui faisaient les plus cruelles insultes : *Hæccine est urbs perfecti decoris?* (Thren. II.) Est-ce là cette Église jadis si florissante et si belle? cette Église qui remplissait le monde de l'éclat de ses vertus et de l'odeur de sa sainteté, cette Église qui sanctifiait les villes, les provinces, les em-

pires; cette Église qui consacrait les solitudes et les déserts, qui formait les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges : *Hæccine est?* Est-ce là elle, et en quelle état l'apercevons-nous? Qui l'a ainsi défigurée, et quels traits y pouvons-nous découvrir de son ancienne splendeur? *Facti sunt sicut perditi* (Ibid. I). Si mes enfants, qu'elle avait élevés dans son sein, qu'elle avait instruits à son école, qu'elle avait éclairés de toutes ses lumières et pourvus de ses secours les plus puissants, sont devenus des enfants de perdition. *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus* (Ibid.). Elle avait toujours combattu le péché comme son ennemi capital, elle l'avait tant de fois vaincu et banni des cœurs où il s'était établi; mais il a repris sur elle tout l'avantage qu'elle lui avait enlevé; il a répandu son venin sur tout ce qu'elle avait de plus cher, de plus sacré, et qu'elle conservait avec plus de soin; il n'a pas même épargné les ministres de ses autels, et la dépravation est générale. Faut-il s'étonner qu'elle en ressente une si vive douleur, et qu'elle soit plongée dans l'amertume! *Et ipsa oppressa amaritudine* (Ibid.). Elle adresse sur cela ses plaintes à son Dieu et à son époux; elle lui représente sa peine. Voyez, Seigneur, lui dit-elle, considérez l'affliction où je suis, et le décri où m'ont mis ceux-là mêmes que je portais entre mes bras, et à qui j'avais communiqué vos dons les plus précieux pour en profiter : *Vide, Domine, et considera, quoniam facta sum vilis* (Thren. XIX). Mais tandis qu'elle gémit et qu'elle se plaint, elle est toujours en butte aux railleries et aux sanglants outrages des impies, des athées, des partisans de l'hérésie, qui ne l'envisagent qu'avec dédain, et qui se jouent de ses plus pieuses observances : *Viderunt eam et deriserunt sabbatha ejus, quoniam viderunt ignominiam ejus* (Ibid. I).

Voilà, dis-je, ce que nous attirons à l'Église du Dieu vivant, et voilà à quoi nous ne donnons que trop d'occasion. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore des âmes fidèles, dont la piété, dont la vie régulière et sainte peut faire honneur à la religion; et à Dieu ne plaise que je leur refuse les justes éloges qui leur sont dus : il y en a dans le clergé, il y en a dans le

cloître, il y en a même parmi les grands et parmi les petits. Car il a été de la bonté de Dieu de ne pas laisser prendre au vice un empire si universel, que la ruine de son peuple fût entière; et il a été de sa sagesse et de son adorable providence, pour la conviction des uns et pour leur condamnation, de conserver toujours dans le christianisme et dans tous les ordres, dans tous les rangs du christianisme, certains exemples. C'est la consolation de l'Église, et là-dessus nous pouvons lui dire comme le prophète disait à Jérusalem : *Consolamini, consolamini* (Is. IV) : sainte mère, soutenez-vous dans votre affliction et consolez-vous; malgré vos pertes, voici encore des dignes enfants qui vous restent et qui peuvent en quelque sorte vous dédommager : *Consolamini*. Mais que dis-je, chrétiens, et qu'est-ce que cette consolation, si nous observons bien deux choses : premièrement, la multitude presque infinie des pécheurs qui déshonorent leur foi, et qui, sans la renoncer peut-être d'esprit et de cœur, la renoncent dans la pratique et par leurs actions criminelles; secondement, l'injustice des hommes, surtout des ennemis de la vraie religion, qui ferment les yeux à tout ce qu'il y a d'édifiant pour n'en être point touchés, parce qu'ils ne le veulent pas être, et qui ne les tiennent ouverts qu'aux scandales, dont ils font le sujet de leurs discours injurieux, et où ils appliquent toute leur réflexion.

Car, ne dois-je pas aujourd'hui reconnaître dans le christianisme ce que le prophète royal avait déjà depuis si longtemps reconnu dans le judaïsme; et faut-il qu'un prédicateur de l'Évangile en soit réduit à faire publiquement cet aveu : *Omnes declinaverunt* (Ps. XIII). Tous se sont égarés; ils ont tous quitté les voies de la sainteté qu'on leur avait tracées et où ils étaient appelés, pour s'engager dans leurs voies propres, dans la voie de leur ambition, dans la voie de leur intérêt, dans la voie de la passion qui les domine. Oui, tous, ils se sont ainsi livrés au péché : *Omnes*; c'est-à-dire qu'entre eux le plus grand nombre est celui des pécheurs; c'est-à-dire que pour un juste qui se sépare de la multitude, nous pouvons compter mille pécheurs; c'est-

à-dire que partout et quelque part que nous portions la vue, rien presque ne se présente à nous que des pécheurs. Pécheurs de tout âge, de tout sexe, de tout caractère et de toute espèce; pécheurs superbes et orgueilleux, pécheurs mercenaires et avares, pécheurs dissimulés et vindicatifs, pécheurs violents et emportés, pécheurs malins et médisants; ainsi des autres : *Omnes declinaverunt.* Encore s'ils savaient, dans leur iniquité, se prescrire de certaines bornes et demeurer dans les limites d'une certaine pudeur; mais y a-t-il rien, dans les plus sales passions, de si infect et de si honteux où ils ne se laissent entraîner? N'est-ce pas là même de tous les vices celui qui leur est devenu le plus commun, celui où ils se plongent le plus promptement, celui où ils vivent le plus habituellement, celui dont ils reviennent plus rarement, celui dont ils rougissent moins, dont ils font moins de scrupule et moins de peine, dont ils se glorifient quelquefois plus hautement : *Corrupti sunt* (Ps. XIII)? Je n'oserais m'expliquer davantage, et je les renvoie au témoignage de leur conscience pour penser en eux-mêmes (si cependant il n'est pas plus à propos qu'ils effacent absolument de leur esprit ces infames idées, à moins que ce ne soit un sentiment de pénitence qui leur en retrace un souvenir général), pour penser, dis-je, en eux mêmes, et pour se dire à eux-mêmes en quels abîmes de corruption et à quelles abominations la sensualité qui les gouverne les a conduits : *Abominabiles facti sunt* (Ibid.). Ah! mes frères, Jésus-Christ, notre législateur et notre maître, fut moqué, fut insulté, fut outragé dans sa passion; mais comme nous la renouvelons par le péché cette passion si ignominieuse, je puis bien conclure avec l'éloquent Salvien, que nous en renouvelons tous les opprobres, et qu'ils retombent sur la sainte loi que ce divin Sauveur est venu nous enseigner : *In nobis opprobrium patitur Christus* (Salv.).

Il est vrai, et il en faut toujours convenir, que parmi tant d'ivraie semée dans le champ de l'Église, il y a quelque bon grain. Je sais qu'il se trouve encore dans la religion chré-

tienne quelques chrétiens capables d'en soutenir l'honneur. Mais est-ce sur eux que le libertinage attache ses regards ? Est-ce au bien qu'ils font, est-ce aux exemples qu'ils donnent et aux vertus qu'ils pratiquent, que le monde se rend attentif? Dans une société, dans une compagnie, un homme scandaleux fait plus d'impression sur les esprits que tous les autres ensemble, quelque réglés qu'ils puissent être.

Finissons, mes chers auditeurs, et fasse le ciel que ce discours rallume tout votre zèle pour le soutien de votre foi et pour sa gloire. C'est ainsi que, sans passer les mers et sans porter l'Évangile à des peuples éloignés, vous pouvez participer au ministère des apôtres. Ne détruisons pas dans le sein de l'Église ce que d'autres bâtissent au milieu de l'idolâtrie : et tandis que des ouvriers infatigables vont chercher des nations barbares et leur inspirer le respect de nos saints mystères, ne les avilissons pas dans l'esprit même des fidèles, et ne leur donnons pas lieu d'en être moins touchés. Nous sommes si sensibles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance, si sensibles à l'honneur d'un corps où nous avons été associés comme membres : ne le serons-nous point à l'honneur d'une religion où nous avons été si heureusement régénérés, à qui nous nous sommes si étroitement engagés, par qui nous avons reçu tant de grâces, et dont nous attendons encore une couronne immortelle ? Car si nous sommes, selon l'expression de l'apôtre, par la sainteté de nos mœurs, la joie et la couronne de notre religion : *Gaudium meum et corona mea*, elle sera la nôtre ; et autant que nous l'aurons honorée en cette vie, autant serons-nous glorifiés dans l'éternité que je vous souhaite, etc.

SERMON

SUR LA RELIGION ET LA PROBITÉ.

Omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad Jesum. At ille singulis manus imponens, curabat eos. Exibant autem dæmonia à multis, clamantia et dicentia : Quia tu es Filius Dei. Et increpans, non sinebat eæ loqui, quia sciebant ipsum esse Christum.

Tous ceux qui avaient des malades de diverses maladies les amenaient à Jésus, et il les guérissait tous en les touchant. Or, les démons sortaient de plusieurs possédés, criant et disant : Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les reprenait, et ne leur permettait pas de parler, parce qu'ils savaient qu'il était le Messie.

LUC. IV.

C'est le témoignage que rendent au Sauveur du monde dans notre Évangile ces esprits de ténèbres à qui il faisait sentir son souverain pouvoir en les chassant des corps, et dont il était venu sur la terre renverser l'injuste domination. Témoignage certain, puisqu'ils savaient et qu'ils avaient appris par de si sensibles épreuves ce qu'il était : *Quia sciebant ipsum esse Christum* (LUC. IV). Témoignage public, puisqu'ils le disaient et qu'ils le faisaient si hautement entendre : *Clamantia et dicentia : quia tu es Filius Dei* (IBID.). Témoignage d'autant plus glorieux au Fils de Dieu, que c'étaient ses ennemis même qui reconnaissaient sa toute-puissante vertu, et qui publiaient sa divinité : *Exibant autem dæmonia* (IBID.). Mais témoignage que cet Homme-Dieu méprise, et qu'il rejette, parce que ce n'était après tout qu'un témoignage forcé, et qu'il ne partait pas d'un vrai sentiment de religion : *Et increpans non sinebat ea loqui*

(Ibid.) ; car s'ils obéissaient à ses ordres en sortant des possédés, c'est qu'ils ne pouvaient résister à sa parole ; et tandis qu'ils l'honoraient d'une part, ou qu'ils semblaient l'honorer en l'appelant Fils de Dieu, ils le blasphémaient de l'autre, et ils le renonçaient, en s'opposant de toutes leurs forces à l'établissement de sa loi. En vain donc, mes frères, pour en venir à nous-mêmes, adorons-nous Dieu, ou prétendons-nous l'adorer, si nous ne l'adorons en esprit et en vérité : en vain lui rendons-nous un culte apparent, si dans la pratique nous démentons par nos mœurs ce que nous confessons de bouche : en vain sommes-nous chrétiens, ou nous disons-nous chrétiens, si nous ne le sommes que de nom, et si nous n'en devenons pas plus fidèles à nos devoirs ; et quand je dis nos devoirs, je n'entends pas seulement certains devoirs de religion, mais les devoirs les plus communs de la société et les plus ordinaires dans l'usage de la vie et dans le commerce du monde. C'est de là même aussi que je tire le sujet de ce discours ; et, prenant la matière en général, je veux vous faire voir le rapport nécessaire qu'il y a entre la religion et la probité : je veux vous donner une parfaite idée de l'une et de l'autre, en vous montrant la dépendance mutuelle qu'elles ont l'une de l'autre. Puissiez-vous sur ce plan régler désormais toute la conduite de votre vie ; c'est pour cela que j'implore le secours du ciel, et que je m'adresse à Marie, en lui disant, *Ave Maria*, etc.

Avoir de la probité selon le monde, et avoir de la religion, ce sont deux choses qu'on a de tout temps distinguées, et qui sont en effet très-différentes, soit qu'on les considère dans leurs principes, soit qu'on en juge par leurs objets, soit qu'on ait égard aux fins qu'elles se proposent ; car la probité selon le monde semble n'être tout au plus qu'un effet de la raison, et la religion est le grand ouvrage de la grâce. La probité selon le monde est bornée à quelques devoirs de société qu'elle règle entre les hommes, et la religion est occupée aux plus saints exercices du culte de Dieu. La probité selon le monde n'envisage rien que de mortel, de périssable, et la

religion porte ses vues et ses espérances jusque dans l'éternité. Cependant j'ose avancer une proposition dont quelques-uns ne comprendront pas d'abord toute la vérité, mais dont j'espère que la suite de ce discours les convaincra : car je prétends que la probité et la religion, toutes différentes et quelquefois même tout opposées qu'elles paraissent, ont néanmoins entre elles une liaison très-étroite ; jusque-là qu'à les prendre dans toute l'étendue qu'elles doivent avoir, on peut dire absolument qu'elles sont inséparables. Pourquoi ? concevez, s'il vous plaît, ces deux pensées ; parce qu'il est impossible qu'un homme qui n'a point de religion, ait une véritable probité, et qu'il n'est pas plus possible qu'un homme qui n'a pas le fond d'une vraie probité, ait une solide religion. Ces deux maximes ont besoin d'éclaircissement ; mais l'éclaircissement que je vais leur donner, en doit être la preuve. Point de probité sans religion, c'est la première partie ; point de religion sans probité, c'est la seconde. Mais la probité avec la religion ou la religion avec la probité, voilà ce qui fait, selon Dieu et selon le monde, l'homme de bien, et ce que j'ai présentement à développer.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'ai dit chrétiens, et il faut que le monde malgré lui le reconnaisse, que sans la vertu de la religion qui nous assujettit à Dieu et à son culte, il n'y a point de véritable probité parmi les hommes. Voici les raisons sur quoi je fonde cette importante maxime. Premièrement, parce qu'il n'y a que la religion qui puisse être une règle certaine, un principe universel, un fondement solide de tous les devoirs qui font ce caractère de probité dont je parle. Secondement, parce que tout autre motif que celui de la religion n'est point à l'épreuve de certaines tentations délicates où la vraie probité se trouve sans cesse exposée. Enfin parce que quiconque a secoué le joug de la religion, n'a plus de peine à s'émanciper de toutes les autres lois qui pouvaient le retenir dans l'ordre, ni à se défaire de tous les engagements qu'il a dans la so-

ciété humaine, et sans lesquels la probité ne peut subsister. Je vais vous faire entendre ces trois pensées.

Je dis que la religion est le principe sur quoi tous les devoirs qui font la vraie probité, peuvent être sûrement établis. C'est la doctrine du Docteur angélique saint Thomas, dans sa Seconde seconde, question quatre-vingt-unième : Car la religion, dit-il, dans la propriété même du terme, n'est rien autre chose qu'un lien qui nous tient attachés et sujets à Dieu comme au premier être : or, dans Dieu, ajoute ce saint docteur, sont réunis, comme dans leur centre, tous les devoirs et toutes les obligations qui lient les hommes entre eux par le commerce d'une étroite société ; il est donc impossible d'être lié à Dieu par aucun culte de religion, sans avoir en même temps avec le prochain toutes les autres liaisons de charité et de justice, qui font même, selon l'idée du monde, ce qui s'appelle l'homme d'honneur. Ainsi, chrétiens, quand Dieu nous commande de l'adorer et de ne servir que lui seul, *Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies* (Deut. VI) ; bien loin que cette restriction, lui seul, exclue aucun des devoirs de la vie civile, elle les embrasse tous ; bien loin qu'elle les affaiblisse, elle les affermit tous ; bien loin qu'elle préjudicie à ce que les hommes sont en possession d'exiger les uns des autres, elle le maintient dans toute sa force, et elle l'autorise dans toute son étendue. Car en vertu de la loi que j'ai reçue et que je me suis faite de servir un Dieu, je rends à chacun par une conséquence nécessaire ce qui lui est dû, l'honneur à qui appartient l'honneur, le tribut à qui je dois le tribut ; je suis fidèle à mon roi, obéissant à mes supérieurs, respectueux envers les grands, modeste envers mes égaux, charitable à l'égard des pauvres ; j'ai du zèle pour mes amis, de l'équité pour mes ennemis, de la modération pour moi-même ; pourquoi ? parce que dans Dieu seul je trouve ce qui m'oblige à tout cela, mais d'une manière qui ne peut être qu'en Dieu, et qui ne se trouve point hors de Dieu.

En effet, je considère en Dieu tous ces devoirs comme autant de dépendances du culte suprême dont je lui suis redevable, et par conséquent comme autant de points de con-

science essentiels à mon salut : or cette vue de conscience et de salut est la grande règle qui fait que je me soumets, que je me captive, que j'use, s'il est besoin, de sévérité et de rigueur contre moi-même, pour me réduire à la pratique de toutes ces obligations. Et voilà, chrétiens, la sainte et divine morale que Tertullien proposait aux infidèles et aux païens pour leur faire comprendre la pureté de notre religion, et pour effacer les fausses idées qu'ils en avaient. Il leur faisait voir que bien loin qu'ils en dussent former aucun soupçon, ni avoir aucun ombrage, ils la devaient regarder comme une religion utile à la sûreté et au bien commun; car c'est, leur remontrait-il, cette religion qui nous apprend à faire tous les jours des vœux à notre Dieu pour la prospérité de vos Césars, lors même qu'ils nous persécutent, et à offrir pour eux le sacrifice de nos autels, au même temps qu'ils sacrifient le sang de nos frères à la rigueur de leurs édits. C'est cette religion qui nous apprend à servir dans vos armées avec une fidélité sans exemple, puisque vous êtes obligés de reconnaître que vous n'avez point de meilleurs soldats que les chrétiens. C'est cette religion qui nous apprend à payer exactement et sans fraude les tributs et les impôts publics, jusque-là que les bureaux de vos recettes (c'est l'expression de Tertullien) rendent grâces de ce qu'il y a des chrétiens au monde, parce que les chrétiens s'acquittent de ce devoir par principe de conscience et de piété : *Hinc est quod vestigalia vestra gracias christianis agunt, utpotè debitum ex fide pendentibus* (Tertull.). Ces paroles sont admirables. En effet, si dans un État toutes choses se traitaient selon les lois du christianisme ; si les peuples y obéissaient en chrétiens, et si ceux qui les gouvernent les gouvernaient en chrétiens; si la justice y était rendue, si l'on y exerçait le commerce, si les emplois et les charges s'y administraient selon la conduite toute pure et l'inspiration de l'esprit chrétien, quel ordre n'y verrait-on pas et quelle paix ? Marque évidente, dit saint Augustin, non-seulement de la vérité, mais de la nécessité de notre religion. Et c'est encore par là qu'entre les différentes sectes de la religion chrétienne, le parti catholique, qui est le parti de la vérité, s'est de tout

temps distingué du parti de l'erreur. Car pourquoi, par exemple, les hérésies ont-elles toujours fait naître les désordres, et pourquoi ont-elles suscité dans tous les lieux où elles se sont élevées, la révolte des sujets contre les puissances légitimes, sinon, dit le savant Pic de la Mirandole, parce-qu'il est impossible de dégénérer de la vraie religion sans dégénérer de la vraie probité. Or quel est le premier devoir de la probité, si ce n'est de se soumettre à l'autorité?

Il faut donc considérer la religion dans le cœur de l'homme, comme le premier mobile dans l'univers. Prenez garde, s'il vous plaît, chrétiens: ce ciel que nous appelons premier mobile, a une vertu si puissante qu'il fait rouler avec soi tous les autres cieux, qu'il répand ses influences jusque dans le sein de la terre, et qu'il entretient par son action et par son mouvement toute l'harmonie du monde. Si ce premier mobile s'arrêtait, disent les philosophes, toute la nature serait dans le trouble et dans la confusion. De même, quand le principe de la religion vient une fois à être détruit ou altéré dans un esprit, il n'y faut plus chercher de règle ni de conduite, plus d'honnêteté de mœurs, du moins constante et générale : remarquez bien ces deux termes, constante et générale, qui comprennent tout. Car sur quoi serait fondée cette honnêteté? sur les seules vues de la raison? Ah! chrétiens, vous êtes trop éclairés et trop bien instruits du mérite des choses, pour croire que la raison seule, dans l'état où elle est réduite, c'est-à-dire, corrompue par le péché, affaiblie par les passions, sujette comme elle est à se prévenir et à s'aveugler, puisse maintenir l'homme dans une innocence entière et irréprochable.

Vous avez trop de pénétration pour ne pas voir les scandales qui arriveraient, si les devoirs de la société humaine dépendaient uniquement de l'idée que chacun s'en forme; et l'horrible renversement qui s'ensuivrait, si chacun selon son caprice et selon son sens se faisait l'arbitre de ce qu'il peut, de ce qu'il doit, de ce qui lui appartient, de ce qui lui est permis, en sorte que sa raison lui tînt lieu d'un tribunal souverain, au-dessus duquel il n'en reconnût point d'autre,

et dont il n'y eût aucun appel. Je ne veux que vous-mêmes pour en juger. Cette raison sans religion, combien d'injustices n'autoriserait-elle pas ? combien de trahisons et de fourberies ne trouverait-elle pas moyen de justifier ? à combien de crimes ne donnerait-elle pas le nom de vertu ?

C'est pour cela, dit saint Chrysostome, ceci est remarquable, c'est pour cela que dans les affaires du monde les plus importantes, dans les traités d'alliance et de paix, dans les premières charges d'un État, dans l'administration même de la justice ordinaire; on exige des serments qui sont des protestations publiques et solennelles de religion; pourquoi? parce que, sans le sceau de la religion, on ne croit pas pouvoir s'assurer de la raison des hommes, et parceque les hommes même qui connaissent fort bien le faible de leur raison, se défient toujours les uns des autres, à moins que cette raison qu'ils ont pour suspecte, n'ait, pour ainsi dire, une caution supérieure et un garant qui est la religion. Car qu'est-ce en effet que le serment et le jurement dans la doctrine des théologiens, sinon une espèce de caution que nous fournit la religion même, pour pouvoir répondre aux autres de notre raison? Or cela s'est pratiqué généralement dans toutes les nations et dans tous les siècles. Autre preuve, dit saint Chysostome, pour confondre le libertinage, et pour détruire cette prétendue suffisance de la raison, dont l'impiété se glorifie. Aussi, chrétiens, consultez votre propre expérience ; y a-t-il personne de vous qui voulût que sa vie et sa fortune fussent entre les mains d'un homme sans religion ? Quelques lumières qu'il ait, quelque raison qu'il fasse paraître, dès là que je sais qu'il n'a point de Dieu, ne m'estimerais-je pas malheureux qu'il fût le maître de mes intérêts ; et n'éviterai-je pas toujours, autant qu'il est en moi, d'avoir aucun engagement avec lui ? Au contraire, si je suis convaincu que celui avec qui je traite, a de la foi et de la conscience, je ne crains rien; et un athée, tout athée qu'il est, se confiera plutôt à un homme qui croit un Dieu, qu'à un libertin et un impie comme lui. Providence adorable, c'est ainsi que vous éclatez jusque dans l'impiété, et

que malgré nous nous concevons de l'horreur pour l'irréligion, qui non-seulement se contredit et se condamne, mais s'abhorre elle-même.

Vous me direz qu'indépendamment de toute religion, il y a un certain amour de la justice que la nature nous inspire et qui suffit au moins pour former un caractère d'honnête homme selon le monde. Je sais, chrétiens, que cela se dit, et que c'est le prétexte spécieux dont le libertinage le plus raffiné se sert pour conserver encore quelque reste d'estime et de bonne opinion parmi les hommes. Mais c'est un prétexte qui n'a jamais trompé que les simples, dont il est aisé d'apercevoir l'illusion. Car sans examiner quel serait cet amour de la justice abandonné à la discrétion de la bonne ou mauvaise foi de chaque particulier, je vous demande, chrétiens, où l'on trouverait dans le monde des hommes qui se piquassent d'un grand zèle pour la justice, s'ils étaient une fois persuadés qu'il n'y a ni Dieu ni religion? Y en aurait-il beaucoup? un ambitieux, un sensuel, un avare serait-il beaucoup touché de cette idée de justice séparée de la connaissance de Dieu; et ces honnêtes gens prétendus du monde comment en useraient-ils? Car enfin, s'il n'y avait point de religion, et que je n'eusse plus devant les yeux ce premier être qui me régit et qui me gouverne, je me regarderais moi-même comme ma fin; et par un déréglement de raison, qui deviendrait néanmoins alors comme raisonnable, je rapporterais tout à moi: mon intérêt, mon plaisir, ma satisfaction, ma gloire seraient mes divinités, et je prétendrais avoir droit de leur sacrifier toutes choses: pourquoi? parce que je ne verrais plus rien au-dessus de moi, ni hors de moi, de meilleur que moi. Et n'est-ce pas ainsi que vivent les athées qui n'ont plus nulle créance de la divinité, se substituant en quelque sorte à la place de Dieu, et n'agissant que pour eux-mêmes, parce qu'ils n'ont point d'autre Dieu qu'eux-mêmes? Or, dites-moi s'il peut y avoir avec cela quelque probité? le moyen qu'un homme préoccupé de cette maxime eût de la charité pour le prochain? le moyen qu'il pût se faire une vertu d'obéir et de dépendre, et qu'il

se soumît autrement que par contrainte et par bassesse de cœur?

Et c'est ici, chrétiens, que je dois vous faire remarquer non pas l'impiété, mais l'extravagance de cette politique malheureuse, dont un faux sage de ces derniers siècles s'est glorifié d'être l'auteur ; politique qui ne reçoit de religion qu'autant qu'il en faut pour bien faire son personnage selon le monde, et qui n'en retient que l'apparence et la figure pour garder précisément les bienséances de son état. Car sans entreprendre de réfuter une maxime si détestable ; sans m'arrêter à la pensée de Guillaume de Paris, qu'une religion feinte et hypocrite est dans un sens pire que l'irréligion même; sans dire qu'elle est plus dangereuse que ne serait un athéisme déclaré, parce qu'on se défie moins d'elle, et qu'elle peut servir à cacher toutes sortes de crimes ; sans vous faire observer que c'est parmi les peuples où cette doctrine s'est répandue, que les plus noires perfidies ont été plus communes; et Dieu veuille que bientôt il n'en soit pas ainsi de nous; sans parler des désordres qui s'ensuivraient si les peuples n'avaient de religion qu'autant que leurs intérêts le demandent : désordres qui montrent bien jusqu'où va l'égarement des hommes quand ils se détachent une fois de Dieu, et combien ce que dit saint Paul est vrai, que Dieu les livre à un sens réprouvé ; sans, dis-je, insister là-dessus, il me suffit, chrétiens, que cette damnable politique, en raisonnant contre Dieu, se détruise par elle-même et par son propre raisonnement. Car tout impie qu'elle est, elle reconnaît au moins la nécessité d'une religion apparente pour contenir les peuples dans le devoir, et par là même elle convient que la raison seule n'est pas capable d'entretenir dans le monde cette probité qui le doit régler : d'où je conclus moi la nécessité d'une vraie religion ; pourquoi ? parceque la vraie probité ne peut pas être fondée sur le mensonge. Si donc il faut une religion, et s'ils sont eux-mêmes forcés de l'avouer, ils en doivent conséquemment admettre une vraie, à moins qu'ils ne veuillent faire de l'univers ce que Jésus-Christ reprochait aux Juifs, qu'ils avaient

fait du temple de Dieu, c'est-à-dire, une caverne de voleurs.

Allons encore plus avant. J'ai dit, chrétiens, qu'il n'y avait que le motif de la religion qui fût à l'épreuve de certaines tentations délicates, auxquelles le devoir et la probité se trouvent sans cesse exposés. Je m'explique, et suivez-moi. J'appelle tentations délicates celles qui attaquent le cœur par ce qu'il a de plus sensible, qui opposent un intérêt puissant à l'intégrité d'une conscience faible, et qui mettent la raison en compromis avec une forte passion. Tentation délicate, par exemple, lorsqu'il ne dépend pour avoir l'approbation et l'estime du monde, que d'embrasser le parti de l'injustice, et qu'en tenant ferme pour la vérité on s'attire le mépris et la haine : tentation délicate, quand, pour agir en homme de bien, il faut résister à l'autorité et au crédit, et risquer même sa fortune et toutes ses espérances : tentation délicate, quand on voit entre ses mains un profit considérable, mais injuste, et qu'en donnant à telle affaire une fausse couleur, ou en prenant certaines mesures, on la peut faire réussir à son avantage ; tentation délicate, lorsqu'aux dépens d'un misérable ou d'un inconnu, on peut servir un ami, ou que pour perdre un ennemi, on n'a qu'à s'écouter un peu plus, et qu'à suivre les sentiments de son cœur : tentation délicate, lorsque, franchissant un pas hors des bornes de cette raison sévère et scrupuleuse qui nous arrête, on se met en état d'être tout et de parvenir à tout : en un mot, tentation délicate, lorsqu'on se trouve en pouvoir de faire le mal sans en craindre les conséquences, ou parceque l'on est au-dessus des jugements du monde et de la censure, ou parce que la corruption étant si générale, on se promet d'avoir des approbateurs et des flatteurs jusque dans le crime. N'est-ce pas là et en mille autres conjonctures que nous voyons la raison la plus droite, à ce qu'il paraît, succomber néanmoins à la tentation, si elle n'est soutenue par la religion ? Car il est aisé, comme remarque saint Ambroise de trouver dans le monde des hommes religieux sur leur devoir, quand leur devoir n'est combattu par nul intérêt

contraire. C'est alors qu'on parle hautement, qu'on prononce des oracles, qu'on se déclare pour la vertu et la probité, et je conçois bien que cette probité peut être un fruit de la raison humaine : mais de voir des hommes d'une probité et d'une vertu qui se soutienne sans exception contre tout intérêt, des hommes d'honneur quand il en doit tout coûter pour l'être, des hommes équitables contre eux-mêmes, et aussi déterminés à faire aux autres justice d'eux-mêmes, qu'à ne se la pas faire à eux-mêmes des autres; ah ! chrétiens, c'est une espèce de miracle où la religion doit venir au secours de la raison ; et sans ce miracle point de probité.

De là vient que dans le siècle où nous vivons, pardonnez-moi cette réflexion, que je fais non par un esprit de critique, mais par un sentiment de zèle, de là vient que dans notre siècle on se laisse aller à tant de désordres dont auraient rougi les païens mêmes. De là vient que presque tous les états sont aujourd'hui décriés, et qu'on ne s'étonne plus de voir des juges gouvernés par celui-ci ou gagnés par celle-là. De là vient qu'un homme parfaitement irréprochable dans le maniement des deniers publics, et qui sort les mains pleinement nettes de certains emplois, est presque maintenant pour nous un prodige. Le dirai-je, de là vient qu'une femme vraiment fidèle commence à devenir bien rare dans le monde, que dans les conditions les plus honorables il y a tant de pratiques et de menées, tant d'artifices et de détours, à qui je n'oserais, par respect pour cet auditoire, donner le nom qui leur convient, mais que la voix, ou si vous voulez, que l'indignation publique traite tous les jours de friponneries. De là vient que le sacerdoce, tout spirituel et tout saint qu'il est, est souvent profané par des commerces et des négoces, non-seulement criminels et défendus de Dieu, mais sordides même selon l'opinion commune; enfin que le vrai caractère de l'honneur est presque effacé partout. Pourquoi cela ? je vous l'ai dit ; parceque dans la plupart des états et des conditions de la vie, il y a peu de religion. Car encore une fois, comment voulez-vous que cette femme, que ce juge, que cet homme d'affaires, en telle rencontre où

je puisse me les figurer, ne soient pas emportés par la passion qui les domine, si chacun d'eux n'a quelque chose qui l'élève au-dessus de ce milieu si juste et si précis de la raison ? Or, c'est ce que fait la religion, qui dans la vue de Dieu non-seulement nous empêche d'attenter sur le bien d'autrui, mais nous fait même abandonner le nôtre ; qui non-seulement triomphe de l'ambition, mais nous porte encore à l'abaissement et à l'humiliation ; qui non-seulement réprime les desirs criminels de la chair, mais nous détache même des commodités et des aises de la vie ; c'est-à-dire, qui faisant faire à l'homme au-delà de ce que la raison lui commande, le rend victorieux de tout ce que la tentation lui peut suggérer.

Et voilà, chrétiens, ce que nous avons vu dans la personne de Jésus-Christ. Le démon lui montrant tous les royaumes de la terre, lui promit de l'en rendre maître, s'il voulait se prosterner seulement une fois devant lui. C'était une tentation bien forte ; mais que fit le Sauveur ? il se servit de la religion contre une attaque si dangereuse et sans autre défense que celle-ci : *Scriptum est, Dominum Deum tuum adorabis* (Matth. IV), il est écrit : vous adorerez le Seigneur votre Dieu ; il confondit son ennemi. Il ne lui dit point tout ce que la philosophie et le monde auraient pu répondre à la proposition que lui faisait cet esprit tentateur ; car de quel secours peut être la morale et la philosophie, quand il s'agit d'un royaume et même de plusieurs ? mais parceque le royaume du Fils de Dieu n'était pas de ce monde, il l'arrêta par ces paroles : *Dominum Deum tuum adorabis*, et par là il triompha de lui, *Tunc reliquit eum diabolus* (Ibid.). Ayons de la religion, chrétiens, il n'y a point d'intérêt, point de tentation que nous ne puissions aisément surmonter ; n'en ayons pas, il n'y a point de tentation, point d'intérêt qui ne nous surmonte. Or, si cette maxime est absolument et généralement vraie de tout homme qui n'a point de religion, beaucoup plus l'est-elle d'un déserteur de la foi, lequel, après avoir eu autrefois de la religion, n'en a plus maintenant, mais a secoué le joug, et dans sa révolte a dit

aussi bien que l'infidèle Jérusalem : *Non serviam.* Car que ne peut-on pas craindre d'un homme qui s'est défait de la crainte de son Dieu, et de quoi n'est-il pas capable, puisqu'il a été capable même de s'élever contre le Tout-Puissant ? Si le respect dû à ce premier n'a pu le retenir, qui l'arrêtera ? que ne méprisera-t-il pas, après avoir méprisé ce que tous les autres révèrent ? et quelle conscience ne se formera-t-il pas, après avoir pu s'en former une qui semble l'affranchir du plus inviolable de tous les devoirs, qui est le culte de son Créateur ?

De là, et c'est la troisième raison que j'ai ajoutée, de là plus de lois si sacrées qu'il ne foule aux pieds, plus d'engagements si étroits à quoi il ne renonce. Engagements de dépendance : il se soulèvera, si l'occasion le permet, contre les puissances les plus légitimes. Engagements de justice : il ne respectera ni l'innocence ni le bon droit, et s'il est nécessaire, il sacrifiera le faible et le pauvre. Engagements de fidélité : il ira, sans hésiter, à la face du magistrat et devant les autels, démentir sa parole et se parjurer. Engagements du sang et de la nature : il vendra, s'il le faut, amis, parents, frères et père même. Belle leçon pour vous, rois de la terre, qui vous apprend que rien n'est plus pernicieux dans la cour d'un prince que ces hommes sans religion. Belle leçon, grands du monde, qui vous apprend à éloigner de vous l'impiété et l'impie. Belle leçon, maîtres du siècle, qui vous apprend à ne souffrir point auprès de vous des domestiques libertins. Belle leçon pour nous, mes chers auditeurs, et pour nous tous, qui nous apprend à n'avoir jamais de liaison avec les gens suspects en matière de créance, et à ne compter pas plus sur eux que sur leur foi. Si le libertin ose paraître devant nous, s'il ose en notre présence tenir des discours scandaleux, ne le ménageons en rien, mais soyons aussi courageux à lui résister, à le décréditer, à défendre le Dieu que nous adorons, qu'il est hardi et insolent à l'attaquer. Honorons notre religion ; honorons-la partout et en tout, dans ses mystères, dans son sacrifice, dans ses sacrements, dans ses cérémonies, dans ses observances; tandis

qu'elle subsistera dans nous, Dieu sera avec nous; ou si le péché nous le fait perdre, nous aurons toujours une voie pour le retrouver. La religion, jusque dans notre péché, nous parlera, nous rappellera, nous tracera le chemin et nous ramènera. Mais si nous laissons éteindre cette lumière, où sera notre ressource? marchant dans les ténèbres, et dans les plus profondes ténèbres, quelles chutes ne ferons-nous pas? en quels abîmes ne nous précipiterons-nous pas? sous une vaine montre de probité, à quelle corruption de mœurs et à quels excès ne nous porterons-nous pas? Point de probité sans religion, mais aussi point de religion sans probité, c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Comme il y a une espèce d'hypocrisie dont l'effet est de tromper les autres, aussi y en a-t-il une bien plus subtile et plus déliée qui consiste à se tromper soi-même en matière de religion; et quoique la première semble avoir plus de malignité, puisqu'elle abuse de ce qu'il y a de plus saint, qui est le culte de Dieu, pour nous faire paraître aux yeux des hommes ce que nous ne sommes pas, il faut néanmoins reconnaître que la seconde est plus dangereuse dans un sens, puisqu'elle ruine le principe fondamental de toute la conduite de l'homme, qui est la juste connaissance des choses, en nous donnant une fausse idée de la religion, et une idée souvent plus difficile à corriger que l'irréligion même. C'est cette seconde espèce d'hypocrisie que j'attaque présentement, et que je réduis à un certain genre de chrétiens, dont ma seule proposition vous marque le caractère, et qui, sans un dessein prémédité d'imposer au public, sont eux-mêmes dans l'erreur, se flattant qu'ils ont de la religion, et cependant n'ayant pas ce fond de probité, d'intégrité, de sincérité que le monde même exige de ceux qui veulent vivre selon les lois et avec honneur. Car il n'y en a que trop dans cette illusion, et ce sont là ceux à qui je parle. Je prétends qu'une religion sans probité, je dis sans probité dans le sens que le

libertinage même et le paganisme l'entendent, c'est-à-dire, sans une conduite irréprochable devant les hommes, et sans une exacte régularité à remplir tous les devoirs de la vie civile, n'est qu'un fantôme de religion et qu'un scandale de religion; qu'un fantôme de religion, parce que le fond de la religion lui manque; qu'un scandale de religion, parce qu'elle ne sert qu'à déshonorer la vraie religion. Deux vérités terribles pour tant de faux chrétiens; j'expose l'une et l'autre en peu de paroles.

Non, mes chers auditeurs, ce n'est qu'un fantôme de religion, qu'une religion sans probité : ainsi l'Ecriture le déclare-t-elle dans un point particulier, mais dont la décision juste et solide, quoique d'abord elle semble outrée, peut s'étendre à tous les autres. Le voici : *Si quis putat se religiosum esse non refrænans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio* (Jac. XVI) : ce sont les paroles de saint Jacques dans son épître canonique : Mes frères, disait ce grand apôtre, si quelqu'un de vous croit avoir de la religion, et que néanmoins il ne réprime pas sa langue, et qu'il lui donne toute liberté de parler, qu'il sache que sa religion est vaine. Prenez garde, chrétiens, il ne dit pas : si quelqu'un de vous se licencie en quelques rencontres à parler contre le prochain; car cela peut quelquefois arriver par faiblesse, par imprudence, par emportement, lors même qu'on a de la religion; mais l'apôtre dit : si quelqu'un de vous, ne mettant jamais un frein à sa langue, se fait une habitude de railler l'un, de mépriser l'autre, de censurer celui-ci, de décrier celui-là, et qu'il croie pouvoir accorder cette licence effrénée avec la vraie religion, c'est un aveugle qui s'égare : et quoique peut-être il ne s'en estime ni moins spirituel ni moins parfait, quoique peut-être il se fasse de ses médisances mêmes un point de religion et de piété, comme si c'était un zèle chrétien qui l'inspirât, je soutiens moi, et je conclus qu'il n'a qu'une religion imaginaire : *Hujus vana est religio.* Quelle conséquence, reprend saint Chrysostome? n'était-ce pas assez de dire que cet homme, en ne retenant pas sa langue, offense la religion,

qu'il blesse la charité, qu'il engage sa conscience, et qu'il se rend criminel devant Dieu? non ; mais prenant la chose dans sa source, l'apôtre prononce absolument que c'est un homme sans religion : *Hujus vana est religio.*

Or, chrétiens, comprenez toute la force de ce raisonnement; s'il est de la foi qu'une pareille erreur, une erreur pratique touchant les saillies et les libertés d'une langue médisante et sans retenue, suffit pour détruire dans nous l'esprit de la religion, que sera-ce de ces désordres essentiels qui détruisent entièrement la probité dans le commerce des hommes, et que certains hommes prétendraient néanmoins pouvoir accommoder avec la religion? Que sera-ce de ces duplicités accompagnées de mille protestations d'amitié et de bonne foi? Que sera-ce de ces avarices sordides et couvertes d'un voile de désintéressement dont on se pare? Que sera-ce de ces animosités profondes et invétérées, si contraires à la charité et à la paix, mais à qui l'on donne une fausse couleur de justice? Que sera-ce de ces excès, de ces emportements, de ces duretés envers le prochain, que l'on justifie par une intention prétendue droite? Que sera-ce de ces fraudes, de ces chicanes, de ces vexations qui ruinent non-seulement des familles, mais des villes, mais des provinces entières? Que sera-ce de mille autres désordres qui ne sont que trop connus, et qui rompent tous les liens de la société humaine? tout cela est-il compatible avec une religion toute sainte, avec une religion toute parfaite, avec une religion toute divine? Le serait-il même avec le paganisme? Hé quoi, Seigneur, un païen eût cru par là renoncer à la religion qu'il professait; avec de telles pratiques on l'eût, parmi des païens, traité d'anathème; et dans un si monstrueux déréglement de mœurs, nous nous flatterons d'être chrétiens!

Remontons au principe. Vous me demandez pourquoi la religion a une dépendance si nécessaire de la probité, et moi je vous réponds que c'est un ordre établi de Dieu, et que Dieu lui-même en quelque sorte ne peut pas changer. Car, comme la grace suppose la nature et que la foi est entée, pour ainsi dire, sur la raison, aussi la religion a-t-elle

pour base la probité. Détruisez la nature, il n'y a plus de grâce ; pervertissez la raison, il n'y a plus de foi, et ôtez de la société des hommes ce que nous appelons probité, il n'y a plus de religion. En effet, la religion, dit saint Jérome, veut un sujet digne d'elle et digne de Dieu. Elle nous perfectionne en nous élevant à Dieu ; mais elle suppose dans nous, ou plutôt elle commence dans nous une certaine perfection qui nous rend tels que nous devons être à l'égard des hommes ; et si nous n'avons ces qualités et ces dispositions, Dieu ne peut agréer notre culte, ni s'en tenir honoré ; car ce qui n'est pas même bon devant les hommes, comment le serait-il devant Dieu, dont le jugement est bien encore au-dessus du jugement des hommes? Etre juste, être fidèle, être désintéressé, être sans reproche dans l'estime du monde, ou du moins le vouloir être, travailler à l'être, et pour soutenir, pour sanctifier toutes ces vertus, avoir de la religion et être chrétien, voilà l'ordre invariable et auquel il faut que la religion se conforme. Mais que faisons-nous? nous renversons cet ordre, et par l'illusion la plus déplorable nous nous formons de grandes idées de religion et de christianisme qui ne se trouvent appuyées sur rien parce qu'en même temps nous négligeons les premiers devoirs de la fidélité et de la justice, c'est-à-dire que nous bâtissons sans fondement, où, pour m'exprimer avec saint Paul, que nous bâtissons sur un fondement de paille. Nous voulons construire un édifice de pierres précieuses : mais nous paraissons devant Dieu semblables à cette statue de Nabuchodonosor dont parle le prophète Daniel : elle avait la tête d'or et les pieds de terre ; cette tête d'or représente la religion, et ces pieds de terre nos actions. Or, qu'est-ce que cela, sinon un fantôme et une chimère? car une chimère, dans la signification même du terme, marque un composé d'espèces différentes, qui n'ont ensemble nulle liaison et nul rapport ; un visage d'homme avec un corps de bête. C'est ainsi que les fables l'ont figurée, et ce qui est impossible dans la nature, n'est-ce pas ce que nous voyons et ce que nous déplorons dans la conduite de la plupart des chrétiens? Combien peu-

vent dire comme saint Bernard, mais avec tout un autre sujet que saint Bernard : je suis la chimère de mon siècle, ou plutôt la chimère du christianisme : j'honore Dieu, mais j'offense les hommes : j'ai des sentiments de piété, mais je parle, j'agis en mille occasions avec moins de droiture et moins de raison que les plus impies; j'ai du zèle pour certaines œuvres d'éclat et de surérogation, et je n'en ai point pour des œuvres de nécessité et d'obligation ; je suis éloquent sur la discipline de l'Église et sur la sévérité de l'Évangile, et toute ma vie se passe à former des partis, à nouer des intrigues, à répandre des calomnies, à déchirer l'un, à détruire l'autre : chimère de religion. Il faut que la religion, la vraie religion, commence par les devoirs généraux d'équité, de charité, de reconnaissance, de soumission et d'obéissance, parce que c'est ainsi, dit l'apôtre saint Jacques, que l'on se défend de la malignité et de la contagion du siècle, et que c'est en quoi consiste la religion pure et sans tache : *Religio munda et immaculata hæc est, immaculatum se custodire ab hoc sæculo* (Jac. I).

Sans cette probité sincère et reconnue, non-seulement fantôme de religion, mais scandale de religion. Je m'explique. J'appelle scandale de religion, ce qui expose la religion au mépris et à la censure : j'appelle scandale de religion, ce qui lui ôte le crédit et l'autorité qu'elle doit avoir dans les esprits : j'appelle scandale de religion, ce qui donne au libertinage une espèce de supériorité et d'ascendant sur elle. Or, n'est-ce pas là ce que fait la conduite d'un chrétien sans probité ? Si le christianisme peut devenir méprisable, par où le deviendra-t-il plus naturellement que par là? Je sais que nous ne manquons pas de réponses pour faire taire le monde ; je sais qu'il faut bien distinguer la religion et ceux qui la professent ; qu'il ne faut pas confondre la sainteté qui lui est propre et qu'elle ne perd jamais, avec nos désordres qu'elle est la première à condamner et à nous reprocher. Mais le monde est-il assez équitable pour faire ce discernement? est-il assez bien disposé pour le vouloir? ne cherche-t-il pas au contraire des prétextes contre elle ; et pour peu qu'ils auto-

risent son impiété, ne se fait-il pas un plaisir de les relever et de les exagérer? Quand donc on voit des chrétiens infidèles dans leurs paroles, intéressés dans leurs vues, inflexibles dans leurs colères, impitoyables dans leurs vengeances, sans modération dans leurs excès, sans pudeur dans leurs débauches, dissimulés, artificieux, fourbes et imposteurs, qu'en peut penser le libertinage, et qu'en pense-t-il en effet? N'en tire-t-il pas avantage, et n'est-ce pas un triomphe pour lui? Allez alors lui vanter l'excellence de la loi de Dieu : que n'aura-t-il pas ou que ne croira-t-il pas avoir à lui opposer? il la traitera, ou d'hypocrisie et de jeu, ou de spéculation impraticable : d'hypocrisie et de jeu, puisqu'avec de si belles leçons, avec de si hautes maximes, elle ne rend pas meilleurs ceux qui l'embrassent : de spéculation impraticable, puisqu'en faisant même profession de la suivre, on n'en observe pas les règles et qu'on n'en accomplit pas les devoirs. Il raisonnera mal, j'en conviens; mais enfin il raisonnera de la sorte ; et voilà les impressions que feront sur son esprit les exemples qu'il aura devant les yeux. Car c'est à ces exemples qu'il s'attachera, c'est sur ces exemples qu'il s'appuiera, c'est par ces exemples qu'il jugera. Que ne dit-on pas tous les jours de la dévotion? vous le savez : que pour être dévot par état, on n'en est souvent que plus déguisé, que plus vindicatif, que plus fâcheux aux autres, que plus amateur de soi-même. On le dit, et pourquoi? parce qu'on voit en effet des dévots, j'entends de prétendus dévots, trompeurs, des dévots ulcérés et envenimés les uns contre les autres, des dévots aigres, chagrins, bizarres, des dévots sensuels et délicats. Or, ce qu'on dit en particulier de la dévotion, on le dira en général de la religion.

Ainsi, mes frères, s'il nous reste encore quelque zèle pour notre religion, vivons d'une manière, non-seulement qui lui fasse honneur, mais qui la fasse aimer de ceux même qui lui pourraient être les plus opposés. Or, je vous en ai appris le moyen : qu'ils voient en nous de la probité, c'est ce qui les édifiera. Nos dévotions, nos ferveurs, nos pénitences, tout cela est saint; mais à peine en seront-ils touchés : leurs

vues ne vont point encore jusque-là, et ils attendent que nous les attirions par quelque chose de plus proportionné à leurs idées et à l'imperfection de leur état. Soyons bienfaisants, doux, affables, prévenants, humbles dans nos pensées, intègres dans nos sentiments, modestes dans la fortune, patients dans l'adversité, sans détours, sans artifices, sans ostentation, sans hauteur : alors aidés de la grâce nous les gagnerons, nous les convertirons, nous les sanctifierons et nous nous sanctifierons nous-mêmes avec eux. Tel est, Seigneur, le témoignage que vous demandez de nous. Les martyrs, pour la même religion que nous professons, ont versé leur sang et donné leur vie. Nous devons être dans la même disposition de vous sacrifier tout ; mais nous ne nous trouvons plus dans les mêmes occasions. Ah! mon Dieu, quelle honte pour un chrétien de ne pas faire au moins en partie par l'innocence de ses mœurs, ce que tant d'autres ont fait par leur inébranlable constance au milieu des plus rigoureux tourments! Ce ne sera pas en vain, Seigneur, que nous vous glorifierons, puisque vous avez promis à ceux qui vous honorent une gloire immortelle, où nous conduise, etc.

SERMON

SUR LA PRIÈRE.

Dixit Jesus discipulis suis : Amen, amen dico vobis ; si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Usquemodò non petistis quidquam in nomine meo : petite et accipietis.

Jésus parla de cette sorte à ses disciples : Je vous le dis en vérité, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom ; demandez et vous recevrez.

JEAN XVI.

Il n'appartient qu'à un Dieu aussi grand que le nôtre, de faire une promesse si magnifique et si étendue, parce qu'il n'appartient qu'à lui de la pouvoir exécuter. Le Fils de Dieu ne nous dit pas seulement dans la personne de ses disciples, si vous demandez telle ou telle chose, vous l'obtiendrez ; mais si vous demandez quelque chose, quoi que ce soit, mon Père vous le donnera : *Si quid petieritis, dabit vobis.* Il ne nous dit pas précisément, demandez ceci ou cela, mais indéterminément et en général, demandez et vous recevrez : *Petite et accipietis.* Encore une fois, chrétiens, il fallait une puissance et une miséricorde infinie pour être en état de s'engager de la sorte et pour le vouloir : c'est donc là qu'éclate la souveraine grandeur du Dieu que nous adorons ; c'est là qu'il fait également paraître, et ce pouvoir suprême qui le rend maître de tout, et cette bonté sans mesure qui le fait descendre et compatir à tous nos besoins. Aussi est-ce de là même que les Pères ont pris occasion de tant exalter l'efficace de la prière ; qu'ils l'ont regardée comme la mère de toutes les vertus, comme la source de tous les biens, comme le trésor de l'âme

chrétienne et comme un fonds de richesse inépuisable, parce-que c'est le moyen de parvenir à tout et d'avoir tout : *Si quid petieritis Patrem, dabit vobis.* Il est vrai qu'elle requiert certaines conditions : Dieu n'est pas le dissipateur, mais le dispensateur de ses grâces ; et par conséquent il n'écoute pas sans distinction toute prière, mais une prière animée par la foi, une prière sanctifiée par l'humilité, une prière soutenue par la persévérance, une prière non des lèvres et de la bouche seulement, mais de l'esprit et du cœur : tout cela est incontestable, et tout cela est bien raisonnable. Ce qui m'étonne, chrétiens, et ce qui est en effet bien surprenant, c'est le peu de soin que nous avons de mettre en œuvre auprès de Dieu ce qui devrait nous servir en toute rencontre : car ne puis-je pas bien faire à la plupart de mes auditeurs le même reproche que faisait le Sauveur du monde à ses disciples : *Usquemodò non petistis quidquam;* vous n'avez rien demandé jusqu'à présent ? Est-ce que rien ne vous manque? mais vous êtes tous les jours si éloquents à exposer aux hommes les nécessités ou temporelles ou spirituelles qui vous affligent. Est-ce que vous n'avez point encore appris à demander ni à prier? si cela est, comme je n'ai que trop lieu de le croire, appliquez-vous à ce discours, où je prétends vous entretenir de la prière, après avoir prié moi-même, en m'adressant à Marie, et lui disant, *Ave Maria.*

Exercer le ministère de l'Évangile, c'était, dans l'idée de saint Paul, faire profession d'être redevable à tous, aux ignorants et aux savants, aux charnels et aux spirituels, à ceux qui sont encore enfants en Jésus-Christ, et à ceux qui sont déjà des hommes formés et parfaits ou qui travaillent à le devenir ; aux ignorants pour les instruire, aux savants pour les persuader, aux charnels pour les convertir, aux spirituels pour les affermir, à ceux qui sont encore enfants pour les nourrir de lait, aux parfaits pour leur préparer des viandes solides, à tous pour leur prêcher la vérité, mais d'une manière proportionnée à leur état et à leurs dispositions. Ainsi ce grand apôtre le pratiquait-il ; ainsi en servait-il d'exemple

aux ministres qui devaient être chargés après lui du même emploi : et voilà, mes chers auditeurs, l'engagement où je me trouve aujourd'hui : j'ai à vous entretenir de la matière la plus importante, savoir, de l'oraison ou de la prière; et par un dessein particulier de Dieu, je me trouve obligé à en instruire tout à la fois deux sortes de personnes : les chrétiens du siècle qui marchent dans les routes de la religion, et ceux qui aspirent et qui s'élèvent aux voies les plus sublimes de la perfection. Il semble que, pour l'utilité publique, j'aurais pu me contenter de l'instruction des premiers, mais Dieu par son adorable providence a permis que dans notre siècle il ne fût pas moins nécessaire de s'appliquer à l'édification des seconds; et c'est pourquoi je me suis senti inspiré de parler ici aux uns et aux autres : aux premiers pour les convaincre de la nécessité de l'oraison, et aux seconds pour leur découvrir les abus de l'oraison. Mais parceque le terme d'oraison, par rapport à ces deux sortes de chrétiens, est comme un terme équivoque, qui signifie pour les premiers l'action commune de prier, et pour les seconds quelque chose de plus relevé que nous appellerons oraison extraordinaire, afin d'ôter toute ambiguité et de vous déclarer nettement ma pensée, mon dessein est de faire voir aux uns le besoin qu'ils ont de l'oraison commune, et de marquer aux autres comment ils peuvent abuser de l'oraison extraordinaire; c'est-à-dire, d'engager les uns à prier, et d'empêcher les autres de mal prier; d'attirer ceux-là au saint exercice de l'oraison, qui nous est commandé, et de retirer ceux-ci des fausses voies d'une oraison dangereuse et inutilement pratiquée. Voilà ce que j'entreprends en deux mots : l'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire fondée sur les principes de la foi les plus évidents, c'est le premier point; l'abus de l'oraison extraordinaire reconnu et découvert par les règles de la foi les plus solides, c'est le second point. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Jamais décision de la foi n'a été ni plus authentique ni

reçue dans le monde chrétien avec plus de soumission et plus de respect, que celle où l'Église, foudroyant autrefois le pélagianisme, établit, disons mieux, déclara la nécessité de la grâce intérieure de Jésus-Christ pour toutes les œuvres du salut; et jamais conséquence n'a été ni plus infaillible ni plus évidemment tirée de son principe que celle que je tire aujourd'hui de cette décision de l'Église pour prouver la nécessité de la prière. Sans la grâce du Rédempteur, quelque fond de vertu naturelle que je puisse avoir, et quelque bon usage que je fasse de ma raison et de ma liberté, je suis dans une impuissance absolue de parvenir au terme du salut; c'est ce que le grand saint Augustin soutint avec tant de zèle, et ce qui fut enfin solennellement conclu contre l'hérésiarque Pélage. Sans le secours de la grâce, non-seulement je ne puis parvenir à ce bienheureux terme du salut, mais je ne puis même m'y disposer, je ne puis même commencer à y travailler, je ne puis pas même le désirer, je ne puis pas même y penser; c'est ce qu'ont depuis défini tant de conciles et tant de papes, pour exterminer le sémipélagianisme, rejeton pernicieux de l'erreur que saint Augustin avait si glorieusement combattue. Or, les mêmes armes dont se servait alors l'Église pour défendre la grace de Jésus-Christ contre les hérétiques qui l'attaquaient, sont celles qu'elle me fournit encore pour justifier l'indispensable obligation de la prière, contre les mondains et les lâches chrétiens qui la négligent. Car voici, mes chers auditeurs, comment je raisonne, et comment chacun de vous doit raisonner avec moi.

Sans la grâce il n'y a point de salut; donc il n'y a point de salut sans la prière, parceque hors la première grace qui est indépendante de la prière, comme étant, dit saint Prosper, le principe de la prière même, il est de la foi que la prière est le moyen efficace et universel par où Dieu veut que nous obtenions toutes les autres graces, et que toutes les autres graces, dans l'ordre de la providence et de la prédestination, sont essentiellement attachées à la prière : *Petite et accipietis;* demandez et vous recevrez. Voilà la règle que Jésus-Christ

nous a prescrite, et qui étant limitée à ce don parfait, à ce don souverain et excellent qui nous vient d'en haut, je veux dire la grace du salut, n'a jamais manqué. Voilà la clef de tous les trésors de la miséricorde : voilà le divin canal par où tous les biens célestes nous doivent être communiqués. Demandez le royaume de Dieu et sa justice, ou plutôt, demandez sans restriction tout ce qui vous est nécessaire pour y arriver, et soyez sûrs que vous l'aurez : *Petite et accipietis.* Voilà, dis-je, l'oracle de la vérité éternelle, dont il ne nous est pas permis de douter. D'où il faut conclure, reprend le docteur angélique saint Thomas, que nul homme, soit juste, soit pécheur, mais encore moins le pécheur que le juste, n'a droit d'espérer en Dieu qu'en conséquence de ce qu'il le prie, et que toute confiance en Dieu qui n'est pas fondée sur la prière et soutenue, ou, si j'ose ainsi m'exprimer, autorisée du crédit de la prière, est une confiance vaine, une confiance présomptueuse, une confiance même réprouvée de Dieu : et la raison est que Dieu, dit saint Thomas, qui ne nous doit rien par justice, et qui est incapable de nous rien devoir autrement que par la miséricorde, tout au plus par fidélité, ne s'est engagé à nous par ces titres même de fidélité et de miséricorde, que sous condition et dépendamment de la prière. Il peut donc non-seulement sans être injuste, mais sans cesser d'être fidèle et miséricordieux, ne nous point accorder ses grâces, quand nous ne le prions pas. Je dis plus, et dans le cours ordinaire de sa providence, il le doit en quelque façon, parceque des graces aussi précieuses que les siennes, c'est la réflexion de saint Chrysostome, des graces aussi importantes que celles qui nous conduisent au salut, méritent bien au moins qu'il nous en coûte de les demander, et de les demander avec empressement et avec ferveur.

Vous me direz qu'indépendamment de nos prières Dieu sait nos besoins spirituels, et sans que nous nous mettions en peine de les lui faire connaître, qu'il y peut pourvoir. Il est vrai, répondait saint Jérôme à Vigilantius, qui préoccupé de son sens, et renversant sous ce prétexte le fondement de la religion, voulait conclure de là l'inutilité de la prière : il est

vrai, Dieu connaît par lui-même nos besoins ; mais quoiqu'il les connaisse par lui-même et qu'il y puisse pourvoir sans nous, il veut y être déterminé et engagé par nous ; c'est-à-dire il veut être excité par nos prières à nous accorder les secours qu'il nous a préparés ; il veut que nos prières soient le ressort qui remue sa miséricorde et qui la fasse agir. Car il est, ajoutait ce saint docteur, le maître de ses biens, et en cette qualité de maître, c'est à lui de nous les donner et d'en disposer aux conditions qu'il lui plaît. Or, encore une fois, il lui a plu que la prière fût une de ces conditions, et même la principale, et qu'elle entrât dans le pacte qu'il a fait avec nous comme notre Dieu, en nous disant : *Petite et accipietis.* Il lui a plu, en faisant servir nos besoins à sa gloire, de nous intéresser par là à l'honorer, de nous attacher à son culte par ce sacré lien, de nous tenir par là dans l'exercice de cette continuelle dépendance où nous devons être à son égard : en un mot, il lui a plu de vouloir être prié et de mettre comme à ce prix les dons de sa grâce, et les effets continuels de sa charité divine. Car c'est ainsi que s'expliquait saint Jérôme, en réfutant l'hérésie des Adamistes, qui consistait à rejeter la prière comme superflue : hérésie que Jovinien avait osé renouveler, et dont Vigilantius était alors l'un des plus zélés partisans. Mais de là, chrétiens, s'ensuivent trois autres vérités, qu'il est du devoir de mon ministère de vous bien faire comprendre, et que vous ne pouvez ignorer sans un préjudice notable de votre religion et de votre foi.

Première vérité. Il s'ensuit que dans le cours de la vie chrétienne il nous peut arriver et qu'il nous arrive souvent de manquer en effet de certaines graces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandements, sans que sa loi dans ces occasions nous devienne impraticable ; l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le prierons

utilement pour le salut, étant alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche, et qui confond ou notre lâcheté ou notre erreur. Ceci mérite votre attention. Il vous est impossible, par exemple, dites-vous, d'aimer sincèrement votre ennemi et de lui pardonner de bonne foi l'injure que vous en avez reçue ; et persuadé que cela vous est impossible, vous prétendez par là vous disculper des sentiments de haine et de vengeance que vous conservez dans le cœur : ainsi le malheureux esprit du monde, qui est un esprit d'infidélité, vous aveugle-t-il ? Mais écoutez les paroles de saint Augustin, bien opposées à ce langage, ou plutôt écoutez toute l'Eglise assemblée dans le dernier concile, et se servant des paroles de saint Augustin : Vous vous trompez, mon frère, dit ce saint docteur cité par le concile, vous vous trompez ; Dieu, qui est le meilleur et le plus sage de tous les législateurs, en vous commandant d'aimer votre ennemi, ne vous commande rien d'impossible ; mais par ce commandement adorable il vous avertit de faire ce que vous pouvez et de demander ce que vous ne pouvez pas, et il vous aide à le pouvoir : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis* (Concil. Trid). Voilà en deux mots ou la réfutation de votre erreur, ou la conviction de votre libertinage : vous ne vous sentez pas encore prévenu de cette grâce toute-puissante qui inspire la charité pour les ennemis même, et cette grâce vous manque, je le veux ; mais vous avez une autre grâce qui ne vous manque pas, une autre grâce qui vous tient lieu de celle-là et avec laquelle il ne vous est jamais permis de rien imputer au défaut de celle-là. Quelle est cette autre grâce ? la prière que Dieu vous a mise en main comme un instrument avec quoi vous pouvez tout, et qu'il ne tient qu'à vous de mettre en œuvre pour vous attirer cette grâce de la charité héroïque et de l'amour des ennemis que vous n'avez pas. Vous ne pouvez pardonner, mais vous pouvez prier, et le pouvoir de prier est pour vous une assurance et un gage du pouvoir de pardonner : car il suffit que vous puissiez l'un ou l'autre, ou plutôt que vous puissiez l'un

pour l'autre ; et du moment que l'un ou l'autre de ces deux pouvoirs vous est donné, le pardon de l'injure vous est possible. Or, après la promesse de Jésus-Christ, l'un des deux vous est assuré et vous est acquis; autrement saint Augustin ne vous aurait pas dit : *Et facere quod possis, et petere quod non possis,* de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas, puisqu'il serait également hors de votre pouvoir et de demander et de faire. Il faut donc que la grâce de faire ne vous manque que parceque vous n'usez pas de celle de prier et de demander; et c'est, mon cher auditeur, le secret que je vous apprends, et ce qui éclaircit parfaitement la théologie des pères de l'Église, quand ils avancent sur cette matière des propositions dures en apparence, mais d'ailleurs d'une connexion admirable entre elles; car voici le nœud de cette connexion. La grâce nous manque quelquefois : qui en doute et qui peut en disconvenir? mais nous manque-t-elle parceque Dieu nous la refuse, ou parce que nous ne la demandons pas à Dieu? nous manque-t-elle par le défaut de celui qui la donne, ou par notre indisposition et notre indifférence à la recevoir? nous manque-t-elle parceque Dieu ne veut pas nous exaucer, ou parce que nous négligeons de le prier? Voilà, homme du monde, ce qui vous condamnera un jour : jugez-vous, et écoutez-moi. Vous êtes trop faible pour surmonter la passion qui vous domine et pour résister à la tentation et à l'habitude du honteux péché dont vous vous êtes fait esclave ; je le sais et j'en gémis pour vous ; mais avez-vous bonne grâce de vous en prendre à votre faiblesse, tandis qu'il vous est aisé de pratiquer ce qui vous rendrait fort et invincible si vous vouliez y recourir? Or, telle est la vertu de la prière.

De dire qu'il y a des états où cette prétendue faiblesse s'étend jusqu'à la prière même, des états où l'homme tenté n'a pas même la force de prier, je sais que raisonner ainsi, c'est encore une de ces pensées malignes que notre esprit suggère à notre cœur, pour chercher des excuses dans le péché : *Ad excusandas excusationes in peccatis* (Ps. CXL). Mais, comme remarque saint Chrysostome, si cela était, pour-

quoi l'apôtre de Jésus-Christ nous assurerait-il le contraire, et pourquoi ferait-il consister la fidélité de Dieu, en ce que Dieu ne permet point et ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces ? *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis* (1 Cor. X). Car s'il y avait des états où nous n'eussions ni la force de vaincre la tentation, ni la force de prier pour en obtenir la victoire, c'est-à-dire des états où la grâce pour l'un et pour l'autre nous manquât également, il faudrait que saint Paul l'eût mal entendu, et qu'en voulant nous consoler par ce motif de la fidélité de Dieu, il nous eût donné une fausse idée, puisqu'il serait vrai qu'étant trop faible pour prier, aussi bien que pour résister, nous serions évidemment tentés au-delà de ce que nous pouvons, et qu'ainsi Dieu permettrait ce que cet apôtre a soutenu qu'un Dieu fidèle ne pouvait permettre. Mais non, mon frère, poursuit saint Chrysostome, il n'en va pas ainsi : vous êtes faible jusqu'à l'excès; mais vous ne l'êtes que parce que malheureusement vous quittez l'exercice de la prière ; car dans le dessein de Dieu c'était la prière qui devait vous fortifier, qui devait vous fournir des armes, qui devait vous servir de bouclier pour repousser les attaques du démon. Et en effet, par la prière les saints, quoique fragiles comme vous, ont toujours été victorieux, et sans la prière, quoique saints d'ailleurs, ils auraient été comme vous vaincus. Cessez donc encore une fois d'excuser par là vos chutes : et de l'expérience funeste que vous avez de votre fragilité, ne concluez autre chose que la nécessité absolue où vous êtes d'observer le précepte de Jésus-Christ qui vous commande de prier, et de prier sans relâche : *Oportet semper orare, et non deficere* (Luc. XVIII).

Il en est de même de ces chrétiens froids et languissants, peu touchés des devoirs de leur religion, qui se voyant dans la sécheresse et le dégoût, et même dans l'insensibilité et l'endurcissement, se plaignent que Dieu les délaisse, au lieu de s'accuser devant Dieu de leur propre infidélité, et de reconnaître avec gémissements et avec larmes que leur malheur au contraire est qu'eux-mêmes ils délaissent Dieu, en renon-

çant à la prière, et ne faisant nul usage de cet excellent moyen sur lequel roule toute l'espérance chrétienne. Car c'est encore un autre point de la créance catholique, qui nous est déclaré par le concile, qu'à l'égard de ceux qui sont une fois justifiés ou par la pénitence ou par le baptême, Dieu ne les abandonne jamais, s'ils ne l'ont auparavant abandonné. *Deus gratiâ suâ semel justificatos nunquam deserit, nisi priùs ab eis deseratur* (Concil. Trident.). Or, il est néanmoins hors de doute que ce serait Dieu qui les abandonnerait le premier, si, lorsqu'il leur fait un commandement, il ne leur donnait pour l'accomplir ni la grâce de la prière, ni, comme parlent les théologiens, la grâce de l'action. Mais il n'est pas moins évident qu'il ne les abandonne qu'après qu'ils l'ont déjà abandonné, quand il ne les prive de la grâce de l'action, que parce qu'ils ne sont pas fidèles à la grâce de la prière. Quel est donc l'ordre de cet abandon terrible que nous devons craindre? le voici : nous commençons, et Dieu achève; nous abandonnons Dieu en négligeant de recourir à lui et de nous attirer par la prière sa grâce et son secours; et Dieu qui, selon le prophète, méprise celui qui le méprise, nous abandonne, en nous laissant, par une juste punition, dépourvus de ce secours et de cette grâce. Mais l'abandon de Dieu suppose le nôtre; et sans le nôtre qui est volontaire, et dont nous nous rendons coupables, nous ne devrions jamais craindre celui de Dieu. Hors de là nous aurions droit de compter sur Dieu, et ce droit ou cette sûreté pour nous serait la prière : mais avec quel front osons-nous nous en prendre à Dieu, et dire qu'il s'éloigne de nous, pendant que nos consciences nous reprochent que c'est nous-mêmes qui le forçons à cet éloignement, et qui par le mépris que nous faisons de la prière, sommes les premiers à nous éloigner et à nous détacher de lui.

Seconde vérité. Il s'ensuit de là que le plus grand de tous les désordres et en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière : pourquoi ? parce que abandonner la prière, c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les

moyens du salut. Prenez garde, s'il vous plaît. Au défaut de tout autre moyen, quelque avantageux ou même nécessaire qu'il puisse être pour le salut éternel, l'homme chrétien peut trouver des ressources dans la religion. Il n'y a point de sacrement dont l'efficace et la vertu ne puisse être suppléée par les dispositions de la personne qui le desire de bonne foi, mais qui ne peut le recevoir : il n'y a point d'œuvre ni méritoire, ni satisfactoire, qu'une autre de pareil mérite et d'égale satisfaction ne puisse remplacer : la contrition pure et parfaite peut tenir lieu de la confession des péchés ; l'aumône, selon la doctrine des pères, peut par l'acceptation de Dieu être substituée au jeûne : mais rien ne peut à notre égard être le supplément de la prière, parceque, dans l'ordre du salut et de la justification, la prière, dit saint Chrysostome, est comme la ressource des ressources même, comme le premier mobile qui doit donner le mouvement à tout le reste, et quand tout le reste viendrait à manquer, comme la dernière planche pour sauver du naufrage l'homme pécheur. Si je suis incapable d'agir pour Dieu, si je puis au moins souffrir pour lui ; si l'infirmité de mon corps m'empêche d'exercer sur moi les rigueurs de la pénitence, je puis racheter mes péchés par la miséricorde envers les pauvres : mais dans quelque état que je me suppose, si je cesse de prier, je n'ai plus rien sur quoi je puisse faire fond, et par nul autre moyen je ne puis racheter ni réparer la perte que je fais en me privant du fruit de la prière. Ne priant plus, toutes les ressources de la grâce sont taries pour moi, et mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride, qui n'est plus arrosée des pluies du ciel. Ne priant plus, je n'ai plus ni humilité, ni foi, ni patience, parceque, bien loin de m'efforcer à pratiquer ces saintes vertus, je ne me donne pas même la peine de vous les demander. Ne priant plus, je me laisse emporter à mes passions et à mes désirs déréglés, parceque, bien loin de les combattre, je n'ai pas même recours à vous, qui pouvez seul m'aider à les réprimer. Ne priant plus, toute l'harmonie de la vie chrétienne est en moi déconcertée, parce que

la prière, qui en était l'âme, cesse et n'est plus pour moi d'aucun usage. Car c'est à quoi se termine l'indévotion que je remarque et que je déplore dans je ne sais combien de lâches chrétiens.

Cependant, mes chers auditeurs, voilà le désordre du siècle, et tel de vous à qui je parle doit actuellement se dire à soi-même, voilà mon état. C'est un pécheur, d'habitude accablé du poids de ses iniquités, mais dont le dernier des soins est de représenter à Dieu sa misère et de s'adresser à lui comme à son libérateur, en s'écriant avec l'apôtre : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus* (Rom. VII)? qui me délivrera de ce corps de mort? C'est une femme mondaine remplie de l'amour d'elle-même et idolâtre de sa personne, mais qui n'a jamais dit à Dieu sincèrement : Seigneur, détruisez en moi cet amour profane, et faites-y régner le vôtre. C'est un homme exposé par sa condition aux occasions les plus prochaines du péché, qui à tous les moments du jour devrait soupirer vers le ciel et implorer l'assistance du Très-Haut; mais qui, tranquille au milieu des dangers les plus présents, passe les années entières sans rendre à Dieu le moindre culte, ni lui offrir le sacrifice d'une humble prière. Voilà, dis-je, ce que j'appelle la désolation du christianisme. Je ne parle point de certains pécheurs endurcis qui, rebelles à la loi de Dieu et obstinés dans leurs vices, ont une opposition formelle à la prière, parcequ'ils craindraient d'être exaucés, et que, livrés dès cette vie à l'esprit de réprobation, ils ne voudraient pas que Dieu leur accordât la grâce de leur conversion. Il y en a de ce caractère, et Dieu veuille que personne de vous ne se reconnaisse dans la peinture que j'en fais! Je parle de ceux et de celles qui par esprit de dissipation, qui par accablement des soins temporels, qui par attachement aux plaisirs du monde, qui par froideur pour Dieu, qui par indifférence pour le salut, qui par oubli de leur religion, se sont mis dans la position malheureuse de ne plus prier : c'est à ceux-là que je parle, les conjurant par le plus pressant de tous les motifs, d'ouvrir aujourd'hui les yeux et d'avoir compassion d'eux-mêmes. Car que peut-on, mes

frères, espérer de vous, si vous quittez ce qui est la base et l'appui de toutes les espérances des hommes? Destitués du secours de la prière, que devez-vous attendre de Dieu? Sans la prière, quelle part avez-vous aux mérites de Jésus-Christ? de quel bien êtes-vous capables? quel mal pouvez-vous éviter? Comment le péché vous a-t-il portés jusque-là, de renoncer à ce qui devrait être votre souveraine et votre unique consolation? est-ce paresse? est-ce endurcissement de cœur? est-ce doute et incrédulité? Si c'est paresse, en fut-il jamais une plus léthargique que celle de se damner et de se perdre, faute de dire à Dieu, sauvez-moi? Si c'est endurcissement, en peut-on concevoir un plus affreux que celui d'être couvert de plaies et de plaies mortelles, manque de dire à Dieu, guérissez-moi? Si c'est incrédulité, y en a-t-il de plus insensée que celle de supposer un Dieu plein de bonté, et de n'en faire jamais l'épreuve, en lui disant, soutenez-moi, fortifiez-moi, convertissez-moi?

Troisième vertu. Il s'ensuit que le comble du malheur pour un chrétien est de perdre absolument l'esprit de la prière. J'entends par l'esprit de la prière une certaine estime que l'on conserve toujours pour ce saint exercice, quoiqu'on ne le pratique pas; j'entends une certaine confiance en ce moyen de conversion et de satisfaction, quoiqu'on néglige de s'en servir; j'entends un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons; et un fonds de disposition à l'employer dans les rencontres, quoiqu'actuellement et dans les conjonctures présentes on n'en fasse aucun usage. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'âme, et c'est être dans l'ordre de la grâce, ce qu'est dans l'ordre de la nature un arbre dont on a coupé, non point seulement les branches, mais jusqu'à la dernière racine. Tandis qu'on a cet esprit encore, ou qu'on en a quelque reste, tout assoupi qu'il est, il peut dans l'occasion se réveiller, nous exciter à la prière, nous y faire avoir recours, et par l'efficace de notre prière nous pouvons toucher le cœur de Dieu, et impétrer une grâce qui nous touche enfin

nous-mêmes et qui nous ramène à Dieu. Si ce n'est pas aujourd'hui que cet esprit agit, ce sera peut-être dans la suite des années, et le moment viendra où nous éprouverons sa vertu. Mais si cet esprit est absolument éteint, si nous n'avons plus ni estime de la prière, ni confiance en la prière, ni goût pour la prière, ah! mes chers auditeurs, où en sommes-nous, et quelle espérance y a-t-il que jamais nous nous dégagions des piéges du monde, que nous nous délivrions jamais de l'esclavage de nos passions, que nous surmontions jamais la chair qui nous sollicite sans cesse et qui nous entraîne, que nous revenions de nos égarements et que nous rentrions dans les voies de Dieu? La grâce de la prière ne nous manquera pas pour cela : mais nous manquerons à cette grâce, parce que n'ayant plus nul esprit de prière, nous manquerons de dispositions pour recevoir cette grâce et pour y répondre. Voilà pourquoi le prophète royal regardait comme un des bienfaits de Dieu les plus signalés, et le bénissait de n'avoir point permis que l'esprit de prière lui fût enlevé : *Benedictus Deus qui non amovit orationem meam à me* (Ps. LXV). Voilà pourquoi Dieu voulant marquer son amour à son peuple, lui promettait de répandre sur lui un esprit de grâce et un esprit de prière : *Effundam super domum David et super habitatores Jerusalem, spiritum gratiæ et precum* (Zach. XII). Et voilà pourquoi nous vous exhortons si fortement, chrétiens, à ne pas dissiper ce précieux talent : or on le perd, en perdant l'habitude de la prière, et en demeurant les semaines entières, les mois, les années, sans nul usage de la prière.

Heureux donc, si ce discours peut rallumer votre zèle pour une pratique si salutaire et si nécessaire! Allons, mes frères, allons nous jeter aux pieds de notre Père céleste, et lui présenter avec foi, avec humilité, avec persévérance, le religieux hommage de nos vœux. Nous ne pouvons ignorer d'une part nos besoins, et de l'autre la parole qu'il nous a donnée de nous accorder son secours, quand nous prendrons soin de l'implorer. Quoique cette parole soit générale, et qu'elle s'étende à tout, aux besoins temporels comme

aux spirituels, à ce qui regarde le corps et la vie présente, comme à ce qui concerne l'âme et le salut éternel, *Quodcumque petieritis*, souvenons-nous néanmoins de cette autre leçon qu'il nous fait ailleurs, de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et de nous reposer de tout le reste sur sa providence, qui y pourvoira. Demandons-lui, selon l'ordre que le Fils de Dieu nous a prescrit, que son nom soit sanctifié, et que nous puissions contribuer nous-mêmes à sa gloire par la sainteté de nos œuvres; que son règne arrive, et que dès ce monde il établisse son empire dans nos cœurs, afin que nous régnions éternellement avec lui dans le séjour bienheureux; que sa volonté soit faite dans le ciel et sur la terre, mais par-dessus tout qu'elle s'accomplisse en nous et que nous lui soyons toujours soumis. Demandons-lui que chaque jour il nous fournisse le pain qui doit entretenir la vie de nos âmes, le pain de sa grâce, ce pain supersubstantiel, pour me servir de l'expression même de l'Évangile; que tout pécheur que nous sommes, il jette sur nous un regard de miséricorde, et qu'il nous pardonne tant d'offenses dont nous devons nous reconnaître coupables et pour lesquelles nous ne pouvons le satisfaire, s'il ne se relâche en notre faveur de la sévérité de ses jugements. Demandons-lui qu'il nous défende des traits empoisonnés de l'esprit tentateur, et des attaques de ce lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour nous surprendre; qu'il nous défende des charmes trompeurs du monde et de ses prestiges; mais qu'il nous défende encore plus de nous-mêmes et de la malheureuse cupidité qui nous domine. Enfin demandons-lui qu'il nous préserve de tout mal; qu'il nous aide à réparer les maux passés, et à nous relever de nos chutes, à guérir les maux présents et à redresser nos inclinations vicieuses, à détourner les maux à venir et à éviter le plus affreux de tous, qui est celui d'une éternelle damnation: car si nous sommes éclairés d'une sagesse solidement et vraiment chrétienne, voilà où doivent tendre nos prières, et à quoi elles doivent se réduire; en voilà le précis et l'abrégé. Mais après avoir vu la nécessité de l'oraison commune, et or-

dinaire, il me reste à vous faire voir les abus de l'oraison particulière et extraordinaire : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quand je parle des abus de l'oraison extraordinaire, ne pensez pas, chrétiens, que je prétende ni la condamner ni la combattre, puisqu'il est évident au contraire que de condamner ceux qui en abusent, c'est faire hautement profession de la reconnaître et de l'honorer. Je sais que Dieu, dont la miséricorde est infinie, se communique aux âmes justes par plus d'une voie, et qu'il ne nous appartient pas de limiter ses dons et ses faveurs, beaucoup moins d'entreprendre de les censurer. Je sais, pour me servir des termes de saint Paul, qu'en ce qui regarde ces communications divines, quoique ce soit toujours le même esprit, il y a une diversité de grâces, *Divisiones gratiarum sunt, idem autem spiritus* (1 Cor. XII), et que de la part même de la créature il y a une diversité d'opérations, quoique ce soit toujours le même Dieu qui opère tout en tous : *Et divisiones operationum sunt, idem verò Deus qui operatur omnia in omnibus* (Idem). C'est-à-dire, je sais qu'outre la manière commune de prier, en méditant la loi de Dieu, en contemplant ses mystères, en se remplissant de sa crainte, en s'excitant à son amour, en le remerciant de ses bienfaits, en implorant ses grâces et son secours, qui est le genre d'oraison que pratiquait David et que les saints à son exemple ont de tout temps pratiqué, il y en a un autre différent de celui-là, où Dieu par des impressions fortes, prévenant l'âme et s'en rendant le maître, l'élève au-dessus d'elle-même, tient ses puissances liées et suspendues, la fixe à un seul objet, fait qu'elle agit moins qu'elle ne souffre, lui ôte cette application libre qui ne laisse pas, quoique bonne, d'être un effort pour elle et un travail, l'établit dans un saint repos, lui parle et se découvre à elle, tandis qu'elle est devant lui dans un profond et respectueux silence. Je sais, dis-je, que c'est tout cela qu'on a coutume de comprendre sous le nom d'oraison extraordinaire, et à Dieu ne plaise qu'il

m'arrive jamais de la critiquer ni de l'improuver! Mais je veux pour votre instruction et pour votre édification vous en faire connaître les abus, et par là encore une fois, j'en suppose donc pour les ames prudentes et éclairées le bon usage possible. Je ne prétends pas même vous en faire voir les abus grossiers, tels que sont ceux qui de nos jours ont éclaté à la honte de la religion, et qui ont scandalisé toute l'Église. L'Église animée d'un saint zèle a pris soin elle-même de nous en donner toute l'horreur que nous en devons avoir, et après ce qu'elle a fait, en vain voudrais-je y rien ajouter, persuadé d'ailleurs, comme je le suis, que votre piété n'a nul besoin de ce remède.

Je parle d'abus moins scandaleux, mais toujours très-pernicieux dans leurs conséquences, d'autant plus à craindre qu'ils sont plus ordinaires et qu'on les craint moins. Je parle de ces abus où nous voyons tomber tant d'âmes chrétiennes, qui abandonnant la voie de l'humanité et de sa simplicité, se laissent emporter à suivre des voies plus hautes en apparence, mais fausses et trompeuses. Malheur que l'illustre Thérèse déplorait autrefois devant Dieu; et nous pouvons dire que Dieu l'avait suscitée pour nous apprendre à nous en préserver, puisqu'il nous a donné dans sa personne l'idée de la plus sage et de la plus solide conduite. Or je réduis, mes chers auditeurs, ces abus à quatre espèces. La première, de ceux qui par une illusion visible confondent l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison, et qui sous ce nom spécieux déshonorent plutôt la religion. La seconde, de ceux qui par erreur et par un défaut de discernement, soit en spéculation, soit en pratique, préfèrent l'oraison extraordinaire à l'oraison commune. La troisième, de ceux qui par un mouvement de présomption s'ingèrent d'eux-mêmes, ou du moins tâchent de s'élever à l'oraison extraordinaire, sans y être appelés de Dieu et même contre l'ordre de Dieu. Et la dernière, de ceux qui par un fonds de lâcheté et de paresse, et pour ne vouloir pas se captiver, sous ombre d'oraison extraordinaire, négligent les règles générales auxquelles le Saint-Esprit dans l'Écriture veut que

nous nous assujettissions pour prier saintement et chrétiennement. Ne craignez pas que je m'étende sur aucun de ces quatre articles : j'ai cru pour l'accomplissement de mon ministère, devoir une fois vous les proposer, et je ne m'y suis résolu qu'après qu'une expérience confirmée m'en a fait reconnaître la nécessité ; mais en vous marquant ces abus, j'aurai soin moi-même de ne pas lasser votre patience. Écoutez-moi ; ceci ne sera pas indigne de votre attention.

On se croit dans la voie et dans l'état d'une oraison extraordinaire, mais on est dans l'égarement d'une pitoyable illusion : on se croit prévenu des dons du ciel, mais on est, si j'ose le dire, préoccupé de ses imaginations et de ses pensées : on croit avoir part aux communications de Dieu, mais on est livré à son propre sens dans lequel on abonde et qu'on suit uniquement : en un mot, on confond ce que les Pères entendent par oraison sublime, avec des choses qui n'en approchèrent jamais, qui sont de pures visions de l'esprit humain, qui bien souvent en sont les extravagances, qui n'ont nul caractère de solidité et qui ne se trouvent fondées sur aucun des principes de la religion. C'est en quoi je fais consister le premier abus. Car j'appelle oraison chimérique, celle dont l'Évangile ne nous parle point, et que Jésus-Christ ni saint Paul ne nous ont jamais enseignée, n'étant ni vraisemblable ni possible que, dans le dessein qu'ils ont eu de nous apprendre toute perfection, ils nous eussent laissés dans une ignorance profonde de ce qui devait être en matière d'oraison le plus haut degré de la perfection même. Or c'est justement ce qui serait arrivé : car en quel endroit, ou de l'Évangile, ou des autres livres sacrés, paraît-il le moindre vestige de cent choses que le raffinement des derniers siècles a inventées, et qu'on a voulu faire passer dans le monde pour oraison extraordinaire ? J'appelle oraison chimérique celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve de la plus exacte et la plus sévère théologie : la théologie, dit le savant chancelier Gerson, devant être particulièrement en ceci comme la pierre de touche, pour distinguer le faux et le vrai, ce qui est suspect et ce qui est sûr,

ce qui est vicieux et ce qui est louable et soutenable, et tout ce qui ne s'accorde pas avec cette théologie ne pouvant être que la production d'un esprit trompeur ou trompé. Or vous savez combien de ces manières d'oraison, que la nouveauté ou l'entêtement avaient fait valoir dans le monde, soumises ensuite à la censure des docteurs, et par là au jugement de l'Église, ont été rejetées et réprouvées, non-seulement comme vaines et frivoles, mais comme dangereuses et préjudiciables à la vraie piété. J'appelle oraison chimérique celle qui choque le bon sens, et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord ; ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout, et que là où le bon sens manque, il n'y a ni oraison ni don de Dieu. Or cela seul ne devait-il pas suffire pour discerner la fausseté de tant d'espèces d'oraison qui ont servi de piége aux âmes faibles ? et n'est-il pas étonnant que malgré ce bon sens universel qui a toujours réclamé contre un tel désordre, c'est-à-dire, que malgré l'opposition de tous les esprits judicieux et de tous les hommes sages, on n'ait pas laissé de courir après ces fantômes d'oraison, et qu'à la honte du christianisme on ait vu ces fantômes l'emporter souvent sur l'oraison solide et véritable ? J'appelle oraison chimérique, celle dont les termes et les expressions même semblent n'être propres qu'à décrier la religion et à la faire tomber dans le mépris : la religion, disait Lactance, ne devant rien admettre ni rien autoriser qui ne soit digne de la majesté et de la sainteté du culte de Dieu, et l'oraison pour peu qu'elle se démente de ce caractère, cessant d'être ce qu'elle est, et ne méritant plus le nom qu'elle porte. Or voilà, chrétienne compagnie, ce qui fait le sujet de ma douleur, quand je vois se répandre dans le monde tant de livres sans choix, où sous prétexte d'oraison la religion est toute défigurée, et qui, par un goût dépravé du siècle où nous vivons, ont néanmoins leurs approbateurs. J'appelle oraison chimérique celle qui de la manière qu'on la propose est absolument inintelligible, et où les plus pénétrants et les plus éclairés théologiens ne conçoivent rien. Vous me direz qu'entre Dieu et l'âme il peut se

passer dans l'oraison des mystères ineffables et inexplicables ; et moi je réponds premièrement que si ces mystères sont inexplicables, on ne doit donc pas entreprendre de les expliquer ; que si ces mystères sont inexplicables, il faut donc se tenir dans le silence, et imiter au moins saint Paul, qui, après son ravissement au troisième ciel, avouait humblement l'impuissance où il était de rapporter ce qu'il y avait entendu : *Et audivi arcana verba quæ non licet homini loqui* (2 Cor. XII). Car c'est ainsi qu'en usait ce grand apôtre : mais voici l'abus, mes chers auditeurs ; on se croit plus capable que saint Paul, et ce que saint Paul n'a pas cru lui être permis, on le présume de soi-même ; c'est-à-dire, quelque ineffables et inexplicables que soient ces mystères d'oraison, un homme particulier et sans aveu, s'estime assez habile pour en parler, pour les développer aux autres, pour les réduire en art et en méthode, pour en faire des leçons, pour en donner des préceptes, pour en composer des traités, et pour en discourir éternellement avec des âmes peut-être aussi vaines que lui et souvent séduites par lui ; au lieu de renfermer en soi-même, comme saint Paul, ce que Dieu pourrait lui avoir fait entendre, il produit indiscrètement et inutilement hors de soi ce qu'il a pour l'ordinaire imaginé et ce qu'il n'entendit jamais : combien d'exemples tout récents n'en avons-nous pas ? Mais en second lieu, je soutiens que nul genre d'oraison ne doit être approuvé, beaucoup moins admis sous cette notion de mystères élevés, mais inexplicables : autrement il n'y aurait point d'insensé ni de visionnaire qui ne fût reçu à débiter dans l'Église de Dieu, comme mystères d'oraison, ses folies et ses rêveries ; car il n'appartient qu'à saint Paul de pouvoir dire : *Audivi arcana verba :* dans ce commerce intime avec mon Dieu, j'ai entendu ce que je ne puis exprimer. Quand saint Paul parlait de la sorte, je suis sûr qu'il avait entendu quelque chose de divin, parce qu'étant, comme il était, l'organe du Saint-Esprit, il ne pouvait se rendre à soi-même que des témoignages infaillibles. Mais quand tout autre que saint Paul me tient ce langage, j'ai droit et je suis même dans l'obligation de m'en défier ; pourquoi ? parceque

sans cela je serais exposé à tous les écueils du mensonge et de l'imposture, et parce qu'il n'y aurait plus d'erreur dont je pusse me garantir. Mais présupposons toujours une espèce d'oraison sublime, exempte d'oraison et de tromperie, et qui soit en effet de Dieu; ce que je vais dire demande une réflexion toute nouvelle.

On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune; c'est le second abus que je combats; car il est évident, chrétiens, que l'oraison la plus commune est celle dont le Fils de Dieu nous a lui-même prescrit la forme, et que nous appelons pour cela oraison dominicale, et il est d'ailleurs de la foi que cette oraison que nous avons reçue du Seigneur même, quoique la plus commune et la plus simple, est celle qui nous doit être plus vénérable, et à laquelle, préférablement à toute autre, nous devons nous attacher : pourquoi ? non-seulement, dit saint Cyprien, parce que c'est Jésus-Christ qui en est l'auteur, et qui nous l'a apportée du ciel, mais parcequ'en effet toute commune et toute simple qu'elle est, c'est l'oraison la plus parfaite et la plus capable de rendre les hommes parfaits. Qu'il y en ait d'autres plus mystérieuses, et, si vous voulez, d'une plus haute élévation, c'est ce que je vous laisse à décider; mais anathème à quiconque en reconnaîtra une plus sainte et plus sanctifiante. Or selon toutes les maximes de la vraie religion, nous devons préférer, comme chrétiens, l'oraison qui nous sanctifie à celle qui nous élève : il est vrai, celle qui élève l'âme à ces degrés sublimes de contemplation, peut être une grâce et un don de Dieu; mais prenez garde, s'il vous plaît, que c'est l'une de ces grâces stériles qui, quoiqu'infuses de Dieu, ne rendent l'homme ni plus juste ni plus agréable à Dieu; l'une de ces faveurs de Dieu qui ne donnent point de mérite; l'un de ces dons qui peuvent être quelquefois les effets de la sainteté, les récompences de la sainteté, les marques de la sainteté, mais jamais ni la cause de la sainteté ni la sainteté même : au lieu que l'oraison commune, par l'exercice et par les actes des plus méritoires vertus auxquelles elle tient l'âme appliquée, est une source féconde et abondante de toutes les grâces qui font devant Dieu la sanctifica-

tion de l'homme. Or pesant les choses dans la balance du sanctuaire, ce qui produit la sainteté, ce qui opère le mérite, ce qui enrichit l'âme de vertus, doit avoir dans notre estime une préférence infinie sur ce qui n'est que pure grace et que pure faveur : et comme la foi nous enseigne que le moindre degré d'humilité, de charité, de patience est quelque chose selon Dieu de plus estimable que le don de faire des miracles et de ressusciter les morts, parceque le don des miracles est une grâce infructueuse qu'ont eue quelques saints, mais qui n'a point aidé à les faire saints, et sans laquelle il y en a eu d'aussi saints et de plus saints; aussi du même principe devons-nous conclure que le moindre degré de cette oraison, où l'âme par un usage libre de ses puissances, et fidèle à la grâce de son Dieu, travaille à se purifier et à se perfectionner, qui est l'oraison commune, quoique moins élevée, vaut mieux et est d'un mérite plus grand que toutes les extases et tous les dons imaginables, où l'on suppose l'âme sans action et dans le repos de la contemplation : pourquoi ? parce que Dieu encore une fois ne discerne point les élus par la sublimité, mais par la fidélité, et parce que toutes les extases ne sont pas comparables dans l'idée de Dieu à la moindre vertu acquise par le travail d'une humble prière. Désirer donc de parvenir à ces grâces extraordinaires, les rechercher, y aspirer; abus, chrétiens, qu'on ne peut aujourd'hui assez déplorer. Ainsi en usent, pour ne rien dire encore de plus, les âmes ignorantes et imprudentes; mais ce n'est pas ainsi qu'en ont usé les âmes spirituelles et intelligentes; ce n'est pas ainsi qu'en a usé la célèbre Thérèse, qui, dans le moment où Dieu par ces voies extraordinaires se communiqua plus abondamment à elle, lui demandait qu'il modérât l'excès de ses faveurs, qu'il ne l'élevât pas si haut, qu'il suspendit un peu les effets de ses opérations divines, afin, disait-elle, qu'elle pût dans l'amertume de son cœur pleurer ses fautes passées, et qu'elle n'en perdit pas sitôt le souvenir : *Exclamans, petebat beneficiis se in divinis modum imponi, nec celeri oblivione culparum suarum memoriam aboleri* (Offic. Eccl. in Fest. S. Theres.).

Elle concevait donc que l'exercice de pleurer ses péchés, en repassant devant Dieu les années de sa vie, était meilleur pour elle que l'extase et le ravissement, et qu'il lui était plus avantageux de ressentir dans la prière les amertumes d'une componction salutaire, que de goûter les délices d'une oraison plus élevée, mais moins profitable. Et voilà, mes chers auditeurs, ce que je vous prêche : *Æmulamini charismata meliora* (1 Cor. XII) ; à l'exemple de cette grande sainte, entre les dons de Dieu, désirez et enviez les plus excellents; c'est saint Paul qui vous le permet et même qui vous l'ordonne ; mais ne vous aveuglez pas jusqu'à prendre pour les plus excellents ceux qui sont les plus éclatants. Désirez ceux qui vous sont les plus utiles, enviez ceux qui sont les plus propres à vous couvertir, ceux qui vous inspirent plus le zèle de la pénitence, ceux dont l'effet particulier est de vous rendre plus humbles, plus obéissant, plus charitables, plus mortifiés, plus désintéressés ; car ce sont là dans le sens de l'apôtre les plus excellents pour vous : *Charismata meliora*. Mais souvenez-vous que les dons de ce caractère sont attachés à l'oraison commune, que le Fils de Dieu nous a lui-même pour cela particulièrement recommandée. Ce n'est pas tout et voici quelque chose de plus essentiel.

On entre dans ces voies extraordinaires sans être appelé de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu. Troisième abus qui surpasse tous les autres. Car n'est-ce pas entrer contre l'ordre de Dieu dans l'oraison extraordinaire, de prétendre s'y adonner, quand on a d'ailleurs un évident, un extrême, un pressant besoin de demeurer dans la pratique de l'oraison commune? quand, par exemple, on est rempli de défauts qu'on ne peut espérer de corriger sans le secours de l'oraison commune; quand on est dominé par des passions dont la victoire doit être le fruit, et ne peut être le fruit que de l'oraison commune; quand on a des devoirs à accomplir, auxquels on ne satisfait point, et dont on ne s'instruit jamais que par des réflexions et les lumières de l'oraison commune? Malgré tous ces besoins, abandonner l'oraison commune pour se jeter dans d'autres voies qui ne conduisent à

rien de tout cela, et pour lesquelles par conséquent on n'a ni vocation ni disposition; et au lieu de vaquer à l'étude de soi-même, à la réformation de soi-même, au changement et à l'anéantissement de soi-même, se proposer un genre d'oraison, dont le fond est, pour ainsi dire, une abstraction totale de soi-même et un oubli de toutes les choses dont on devrait être occupé, n'est-ce pas renverser l'ordre de Dieu? Or c'est ce renversement qui me fait pitié, je l'avoue, dans la conduite de je ne sais combien d'âmes censées intérieures. Car voilà sur ce point l'illusion du siècle : on se pique d'oraison, et d'oraison sublime, et cependant on suit le mouvement de ses passions les plus vives et les plus ardentes, et cependant on ne connaît pas ses imperfections les plus grossières, et cependant on se confirme dans ses plus dangereuses habitudes, et cependant on manque à ses plus importants devoirs. Preuve infaillible, âme chrétienne, que ce n'est point à l'oraison sublime que vous êtes appelée de Dieu : pourquoi ? parce qu'il est indubitable que l'oraison à laquelle vous êtes appelée de Dieu, doit être proportionnée à votre état. Or il n'y a nulle proportion entre cet état de lâcheté, de dissipation, de désordre où vous vivez, et l'oraison sublime dont vous vous piquez. Ce n'est donc point à vous que cette oraison, dans le dessein de Dieu, peut convenir. Remédier à vos faiblesses, vous détromper de vos erreurs, combattre les passions et les vices qui règnent en vous, voilà à quoi Dieu veut que votre oraison soit employée; si celle dont vous usez ne se rapporte là, quelque sublime qu'elle vous paraisse, ce n'est plus Dieu qui vous attire, c'est votre propre sens qui vous y porte. Or dès là, fût-elle aussi sublime qu'elle vous paraît, quel bien en devez-vous attendre, et quel succès devez-vous en promettre? Il est vrai, cette espèce d'oraison extraordinaire a été saintement pratiquée dans le christianisme; mais par qui? par des âmes parfaites, qui avaient pour cela toutes les marques de la vocation de Dieu, par des âmes réglées qui, s'acquittant de leurs devoirs, accomplissaient toute justice; par des âmes dont la vie était pure, exemplaire, irrépréhensible, qui par de longues épreuves d'elle-mêmes s'étaient rendues

capables des dons divins, et à l'égard desquelles on pouvait dire avec toute sûreté, que la grâce de l'oraison sublime était la récompense de leur sainteté. Vous, dans l'éloignement où vous êtes de leur sainteté, vous voulez avoir part à leurs récompenses et vous arroger cette grâce ; voilà votre égarement. Car dans la vie imparfaite que vous menez, la grande règle d'oraison pour vous, est qu'au lieu de vous élever, il faut descendre ; qu'au lieu de vous abîmer et de vous perdre dans les communications que vous avez avec Dieu, il faut vous y chercher et vous y trouver, c'est-à-dire, y reconnaître vos obligations, y examiner vos actions, y modérer vos desirs et vos affections, y acquérir le renoncement à vous-même et à vos passions : sans cela plus votre oraison est sublime, et plus elle est vaine ; car j'entends par oraison vaine, celle qui ne corrige aucun défaut, celle qui n'est suivie dans la pratique d'aucune réforme, celle en vertu de laquelle on ne renonce à rien et on ne se détache de rien. Or combien n'en a-t-on pas vu servir d'un triste exemple de ce que je dis ! Combien d'âmes présomptueuses qui, en même temps qu'elles faisaient profession de marcher dans ces voies intérieures dont je parle, n'en étaient pour cela ni moins déréglées, ni moins emportées, ni moins aigres, ni moins entières dans leurs sentiments, ni moins hautaines, ni moins dominantes ; en un mot, qui pour être élevées dans l'oraison n'en étaient ni plus saintes devant Dieu, ni plus édifiantes devant les hommes ! Vous me demandez comment elles tombaient dans un abus aussi énorme que celui-là : je vous l'ai dit, chrétiens, par la séduction de l'esprit qui les conduisait ; elles entraient dans ces voies d'oraison par esprit de vanité, de curiosité et de singularité : elles y demeuraient par esprit d'opiniâtreté, d'indépendance, d'indocilité ; éblouies de ces termes de quiétude, de repos, de silence, elles y entretenaient leur oisiveté. Dieu ne les y appelait pas ; faut-il s'étonner si elles en abusaient et si, bien loin d'en profiter, elles en étaient encore plus imparfaites ?

Enfin, sous prétexte d'oraison extraordinaire, on méprise et on néglige les règles dont le Saint-Esprit nous a fait des

préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière, Quatrième et dernier abus, qui mériterait un discours entier. Car dans quelque voie que vous marchiez, fussiez-vous de ces âmes du premier ordre que Dieu prévient de ses plus exquises faveurs, c'est à vous, comme au reste des fidèles, qu'a prétendu parler le Saint-Esprit, quand il a dit : *Ante orationem præpara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum* (Eccles. XVIII). Avant la prière préparez votre ame, et ne soyez pas semblable à l'homme qui tente Dieu. C'est à vous, dis-je, comme à moi que ce commandement s'adresse ; et de vous flatter que vous ayez un privilége qui vous en dispense, de vous persuader qu'en qualité d'ame choisie vous n'êtes pas sujette à cette loi, et qu'il vous est permis ensuite, sans aucune préparation, de vous présenter devant Dieu avec un esprit vide de toute pensée, attendant tout de Dieu, mais sans rien faire de votre part qui vous dispose à recevoir ses dons et ses lumières ; de vous figurer que ce qui s'appellerait dans un autre tenter Dieu, soit en vous une perfection, parceque Dieu qui vous a élevé, n'exige plus de vous ni cette dépendance de sa grâce, ni cet assujettissement à ce que sa sainte parole prescrit en termes exprès ; de vous prévenir de ces idées, ce serait un orgueil qui devrait vous faire trembler. Cependant, chrétiens, on en vient là ; parcequ'on se croit dans une voie différente des voies communes ; on ne se tient plus obligé à prendre soin de préparer son ame : quelque générale et absolue que soit la loi, on s'en exempte : au hasard de tenter Dieu, on va à l'oraison sans savoir pourquoi l'on y va ; on s'y présente sans aucune vue, sans s'y proposer rien, sans y chercher rien ; on a un entendement capable d'y découvrir et d'y connaître les plus solides vérités, et on se fait un mérite de ne l'y pas appliquer, une volonté capable d'y former les plus saints désirs et d'y concevoir les plus ferventes affections, et on se détermine par avance à s'y tenir oisif et sans action. Or, je vous dis que tout cela est illusion : pourquoi ? parceque, indépendamment des voies que vous suivez, ou plutôt que vous croyez suivre, il faut

que la parole de Dieu soit observée : *Ante orationem præpara animam tuam.* Vous êtes donc grossièrement et visiblement trompé, quand, au préjudice de cette divine loi, vous n'apportez à la prière nulle préparation : de même, sous ombre d'être élevé à un don particulier de communication avec Dieu, on ne demande plus rien à Dieu, et l'on porte l'erreur jusqu'à s'imaginer que le commandement de Jésus-Christ : *Petite et accipietis,* demandez et vous recevrez, n'est que pour les ames du dernier ordre ; que les ames élues sont occupées dans l'oraison de quelque chose de plus saint et de plus épuré : et moi, je veux bien déclarer ici que j'aime mieux pour jamais être dans le dernier ordre, en accomplissant le commandement de Jésus-Christ que d'être des ames privilégiées et distinguées, en ne l'accomplissant pas. Et où en serions-nous, mes chers auditeurs, si, sous ce nom spécieux d'oraison sublime, on anéantissait un devoir aussi essentiel et aussi inséparable de la religion que celui de demander à Dieu les graces du salut ? Où en serions-nous si un devoir de ce caractère n'était plus le devoir des parfaits chrétiens, et que pour être élevé dans l'oraison il y fallût renoncer ? Mais qui l'aurait cru, qu'on eût dû se faire dans le christianisme une perfection aussi bizarre que celle-là ?

Ah ! chrétiens, ne tombez pas en de pareilles erreurs, et pour vous en préserver, attachez-vous aux règles que Jésus-Christ et ses apôtres nous ont laissées. Ne croyez pas à toutes sortes d'esprits, disait saint Jean ; mais éprouvez-les, pour connaître s'ils sont de Dieu : *Nolite omni spiritui credere* (1 Joan. IV). Quand on vous propose des voies extraordinaires, soyez en garde, non-seulement contre ceux qui vous les proposent, mais contre vous-mêmes. Quand on vous dira qu'il paraît un homme de Dieu, dont la conduite dans le gouvernement des ames est toute nouvelle : *Ecce hic est* (Matth. XXIV), quelque éloge que vous en entendiez faire, ne suivez pas une ardeur précipitée qui vous y porte : *Nolite credere.* Attachez-vous à ceux qui vous conduisent par les voies d'une foi soumise et agissante, de

l'humilité, de la mortification, de la pénitence, de toutes les vertus chrétiennes. Dans le choix que vous ferez, n'oubliez jamais le précepte de Jésus-Christ, *Petite et accipietis* ; et si quelqu'un vous parle autrement, j'ose vous dire, comme saint Paul, que quand ce serait un ange du ciel, vous le devez traiter d'anathème. Soit que vous soyez pécheurs, soit que vous soyez justes, ce précepte du Fils de Dieu vous convient. Si vous êtes pécheurs, demandez, *petite*, afin que Dieu vous touche le cœur par des graces de conversion. Si vous êtes justes, demandez, *petite*, afin que Dieu verse sans cesse sur vous des graces de sanctification : surtout demandez, *petite*, afin d'obtenir de Dieu cette grace de la persévérance finale qui vous mettra en possession de la gloire éternelle que je vous souhaite, etc.

SERMON

SUR LE JUGEMENT TÉMÉRAIRE.

Collegerunt pontifices et pharisæi concilium adversus Jesum.

Les princes des prêtres et les pharisiens tinrent un conseil contre Jésus.

JEAN XI.

SIRE,

Ce sont les princes des prêtres et les pharisiens qui s'assemblent, c'est-à-dire les sages du judaïsme et les dévots de la synagogue ; ce n'est point pour délibérer sur une affaire d'une légère conséquence, puisqu'il ne s'agit pas moins que de porter un arrêt de mort contre un homme accrédité parmi le peuple et connu dans toute la Judée par ses miracles ; ce n'est point en particulier ni chacun selon ses vues qu'ils ont à juger, mais dans un conseil et en se

communiquant leurs lumières les uns aux autres. Qui ne croirait donc qu'ils vont former un jugement équitable et conforme aux lois les plus exactes de la justice et de la raison ? cependant ces sages, tout sages qu'ils sont, se laissent aveugler ; ces dévots se laissent prévenir, et ce conseil assemblé prononce enfin la sentence la plus injuste, et trahit la cause de l'innocent. Voilà, mes chers auditeurs, où nous conduit la faiblesse humaine, et ce qui doit servir à notre instruction : nous avons dans nous-mêmes un tribunal secret, et c'est à ce tribunal que nous appelons, comme d'un plein droit, le prochain pour le juger et le condamner ; jugements aussi faux que celui des pontifes et des pharisiens de notre Evangile ; jugements téméraires, dont on se fait si peu de scrupule dans le monde, et dont je veux aujourd'hui vous représenter le crime, et vous faire craindre les suites funestes, après que nous aurons salué Marie en lui disant : *Ave Maria.*

Trois choses, dit saint Thomas, sont absolument nécessaires pour soutenir un jugement équitable ; l'autorité, la connaissance, l'intégrité : l'autorité dans la personne du juge, la connaissance dans son esprit, et l'intégrité dans son cœur ; l'autorité, pour pouvoir juger, la connaissance, pour savoir juger, et l'intégrité, pour vouloir bien juger. Si celui qui juge n'a pas un pouvoir et une autorité légitime, son jugement est chimérique et nul ; s'il n'a pas une juste connaissance de la cause, son jugement est faux et aveugle ; et s'il manque d'intégrité, son jugement est vicieux et corrompu. De là concluons d'abord que les prêtres et les pharisiens, en voulant juger Jésus-Christ, péchaient contre toutes les règles, et toutes les formes qui doivent être observées dans un jugement ; car ils jugeaient sans autorité, puisque ce Fils du Dieu vivant ne dépendait point d'eux : ils jugeaient sans connaissance, puisqu'ils ne savaient pas qu'il était Fils de Dieu ; et ils jugeaient sans intégrité, puisque la passion les animait contre lui, et qu'ils agissaient par intérêt. Trois défauts qui se rencontrent dans les

jugements désavantageux que nous faisons du prochain, et d'où il s'ensuit que ce sont des jugements injustes et téméraires ; défaut d'autorité, défaut de connaissance, défaut d'intégrité. Appliquez-vous, voici le partage de ce discours. Nous jugeons le prochain, mais nous le jugeons témérairement, pourquoi ? Parceque Dieu ne nous a donné sur lui nulle juridiction, ce sera la première partie : parceque nous ne pouvons pénétrer son cœur, ni le bien connaître, ce sera la seconde : enfin parceque ce sont nos passions qui nous préoccupent, et que notre intérêt propre est le plus ordinaire motif de nos jugements, ce sera la troisième. Ne jugeons donc point : *Nolite judicare* (Luc. VI) ; c'est la conséquence que nous tirerons après Jésus-Christ.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a que Dieu qui essentiellement et par lui-même ait une légitime autorité pour juger les hommes, parcequ'il n'y a que Dieu qui soit le créateur, et par conséquent le souverain et le maître des hommes ; vérité si incontestable et si universelle, que Jésus-Christ même, en qualité d'homme, n'aurait pas le pouvoir de juger le monde, comme nous apprenons de l'Evangile qu'il doit le juger, si ce pouvoir ne lui avait été donné de son Père. Seigneur, disait David, par un esprit de prophétie, donnez au roi votre jugement : le texte hébraïque porte, donnez au roi votre puissance pour juger le peuple que vous lui avez confié : *Deus, judicium tuum Regi da* (Ps. LXXI) ; comme s'il eût dit : ce jugement, mon Dieu, n'appartient qu'à vous, mais faites-en part à celui que vous avez choisi, et puisque vous l'avez établi roi, commettez-lui votre justice, afin qu'il l'exerce en votre nom : *et justitiam tuam filio Regis.* Je sais, chrétiens, que ces paroles du Psaume peuvent être entendues de Salomon, en faveur duquel David faisait à Dieu cette prière ; mais je sais aussi que tous les Pères de l'Église les ont expliquées de Jésus-Christ, et que les Juifs même, suivant leur tradition, les reportaient à la personne

du Messie, dont Salomon n'était que la figure. Quoi qu'il en soit, dit saint Augustin, il est de foi que jamais le Sauveur du monde ne jugera les vivants et les morts qu'en vertu de la commission qu'il en a reçue : *Pater omne judicium dedit Filio* (JOAN. V) ; que comme il n'a point pris de lui-même la qualité glorieuse de pontife, aussi ne s'est-il point attribué celle de juge; qu'il a voulu, ou pour parler plus exactement, qu'il a dû être spécialement appelé à cet important ministère, et que sans sa vocation divine, tout grand, tout sage, tout saint qu'il est, il n'en ferait jamais nul exercice ; ainsi lui-même dans l'Écriture s'en déclare-t-il. Or de là, mes chers auditeurs, je tire d'abord un argument invincible contre l'abus des jugements téméraires ; car que faisons-nous quand, au mépris de cette règle, nous nous donnons la liberté de juger le prochain ? nous attentons sur l'autorité de Dieu, nous entreprenons sur ses droits, nous nous donnons ou nous prétendons nous donner un pouvoir qu'il s'est réservé et qui lui est propre ; ce que Jésus-Christ ne fera que comme délégué de son Père céleste, nous le faisons de notre chef ; ce que Dieu par privilége lui a accordé comme à son Fils, nous l'usurpons impunément et sans titre. Et voilà, dans la doctrine de saint Paul, le premier principe sur quoi est fondée la témérité de la plupart des jugements des hommes : car qui êtes-vous, disait ce grand apôtre, pour juger et pour condamner le serviteur d'autrui ? *Tu quis es, qui judicas alienum servum* (ROM. XIV) ? S'il tombe ou s'il demeure ferme, ce n'est point à vous d'en connaître, c'est à celui dont il dépend, et qui comme maître est son juge : *Domino suo stat aut cadit* (IDEM) : c'est-à-dire selon la paraphrase de saint Chrysostome, pourquoi jugez-vous de ce qui ne vous regarde pas, et pourquoi vos vues s'étendent-elles hors des limites où l'ordre de la Providence et votre condition vous renferment ? cet homme dont vous censurez la conduite, et dont vous condamnez peut-être, non-seulement les actions, mais les intentions, est-il votre sujet ? avez-vous dans le monde quelque supériorité sur lui ? Rendez-vous compte de sa vie ? en devez-vous répondre à Dieu ? Si

cela est, je consens que vous en jugiez, et mon soin serait alors de vous apprendre la manière dont il y faudrait procéder, l'esprit et la charité qu'il y faudrait apporter, les mesures de prudence qu'il y faudrait garder. Mais puisque vous reconnaissez vous-même qu'il n'est rien de tout cela, et que la personne dont vous formez ces jugements désavantageux n'est point soumis à votre direction, que vous n'en êtes point chargé, et que ni devant Dieu ni devant les hommes vous n'en devez point être responsable, pourquoi de vous-même vous ingérer dans sa cause? Abandonnez-la à son juge naturel, et respectez dans votre frère le droit qu'il a de n'être jugé que de Dieu, ou du moins de ceux que Dieu a commis pour veiller sur lui : s'il fait bien, vous pouvez par là participer à son mérite, et s'il fait mal, le blâme n'en retombera pas sur vous. Mais si vous le condamnez, quoi qu'il fasse, vous vous rendez vous-même criminel; car s'il fait bien et que vous en jugiez mal, vous commettez à son égard une injustice; et s'il fait le mal même pour lequel vous le condamnez, vous commettez une autre injustice envers Dieu, parce qu'en le condamnant et en le jugeant, vous vous attribuez le pouvoir de Dieu.

Voilà le grand principe que nous devons suivre, et une des leçons les plus ordinaires que faisait saint Paul aux premiers chrétiens, pourquoi? réflexion importante de saint Chrysostome : c'est qu'un des premiers désordres qui s'éleva dans l'Église et qui divisa les chrétiens, fut la liberté de juger. Les fidèles circoncis méprisaient les Gentils qui ne l'étaient pas, et les Gentils convertis tenaient pour suspects les fidèles qui voulaient encore se distinguer par la circoncision : ceux qui s'abstenaient des viandes condamnaient ceux qui en usaient, et ceux qui en usaient censuraient ceux qui s'en abstenaient. De là les dissensions et les troubles; et c'est pour cela même que l'apôtre, animé d'un zèle ardent pour l'unité et pour la paix, leur disait sans cesse : *Non ergo amplius invicem judicemus* (Rom. XIV); mes frères, ne nous jugeons donc plus les uns les autres; et par quelle raison; point d'autre que celle-ci : *Omnes enim stabimus antè tribu-*

nal Christi (IBIDEM), parcequ'il y a un tribunal où nous devons tous comparaître, qui est le tribunal de Christ. Quelle conséquence? elle est juste et solide; c'est-à-dire que tous les tribunaux particuliers que les hommes s'érigent de leur autorité propre pour juger le prochain, sont des tribunaux incompétents, des tribunaux sans juridiction, et par conséquent des tribunaux dont Dieu annule et réprouve les arrêts. Ce pouvoir de juger les hommes, surtout de juger les cœurs et les consciences des hommes, n'a été donné qu'à Jésus-Christ seul, et tout autre que Jésus-Christ qui se l'arroge, fût-il un ange et le plus éclairé d'entre les esprits bienheureux, doit être censé usurpateur. C'est donc une espèce d'attentat contre le Fils de Dieu que de juger votre frère, parce que c'est, dit saint Jérôme, ôter à Jésus-Christ la prérogative dont il est en possession : *Fratrem ergo quisquis judicat, Christi palmam assumit* (HIER.). Et en effet, poursuit le même Père, que réservons-nous au jugement de ce Dieu-Homme, s'il nous est permis de juger indifféremment de tout? *Si unusquisque de proximo judicamus, ecquid Domino reservamus* (IBID.)?

Vous me direz que le Sauveur du monde s'est engagé à nous solennellement, de nous faire asseoir avec lui sur le tribunal de sa justice, et qu'une des récompenses qu'il nous proposé est d'avoir part un jour à ce jugement universel où sa qualité de Rédempteur lui donne droit de présider : *Sedebitis et vos judicantes* (MATTH. XIX). Or, saint Paul expliquant cette promesse en a étendu l'effet, non-seulement à tous les hommes apostoliques, mais généralement à tous les chrétiens, et en particulier à ceux qui peuvent se rendre témoignage d'avoir été fidèles à Jésus-Christ : *An nescitis quoniam Sancti de hoc mundo judicabunt* (1 COR. VI)? Ne savez-vous pas, disait-il aux Corinthiens, que les saints jugeront le monde? et en parlant ensuite à tous : *Nescitis quoniam Angelos judicabimus ; quanto magis sæcularia* (IBID.)? Ne savez-vous pas, mes frères, ajoutait-il, que nous devons juger les anges mêmes? Or, s'il est vrai que nous jugerons les anges, combien plus est-il vrai que nous jugerons les hommes du

siècle ? Il reconnaissait donc en nous un titre pour juger, et la manière dont il s'exprime, marque qu'il le supposait comme un titre évident et incontestable : *Nescitis quoniam judicabimus ?* Voilà ce que saint Augustin s'est opposé à lui-même en traitant ce point de morale ; mais écoutez l'excellente conclusion qu'il en tirait pour confirmer la vérité que je vous prêche. Hé bien, mes frères, disait ce saint docteur, tenons-nous-en au principe de saint Paul : il est vrai que nous serons un jour assis avec Jésus-Christ pour juger ; mais cela étant, ne le prévenons donc pas ce souverain juge, ne soyons donc pas plus prompts que lui ; puisque c'est alors qu'il nous communiquera son pouvoir, attendons qu'il nous en ait fait part, et attendons-le avec humilité et avec patience ; en un mot, selon la maxime de l'apôtre même, ne jugeons point avant le temps, ni avant la venue du Seigneur : *Nolite ergo ante tempus judicare, quoadusquè veniat Dominus* (1 Cor. IV) ; car il serait bien étrange que nous qui ne sommes que des juges subalternes, nous voulussions juger avant Jésus-Christ qui est le juge supérieur.

Or, prenez garde, reprend admirablement saint Augustin, tant que Jésus-Christ a demeuré sur la terre, quelque souveraineté qu'il eût, il ne l'a jamais employée à juger les pécheurs ; il les a excusés, il les a supportés, il les a défendus, il leur a fait grâce, il les a consolés, il les a aimés, mais il ne les a point jugés ; que dis-je, il a même protesté hautement qu'il n'était point venu pour les juger : *Non venit Filius hominis ut judicet mundum* (Joan. III). De deux offices, celui de Sauveur et celui de Juge, il a fait le premier, tandis qu'il était parmi nous, et il a remis le second à la fin des siècles, quand il viendra dans l'éclat de sa majesté. Sommes-nous plus autorisés que lui ? Avons-nous une juridiction plus étendue ? Contenons-nous donc dans les bornes qu'il a voulu lui-même se prescrire : pendant cette vie aimons nos frères comme il les a aimés, supportons-les comme il les a supportés, excusons-les comme il les a excusés, défendons-les comme il les a défendus, compatissons à leurs faiblesses comme il y a compati, et puis nous

les jugerons un jour avec lui. Il me semble que cette condition nous doit suffire; mais que nous anticipions le jugement de notre Dieu, que dans un temps où il n'a fait que miséricorde, nous entreprenions indiscrètement de faire justice, de quelque motif que nous puissions nous flatter, c'est une présomption et un orgueil. Dieu nous dit par la bouche de son prophète: *Cùm accepero tempus, ego justitias judicabo* (Ps. LXXIII): Lorsque le temps que j'ai marqué sera venu, alors je jugerai; pour nous faire entendre qu'à son égard même il y a un temps de juger et un temps de pardonner : *Tempus judicandi, et tempus miserendi.* Et nous, dit saint Grégoire pape, par une témérité insoutenable, nous voulons juger en tout temps; avant que Dieu ait pris le sien, nous prenons le nôtre, et nous le prenons parcequ'il nous plaît, et comme il nous plaît.

Désordre universellement condamné de Dieu, mais spécialement condamnable, lorsque nous nous attaquons aux puissances mêmes, que nous osons juger de ceux mêmes de qui nous dépendons, ceux que Dieu a établis pour nous conduire, ceux qu'il nous a donnés pour maîtres et pour pasteurs, les prélats et les ministres de l'Église; pourquoi? parce qu'il y a dans eux un caractère que nous devons singulièrement respecter, et à quoi nous ne pouvons toucher sans blesser Dieu jusque dans la prunelle de son œil, suivant cette parole de Zacharie : *Qui tetigerit vos, tanget pupillam oculi mei* (Zach. II). C'est pourquoi il nous en fait encore ailleurs une défense si expresse : *Nolite tangere Christos meos; et in prophetis meis nolite malignari* (Ps. CIV) : Ne touchez point à ceux qui sont les oints du Seigneur, et gardez-vous d'exercer sur eux la malignité de vos jugements. Désordre essentiellement opposé à cette subordination dont Dieu est l'auteur, et par conséquent le conservateur et le vengeur, puisque du moment que je censure la vie et la conduite de quiconque est au-dessus de moi, je m'élève au-dessus de lui, je me fais le juge de mon juge, et par là je renverse l'ordre où Dieu m'avait placé, et je m'expose aux suites malheureuses que l'apôtre nous fait craindre d'un tel renversement; désordre qui

affaiblit et qui énerve, disons mieux, qui ruine et qui anéantit l'obéissance des inférieurs; car il est impossible que cette facilité à juger, et à juger mal, ne produise peu à peu un secret mépris de celui même dont on juge, et que ce mépris ne fasse naître les contradictions, les murmures, les révoltes de l'esprit et du cœur: d'où il arrive qu'on n'a plus dans les sociétés les plus réglées qu'une obéissance extérieure, qu'une obéissance politique, qu'une obéissance sans mérite, parce que ce n'est point une obéissance chrétienne.

Je sais, mes chers auditeurs, ce que vous avez coutume de répondre, que ce qui vous engage presque malgré vous à juger de la sorte, ce sont les imperfections et les défauts, où, si vous voulez, les déréglements et les excès de ceux que Dieu a constitués en dignité; qu'en condamnant leurs actions, vous ne laissez pas d'honorer leur ministère et que vous n'en pensez mal que parcequ'ils se comportent d'une manière à ne pouvoir en bien penser. Tel est le langage du monde: mais je sais aussi que cela ne vous justifie pas, et que quand Dieu, dans l'Exode, a prononcé cet oracle en forme de loi: *Diis non detrahes* (Exod., XXII), vous ne jugerez ni ne médirez point des dieux de la terre, c'est-à-dire des puissances ou spirituelles ou temporelles; il n'a point fait cette précision du ministère et de la personne, parcequ'il prévoyait que le mépris de l'un serait toujours suivi du mépris de l'autre, e que les hommes n'auraient jamais un discernement assez équitable pour respecter sincèrement le ministère et la dignité, tandis qu'ils seraient prévenus contre le sujet qui s'en trouve revêtu. En effet, de tout temps les personnes élevées aux premières places, les magistrats, les princes, les pasteurs des âmes ont eu leurs vices et leurs passions; ce sont des hommes qu'il n'a pas plu à Dieu de rendre impeccables; et dont les erreurs et les faiblesses, dans le dessein de sa providence, doivent même servir à l'exercice de notre foi et de notre humilité; mais pour cela il n'a jamais été permis aux particuliers de s'ériger en censeurs de leur vie, beaucoup moins de leur gouvernement et de leurs ordres : voilà néanmoins

l'abus du monde. Constantin, quoique empereur, ne voulut point, par maxime de religion, juger les évêques sur les accusations et les plaintes qu'on formait contre eux; mais aujourd'hui des hommes sans nom, par un zèle aussi faux qu'il est téméraire, jugent hardiment des évêques et des empereurs: ce prince se fit un point de conscience de couvrir, pour ainsi dire, de sa pourpre royale la honte des ministres de Jésus-Christ: maintenant on se pique, je ne dis pas de la remarquer et de la révéler, mais de l'imaginer sur les plus faibles conjectures, de la supposer, de l'assurer comme un fait évident et incontestable. Qu'un homme soit le plus accompli et le plus irrépréhensible, et qu'on le mette comme la lumière sur le chandelier, tout accompli et tout irrépréhensible qu'il peut être, on en jugera, et à force de l'observer, on y découvrira ou l'on croira y découvrir des taches : vous diriez que cette impunité avec laquelle on juge et l'on condamne, soit une espèce de consolation dans la nécessité où l'on se trouve d'obéir aux grands et d'en dépendre; mais malheur à nous si nous raisonnons ainsi, malheur si nous écoutons un chagrin bizarre qui nous porte toujours à contrôler ceux que Dieu a mis sur nos têtes, au lieu de nous en tenir à la grande règle d'une soumission respectueuse et humble ; car Dieu, pour réprimer cette licence, a des châtiments qu'il sait faire éclater sur les coupables quand sa justice le demande. Marie, sœur de Moïse, l'éprouva, et sentit bien la grièveté du crime qu'elle avait commis dans le jugement qu'elle fit de son frère : la lèpre dont elle fut couverte, l'excommunication dont elle fut frappée, et qui la sépara sept jours entiers du camp des Hébreux, furent les marques authentiques de la colère divine; et plaise au ciel que nous en soyons quittes nous-mêmes pour des peines temporelles! Ne dites point que tous les conducteurs du peuple de Dieu ne sont pas des Moïses, que ce ne sont pas des hommes parfaits dont Dieu prenne également les intérêts et la cause en main; saint Pierre vous répond que Dieu s'intéresse pour tous, et que les imparfaits et les vicieux sont aussi bien sous sa protection contre les censeurs présomptueux de leur conduite, que ceux

dont la vie exemplaire est à couvert de tout reproche; pourquoi? parcequ'en qualité de supérieurs et de maîtres, ce sont les ministres et les lieutenants de Dieu, et que par une suite nécessaire, il nous ordonne de l'honorer lui-même dans eux : *Non tantum bonis et modestis, sed etiam discolis* (1. PETR. I). J'avoue que, pour les contenir dans leur devoir, Dieu permet cette injuste liberté qu'on se donne de les censurer, c'est un bien pour eux; mais malheur à celui par qui ce bien arrive, puisque c'est un de ces biens que Dieu, par la disposition de sa sagesse, ne tire que des plus grands maux, et qu'il ne peut contribuer à corriger l'un sans pervertir et dérégler l'autre.

C'est donc ici, chrétiens, qu'il faut nous appliquer cette conclusion du Fils de Dieu : *Nolite judicare, ut non judicemini* (MATTH. VII) : Ne jugez point, et vous ne serez point jugés. Est-il vrai, Seigneur, demande saint Bernard, que cela seul puisse nous délivrer de votre redoutable et inflexible jugement? ou plutôt est-il vrai que ce soit assez pour paraître avec confiance devant votre adorable tribunal? Quoi ! ce jugement qui fait trembler les saints, et dont l'idée seule a causé les plus mortelles frayeurs aux Hilarions et aux Jérômes; ce jugement où nous devons être pesés dans la balance rigoureuse du sanctuaire, n'aura pour nous rien de terrible, et il ne tiendra qu'à nous, en observant cette loi, de ne plus craindre les arrêts de votre justice? Après cela plaignons-nous de la sévérité de notre Dieu, et lorsque nous avons Jésus-Christ même pour garant de la promesse qu'il nous fait, serons-nous assez ennemis de nous-mêmes pour en perdre tout le fruit : *Nolite judicare, ut non judicemini.* Poursuivons; non-seulement on juge sans autorité, mais encore sans connaissance : autre défaut dont j'ai à parler dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Connaître sans juger, c'est souvent modestie et vertu; mais juger sans connaître, dit saint Chrysostome, c'est tou-

jours indiscrétion et témérité. Or, si cela est vrai généralement, beaucoup plus l'est-il en particulier, ajoute ce père : quand il s'agit de mépriser et de condamner le prochain : d'où il s'ensuit que les jugements mauvais et désavantageux que nous faisons du prochain sont presque tous téméraires et criminels ; pourquoi ? parce qu'ils n'ont presque jamais ce degré d'évidence et de certitude qui serait nécessaire pour les justifier. En effet, chrétiens, le prophète royal a bien raison de dire que les enfants des hommes sont vains, que leurs balances sont trompeuses, et que par le seul défaut de connaissances, il n'y a dans la plupart de leurs jugements qu'illusion et que mensonge : *Verumtamen vani filii hominum; mendaces filii hominum in stateris, ut decipiant ipsi de vanitate in idipsùm* (Ps. LXI). Car pour en venir à la preuve, qu'y a-t-il de plus commun dans le monde que de juger par les apparences, que de juger des intentions par les actions, que de juger sur le rapport d'autrui, ou si l'on juge par soi-même, que de juger avec précipitation, que de juger avec une assurance pleine de présomption, que de faire valoir de simples soupçons comme des démonstrations et des convictions, que d'abuser de ses propres vues en les suivant trop, en les portant trop loin, en les étendant au-delà même de ce qu'elles nous découvrent ? tout cela autant de sources des faux jugements que nous formons les uns contre les autres, et qui troublent parmi nous et détruisent absolument la société : ne perdez rien, je vous prie, de ce détail.

On juge des hommes par les apparences ; et, comme remarque saint Augustin, il faudrait plutôt juger des apparences par les hommes : car, sans insister sur ce point de morale qui est infini, combien voyons-nous de gens dans la vie, qui par divers principes ne sont rien de ce qu'ils paraissent, et ne paraissent rien de ce qu'ils sont ? combien qui par je ne sais quelle négligence produisent peu au-dehors ce qu'ils ont de bon ? et combien au contraire dont toute l'étude va à déguiser le mal qu'il y a dans eux, et à se parer du bien qui n'y est pas ? combien dont certains défauts visibles et même choquants sont compensés par un fond de mérite très-

solide, et qui sous un extérieur grossier et méprisable cachent les plus rares vertus? Jugez de ces paroles selon l'apparence, autant d'idées que vous vous en faites, ce sont autant d'injustices : aussi Dieu, par des vues bien différentes des nôtres, réprouve-t-il tous les jours les sujets que nous estimons, et estime-t-il ceux que nous réprouvons, pourquoi? parce que nos jugements n'ont pour objet que ce qui paraît, au lieu que le jugement du Seigneur est fondé sur ce qu'il y a de plus secret et de plus intime : *Homo enim videt ea quæ parent; Dominus autem intuetur cor* (1 Reg. XVI). Dieu juge les hommes, belle pensée de saint Augustin, Dieu juge les hommes, et si les hommes sont pécheurs, il les juge pour les condamner; mais comment? faisons-nous une loi de son exemple, et ne craignons point que son exemple soit trop parfait pour nous, puisque, dans la matière que je traite, la perfection même de Dieu doit servir à notre instruction ou à notre confusion. Ce Dieu qui, selon le langage de l'apôtre, est la lumière même, ce Dieu en qui il n'y a point de ténèbres, ce Dieu qui possède la plénitude de la science, quand il veut juger et condamner se contente-t-il d'une vue superficielle qui ne lui représente l'homme que par les dehors? Ah! chrétiens, vous le savez, il entre jusque dans les replis les plus intérieurs de l'âme, il pénètre jusque dans les jointures et dans les moelles, il sonde jusqu'aux plus profonds abîmes du cœur, il examine, il fouille, il recherche : *Scrutans corda et renes Deus* (Ps. VII). Vous diriez que son œil ne soit pas de lui-même assez clairvoyant; et afin que Jérusalem, figure d'une âme pécheresse, ne se plaigne pas qu'il l'ait jugée sans connaissance de cause, il prend encore le flambeau : *Scrutabor Jerusalem in lucernis* (Sophon. I). Ainsi en use ce Dieu juste et sage; mais nous, chrétiens, aveugles et inconsidérés, nous jugeons notre frère, nous attaquons la probité de celui-ci, la réputation de celle-là sans autre fondement que des apparences, au lieu de nous souvenir que tel sur qui tombe notre censure, et que nous croyons digne de blâme, est celui peut-être pour qui nous aurions plus d'estime s'il était connu de nous; que sous ces apparences qui nous séduisent, il y a peut-

être des trésors de grâce et d'innocence ; que cet extérieur qui nous choque est peut-être un voile d'humilité sous lequel il a plu à Dieu de tenir cachés les plus excellents dons. Combien de fois, pour nous être arrêtés à la surface des choses, n'avons-nous pas confondu la vertu avec le vice ; et quels reproches aurions-nous à nous faire devant Dieu, si nous voulions de bonne foi reconnaître la légèreté, je dis, légèreté criminelle, qui dans nos jugements nous a fait prendre de vrais fantômes pour des vérités.

On juge des intentions par les actions. Vous me direz qu'il est impossible d'en juger autrement, et moi je vous réponds avec saint Jérôme, que c'est pour cela qu'il n'en faut point juger du tout. Changeons la proposition, exprimons-la en d'autres termes. On juge des actions sans en connaître le principe, qui sont les motifs et les intentions ; ou plutôt, on devine les motifs et les intentions, pour avoir droit d'interpréter et de censurer les actions. Je vous demande, mes chers auditeurs, s'il est rien de plus téméraire et de plus inique : car de raisonner comme l'homme mondain, à qui saint Augustin fait dire : *Attendo quid agat, et intelligo propter quid agat* (Aug.), j'observe la manière d'agir, et de la manière d'agir je conclus pourquoi l'on agit ; c'est un abus, reprend ce saint docteur, puisqu'il est évident que la même chose peut être faite par cent motifs tous différents les uns des autres, et que ces différents motifs en doivent fonder autant de jugements tout opposés. En effet, quand Madeleine répandit des parfums sur les pieds du Sauveur du monde, ce fut par un mouvement de piété, et les apôtres l'accusèrent de prodigalité. Le Sauveur du monde lui-même souffrait auprès de lui les pécheurs, pour les attirer à Dieu, et les pharisiens le soupçonnèrent d'entretenir avec eux de mauvais commerces. Nous voyons, continue saint Augustin, les mêmes actions en substance, louées et condamnées par le Saint-Esprit, selon la diversité des intentions. Pharaon accable les Israélites de travaux insupportables, et Moïse en fait périr une partie dans le désert par des châtiments encore plus terribles : mais dans l'un c'était un esprit de do-

mination qui l'enflait, et dans l'autre un zèle de religion qui l'animait : *Sed ille dominatione inflatus, iste zelo inflammatus* (Aug.). Les impies commettaient des sacrifices en massacrant les prophètes, et les prophètes faisaient à Dieu des sacrifices en exterminant les impies : *Occiderunt impii Prophetas, occiderunt impios et prophetæ* (Idem). Dieu même aussi bien que Judas, a livré Jésus-Christ aux Juifs ; mais Dieu, en livrant son Fils, a fait éclater sa miséricorde ; et Judas, en livrant son maître, s'est rendu coupable de la plus noire perfidie : *Et tamen in hac traditione Deus pius est, et homo reus* (Idem). Qu'apprenons-nous de là ? ah ! mes frères, cela nous apprend que ce sont les intentions des hommes qui donnent la forme à leurs actions, et que ces intentions d'ailleurs n'étant connues que de Dieu, *Discretor cogitationum et intentionum cordis* (Hebr. IV), c'est une extrême témérité, quelque éclairés que nous puissions être, d'en vouloir faire le discernement. Pourquoi vous, qui me jugez, de deux intentions que je puis avoir, m'imputerez-vous celle qui vous plaît, surtout si celle que vous m'imputez est celle que je désavoue ? pourquoi de deux intentions, l'une bonne, l'autre mauvaise, prétendez-vous que c'est la mauvaise, à l'exclusion de la bonne, que je me suis proposée ? Laissez-moi mon secret, disait Isaïe, puisqu'il est à moi, *Secretum meum mihi* (Isai. XXIV), et ne vous exposez pas, en voulant y entrer, à tomber dans des erreurs, dont il sera difficile que votre conscience ne soit pas blessée. En un mot, souvenez-vous de la belle maxime de saint Bernard, que l'homme en mille rencontres est si peu d'accord avec lui-même, et que ce qui se passe dans lui est souvent si contraire à ce qui part de lui, que jamais on ne peut bien juger, ni de ses actions par ses intentions, ni de ses intentions par ses actions.

On juge sur le rapport d'autrui, et quoiqu'en jugeant de la sorte on juge avec moins d'assurance, on se croit en droit de juger avec plus de liberté, comme si le jugement qu'on forme n'était un péché que pour celui qui l'a formé avant nous, et qui l'a ensuite communiqué aux autres. Nous avons

sur cela même encore, dans l'exemple de Dieu, de quoi nous confondre. Les abominations de Sodome et de Gomorrhe étaient devenues publiques, le bruit s'en était répandu par toute la terre, et, selon le langage de l'Écriture, il était monté jusqu'au trône de Dieu? *Clamor Sodomorum multiplicatus est* (GEN. XVIII). Que fait Dieu? Condamne-t-il d'abord ces malheureux, et les juge-t-il? Écoutez-le s'en expliquer lui-même, et voyez les mesures que sa sagesse lui fait prendre, non pas pour donner plus de poids à son jugement, mais, dit saint Bernard, pour servir de modèle aux nôtres. *Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis : descendam et videbo utrum clamorem qui venit ad me opere compleverint :* Le péché de ce peuple crie vengeance au ciel, et j'apprends qu'ils ont mis le comble à leurs iniquités; mais ce n'est point encore assez pour moi, je descendrai, j'irai, je les visiterai en personne, et avant que de prononcer comme juge, je m'éclaircirai par moi-même comme témoin. Prenez garde, reprend saint Bernard; Dieu ne s'en fie pas en quelque sorte à sa providence ordinaire, et pour cela il veut en avoir une connaissance plus distincte et plus immédiate : *Descendam et videbo.* Pourquoi? parce qu'il s'agit de juger et de condamner. Ah! chrétiens, où en sommes-nous, et sont-ce là les sages mesures que nous prenons? Il se répand dans une ville, dans une cour, des bruits injurieux qui flétrissent telle personne et qui la perdent d'honneur; disons-nous alors comme Dieu, *Descendam et videbo,* je m'instruirai, je verrai, je démêlerai le vrai d'avec le faux, j'irai à la source des choses, je les approfondirai, et jusque-là je me garderai bien de décider? Est-ce ainsi que nous parlons? Vous le savez; ces bruits, quelque frivoles qu'ils soient, sont favorablement reçus; une maligne curiosité nous les fait recueillir, et une pernicieuse crédulité nous les fait trouver probables et vraisemblables : nous donnons créance à des hommes, les uns médisants, les autres légers, ceux-ci peu éclairés, ceux-là peu sincères, et sur leur parole nous hasardons des jugements dont nous devons nous-mêmes répondre : ils nous donnent leurs ré-

flexions pour des faits, et nous les supposons comme tels; ils nous font une histoire de leurs soupçons, et ces soupçons nous semblent des vérités : tout convaincus que nous sommes qu'il n'est point de canal plus infidèle que les rapports qui se répandent en secret, et qui bientôt deviennent publics, c'est de cette source que nous tirons mille fausses idées qui nous empoisonnent le cœur, et qui sont les semences fatales des haines et des divisions. Ne nous en tiendrons-nous jamais à cette règle souveraine, *Descendam et videbo;* et la précaution dont Dieu lui-même veut user, ne nous servira-t-elle point de modèle? Précaution surtout nécessaire aux grands et aux princes de la terre : ils veulent tout savoir, et combien de fois arrive-t-il qu'on leur représente les choses sous de noires images qui les défigurent? Cependant un soupçon qu'ils ont conçu, une mauvaise impression qu'ils ont prise, est souvent, selon le monde, la réprobation d'un homme, et quelquefois d'un homme innocent, d'un homme qui n'a rendu que des services et qui n'a mérité que des récompenses. Il faut donc que le prince soit incrédule, obsédé qu'il est de gens qui ne cherchent qu'à le prévenir les uns au désavantage des autres; il faut qu'il soit difficile à croire le mal, et facile à en être détrompé; autrement, pour peu qu'on s'aperçoive qu'il prête aisément l'oreille à certains discours qui vont à la ruine du prochain, il est exposé à n'avoir autour de lui que des imposteurs : *Princeps qui libenter audit verba mendacii, omnes ministros habet impios* (Prov. XXIX).

Mais, dit-on, je juge pour avoir vu, et il ne dépend pas de moi de voir ou de ne pas voir. Autre abus d'autant plus dangereux et plus déplorable, qu'il est souvent plus incorrigible, parcequ'il est suivi de l'obstination et de l'entêtement; car qu'y a-t-il de plus ordinaire que de prendre ses conjectures pour des évidences? Qu'y a-t-il en même temps de plus à craindre qu'un esprit de caractère, qui se fait des évidences de ce qu'il lui plaît, et qui croit avoir vu tout ce qu'il a jugé? Vous n'avez pu ne pas voir ce qui était visible, et ce que vous avez condamné : non, chrétiens; mais il dé-

pendait de vous de ne vous pas appliquer à ces vues souvent imaginaires, mais il dépendait de vous d'en détourner votre esprit, mais il dépendait de vous de vous en défier et de les tenir pour suspectes, mais il dépendait de vous de leur opposer mille erreurs passées, où la présomption d'une évidence prétendue vous a fait tomber. Si vous en aviez usé de la sorte, ces vues qui vous ont donné du mépris pour votre frère, en seraient tout au plus demeurées aux termes d'un simple doute, sur lequel vous auriez moins appuyé. Il vous est permis de voir ce que vous voyez; mais quand il s'agit de condamner, il ne vous est pas permis d'aimer à le voir, de chercher à le voir, de vous attacher à le voir. Pourquoi? Parce qu'avec ces dispositions, il est infaillible que vous verrez souvent ce qui n'est pas, et que vous ne verrez pas ce qui est; parcequ'avec ce désir malin il est sûr que vous étendrez vos vues trop loin, que vous grossirez les objets, que vous verrez comme une poutre ce qui n'est qu'une paille et un atome, que vous regarderez comme un vice habituel ce qui n'est qu'une faute passagère, que l'impétuosité de votre esprit vous emportera, que la vraisemblance vous éblouira, que l'apparence vous trompera. Tant de fois peut-être on a jugé de vous sur ce qu'on a cru voir, et sur ce que vous prétendez qu'on n'a jamais vu, et tant de fois vous vous êtes plaint de ces jugements précipités et mal fondés. Pourquoi ne vous dites-vous pas ce que vous avez dit aux autres? La prudence, la retenue que vous exigez d'eux, pourquoi ne l'exigez-vous pas de vous-même?

Concluons par la pensée, ou plutôt par la prière de saint Augustin : *Domine, noverim me, noverim te* (Aug.) : Seigneur, disait ce père, que je me connaisse, et que je vous connaisse; car si je m'étudie, comme je dois, à acquérir ces deux connaissances, occupé que je serai de moi-même et de vous, je penserai peu au prochain, ou je n'y penserai que dans l'ordre d'une sainte et discrète charité. Si je vous connais, ô mon Dieu, je saurai qu'il n'y a que vous à qui le fond des cœurs soit ouvert, et je n'aurai garde ainsi d'y vouloir entrer; et si je me connais, je comprendrai que mon

propre cœur est un abîme où je trouve assez à creuser sans entreprendre de pénétrer dans les sentiments des autres. Si je vous connais, je respecterai votre loi, qui me défend de juger; et si je me connais, j'aurai honte de mon ignorance, qui souvent m'a fait mal juger. Si je vous connais, j'adorerai votre divine infaillibilité; et si je me connais, je rougirai de mes erreurs passées, et j'apprendrai dans la suite à m'en préserver. Achevons : on juge sans autorité, on juge sans connaissance, et on juge enfin sans intégrité; dernier défaut dont il me reste à vous entretenir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle réflexion que fait saint Ambroise, lorsque dans l'explication du Psaume XXXII[e] il observe que David n'a presque jamais parlé des jugements, soit de Dieu à l'égard des hommes, soit des hommes même les uns à l'égard des autres, sans y ajouter la justice, comme une condition essentielle et inséparable. Du reste, si vous voulez savoir quelle différence nous devons mettre entre la justice et le jugement, la voici, répond saint Ambroise, c'est que le jugement selon le langage commun, est proprement l'acte de juger; au lieu que la justice est l'habitude même, ou infuse ou acquise, qui nous porte à bien juger, c'est-à-dire cette sainte disposition du cœur qui nous fait rendre à chacun ce qui lui appartient, et qui nous dégage dans nos jugements de toute affection et de toute passion. Or, David ne voulait pas que jamais ces deux choses fussent séparées, et voilà la règle de conduite qu'il se proposait : Seigneur, disait-il, j'ai prononcé des jugements, mais ces jugements ont été accompagnés d'une justice exacte; ne m'abandonnez donc pas, ô mon Dieu, à la malignité de mes calomniateurs : *Feci judicium et justitiam, non tradas me calumniantibus me* (Ps. CXVIII). Cependant, chrétiens, un des désordres où tombent encore ceux qui jugent du prochain, c'est le défaut d'équité et d'intégrité; ils jugent selon les desirs de leur cœur, et non pas selon les lumières de leur esprit; ils ju-

gent par prévention, ils jugent par aversion, ils jugent par chagrin, ils jugent par intérêt, ils jugent par mille autres motifs qui corrompent la raison la plus saine et la plus droite : Arrêtons-nous à l'intérêt qui les comprend tous. Les Pharisiens refusèrent de reconnaître Jésus-Christ, pourquoi? parce que c'étaient des hommes intéressés, ambitieux, jaloux de la domination qu'ils s'étaient acquise, ou plutôt qu'ils s'étaient usurpée parmi le peuple. Dès que le Fils de Dieu parut, ils le regardèrent comme un obstacle à leurs desseins, comme l'ennemi de leur hypocrisie, comme le destructeur de leur secte, et pour cela ils se firent un intérêt de le décrier et de le perdre : tel fut le principe de tous les jugements qu'ils formèrent contre sa personne et contre ses miracles. Le crédit de cet Homme-Dieu leur était incommode ; il n'en fallut pas davantage pour le ruiner dans leur estime, et pour leur faire croire de lui tout ce que la haine la plus envenimée est capable de suggérer.

En effet, le Sauveur du monde passait dans la Judée pour un prophète rempli de l'Esprit de Dieu, et les Pharisiens se persuadèrent que c'était un pécheur : *Nos scimus quia hic homo peccator est* (JOANN. IX); nous le savons, disaient-ils, et nous n'en pouvons douter. Mais cet homme, leur répondait-on, est exaucé de Dieu, mais il fait des miracles, mais il est irrépréhensible dans ses mœurs; il n'importe, c'est un pécheur, et nous le savons : *Nos scimus quia hic homo peccator est.* Pourquoi le savaient-ils ? parce qu'ils voulaient, et qu'il était de leur intérêt que cela fût ; car leur intérêt sur ce point était la règle de leur jugement. Si le Sauveur du monde s'était déclaré pour eux, ils se seraient déclarés pour lui, et sans être ni plus juste, ni plus saint, il n'en aurait reçu que des éloges ; mais parcequ'il condamnait leurs erreurs et qu'il désabusait le peuple séduit par leur fausse piété, quoi qu'il fît, c'était un pécheur : *Nos scimus quia hic homo peccator est.* Idée bien naturelle des jugements du monde; nous jugeons des hommes non point par le mérite qui les distingue, mais par l'intérêt qui nous domine; non point par ce qu'ils sont, mais par ce qu'ils nous sont; non

point par les qualités bonnes ou mauvaises qu'ils ont, mais par le bien ou le mal qui nous en revient; car de là naissent les injustices énormes que nous commettons à leur égard, de là les entêtements aveugles en faveur des uns, et les déchaînements bizarres contre les autres; de là les censures malignes des plus dignes sujets, et les louanges outrées des sujets médiocres; de là les préférences odieuses de ceux-ci, et les exclusions iniques de ceux-là.

Rien de plus ordinaire, mes chers auditeurs; et n'est-ce pas ce que vous avez peut-être mille fois éprouvé vous-mêmes? qu'un homme soit dans nos intérêts, ou que nous ayons intérêt à le faire valoir, dès là nous nous persuadons qu'il vaut beaucoup; sans autre titre que celui-là, il est dans notre estime, propre à tout et capable de tout : au contraire, que l'intérêt nous aliène de lui, si nous nous en croyons, nous n'y voyons plus rien que de méprisable; cette passion d'intérêt nous le représente tel que nous le voulons, nous le contrefait, nous le déguise, nous cache les perfections qu'il a, et nous fait voir des défauts qu'il n'a pas, nous le figure sous autant de caractères différents qu'il y a de faces différentes dans l'intérêt qui nous fait agir. Comment surtout jugeons-nous d'un ennemi? il s'est attiré notre disgrace, c'est assez; avec cela, en vain il ferait des prodiges, ses prodiges mêmes ne serviraient qu'à nous le rendre et à nous le faire paraître plus odieux? en vain il posséderait toutes les vertus, ses vertus les plus éclatantes prennent dans notre imagination la teinture et la couleur des vices : s'il est dévot, nous l'accusons d'hypocrisie; s'il ne l'est pas, nous le soupçonnons d'impiété; s'il est humble, nous regardons son humilité comme une faiblesse; s'il est généreux, nous appelons son courage orgueil et fierté; s'il est discret et réservé, c'est dans notre opinion un homme artificieux et fourbe; s'il est ouvert et sincère, nous le traitons d'imprudent et d'évaporé : les autres ont beau le combler d'éloges, cet intérêt qui nous préoccupe, nous fait croire que ces éloges sont autant de flatteries et de mensonges : au même temps qu'on lui applaudit comme les femmes d'Israël applau-

dissaient à David, cet intérêt nous empoisonne contre lui, comme il empoisonnait Saül; et voilà encore une fois le caractère de tous les esprits intéressés, et de ceux en particulier qui, selon l'expression de saint Ambroise, se sentent piqués de l'aiguillon de l'envie. Comme l'envie a souvent pour objet le plus délicat de tous les intérêts qui est la gloire, aussi a-t-elle une malignité plus subtile pour nous aveugler : de là vient que par une fatalité malheureuse, ou plutôt par une indignité qui devrait nous couvrir de confusion, il n'est presque pas en notre pouvoir de conserver des sentiments avantageux pour ceux qui prétendent aux mêmes rangs que nous, pour ceux qui sont en état de nous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent et qu'on nous préfère : l'intérêt est comme un nuage entre eux et nous, que notre raison n'a pas la force de dissiper. Nous jugeons équitablement de tout ce qui est au-dessus ou au-dessous de nous, c'est-à-dire, de ceux qui par leur élévation ou par leur bassesse ne peuvent nuire à nos entreprises; mais de ceux que la concurrence nous suscite pour adversaires, nous en jugeons, si je l'ose dire, d'une manière à faire pitié.

Plus donc d'équité, chrétiens, quand une fois le ressort de l'intérêt joue; et cela est si vrai que les hommes qui sont nés pour la société, et dont tout le commerce roule sur une bonne foi réciproque, ne la reconnaissent plus cette bonne foi, dès qu'ils aperçoivent dans les affaires qui se traitent entre eux le moindre mélange d'intérêt. Quelque probité qu'ait un juge, s'il est intéressé dans une cause, on se croit bien fondé à le récuser, et l'on ne pense point lui faire injure d'en appeler à un autre jugement que le sien : quelque irréprochable d'ailleurs que soit un témoin, si son intérêt se trouve joint à son témoignage, son témoignage passe pour nul; comme si les hommes d'un commun accord rendaient à eux-mêmes cette justice de confesser que quand leur intérêt est de la partie, ils ne sont plus capables de bien juger les uns des autres.

Ainsi ne nous étonnons point que les pharisiens jugeassent si injustement de Jésus-Christ, et qu'ils fussent si aveugles

sur le sujet de ce Dieu-Homme; c'était une conséquence naturelle de leur animosité; et il y aurait eu une espèce de miracle que cet aveuglement n'eût pas été l'effet de leur intérêt; mais étonnons-nous que Jésus-Christ étant le Saint des saints, ils se fissent un intérêt de le butter en tout et de le contredire; car voilà, mes chers auditeurs, ce qui les perdit, et ce qui nous perd tous les jours : nous nous faisons des intérêts qui vont premièrement à nous aveugler, et de là, par une suite infaillibles à nous aigrir, à nous irriter, à nous emporter souvent contre les sujets les plus dignes de notre estime, et toujours contre ceux avec qui la charité chrétienne nous doit unir. O intérêt; combien de jugements as-tu corrompus au préjudice de cette divine vertu, et quelles plaies ne lui fais-tu pas tous les jours par les sinistres impressions que tu répands dans les esprits? il faudrait donc, conclut admirablement saint Chrysostome, pour bien juger du prochain, être défait de toute préoccupation, libre de toute affection, dégagé de toute passion, exempt de toute aversion, de toute attache, de tout ressentiment, de tout désir, de toute crainte, en un mot, de tout intérêt. Mais qui peut se promettre d'être disposé de la sorte? Qui peut sur cela s'assurer de soi-même? Qui peut répondre de son cœur? Ne vaut-il pas mieux, puisqu'on arrive si peu à cette perfection, s'en tenir à cette loi de l'Évangile : *Nolite judicare* (Matth. VII); ne jugez point, car que dirons-nous à Dieu, quand il nous demandera compte de tant de jugements que nous aurons faits de notre prochain? nos préventions nous serviront-elles d'excuse, et Dieu n'aura-t-il pas droit de nous dire : il est vrai, vous étiez prévenu; mais c'est pour cela même que vous deviez vous abstenir de juger; car vous n'avez jugé témérairement de votre frère que quand l'intérêt vous a séparé de lui. Or, prétendez-vous justifier un péché par un autre péché? Ah! mon Dieu, j'aurai bien plutôt fait de me réduire à me juger sévèrement moi-même sans juger les autres : par là, Seigneur, je mériterai que vous usiez envers moi de miséricorde, par là je trouverai grâce devant vous, par là je me préserverai non-seulement du désordre attaché au jugement téméraire, mais des suites fu-

nestes qu'il traîne après lui. Car c'est bien ici que je puis dire avec votre prophète qu'un abîme attire un autre abîme, puisque c'est le jugement téméraire qui donne lieu à la médisance, que la médisance entretient les rapports, que les rapports suscitent les querelles, que les querelles engendrent les inimitiés, et que les inimitiés produisent des vengeances. Il est vrai que l'apôtre, parlant de l'homme spirituel, semble en avoir renfermé le caractère dans ces deux qualités, l'une de juger de tout, et l'autre de n'être jugé de personne : *Spiritualis autem judicat omnia, et ipse à nemine judicatur* (1 Cor. II). Mais on a abusé de ces paroles, et les spirituels ou les dévots, je dis les dévots trompés et les prétendus spirituels du siècle, séduits par leur propre sens, ont interprété saint Paul contre l'intention même de saint Paul ; car ils se sont attribué, comme de plein droit, une liberté présomptueuse de juger impunément tout le monde ; et à cette liberté présomptueuse ils ont joint une délicatesse infinie à ne pouvoir souffrir qu'on les jugeât eux-mêmes ; or, ce n'est point ainsi que l'a entendu l'apôtre. Quoi qu'il en soit, voulons-nous être solidement spirituels, opposons à ces deux défauts les deux maximes de l'humilité chrétienne : si l'on nous juge, laissons juger de nous sans nous plaindre ; mais nous, ne jugeons point, ou jugeons toujours favorablement, afin qu'au dernier jour nous recevions un jugement de faveur qui nous mette en possession de la gloire, etc.

SERMON

SUR LE PARDON DES INJURES.

Tunc vocavit illum Dominus suus, et ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, quoniam rogastime; nonne ergò oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum? Et iratus Dominus ejus tradidit eum tortoribus.

Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en avez prié : ne fallait-il donc pas avoir pitié de votre compagnon comme j'ai eu pitié de vous ? Sur cela, le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice.

MATTH. XVIII.

Jamais reproche ne fut plus convaincant, ni jamais aussi châtiment ne fut plus juste. Pour peu que nous ayons de lumière et de droiture naturelle, il n'y a personne qui ne sente toute la force de l'un, et qui n'approuve toute la rigueur de l'autre : car que pouvait répondre ce serviteur impitoyable, et si dur à se faire payer sans délai une somme de cent deniers, lors même que son maître, touché pour lui de compassion et ayant égard à sa misère, venait de lui remettre jusqu'à dix mille talents ? Si donc, irrité d'une telle conduite, le maître ne diffère pas à punir ce misérable; s'il le traite comme ce malheureux a traité son débiteur, et s'il le fait enfermer dans son obscure prison, c'est un arrêt dont l'équité se présente d'abord à l'esprit et dont la raison est évidente. Voilà, mes chers auditeurs, la figure, et dès que nous en demeurons là, nous n'y voyons rien qui nous surprenne, ni rien qui ne soit conforme aux lois d'une étroite justice. Mais laissons la figure, et faisons-en l'application :

Jésus-Christ l'a faite lui-même dans notre Évangile, et il y a sans doute de quoi nous étonner : car c'est ainsi, dit le Fils de Dieu, que votre Père céleste se comportera envers vous : *Sic et Pater vester cœlestis faciet vobis* (MATTH. XVIII). Quelle menace, et à qui parle le Sauveur du monde? à vous, chrétiens, et à moi, si nous ne pratiquons pas à l'égard du prochain la même charité que ce Dieu de miséricorde a tant de fois exercée en notre faveur, et qu'il exerce encore tous les jours; si dans les offenses que nous recevons du prochain, nous nous livrons à nos ressentiments et à nos vengeances ; si nous ne pardonnons pas, si nous ne remettons pas libéralement toute la dette, ou si nous ne la remettons pas sincèrement et de bonne foi ; *Sic et Pater vester cœlestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque proximo suo de cordibus vestris.* De là, mes frères, vous jugez de quelle importance il est de vous exhorter fortement au pardon des injures. Or, c'est ce que j'entreprends aujourd'hui. Matière d'une conséquence infinie; matière où je n'aurais pas la confiance de m'engager, si je ne comptais, Seigneur, sur l'onction divine et l'efficace toute-puissante de votre parole. Soutenez-moi, mon Dieu, dans un sujet où votre grâce m'est plus nécessaire que jamais. Je la demande par la médiation de Marie. *Ave.*

Si je parlais à des païens et en philosophe, je pourrais trouver, dans les principes même de la prudence du siècle, de quoi réprimer les saillies de la vengeance, et de quoi condamner les excès d'une passion aussi aveugle qu'elle est violente et emportée. Mais du reste, mes chers auditeurs, convenons qu'avec toutes les preuves de la philosophie humaine, je discourrais beaucoup et avancerais peu, et que les plus spécieux raisonnements n'aboutiraient tout au plus qu'à satisfaire votre curiosité, et non point à convaincre vos esprits, ni à toucher vos cœurs. Il faut donc prendre la chose de bien plus haut, et c'est à la religion que je dois avoir recours; il faut vous parler, non en sage du monde, mais en prédicateur de Jésus-Christ; il faut, pour vous soumettre, employer l'autorité de Dieu même, et pour vous engager,

vous proposer un intérêt éternel : appliquez-vous, s'il vous plaît, à mon dessein, que j'explique en deux mots. Je viens vous entretenir d'un des plus grands commandements de la loi ; et afin de vous en persuader solidement la pratique, je viens établir deux propositions, qui partageront ce discours. Dieu a droit de nous ordonner, en faveur du prochain, le pardon des injures que nous en avons reçues : c'est la première proposition et la première partie. Si nous refusons au prochain le pardon, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes : c'est la seconde proposition et la seconde partie. Prenez garde, mon cher auditeur : voulez-vous disputer à Dieu son droit? je vais le justifier : prétendez-vous que Dieu vous pardonnant, après que vous n'aurez pas pardonné, se relâche ainsi de son droit? c'est de quoi je vais vous détromper. Il n'est point ici question de belles paroles, ni des agréments de l'éloquence chrétienne ; mais il s'agit de vous faire vivement comprendre deux des plus grandes vérités. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'avoue, chrétiens, le pardon des injures est difficile, et il n'y a rien dans le cœur de l'homme qui n'y répugne : c'est ce que le christianisme a de plus sublime, de plus héroïque, de plus parfait. Pardonner sincèrement et de bonne foi, pardonner pleinement et sans réserve, voilà, dis-je, à en juger par les sentiments naturels, la plus rude épreuve de la charité, et l'un des plus grands efforts de la religion. Mais après tout, je soutiens que Dieu a droit de l'exiger de nous, et je dis qu'il l'exige en effet : comment cela? comme maître, comme père, comme modèle, comme juge. Comme maître, par la loi qu'il nous impose ; comme père, par les biens dont il nous comble ; comme modèle, par les exemples qu'il nous donne ; et comme juge, par le pardon qu'il nous promet. Tout ceci est d'une extrême importance, n'en perdons rien.

Pardonner les injures et aimer ses ennemis, c'est un précepte, mes chers auditeurs, fondé sur toutes les lois divines,

et aussi ancien que la vraie religion. Dans la loi de nature, dans la loi écrite, dans la loi de grace, cet amour des ennemis a été d'une obligation indispensable : et quand on disait aux Juifs, vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi, ce n'était pas Dieu qui le disait, remarque saint Augustin, mais ceux qui interprétaient mal la loi de Dieu. Ce n'était pas une tradition de Moïse, mais une tradition des pharisiens, qui, corrompant la loi de Moïse, croyaient que le commandement d'aimer le prochain leur laissait la liberté de haïr leurs ennemis. Jésus-Christ n'a donc point établi une loi nouvelle, lorsqu'usant de toute sa puissance de législateur, il nous a dit, aimez vos ennemis et pardonnez-leur; mais il a seulement renouvelé cette loi, qui était comme effacée du souvenir des hommes : il a seulement expliqué cette loi, qui était comme obscurcie par l'ignorance et les grossières erreurs des hommes; il a seulement autorisé cette loi, qui était comme abolie par la corruption où vivaient la plupart des hommes. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, poursuivait le Sauveur du monde, que faites-vous en cela plus que les publicains ? et si vous n'avez que la charité que pour vos frères, qu'y a-t-il là qui vous relève au-dessus des païens ? Toute votre charité alors ne peut être digne de Dieu, ni telle que Dieu la demande, puisque ce n'est point une charité surnaturelle, mais une charité purement humaine. Et voilà pourquoi, concluait le Fils de Dieu, il vous est ordonné d'aimer jusqu'à vos ennemis, de remettre à vos ennemis les offenses que vous pensez en avoir reçues, de conserver la paix avec vos ennemis, et même de la rechercher. Ainsi l'a-t-on dû de temps, et ainsi la devez-vous maintenant, en vertu de l'ordre que je vous intime ou que je réitère, et que je vous fais entendre dans les termes les plus formels : *Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros* (Matth. V).

Or, supposé ce précepte, je prétends, chrétiens, que Dieu a un droit incontestable de nous y assujettir, parcequ'il est le maître; et par conséquent que nous sommes indispensablement obligés de nous y soumettre et d'y obéir, pour recon-

naître là-dessus, aussi bien que sur tout le reste, notre dépendance, et pour rendre à son souverain pouvoir l'hommage que nous lui devons. Précepte appuyé sur les raisons les plus solides et les plus sensibles; mais quand il s'agit de l'autorité de Dieu, et de l'absolue soumission qu'il attend de nous en qualité de souverain Etre, ce serait en quelque sorte lui faire outrage que de vouloir traiter avec lui par raison. Il commande, c'est assez; il dit : *Ego autem dico vobis*, il n'en faut pas davantage. Et qui êtes-vous en effet, ô homme, pour entrer en discussion avec votre Dieu ? et vous, appartient-il de raisonner sur ses adorables et suprêmes volontés ? *O homo, tu quis es, qui respondeas Deo* (Rom. IX) ?

Quelle est donc d'abord la réponse la plus courte et la plus décisive pour renverser toutes vos excuses, et pour détruire toutes les prétendues justifications dont votre vengeance tâche de se couvrir? la voici, comprenez-la : c'est que Dieu veut que vous pardonniez, et que vous pardonniez de cœur, c'est-à-dire, que vous ne vous contentiez pas de garder certains dehors et de ne vous portez à nul éclat, mais que vous bannissiez de votre cœur toute animosité volontaire et tout ressentiment. Dieu le veut, et je vous l'annonce de sa part : *Ego autem dico vobis*. A cela vous ne pouvez plus rien répliquer qu'il ne tombe de lui-même. Mais ce sacrifice me coûtera bien cher! Dès qu'il est nécessaire, il n'y a point à examiner s'il vous coûtera beaucoup ou s'il vous coûtera peu, puisqu'il n'y a rien, de quelque prix qu'il puisse être, que vous ne deviez sacrifier à Dieu. Mais c'est un effort au-dessus de la nature : aussi n'est-ce pas selon la nature qu'on l'exige de vous, mais selon la grâce, qui ne vous manquera pas, et qui est assez puissante pour vous soutenir. Mais j'y sens une répugnance que je ne puis vaincre; et le moyen que je me fasse une pareille violence ? Abus, répond saint Jérôme : quand Dieu vous l'ordonne, la chose dès là vous est possible, puisque Dieu n'ordonne rien d'impossible. Et qu'y a-t-il, ajoute le même saint docteur, de plus possible pour vous que ce qui dépend de vous et de

votre volonté ? Il n'y a point ici, comme à l'égard de bien d'autres préceptes, à alléguer, ou la distance des lieux, ou la fortune, ou l'âge, ou la santé, ni le reste. Mais que dira le monde ? il dira que vous êtes chrétien, et que vous vous comportez en chrétien ; il dira que vous êtes soumis à Dieu, et votre fidélité l'édifiera ; ou s'il ne pense ni ne parle de la sorte, quoi qu'il pense et quoi qu'il dise, vous mépriserez ses jugements et ses discours, et vous vous souviendrez que c'est à l'ordre de Dieu, et non aux idées du monde, que vous devez vous conformer. Mais on me traitera d'esprit faible, et il y va de mon honneur. Votre plus grand honneur est de renoncer en vue de Dieu à tout honneur mondain, et l'acte le plus héroïque de la vraie force est de triompher ainsi tout à la fois, et de vous-même et du siècle profane. Mais cet homme se prévaudra de mon indulgence, et n'en deviendra que plus hardi à m'attaquer. Peut-être sera-t-il touché de votre religion ; ou s'il ne l'est pas, et qu'il en devienne plus mauvais pour vous, vous en deviendrez meilleur devant Dieu, à qui seul il vous importe de plaire. Ah ! chrétiens, que notre amour-propre est fécond en subtilités pour se justifier, et pour se soustraire impunément à la loi de Dieu ! Si j'entreprenais de découvrir tous ses artifices, c'est une matière que je ne pourrais épuiser : mais fût-il mille fois plus artificieux et plus subtil, il faudra toujours qu'il plie sous l'empire dominant du maître qui nous interdit toute haine, et qui s'en est déclaré si expressément par ces paroles : *Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros.*

Mais ce n'est point, après tout, par une obéissance pure et par une soumission forcée, qu'il prétend nous engager à l'observation de sa loi ; il veut que la reconnaissance y ait part, et le pardon qu'il sollicite pour le prochain, c'est encore plus comme bienfaiteur et comme père qu'il s'y intéresse, que comme législateur et comme maître. S'il nous commandait d'aimer nos ennemis, et de leur pardonner pour eux-mêmes, son précepte pourrait nous paraître dur et rigoureux : car il est vrai qu'à considérer précisément la

personne d'un ennemi qui s'élève contre nous, nous n'y trouvons rien que de choquant, rien qui ne nous pique et qui ne soit capable d'exciter le fiel le plus amer. Mais que fait Dieu ? Il se présente à vous, mon cher auditeur ; et détournant vos yeux d'un objet qui les blesse, il vous ordonne de l'envisager lui-même. Il ne vous dit pas, c'est pour celui-ci, c'est pour celle-là que je vous enjoins de leur pardonner; mais il vous dit, c'est pour moi. Il ne vous dit pas ; pardonnez-leur parce qu'ils le méritent; mais il vous dit, pardonnez-leur, parce que je l'ai bien mérité moi-même. Il ne vous dit pas, ayez égard à ce que vous leur devez; mais il vous dit, ayez égard à ce qui m'est dû et à ce que je leur ai cédé. Ce fut ainsi que les enfants de Jacob touchèrent le cœur de Joseph leur frère, qu'ils avaient si indignement vendu, et qu'ils obtinrent de lui le pardon de l'attentat même le moins pardonnable, où leur envie les avait portés contre sa propre personne. Votre père, lui dirent-ils, et le nôtre, nous a chargés de vous faire une demande en son nom : c'est que vous ne pensiez plus aux crimes de vos frères, et que vous oubliiez l'énorme injustice qu'ils ont commise envers vous : *Pater tuus præcepit nobis ut hæc tibi verbis illius diceremus : obsecro ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum, et peccati, atque malitiæ quam exercuerunt in te* (GEN. L). Au souvenir de Jacob, de ce père que Joseph aimait, et dont il avait été si tendrement aimé, ses entrailles s'émurent, les larmes lui coulèrent des yeux ; et bien loin d'éclater en menaces, et de reprocher à ses frères parricides leur barbare inhumanité, il les rassura : *Nolite timere* (IBID.) ; il prit lui-même leur défense, et les excusa en quelque manière : *Vos cogitastis de me malum, sed Deus vertit illud in bonum* (IBID.) ; il se fit leur soutien et leur protecteur : *Ego pascam vos et parvulos vestros* (IBID.).

Or, chrétiens, ce n'est point au nom d'un père temporel, ni au nom d'un homme comme vous ; c'est au nom du Père céleste, au nom d'un Dieu créateur, d'un Dieu rédempteur, que je m'adresse à vous. Combien de fois peut-être, vous retraçant l'idée de ses bienfaits, vous êtes-vous écrié

comme David, dans un renouvellement de piété et de zèle : *Quid retribuan Domino pro omnibus quæ retribuit mihi* (Ps. CXV) ? Que vous donnerai-je, ô mon Dieu, pour tout ce que vous m'avez donné, et que ferai-je pour vous, Seigneur, après tout ce que vous avez fait pour moi? Combien de fois avez-vous désiré l'occasion où vous puissiez, par une marque solide, lui témoigner votre amour? N'en cherchez point d'autre que celle-ci ; et dès que vous pardonnerez pour Dieu, comptez avec assurance que vous aimez Dieu. Je ne sais si vous concevez bien toute ma pensée : elle est vraie, elle est indubitable ; et pour une âme encore susceptible de quelque sentiment de religion, je ne vois rien de plus engageant ni de plus consolant : expliquons-nous. La plus grande consolation que je puisse avoir sur la terre est de pouvoir croire, avec toute la certitude possible en cette vie, que j'aime Dieu, et que je l'aime, non d'un amour suspect et apparent, mais d'un amour réel et véritable, car autant que je suis certain de mon amour pour lui, autant suis-je certain de son amour pour moi et de sa grâce. Or, de tous les témoignages que je puis là-dessus souhaiter, il n'en est point de moins équivoque et de plus sûr que de pardonner à un ennemi; pourquoi ? parce qu'il n'y a que l'amour de Dieu, et le plus pur amour, qui me puisse déterminer à ce pardon. Ce n'est point la nature qui m'y porte, puisqu'il la combat directement; ce n'est point le monde, puisque le monde a des maximes toutes contraires. D'où il s'ensuit que Dieu seul en est le motif; que le seul amour de Dieu en est le principe, et qu'en disant à Dieu, je vous aime, Seigneur, et pour preuve que je vous aime, je remets de bonne foi telle injure qui m'a été faite, je suis, en parlant de la sorte, à couvert de toute illusion.

Et quelle onction, mes chers auditeurs, n'accompagne point ce témoignage secret qu'on se rend à soi-même ? J'ai sujet de penser que j'aime mon Dieu, et que je l'aime vraiment; je fais quelque chose pour mon Dieu, que je ne puis faire que pour lui, et par conséquent que je fais purement pour lui. Quel goût ne trouve-t-on point en cette réflexion ?

Mais le mal est que, sans regarder jamais Dieu dans l'homme, nous ne regardons que l'homme même; et de là ces longues et vaines déclamations sur l'indignité du traitement qu'on a reçu, sur l'audace de l'un, sur la perfidie de l'autre, sur mille sujets qu'on défigure souvent, qu'on exagère, qu'on représente avec les traits les plus noirs. Hé ! chrétiens, qu'il en soit comme vous les dites, et comme il vous plaît de l'imaginer, j'y consens; mais ne comprendrez-vous jamais que ce n'est point là de quoi il s'agit? que quand nous vous exhortons à pardonner, nous ne prétendons pas justifier à vos yeux le prochain, puisque, s'il était innocent, il n'y aurait point de pardon à lui accorder. Que voulons-nous donc? c'est que vous vous éleviez au-dessus de l'homme; c'est que vous donniez à Dieu ce que vous refuseriez à l'homme; c'est que vous pensiez que Dieu se tiendra honoré, glorifié, et, si j'ose dire, obligé de ce que vous ferez en faveur de l'homme. Du moment que vous vous serez bien imprimé dans l'esprit cette vérité fondamentale et essentielle, y aura-t-il effort qui vous étonne, ou qui doive vous étonner et vous arrêter ?

Allons plus avant, et si, pour nous exciter encore et nous régler, il nous faut un grand exemple, Dieu lui-même, comme modèle, nous en servira et nous convaincra par la vue de ses miséricordes envers nous et par la douceur de sa conduite; car nous avons beau nous plaindre et relever nos droits, il n'y a jamais eu ni jamais il n'y aura de réplique à l'argument que Dieu nous fait aujourd'hui sous la figure de ce mai trede l'Evangile : *Omne debitum dimisi tibi ; nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui* (Matth. XVIII) ? J'aime mes ennemis, et je leur pardonne; je vous ai vous-même aimé, combien de fois vous ai-je pardonné? Ne devez-vous donc pas m'imiter en cela et pardonner comme moi? Raison qui nous ferme la bouche et qui nous accable du poids de son autorité ; et pour l'examiner à fond, prenez-la, mon cher auditeur, dans tous les tours qu'il vous plaira : considérez-y les offenses de part et d'autre, et comparez la personne qui les reçoit, celle qui

les fait, le pouvoir et la manière de se venger, l'intérêt qui se trouve à pardonner, la fin que l'on peut, dans l'un ou dans l'autre, se proposer: pesez, dis-je, exactement tout cela, et en tout cela vous verrez comment l'exemple d'un Dieu vous condamne, et que c'est assez de ce seul exemple, si vous ne le suivez pas pour vous rendre criminel. De là vos vengeances vous paraîtront pleines d'injustice, de faiblesse, de lâcheté, d'aveuglement, d'ingratitude envers Dieu, et d'oubli de vous-même. Toutes ces considérations sont dignes de vous et demandent une attention particulière.

Car, pour en venir au détail, nous sommes piqués d'une injure, et quelquefois nous nous en prenons à Dieu même; mais combien lui-même en souffre-t-il tous les jours et en a-t-il souffert? Nous ne pouvons supporter qu'un homme se soit attaqué à nous et qu'il nous ait outragés; mais Dieu nous fait voir des millions d'hommes, ou plutôt tous les hommes ensemble qui se soulèvent contre lui et qui le déshonorent: nous avons peine à digérer que tel et tel, depuis si longtemps, nous rendent de mauvais offices; mais Dieu nous répond que depuis qu'il a créé le monde, le monde n'a pas un moment cessé de l'insulter. Il nous est fâcheux d'avoir un ennemi dans cette famille, dans cette compagnie; mais Dieu en a par toute la terre. A quoi sommes-nous si sensibles, et sur quoi faisons-nous paraître tant de délicatesse? sur une parole souvent mal entendue, sur une raillerie mal prise, sur une contestation dans l'entretien, sur une vivacité qui sera échappée, sur un mépris très-léger, sur un air froid et indifférent, sur une vaine prétention qu'on nous dispute, sur un point d'honneur. Car voilà, vous le savez, voilà ce qui fait naître parmi les hommes les plus grandes inimitiés, et même parmi ces hommes si jaloux de passer dans le monde pour sages et pour esprits forts. Mais, dit saint Chrysostome, à regarder les inimitiés des hommes dans leur principe, qu'elles sont frivoles! Et qu'y a-t-il de comparable à tout ce qui s'est fait et à tout ce qui se fait contre notre Dieu; aux impiétés, aux sacriléges, aux imprécations et aux blasphèmes, aux profanations de ses au-

tels, de son nom, de ses plus sacrés mystères; aux révoltes perpétuelles et les plus formelles contre sa loi. Mais encore, qu'est-ce que ce souverain Maître, Créateur de l'univers; et qu'est-ce que de faibles créatures, qu'il a formées de sa main et tirées du néant? Si donc, vils esclaves, nous nous récrions si hautement en toutes rencontres et sur les moindres blessures, n'a-t-il pas droit de nous confondre par son exemple, et de nous dire : *Omne debitum dimisi tibi, nonne ergo oportuit et te misereri?* Moi, la grandeur même, moi digne de tous les hommages, mais exposé à toute l'insolence des pécheurs et à tous les excès de leurs passions les plus brutales, j'oublie en quelque sorte pour eux, et la supériorité de mon être et l'innombrable multitude, la griéveté, l'énormité de leurs offenses; moi-même je leur tends les bras ponr les rappeler, moi-même je leur ouvre le sein de ma miséricorde pour les y recueillir, moi-même je les préviens de ma grâce et leur communique mes plus riches dons. C'est ainsi que j'en use, tout Dieu que je suis; mais vous, ennemis irréconciliables, vous n'écoutez que la vengeance qui vous anime et la colère qui vous transporte; mais vous, hommes vous voulez traiter dans toute la rigueur des hommes, comme vous : *Nonne oportuit et te misereri conservi tui?* Mais vous, sans vous souvenir de votre commune origine, qui vous égale tous devant mes yeux, vous prétendez vous prévaloir de je ne sais quelle dintinction humaine, pour exagérer tout ce qui se commet à votre égard, et pour le mettre au rang des fautes irrémissibles. Mais vous, mesurant tous vos pas et craignant de rien relâcher de vos droits plus imaginaires que réels, vous passez les années, et quelquefois toute la vie dans des divisions scandaleuses, plutôt que de faire une démarche; et pour une occasion, pour un moment où votre frère a manqué, vous demandez des réparations qui ne finissent point. Mais vous, comptant pour beaucoup de ne pas porter les choses à l'extrémité, vous demeurez dans une indifférence qui ne témoigne que trop l'éloignement et l'aliénation de votre cœur. Sont-ce là les règles de la charité que je vous ai recommandée, et dont j'ai voulu être le modèle?

Malheur à nous, mes frères, si nous ne nous conformons pas à ce divin exemplaire. Le péché original de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu : mais ici Dieu, non-seulement nous permet, mais nous conseille, mais nous exhorte, mais nous ordonne d'être parfaits comme lui : comment accorder ensemble l'un et l'autre ? Rien de plus aisé, répond saint Augustin, expliquant cette apparente contradiction. Le premier péché de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu en ce qui regarde la prééminence de cet Être suprême, c'est-à-dire, qu'il a souhaité d'être grand comme Dieu, éclairé comme Dieu, indépendant comme Dieu (Isaï. IV). Or, c'était là un orgueil insupportable et une criminelle présomption. Mais la perfection est de ressembler à Dieu par l'imitation de sa sainteté et de ses vertus ; je veux dire, d'être charitable comme Dieu, miséricordieux comme Dieu, patient comme Dieu : *Estote perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est* (Matth. V).

Je dis plus, et je soutiens, mon cher auditeur, que cet exemple doit avoir sûr vous d'autant plus d'efficace, qu'il vous est personnel : concevez bien ceci. Je ne vous ai parlé qu'en général de tout ce que Dieu reçoit d'outrages de la part des hommes, et de tout ce qu'il leur remet si libéralement et si aisément ; mais que serait-ce, si de toutes les personnes qui composent cet auditoire, prenant chacun en particulier, je lui mettais devant les yeux tout ce qu'il a fallu que Dieu, dans le cours de sa vie, lui pardonnât, et tout ce qu'il se flatte en effet que Dieu lui a pardonné ? Que serait-ce si je présentais à ce mondain toutes les abominations d'une habitude vicieuse, où il s'est livré à ses désirs les plus déréglés ; où, sans retenue et sans frein, il s'est abandonné aux plus honteux débordements ; où, mille fois révolté contre sa propre conscience, il a étouffé la voix de Dieu, qui se faisait entendre à lui ; il a rejeté la grâce de Dieu qui l'éclairait et qui le pressait, il a foulé aux pieds la loi de Dieu, qui l'importunait et qui le gênait ; il a raillé les plus saints mystères de Dieu, dont la créance le condamnait, et dont l'idée le fatiguait et le troublait ; il a sacrifié Dieu et tous les intérêts

de Dieu à l'objet périssable qui l'enchantait et le possédait? Que serait-ce si, parcourant tous les autres états, j'appliquais cette morale à l'impie, à l'ambitieux, à l'avare (car il n'y a que trop lieu de croire que dans cette assemblée il se trouve de toutes ces sortes de pécheurs) que serait-ce, dis-je, mon cher frère, si je vous retraçais le souvenir de toutes vos iniquités, et que je raisonnasse ainsi avec vous: voilà ce que Dieu a toléré, voilà sur quoi il a usé à votre égard de toute son indulgence, voilà ce qu'il a cent fois oublié pour vous rapprocher de lui, et pour se rapprocher de vous? Par où jamais pourrez-vous vous défendre de suivre un exemple si puissant et si présent? Or, ce que je vous dirais, Dieu vous le dit actuellement dans le fond de l'âme: *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi;* méchant serviteur, c'est spécialement à vous que j'ai tout remis: *Tibi;* je pouvais vous perdre, et je me suis employé à vous sauver; je pouvais vous bénir éternellement de ma présence, et je vous ai recherché; vous étiez pour moi dans une indocilité, dans une insensibilité, dans une dureté de cœur capable de tarir toutes les sources de ma miséricorde, et rien ne les a pu épuiser; de quel front et par quelle monstrueuse opposition, un débiteur à qui l'on a fait grâce, et grâce sur des dettes accumulées, et dont il serait accablé, peut-il poursuivre avec une sévérité inexorable l'acquit d'une dette aussi légère que celle qui vous intéresse? *Omne debitum dimisi tibi; nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui?*

Mais peut-être, chrétiens, doutez-vous de ce pardon de la part de Dieu, et par rapport à vous; car qui sait s'il est digne d'amour ou de haine, et qui peut être certain de la rémission de ses péchés? Hé bien! si vous craignez de ne l'avoir pas encore obtenue, je viens vous enseigner le moyen infaillible de l'obtenir, en vous faisant considérer Dieu comme juge; et s'il y a une vérité qui doive faire impression sur vos cœurs, n'est-ce pas celle-ci par où je conclus cette première partie? Il est vrai; telle est en cette vie notre triste sort, et l'affreuse incertitude où nous nous trouvons: nous savons que nous avons péché, et nous ne savons si Dieu nous a pardonné;

les plus grands saints ne le savaient pas eux-mêmes, et des pénitents par état, après avoir passé de longues années dans les plus rigoureux exercices d'une mortification accablante, saisis néanmoins de frayeur, se demandaient les uns aux autres, comme nous l'apprend saint Jean Climaque: ah! mon frère, pensez-vous, et puis-je penser que mes péchés devant vous soient effacés? Si des saints étaient pénétrés de ce sentiment, quel doit être celui de tant de pécheurs? Or, dans le sujet que je traite, j'ai de quoi les tirer de cette incertitude qui les trouble: j'ai de quoi leur donner l'assurance la plus solide et la plus ferme, puisqu'elle est fondée sur la parole même de Dieu, sur l'oracle de la vérité éternelle: car c'est Dieu qui nous l'a dit; et s'il nous ordonne de pardonner, c'est en ajoutant à son précepte cette promesse irrévocable et si engageante, je vous pardonnerai moi-même: *Dimitte, et dimittemini* (Luc. VII). En deux mots, quel fonds d'espérance et quel motif pour animer notre charité! il n'y a là ni ambiguité, ni équivoque, il n'y a point de restriction ni d'exception, tout y est intelligible, tout y est précis et formel, remarquez-le bien. Dieu par la bouche de son Fils ne nous dit pas: pardonnez, et je vous pardonnerai certains péchés; mais de quelque nature qu'ils puissent être, vos péchés vous seront remis: *Et dimittemini.* Il ne nous dit pas: pardonnez, et je vous pardonnerai plusieurs péchés; mais leur nombre, selon l'expression du prophète, fût-il plus grand que celui des cheveux de votre tête, tous vos péchés en général vous seront remis: *Et dimittemini.* Il ne nous dit pas: pardonnez, et après un temps marqué pour satisfaire à ma justice, je vous pardonnerai; mais du moment que vous aurez pardonné, vos péchés dès là vous seront remis: *Et dimittemini.* Tellement, chrétien, que dès que je pardonne et que je pardonne en vue de Dieu et par amour pour Dieu, je puis autant compter sur le pardon de mes péchés, que sur l'infaillibilité de Dieu et sur son inviolable fidélité. Rempli de cette confiance, je vais à l'autel du Seigneur, et sans oublier le respect dû à cette infinie majesté, j'ose lui parler de la sorte: je suis un pécheur, et je le reconnais en

votre présence, ô mon Dieu ! mais tout pécheur que je suis, vous me recevrez en grâce, parce que selon vos ordres j'ai moi-même fait grâce ; dans le sacrifice que je viens vous présenter, je n'ai point d'autre victime à vous offrir que mon cœur et que son ressentiment, je vous l'immole, Seigneur, et c'est une hostie digne de vous, puisqu'elle est purifiée du feu de la charité ; et si vous rejetiez cette hostie, j'en appellerais à votre parole ; et si vous m'imputiez encore quelque chose après l'avoir racheté par cette hostie, je dirais, Seigneur, et vous me permettiez de le dire, ou que vous m'avez trompé, ou que vous avez changé ; or, ni l'un ni l'autre ne vous peut convenir.

N'en doutez point, mon cher auditeur, quand vous aurez fait un pareil effort, et que vous adresserez à Dieu une telle prière, il vous écoutera, il vous répondra dans le secret du cœur ce qu'il fit entendre à Magdelaine en la renvoyant : Allez en paix, vos péchés vous sont pardonnés : *Remittuntur tibi peccata, vade in pace* (Luc VII). Le ministre de la pénitence, témoin d'une disposition si sainte, et comptant sur toutes les autres qui s'y trouvent renfermées, prononcera sans hésiter la sentence de votre absolution, et répandra sur vous toutes les bénédictions du ciel : vous vous retirerez content de Dieu, et content de vous-même. Or, à toutes ces conditions, et par tous ces titres, dites-moi si Dieu n'a pas droit d'exiger de vous le pardon qu'il vous ordonne, et dont il vous a fait une loi ? Mais vous, dès que vous ne le voulez pas accorder, ce pardon si légitimement dû et si expressément enjoint, ne donnez-vous pas à Dieu un droit particulier de ne vous pardonner jamais à vous-même ? C'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce que nous craignons communément le plus, et ce qui nous serait dans la vie plus fâcheux et moins soutenable, c'est, chrétiens, qu'on nous traitât comme nous traitons les autres, qu'on nous jugeât comme nous jugeons les autres,

qu'on nous poursuivît, et nous condamnât comme nous poursuivons et condamnons les autres. Notre injustice va jusqu'à ce point, de ne vouloir rien supporter de ceux avec qui nous sommes liés par le nœud de la société humaine, et de prétendre qu'ils nous passent tout, qu'ils nous cèdent tout, qu'en notre faveur ils se démettent de tout ; si, par un retour bien naturel, ils se comportent envers nous selon que nous nous comportons envers eux, s'ils s'élèvent contre nous de même que nous nous élevons contre eux, et s'ils nous font ressentir toute la rigueur qu'ils ressentent de notre part, nous paraissons outrés et désolés ; mais à combien plus forte raison devons-nous donc craindre encore davantage que Dieu ne se serve pour nous de la même mesure dont nous nous servons pour le prochain, c'est-à-dire qu'il ne devienne aussi implacable pour nous que nous le sommes pour nos frères, et que le pardon que nous ne voulons pas leur accorder, il ne nous l'accorde jamais à nous-mêmes? Or, c'est justement à quoi nous nous exposons par notre inflexible dureté et par nos inimitiés, en ne voulant pas nous conformer à sa conduite ; nous l'obligeons de se conformer à la nôtre, et, nous obstinant à ne rien pardonner, nous lui donnons un droit particulier de ne nous pardonner jamais. Pourquoi cela ? Le voici : parcequ'alors nous nous rendons singulièrement coupables, et coupables en quatre manières: observons-les. Coupables envers Dieu, coupables envers Jésus-Christ, fils de Dieu, coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu, et coupables envers nous-mêmes. Coupables envers Dieu, dont nous violons un des préceptes les plus essentiels ; coupables envers Jésus-Christ, fils de Dieu, que nous renonçons en quelque sorte dès que nous renonçons au caractère le plus distinctif et le plus marqué du christianisme ; coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu, et à qui nous refusons ce qui lui est dû en conséquence du transport que Dieu lui a fait de ses justes prétentions ; enfin, coupables envers nous-mêmes, soit en nous démentant nous-mêmes, et la prière que nous faisons tous les jours à Dieu, soit en prononçant

contre nous-mêmes, par cette prière, notre propre condamnation. Quelle ample matière et quel nouveau fond de morale ! Ecoutez-moi, tandis que je le vais développer.

Car il ne faut point se persuader, chrétiens, qu'il vous soit indifférent de pardonner ou de ne pardonner pas, et que devant Dieu vous en soyez quittes pour lui représenter la justice de vos ressentiments et de vos vengeances, par la grièveté des injures qui vous offensent. Tout offensés que vous pouvez être, Dieu vous défend de suivre les mouvements de votre cœur aigri et envenimé ; et quelque violente que soit la passion qui vous anime, il veut que vous l'étouffiez. Pourquoi ? Parce qu'il s'est réservé à lui seul le droit de vous venger et de vous faire justice, quand il lui plaira, et selon qu'il lui plaira : *Mihi vindicta, et ego retribuam* (Rom. XII). Il ne prétend pas que sans sujet et sans égard on s'attaque à vous, ni que le tort que vous recevez demeure impuni ; mais parce que s'il vous permettait d'être vous-mêmes les juges et les exécuteurs de la juste satisfaction que vous pouvez attendre, tout le lien de la société serait bientôt rompu, et toute la charité éteinte dans le monde; pour la maintenir cette société qu'il a établie, et pour conserver entre les hommes cette charité si nécessaire, il vous ordonne de lui abandonner votre cause, de vous en reposer sur lui, et de réprimer jusqu'au moindre sentiment qui vous porterait aux dissensions et à une fatale désunion. Précepte si exprès et d'une obligation si étroite, qu'il entend même que sur le point de lui présenter tout autre sacrifice, vous quitterez l'autel, vous y laisserez la victime, et vous irez avant toutes choses vous réconcilier avec votre ennemi. Sans cela, quelque présent que vous apportiez à son sanctuaire et que vous ayez à lui mettre dans les mains, il le rejette et le réprouve. Que faites-vous donc, mon cher auditeur, quand, par une division scandaleuse ou par une secrète aliénation, vous séparez ce que Dieu avait uni, et vous troublez la paix dont il était le garant et le sacré nœud ? Outre l'ennemi visible que vous avez sur la terre, et que vous aigrissez encore davantage, vous en suscitez contre

vous un autre dans le ciel, mais plus puissant mille fois et plus redoutable, tout invisible qu'il est : c'est Dieu même. Or, se rendre ainsi coupable et condamnable aux yeux de Dieu, n'est-ce pas l'autoriser spécialement à vous punir, et à vous punir sans rémission ?

Non, chrétiens, tant que vous serez inflexibles pour vos frères, n'espérez pas que Dieu jamais se laisse fléchir en votre faveur. Vous vous prosternerez à ses pieds, vous gémirez devant lui, vous vous frapperez la poitrine et vous éclaterez en soupirs pour le toucher; mais la même dureté que vous avez à l'égard d'un homme comme vous, il l'aura envers vous; et malgré vos gémissements et vos soupirs, n'attendez de lui d'autre réponse que ce foudroyant anathème. Point de miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde : *Judicium sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam* (Jacob. II). Il est vrai que dans son Église il y a un tribunal de miséricorde pour les pécheurs et pour le pardon de leurs péchés, et qu'il a revêtu ses ministres de son pouvoir pour vous absoudre ; mais ce pouvoir par rapport à vous est suspendu, dès que vous voulez fomenter dans votre âme le mauvais levain qui l'environne, et le ministre alors doit vous dire en vous renvoyant : *Judicium sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam.* Il est vrai qu'à la mort Dieu commande aux prêtres de redoubler leurs soins pour votre secours, et de vous communiquer abondamment et libéralement toutes les grâces qu'ils ont à dispenser; mais s'ils ne peuvent vous engager à une réunion sincère et de cœur, et s'ils n'en ont de solides témoignages, il leur défend à ce moment même, à ce formidable moment, de vous faire part des remèdes spirituels, dont une telle disposition vous rend indignes ; et plutôt que de vous les appliquer en cet état, il veut qu'ils vous laissent mourir sans sacrements et en réprouvés, afin que sa parole s'accomplisse : *Judicium sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam.* Ah ! combien de pécheurs sont ainsi passés au jugement de Dieu; et si plusieurs ont consenti dans cette extrémité à de prétendues réconciliations, combien sous de

trompeuses apparences sont morts aussi ennemis qu'ils l'étaient depuis de longues années ! Car il est certain que de toutes les passions il n'en est point qui s'imprime plus profondément que la haine, ni qu'il soit plus difficile de déraciner. On a vu des chrétiens, après avoir enduré pour l'Évangile de cruels supplices, et triomphé de tous les efforts des tyrans, s'oublier eux-mêmes à la vue d'un ennemi, et sur le point de consommer leur victoire, céder à un ressentiment, et perdre avec la foi la couronne du martyre.

Je ne m'en étonne point, puisque rien n'est plus directement opposé à l'esprit de Jésus-Christ, que l'esprit de vengeance et les aversions qui l'entretiennent dans un cœur. Autre sujet de la colère et de l'indignation de Dieu; car entre les caractères de la loi évangélique, un des plus propres, et je puis le dire, le premier, c'est cette charité, qui sans distinction d'amis et d'ennemis, nous lie tous ensemble, et ne fait de tous les cœurs qu'un même cœur, et de toutes les âmes qu'un même âme. Cette charité, qui va jusqu'à bénir ceux qui nous chargent de malédictions, jusqu'à prier pour ceux qui nous persécutent et qui forment contre nous les plus injustes entreprises, jusqu'à les embrasser, jusqu'à les secourir dans leurs besoins, jusqu'à les aider de tout notre pouvoir. Cette charité que pratiqua sur la croix le Fils de Dieu, notre Sauveur et notre divin exemplaire, lorsque s'adressant à son père, il prit la défense des Juifs qui poursuivaient sa mort, des juges qui l'avaient condamné, et de ses bourreaux même, qui l'outrageaient encore après l'avoir crucifié : *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt* (Luc XXIII). Voilà, dis-je, la perfection de la loi de grace, voilà le précepte que Jésus-Christ semble avoir eu plus à cœur, le précepte qu'il a spécialement adopté comme son précepte, auquel il s'est particulièrement attaché, sur lequel il a plus fortement insisté ; voilà à quoi il veut qu'on nous connaisse en qualité de chrétiens : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis* (Joan. XIII). Quand donc, contre toutes les règles de cette charité si hautement et si expressément recommandée, nous nous éloignons les uns des autres, et que

nous vivons dans une guerre, ou déclarée, ou d'autant plus dangereuse et plus mortelle, qu'elle est plus couverte; quand à la première atteinte qui nous blesse, nous nous récrions, nous nous emportons, nous ne pensons qu'à rendre reproche pour reproche, médisance pour médisance, mal pour mal, quel qu'il puisse être; quand retenus par un respect tout humain et par une modération feinte, nous conservons cependant au fond de notre âme un venin qui l'empoisonne, et qui ne manque pas de se répandre dans l'occasion, quoique subtilement et sans bruit; quand nous nous consumons de réflexions, de désirs, d'envies, que nous inspire une secrète malignité, et qui ne tendent qu'à la satisfaire; quand nous nous laissons préoccuper des idées communes, que nous nous faisons une gloire d'avoir vengé une injure, que nous regarderions comme une opprobre de n'en avoir point effacé la tache, que nous aurions honte de n'en avoir pas eu raison par quelque voie que ce soit; n'est-ce pas alors renoncer Jésus-Christ, sinon de bouche, au moins d'effet, puisque c'est renoncer une des maximes fondamentales de la sainte religion qu'il nous a prêchée? N'est-ce pas rougir de Jésus-Christ, puisque c'est rougir de sa morale et de l'observation de sa loi? Or, ne nous y trompons pas, et comprenons bien deux choses : premièrement, qu'il n'y a point d'autre médiateur par qui nous puissions obtenir la rémission de nos péchés, que Jésus-Christ; secondement, que quiconque aura renoncé Jésus-Christ, Jésus-Christ le renoncera, et que quiconque aura rougi de Jésus-Christ devant les hommes, Jésus-Christ devant son Père rougira de lui ; par conséquent, que si nous ne pardonnons comme Jésus-Christ, et selon la loi de Jésus-Christ, nous ne pouvons compter sur sa médiation, ni espérer par ses mérites l'abolition de nos offenses; mais si ce n'est par lui que nous l'avons, par qui l'aurons-nous?

Chose étrange, mes chers auditeurs! Nous sommes chrétiens, ou nous prétendons l'être en vertu de la profession que nous en faisons; nous n'avons pas une fois recours à Dieu pour implorer sa grâce, que ce ne soit au nom de Jé-

sus-Christ, comme frères de Jésus-Christ, comme membres de Jésus-Christ; et cependant nous prenons des sentiments tout opposés à ceux de Jésus-Christ, nous tenons une conduite toute contraire à la sienne, nous le désavouons et nous le déshonorons en désavouant son Évangile et déshonorant le christianisme, où par une vocation particulière il nous a spécialement appelés. Autrefois le signe des chrétiens et la gloire du christianisme, c'était l'esprit de paix qui régnait entre eux; c'était, comme je l'ai déjà dit, ce concours unanime de tant de volontés dans une même volonté, et de tant d'intérêts dans un même intérêt; tellement que de toute une multitude il ne se faisait, pour ainsi dire, qu'un même homme. Les païens le remarquaient, et c'est ce qui les étonnait, ce qui les édifiait, ce qui les charmait. Qu'y avait-il en effet de plus admirable et de plus grand? Ils voyaient parmi des gens de tous les pays et de tous les caractères une concorde que rien ne troublait; ils voyaient des martyrs endurer sans se plaindre, et même avec joie, les fausses accusations, les calomnies atroces, les ignominies publiques, tout ce qu'il y a de plus outrageant et de plus diffamant; ils voyaient ces généreux soldats de Jésus-Christ, et ces fidèles imitateurs de sa charité, pardonner à leurs tyrans toute la fureur qui les animait contre eux, et embrasser ceux qui les tourmentaient, qui les déchiraient, qui les brûlaient. C'était là le triomphe de la religion; mais en voici le scandale : c'est que parmi les successeurs de ces chrétiens si patients et si charitables, il ne se trouve presque plus de patience dans les injures ni de charité. On voit des disciples de Jésus-Christ en de perpétuelles contestations et en des discordes éternelles; on emploie toutes les considérations divines et humaines pour les adoucir et pour les accommoder; mais souvent on y perd ses soins et l'on n'y peut réussir. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, par la plus funeste de toutes les illusions, ce sont quelquefois les plus chrétiens en apparence et les plus déclarés pour la piété, qui gardent dans le cœur plus d'amertume et plus de fiel. Ils viennent à l'autel de Jésus-Christ, ils participent au sacrement de Jésus-Christ, ils prê-

chent la plus sévère morale de Jésus-Christ; et cependant il roule dans leur esprit mille projets de la vengeance la plus vive et la plus dure; cependant ils forment mille intrigues et mille cabales, non point seulement contre quelques particuliers, mais contre des sociétés, contre des corps entiers, pour les noter, pour les décrier, pour les ruiner; et cependant ils n'épargnent ni le sacré ni le profane, ni l'artifice ni le mensonge, pourvu qu'ils puissent parvenir à la fin qu'ils se proposent d'humilier, de confondre, de perdre quiconque ose les contredire, et ne donner pas aveuglément dans leurs idées, ou plutôt dans leurs erreurs. Encore prétendent-ils agir en cela pour Jésus-Christ et défendre la cause de Jésus-Christ, comme si cet Homme-Dieu, ce Dieu de charité, pour qui la défense de sa propre personne ne proféra pas une parole, autorisait dans eux, sous le vain prétexte de sa gloire, les plus aigres sentiments, les plus iniques préjugés, les plus noires médisances et les plus injustes pratiques.

Mais revenons. De ne vouloir pas pardonner, c'est se rendre coupable envers Dieu, coupable envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, et je dis encore, coupable envers le prochain, substitué en la place de Dieu : troisième raison qui engage Dieu à nous juger nous-mêmes selon toute la sévérité de sa justice et sans indulgence. Car quel que puisse être cet homme contre qui vous vous tournez, et pour qui vous vous montrez si intraitable, il est revêtu de tous les droits de Dieu, et c'est de lui que Dieu vous a dit ce que l'apôtre saint Paul disait à son disciple Philémon, au sujet d'Onésime : Recevez-le comme moi-même, et usez-en avec lui comme vous en devez user avec moi-même : *Suscipe illum sicut me* (PHILEM., v. 7). Il vous a déplu dans une occasion, il s'est échappé à votre égard, et c'est une dette dont vous pourriez lui demander compte; mais cette dette, je la prends sur moi, et pour une juste compensation, je lui transporte celles que je pourrais à meilleur titre exiger de vous; car souvenez-vous que vous vous devez vous-même à moi, et que j'ai sur vous un droit absolu et sans réserve : *Si autem aliquid nocuit tibi, aut debet, hoc mihi imputa; ego reddam ut non dicam tibi quod*

et te ipsum mihi debes (Ibid., v. 18). C'est ainsi, dis-je, que Dieu s'en est expliqué, et c'est ainsi que votre frère, tout redevable qu'il vous est, a droit d'attendre de votre part un traitement favorable, et une remise entière. Mais vous, violant tous ses droits, vous n'êtes occupé que des vôtres; vous les relevez, vous les exagérez, vous les redemandez avec une hauteur et une exactitude que vous appelez droiture, justice, équité; mais que j'appelle, moi, inhumanité, que j'appelle cruauté, que quelquefois même je puis appeler férocité. Car qui ne sait pas quels sont les emportements d'une passion de vengeance? on se croit tout permis, et l'on ne garde nulle mesure. Dans la fausse idée que l'on se forme d'une offense que l'imagination grossit, et que notre délicatesse fait croître à l'infini, quoi qu'on dise, quoi qu'on entreprenne, quoi qu'on exécute, ce n'est jamais trop. Pour un trait, on en renvoie mille autres; pour un mot, on en vient à mille discours remplis d'invectives les plus injurieuses et qui n'ont point de fin; pour une fois et pour un moment, on passe les années, et souvent toute la vie, à butter sans cesse un homme, à le chagriner, à le traverser, et s'il est possible à le désoler et à l'accabler: pourquoi? parce que, aveuglés d'un amour-propre qui ne se prescrit point de bornes, nous nous infatuons de nos prétendus droits, et nous perdons tout souvenir du droit réel et solide que Dieu a transmis au prochain.

Après cela, mes chers auditeurs, allez à l'autel faire la prière que le Sauveur vous a lui-même tracée; allez aux pieds de Dieu prononcer contre vous-mêmes l'arrêt le plus foudroyant; allez à la face de ce Dieu de majesté vous démentir vous-mêmes, vous condamner vous-mêmes, et vous rendre enfin coupables envers vous-mêmes; c'est la dernière preuve par où je finis et dont vous devez être touchés. Nous disons tous les jours à Dieu : Seigneur, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés : *Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus* (Matth. VI). Nous le disons; mais si nous comprenons le sens de cette prière, et que nous ayons l'âme ulcérée d'un sentiment qui la pique et qu'elle n'ait pas encore guéri,

cette prière de sanctification devient pour nous une prière d'abomination ; et je soutiens que nous ne la devons proférer qu'en tremblant; que nous la devons regarder comme une sentence de mort, et comme l'anathème le plus terrible qui puisse tomber sur nos têtes. Et en effet, n'est-ce pas ou nous démentir nous-mêmes, ou nous condamner nous-mêmes? Nous démentir nous-mêmes, si nous pensons d'une façon et que nous parlions de l'autre; si ne voulant pas sincèrement et de bonne foi que Dieu nous mette égalité parfaite entre son jugement et le nôtre, nous osons néanmoins lui tenir un langage tout opposé. Nous condamner nous-mêmes, si, consentant à ce que Dieu ne nous pardonne qu'autant que nous pardonnerons, nous ne pardonnons ; et si pour rentrer en grâce auprès de lui, nous ne remplissons pas une condition sans laquelle nous semblons conséquemment lui demander qu'il nous réprouve.

Car, qu'est-ce à dire : Pardonnez-nous, mon Dieu, de même que nous pardonnons, lorsque réellement et dans la pratique nous ne pouvons nous résoudre à pardonner? *Dimitte nobis sicut et nos dimittimus*. Faites-y, mon cher frère, toute l'attention nécessaire, et je m'assure que vous en serez saisi de frayeur. C'est dire à Dieu : Seigneur, comme je porte dans mon sein une aversion que rien n'en peut arracher, ayez pour moi la même haine, et comme je ne veux jamais voir cet ennemi, ni qu'il me voie, ne souffrez pas que moi-même je vous voie jamais dans votre royaume : travaillez à ma perte, comme je travaille à la sienne, et couvrez-moi dans l'enfer d'une confusion éternelle, comme je voudrais sur la terre le combler d'opprobres : *Sicut et nos*. C'est dire à Dieu : Ne me pardonnez pas mieux, Seigneur, que je pardonne; et comme cette réconciliation où l'on m'engage n'est qu'apparente, ne vous réconciliez point autrement avec moi ; je suis toujours votre ennemi, soyez toujours le mien; malgré la parole que j'ai donnée, je n'attends pour me venger que l'occasion qui me manque : servez-vous, pour vous venger de moi, de toutes celles qui se présenteront et qui ne vous manqueront pas : *Sicut et nos*. C'est dire à Dieu : De même, Seigneur,

qu'il me suffit, ou que je veux qu'il me suffise, en pardonnant, de ne point agir contre la personne, et que du reste je ne prétends la gratifier en rien, l'aider en rien, abandonnez tous mes intérêts, et ne prenez part à aucune chose qui me concerne : privez-moi de tous vos dons, et refusez-moi toute faveur, tout secours, tout bien ; *Sicut et nos.* Est-ce ainsi, mon cher auditeur, que vous l'entendez ? Du moins c'est ainsi que vous le dites, et c'est ainsi que Dieu, dans son jugement, l'accomplira. Quelle horreur ! Ah ! pensez-y, chrétiens, quelle conviction et quelle horreur, quand Dieu, en vous rejetant de sa présence, vous dira : *De ore tuo te judico !* (*Luc.* XIX). Il ne faut point d'autre juge que vous-même. L'arrêt de ma justice, qui vous éloigne de moi, vous paraît rigoureux, il vous consterne, il vous désespère ; mais c'est vous-même qui l'avez dicté, et vous l'avez eu cent fois vous-même dans la bouche. De quoi pouvez-vous vous plaindre ? je suis la règle que vous m'avez marquée ; je vous pardonne comme vous avez pardonné ; ou plutôt, parce que vous n'avez jamais pardonné, ne comptez jamais que je vous pardonne ; retirez-vous : *De ore tuo te judico !*

C'est à vous, mes frères, à le bien méditer, ce funeste arrêt ; et c'est à vous à prendre sur cela votre parti ; car il n'y a point de tempérament, point de milieu ; ou pardon de votre part, ou de la part de Dieu affreuse réprobation : choisissez de l'un ou de l'autre. Mais quoi, voudrais-je donc à ce prix me donner une satisfaction si vaine ? M'est-il donc si important de réparer une injure, que je veuille qu'il m'en coûte mon éternité, mon salut, mon âme ? En poursuivant un ennemi, et en le haïssant, ne serait-ce pas être mille fois encore plus ennemi de moi-même, et en repoussant un mal, ne serait-ce pas m'attirer le plus grand de tous les maux, le souverain mal ? Comment en jugerai-je à la mort, et comment en jugent tant d'autres ? Oserais-je mourir alors dans l'état d'inimitié où je vis, et ne serait-ce pas un scandale pour le monde même, qui, malgré ses faux principes sur les injures, par la contradiction la plus sensible et par le témoignage qu'il se trouve forcé de rendre à la vérité, con-

damnerait lui-même un mourant assez endurci pour emporter avec lui son ressentiment dans le tombeau? Or, pourquoi ne pas faire maintenant et utilement ce qu'il faudra faire nécessairement un jour, et peut-être sans fruit? Car, qu'est-ce que ces réconciliations de la mort, et que peut-on se promettre de ce qui n'est souvent qu'une cérémonie et qu'un usage? S'il y a quelques difficultés à surmonter, et quelques victoires à remporter sur moi, j'en serai bien dédommagé par l'onction divine qu'on y goûte. Jamais Joseph ne ressentit plus de consolation que lorsqu'il embrassa ses frères, qui l'avaient vendu : il en pleura, non pas de douleur, mais de la joie la plus douce et la plus solide. Quoi qu'il en soit, chrétiens, nous sommes pécheurs (car voilà toujours où il en faut revenir), et pécheurs en toutes manières. Comme pécheurs, nous avons un besoin infini que Dieu nous pardonne. Pardonnons, et espérons tout de sa miséricorde dans le temps et dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON

SUR L'HYPOCRISIE.

Dixit Jesus discipulis suis : Attendite à falsis Prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecùs autem sunt lupi rapaces.

Jésus dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravissants.

MATTH. VII.

C'est de tout temps qu'il y a eu de faux prophètes et des hypocrites dans l'Église de Jésus-Christ; et c'est à nous,

mes chers auditeurs, aussi bien qu'aux premiers disciples, que s'adressent ces paroles de notre adorable maître. Il n'est rien de plus saint que la piété, rien de plus excellent et de plus divin; mais ne puis-je pas dire avec douleur qu'il n'est rien aussi de plus exposé aux profanations et aux abus, ni rien de plus dangereux que ces âmes artificieuses qui, sous le voile d'une dévotion apparente, cachent ou le venin d'une doctrine corrompue ou le déréglement d'une conduite criminelle? Ceci, chrétiens, m'engagerait à parler aujourd'hui contre l'hypocrisie, si Dieu ne m'avait inspiré un autre dessein, qui, quoique différent de celui-là, ne laisse pas de s'y rapporter, et dont je me promets encore plus de fruit pour la réformation de vos mœurs. L'hypocrisie, dit ingénieusement saint Augustin, est cette ivraie de l'Évangile, que l'on ne peut arracher sans déraciner en même temps le bon grain : laissons-la croître jusqu'à la moisson, selon le conseil du père de famille, pour ne nous point mettre en danger de confondre avec elle les fruits de la grâce et les saintes semences d'une piété sincère et véritable. Au lieu donc d'employer mon zèle à combattre l'hypocrisie, j'entreprends de combattre ceux qui raisonnant mal sur le sujet de l'hypocrisie, ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de funestes impressions, ou s'en forment de fauses idées au préjudice de la vraie piété. Je veux considérer l'hypocrisie, non pas en elle-même, mais hors d'elle-même; non pas dans son principe, mais dans ses suites; non pas dans la personne des hypocrites, mais dans ceux qui ne le sont pas : en un mot, je veux, autant qu'il m'est possible, vous préserver des tristes effets que produit communément en vous l'hypocrisie d'autrui. Esprit saint, vous qui êtes souverainement et par excellence l'esprit de vérité, éclairez-nous et conduisez-nous par votre grâce, afin que nous marchions en assurance dans le chemin du salut, et que nous ne recevions nul dommage de l'imposture et du mensonge. C'est ce que je vous demande par l'intercession de la Vierge, à qui vous communiquâtes vos plus pures lumières, et que je salue en lui disant : *Ave*, etc.

Vous avez trop de pénétration, chrétiens, pour n'avoir pas compris d'abord le dessein et le plan de ce discours. Je distingue dans le christianisme trois sortes de personnes, qui, sans être hypocrites ni le vouloir être, se font de l'hypocrisie d'autrui un obstacle essentiel à leur salut; remarquez-en bien les divers caractères : les premiers, ce sont les mondains et les libertins du siècle, qui, déclarés contre Dieu et contre son culte, se prévalent ou veulent se prévaloir de l'hypocrisie d'autrui, pour autoriser leur libertinage et s'élever contre la vraie piété. Les seconds, ce sont les chrétiens lâches à qui l'hypocrisie d'autrui est une occasion de scandale et de trouble, jusqu'à les dégoûter et à les rebuter de la vraie piété. Et les derniers, ce sont les ignorants et les simples, qui ne consultant ni leur foi ni leur raison, se laissent séduire par l'hypocrisie d'autrui et la prennent pour la vraie piété. Ainsi les impies pensent trouver dans l'hypocrisie d'autrui la justification de leur impiété, les lâches le prétexte de leur lâcheté, les simples l'excuse de leur imprudence et de leur témérité. Mais je prétends leur montrer à tous combien leur conduite est insoutenable et leurs raisonnements frivoles. Je prétends, dis-je, faire voir au libertin combien il est mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, ce sera la première partie : au lâche, combien il est faible et coupable dans sa faiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, ce sera la seconde partie : à l'ignorant et au simple, combien il est inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, ce sera la troisième partie. Trois points d'une extrême importance, et que je traiterai selon que le temps me le permettra. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est l'injustice et la malignité du libertin de prétendre tirer avantage de l'hypocrisie et de la fausse dévotion ; et si vous voulez savoir en quoi consiste cet avantage, et quel est

là-dessus le secret de la politique, il me suffit pour vous en instruire pleinement, de développer ici la remarque de saint Chrysostome dans un excellent discours qu'il nous a laissé sur cette matière, où il ramasse en peu de mots tout ce qu'on en peut dire de plus sensé et de plus solide : car voici comment il raisonne. Le libertin, dit ce grand docteur, ne manque jamais de se prévaloir de la fausse piété, pour se persuader à lui-même qu'il n'y en a point de vraie, ou du moins qu'il n'y en a point qui ne soit suspecte, et pour affaiblir par là le reproche qu'elle semble lui faire continuellement de son libertinage. Double prétexte, l'un et l'autre très-dangereux, que lui suggère l'esprit du monde, et qui sont en lui autant d'oppositions formelles à l'Esprit de Dieu. Prenez garde, s'il vous plaît. Il veut s'autoriser dans sa vie libertine et déréglée : et parce qu'il voit des gens de bien qui vivent autrement que lui et dont les exemples le condamnent, que fait-il ? Il en appelle de cette condamnation à son jugement propre, et s'érigeant de plein droit en censeur du prochain, il prononce sans hésiter que toute cette piété qui paraît dans les autres, n'est qu'hypocrisie et qu'un spécieux fantôme ; ou s'il ne va pas jusqu'à porter un arrêt si décisif et si absolu, du moins il tient toute piété qui se montre à ses yeux pour douteuse, comme s'il n'y en avait aucune sur quoi l'on pût sûrement compter. Damnables principes, auxquels ils s'attachent d'autant plus volontiers qu'ils sont plus favorables à sa passion et plus capables de le confirmer dans ses déréglements. Donnons jour encore à ces deux pensées, et tâchez de les bien comprendre.

Comme l'impie est déterminé à être impie, et que la passion à laquelle il s'abandonne, l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudrait qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât ; et quoiqu'il se reconnaisse pécheur et qu'il fasse profession de l'être, sa joie serait de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plutôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre, et néanmoins très-naturel. Quoi qu'il en soit, de ce sentiment bizarre il se forme une opinion, et se convainc peu à peu que la chose est

en effet de la manière qu'il se la figure, et qu'il souhaiterait qu'elle fût ; et parce que l'exemple des hypocrites et des faux dévots appuie son erreur et lui donne quelque couleur de vraisemblance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires, parce qu'il y a des dévots hypocrites ; il conclut d'abord que tous le peuvent être, et de là passant plus loin, il s'assure que la plupart et même communément tous le sont. Il s'obstine dans ses désordres par cette vaine persuasion que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus régulière, et avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui ; que la différence qu'il y a entre lui et eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés et plus adroits à se cacher, mais qu'ils ont du reste leurs engagements comme il a les siens ; que pour certains vices grossiers que le seul respect humain leur fait éviter, ils en ont d'autres plus spirituels à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu ; que s'ils ne sont point débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambitieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés : d'où vient que malgré leur régularité et son libertinage, il a même l'assurance, je devrais dire l'extravagance, de se croire dans un sens moins coupable qu'eux, parce qu'il est au moins de bonne foi, et qu'il n'affecte point de paraître ce qu'il n'est pas. Voilà les préjugés d'un libertin, qui vont à effacer, autant qu'il est possible, de son esprit toute idée de la véritable piété, et à lui faire juger que tout ce qui s'appelle ainsi, n'est qu'une chimère, qu'un nom dont les hommes se font honneur, mais qui ne subsiste que dans leur imagination, qui, dans sa signification propre et rigoureuse, surpasserait la nature, quelque secours qu'elle reçût de la grâce, et qui par conséquent ne se trouve nulle part dans le monde : voilà, dis-je, de quoi il se prévient, et sur quoi il ne veut rien entendre qui le puisse détromper.

Que s'il est après tout forcé de convenir que toute piété n'est pas fausse, du moins prétend-il qu'elle est suspecte, et qu'il y a toujours lieu de s'en défier. Or, cela lui suffit. Car il n'y a point de piété qu'il ne rende par là méprisable

en la rendant douteuse : et tandis qu'on la méprisera, qu'on la soupçonnera, elle sera faible et impuissante contre lui. C'est ce qu'il croit gagner, en faisant de ses ennemis et de ses discours autant de satires de l'hypocrisie et de la fausse dévotion. Car, comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie ; comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes, comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables ; il est non-seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une, intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci, défigurent celle-là; à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte, et bien intentionnée, ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes, et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposaient fortement attaquées; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante, le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses infamies; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus aus-

tère, ce semble, et la plus exemplaire, mais dans le fond la plus mercenaire et la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage triomphaient. Car ce sont là, chrétiens, les stratagèmes et les ruses dont le démon s'est prévalu, et tout cela fondé sur le prétexte de l'hypocrisie. Le monde est plein de ces hypocrites, disait le libertin; ils sont au milieu de nous, et nous sommes parmi eux; mais nous ne les connaissons pas, et il n'y a que Dieu qui sonde les cœurs, qui puisse les distinguer. Que savons-nous si toutes ces vertus qu'on élève si haut, et qu'on nous propose pour modèles, ne sont point de ces hypocrisies colorées qui n'ont qu'une belle face et qu'un certain brillant? Ainsi, dis-je, raisonnait l'impie, et ainsi raisonne-t-il encore tous les jours : par où, comme je viens de le remarquer, il prétend se défendre du témoignage que la piété rend contre lui, et pense avoir droit de la récuser, puisque du moment qu'elle est suspecte, elle perd toute autorité et n'est plus recevable dans ses jugements. Or, je soutiens, moi, qu'en cela et en tout le reste, le libertin raisonne mal; et pour renverser son raisonnement, j'en attaque tout à la fois et la conséquence et les principes. Redoublez, je vous prie, votre attention. Car je veux bien d'abord convenir avec le libertin des principes qu'il établit, tout injurieux qu'ils sont à la piété; je veux bien qu'il n'y ait point de vraie piété dans le monde, ou qu'il n'y ait qu'une piété douteuse, peut-il conclure de là ce qu'il conclut, qu'il n'y a donc qu'à demeurer dans sa vie mondaine et déréglée, et que la conduite des autres est une justification de la sienne? Fausse et pernicieuse conséquence : que toute piété soit bannie du christianisme, ou que toute piété qui paraît dans le christianisme soit sujette à de légitimes soupçons; il y a toujours un Dieu qui doit être adoré en esprit et en vérité, et quand tous les hommes lui refuseraient les justes hommages qui lui sont dus, ils ne lui seraient pas moins dus par chacun des hommes, et chacun

des hommes ne serait pas moins criminel en les lui refusant. Il y a toujours une loi qui doit être observée dans tous ses points; et quand tous les hommes la violeraient, chacun des hommes ne serait pas moins obligé de l'accomplir, ni moins coupable en la transgressant. Dieu, en se faisant connaître à nous, ne nous a pas dit : vous m'honorerez à proportion que le reste des hommes m'honorera, et parce qu'il m'honorera; mais vous m'honorerez parce que je mérite de l'être, parce que je suis le Seigneur, parce que je suis votre Dieu : *Ego Dominus, et non alius extra me.* En nous imposant sa loi, il ne nous a pas dit : vous ferez cela et vous vous abstiendrez de ceci, selon que vous verrez les autres le faire ou s'en abstenir; mais vous le ferez parce que je l'ordonne, vous vous en abstiendrez parceque je le défends, et parce que l'ai pouvoir d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parce que j'ai raison d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parce qu'il est juste que vous fassiez l'un et que vous vous absteniez de l'autre : *Mandatum est quod præcipio tibi* (Deut. VIII). Or, indépendamment de la conduite que tiennent et que peuvent tenir tous les hommes, Dieu est toujours Dieu, et par conséquent toujours maître, toujours adorable, toujours digne de notre culte et de notre obéissance : la loi est toujours loi, l'Évangile toujours Évangile, la raison toujours raison, la justice toujours justice, le bien toujours bien, et le péché toujours péché. D'où il s'ensuit que vous devez toujours l'observer cette loi, que vous devez toujours le suivre cet Évangile, que vous devez toujours l'écouter cette raison, que vous devez toujours la garder cette justice, que vous devez toujours pratiquer ce bien, et toujours vous préserver de ce péché.

Voici donc ce que devrait se dire à lui-même le libertin pour raisonner juste : qu'ai-je affaire de prendre garde à ce que font tels et tels, et que m'importe de savoir si cette piété qu'ils professent est sincère ou affectée? Leur vie n'est pas ma règle : si ce sont de faux dévots, leur fausse dévotion n'est pas à mon égard un titre pour être mauvais chrétien, pour me livrer impunément à mon ambition, pour

m'abandonner aux mouvements de ma passion, pour négliger tous les devoirs de la religion; chacun répondra pour soi; laissons-les vivre comme ils le voudront, mais nous, vivons comme nous le devons. En effet, mes chers auditeurs, si Dieu, dans son dernier jugement, produit contre nous certains exemples, ce ne sera pas le sujet fondamental de notre condamnation, mais ce n'en sera qu'une circontance. Ce qui décidéra de notre éternité bienheureuse ou malheureuse, ce seront nos œuvres; et c'est ce que David avait admirablement compris, et ce qui le soutenait contre la corruption générale de son siècle. En quel état le voyait-il? Dans un déréglement universel. Tous se sont égarés, s'écriait-il dans l'amertume de son cœur, tous sont sortis des voies de Dieu : *Omnes declinaverunt* (Ps. XIII). Ce n'est partout que licence, qu'impiété, qu'abomination : *Corrupti sunt, abominabiles facti sunt* (Ibid.); sous le voile même de vertu le vice s'insinue, et de tous ceux qui paraissent les plus adonnés au bien, il n'y en a pas proprement un qui le cherche ni qui le pratique : *Non est qui faciat bonum, non est usquè ad unum* (Ibid). Cependant quelle conclusion tirait-il de là? En devenait-il moins fidèle à Dieu? En était-il moins zélé pour la loi de Dieu? Disait-il, suivons le torrent, et puisqu'il n'y a plus de piété sur la terre, renonçons-y nous-même, et quittons-en tous les exercices? Ah! Seigneur, reprenait ce saint roi, que tout le monde se tourne contre vous, et profane vos divins commandements, je m'y attacherai toujours, et je n'oublierai jamais la plus essentielle de mes obligations, qui est de vous servir : *Ego autem non dereliqui mandata tua* (Ps. XVIII). Ainsi en usa Tobie au milieu de tout un peuple idolâtre et superstitieux : on courait de toutes parts à des veaux d'or pour leur présenter un encens sacrilége, et par une fausse religion on se prosternait devant ces idoles; mais lui, se séparant de la multitude, il allait à Jérusalem reconnaître le vrai Dieu et lui offrir ses vœux : *Hic solus fugiebat consortia omnium, sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini, et ibi adorabat Dominum Deum Israël.*

Voilà donc la conséquence du libertin détruite; mais si je remonte jusqu'aux principes sur lesquels il s'appuie, je ne le trouve pas mieux établi dans son injuste prétention : car, quoique je sois le premier à déplorer la triste décadence du christianisme, et quoique je déclame si souvent et si hautement contre les désordres qui y règnent et qui se sont glissés jusque dans la pratique de la piété, je n'ai garde néanmoins de confondre le bon grain avec l'ivraie, et convenant avec vous qu'il y a des hypocrites, je n'en suis pas moins persuadé qu'il y a des âmes solidement et vraiment vertueuses. Non, mes frères, Dieu n'a point tellement abandonné son Eglise qu'il ne se soit réservé de parfaits adorateurs, comme autrefois il s'en réserva parmi les Juifs, lorsque cette aveugle nation tomba dans l'infidélité. Nous voyons encore des hommes tels que la religion le demande, et dont la vie exemplaire nous peut servir de modèle. Nous voyons des femmes, des vierges dont la ferveur nous édifie, et dont la dévotion ardente, charitable, humble, désintéressée, a tous les caractères de la sainteté évangélique. Outre ceux ou celles que la Providence, par une vocation particulière, a renfermés dans les solitudes et dans les cloîtres, il y en a dans tous les états, il y en a jusqu'à la cour; et si le libertin les méconnaît, ils ne seront pas moins devant Dieu sa condamnation, parcequ'il affecte de les méconnaître, parcequ'il ferme volontairement les yeux pour ne pas apercevoir ces lumières dont l'éclat l'importune en lui découvrant sa misère; parce qu'il ne tâche à les éteindre, du moins à les obscurcir, qu'afin de se dérober à lui-même la connaissance de son iniquité, et de s'épargner les remords que cette vue excite malgré lui dans son cœur. S'il était de meilleure foi, il rendrait gloire à Dieu et justice à la vertu, il s'humilierait, il se confondrait, et peu à peu cette confusion salutaire se convertirait; mais comme il ne veut ni se confondre et s'humilier, ni changer et se convertir, il conteste ce qu'il y a de plus évident; il l'interprète, non selon la vérité ni selon les apparences, mais selon son gré et son intérêt. Si le public se déclare, il tient seul contre ce jugement pu-

blic, et il imagine des raisons de soupçonner où personne ne forme le moindre doute. Mais, graces immortelles vous en soient rendues, Seigneur, vous êtes encore connu en Israël, et votre saint nom est encore révéré sur la terre : en vain le pécheur et le mondain s'inscrit en faux contre tout ce qu'on lui rapporte et tout ce qu'il voit : ce qui reste de piété dans le monde, ne porte pas moins témoignagne contre son péché; et de ne vouloir pas céder à la force et à l'évidence de ce témoignage, bien loin de l'excuser, c'est ce qui redouble son crime. Mais que sais-je, dit-il, ce qui se passe dans l'âme, et si l'intérieur répond à ces beaux dehors qui frappent les yeux ? Et moi je lui dis : pourquoi, mon cher auditeur, de deux partis prenez-vous toujours le moins favorable ? et sans un soupçon vague et sans nulle preuve particulière, pourquoi voulez-vous que ces dehors trompent toujours parcequ'ils trompent quelquefois ? Mais ces exemples, ajoute-t-il, de vertus véritables et incontestables sont bien rares. Il est vrai; mais, quoique rares, ce seront toujours des titres convainquants pour justifier l'arrêt que Dieu prononcera contre vous; car il est en votre pouvoir de les imiter; et d'ailleurs le Fils de Dieu vous a fait expressément entendre que le nombre de ses élus est très-petit, et qu'il faut se conformer à ce petit nombre, qu'il faut marcher avec ce petit nombre, qu'on ne peut être sauvé que dans ce petit nombre. Heureux si désormais vous le suivez, et si vous cessez d'en être l'injuste censeur, pour en devenir le fidèle imitateur; heureux qui le suivra comme vous. Mais parlons présentement au chrétien lâche, et montrons-lui combien il est faible et coupable dans sa faiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu ; c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner si l'hypocrisie dont les libertins profitent pour se confirmer dans leur libertinage, est aux chrétiens faibles et tièdes un sujet de trouble et une tenta-

tion dangereuse pour les détourner de la vraie piété : le démon, qui est le père du mensonge, étant par la même raison le père de l'hypocrisie, et Dieu, comme nous l'apprenons de l'Evangile, lui permettant de se servir de l'hypocrisie pour perdre même, s'il était possible, les élus, on peut dire qu'il n'y a rien en cela qui ne soit très-naturel : il s'agit seulement de bien établir en quoi consiste cette tentation, afin de la pouvoir détruire, et de bien connaître le mal qu'elle cause, pour y apporter le remède; et c'est ce que vous attendez maintenant de moi. Or, je trouve que cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens faibles; car premièrement elle leur imprime une crainte servile de passer dans le monde pour hypocrites et pour faux dévots, et cette crainte leur est un obstacle à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion. Secondement, elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, disent-ils, sur ce que la piété, quoique solide en elle-même, et estimable devant Dieu, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes et à la malignité de leurs jugements. Enfin, ils tombent par là dans un abattement de cœur, qui va souvent jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plutôt que de s'engager à soutenir la persécution : c'est-à-dire à essuyer la raillerie, qu'ils se persuadent que ce reproche odieux, ou même que le simple soupçon d'hypocrisie leur attirerait. De savoir, mes chers auditeurs, si en tout cela ils sont excusables, c'est ce que nous allons examiner; mais auparavant comprenez quel est leur état, ou pour mieux dire, leur désordre; le voici.

Ils voudraient s'attacher à Dieu, et faire profession de le servir; mais ils craignent de passer pour hypocrites, et cette crainte les arrête. Car voilà ce que nous voyons tous les jours, nous ministres de Jésus-Christ, secrets confidents des âmes et dépositaires de leurs sentiments. Voilà ce qui fait perdre à nos exhortations les plus pathétiques, toute leur vertu, et ce qui rend notre ministère inutile auprès de tant de chrétiens lâches : ils ont du penchant pour la piété, ils connaissent là-dessus leurs obligations, et ils seraient très-disposés à y satisfaire : nous tâchons à les y porter,

nous leur en représentons l'importance et la nécessité; ils nous écoutent, ils goûtent tout ce que nous leur disons, ils en paraissent édifiés, et il semble qu'ils soient déterminés à le mettre en pratique. Mais dès que qu'il faut faire le premier pas, une réflexion survient, et c'est assez pour les retenir. Que pensera-t-on de moi, et à quels raisonnements vais-je m'exposer : croira-t-on que c'est la piété qui me fait agir? On se figurera que j'ai mes vues; et que je tends à mes fins; on empoisonnera mes plus saintes actions, on donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, et l'on en rira. N'est-ce pas ainsi qu'on demeure dans un état de vie d'où l'on souhaiterait de sortir, et que pour éviter une hypocrisie, du moins pour en éviter la réputation et le nom, on tombe, pour ainsi dire, dans une autre? Car, si c'est une hypocrisie d'avoir les dehors de la piété sans en avoir le fond, n'en est-ce pas une d'avoir dans le cœur l'estime de la piété, le desir de la piété, les sentiments de la piété, et d'affecter des dehors tout opposés; de condamner en apparence ce qu'intérieurement on approuve, et d'approuver ce qu'intérieurement on condamne; de se déclarer pour le monde et d'en suivre les voies corrompues lorsqu'on en connait la corruption, qu'on en a même une secrète horreur, et qu'on gémit de s'y voir engagé; de s'éloigner de Dieu et de quitter ses voies lorsqu'on juge que ce sont les plus droites et les plus sûres, et qu'une heureuse inclination, soutenue de sa grâce, nous y attire; en un mot, de se montrer tout autre qu'on n'est en effet? Quoi qu'il en soit, voilà où en sont réduits une multitude infinie de chrétiens : voilà l'esclavage où leur lâcheté les tient asservis. Au lieu de prendre l'esprit de saint Paul, cet esprit généreux et saintement libre, cet esprit supérieur au monde et à tous ses discours, cet esprit élevé et indépendant; au lieu de dire comme cet apôtre : *Mihi autem pro minimo est, ut à vobis judicer aut ab humano die* (1 Cor. IV); pour moi je suis peu en peine de quelle manière vous parlerez, ou quelque homme que ce soit, quand il s'agit de ce que je dois à mon Dieu; accusez-moi, tant qu'il vous plaira, de déguisement

et d'hypocrisie; pourvu que j'en sois innocent devant celui qui est mon juge, je me consolerai, et de votre jugement j'en appellerai au sien : *Qui autem judicat me, Dominus est* (Ibid.). Au lieu d'entrer dans cette disposition vraiment chrétienne, ils se laissent prévenir des fausses idées d'une prudence toute charnelle, et vivent dans une servitude plus honteuse mille fois que tous les mépris dont ils se font de si vains fantômes.

Ce n'est pas tout. De cette crainte dont les serviteurs mêmes de Dieu ne sont pas exempts, suit le dégoût de la piété, et la raison en est évidente. Car, comme a remarqué saint Chrysostome, n'y ayant rien dans le monde de plus méprisable ni de plus méprisé que l'hypocrisie, et un certain amour-propre qui subsiste en nous jusque dans les plus saints états, se trouvant blessé du seul soupçon de ce vice, nous devons aisément et naturellement nous dégoûter de ce qui nous expose à ce soupçon. Or, à moins d'une grâce forte qui nous élève au-dessus de nous-mêmes, et qui guérisse sur ce point notre faiblesse, nous nous imaginons et nous croyons même en avoir l'expérience, que c'est le sort de la piété, et qu'il est presque impossible de l'embrasser et de la pratiquer, sans avoir tous les jours cette peine à soutenir; c'est-à-dire sans être tous les jours, sinon condamnés, au moins soupçonnés d'hypocrisie : et parce qu'un tel soupçon est en lui-même très-humiliant, et que la délicatesse de notre orgueil ne le peut souffrir, de là vient qu'ébranlés, ou, si vous voulez, que, fatigués de cette tentation, nous perdons peu à peu la joie intérieure, qui est un des plus beaux fruits de la piété; que nous nous rebutons de ses pratiques; que nous devenons tièdes, languissants, pusillanimes sur tout ce qui regarde le culte de Dieu; que nous n'accomplissons plus les obligations du christianisme qu'avec cet esprit de chagrin qui, selon saint Paul, en corrompt toute la perfection et tout le mérite.

Mais si la persécution du monde se joint à cela, je veux dire, si ce dégoût de la piété vient encore à être excité par les paroles piquantes et par les insultes, on succombe enfin, on se relâche, on se dément. Cette persécution de la piété

sous le nom d'hypocrisie, se présentant à l'esprit, on s'en fait un monstre et un ennemi terrible ; en se consultant soi-même, on n'y croit pas pouvoir résister, on désespère de ses forces, on se défie même de celles de la grâce, on quitte entièrement le parti de Dieu ; et plutôt que d'être traité d'hypocrite, on devient impie et libertin. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les trois déplorables effets de cette tentation dont je voudrais aujourd'hui vous préserver. Or, je prétends que ce scandale est très-déraisonnable, et qu'à l'égard d'un homme chrétien, il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs ; suivez ceci, s'il vous plaît.

Je soutiens qu'un chrétien n'a jamais de sujet légitime pour craindre qu'on le mette au rang des hypocrites et des faux dévots : pourquoi ? parce qu'il lui est aisé, pour peu qu'il fasse de réflexion sur sa conduite, de se garantir de cette tache, parce qu'il sait fort bien comment il peut servir Dieu de telle sorte que le monde même soit convaincu de sa droiture ; parcequ'il ne tient qu'à lui d'allier, quand il voudra, l'exercice d'une piété solide devant Dieu, et la réputation d'une parfaite sincérité devant les hommes. Car, quoiqu'en matière de religion il y ait en tout temps de l'artifice ; qu'il soit vrai que les apparences sont trompeuses ; quoique le discernement soit quelquefois difficile, et que les hommes s'y laissent assez souvent tromper, il faut après tout convenir que la vraie vertu a certains traits éclatants par où elle se fait bientôt connaître. C'est une lumière, dit saint Augustin, qui, en découvrant toutes choses, se découvre encore mieux elle-même ; c'est un or pur qui se sépare sans peine de tous les autres métaux ; c'est un modèle qui ne peut être si bien contrefait, qu'il ne se distingue toujours de ses copies. J'avoue que la sainteté a des caractères équivoques, capables de séduire ; mais aussi en a-t-elle d'infaillibles, qui lui étant uniquement propres, ne peuvent être suspects. Une humilité sans affection, une charité sans exception et sans réserve, un esprit de douceur pour autrui et de sévérité pour soi-même, un désintéressement réel et parfait, une égalité uniforme dans la pratique du bien, une soumission paisible dans la

souffrance, tout cela est au-dessus des jugements mauvais, et l'on ne s'avise point de donner à tout cela le nom d'hypocrisie. Nous avons donc tort de prétexter pour excuse de nos relâchements dans la voie de Dieu, cette malignité du siècle, qui, en fait de dévotion, confond le vrai avec le faux. La malignité du siècle ne va point jusque-là : soyons humbles, renonçons à nous-mêmes, marchons simplement et de bonne foi, et le monde, tout injuste qu'il est, nous fera justice : tenons-nous dans le rang où Dieu nous a mis, par un saint attachement à ses ordres, et on ne nous confondra point avec ceux qui falsifient ou qui altèrent son culte : faisons luire, selon la règle de l'Évangile, cette lumière de notre foi par l'édification de nos œuvres ; et les hommes glorifiant Dieu dans nous, seront les premiers à nous en rendre le témoignage. Que jamais donc une crainte vaine d'être pris pour ce que nous ne sommes pas, j'entends pour hypocrites, ne nous empêche d'être constamment ce que nous devons être, je veux dire chrétiens.

Il en est de même de deux autres effets du scandale que je combats : vous dites que le malheur de la piété, d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie, est ce qui vous en fait naître le dégoût, et moi je vous réponds avec saint Jérôme, que c'est ce qui vous en doit inspirer le zèle, et que s'il y a une raison qui vous oblige indispensablement de prendre à cœur ses intérêts, c'est cette même iniquité des hommes dans la liberté qu'ils se donnent de soupçonner et de juger ceux qui la professent : pourquoi cela ? Parce que c'est à vous de vous opposer à cette iniquité, de détruire ces soupçons, de réfuter ces jugements, et de montrer par votre vie, que, quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs. C'est à vous, dis-je, d'en être une preuve, et d'en convaincre le libertinage ; car qui le fera, si ce n'est vous qui connaissez Dieu, et qui par l'expérience des dons de sa grâce, savez combien il est honorable et avantageux d'être à lui ? Mais comment le ferez-vous, si vous vous dégoûtez de son service, et si, par votre délicatesse, ou plutôt par votre lâcheté, vous vous éloignez de la piété par

la raison même qui vous engage à être encore plus zélé pour elle, et à vous y attacher avec plus d'ardeur? Ainsi, ce que vous alléguez pour justifier ce dégoût, est justement ce qui le rend criminel. En effet, chrétiens, il est hors de doute que dans les temps où l'hypocrisie règne le plus, c'est alors que les véritables fidèles ont une obligation plus étroite de s'intéresser pour Dieu et pour la pureté de son culte, et comme nous pouvons dire, à notre honte, que le siècle où nous vivons est un de ces siècles malheureux, puisqu'il est certain que jamais l'abus de la dévotion apparente et déguisée n'a été plus grand qu'il l'est aujourd'hui, de là je conclus que jamais Dieu n'a exigé de nous plus de ferveur, et que ce qu'il y a parmi nous de vrais chrétiens, bien loin de s'affliger et de se refroidir dans cette vue, doivent s'enflammer d'un feu tout nouveau pour la loi de Dieu, s'en déclarant tout haut comme ce brave Macchabée, et y attirer les autres par leur exemple. *Omnis qui habet zelum legis exeat post me* (Macch. II).

Mais pour cela, direz-vous, il faut se résoudre à être persécuté du monde. Eh bien ! mon cher auditeur, quelle conséquence tirez-vous de là ? Quand il s'agirait d'être persécuté, devriez-vous renoncer au parti de Dieu ? Faudrait-il abandonner la piété, parce que le monde lui est contraire ? Ces persécutions que le libertinage vous susciterait, auraient-elles quelque chose de honteux pour vous ? En pourriez-vous souhaiter de plus glorieuses ? Là seule consolation de les endurer pour une si digne cause, ne devrait-elle pas, non-seulement vous remplir de force, mais de joie ? Ah ! chrétiens, quels sentiments doivent produire en nous ces paroles du Sauveur : *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet cum venerit in majestate sua* (Luc. IX). Si quelqu'un rougit de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père. Une telle déclaration qui a inspiré tant de hardiesse et tant de courage aux confesseurs de la foi, ne suffit-elle pas pour détruire au moins dans votre esprit le scandale de votre propre faiblesse ? Et si vous y succombiez que pourriez-vous répondre à Jésus-

Christ, je ne dis pas dans le jugement exact et rigoureux que vous aurez un jour à subir, mais dès à présent et dans le secret de votre conscience ?..Seriez-vous bien reçus ou bien recevables, à dire que vous n'avez pu consentir qu'on vous traitât d'hypocrites, et que cela seul a ralenti votre zèle, et vous a empêchés de rien entreprendre ni de rien exécuter pour Dieu ? Et qu'auriez-vous donc fait, mon cher auditeur, si vous aviez été aussi rudement attaqué que les martyrs ? Comment auriez-vous soutenu les affreuses épreuves par où ils ont passé ? Comment auriez-vous résisté jusqu'à l'effusion de votre sang, si vous ne tenez pas contre une légère contradiction ? Voilà ce que je pourrais vous répondre. Mais je n'ai pas même besoin encore de tout cela, pour vous faire voir combien ce prétendu scandale que vous cause l'hypocrisie, est mal fondé. La seule erreur où vous êtes, que le monde, sous le nom d'hypocrisie, persécute la vraie piété, est ce qui vous a fait prendre jusqu'ici de si fausses mesures. Vous vous trompez, chrétiens ; le monde, tout impie qu'il est, ne persécute point absolument la vraie piété : autant qu'il a de peine à en convenir et à la reconnaître pour vraie, autant, dès qu'il la connaît telle, est-il déterminé à l'honorer. C'est un hommage qu'il lui rend, et dont il ne peut se défendre ; et quoiqu'en la respectant il se condamne lui-même, aux dépens de lui-même il la respecte jusqu'à sa propre condamnation. Pratiquez la piété avec toutes les conditions que je vous ai marquées, le monde que vous craignez vous donnera les justes éloges qui vous seront dus. Ainsi vous n'aurez nul prétexte de vous scandaliser par faiblesse de l'hypocrisie d'autrui, et il ne vous restera plus qu'à ne vous y laisser pas surprendre par simplicité ; c'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une remarque de saint Chrysostome, que, s'il n'y avait point dans le monde de simplicité, il n'y aurait point de dissimulation, ni d'hypocrisie, et la preuve qu'il en donne

est convaincante; parce que l'hypocrisie, dit-il, ne subsiste que sur le fondement et la présomption de la simplicité des hommes, et qu'il est évident que l'hypocrite renoncerait à ce qu'il est, s'il ne s'assurait qu'il y aura toujours des esprits faciles à tromper, et capables d'être surpris par ses artifices. En effet, chrétiens, on s'y laisse surprendre tous les jours; et ce qui est bien terrible, quand on l'examine selon les règles de la conscience et du salut, on s'y laisse surprendre jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit, pour favoriser l'injustice. Deux désordres, sources d'un million d'autres, et qui, pour l'importance de leurs suites, demanderaient un discours entier, si l'heure ne me pressait de finir.

On quitte le chemin de la vérité, et on s'égare dans des erreurs pernicieuses, parcequ'on se laisse éblouir par l'éclat d'une spécieuse hypocrisie; et c'est par là, comme l'observe le chancelier Gerson, et comme je vous l'ai donné moi-même plus d'une fois à connaître, c'est par là que presque toutes les hérésies ont fait des progrès si surprenants, et qu'elles ont corrompu la foi de tant de chrétiens. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui arrivait et ce que Dieu permettait par un secret impénétrable de sa providence : on voyait des hommes qui, pour donner crédit à leurs nouveautés et pour autoriser leurs sectes, prenaient tout l'extérieur de la piété la plus scrupuleuse et la plus rigide, et qui, s'introduisant par cette voie, répandaient leurs venins dans les parties les plus saines de l'Église : ils n'avaient qu'à paraître revêtus, comme parle l'Évangile, de cette peau de brebis qui les couvrait, pour attirer les peuples à leur suite; au seul nom de réforme qu'ils faisaient partout retentir, chacun applaudissait ; les ignorants étaient prévenus, les gens de bien gagnés, les dévots charmés. Tout cela, dans la plupart, n'était que l'effet d'une simplicité populaire, je l'avoue ; mais cette simplicité, séduite par l'hypocrisie, ne laissait pas de faire des approbateurs, des fauteurs, des sectateurs de l'hérésie, c'est-à-dire des prévaricateurs de leur foi et des dé-

serteurs de la vraie religion. S'ils avaient su que ces hérésiarques, travestis en brebis, étaient au fond des loups ravissants, ils auraient été bien éloignés de s'attacher à eux ; mais parce qu'ils étaient simples sans être prudents, ils les suivaient en aveugles, et tombaient avec eux dans le précipice.

Voilà ce qui touche l'intérêt de la vérité. En est-il de même de l'équité et de la justice dans le commerce et dans la société des hommes ? Oui, mes frères, répond saint Bernard, traitant ce même sujet : comme par l'illusion et par la surprise de l'hypocrisie on s'engage dans l'erreur au préjudice de la vérité, aussi par la même surprise s'engage-t-on souvent à soutenir l'injustice contre le bon droit, le crime contre l'innocence, la passion contre la raison, l'incapacité contre le mérite, et cet abus est encore plus communique l'autre. Vous savez, chrétiens, ce qui se pratique, et l'expérience du monde vous l'aura fait connaître bien mieux qu'à moi, qu'un homme artificieux ait une mauvaise cause, et qu'il se serve avec adresse du voile de la dévotion, dès là il trouve des solliciteurs zélés, des juges favorables, des patrons puissants, qui, sans autre discussion, portent ses intérêts, quoi qu'injustes, et qui, sans considérer le tort qu'en souffriront de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection et en l'appuyant. Que sous ce déguisement de piété un homme ambitieux et vain prétende à un rang dont il est indigne et qui ne lui est pas dû, dès là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, et qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habileté : pourquoi ? parce qu'ils sont, pour ainsi dire, fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin, qu'un homme violent et passionné, mais en même temps hypocrite, exerce des vexations, suscite des querelles, trouble, par ses entreprises, le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, et qu'en tout cela il fasse le personnage de dévot, dès là il est sûr d'avoir des âmes dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qui l'oppriment, et qui ne jugeant des choses

que par cette première vue d'une probité fausse apparente, justifieront les passions les plus visibles, et condamneront la vertu même. Car c'est ainsi que l'hypocrisie, imposant à la simplicité, lui fait commettre sans scrupule les plus grossières injustices ; et je serais infini, si j'en voulais produire toutes les espèces.

On demande donc si ceux qui se laissent surprendre de la sorte sont excusables devant Dieu. Écoutez, chrétiens, une dernière vérité, d'autant plus nécessaire pour vous que peut-être n'en avez-vous jamais été instruits. On demande, dis-je, si les égarements dans la foi, et si les défauts de conduite qui blessent la charité et la justice envers le prochain, seront censés pardonnables au tribunal du souverain Juge, parce qu'on prétendra avoir été trompé et séduit par l'hypocrisie. Et moi, je réponds que cette excuse sera l'une des plus frivoles dont un chrétien se puisse servir. Ponrquoi cela? Par deux raisons tirées des paroles mêmes de Jésus-Christ, prévoyant les maux que devait produire cet éclat de la fausse piété, ne nous a rien tant recommandé dans l'Évangile, que de nous en donner de garde, que d'y apporter tout le soin d'une sainte circonspection et d'une exacte vigilance, que de ne pas croire d'abord à toute sorte d'esprits, que de nous défier particulièrement de ceux qui se transforment en anges de lumières ; en un mot, que de nous précautionner contre ce levain dangereux des Pharisiens, qui est l'hypocrisie, *Attendite à fermento pharisæorum quod est hypocrisis* (Luc XII) ; faites-y attention, défendez-vous-en, *Attendite.* Or, c'est à quoi nous ne pensons jamais, vivant sur cela dans une négligence, ou, pour mieux dire, dans une indifférence extrême, donnant à tout, ne discernant rien, nous comptant comme si nous étions peu en peine d'y être surpris, et même comme si nous voulions l'être ; et ne le voulons-nous pas, en effet, surtout quand cette illusion satisfait notre vanité ou notre curiosité? D'où je conclus que, s'il en arrive des désordres, c'est-à-dire si notre foi ou notre charité viennent à en être altérées, bien loin de mériter grace, nous sommes doublement coupables auprès de Dieu, et du désordre causé par notre erreur, et de

notre erreur même, parce que l'un et l'autre vient de notre désobéissance, en n'observant pas ce précepte du Sauveur : *Attendite à fermento pharisæorum.*

Car enfin, mes frères, disait saint Bernard, si l'on avertissait un voyageur qu'il y a un précipice dans son chemin dont il se doit préserver, et que, négligeant cet avis salutaire et marchant au hasard, il s'y jetât par son imprudence, ne serait-il pas inexcusable dans son malheur? Or, voilà justement notre état : Jésus-Christ nous a dit en termes exprès : prenez bien garde, parce qu'il s'élèvera de faux prophètes qui viendront sous mon nom, qui auront l'apparence de la sainteté, qui feront même des prodiges, et qui, par ce moyen, en pervertiront plusieurs : et je vous le prédis afin qu'ils ne vous séduisent pas : *Videte ne quis vos seducat* (MATTH. XXIV). C'est ainsi qu'il nous a parlé; et cette leçon, encore une fois, est celle de tout l'Évangile, que ce divin Maître semble avoir eu plus à cœur de nous faire comprendre. Cependant c'est celle que nous voulons comprendre le moins : notre unique règle est de nous abandonner sur ce point à notre caprice; et il n'y a rien où nous affections davantage d'agir par la préoccupation de nos idées, sans vouloir écouter notre raison ni notre foi, pour peu que notre foi et notre raison s'opposent à notre goût et contredisent les sentiments de notre cœur. Après cela, si nous faisons de fausses démarches, et si nous nous égarons dans les voies du salut, pouvons-nous prétendre que notre simplicité soit un sujet légitime de justification pour nous? Mais, quelque précaution que l'on y apporte, il est difficile de n'être pas trompé par l'hypocrisie. Vous le dites, et moi je soutiens qu'après les règles admirables que Jésus-Christ nous a données, il n'est rien de plus aisé que d'éviter cette surprise dans les choses dont nous parlons, qui sont celles de la conscience et du salut éternel. Car, en matière de religion, par exemple, cet Homme-Dieu nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité était la soumission à son Église; que hors de là toutes les vertus qui se pratiquaient n'étaient qu'hypocrisie et que mensonge, et que quiconque n'écoutait pas son Église, fût-il un ange descendu

du ciel, il devait être regardé comme un païen et comme un publicain. S'il arrive donc que, sans avoir égard à une instruction si positive et si importante, nous nous attachions à un parti où cet esprit de soumission ne se trouve pas, dès là, quoique séduits par l'hypocrisie, nous sommes criminels, et notre erreur est une infidélité; et voilà ce qui confondra dans le jugement de Dieu tant d'âmes réprouvées qui, par une simplicité pleine d'indiscrétion, ont adhéré aux sectes et aux hérésies sous ombre d'une réforme imaginaire. Car, de quelque bonne foi qu'aient été, à ce qu'il semble, ceux qui se sont engagés dans le schisme de Luther ou dans celui de Calvin, s'ils avaient suivi la règle du Fils de Dieu, et s'ils en avaient fait la juste application qu'ils en pouvaient et qu'ils en devaient faire, ils auraient aisément découvert le piége qu'on leur dressait et l'écueil où ils se laissaient conduire. Et il ne faut point me répondre qu'ils allaient où ils croyaient voir le plus grand bien; car c'est par là que tant d'ames chrétiennes, quittant la voie simple de la piété pour marcher dans des voies plus hautes, mais détournées, se sont perdues et se perdent tous les jours. Malheur que sainte Thérèse déplorait autrefois et pour lequel Dieu la suscita, afin de nous donner dans sa personne l'idée d'une conduite prudente et droite; c'est, dis-je, par là que le démon, sous prétexte non-seulement du bien, mais du plus grand bien, les fait tomber dans l'abîme. Démon, que Marie, toute remplie de grâce qu'elle était, appréhenda, quand elle se troubla à la vue d'un ange, se défiant d'autant plus de ce qu'il lui proposait, que c'étaient des mystères plus sublimes; démon dont saint Paul, tout ravi qu'il avait été au troisième ciel, craignait les ruses et les artifices quand il disait : nous n'ignorons pas ses desseins, et nous ne savons que trop que cet esprit de ténèbres se montre souvent sous la forme d'un esprit de lumière; démon que les apôtres eux-mêmes redoutaient, lorsque, voyant Jésus-Christ ressuscité, ils s'écriaient que c'était un fantôme, ne se fiant pas à leurs propres yeux ni à la présence de cet Homme-Dieu; démon, dit saint Bernard, qui, des quatre persécutions dont l'Eglise a été affligée, y en-

tretient la plus dangereuse. La première a été celle des tyrans qui, par la cruauté des supplices, ont voulu arrêter l'établissement de la foi; la seconde, celle des hérésiarques qui, par la nouveauté de leurs dogmes, ont corrompu la pureté de la doctrine; la troisième, celle des catholiques libertins qui, par leurs relâchements, ont perverti la discipline des mœurs; mais la dernière et la plus pernicieuse est celle des hypocrites qui, pour s'insinuer et pour se faire croire, contrefont la piété et la plus parfaite piété. Il est donc de notre devoir et d'une nécessité indispensable, d'user de toute notre vigilance pour nous tenir en garde contre eux; sans cela Dieu nous menace de nous comprendre dans l'anathème qu'il lancera sur leur tête : *Et partem ponet cum hypocritis* (MATTH. XXIV). Et parce que le Sauveur des hommes nous avertit de joindre toujours la prière à la vigilance, c'est encore une obligation pour nous d'avoir recours à Dieu, et de lui dire souvent avec son prophète : *Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam* (Ps. CXLII). Montrez-moi, Seigneur, la route où je dois marcher ; ne permettez pas qu'une trompeuse illusion m'aveugle. Le monde est rempli de faux guides d'autant plus à craindre qu'ils sont plus adroits à se cacher, et que leurs intrigues sont plus secrètes. C'est pour cela que je m'adresse à vous, ô mon Dieu, afin que vous m'aidiez des lumières de votre grâce; et qu'à la faveur de cette clarté divine, je puisse heureusement parvenir au terme de la gloire où nous conduise, etc.

SERMON

SUR L'AMBITION.

Respondens autem Jesus, dixit: Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum? Dicunt ei: possumus. Ait illis: Calicem quidem meum bibetis; sedere autem ad dexteram meam vel sinistram non est meum dare vobis.

Jésus leur répondit, et leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je boirai ? Ils lui dirent : Nous le pouvons. Alors il leur répliqua : Vous boirez le calice que je dois boire ; mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de vous l'accorder.

MATTH. XX.

SIRE,

Ce n'est pas sans une providence particulière que Jésus-Christ, qui venait enseigner aux hommes l'humilité, choisit des disciples dont les sentiments furent d'abord si opposés à cette vertu, et qui, dans la bassesse de leur condition, avant que le Saint-Esprit les eût purifiés, ne laissaient pas d'être superbes, ambitieux, et jaloux des honneurs du monde. Il voulait dans les désordres de leur ambition, nous découvrir les nôtres, et dans les leçons toutes divines qu'il leur faisait sur un point si essentiel, nous donner des règles pour former nos mœurs, et pour nous réduire à la pratique de cette sainte et bienheureuse humilité, sans laquelle il n'y a point de piété solide ni même de vrai christianisme : c'est le sujet de notre Évangile. Deux disciples se présentent devant le Sauveur du monde, et le prient de leur accorder les deux premières places de son royaume : comme ils ne le connaissaient pas encore ce royaume spirituel, et qu'ils ne l'envisageaient

que comme un royaume temporel, il est évident que l'ambition seule et le désir de s'élever au-dessus des autres le porta à lui faire cette demande. Mais vous savez, chrétiens, comment ils furent reçus, et de ce qui se passa dans une occasion si remarquable, nous pouvons aisément reconnaître en quoi consiste le désordre de l'ambition, quels en sont les divers caractères, quels en sont les effets et les suites, et quels en doivent être enfin les remèdes. Matière d'autant plus importante et plus nécessaire, que l'ambition est surtout le vice de la cour. Car quoiqu'il n'y ait point d'état à couvert de cette passion, et que sa sphère, pour ainsi parler, soit aussi étendue que le monde, on peut dire néanmoins, et il est vrai, que c'est particulièrement dans les palais des rois que se trouvent les ambitieux : *Ecce in domibus Regum sunt* (Matth. XII) : que c'est là qu'ils forment de plus grands projets, là qu'ils font jouer plus de ressorts, et là même aussi qu'il est beaucoup plus difficile de les détromper et de les guérir. Il y a des vices, dit saint Chrysostome, que l'on combat sans peine et qui se détruisent d'eux-mêmes, parce que le monde tout aveugle et tout corrompu qu'il est, a toutefois encore assez de lumière pour en voir la honte, et assez de raison pour les condamner. Mais à la cour, bien loin de faire un crime de l'ambition, on s'en fait une vertu ; ou si elle y passe pour un vice, du reste on la regarde comme le vice des grandes âmes, et l'on aime mieux les vices des grandes âmes que les vertus des simples et des petits. J'ai donc aujourd'hui spécialement besoin des grâces du ciel. Demandons-les par l'intercession de la plus humble des vierges. *Ave Maria.*

Il n'appartient qu'à Dieu de nous donner les véritables idées des choses ; et dans le sujet que je traite, renonçant à mes propres pensées, je dois m'en tenir uniquement aux instructions de notre divin Maître, puisqu'en trois paroles de l'Évangile il me fournit lui-même le dessein le plus naturel, le plus juste et le plus complet. Comptez-le bien, s'il vous plaît.

Ces deux frères, enfants de Zébédée, demandent au Sau-

veur du monde les deux premières places de son royaume, et le Sauveur du monde, au lieu de leur répondre précisément et de s'expliquer sur leur proposition, leur en fait trois autres bien différentes. Car premièrement il leur déclare que ce n'est point lui, mais son Père qui doit nous élever à ces places et à ces rangs d'honneurs dont ils paraissaient si jaloux : *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est à Patre meo* (MATTH. XX). Secondement, il leur fait entendre qu'ils ne doivent point chercher, comme les nations infidèles, à dominer; mais que celui d'entre eux qui veut être grand, doit établir pour principe de se regarder comme le serviteur des autres, et croire que la préséance où il aspire ne sera pour lui qu'un fond de dépendance et d'assujettissement : *Non ita erit inter vos, sed qui voluerit inter vos major fieri, fiat sicut minor ; et qui præcessor est, sicut ministrator* (IBID.). Enfin il les interroge à son tour, et il veut savoir d'eux s'ils pourront boire son calice, c'est-à-dire le calice de ses souffrances : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum* (IBID.)? Trois choses, chrétiens, parfaitement propres à détruire trois erreurs dont ces deux apôtres étaient prévenus; car ils supposaient, sans remonter plus haut, que Jésus-Christ en qualité d'homme leur pouvait donner ces places honorables qu'ils ambitionnaient; et Jésus-Christ leur fait connaître que nul ne peut légitimement les occuper, hors ceux à qui elles ont été préparées et assignées par son Père céleste. Leur prétention, en obtenant ces deux places, était de se distinguer des autres et de prendre l'ascendant sur eux; et Jésus-Christ les détrompe en les avertissant que d'être placé au-dessus des autres, n'est qu'une obligation plus étroite de travailler pour les autres et de les servir. Enfin ils se proposaient dans ce prétendu royaume de Jésus-Christ et dans cette préséance imaginaire, une vie douce et commode; et Jésus-Christ leur apprend combien cette préséance leur doit coûter, et que pour l'avoir il faut boire un calice d'amertume, et être baptisé d'un baptême de sang.

Leçons admirables, où il semble que le Fils de Dieu ait

voulu ramasser tout ce que la morale chrétienne a de plus fort pour corriger les désordres de notre ambition. Car prenez garde, mes chers auditeurs, les honneurs du siècle que notre ambition nous fait rechercher avec tant d'ardeur, peuvent être considérés en trois manières ou selon trois rapports qui leur conviennent : par rapport à Dieu, qui en est le distributeur ; par rapport au prochain, au-dessus de qui ils nous élèvent ; et par rapport à nous-mêmes qui les possédons ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport les honneurs du siècle sont dans l'ordre de la prédestination éternelle autant de vocations de Dieu ; et notre ambition les profane, en les recherchant comme des avantages purement temporels : ce sera la première partie. Sous le second rapport les honneurs du siècle sont de vrais assujettissements à servir le prochain ; et notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire et une fière domination : ce sera la seconde partie. Sous le troisième rapport, les honneurs du siècle sont des engagements indispensables à travailler et à souffrir ; et notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vue d'y trouver une vie tranquille et agréable : ce sera la conclusion de ce discours. Armons-nous donc aujourd'hui contre une passion si dangereuse, des trois maximes du Sauveur du monde ; et quand l'ambition nous tente, et qu'elle nous sollicite de nous pousser à certains rangs distingués dans le monde, disons-lui que ce n'est pas elle mais Dieu qui nous y doit appeler, parceque ces rangs, quoique rangs du monde, sont en effet de la disposition et du ressort de Dieu ; *Sed quibus paratum est à Patre meo :* première vérité. Quand elle nous inspire un orgueil caché, et qu'elle nous flatte d'une secrète complaisance de voir les autres au-dessous de nous, opposons-lui ce grand oracle de la sagesse évangélique, que celui qui se trouve le premier, doit être le serviteur et l'esclave. *Et qui præcessor est, sicut ministrator :* seconde vérité. Quand elle nous attire par l'espérance des commodités de la vie et des douceurs qui semblent accompagner les dignités et les emplois éclatants, confondons-la par le souvenir des devoirs laborieux, et même des croix inséparables

de ces emplois et de ces dignités, et demandons-nous à nous-mêmes, pourrai-je boire ce calice? *Potestis bibere calicem?* troisième et dernière vérité. C'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque liberté que Dieu ait donnée à l'homme en le laissant, comme parle l'Écriture, entre les mains de son conseil, c'est une maxime générale fondée sur tous les principes de la religion, qu'il n'y a point d'état dans la vie où il soit permis à l'homme chrétien d'entrer sans vocation de Dieu; point de condition dont la première et l'essentielle règle ne soit d'y être appelé de Dieu; point de rang ni d'emploi qui ne deviennent dangereux quand on s'est engagé sans avoir consulté Dieu. En cela, dit saint Chrysostome, consiste le droit de souveraineté que Dieu s'est réservé sur la créature raisonnable et intelligente: et moi je dis, en cela consiste le bienheureux engagement qu'a la créature raisonnable et intelligente, à n'user de sa liberté et de ses droits que dépendamment de Dieu son Seigneur et son souverain, puisqu'il n'y a rien qui se trouve si étroitement lié avec le salut que ce que nous appelons vocation.

En effet, mes chers auditeurs, toute notre prédestination roule presque sur ce point, je veux dire sur le choix des états que nous embrassons. De là dépend presque uniquement le bonheur ou le malheur de notre éternité; et en voici la raison: parce que la prédestination, disent les théologiens, n'est rien autre chose de la part de Dieu, qu'un certain enchaînement de grâces qui nous sont préparées, et de notre part qu'une suite d'actions sur quoi est appuyé le jugement décisif que Dieu fait de nous; or, la plupart des grâces que nous recevons sont des grâces déterminées à notre état, et presque tous les péchés que nous commettons viennent des tentations et des dangers où nous expose notre état. Combien de réprouvés dans l'enfer auraient vécu sur la terre comme des saints, s'ils avaient suivi la voix de Dieu, en embrassant

l'état où Dieu les appelait? et combien de saints dans le ciel auraient été sur la terre des impies et des libertins, s'ils avaient choisi telle condition où Dieu ne les appelait pas?

C'est le raisonnement que tout chrétien doit faire en prenant les choses dans leur source primitive, qui est l'adorable Providence : or, quoique ce principe soit universel, et qu'il convienne également à tout ce qui peut être dans la vie un sujet de délibération et d'élection, il faut néanmoins reconnaître qu'il doit être surtout appliqué à ce qui regarde les honneurs du siècle et notre agrandissement dans le monde : je veux dire, que pour parvenir sûrement et irréprochablement aux honneurs du siècle, il faut une vocation plus expresse, plus certaine, plus infaillible. Car c'est ainsi que l'apôtre l'a hautement déclaré, en publiant cette loi si solennelle, que l'ambition des hommes a toujours affecté de contredire, mais que la parole de Dieu lui opposera éternellement, savoir que nul ne doit s'attribuer l'honneur à lui-même, mais qu'il est uniquement pour celui à qui Dieu le destine ; *Nec quisquam sumit sibi honorem sed qui vocatur à Deo* (Hebr. V). Règle également fondée et sur l'intérêt de Dieu et sur l'intérêt de l'homme : intérêt de Dieu, puisque c'est à lui que l'honneur appartient, et par conséquent à lui seul qu'il appartient aussi de le donner comme il lui plaît, quand il lui plaît, et à qui il lui plaît ; car s'il est de son droit et de sa grandeur d'ordonner de tout dans le monde, n'est-il pas à plus forte raison de cette même grandeur et de ce même droit de régler à son gré et selon ses vues ce qu'il y a dans le monde de plus distingué? Intérêt de l'homme, puisqu'on peut dire en général qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le salut de l'homme que l'élévation : mais si toute élévation est dangereuse, combien l'est celle où l'on s'est porté de soi-même et selon les désirs de son cœur.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, voilà la règle que nous devons suivre ; mais est-ce la règle que nous suivons? Ah ! c'est ici que votre attention m'est nécessaire, et je n'aurais qu'à consulter l'expérience pour vous convaincre de ce que j'ai maintenant à vous reprocher ou à déplorer avec vous.

Les honneurs du monde sont dans les principes de la prédestination éternelle autant de vocations de Dieu ; mais le scandale du christianisme est de les voir aujourd'hui traités comme les choses les plus profanes : car, au mépris de saint Paul et de sa règle, on y entre sans vocation ; on les obtient par brigue et par artifice, de quelque nature qu'ils soient ; on les regarde comme dus à sa naissance, on les poursuit comme des récompenses de ses services, on en fait des établissements de famille et de maison ; on les mesure par le plus ou le moins d'intérêt, le plus ou le moins de profit qui en revient ; on en fait des commerces sordides et honteux ; et tout cela sans remords, sans inquiétude, parce qu'on s'autorise d'une prescription imaginaire et d'un faux usage ; comme si le déréglement de notre conduite pouvait jamais devenir un titre contre les droits de Dieu. Sur quoi gémirons-nous, si ce n'est pas sur de semblables abus ?

Venons au détail, et quelque confusion qu'il nous en coûte, ne craignons point de découvrir nos plaies, dans la nécessité pressante et extrême où nous sommes de les guérir. On se pousse aux honneurs du siècle sans vocation ; et je n'en suis pas surpris, puisque l'erreur va jusqu'à supposer qu'il ne faut point pour ces sortes d'états de vocation. Il faut une grâce de vocation pour embrasser une vie humble dans le cloître ; on en convient : mais pour s'élever aux premiers rangs, mais pour être assis sur les tribunaux, mais pour se charger des affaires publiques, mais pour exercer des emplois où l'on a entre les mains les intérêts de toute une ville, de toute une province, de tout un royaume ; mais pour occuper les places qui demanderaient, s'il était possible, la sainteté des anges, l'ambition d'un homme et sa cupidité suffit, c'est à lui-même d'être l'auteur de sa destinée, et il n'a qu'à s'en rapporter à son propre témoignage ou plutôt à sa présomption. Le Fils de Dieu a beau dire dans notre Evangile, que ces places ne sont que pour ceux à qui son Père les a destinées : *Sed quibus paratum est à Patre meo* (MATTH. XX) ; cette destination du Père céleste est un mystère inconnu à l'ambitieux. En vain saint Chrysostome lui

remontre-t-il que ces emplois ont des engagements nécessaires avec la conscience, et par conséquent qu'ils doivent être, si j'ose ainsi parler, du domaine de la grâce; ce domaine de la grâce qui l'incommode et qui bornerait ses projets, lui paraît chimérique. En vain saint Bernard lui fait-il entendre que plus ces honneurs sont relevés et distingués, plus ils demandent une vocation qui les sanctifie : l'habitude qu'il s'est faite de n'y procéder que par les vues d'une prudence charnelle le rend insensible à tout. Pour les dignités même de l'Église, quel égard a-t-on aujourd'hui à la vocation divine? y engager ses enfants encore incapables d'être appelés, les y faire entrer avant qu'ils soient en état de les connaître ; et quand cette connaissance leur est enfin venue, les forcer, au hazard de leur damnation, à s'en tenir là, est-ce agir dans la pensée que ces dignités ecclésiastiques sont d'un ordre spirituel, et qu'il n'appartient qu'à Dieu même d'en disposer?

Ce n'est rien encore : car si le mérite et la vertu suppléaient en quelque manière au défaut de la vocation et de la grâce, quoiqu'il y eût toujours, selon saint Grégoire, pape, de l'indécence à s'attirer par ces voies-là mêmes les honneurs du siècle, encore pourrait-on dire qu'ils ne seraient pas absolument profanés. Mais quand, à l'exclusion du mérite, on voit, comme il n'arrive que trop, remuer tous les ressorts de l'intrigue, de la cabale, de l'intercession, de la faveur; quand le crédit et l'amitié s'en mêlent et qu'ils y ont la meilleure part, quand on y emploie la ruse et la fraude, qu'on y joint l'importunité, et qu'à l'exemple de la mère des deux disciples, on joue toute sorte de personnages, de suppliant, de négociant, d'offrant, d'adorateur et de client, *Adorans et petens* (Matth. XX) : quand on ne se cache pas même d'user de tels moyens, mais qu'on s'en déclare, qu'on s'explique ouvertement de ses prétentions, qu'on se fait une politique d'en venir à bout, et qu'après n'y avoir épargné ni souplesse, ni bassesse, on se glorifie encore du succès, comme d'un trait d'habileté ; le dirai-je? quand on s'introduit aux honneurs par la porte de l'infamie, et que pour s'en ouvrir le

chemin, on corrompt celui-ci par promesses, celle-là par présents, cet autre par menaces ; enfin, quand pour y réussir plus sûrement, on s'appuie du vice même et de l'iniquité dont on recherche la protection : quand tout cela, dis-je, à force d'être commun passe même pour innocent, pour légitime, pour honnête, que peut-on conclure ? sinon que toutes les idées de l'honneur, j'entends celles que Dieu nous avait imprimées, s'effacent tous les jours de nos esprits, puisque nous n'envisageons plus ces honneurs du monde comme des rangs marqués par la Providence, mais comme des objets de nos passions, ou comme des dons de la fortune, exposés aux entreprises des plus hardis.

Écoutez-moi toujours, chrétiens, et ne perdez rien d'une morale si étendue. On poursuit les honneurs même les plus saints, comme dus à sa naissance, autre prévarication ; et sans nul fondement que celui-là, on se croit bien établi, et même en droit de prétendre à tout. C'est assez d'avoir de la qualité, pour aspirer à ce qu'il y a de plus éminent dans le sacerdoce. C'est assez d'être né d'un père opulent, pour se pousser aux plus grandes charges. C'est assez, selon le langage ordinaire, qu'un tel soit fils d'un tel, pour que le fils ait l'assurance de vouloir être tout ce qu'a été le père. Avec cela, quelle que soit son indignité et son incapacité personnelle, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne : il jugera, il condamnera, il gouvernera, il décidera du sort et de la vie des hommes, il sera, comme dit l'Évangile, sur le chandelier, lorsqu'il devrait être caché sous le boisseau. Moïse, remarque Philon le juif, se voyant sur le point de mourir, n'osa jamais nommer un de ses proches pour lui succéder dans l'honorable commission qu'il avait reçue de conduire le peuple : pourquoi ? parcequ'il ne crut pas, ajoute le même auteur, qu'un choix de cette conséquence lui appartînt, ni qu'il lui fût permis d'appeler les siens à un ministère où lui-même n'était parvenu que par une vocation expresse de Dieu : *Aut quia non putavit rem tantam ad suum pertinere judicium, aut quia ipse non poluerat nisi Deo vocante principatum suscipere* (Philon.). Ainsi raisonna ce

saint législateur. Mais l'ambitieux bien plus éclairé, ou bien moins scrupuleux que Moïse, se destine, sans hésiter, pour successeur à qui il lui plaît, et fait valoir, aussi bien que les enfants de Zébédée, la proximité du sang, pour venir à bout de tous les desseins que lui suggère son ambition. Il n'est pas jusqu'aux dignités les plus sacrées, dont certains esprits du monde, esprits intéressés et avares, ne continuent à dire aujourd'hui, mais avec bien plus de scandale, ce que disaient déjà du temps de David, les premiers du peuple d'Israël : allons, possédons le sanctuaire de Dieu comme notre héritage : *Omnes principes eorum, qui dixerunt : hæreditate possideamus sanctuarium Dei* (Ps. LXXXII) : c'est un bénéfice qui depuis tant d'années est dans notre maison, et qu'il y faut conserver. Mais moi je réponds avec le même prophète : *Deus meus, pone illos ut rotam, et sicut stipulam ante faciem venti* (Ibid.). Faites-les, mon Dieu, tourner comme une roue, dissipez-les comme le vent dissipe la paille ; c'est-à-dire, humiliez-les, détruisez-les, anéantissez-les, et puisque dans ce qui concerne même votre culte ils ont si peu d'égard à vous, n'ayez que des malédictions pour eux. Et en effet, rien de plus fatal ni de plus sujet à des suites malheureuses, que ces possessions héréditaires du sanctuaire de Dieu.

Mais j'ai rendu, dites-vous, des services considérables, et cette place qui vient de vaquer et que je poursuis, est une récompense qui me regarde naturellement ? Hé bien, reprend saint Bernard, que concluez-vous de ces services tant vantés par vous-même ? Pour avoir rendu des services, qui n'ont communément ni rapport ni proportion avec la place que vous ambitionnez, en êtes-vous plus capable de la remplir ? Cette place est-elle faite pour reconnaître des services, tels que ceux dont vous voulez vous prévaloir ? Est-il juste, par exemple, que le sacerdoce et ce qui lui est annexé, soit la récompense d'un service temporel et mondain ? y aurait-il simonie plus visible et plus condamnable que celle-là ? faut-il, parce que vous avez servi, qu'un pouvoir de mal faire et de vous perdre vous soit mis en main ?

Ayez servi avec tout le zèle, avec toute la fidélité qu'on pouvait attendre de vous, cette fidélité doit-elle être récompensée dans votre personne, souffrez que je m'exprime ainsi, par la prostitution de l'autorité ? n'y a-t-il point pour ces prétendus services que vous mettez à un si haut prix, d'autre justice à vous rendre, que de vous faire monter à un degré où Dieu ne veut pas ?

Cependant, mes chers auditeurs, tel est l'aveuglement de notre cupidité : contre toutes les vues de Dieu, des honneurs où l'on doit être appelé par la vocation du ciel, on se fait, par une indigne profanation, des établissements pour la terre. Combien de pères et même de pères chrétiens, ou plutôt oubliant qu'ils sont chrétiens, tiennent le langage de cette mère de notre Évangile : *Dic ut sedeant hi duo filii mei* (MATTH. XX), placez mes deux enfants auprès de vous, et qu'ils aient, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, les plus hauts ministères de votre royaume. S'il y en a quelques-uns assez retenus pour ne s'en pas déclarer si grossièrement, où sont ceux qui dans le cœur ne se le disent pas à eux-mêmes ? Car c'est là un des articles sur quoi je soutiens que la morale de Jésus-Christ, dont nous nous glorifions tant quelquefois, ne nous a point encore réformés. Tant de dévotion, tant de régularité qu'on le voudra sur tout autre point, on y consent, on s'en pique; mais on veut voir sa famille honorablement établie, je dis honorablement selon les maximes du monde. On veut voir ses enfants pourvus, et pourvus avantageusement selon les idées du monde ; c'est-à-dire, les uns dans l'Église avec tout le faste du monde, les autres dans le monde avec tout le luxe du paganisme ; les uns riches des dépouilles des peuples, les autres du patrimoine de l'autel; les uns sur le pinacle du temple, où souvent la tête leur tourne, les autres dans les magistratures, où le poids de leurs obligations les accable, et parceque la corruption des mœurs suit presque infailliblement de là, les uns et les autres déréglés et scandaleux dans leur état : *Dic ut sedeant hi duo filii mei* (MATTH. XX). Malédiction qui par un juste, mais terrible jugement de Dieu, sem-

ble être de nos jours attachée à toutes les familles des grands. Vous diriez même que cet abus ait désormais passé en loi, et que Dieu, avec toute la supériorité de sa sagesse et de sa grâce soit obligé de s'y assujettir. Il suffit que ce jeune homme soit le cadet de sa maison, pour ne pas douter qu'il ne soit dès là appelé aux fonctions redoutables de pasteur des âmes; si les choses changeaient de face, sa vocation changerait de même : tandis qu'il aura un aîné, elle subsistera, et cela, dit-on, parce que pour l'intérêt de la famille il faut que l'un des deux s'avance par là. Disons mieux et plus simplement; et cela, parce que la fin qu'on se propose, et que se proposent même bien des pères dévots, est de faire des familles puissantes, et non de faire des familles chrétiennes.

Je ne parle point d'un autre désordre, qui se trouve joint à celui-ci, et qui faisait autrefois gémir Salvien, ce saint prêtre de Marseille ; savoir que dans ce département de conditions, fait par des parents aveugles et prévenus de l'esprit du monde, si de plusieurs enfants qui composent la même famille, il y en a un plus méprisable, c'est toujours celui à qui les honneurs de l'Église sont réservés. S'il est disgracié, mal fait, ou s'il n'a plus l'inclination du père et de la mère, dès là il en faut faire un bénéficier. O impiété, s'écriait ce grand homme ! comme si de n'avoir pas les qualités nécessaires pour tout le reste, c'était une vocation pour la maison de Dieu; et que les autels dussent être pourvus des rebus du monde : *At vero nunc nulli Deo magis voventur, quàm quos parentum pietas minus respicit ; et qui indigni censentur hæreditate, digni judicantur consecratione* (Salv.). Pouvait-il s'énoncer en des termes plus forts et plus propres pour nous ? mais maintenant, dit-il, on ne donne point d'enfants plus volontiers à Dieu que ceux qui ont moins de part à la bienveillance paternelle; et quand on les juge indignes de soutenir l'honneur de leur naissance, on les estime capables d'être les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs de ses mystères.

Faut-il s'étonner après cela, chrétiens, si Dieu, juste ven-

geur de sa providence et de ses droits, s'élève contre nous ? De quel œil peut-il voir une telle profanation ? serait-il ce qu'il est, c'est-à-dire, serait-il un Dieu sage, un Dieu saint, un Dieu parfait, s'il souffrait tranquillement de pareils abus! Mais surtout, faut-il s'étonner si toutes les conditions du monde sont si avilies, si elles se trouvent remplies de tant d'indignes sujets, si l'on voit tant d'ecclésiastiques scandaleux, tant de juges corrompus, tant de grands sans conscience et même sans religion? ne serait-ce pas une espèce de miracle, si cela n'était pas ainsi? Comment voulez-vous que des gens qui n'ont ni grâce ni vocation pour un état y soient fidèles à leurs devoirs, et qu'ils ne s'y perdent pas? que la même cupidité, la même ambition qui les y a fait entrer, ne les porte pas à mille autres désordres? Ah ! Seigneur, je prêche une morale toute raisonnable, toute solide, toute chrétienne : mais où est-ce que je la prêche? au milieu de la cour, et devant des auditeurs appliqués à m'écouter, mais peu disposés à me croire. Ce sont des mondains, et qui, parmi ces mondains, comprendra ce langage ou le voudra comprendre? *Domine, quis credidit auditui nostro* (Isaï. LIII)? Mais au moins, Seigneur, si le monde n'est pas touché de ces maximes, s'il ne les reçoit pas, elles lui auront été annoncées, il en aura été instruit, il ne se prévaudra pas contre votre loi de son ignorance, et vos ministres par leur silence ne laisseront pas l'ambition prescrire contre votre Evangile. Car ce que je dis, je le redirai toujours, et toujours je rendrai contre le monde ce témoignage à la vérité, que les honneurs du siècle doivent être de votre part autant de vocations, et que ce sont encore par rapport au prochain de vrais assujettissements et des engagements à le servir, comme nous l'allons voir, dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il n'y a que Dieu, chrétiens, qui soit grand absolument et par lui-même : tout ce qui est grand hors de Dieu et parmi les hommes, ne l'est qu'avec dépendance, et que par rap-

port au prochain, je veux dire, pour le bien et pour l'utilité du prochain; et il n'est rien dans le monde de plus odieux ni de plus injuste qu'une fortune qui devient fière à mesure qu'elle s'élève, et qui se prévaut de ce qu'elle est, puisque ce qu'elle est, bien loin de lui inspirer un esprit de hauteur et d'orgueil, doit être pour elle-même un fond de modestie, de condescendance, de charité et d'humanité. En effet, dit excellemment saint Ambroise, dominer pour dominer, c'est le privilége de l'être de Dieu ; mais le propre de la créature est de dominer pour servir, et autant de fois qu'il arrive à l'homme de séparer ces deux choses, en s'attribuant ce qu'il n'a pas, il détruit même ce qu'il a : pourquoi ? parceque la domination de l'homme, prise dans les desseins de Dieu, n'étant qu'un véritable ministère, du moment qu'il en ôte l'esprit de zèle et de charité pour le prochain, il en ôte la partie la plus essentielle, et par conséquent il l'anéantit.

De savoir si ce point de morale a été connu dans le paganisme, ou si c'est une obligation nouvelle que l'Evangile nous ait imposée, c'est ce que je n'entreprends point d'examiner ; cependant il semble que ce soit une différence que l'Evangile de ce jour mette entre les païens et nous. Car les grands parmi les païens, dit le Fils de Dieu, traitent les petits avec empire; au lieu que parmi vous les petits doivent être traités des grands avec amour, et même, selon les règles de la foi, avec un sentiment de respect : *Scitis quia principe gentium dominantur eorum* (MATTH XX). Ainsi parlait ce divin maître : mais saint Jérôme remarque fort bien que le Sauveur du monde en parlant ainsi, supposait l'usage des nations infidèles comme un désordre, et non pas comme une légitime possession; et qu'en nous apprenant à bâtir sur un fondement tout contraire, c'est-à-dire, à nous faire un engagement de charité de ce qui nous élève au-dessus des autres, et particulièrement de ce qui nous met en pouvoir de leur commander, il ne nous a point donné d'autre loi que celle même qui nous était déjà prescrite à tous par la raison, mais que les ténèbres du péché avaient

obscurcie, et qui avait besoin des lumières de sa sainte doctrine pour être mise dans un plein jour.

Non, mes chers auditeurs, il n'est point nécessaire de recourir à l'Évangile pour être convaincu de cette vérité. Le prince des philosophes n'avait aucun principe du christianisme, et il la comprenait néanmoins, quand il disait que les rois dans ce haut degré d'élévation qui nous les fait regarder comme les divinités de la terre, ne sont après tout que des hommes faits pour les autres hommes, et que ce n'est pas pour eux-mêmes qu'ils sont rois, mais pour les peuples. Or, si cela est vrai de la royauté, nul de vous ne m'accusera de porter à son égard trop loin la chose, si j'avance qu'on ne peut rien être dans le monde, ni s'élever, quoique par des voies droites et légitimes, aux honneurs du monde que dans la vue de s'employer, de s'intéresser, de se consacrer, et même de se dévouer au bien de ceux que la Providence fait dépendre de nous; qu'un homme, par exemple, revêtu d'une dignité, n'est qu'un sujet destiné de Dieu et choisi pour le service d'un certain nombre de personnes à qui il doit ses soins; qu'un particulier qui prend une charge, dès là n'est plus à soi, mais au public; qu'un supérieur, qu'un maître n'a l'autorité en main que parce qu'il doit être utile à toute une maison, et que sans autorité il ne le peut être. *Præes*, disait saint Bernard, écrivant à un grand du monde, et lui mettant devant les yeux l'idée qu'il devait avoir de sa condition : *Præes, non ut de subditis crescas, sed ut ipsi de te* (Bernar.) : vous êtes en place de commander, et il est juste qu'on vous obéisse : mais souvenez-vous que cette obéissance ne vous est due qu'à titre onéreux, et que vous êtes prévaricateur, si vous ne la faites servir tout entière au profit de ceux qui vous la doivent.

De là je conclus que s'il se trouve un chrétien (or combien ne s'en trouve-t-il pas ?) qui par le rang que lui donne ou sa fortune ou sa naissance, ayant sous soi des vassaux et des sujets, ne les considère que pour soi-même, que pour ses intérêts propres, que pour s'en glorifier et s'en faire honneur, et qui du reste les néglige, sans se mettre en peine

de pourvoir à leurs avantages, et de leur procurer les biens solides qu'ils ont droit d'attendre de lui, dès lors sans autre crime, il mérite d'être reprouvé de Dieu. Pourquoi ? Parce-qu'il renverse cet ordre de Dieu, qui n'a fait les grands que pour les petits, et les puissants et les forts que pour les faibles : ainsi l'a décidé saint Augustin, raisonnant sur les principes généraux de la Providence.

Je sais que le christianisme a bien encore enchéri sur cela, et que l'exemple du Fils de l'homme, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir les autres, a rendu ce devoir beaucoup plus indispensable. Car ne serait-il pas honteux, dit saint Chrysostome, que dans une religion où nous reconnaissons Jésus-Christ pour maître et pour maître souverain, il y eût des hommes qui voulussent exercer un empire plus absolu que lui ? Pensée touchante pour un chrétien. N'est-il pas juste que le Verbe de Dieu ayant pris la qualité de serviteur, que l'ayant ennoblie, l'ayant comme divinisée dans sa personne, elle soit honorée parmi nous ? Et n'est-ce pas, ajoute saint Chrysostome, à quoi Dieu sagement a pourvu, lorsque lui-même a assujetti la qualité de maître ; et que pour rendre hommage aux humiliations de son Fils, il nous ordonne, à quelque degré de supériorité que nous ayions été élevés, de nous y regarder, et surtout de nous y comporter comme des serviteurs et des ministres : en sorte qu'on puisse nous appliquer cette parole de l'apôtre : *Omnes sunt quasi administratorii spiritus* (Hébr. I)? Tout cela est vrai, chrétiens ; mais ma douleur est que la foi nous donnant sur ce point des vues si hautes et si parfaites, à peine dans la pratique l'on s'en tienne aux simples vues de la raison. Si je vous disais que cet assujettissement et ce devoir va, selon l'esprit de l'Evangile, jusqu'à répondre du prochain et de son salut, c'est-à-dire que tout homme revêtu de l'autorité, suivant la mesure de cette autorité même, est garant de la conduite du prochain, est chargé devant Dieu des désordres et des crimes du prochain, est responsable de la perte et de la damnation du prochain, et cela toujours sur le modèle de Jésus-Christ, qui n'a été le Maître

des maîtres que pour travailler à la rédemption et à la sanctification de plusieurs, *Non ministrari, sed ministrare, et animam suam dare in redemptionem pro multis* (MATTH. XX); en vous parlant de la sorte, je vous ferais trembler. Mais quoi qu'il en soit de cette importante obligation, qui seule demanderait un discours entier, voilà, grands du monde, reprend saint Bernard, voilà le plan que vous devez suivre, et la forme de vie que vous trace votre religion : *Forma evangelica hæc est ; dominatio vobis interdicitur, indicitur ministratio* (BERN.). En qualité de chrétiens, plus vous êtes grands, plus vous devez être charitables et bienfaisants; toute domination vous est interdite, et votre fonction est de servir. Voilà l'abrégé de cette morale évangélique qui doit sanctifier votre état.

De là vient que saint Augustin, sans se laisser éblouir de sa prélature, trouvait dans sa dignité même sa confusion, et dans sa grandeur de quoi s'humilier et s'instruire : *Quod enim christiani sumus propter nos est, quod præpositi propter vos* (AUGUST.). Car c'est pour vous, mes frères, disait-il aux fidèles qu'il conduisait, c'est pour vous que Dieu m'a fait évêque dans son Église, comme c'est pour moi-même qu'il m'a fait chrétien : et si je pensais à me glorifier de mon sacerdoce, ce serait assez pour attirer sur moi ses vengeances. Or, par là, concluait admirablement ce saint docteur, Dieu a trouvé le secret de tempérer l'inégalité des conditions de la vie, d'ôter aux petits tout sujet de se plaindre dans leur abaissement, et aux grands tout droit de s'enfler dans leur élévation. Je suis quelque chose dans le monde; mais l'avantage que j'ai d'être quelque chose dans le monde n'est qu'un engagement à n'y être rien pour moi-même, afin d'y être tout pour les autres; car s'il y a des services qu'ils me doivent, il y en a aussi que je leur dois; si d'une manière ils me sont sujets, je leur suis sujet de l'autre, et je ne leur rends pas justice si je ne m'emploie pas encore plus pour eux qu'ils ne doivent s'employer pour moi.

L'entendez-vous, mes chers auditeurs, et puis-je espérer que dans la corruption du siècle vous goûtiez une maxime

si chrétienne et si sainte ? il s'agit de savoir si vous la faites entrer dans la conduite de votre vie, et si vos sentiments sont conformes là-dessus et aux exemples et aux instructions de votre Dieu. Car enfin Jésus-Christ l'a dit, que ce serait la marque qui nous distinguerait des païens ; et c'était à vous-mêmes et de vous-mêmes qu'il parlait en défendant à ses apôtres d'être de ces hommes vains et superbes qui cherchent à dominer : *Non ità erit inter vos* (MATTH. XX). Voyons donc si parmi ceux qui se poussent aux honneurs du monde, on ne trouve point de ces âmes païennes, qui abusent de leur condition, et qui joignant l'orgueil à l'autorité, la rendent également impérieuse et insupportable. Voyons si dans le christianisme, malgré l'exemple d'un Dieu humilié et anéanti, on ne trouve pas encore tous les jours de ces maîtres hautains et durs, qui ne savent que se faire obéir, que se faire servir, que se faire craindre, sans savoir ni compatir, ni soulager, ni condescendre, ni se faire aimer ; qui usant de toute la force, et souvent même de toute l'aigreur du commandement, n'y mêlent jamais, selon le précepte de l'apôtre, l'onction et la douceur de la charité. L'esprit de domination que je combats, ne manquera pas de prétextes pour se justifier ; mais la parole que je prêche, aura encore plus d'efficace pour le confondre. Appliquez-vous.

On se flatte, parce qu'on est élevé, d'un prétendu zèle de faire sa charge, de soutenir ses droits, de garder son rang : on va plus loin, et quelquefois même on se fait de ses fiertés et de ses hauteurs un devoir, tant l'amour-propre est ingénieux à nous déguiser les vices les plus grossiers, sous l'apparence des plus pures vertus. Mais, répond saint Bernard, si c'est un zèle de faire sa charge et un vrai zèle, pourquoi ce zèle ne s'allume-t-il qu'en certaines rencontres, et lorsqu'il est question d'abaisser les autres, et de prendre l'ascendant sur eux ? pourquoi dans tout le reste devient-il si paresseux et si lent ? pourquoi le voit-on languir et s'éteindre du moment que l'ambition est satisfaite ? Car quelque subtils que nous soyons à nous tromper nous-mêmes, voici,

chrétiens, le sujet de notre honte, et il faut que nous en convenions. Ne s'agit-il que d'une fonction pénible, laborieuse, de pure charité et de nul éclat, ce zèle de faire sa charge et de maintenir son rang nous inquiète peu : mais qu'il y ait une préséance à disputer, une soumission à exiger, une loi à imposer, c'est là qu'il se réveille et qu'il se réveille tout entier. Il était assoupi, et sur toute autre chose il le serait encore; mais il n'y a que ce point d'honneur qui le pique et qui le ranime. Or est-ce là seulement ce qui doit piquer et animer un zèle chrétien? De plus, poursuit saint Bernard, est-ce faire sa charge que d'en rendre le joug fâcheux, pesant, et presque insoutenable à ceux qui le doivent porter? est-ce faire sa charge, que d'irriter les esprits, au lieu de les gagner, que de révolter les cœurs, au lieu de les soumettre, que d'accabler les uns de chagrin, de jeter les autres dans le désespoir, d'insulter à ceux-ci, de rebuter et de désoler ceux-là, d'exciter mille murmures, et de renverser toute la subordination en voulant l'établir et la rendre trop exacte? Car voilà à quoi aboutit ce zèle, dont l'ambition se pare; à ne rien faire pour vouloir trop faire, et à détruire au lieu d'édifier. On s'entête de certains droits qu'on veut soutenir; et parce qu'on ne consulte point l'humilité chrétienne, il faut les soutenir, ces droits, soit réels, soit prétendus, à quelque prix que ce puisse être : il faut, quelque plaie qu'en reçoive la charité, et quoi qu'il en doive coûter au prochain, les faire valoir dans toute leur étendue, les poursuivre dans toute leur rigueur, n'en rien céder, n'en rien rabattre, n'entendre à nul accommodement, à nulle composition, pourquoi? parce qu'on est possédé de cet esprit d'empire et de domination, qui souvent même, par le plus déplorable aveuglement, d'une pure jalousie d'autorité se fait une vertu et une justice.

Jalousie d'autorité, ah! tentation funeste, à quelles extrémités et à quels excès ne portes-tu pas tous les jours les hommes? combien de scandales as-tu causés? combien de ressentiments et de vengeances as-tu autorisés? de quels maux n'as-tu pas été le principe, et quels biens n'as-tu pas

mille fois arrêtés? Si l'humilité, telle que notre Évangile nous la propose, servait à cette passion de correctif et de remède, Dieu en tirerait sa gloire ; et ces droits qui nous touchent si sensiblement ne seraient que mieux maintenus : mais parce qu'on ne sait rien ménager, et que pour venir à bout de ses entreprises, on suit le génie altier et indépendant de l'ambition, il faut que pour un droit souvent très-frivole, souvent douteux; souvent chimérique, la paix soit troublée, l'union et la concorde ruinées, l'innocence opprimée, la patience outrée, que le dépit et la haine s'emparent des cœurs, et qu'un fantôme mette partout le désordre et la confusion.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus impérieux, ce sont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent, doit moins convenir. Des gens qui de leur fonds ne sont rien, des gens sortis de l'obscurité et du néant, mais devenus grands par machines et par ressorts, ce sont là ceux qui parlent avec plus d'ostentation, qui agissent avec plus d'autorité, et qui pour relever leur fausse grandeur, se font une gloire d'abaisser même et de dominer les vrais grands. Ce n'est pas assez ; des gens dévots par état et par profession, des gens plus obligés par là même à dépouiller, du moins à mépriser toute supériorité humaine, ce sont quelquefois les plus jaloux de leurs prétentions, les plus obstinés dans leurs sentiments, les plus absolus dans leurs ordres. Qui voudrait leur résister, qui voudrait les contredire et contester avec eux, à quels recours ne s'exposerait-il pas, et quels scandales n'en a-t-on pas vus?

Tel est, mes chers auditeurs, le cours du monde, et sur quoi nous ne pouvons assez gémir ; tel est le cours du monde le plus chrétien. Ce n'est pas seulement dans les cours des rois, ni dans le monde profane, qu'on se laisse enfler de la sorte, et qu'on aime à exercer son pouvoir et de le faire sentir. Rien de plus commun, ô opprobre de notre siècle, disons mieux, ô opprobre de tous les siècles! non, rien de plus commun dans l'Église même, dans cette Église fondée néanmoins sur l'humilité de Jésus-Christ. Contre l'avis que

nous donne l'apôtre de ne chercher point à dominer dans le clergé, *Neque ut dominentes in cleris* (1 PETR. V), on envisage les plus saintes dignités par les respects, par les hommages qu'elles attirent, et non point par le travail qui en doit être inséparable : on oublie qu'on est père, qu'on est pasteur, et l'on se souvient seulement qu'on est maître : on réduit les âmes dans une espèce de servitude. Saint Paul veut que l'on traite les serviteurs comme ses frères, et l'on traite ses frères comme des esclaves : on a une secrète complaisance à tenir bas ceux-ci; on se vante comme d'un succès d'avoir humilié ceux-là, on s'en glorifie, on en fait trophée : on veut que tout plie, que tout se soumette dès qu'on a prononcé une parole, et souvent on refuse soi-même de se soumettre à des puissances supérieures dont on relève, et de plier sous une juste domination. Qu'on eût une semblable autorité, on saurait bien la faire valoir : mais qu'on y soit sujet, on ne veut plus la reconnaître. Est-ce là l'esprit de Dieu? sont-ce là les enseignements que Jésus-Christ nous a donnés? est-ce ainsi que les apôtres ont converti le monde? Ah! chrétiens, tenons-nous toujours et en tout à la belle maxime du Sauveur des hommes : *Qui major est inter vos, fiat sicut minister* (MATTH. I). Plus votre rang vous distingue des autres, plus devez-vous vous en approcher; plus devez-vous, pour user de cette expression, vous humaniser; plus devez-vous avoir de douceur, de modération, de charité. Si j'insiste sur cette morale, et si je le fais avec la sainte liberté de la chaire, vous ne pouvez la condamner. Quand je parle au peuple, mon ministère m'oblige à leur apprendre le respect et l'obéissance qu'ils vous doivent : mais puisque je vous parle dans cette cour, puisque je parle à des grands, je dois leur dire ce qu'ils doivent aux peuples. Honneurs du siècle, vocations de Dieu; assujettissements à servir le prochain; enfin honneurs du siècle, engagement à travailler et à souffrir, c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Le monde n'en conviendra jamais; mais de quelque ma-

nière qu'en juge le monde, c'est une vérité éternelle qui subsistera toujours, que les établissements et les rangs d'honneurs, tout propres qu'ils paraissent à flatter notre cupidité, ne sont néanmoins à les bien prendre, que des engagements à souffrir. Aussi quand ces deux frères, enfants de Zébédée, demandèrent au Fils de Dieu les premières places de son royaume, et qu'ils crurent y devoir trouver une béatitude et une félicité anticipées, le Sauveur sut bien les détromper, par cette réponse qu'il leur fit : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum* (MATTH. XX) ? Pouvez-vous boire le calice de mes souffrances ? leur donnant à entendre que l'un était inséparable de l'autre, et que cette préséance dont ils se formaient une fausse idée ne serait pour eux, s'ils l'obtenaient, qu'une mesure plus abondante de travaux, de tribulations, de croix : *Calicem quidem meum bibetis.* Après cela, mes frères, dit saint Augustin, devons-nous chercher dans le monde, et y pouvons-nous espérer des honneurs exempts de cette condition, c'est-à-dire, des honneurs purs, et qui ne soient point mêlés, ou même remplis d'affliction et de peines ? S'il en est de tels, c'est pour le ciel qu'ils sont réservés : ceux de la terre sont d'une autre espèce, et Dieu ne nous les propose que comme des calices d'amertume : si nous les envisageons autrement, nous ne les connaissons pas, et si nous en usons autrement, nous les corrompons.

Pour vous faire entendre ma pensée, je ne vous parlerai point de ces accidents imprévus, de ces événements tragiques, dont nous sommes si souvent spectateurs; je ne vous dirai rien de ces revers et de ces tristes révolutions, que nous appelons décadence et malheurs du siècle, où ces mêmes honneurs, qui furent pour nous d'abord le sujet d'une douce joie, tout à coup évanouis et perdus, nous tiennent lieu, par les regrets qu'ils nous laissent, de tourment et de supplice. Ne nous en prenons point à la malignité de la fortune, qui jalouse, pour ainsi dire, de nous avoir élevés, et comme ennemie de son propre ouvrage, nous en attire bientôt elle-même la haine et l'envie ; en sorte que ces grâces nous deviennent dans la suite une source inépuisable d'ennuis, de

dégoûts, de troubles, de chagrins; vous en êtes bien mieux instruits que nous, et si j'en cherchais des témoins, je n'en voudrais point d'autres que vous-mêmes. Arrêtons-nous donc à ce qu'il y a en cette matière de plus essentiel; supposons l'homme chrétien dans une prospérité constante et toujours égale, et voyons si, pour être plus élevé, il a droit de se promettre une vie plus douce et plus commode. Je soutiens, moi, que, par cette raison-là même, il n'y a rien au contraire dans la vie de si amer à quoi il ne doive s'attendre, ni rien de si dur qu'il ne doive être prêt à supporter. Pourquoi? En voici les preuves; écoutez-les: c'est que l'élévation où il se trouve l'oblige à se faire de continuelles violences; c'est qu'elle le réduit à la nécessité d'endurer souvent beaucoup des autres; c'est qu'elle l'engage dans une vie pleine de soins affligeants, dont il ne lui est pas permis de se décharger; c'est qu'elle exige de lui qu'en mille occasions il soit disposé à s'immoler, à se sacrifier comme une victime, tantôt de la vérité, et tantôt de la justice et de l'innocence: or, se faire de telles violences, souffrir de la sorte, agir de la sorte, se sacrifier, s'immoler de la sorte, est-ce goûter le repos, et y a-t-il là de quoi contenter les sens? Reprenons.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siècle. Car comment un homme constitué en dignité, s'il veut vivre selon les désirs de son cœur, et s'il n'a nul usage de la mortification évangélique, peut-il satisfaire aux obligations de son état? Comment un chrétien, s'il a pour principe de s'épargner en tout et de ne se contraindre en rien, peut-il accomplir selon Dieu le ministère d'une charge, être assidu aux fonctions ennuyeuses, se rendre ponctuel aux temps incommodes, se fixer aux lieux désagréables, où sa conscience l'attache aussi bien que son rang? Si c'est un homme de plaisir, comment soutiendra-t-il mille fatigues qu'attire tout emploi, surtout un emploi important? Il faut donc qu'il apprenne à se gêner, et pour le bien apprendre, pour bien remplir la place qu'il occupe, il faut qu'il renonce à la mollesse et aux délices, qu'il prenne sur son repos, qu'il ne ménage pas même sa santé; et qu'à l'exemple de saint

Paul, ne tenant pas sa vie plus précieuse que lui-même, c'est-à-dire que son devoir et son salut, il trouve, presque sans y penser, dans l'usage des honneurs du siècle, la pratique de cette abnégation chrétienne, qui consiste à porter sa croix et à mortifier son esprit et sa chair.

Souffrir souvent et beaucoup des autres, second engagement des honneurs du monde. En effet, plus vous êtes élevé, et plus vous êtes environné et assiégé d'hommes qui ont leurs défauts, qui ont leurs humeurs, qui ont leurs caprices, qui ont leurs intérêts, qui ont leurs passions et leurs vices; plus vous êtes exposé aux traits de l'envie, à la censure, à la médisance. Combien en coûta-t-il à Moïse pour être le conducteur du peuple de Dieu? De quelle patience dut-il s'armer pour fournir toute la carrière, et pour porter jusqu'au bout une qualité si onéreuse? L'eût-il dignement soutenue, si, par une constance inébranlable et par une modération que ces esprits indociles mettaient tous les jours à de nouvelles épreuves, il ne se fût comme endurci à la contradiction et aux injures? Et pouvez-vous, mon cher auditeur, dans votre condition, quelle qu'elle soit, être fidèle à vos devoirs, si vous ne savez vous vaincre, si vous ne savez vous taire dans les rencontres, si vous ne savez étouffer vos ressentiments, réprimer les saillies de votre cœur, recevoir mille déboires et les dévorer? Car, fussiez-vous encore plus grand, fussiez-vous au faite de l'honneur, on vous enviera, et par conséquent on vous contrôlera, on vous traversera, on vous offensera. Si vous vous emportez, vous souffrirez de votre emportement même; si vous vous surmontez, vous souffrirez de l'emportement des autres. Quoi qu'il en soit, vous n'éviterez jamais que ce qui vous élève ne soit au même temps ce qui vous pèse, et que les croix ne vous viennent de là même d'où vous tirez votre grandeur.

Mener une vie pleine de soins, et de soins affligeants, de soins inquiets, et dont on n'est pas en pouvoir de se défaire, troisième engagement des honneurs du siècle. Je vous le demande, mes frères, et sans parler des monarques et des souverains, qui ne sont pas eux-mêmes exempts de cette loi,

dites-moi : où est aujourd'hui le seigneur, où est le maître, où est le juge, le prélat, le magistrat, qui, pour l'être en chrétien, ne puisse pas et ne doive pas s'appliquer ces paroles de David : *Tribulatio et angustia invenerunt me* (Ps. CXVIII). Les inquiétudes et les embarras me sont venus trouver ? Je ne les cherchais pas, et je tâchais même à les éloigner de moi : mais cette providence adorable de mon Dieu, qui dispose toutes choses pour mon salut, leur a donné entrée dans mon âme, et je me vois chargé de soins qui m'accablent : *Tribulatio et angustia invenerunt me.* Sentiment, dit saint Bernard, bien capable de rabattre ces vaines enflures, et de modérer ces complaisances qu'inspirent d'abord certaines distinctions et certains rangs honorables dans le monde, puisqu'on n'est guère sensible à l'honneur quand on y trouve plus de peine que d'éclat : *Non est quod blandiatur celsitudo, ubi sollicitudo major* (Bernar.).

Enfin, avoir toujours son âme entre ses mains, et toujours être en disposition de s'immoler soi-même ou par la justice ou par la vérité, quatrième engagement des honneurs du monde. Car, pourquoi Dieu vous a-t-il donné ce crédit ? pourquoi vous a-t-il placé sur la tête des autres, si ce n'est pour lui faire, quand sa cause le demande, un plus grand sacrifice de vous-même ? Vous vous autorisez quelquefois de la parole de l'apôtre, que celui qui désire la plus sainte de toutes les dignités, desire une œuvre louable et honnête : *Qui episcopatum desiderat, bonum opus desiderat* (Tim. III). Mais saint Jérôme vous ferme la bouche, en vous répondant que la plus sainte de toutes les dignités était dans le temps qu'en parlait saint Paul, la plus prochaine disposition au martyre et à la mort. J'ajoute à la pensée de saint Jérôme ce que vous n'avez peut-être jamais compris, et ce qu'il est bon que vous compreniez une fois, qu'il n'y a point sur la terre de supériorité, point de dignité, qui ne vous engage indispensablement à vous faire, en certaines conjonctures, le martyr du bon droit et de l'équité, le martyr de l'innocence, le martyr de la religion, le martyr de la gloire de Dieu ; que vous devez alors abandonner tous vos intérêts, et qu'autrement

tout chrétien que vous êtes de profession, vous n'êtes en effet qu'un mondain et un réprouvé.

Cela est difficile, je le veux ; mais n'est-il pas juste, dit saint Ambroise, qu'après avoir reçu beaucoup de Dieu, vous soyez tenu à beaucoup pour Dieu ? N'est-ce pas ainsi que Dieu par sa sagesse a ordonné les choses, attachant l'honneur aux charges et aux emplois pour en adoucir la peine, et joignant la peine aux emplois et aux charges pour en bannir la présomption et la corruption ? car voilà l'idée qu'en ont eue tous les vrais fidèles, qui dans les hauts rangs où Dieu les a fait monter, ne se sont jamais regardés que comme des hosties vivantes pour essuyer tout, pour porter tout, pour se dévouer à tout, pour seconder les desseins de la providence sur eux et pour les remplir.

Or, là-dessus qu'avez-vous à répondre, hommes du siècle ? par où justifiez-vous cette vie oisive et sans action, dans les places qui demandent une vigilance sans relâche et toute votre attention ? Paisibles possesseurs et vains idolâtres d'un honneur dont l'éclat repaît votre vanité, mais dont les obligations étonnent votre amour-propre, venez vous contempler dans le tableau que je vous présente : venez reconnaître l'énorme opposition qui se rencontre entre votre conduite et vos devoirs : venez apprendre ce que vous devez être, et vous confondre de ce que vous n'êtes pas. Je sais que vous trouverez assez de vaines excuses; je sais que vous imaginerez assez de prétextes pour vous persuader que dans l'exercice de votre ministère on doit être aussi content de vous que vous l'êtes de vous-mêmes. Mais examinons de bonne foi la chose, et raisonnons. Car, être sans cesse occupé de ses divertissements et de son plaisir, et presque jamais de ses fonctions et de son emploi : fuir un travail que vous devez au public, et que le public attend de vous ; avoir horreur d'une assiduité nécessaire que vous traitez de captivité et d'esclavage ; se décharger sur autrui des soins qui vous regardent personnellement, et dont vous êtes par vous-mêmes responsables ; ne pouvoir se tenir là où il faut être, et de se trouver partout où il faudrait n'être pas, rejeter toute affaire

qui incommode, qui fatigue, quoique Dieu ne vous ait fait ce que vous êtes que pour en être fatigués et incommodés; n'écouter que la prudence humaine, et ne vouloir jamais se commettre à rien, jamais s'exposer à rien dans des occasions où l'on craint de se perdre, mais où Dieu veut que vous vous perdiez selon le monde, et que vous vous exposiez : en un mot, ne prendre de votre condition que le doux et l'agréable, et en laisser le pénible et le rigoureux; secret que le monde enseigne, que vous avez si bien appris : ce n'est pas assez; regardez d'un œil indifférent ce qui devrait vous donner de saintes inquiétudes, ce qui devrait exciter tout votre zèle, des abus qu'il faudrait corriger, des violences qu'il faudrait réprimer, des injustices qu'il faudrait réparer, des scandales qu'il faudrait faire cesser : au contraire éclater avec impatience, avec chaleur, avec emportement sur les moindres sujets, et dans une place néanmoins où l'on doit toujours se posséder soi-même, où l'on doit toujours être maître de soi-même, toujours se modérer, se retenir sans jamais écouter la sensibilité, et sans jamais la faire paraître : que dis-je? abuser de son pouvoir pour satisfaire ses animosités particulières et ses ressentiments, pour autoriser ses vengeances, pour se rendre redoutable dans une ville, pour faire souffrir tout un pays, et ne rien souffrir soi-même, tout cela et et tout ce que je passe (car je serais infini, si je voulais épuiser cette morale, et toucher mille autres articles non moins importants), tout cela encore une fois vous convient-il? Est-ce là ce que demande votre état? est-ce pour cela que la providence a établi dans le monde cette diversité de conditions, qu'elle a placés les uns sur le buffet comme des vases d'honneur, et qu'elle a laissé les autres dans la poussière? Dieu en vous distinguant et en vous élevant, a-t-il prétendu vous entretenir dans l'oisiveté, vous faire vivre dans le repos, fournir à toutes vos commodités, vous abandonner à vous-mêmes et à tous les désirs, à tous les ressentiments de votre cœur? n'a-t-il fait le monde que pour vous? ou n'est-ce pas pour le gouvernement et le bon ordre du monde qu'il vous a choisis? Or, pour maintenir cet ordre, n'y a-t-il ni réflexions

à faire, ni mesures à prendre, ni précautions à garder, ni hasard à courir, ni obstacles à vaincre, ni études, ni ménagements nécessaires ?

Ah ! mon cher auditeur, saint Bernard le disait dans un sentiment d'humilité ; mais ne pouvez-vous pas le dire avec vérité ; je suis la chimère de mon siècle, *Chimæra sæculi* (Bernar.) ? Car je suis tout et je ne suis rien, ou plutôt je veux parvenir à tout, et ne m'acquitter de rien. Je suis dans la magistrature, et je n'ai du magistrat que l'autorité et la robe : c'est l'être, et ne l'être pas. Je suis dans les affaires et je n'ai de l'homme d'affaires que l'opulence et le faste : c'est l'être et ne l'être pas. Je suis dans l'Église, et je n'ai de l'ecclésiastique que le caractère et l'habit : c'est l'être, et ne l'être pas : *Chimæra sæculi.* Le beau spectacle, poursuivait le même père au sujet de certains ministres de Jésus-Christ ; le beau spectacle de les voir engagés dans l'Église, pourquoi ? pour en recueillir les revenus, pour se montrer sous la mitre et sous la pourpre, jamais pour servir à l'autel, jamais pour assister à l'office divin, jamais pour subvenir aux besoins des pauvres, jamais pour vaquer à l'instruction des peuples, jamais pour s'employer à l'édification des ames que la Providence leur a confiées. Que sont-ils ? on ne peut bien le dire, puisqu'ils ne sont à proprement parler, ni du monde, ni de l'Église, ni de la robe, ni de l'épée : *Chimæra sæculi.*

Ouvrons, mes frères, ouvrons aujourd'hui les yeux ; et pour nous apprendre, ô mon Dieu, à bien user des hommes du siècle, apprenez-nous seulement à être raisonnables, car il ne faut qu'être raisonnable, pour en comprendre les obligations. Détrompez-nous, Seigneur, des fausses idées que nous avons des choses, et dissipez par les lumières de votre Évangile les erreurs où nous sommes tombés par la corruption du monde. Ne permettez pas qu'une lueur passagère nous éblouisse, et que des honneurs mortels et périssables nous fassent perdre cette gloire immortelle où vous nous appelez, et où nous conduise, etc.

SERMON

SUR L'AUMONE.

Et ego dico : facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis, ut cùm defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.

Et moi je vous dis de même : faites-vous des amis de vos richesses, afin que, quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.

Luc. XVI.

C'est la conclusion que tire aujourd'hui le Fils de Dieu de la parabole de l'Évangile, et c'est de tous les conseils de Jésus-Christ, ou plutôt de tous les préceptes de la sainte loi, que ce Sauveur de nos âmes est venu nous enseigner, un des plus salutaires et des plus indispensables. Est-il rien de plus avantageux et de plus à souhaiter pour nous que d'avoir de fidèles amis et de puissants intercesseurs, qui prennent en main nos intérêts, qui défendent auprès de Dieu notre cause, qui fléchissent en notre faveur ce souverain Juge, et qui, par l'efficace de leur médiation, nous ouvrent ce royaume céleste où nous aspirons, et nous fassent entrer avec eux dans la gloire ? Mais, afin de parvenir à cet heureux terme, et de nous en assurer la possession, est-il rien en même temps de plus nécessaire et d'une obligation plus étroite, que de nous enrichir de mérites et de trésors spirituels, de nous purifier devant Dieu, d'acquitter nos dettes, et d'avoir même de quoi acheter cette terre promise, qui doit être le centre de notre repos et notre éternelle béatitude ? Or, c'est à cela, mes chers auditeurs, que vous peuvent servir ces biens temporels dont vous jouissez dans la vie ; voilà l'emploi que vous en devez faire. Ce sont des richesses d'iniquité, selon la parole de mon texte, c'est-à-dire, des richesses qui nous rendent communément injustes :

Mammona iniquitatis ; mais ces richesses d'iniquité et de damnation deviendront, par l'exercice de la charité chrétienne, des richesses de justice, si je puis parler de la sorte, des richesses de salut et de prédestination. Je viens donc, mes frères, vous entretenir de l'aumône. Matière, dit saint Chrysostome, qu'un ministre évangélique ne peut omettre, sans manquer à l'un des devoirs les plus essentiels de son ministère ; et il est bien remarquable que de tant de prédications et d'exhortations que fit à son peuple ce saint évêque, il n'y en a presque pas une où l'aumône ne soit expressément recommandée, comme si toute la morale du christianisme se réduisait là, et que c'en fût le point capital. Je n'ai ni la pénétration ni l'éloquence de cet incomparable prédicateur ; mais votre grâce, Seigneur, me soutiendra, et je la demande par l'intercession de Marie ? *Ave.*

C'est une question dont tout homme chrétien peut être édifié, et qui parut autrefois à saint Chrysostome assez importante pour en faire le sujet d'une de ses homélies ; savoir qui des deux est le plus redevable à la providence de Dieu, de la conduite qu'elle a tenue en établissant le précepte de l'aumône, ou le riche qui est dans l'obligation de la donner, ou le pauvre qui est dans la nécessité de la recevoir. A en juger par les apparences, on croirait d'abord, dit ce saint docteur, que cette loi de l'aumône est bien plus favorable au pauvre qu'au riche, puisqu'elle a pour fin de soulager la misère du pauvre, et qu'au contraire elle impose au riche un devoir onéreux dont il ne peut se dispenser. Mais d'ailleurs, le riche tire de l'accomplissement même de cette loi, de tels avantages, qu'il a raison de douter s'il n'est pas encore plus de son intérêt que de celui du pauvre, qu'elle subsiste. Décidons cette question, chrétiens, et, pour y observer quelque ordre, distinguons deux choses dans la matière que nous traitons, je veux dire le précepte de l'aumône et l'efficace de l'aumône. Le précepte de l'aumône peu connu, et l'efficace de l'aumône souvent très-mal entendue ; le précepte que l'on néglige, et l'efficace dont on ne profite

pas. Car de là, mes chers auditeurs, dépend l'éclaircissement de la question que je me suis proposée, et le voici. Je dis que, dans l'établissement de l'aumône, la providence de notre Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu, par une loi particulière, au soulagement de sa pauvreté ; ce sera la première partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité; ce sera la seconde partie. Érigeant l'aumône en précepte, Dieu a considéré le pauvre ; et en attribuant à l'aumône une vertu aussi souveraine qu'elle l'a, Dieu a eu égard au riche. Deux points d'instruction que je vais développer selon les principes de la plus exacte théologie. Dans le premier, vous pourrez reconnaître à quoi le devoir de l'aumône engage un riche chrétien ; et, dans le second, je vous ferai voir de quelle ressource et de quelle consolation la pratique de l'aumône est pour un riche pécheur. L'un et l'autre méritent une attention toute particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

A considérer en elle-même, et selon les vues du monde, la condition du pauvre, nous y trouvons trois désavantages bien remarquables et trois grandes disgrâces. La première est cette inégalité de biens qui le distingue du riche ; en sorte que l'un, dans l'opulence et dans la fortune, se voit abondamment pourvu de toutes choses, tandis que l'autre, sans revenus et sans héritages, a les mains vides et ne possède rien, ni ne peut disposer de rien. La seconde est la nécessité où le pauvre languit et les besoins qu'il souffre, en conséquence de cette même inégalité qui se rencontre entre lui et le riche; tellement qu'il endure toutes les misères de l'indigence, pendant que le riche goûte toutes les douceurs d'une vie aisée et commode. Enfin, la troisième est l'état de dépendance où la disette réduit le pauvre, et les mépris qu'il est souvent obligé d'essuyer dans le rang inférieur où

le met sa pauvreté, au lieu que tous les honneurs et toutes les grandeurs du siècle sont pour le riche. Or voilà, mes chers auditeurs, à quoi la providence de notre Dieu a suppléé par la loi de la charité, et en particulier par le précepte de l'aumône ; et c'est ce qui me la fait regarder, dans ce divin commandement, comme une providence miséricordieuse et bienfaisante à l'égard des pauvres. J'en donne les preuves, et vous en allez être pleinement convaincus.

Je l'ai dit, et vous le voyez, le malheur du pauvre, j'entends son malheur temporel, c'est d'abord ce partage si inégal de facultés et de biens, qui le dépouille de tout, et qui comble au contraire le riche de trésors. Selon la première loi de la nature, remarque saint Ambroise, tous les biens devaient être communs : comme tous les hommes sont également hommes, l'un, par lui-même et de son fonds, n'a pas des droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus; ainsi, il paraissait naturel que Dieu les ayant créés, et voulant, après le bienfait de la création, leur fournir à tous par celui de la conservation, l'entretien et la subsistance nécessaire, leur abandonnât les biens de la terre pour en recueillir les fruits, chacun selon ses nécessités présentes, et selon que les différentes conjonctures le demanderaient. Mais cette communauté de biens, si conforme d'une part à la nature et à la droite raison, ne pouvait d'ailleurs, par la corruption du cœur de l'homme, longtemps subsister chacun ; emporté par sa convoitise, et maître de s'attribuer telle portion qu'il lui eût plu, n'eût pensé qu'à se remplir aux dépens des autres, et de là les divisions et les guerres. Nul qui volontairement et de gré se fût assujetti à certains ministères pénibles et humiliants ; nul qui eût voulu obéir, qui eût voulu servir, qui eût voulu travailler et agir, parce que nul n'y eût été forcé par le besoin ; d'où vous jugez assez quel renversement eût suivi dans le monde, livré par là, si j'ose ainsi m'exprimer, à un pillage universel et à tous les maux que la licence ne manque point de traîner après soi.

Il fallait donc qu'il y eût une diversité de conditions, et surtout il fallait qu'il y eût des pauvres, afin qu'il y eût dans

la société humaine de la subordination et de l'ordre : c'est une infortune, il est vrai, pour les pauvres, que cette variété d'états où ils se trouvent si mal partagés et qui le prive des avantages accordés aux riches. Mais, providence de mon Dieu, que vous êtes aimable et bienfaisante, lors même que vous semblez plus rigoureuse et plus sévère, et que vous savez bien rendre, par vos soins paternels, ce que vous ôtez selon les conseils de votre adorable sagesse ! En effet, chrétiens, qu'a fait Dieu en faveur du pauvre ? il a établi le précepte de l'aumône ; il a dit au riche ce que saint Paul, son interprète et son apôtre, disait aux premiers fidèles : vous ferez part de vos biens à vos frères, car, dès que ce sont vos frères, vous devez vous intéresser pour eux, et je vous l'ordonne, non pas que je vous oblige de leur donner tout, ou la meilleure partie de ce que vous avez reçu de moi. Je n'entends pas que vous alliez jusqu'à vous appauvrir vous-mêmes pour les enrichir, ni qu'ils soient par vos largesses dans l'abondance et vous dans la peine : *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio* (2 Cor. VIII) : mais vous mesurerez les choses de telle manière, qu'il y ait entre eux et vous une espèce d'égalité : *Sed ex æqualitate.* Comme riches, vous avez non-seulement ce qu'il vous faut, mais au delà de ce qu'il vous faut, et le pauvre n'a pas même le nécessaire : or, pour le pourvoir de ce nécessaire qu'il n'a pas, vous emploierez ce superflu que vous avez, si bien que l'un soit le supplément de l'autre : *Vestra abundantia illorum inopiam suppleat* (Ibid.). Par cette compensation, tout sera égal : le riche, quoique riche, ne vivra point dans une somptuosité et une mollesse aussi pernicieuse pour lui-même que dommageable au pauvre, ni le pauvre, quoique pauvre, ne périra point dans un triste abandon; chacun aura ce qui lui convient. *Ut fiat æqualitas sicut scriptum est : qui multum, non abundavit ; et qui modicum, non minoravit* (Ibid.).

Voilà, dis-je, riches du monde, la règle inviolable que Dieu vous a prescrite dans le commandement de l'aumône. Ce Père commun s'est souvenu qu'il avait d'autres enfants

que vous dont sa providence était chargée ; si, pour de solides considérations, il ne les a pas traités aussi favorablement que vous, ce n'est pas qu'il ait prétendu les délaisser ; et si vous avez eu le partage des aînés, si vous êtes les dépositaires de ses trésors, c'est pour les répandre et les dispenser avec équité, et non pour les retenir et vous les réserver par une avare cupidité : comme ils sont à lui, puisque tout lui appartient, il les donne à qui il lui plaît, et de la manière qu'il lui plaît : or, c'est ainsi qu'il lui a plu de les donner aux pauvres, et qu'il les leur a destinés. De là, conclut saint Chrysostome, quand le riche fait l'aumône, qu'il ne se flatte pas en cela de libéralité ; car cette aumône, c'est une dette dont il s'acquitte, c'est la légitime du pauvre, qu'il ne peut refuser sans injustice. Je le veux ; il honore Dieu par son aumône ; mais il l'honore comme un vassal qui reconnaît le domaine de son souverain, et lui rend l'obéissance qui lui est due ; il l'honore comme un fidèle économe qui administre sagement les biens qu'on lui a confiés, et les distribue, non point en son nom, mais au nom du maître : *Fidelis dispensator et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram* (Luc. XII). Prenez garde à ces paroles, dont vous n'avez peut-être jamais pénétré tout le sens ; c'est un dispensateur, mais Dieu est le Seigneur, *Fidelis servus* : il a l'intendance sur toute la maison, il la conduit et il la gouverne, mais c'est le Seigneur qui l'a constitué pour cela : *Quem constituit Dominus super familiam suam.* Les pauvres font partie de cette maison de Dieu, et il y a assez de biens pour tous les membres qui la composent : il doit donc, dans une juste compensation, les leur communiquer à tous : *Ut det illis.* Mais, du reste, tous les besoins n'étant pas les mêmes, il est de sa prudence d'y faire attention, et d'examiner l'état de chacun, afin de lui donner une mesure proportionnée : *Ut det illis tritici mensuram.* Et parcequ'il y a des temps où les uns sont plus pressés et les autres moins, c'est encore un devoir pour lui d'y avoir égard et d'y veiller, augmentant ou diminuant les secours, selon les divers

changements qui arrivent et dont il est instruit : *Ut det illis in tempore tritici mensuram.* Voilà le secret de cette égalité que Dieu, dans la loi qu'il a portée pour le soulagement des pauvres, a eu en vue de remettre parmi les hommes ; voilà ce qui justifie sa providence. Car quand les biens, selon l'intention et l'ordre de Dieu, seront ainsi appliqués, il n'y aura plus proprement ni riches ni pauvres, mais toutes les conditions deviendront à peu près semblables : le pauvre qui n'a rien, aura néanmoins de quoi subsister, parce que le riche le lui fournira : *Tanquam nihil habentes et omnia possidentes* (Cor. VI) ; et le riche qui a tout, n'aura pourtant rien au delà du pauvre, parce qu'il lui sera tributaire de tout ce qu'il se trouvera avoir de trop, et qu'en effet il s'en privera : *Ut et qui habent, tanquam non habentes sint* (1 Cor. VII).

Mais allons plus avant, et admirons toujours les charitables desseins de cette providence dont je parle, et le soin qu'elle a pris des pauvres dans le précepte de l'aumône. Un malheur attire un autre malheur ; et du premier désavantage du pauvre, qui est l'inégalité des biens, laquelle le rabaisse au-dessous du riche, s'ensuit conséquemment un second, je veux dire l'état des souffrances et les désolantes extrémités où expose la pauvreté. Vous en êtes témoins, mes chers auditeurs, et je puis bien là-dessus en appeler à vos propres connaissances : vous savez ce que souffrent tant de misérables qui se présentent tous les jours à vos yeux ; et si vous vouliez l'ignorer, leurs seules figures, malgré vous, vous l'apprendraient ; leurs visages exténués, leurs corps décharnés vous le donneraient à connaître ; leurs plaintes, leurs cris, leurs gémissements, et souvent leurs désespoirs, vous le feraient assez entendre. Et que serait-ce, si je pouvais, outre ce que vous voyez, vous découvrir encore tant de calamités secrètes qui vous sont cachées ? Que serait-ce, si tant de malades sans assistance, si tant de prisonniers sans consolation, si tant de familles obérées, ruinées sans ressource, et tombées dans la dernière mendicité, dont elles ressentent toutes les suites, et quelles suites ! si, dis-je,

tous, et tout à coup ils venaient s'offrir à votre vue, et vous tracer l'affreuse peinture des maux dont ils sont accablés ?

N'est-ce pas là, mon Dieu, à en juger selon les premières idées que fait naître dans l'esprit un si pitoyable et si douloureux spectacle, n'est-ce pas le scandale le plus apparent de votre providence? Hé, Seigneur, les avez-vous donc formés, ces hommes sortis de votre sein, et leur avez-vous donné l'être pour les abandonner à leur infortune, et pour les laisser périr de faim, de soif, de froid, d'infirmités, de chagrins ? Qu'ont-ils fait ? et par où se sont-ils rendus devant vous assez coupables pour mériter une telle destinée ? Je sais, mon Dieu, que vous ne leur devez rien ; mais, après tout, je sais que vous êtes Père, et que, comme vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez créé, surtout entre les créatures raisonnables, vous n'avez rien aussi créé pour le perdre, même temporellement. Non, sans doute, répond à cette difficulté saint Chrysostome, la providence d'un Dieu si sage et si bon n'a point prétendu manquer à tant d'hommes qui tiennent de lui la vie ; et si nos pauvres périssent dans la nécessité et le besoin, ce n'est point à lui qu'il s'en faut prendre, mais à ceux qu'il a mis en pouvoir de les assister, et à qui il a commandé, sous des peines si grièves, d'en être, par leurs charités, après lui les conservateurs. Parce qu'en conséquence de l'inégalité de qualités et de fortunes qu'il a autorisées pour le règlement du monde, il était infaillible que plusieurs, dans leurs conditions, se trouveraient destitués de tous moyens pour se sustenter et pour subsister, il a bien su, en le prévoyant, y pourvoir ; par où ? par son précepte ; et quiconque comprendra toute la force et toute l'étendue de ce commandement, sera forcé de rendre gloire à la miséricorde et à la vigilance du maître qui l'a porté.

Car, pour en venir à un détail qui contient de si importantes leçons pour vous, mes chers auditeurs, faisons, s'il vous plaît, ensemble quelques réflexions sur ce commandement, si peu connu de la plupart des chrétiens, et de là si mal pratiqué. Prenez garde : Dieu, touché de zèle pour le pauvre, en qui il voit sa ressemblance, et qu'il aime

comme l'ouvrage de ses mains, ne conseille pas seulement au riche de l'entretenir et de le nourrir, ne l'y exhorte pas seulement, mais le lui enjoint et lui en fait un devoir rigoureux : il use pour cela de toute son autorité; et, afin de donner encore plus de poids à sa loi, il transporte au pauvre tous ses droits sur les biens du riche; il le choisit, si j'ose le dire, pour être comme son trésorier, c'est à lui qu'il assigne toutes les contributions qu'il peut exiger légitimement, et que le riche est indispensablement tenu de lui payer. Ce n'est pas assez, mais, joignant à l'ordre la menace, et la plus terrible menace, il annonce au riche qu'il y va de son âme, de sa damnation, de son salut; que celui qui dans le temps n'aura point exercé la miséricorde, n'a point de miséricorde à espérer dans l'éternité; qu'il sera le vengeur du pauvre, le vengeur de la veuve et de l'orphelin, s'ils ont été négligés, et qu'il n'emploiera point d'autre titre pour condamner tant de riches, et pour les frapper de toute sa malédiction. Cela même encore ne lui suffit pas pour assurer aux pauvres le soutien qu'il leur a ménagé; mais voulant prévenir les fausses interprétations qui pourraient servir de prétexte et de retranchement à l'avarice, et ne bornant point l'obligation de son précepte à certaines nécessités extrêmes et rares, il l'étend aux besoins communs, aux besoins présents, tant il est sensible aux intérêts de ses pauvres, et tant il paraît avoir à cœur qu'ils soient aidés et secourus.

C'est donc ici qu'usant des paroles du Saint-Esprit, je dois m'écrier : *Tua, Pater, Providentia gubernat* (SAP. XXIV). Oui, Seigneur, quelque sévère que semble d'ailleurs votre conduite envers le pauvre, il est évident qu'il y a dans le ciel une providence qui pense à lui, qui veille sur lui, qui travaille pour lui, et si les soins de cette Providence demeurent inutiles et sans effet, ah! mes frères, c'est ce qui doit vous faire trembler, parceque c'est votre crime, et que ce sera le sujet de votre réprobation : car, dit saint Ambroise, si c'est incontestablement un crime digne de la haine de Dieu et de ses vengeances éternelles, que d'en-

lever au riche ce qu'il possède, ce n'est pas une moindre injustice devant Dieu de refuser au pauvre ce qu'il attend de vous, et ce que vous pouvez lui procurer.

Quoi qu'il en soit de cette comparaison, et sans examiner le plus ou le moins, ce que j'avance avec une certitude entière, et ce que vous ne devez jamais oublier, c'est qu'au jugement de Dieu vous rendrez compte de l'un aussi bien que de l'autre. Et qu'aurez-vous à répondre, mon cher auditeur, quand Dieu, vous montrant cette foule de misérables dont sa providence vous avait chargés, et dont les voix plaintives retentissaient à vos oreilles, sans pénétrer jusqu'à votre cœur, il vous reprochera cette inflexible dureté que rien n'a pu amollir, et qu'il vous en demandera raison? Quand il vous dira : je voulais que celui-là fût vêtu, et vous avez sans humanité et sans compassion retenu la robe qui le devait couvrir ; je voulais que celui-ci fût nourri, et vous avez détourné le pain qui devait être son aliment : je voulais que ce débiteur insolvable par le désordre de ses affaires, et languissant dans une obscure prison, fût encouragé, fût consolé, fût délivré, et vous n'avez ni fait un pas pour le visiter, ni ouvert une fois la main pour le racheter : je voulais leur adoucir à tous leur état, et vous leur en avez laissé ressentir toutes les disgrâces et tous les malheurs. Or, est-ce là ce que je vous avais prescrit? est-ce ainsi que je l'avais arrêté dans mes décrets et que je l'avais marqué dans ma loi? Mais surtout est-ce ainsi que je vous avais traité vous-même? Et puisque vous jouissiez si abondamment de mes dons, et que j'avais été si libéral pour vous, comment étiez-vous si resserré et si insensible pour vos frères? *Nonne opportuit et te misereri conservi tui* (Matth. XVIII)? Je le répète, chrétiens, et je vous le demande ; que répondrez-vous à ces reproches? qu'alléguerez-vous pour votre excuse? et qui vous mettra à couvert de ce foudroyant arrêt : Retirez-vous de moi, maudits; *Discedite à me, maledicti* (Matth. XXV).

Ce n'est pas là néanmoins encore tout le bienfait du Seigneur, et je prétends que par le précepte de l'aumône

il a pleinement remédié à une dernière disgrâce du pauvre, qui sont les rebuts et les mépris où l'expose ordinairement sa condition vile par elle-même et abjecte. C'est l'injustice du monde de n'estimer les hommes que par un certain extérieur qui brille, que par le faste et la splendeur, que par l'équipage et le train, que par la richesse des ornements et la magnificence des édifices, que par les trésors et les dépenses. Tout cela répand sur les opulents et les grands de la terre je ne sais quel éclat dont le vulgaire est ébloui, et dont ils ne se laissent que trop éblouir eux-mêmes. De là qu'arrive-t-il? Accoutumés à ces honneurs qu'ils reçoivent partout, et à cette pompe qui les environne, quand ils voient les pauvres dans l'abaissement et l'humiliation, de quel œil les regardent-ils, ou, pour mieux dire, les daignent-ils même regarder? Il semble que ce ne soient pas des hommes comme eux; et si quelquefois ils les gratifient d'une légère et courte aumône, il faut que ce secours leur soit porté par des mains étrangères, parce qu'il se n'est pas parmis au pauvre de les approcher, parce que la personne du pauvre leur inspirerait du dégoût, parce qu'ils se feraient ou une peine ou une confusion de traiter avec le pauvre, de converser avec lui. Divin Maître, que nous adorons, Sauveur des hommes, vous êtes né pauvre, vous avez vécu pauvre, vous êtes mort pauvre; et voilà parmi des chrétiens, c'est-à-dire parmi vos disciples, où en est réduite cette pauvreté que vous avez consacrée.

Mais sans recourir à l'exemple de cet Homme-Dieu, cette loi doit aujourd'hui me suffire pour confondre tous les jugements humains sur le sujet des pauvres, et pour nous apprendre à les respecter: car puisque c'est par l'estime de Dieu que nous devons régler la nôtre, des hommes si chers à Dieu, des hommes qu'il a estimés jusqu'à faire dépendre d'eux et de leur soulagement le salut du riche, jusqu'à récompenser d'un royaume éternel la moindre assistance qu'ils auront reçue de nous, comment et avec quels sentiments la foi que nous professons et qui nous les représente sous de si hautes idées, nous oblige-t-elle de les envi-

sager? Le mondain, orgueilleux et aveugle par son orgueil, rougirait de leur appartenir; mais le Fils même de Dieu ne rougit point, en nous les recommandant, de les appeler ses frères, et de les reconnaître pour les membres de son corps mystique ; il ne rougit pas d'être spécialement à eux et dans eux, d'y être par l'étroite liaison qui les unit à lui comme à leur chef, d'y être comme dans ses images vivantes, qui le retracent à nos yeux avec ses caractères les plus marqués; il ne rougira point, à la face de l'univers, d'en faire la déclaration publique, et de se substituer en leur place, quand il dira aux réprouvés: j'ai eu faim, *Esurivi* (MATTH. XXV); j'étais pressé de la soif, *Sitivi;* j'étais sans demeure, exposé aux injures de l'air, nu, infirme et souffrant, *Hospes eram, nudus, infirmus* (IBID.). Mais, Seigneur, en quel temps et où vous avons-nous vu dans tous ces états? Vous m'y avez vu, lorsque vous y avez vu ce pauvre, parce que, tout pauvre qu'il était, je le regardais comme une portion de moi-même, ou plutôt comme un autre moi-même, *Quamdiù non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis* (IBID.). Or, voilà tout ce qui est exprimé dans le précepte de Jésus-Christ, et l'un des plus solides fondements dans le christianisme sur quoi il est appuyé.

Après cela, chrétiens, je ne suis pas surpris que l'esprit de l'Évangile nous fasse considérer les pauvres avec tant de vénération; je ne m'étonne plus de la règle que nous donne saint Chrysostome, d'écouter la voix des pauvres comme la voix de Jésus-Christ même, de les honorer comme Jésus-Christ, de les recevoir comme Jésus-Christ. Je n'ai plus de peine à comprendre une autre parole de ce saint docteur, savoir, que les mains des pauvres sont aussi respectables et en quelque sorte plus respectables pour nous que les autels, parce que sur les autels on sacrifie Jésus-Christ, et que dans les mains des pauvres on soulage Jésus-Christ. J'entre aisément dans les vues toutes saintes de la religion, lorsqu'elle a tant de fois humilié, et qu'elle humilie encore aux pieds des pauvres les monarques et les

potentats : nous en voyons renouveler chaque année la pieuse cérémonie : toute la grandeur du siècle rend hommage dans leurs personnes à Jésus-Christ, je dis à Jésus-Christ pauvre, et non point à Jésus-Christ glorieux et triomphant; les têtes couronnées s'inclinent profondément en leur présence, et des mains royales sont employées à le servir. Enfin, je reconnais comment les saints ont toujours témoigné tant de zèle pour les pauvres, les prévenant, les recherchant, les appelant auprès d'eux et les accueillant avec une distinction digne du maître dont ils portent le sacré sceau et les plus précieuses livrées; en tout cela, dis-je, je ne trouve rien que de convenable, rien que de juste, rien qui ne leur soit légitimement dû.

C'est donc ainsi, pauvres, que votre condition est relevée; et s'il a plu à la providence de votre Dieu de vous faire naître dans les derniers rangs, c'est ainsi qu'il a su, par son précepte et par les termes dans lesquels il l'a énoncé, vous dédommager de cette bassesse apparente. Qui vous méprise, le méprise, et par l'affinité qu'il y a entre lui et vous, tous les outrages qui vous sont faits lui deviennent personnels : ils ne demeurent pas impunis; mais le temps viendra où vous en aurez une satisfaction pleine et authentique. Quel est-il ce temps? vous n'y pouvez faire, mes chers auditeurs, une trop sérieuse réflexion : c'est ce grand jour où le riche et le pauvre seront cités devant le tribunal de Dieu; ce jour où tant de riches présomptueux et si fiers à l'égard des pauvres qu'ils éloignaient, qu'ils rejetaient avec dédain, à qui même quelquefois ils insultaient, seront à leur tour, et par la plus affreuse révolution, couverts eux-mêmes d'ignominie et d'opprobre. Que penseront-ils et que diront-ils, lorsque, placés à la gauche, vils restes de la nature et sujets d'horreur, ils verront à la droite et sur leurs têtes ces pauvres qu'ils laissaient ramper dans la poussière, ces pauvres autrefois si petits, mais alors comblés de gloire et si hautement exaltés? *Hi sunt quos habuimus aliquando in desirum et in similitudinem improperii* (Sap. V). Sont-ce là ces hommes à qui nous faisions si peu d'attention, pour qui nous avions si

peu de ménagements, qui nous semblaient si fort au-dessous de nous, envers qui nous étions si indifférents, si impérieux, si absolus? Quel retour et quel changement! les voilà parmi les enfants de Dieu, parmi les élus de Dieu, héritiers du royaume de Dieu, pendant qu'il nous fait sentir toute son indignation, et qu'il nous frappe des plus rudes coups de sa justice. *Ecce quomodò computati sunt inter Filios Dei, et inter sanctos sors illorum est* (Ibid.). C'est à vous, chrétiens, d'y prendre garde, de concevoir d'autres sentiments pour les pauvres, de seconder les vues de la Providence sur eux, de faire ainsi pour vous-mêmes, du précepte de l'aumône, un moyen de sanctification et de salut. Car la même Providence, qui dans l'établissement de ce précepte s'est montrée si bienfaisante envers le pauvre, ne l'est pas moins envers le riche, comme vous le verrez dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

De quelque manière qu'en juge le monde, et quelque adroit que soit l'amour-propre à séduire le cœur de l'homme, en lui donnant de fausses idées de tout ce qui flatte ses désirs; pour peu qu'un riche chrétien ait de religion, trois choses, dit saint Chrysostome, doivent réprimer en lui l'orgueil secret que la possession des richesses a coutume d'inspirer aux âmes mondaines. Cette opposition qui se rencontre entre l'état des riches et celui de Jésus-Christ pauvre; ce choix que Jésus-Christ a fait pour soi-même de la pauvreté préférablement aux richesses; ce caractère de malédiction qu'il semble avoir attaché aux richesses, en béatifiant et en canonisant la pauvreté, c'est la première. Cette espèce de nécessité qui engage presque inévitablement les riches en toutes sortes de péchés, cette facilité qu'ils trouvent à satisfaire leurs passions les plus déréglées, ce pouvoir de faire le mal, c'est la seconde. Enfin, cette affreuse difficulté, ou, pour me servir du terme de l'Évangile, cette impossibilité morale où sont les riches de se sauver, c'est la troisième. Car malgré les préventions du monde, et malgré les avantages que peut

procurer aux hommes la jouissance des biens temporels, s'ils veulent raisonner selon les principes du christianisme, il n'est pas possible qu'un état si différent de l'état du Dieu-Homme qui les a sauvés, et qu'ils regardent comme le modèle de leur prédestination; qu'un état exposé et comme livré à tout ce qu'il y a sur la terre de plus contagieux et de plus contraire au salut, qu'un état qui de lui-même conduit à une éternelle damnation; il n'est pas, dis-je, possible qu'un tel état, bien loin de les enfler d'une vaine complaisance, ne les saisisse de frayeur, ne les trouble, ne les désole, et du moins ne les oblige à prendre toutes les précautions nécessaires pour marcher sûrement dans la voie de Dieu.

Il était, ajoute saint Chrysostome, de la providence et de la bonté de Dieu, de donner aux riches du siècle quelque consolation dans cet état, et c'est ce qu'il a prétendu, lorsque, par une conduite bienfaisante, il les a mis en pouvoir de pratiquer la miséricorde chrétienne par le soulagement des pauvres, et qu'il leur a imposé le précepte de l'aumône. Car si le riche peut, dans sa condition, non-seulement diminuer, mais entièrement corriger l'opposition de son état avec celui de la pauvreté de Jésus-Christ; si le riche peut réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, surtout l'usage des biens du monde, et si le riche par conséquent peut se promettre quelque sûreté pour le salut et contre une malheureuse réprobation, tout cela doit être le fruit de sa charité, c'est le seul fondement solide qui reste à son espérance.

La première vérité est évidente; car du moment, chrétiens, que vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, dès là vos biens, sanctifiés par ce partage, n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisque cet Homme-Dieu entre par là comme en société de biens avec vous : et voilà l'admirable secret, ou plutôt l'artifice innocent dont le riche miséricordieux se sert pour mettre Jésus-Christ dans ses intérêts, et pour en faire d'un juge redoutable un protecteur; voilà par où il se garantit de ces anathèmes fulminés dans l'Évangile contre

les riches. En effet, remarque saint Chrysostome, Jésus-Christ est trop fidèle pour donner sa malédiction à des richesses dont il reçoit lui-même sa subsistance, et qui contribuent à le nourrir en nourrissant ceux qui le représentent en ce monde. Cette seule considération ne devrait-elle pas nous suffire, et que faudrait-il davantage pour nous remplir d'une sainte ardeur dans l'accomplissement du précepte de l'aumône ?

Mais la seconde n'est pas moins touchante, et c'est que Dieu par le moyen de l'aumône a pourvu les riches d'un remède général et souverain contre tous les péchés où les expose leur condition, et dont il est si rare qu'ils se préservent. Car n'est-ce pas une chose bien surprenante, poursuit toujours l'éloquent avocat des pauvres, dont j'emprunte si souvent dans ce discours les pensées et les paroles, n'est-il pas bien étonnant de voir en quels termes l'Écriture s'exprime quand elle parle du pouvoir de l'aumône et de sa vertu pour effacer le péché ? Jamais elle n'a rien dit de plus fort, ni de l'efficace des sacrements de la loi nouvelle, ni du sang même du Rédempteur, qui en est la source ; et nous ne lisons rien de plus décisif en faveur du baptême, que ce qui est écrit au chapitre onzième de saint Luc, à l'avantage de l'aumône : *Date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis* (Luc. XI) ; faites l'aumône, et tout, sans exception, vous est remis. D'inférer de là que l'aumône autorise donc la liberté de pécher, et que de satisfaire à ce seul devoir est une espèce d'impunité à l'égard de tout le reste, c'est la maligne conséquence que voudraient tirer quelques mondains peu instruits de leur religion. Mais non, mes frères, répond là-dessus saint Augustin dans le livre de la Cité de Dieu ; il n'en est pas ainsi, et cette doctrine, que toutes les Écritures nous prêchent, ne favorise en nulle manière la licence des mœurs ; pourquoi ? parce que si l'aumône remet le péché, ce n'est qu'en disposant Dieu à écouter vos prières, qu'il aurait autrement rejetées ; à accepter vos sacrifices, dont il n'eût tenu nul compte et qu'il aurait rebutés, à être tou-

ché de vos larmes, qui ne l'auraient point fléchi; ce n'est qu'en vous attirant les grâces de la pénitence, et d'une véritable conversion, que vous n'auriez sans cela jamais obtenues ; ce n'est qu'en satisfaction à la justice divine, qui se fût endurcie contre vous et rendue inexorable. *Propter hoc ergò eleemosynæ faciendæ, ut de præteritis compungantur, non ut in eis perseverantes malè vivendi licentiam. comparemus* (AUGUST.). C'est pour cela et par là que l'aumône est toute-puissante, et que le pécheur peut sans témérité faire fond sur elle, parce que c'est par elle qu'il trouve grâce devant Dieu, pour mériter le pardon de son péché, pour le pleurer, pour l'expier, et non pas pour avoir droit d'y persévérer.

Or, supposé cette vertu de l'aumône dans le sens que je viens de l'expliquer, admirez avec moi, chrétiens, la douceur de la Providence envers le riche, et reconnaissez-la en trois points dont je me contente de vous donner une simple idée. Premièrement, quelle providence du Seigneur, et combien est-elle aimable d'avoir établi pour les riches pécheurs un moyen de justification si conforme à leur état, si proportionné à leur faiblesse, si aisé par rapport à eux dans la pratique, et néanmoins si infaillible ? Car voilà sans doute un des plus beaux traits, non-seulement de la miséricorde, mais de la sagesse de Dieu. Comme chaque condition a ses péchés qui lui sont propres, aussi Dieu a-t-il voulu que chaque condition eût ses ressources particulières pour la pénitence. Le pauvre satisfait Dieu par les souffrances, et le riche par ses charités. La satisfaction du riche parait plus douce que celle du pauvre; ainsi a-t-il plu au Seigneur, qui, d'ailleurs dans l'ordre de la grâce, avait assez privilégié le pauvre au-dessus du riche. A peine aurait-on pu espérer du riche qu'il se fût soumis aux autres remèdes plus violents, ordonnés contre le péché. Hé bien ! lui dit Dieu, en voici un que j'ai choisi pour vous : vous n'aurez nul prétexte pour vous en défendre, car il dépendra toujours de vous : ni la délicatesse de votre complexion, ni vos infirmités ne vous en dispenseront jamais ; car il ne consistera

point en des exercices pénibles et incommodes ; il ne vous exposera point à la censure du monde, puisque le monde, tout perverti qu'il est, ne pourra vous refuser ses éloges, quand il vous le verra mettre en œuvre : il vous coûtera peu ; mais avec ce peu il n'y aura rien que vous ne gagniez. *Divina res eleemosyna*, s'écrie saint Cyprien, *res posita in potestate facientis, res grandis et facilis sine periculo persecutionis* (Cypr.).

Pourquoi pensez-vous que Daniel, suivant l'inspiration qu'il avait reçue d'en haut, et déclarant au roi de Babylone que le ciel était irrité contre lui, et qu'il était temps qu'il pensât à l'apaiser, ne lui proposa point d'abord de prendre le sac et le cilice, de se couvrir de cendres, de jeûner et de macérer son corps, mais seulement de racheter ses crimes par l'aumône : *Quamobrem, rex, consilium meum placeat tibi, et peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis pauperum* (Dan. IV). Ah ! chrétiens, il en usa de la sorte par une prudence qui ne fut ni humble ni lâche, et qui ne ressentit point le courtisan, mais le prophète ; car il ne voulut point plaire à son prince qu'autant qu'il le pouvait sans blesser les intérêts de son Dieu, et il ne voulut sacrifier la satisfaction qui était due à son Dieu, qu'autant que le permettait la fidélité qu'il devait à son prince. Il jugea donc et avec raison que l'aumône était de toutes les œuvres sanctificatoires celle qui serait plus au goût de ce prince déjà touché, mais non encore converti, et il savait que celle-là serait suivie de toutes les autres et de sa conversion même. D'où vient qu'il se contente de lui dire : agréez, Seigneur, le conseil que je vous donne, et rachetez vos péchés par vos largesses envers les pauvres. Sur quoi saint Ambroise fait une observation aussi vraie qu'elle est ingénieuse, quand il dit que cette facilité qu'a le riche d'expier ainsi les désordres de sa vie, nous est excellemment figurée par le miracle qu'opéra le Fils de Dieu dans la personne d'un malade dont parle saint Luc. Il était paralytique d'une main, et Jésus-Christ ne fit autre chose que de lui commander d'étendre cette main qui dans le moment

même se trouva saine : *Extende manum tuam, et restituta est* (MATTH. XII). Le remède était aisé, mais ce qui fut alors un effet visible de la puissance du Sauveur, est ce qui se passe tous les jours spirituellement et intérieurement dans la personne du riche ; car Dieu lui dit : *Extende manum tuam*, étendez, par un effet de charité, cette main si longtemps resserrée par une criminelle avarice, et vous sentirez la vertu de Dieu qui agira en vous ; étendez-la, et cette seule action sera le principe de la guérison de votre ame : *Benè dicitur, extende*, ce sont les paroles de saint Ambroise, *quia nihil ad curandum plùs proficit quàm eleemosyna largitas* (AMBR.).

Autre trait de la providence, j'entends toujours d'une providence favorable au riche dans l'établissement de l'aumône; les richesses qui avaient été l'instrument du péché, deviennent la matière de la réparation du péché même, pour nous faire comprendre ce que dit saint Paul, que tout contribue au bien de ceux qui cherchent Dieu ou qui retournent à Dieu. Nous voyons des plantes dont le suc est pour l'homme un poison mortel, mais nous admirons en même temps l'auteur de la nature, en ce qu'elles ne croissent jamais qu'accompagnées d'une autre plante qui leur sert de contre-poison. L'aumône fait quelque chose de plus ; car elle trouve le remède du mal dans la cause même du mal ; ce sont vos richesses qui vous ont perdu, continue saint Ambroise, parlant à un riche avare, et ce sont vos richesses qui vous sauveront : *Pecuniâ tuâ venundatus es, redime te pecuniâ tuâ* (AMBR.).

Ajoutons encore un nouveau trait de cette conduite de Dieu si bienfaisante à l'égard du riche : le voici. Qu'est-ce que le riche dans l'état du péché ? c'est un sujet disgracié de Dieu, qui ne peut point par lui-même avoir d'accès auprès de Dieu, dont les actions les plus louables ne sont de nul mérite devant Dieu, à qui la porte de la miséricorde de Dieu semble être fermée, et qui, livré à sa justice rigoureuse, n'aurait plus d'autre parti à prendre que celui du désespoir. Mais que fait Dieu ? en lui donnant de quoi être

charitable, il lui donne de quoi se ménager de puissants intercesseurs, qui par reconnaissance, qui par devoir, qui par intérêts, soient obligés à solliciter et à demander grâce pour lui : et ces intercesseurs, ce sont les pauvres : ces pauvres, amis de Jésus-Christ ; et selon l'Évangile : devenus les siens : *Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis* (Luc. XVI) : ces pauvres, dont les vœux s'élèvent jusqu'au trône de Dieu, et que Dieu exauce : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* (Psam. XXXIII) : ces pauvres, circonstance bien remarquable, ces pauvres dont le crédit auprès de Dieu ne dépend ni de leur mérite ni de leur innocence ; car ils intercèdent pour ceux qui les soulagent sans parler, sans agir, sans y penser, et même sans le vouloir : c'est assez qu'ils paraissent revêtus de vos aumônes, afin que Dieu les entende, et qu'en leur considération il s'adoucisse pour vous : pourquoi cela ? la raison en est belle, et c'est la réflexion de saint Augustin, parce que, dans le langage de l'Écriture, ce n'est pas proprement le pauvre, mais l'aumône faite au pauvre qui intercède pour le riche : *Conclude eleęmosynam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit* (Eccl. XXIX) ; mettez votre aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous. Le Saint-Esprit ne dit pas : *et ipse exorabit pro te* ; comme si c'était ce pauvre que vous avez secouru, qui fût devant Dieu votre patron : il dit que l'aumône, indépendamment de lui, parle en votre faveur, plaide votre cause, mais d'une voix si éloquente et si forte que Dieu, quoique indigné et courroucé, ne peut néanmoins lui résister : *Et hæc pro te exorabit.*

Voilà ce que la foi nous apprend, et de là s'ensuit cette dernière et consolante vérité, que si le riche peut avoir quelque assurance de sa prédestination éternelle, et quelque préservatif contre cette malheureuse réprobation dont il est menacé, c'est par l'aumône. Ah ! mes chers auditeurs, combien de riches sont heureusement parvenus au port du salut, après avoir marché bien des années dans les voies corrompues du monde ! A voir les égarements où ils se laissaient emporter en certains temps de leur vie, qui jamais eût espéré pour eux

une telle fin? Qu'ont-ils dit à Dieu lorsqu'ils sont entrés dans sa gloire ; et conservant le souvenir de leurs désordres passés, combien ont-ils béni et béniront-ils éternellement ce Père des miséricordes qui les a ramenés, qui les a sanctifiés, qui les a éclairés, qui les a touchés, qui les a couronnés ? Mais que leur a-t-il répondu, et que leur répondra-t-il pendant toute l'éternité, où ils auront sans cesse devant les yeux ce mystère de grâce? *Elcemosynæ tuæ ascenderunt in conspectu Dei.* Il est vrai, vous méritez mes châtiments les plus sévères, et ma justice en mille rencontres devait éclater contre vous, mais vous lui avez opposé une barrière qui l'a arrêtée, ce sont vos aumônes. Au milieu de vos déréglements, vous aviez toujours un cœur libéral et compatissant pour les pauvres, et c'est ce qui m'a désarmé ; tout le bien que vous avez fait à vos frères, j'étais engagé à vous le rendre ; je l'avais promis, et je l'ai exécuté : ma providence a eu pour cela de secrets ressorts qu'elle a fait agir, et qui vous ont fait agir vous-même, afin que ma parole s'accomplît : donnez, et on vous donnera. *Date et dabitur vobis.*

Mais du reste, chrétiens, ne vous y trompez pas, et ne pensez pas compter sur vos aumônes, si elles n'ont toute l'étendue et toute la mesure nécessaire. Et quelle est pour vous cette mesure? Observez ceci, et imprimez-le fortement dans vos esprits. Quand un riche du siècle serait exempt devant Dieu de tout péché et de toute satisfaction, le superflu de ses biens, ainsi que je l'ai dit, devrait toujours être employé pour les pauvres comme leur patrimoine et leur partage : or, de là concluez quelle est donc l'obligation d'un riche pécheur, d'un riche criminel. Je prétends qu'alors le nécessaire même de l'état, où du moins qu'une partie de ce nécessaire ne doit pas être épargnée, et je me fonde sur l'autorité des Pères, qui tant de fois ont obligé les riches pénitents à diminuer la dépense de leur maison, à se vêtir avec plus de modestie, à vivre avec plus de frugalité, à rabattre non-seulement de leur luxe immodéré, mais de l'éclat honnête et raisonnable où selon leur condition ils auraient pu d'ailleurs paraître, et à convertir en aumône pour l'acquit de leurs

dettes auprès de Dieu, et pour l'expiation de leurs péchés, ce qu'ils retranchaient à leurs aises et à leurs commodités. Aussi est-il juste qu'il en coûte davantage à celui qui se trouve plus redevable ; et c'est un renversement bien étrange dans le christianisme, que ce soient les plus innocents et les plus saints qui fassent les aumônes les plus abondantes ; et au contraire les plus grands pécheurs qui se dispensent plus aisément d'un devoir si essentiel, ou qui l'accomplissent plus imparfaitement ! Profitez, mes frères, du talent que vous avez dans les mains ; c'est votre rançon, et si vous ne vous en servez pas, à quoi vous exposez-vous ? Vous vivrez dans l'esclavage du péché et vous y mourrez pour en ressentir éternellement le regret et la peine. Comme pécheurs, vous êtes ennemis de Dieu, et il faut vous réconcilier avec lui. Ce n'est pas une petite affaire à traiter entre lui et vous, que cette réconciliation ; mais, tout importante qu'elle est, vous pouvez la terminer en peu de temps et à peu de frais. Présentez à Dieu le sacrifice de vos aumônes, et il fera descendre sur vous les trésors de sa grâce. Hâtez-vous, et ne différez pas : car le Seigneur n'est pas loin, et son bras peut-être va bientôt s'appesantir sur vous : il le tient encore suspendu ; mais s'il vient enfin à frapper, le coup sera sans remède. Plaise au ciel que cet avertissement vous soit salutaire, et que par la charité du prochain vous fassiez revivre dans vos cœurs la charité de Dieu, afin de le retrouver dans cette vie et de le posséder dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON

SUR LE DEVOIR DES PÈRES, PAR RAPPORT A LA VOCATION DE LEURS ENFANTS.

Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te. Et ait ad illos : Quid est quòd me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse? Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

La mère de Jésus-Christ lui dit : Mon fils, en avez-vous usé de la sorte avec nous? Votre père et moi nous vous cherchions avec beaucoup d'inquiétude. Il leur répondit : Pourquoi me cherchiez-vous? ne savez-vous pas qu'il faut que je m'emploie aux choses qui regardent mon Père? Et ils ne comprirent pas ce qu'il leur dit.

Luc II.

C'est la réponse que l'enfant Jésus fit à Marie, lorsqu'après l'avoir cherché pendant trois jours, elle le trouva dans le temple de Jérusalem. Réponse qui pourrait nous surprendre, et qui peut-être nous paraitrait trop sévère et trop forte, si nous ne savions pas qu'elle fut toute mystérieuse : car le Fils de Dieu, dit saint Ambroise, reprit sa mère en cette occasion, parce qu'elle semblait vouloir disposer de sa personne, et s'attribuer un soin qui n'était pas de son ressort. Ainsi l'a pensé ce saint docteur; mais comme cette opinion, chrétiens, n'est pas tout à fait conforme à la haute idée que nous avons tous de l'irréprehensible sainteté de la Mère de Dieu, adoucissons la pensée de saint Ambroise, et contentons-nous de dire que, dans l'exemple de Marie, le Sauveur du monde voulut donner aux pères et aux mères une excellente leçon de la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard de leurs enfants, surtout en ce qui regarde le choix de l'état où Dieu les appelle. Ce sujet, mes chers auditeurs, est d'une

conséquence infinie ; et, tout borné qu'il paraît, vous le trouverez néanmoins, dans l'importance morale que je prétends en tirer, si général et si étendu, que de toute cette assemblée il y en aura peu à qui il ne puisse convenir et qu'il ne puisse édifier. Il est bon de descendre quelquefois aux conditions particulières des hommes, pour y appliquer les règles universelles de la loi de Dieu : or, c'est ce que je fais aujourd'hui. Car, en expliquant aux pères et aux mères ce qu'ils doivent à leurs enfants, et aux enfants ce qu'ils doivent à leurs pères et à leurs mères dans une des plus grandes affaires de la vie, qui est celle de la vocation et de l'état, je ferai comprendre à tous ceux qui m'écoutent ce que c'est que la vocation, quelles maximes on doit suivre sur la vocation, ce qu'il faut craindre dans ce qui s'appelle vocation, ce qu'il y faut éviter et ce qu'il y faut rechercher. Nous avons besoin, pour cela, des lumières du Saint-Esprit : demandons-les par l'intercession de sa divine Épouse. *Ave Maria.*

N'est-il pas étrange, chrétiens, que Marie et Joseph, comme le remarque saint Luc dans les paroles mêmes de mon texte, ne comprissent pas le mystère et n'entendissent pas le Fils de Dieu, quand, pour leur rendre raison de ce qu'il avait fait dans le temple, il leur dit que son devoir l'obligeait de vaquer aux choses dont son Père l'avait chargé ? Que Joseph n'ait pas tout à fait pénétré le sens de cette réponse, j'en suis moins surpris ; car, tout éclairé qu'il pouvait être par les fréquentes et intimes communications qu'il eut avec Jésus-Christ, il n'était pas nécessaire qu'il connût tous les mystères de l'Incarnation divine ; mais ce qui doit nous étonner, c'est que Marie, après avoir reçu la plénitude de toutes les grâces et de toutes les lumières célestes, après avoir conçu dans son sein le Verbe incarné, ait paru ignorer un des points les plus essentiels de la mission de cet Homme-Dieu et de son avénement sur la terre. Ne nous arrêtons point, mes chers auditeurs, à éclaircir cette difficulté, et laissons aux interprètes le soin de la résoudre :

voici ce qui doit encore plus nous toucher, et ce qui demande, s'il vous plaît, une attention toute particulière. En effet, si Marie et Joseph ne comprirent parce que leur disait le Sauveur des hommes touchant les emplois où il était appelé par son Père, n'est-il pas vrai que la plupart des pères et des mères, dans le christianisme, n'ont jamais bien compris leurs obligations les plus indispensables, par rapport à la disposition de leurs enfants, et en matière d'état et de vocation? Il est donc d'une extrême importance qu'on les leur explique, et voilà ce que j'entreprends dans ce discours. Prenez garde, je vous prie, je ne veux point entrer dans l'intérieur de vos familles; je ne viens point vous donner des règles pour les gouverner en sages mondains; vous me diriez, et avec raison, que cela n'est pas de mon ministère : mais s'il y a quelque chose, dans le gouvernement de vos familles, où la religion et la conscience soient intéressées, n'est-ce pas à moi de vous en instruire ? Or, je prétends qu'il y a deux choses que vous ne savez point assez, et qu'il vous est néanmoins, non-seulement utile, mais d'une absolue nécessité de bien apprendre. Écoutez-les : Je dis qu'il ne vous appartient pas de disposer de vos enfants, en ce qui regarde leur vocation et le choix qu'ils ont à faire d'un état; et j'ajoute toutefois que vous êtes responsables à Dieu du choix que font vos enfants, et de l'état qu'ils embrassent. Il semble d'abord que ces deux propositions se contredisent, mais la suite vous fera voir qu'elles s'accordent parfaitement entre elles. Dieu ne veut pas que, de vous-mêmes et de votre pleine autorité, vous déterminiez à vos enfants l'état où ils doivent s'engager; c'est la première partie. Et Dieu cependant vous demandera compte de l'état où vos enfants s'engagent; c'est la seconde : toutes deux feront le partage de cet entretien et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'appartient qu'à Dieu de disposer absolument de la vocation des hommes, et il n'appartient qu'aux hommes de

déterminer, chacun avec Dieu, ce qui regarde le choix de leur état et de leur vocation : ce principe est un des plus incontestables de la morale chrétienne. D'où je conclus qu'un père, dans le christianisme, ne peut se rendre maître de la vocation de ses enfants sans commettre deux injustices évidentes : la première, contre le droit de Dieu ; la seconde, au préjudice de ses enfants mêmes ; l'une et l'autre sujettes aux conséquences les plus funestes en matière de salut. Voilà le point que je dois maintenant développer, et en voici les preuves.

Je dis qu'il n'appartient qu'à Dieu de décider de la vocation des hommes : pourquoi ? parce qu'il est le premier père de tous les hommes, et parce qu'il n'y a que sa providence qui puisse bien s'acquitter d'une fonction aussi importante que celle-là : ce sont deux grandes raisons qu'en apporte le docteur angélique saint Thomas. Si je suis père, disait Dieu par le prophète Malachie, où est l'honneur qui m'est dû ? *Si pater ego sum, ubi est honor meus* (MALACH. I) ? C'est-à-dire pour appliquer à mon sujet ce reproche que faisait le Seigneur à son peuple, si je suis père, par préférence à tous les autres pères, où est le respect que l'on me rend en cette qualité ? Où est la marque de ma paternité souveraine, si les autres pères me la disputent, et si je ne dispose plus de ceux à qui j'ai donné l'être, pour les placer dans le rang et dans la condition de vie qu'il me plaira ? Vous entreprenez, ô hommes ! de le faire ; qui vous en a donné le pouvoir ? Dans une famille dont je ne vous ai confié que la simple administration, vous agissez en maître et vous ordonnez de tout selon votre gré : vous destinez l'un pour l'Église et l'autre pour le monde; celle-ci pour une telle alliance, et celle-là pour la religion ; et il faut, dites-vous, que cela soit, parceque les mesures en sont prises : mais avec quelle justice parlez-vous ainsi ? Je n'ai donc plus que le nom de père, puisque vous vous en attribuez toute la puissance; c'est donc en vain que vous me témoignez quelquefois que ces enfants sont plus à moi qu'ils ne sont à vous ; car s'ils sont à moi plus qu'à vous, ce n'est pas à vous, mais

à moi d'avoir la principale et essentielle direction de leurs personnes.

Ajoutez à cela, chrétiens, la réflexion de saint Grégoire, pape, que non-seulement Dieu est le premier père de tous les hommes, mais qu'il est le seul que les hommes reconnaissent, selon l'esprit, et par conséquent que c'est à lui, et non point à d'autres, d'exercer sur les esprits et sur les volontés des hommes cette supériorité de conduite, ou plutôt d'empire, qui fait l'engagement de la vocation. Quand la mère des Macchabées vit ses enfants, entre les mains des bourreaux, souffrir avec tant de constance, elle leur dit une belle parole, que nous lisons dans l'Écriture : Ah! mes chers enfants, s'écria-t-elle, ce n'est pas moi qui vous ai donné une âme si héroïque; cet esprit si généreux qui vous anime n'a point été formé de ma substance, c'est du souverain Auteur du monde que vous l'avez reçu : *Neque enim ego spiritum et animam donavi vobis* (2 Macchab. VII) : je suis votre mère, selon la chair; mais la plus noble partie de vous-mêmes, qui est l'esprit, est immédiatement l'ouvrage de Dieu. Ainsi leur parla cette sainte femme. Or, de là, chrétienne compagnie, il s'ensuit que Dieu seul est en droit de déterminer aux hommes leurs vocations et leurs états; pourquoi ? parce que c'est proprement en cela que consiste ce domaine qu'il a sur les esprits. Un père, sur la terre, peut disposer de l'éducation de ses enfants, il peut disposer de leurs biens et de leurs partages; mais de leurs personnes, c'est-à-dire de ce qui porte avec soi engagement d'état, il n'y a que vous, ô mon Dieu ! disait le plus sage des hommes, Salomon, il n'y a que vous qui en soyez l'arbitre, c'est un droit qui vous est réservé : *Tu autem cum magnâ reverentiâ disponis nos* (Sap. XII), expression admirable, qui renferme un sentiment encore plus digne d'être remarqué, *cum magnâ reverentiâ* ; car c'est comme s'il disait : Vous n'avez pas voulu, Seigneur, que cette disposition de nos personnes fût entre les mains de nos pères temporels, ni qu'ils en fussent les maîtres; vous avez bien prévu qu'ils n'en useraient jamais avec les égards ni avec le respect que nos personnes

méritent ; et en effet, mon Dieu, nous voyons qu'autant de fois qu'ils s'ingèrent dans cette fonction, c'est toujours avec des motifs indignes de la grandeur du sujet et de la chose dont il s'agit ; car il s'agit de pourvoir des âmes chrétiennes, et de les établir dans la voie qui les doit conduire au salut ; et eux n'y procèdent que par des vues basses et charnelles, que par de vils intérêts, que par je ne sais quelles maximes du monde corrompu et réprouvé, se souciant peu que cet enfant soit dans la condition qui lui est propre, pourvu qu'il soit dans celle qui leur plaît, dans celle qui se trouve plus conforme à leurs fins et à leur ambition, ayant égard à tout, hors à la personne dont ils disposent ; et, par un désordre très-criminel et très-commun, accommodant le choix de l'état, non pas aux qualités de celui qu'ils y engagent, mais aux désirs de celui qui l'y engage ; or, n'est-ce pas là blesser le respect dû à vos créatures, et surtout à des créatures raisonnables ? Mais vous, Seigneur, qui êtes le Dieu des vertus, *Tu autem dominator virtutis* (Ibid.), vous nous traitez bien plus honorablement ; car, disposant de nous, vous ne considérez que nous-mêmes ; et, à voir comment en use votre providence, on dirait en quelque sorte qu'elle nous respecte : *cum magnâ reverentiâ disponis nos*.

Concluons donc, chrétiens, que c'est de Dieu seulement que doit dépendre et que doit venir notre destinée, par rapport aux différentes professions de la vie. Et pourquoi pensez-vous, demande saint Bernard, que tout ce qu'il y a d'états dans le monde, qui partagent la société des hommes, soient autant de vocations, et portent en effet le nom de vocations ? Car nous disons qu'un tel a vocation pour le siècle, et un tel pour le cloître, un tel pour la robe et un tel pour l'épée : que veut dire cela, sinon que chacun est appelé à un certain état, que Dieu lui a marqué dans le conseil de sa sagesse ? Pourquoi les Pères de l'Église, dans leur morale, ont-ils regardé comme une offense si grave d'embrasser un état sans la vocation de Dieu, si ce n'est parce que tout autre que celui où Dieu veut nous placer, n'est pas sortable

pour nous, et que nous sommes hors du rang où nous devons être, quand ce n'est pas Dieu qui nous y a conduits? Sur quoi je reprends et je raisonne : si tous les états du monde sont des vocations du ciel, s'il y a une grâce attachée à tous ces états, pour nous y attirer, selon l'ordre de Dieu; s'il est d'un danger extrême pour le salut de prendre un état sans cette grace, ce n'est donc pas à un père d'y porter ses enfants, beaucoup moins de les y engager ; et ce serait le dernier abus de leur faire pour cela violence et de les forcer ; car enfin un père dans sa famille n'est pas le distributeur des vocations ; cette grâce n'est point entre ses mains pour la donner à qui il veut ni comme il veut : il ne dépend point de lui que cette fille soit appelée à l'état religieux ou à celui du mariage ; et la destination qu'il en fait est un attentat contre le souverain domaine de Dieu : pourquoi ? parce que toute vocation étant une grâce, il n'y a que Dieu qui la puisse communiquer; et de prétendre en disposer à l'égard d'un autre, c'est faire injure à la grâce même et s'arroger un droit qui n'est le propre que de la divinité.

En effet, chrétiens, pour bien appliquer les hommes à un emploi, et pour leur assigner sûrement la condition qui leur est convenable, il ne faut pas moins qu'une sagesse et une providence infinie : or, cette sagesse, cette providence si étendue, Dieu ne l'a pas donnée aux pères pour leurs enfants ; il n'a donc pas dû conséquemment donner aux pères le pouvoir de décider du sort de leurs enfants ; et comme il a seul pour cela toutes les connaissances nécessaires, j'ose dire qu'il eût manqué dans sa conduite, s'il eût confié ce soin à tout autre qu'à lui-même. Vous me demandez pourquoi un père ne peut se croire assez éclairé, ni assez sage pour ordonner de la vocation d'un enfant. Écoutez une des plus grandes vérités de la morale chrétienne, c'est que rien n'a tant de rapport au salut que la vocation à un état, et que souvent c'est à l'état qu'est attachée toute l'affaire du salut : comment cela ? Parce que l'état est la voie par où Dieu veut nous conduire au salut ; parce que les moyens de salut que

Dieu a résolu de nous donner, ne nous ont été destinés que conformément à l'état; parce que, hors de l'état, la providence de Dieu n'est plus engagée à nous soutenir par ces grâces spéciales qui assurent le salut, et sans lesquelles il est d'une extrême difficulté de parvenir à cet heureux terme; et, ce qu'il faut bien remarquer comme une conséquence de ces principes, c'est que ce qui contribue davantage à notre salut, ce n'est point précisément la sainteté de l'état; mais la convenance de l'état avec les desseins et les vues de Dieu, qui nous l'a marqué, et qui nous y fait entrer. Mille se sont sauvés dans la religion, et celui-ci devait s'y perdre; mille se sont perdus dans le monde, et celui-là devait s'y sauver. *O altitudo!* O abîme de la science de Dieu! Mais revenons. Que faudrait-il donc à un père, afin qu'il eût droit de disposer de la vocation de ses enfants? Je n'exagérerai rien, mes chers auditeurs; vous savez la profession que je fais de dire la vérité telle que je la conçois, sans jamais aller au delà. Que faudrait-il, dis-je, à un père, pour prescrire à un enfant la vocation qu'il doit suivre? Il faudrait qu'il connût les voies de son salut, qu'il entrât dans le secret de la prédestination, qu'il sût l'ordre des grâces qui lui sont préparées, les tentations dont il sera attaqué, les occasions de ruine où il se trouvera engagé; qu'il pénétrât dans le futur, pour voir les événements qui pourront changer les choses présentes; qu'il lût jusque dans le cœur de cet enfant, pour y découvrir certaines dispositions cachées qui ne se produisent point encore au dehors: car c'est sur la connaissance de tout cela qu'est fondé le droit d'assigner aux hommes des vocations; et quand Dieu appelle quelqu'un, il y emploie la connaissance de tout cela. Mais où est le père sur la terre, qui ait la moindre de ces connaissances? Et n'est-ce donc pas dans un père une témérité insoutenable, de vouloir se rendre maître des vocations et des états dans sa famille? n'est-ce pas, ou s'attribuer la sagesse même de Dieu, ce qui est un crime, ou entreprendre avec la sagesse de l'homme ce qui demande une sagesse supérieure et divine? entreprise qu'on ne peut autrement traiter que de folie.

Ceci est général, mais venons au détail : je soutiens que cette conduite est également injurieuse à Dieu, soit qu'un père dispose de ses enfants pour une vocation sainte d'elle-même, soit qu'il en dispose pour le monde. Appliquez-vous à ceci : votre dessein, dites-vous, est d'établir un enfant dans l'Église, de le pourvoir de bénéfices, et même de l'engager, s'il est besoin, dans les ordres sacrés : je dis s'il est besoin, car, hors du besoin, on n'aurait garde d'y penser, et vous entendez bien quel est ce besoin. A peine est-il né cet enfant, que l'Église est son partage ; et l'on peut dire de lui, quoique dans un sens bien opposé, ce qui est écrit d'Isaïe, que dès le ventre de sa mère il est destiné à l'autel ; non par une vocation divine, comme le prophète, mais par une vocation humaine : *Ab utero vocavit me* (Is. XLIX). En vérité, mes chers auditeurs, est-ce là agir en chrétiens ? est-ce traiter avec Dieu comme on doit traiter avec un maître et un souverain ? Quoi ! il fraudra que Dieu en passe par votre choix, et qu'il soit réduit, pour ainsi parler, à recevoir cet enfant aux plus saintes fonctions de l'Église, parce que cela vous accommode, et que vous y trouvez votre compte ? Que diriez-vous, c'est la pensée de saint Basile, que diriez-vous d'un homme qui voudrait vous obliger à prendre chez vous tels officiers et tels domestiques qu'il lui plairait ? n'aurait-il pas bonne grâce de vous en faire la proposition ? Et vous, par une présomption encore plus hardie, vous remplirez la maison de Dieu de qui vous semblera bon ? vous en distribuerez les places et les dignités à votre gré ?

Voilà néanmoins ce qui se passe tous les jours dans le christianisme ; ce n'est plus seulement la pratique de quelques pères, c'est une coutume dans toutes les familles, c'est une espèce de loi : loi dictée par l'esprit du monde, c'est-à-dire par un esprit ou ambitieux ou intéressé : loi reconnue universellement dans le monde, et contre laquelle il est à peine permis aux ministres de l'Église et aux prédicateurs de s'élever ; loi même communément tolérée par ceux qui devraient s'employer avec plus de zèle à l'abolir, par les

directeurs des âmes les plus réformés en apparence, et les plus rigides par les docteurs les plus sévères dans leur morale, et qui affectent plus de l'être ou de le paraître ; enfin, loi aveuglément suivie par les enfants, qui n'en connaissent pas encore les pernicieuses conséquences, qui n'ont pas encore assez de résolution, pour s'opposer aux volontés paternelles ; qui se trouvent dans une malheureuse nécessité d'entrer dans la voie qu'on leur ouvre, et d'y marcher. Ce cadet n'a pas l'avantage de l'aînesse ; sans examiner si Dieu le demande ni s'il l'accepte, on le lui donne : cet aîné n'a pas été en naissant assez favorisé de la nature, et manque de certaines qualités pour soutenir la gloire de son nom ; sans égard aux vues de Dieu sur lui, on pense, pour ainsi dire, à le dégrader ; on le rabaisse au rang du cadet, on lui substitue celui-ci ; et pour cela on extorque un consentement forcé ; on y fait servir l'artifice et la violence, les caresses et les menaces. L'établissement de cette fille coûterait : sans autre motif, c'est assez pour la dévouer à la religion ; mais elle n'est pas appelée à ce genre de vie : il faut bien qu'elle le soit, puisqu'il n'y a point d'autre parti pour elle ; mais Dieu ne la veut pas dans cet état : il faut supposer qu'il l'y veut, et faire comme s'il l'y voulait ; mais elle n'a nulle marque de vocation : c'en est une assez grande que la conjoncture présente des affaires et la nécessité ; mais elle avoue elle-même qu'elle n'a pas cette grâce d'attraits : cette grâce lui viendra avec le temps, et lorsqu'elle sera dans un lieu propre à la recevoir. Cependant on conduit cette victime dans le temple, les pieds et les mains liés, je veux dire, dans la disposition d'une volonté contrainte ; la bouche muette, par la crainte et le respect d'un père qu'elle a toujours honoré : au milieu d'une cérémonie brillante pour les spectateurs qui y assistent, mais funèbre pour la personne qui en est le sujet, on la présente au prêtre, et l'on en fait un sacrifice qui, bien loin de glorifier Dieu et de lui plaire, devient exécrable à ses yeux, et provoque sa vengeance.

Ah ! chrétiens, quelle abomination ! Et faut-il s'étonner,

après cela, si des familles entières sont frappées de la malédiction divine? Non, non, disait Salvien, par une sainte ironie, nous ne sommes plus au temps d'Abraham, où les sacrifices des enfants par les pères étaient des actions rares; rien maintenant de plus commun que les imitateurs de ce grand Patriarche; on le surpasse même tous les jours; car, au lieu d'attendre, comme lui, l'ordre du Ciel, on le prévient : on immole un enfant à Dieu, et on l'immole sans peine, même avec joie, et on l'immole, sans que Dieu le commande, ni même qu'il l'agrée; et on l'immole, lors même que Dieu le défend, et qu'il ne cesse point de dire : *Ne extendas manum super puerum* (GEN. XXII). Ainsi parlait l'éloquent évêque de Marseille, dans l'ardeur de son zèle : mais bientôt, corrigeant sa pensée : Je me trompe, mes frères, reprenait-il; ces pères meurtriers ne sont rien moins que les imitateurs d'Abraham; car ce saint homme voulut sacrifier son fils à Dieu, mais ils ne sacrifient leurs enfants qu'à leur propre fortune et qu'à leur avare cupidité. Voilà pourquoi Dieu combla Abraham d'éloges et de récompenses, parce que son sacrifice était une preuve de son obéissance et de sa piété; et voilà pourquoi Dieu n'a pour les autres que des reproches et des châtiments, parce qu'il se tient justement offensé de leurs entreprises criminelles.

Et ne me dites point, mes chers auditeurs, que sans cette voie si ordinaire d'obliger vos enfants à embrasser l'état de l'Église ou celui de la religion, vous êtes dans l'impuissance de les établir. Abus : ce n'est point à moi d'entrer avec vous en discussion de vos affaires domestiques, ni d'examiner ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas; mais c'est à moi de vous dire ce que la loi de Dieu vous ordonne, et ce qu'elle vous défend. Or, que l'impuissance où vous prétendez être soit vraie ou qu'elle soit fausse, jamais il ne sera permis à un père de disposer de ses enfants pour la vocation; jamais, de leur chercher un patrimoine dans l'Église; jamais, de regarder la religion comme une décharge de sa famille; et, s'il le fait, il irrite Dieu. Qu'il les laisse dans un état moins opulent; ils en seront moins exposés à se perdre,

et n'en deviendront que plus fidèles à leurs devoirs : qu'il les abandonne à la Providence ; Dieu est leur père, il en aura soin. C'est ce que je pourrais vous répondre ; mais je ne vous dis rien de tout cela, et voici à quoi je m'en tiens : car, quoi qu'il puisse arriver dans la suite, j'en reviens toujours à mon principe, qu'il faut être chrétien, et obéir à Dieu ; que Dieu ne veut pas que la vocation de vos enfants dépende de vous, et que vous ne devez point là-dessus vous ingérer dans une fonction qui ne fut ni ne sera jamais de votre ressort. Voilà ce que je vous déclare, et c'est assez.

Vous me direz : mais ne sera-t-il point du moins permis à un père de disposer de ses enfants pour le monde ? Et moi, je vous réponds : pourquoi lui serait-il plus permis d'en disposer pour le monde que pour l'Église ? est-ce que les états du monde relèvent moins du souverain domaine de Dieu et de sa providence, que ceux de l'Église ? est-ce qu'il ne faut pas une grâce de vocation pour l'état du mariage, aussi bien que pour celui de la religion ? est-ce que les conditions du siècle n'ont pas autant de liaison que les autres avec le salut ? Dès que ce sont des états de vie, c'est à Dieu de nous y appeler ; et s'il y en avait où la vocation parût plus nécessaire, je puis bien dire que ce seraient ceux qui engagent à vivre dans le monde, parce que ce sont sans contredit les plus exposés, parce que les dangers y sont beaucoup plus communs, les tentations beaucoup plus subtiles et plus violentes, et qu'on y a plus de besoin d'être conduit par la sagesse et la grâce du Seigneur. Mais arrêtons-nous précisément au droit de Dieu. Vous voulez, mon cher auditeur, pousser cet aîné dans le monde ; il faut qu'il y paraisse, qu'il s'y avance, qu'il y soit le soutien de sa maison : mais que savez-vous si Dieu ne se l'est pas réservé ? Et si vous le saviez, oseriez-vous lui disputer la préférence ? Ne le sachant pas, pouvez-vous moins faire que de le consulter là-dessus, que de lui demander quel est son bon plaisir, que de le prier qu'il vous découvre sa divine volonté, que d'employer tous les moyens ordinaires pour la connaître, et de vous y soumettre dès le moment qu'elle vous sera notifiée ? Mais que faites-vous ?

Vous savez que Dieu veut cet enfant dans la profession religieuse, et vous vous obstinez à le vouloir dans le monde : vous voilà donc, pour ainsi parler, aux prises avec Dieu. Il s'agit de savoir qui des deux en doit être le maître : car Dieu l'appelle à lui, et vous voulez l'avoir pour vous-même : ou c'est Dieu qui entreprend sur vos droits, ou c'est vous qui entreprenez sur les droits de Dieu. Or, dites-moi, homme vil et faible, quels sont vos droits, au préjudice de votre Dieu, et sur quoi ils sont fondés; mais en même temps apprenez à rendre aux droits inviolables d'un Dieu créateur, le juste hommage qui lui est dû.

Il y a dans saint Ambroise un trait bien remarquable : c'est au premier livre des Vierges, où ce Père décrit le combat d'une jeune chrétienne, non pas contre les persécuteurs de la foi, mais contre la chair et le sang, contre ses proches. Elle se trouvait sollicitée, d'une part, à s'engager dans une alliance qu'on lui proposait; et, de l'autre, inspirée de prendre au pied des autels le voile sacré. Que faites-vous, disait cette généreuse fille à toute une parenté qui la pressait; hé! pourquoi perdre vos soins à me chercher un parti dans le monde? je suis déjà pourvue : *Quid in exquirendis nuptiis sollicitatis animum? jam provisas habeo* (Ambros.). Vous m'offrez un époux, et j'en ai choisi un autre : donnez-m'en un aussi riche, aussi puissant et aussi grand que le mien, alors je verrai quelle réponse j'aurai à vous faire; mais ne me présentez rien de semblable : car si celui dont vous me parlez est un homme, et celui dont j'ai fait choix, un Dieu; vouloir me l'enlever, ou m'enlever à lui, n'est pas établir ma fortune, c'est envier mon bonheur : *Non providetis mihi, sed invidetis* (Ambr.). Paroles, reprend saint Ambroise, qui touchèrent tous les assistants : chacun versait des larmes, en voyant une vertu si ferme et si rare dans une jeune personne; et comme quelqu'un se fut avancé de lui dire que si son père eût vécu, il n'eût jamais consenti à la résolution qu'elle avait formée : Ah! répliqua-t-elle, c'est pour cela peut-être que le Seigneur l'a retiré; c'est afin qu'il ne servît pas d'obstacle aux ordres du ciel, et aux desseins de la Providence sur moi.

Non, non, chrétiens, quelque intérêt qu'ait un père de voir un enfant établi selon le monde, il ne peut, sans une espèce d'infidélité, se plaindre de Dieu, quand Dieu l'appelle à une vie plus sainte ; et traverser cette vocation, ou par artifice, ou par de longues et d'insurmontables résistances, c'est ce que je puis appeler une rébellion contre Dieu et contre sa grâce. Pourquoi tant de soupirs et tant de pleurs, écrivait saint Jérôme à une dame romaine, lui reprochant son peu de constance et son peu de foi, dans la perte qu'elle avait faite d'une fille qui lui était chère, et que le ciel lui avait ravie? Vous vous affligez, vous vous désolez ; mais écoutez Jésus-Christ même qui vous parle, ou qui peut bien au moins vous parler de la sorte : Eh quoi ! Paule, vous vous laissez emporter contre moi, parce que votre fille est présentement toute à moi ; et par des larmes criminelles que vous répandez sans mesure et sans soumission, vous offensez le divin Époux qui possède le sujet de votre douleur et de vos regrets : *Irasceris, Paula, quia filia tua mea facta est, et rebellibus lacrymis facis injuriam possidenti* (Hieron.). Beau reproche, mes chers auditeurs, qui ne convient que trop à tant de pères chrétiens ! Et ne pensez pas que ce soit une bonne raison à y opposer, de me répondre que ce fils est le seul qui vous reste d'une ancienne et grande famille, et que sans lui elle va s'éteindre : comme si Dieu était obligé de s'accommoder à vos idées mondaines ; comme si la conservation de votre famille était quelque chose de grand, lorsqu'il s'agit des volontés de Dieu; comme si, tôt ou tard, toutes les familles ne devaient pas finir, et que la vôtre pût avoir une fin plus honorable que par l'exécution des ordres du Seigneur votre Dieu.

Voilà, chrétiens, ce qui regarde l'intérêt de Dieu. Que serait-ce, si je m'étendais sur celui de vos enfants, et sur l'injustice que vous leur faites, quand vous disposez d'eux, au préjudice de leur liberté, et communément au préjudice de leur salut? Car, hélas ! le seul droit qu'ils aient indépendamment de vous, c'est de disposer d'eux-mêmes, avec Dieu, sur ce qui concerne leur âme et leur éternité : et ce

droit unique, vous le leur ôtez, ou vous les empêchez de s'en servir. Droit, au reste, le plus juste, puisqu'il est autorisé par toutes les lois, approuvé par toutes les coutumes, appuyé de toutes les raisons, tiré de tous les principes de la nature, fondé sur toutes les maximes de la religion, et par conséquent inviolable. Prenez garde à ceci, s'il vous plaît. Oui, toutes les lois l'autorisent : les unes favorisant, par toutes sortes de voies, la liberté des enfants, je dis une liberté raisonnable ; les autres réprimant, par les plus grièves censures, les fausses prétentions de pères et de mères qui voudraient attenter à cette liberté et en troubler l'usage : celles-ci permettant aux enfants de disposer d'eux-mêmes pour l'état religieux, dans un âge où du reste ils ne peuvent disposer de rien ; ce qu'on ne peut condamner, remarque le docte Tostat, sans préférer son jugement à celui de toute l'Église, qui l'a ordonné de la sorte : celles-là ratifiant la profession solennelle du vœux de la religion, faite à l'insu même des parents, qui par nul moyen ne la peuvent invalider : enfin, ce qui est essentiel, n'y ayant jamais eu de loi, ni ecclésiastique, ni civile, qui ait obligé un enfant d'en passer par le choix et la volonté de son père, en fait d'état ; et s'en trouvant au contraire plusieurs qui déclarent de nulle valeur et de nulle force toutes les paroles données, tous les engagements contractés par les enfants, s'il paraît qu'il y ait eu de la contrainte, et qu'elle ait été au-delà des bornes d'une obéissance respectueuse. Pourquoi tout cela, chrétiens, au détriment, ce semble, de l'autorité paternelle, et au hasard des résolutions indiscrètes que peuvent prendre de jeunes personnes? Il était nécessaire que cela fût ainsi ; des raisons substantielles et fondamentales le demandaient, et voici celle à quoi je m'arrête : c'est qu'il est du droit naturel et du droit divin, que celui-là choisisse lui-même son état, qui en doit porter les charges et accomplir les obligations : ce principe est incontestable. Car si dans la suite de ma vie il y a des peines à supporter, je suis bien aise que le choix libre et exprès que j'en ai fait, en me les rendant volontaires, servent à me les adoucir ; et s'il s'élève dans mon

cœur quelques répugnances et quelques murmures contre les devoirs de mon état, je veux avoir de quoi en quelque sorte les apaiser, par la pensée que c'est moi-même qui m'y suis soumis, moi-même qui m'y suis déterminé, moi-même qui ai consenti à tout ce que j'aurais de plus rigoureux et de plus pénible à éprouver. Or tout le contraire arrive, quand des enfants se trouvent forcés de prendre un état pour lequel ils ne se sentent ni inclination ni vocation : et lorsque vous les engagez, par exemple, à la profession religieuse, vous ne vous obligez pas pour eux à en subir le joug et la dépendance, à en pratiquer les austérités, à en digérer les amertumes et les dégoûts : vous les conduisez jusque dans le sanctuaire, et là vous leur imposez tout le fardeau, sans en rien retenir pour vous. Quand vous faites accepter à cette fille une alliance dont elle a de l'éloignement, vous ne lui garantissez pas les humeurs de ce mari bizarre et chagrin, qui la tiendra peut-être dans l'esclavage; vous ne l'acquittez pas des soins infinis que demandera l'éducation d'une famille, et qui seront pour elle autant d'obligations indispensables. C'est donc une iniquité de vouloir ainsi disposer d'elle : car, si elle doit être liée, n'est-il pas juste que vous lui laissiez au moins le pouvoir de choisir elle-même sa chaine?

Mais ce qu'il y a là-dessus de plus important, c'est ce que j'ai dit, et ce que je me trouve obligé de reprendre, pour vous le proposer dans un nouveau jour, et pour l'appliquer encore au point que je traite, savoir que là où il s'agit de vocation, il s'agit du salut éternel. Or, dès qu'il s'agit du salut, point d'autorité du père sur le fils, parce que tout y est personnel. Nous paraîtrons tous devant le tribunal de Dieu, dit saint Paul, pour y répondre de notre vie : il faut donc que nous en ayons tous la disposition libre, conclut saint Jean Chrysostome; car nous devons disposer des choses dont nous sommes responsables. Vous ne serez pas jugé pour moi, et par conséquent il ne vous appartient pas de disposer de moi; et si vous le voulez, si vous entreprenez de me faire entrer dans un état où mon salut soit moins en assurance, je puis vous dire alors ce que le saint empereur Va-

lentinien dit à l'embassadeur de Rome, qui, de la part du sénat, lui parlait de rétablir les temples des faux dieux : Que Rome, qui est ma mère, me demande tout autre chose, je lui dois mes services, mais je les dois encore plus à l'auteur de mon salut : *Sed magis debeo salutis auctori* (VALENT. IMP.). C'est pour cela que les Pères de l'Église, après avoir employé toute la force de leurs raisonnements et toute leur éloquence à persuader aux enfants une humble et fidèle soumission envers leurs parents, ont été néanmoins les premiers à les décharger de toute obéissance, dès qu'il était question d'un état auquel on voulût les attacher, ou dont on prétendit les détourner, au péril de leur salut. Quelle réponse vous ferai-je, écrivait saint Bernard à un homme du monde qui se sentait appelé à la vie religieuse, et que sa mère tâchait de retenir dans le monde? que vous dirai-je ? que vous abandonniez votre mère? mais cela paraît contraire à la piété : que vous demeuriez avec elle? mais il n'est pas juste qu'une molle complaisance vous fasse perdre votre âme : que vous soyez tout ensemble, et à Jésus-Christ et au monde? mais, selon l'Évangile, on ne peut être à deux maîtres. Ce que veut votre mère est opposé à votre salut, et, par une suite nécessaire, au sien même. Prenez donc maintenant votre parti, et choisissez, ou de satisfaire seulement à sa volonté, ou de pourvoir au salut de tous les deux : mais si vous l'aimez, quittez-la pour l'amour d'elle-même, de peur que vous retenant auprès d'elle et vous faisant quitter Jésus-Christ, elle ne se perde avec vous et pour vous : car comment ne se perdrait-elle pas, en vous faisant perdre la vie de l'âme, après vous avoir donné la vie du corps ? Et tout ceci, ajoute le même Père, je vous le dis, pour condescendre à votre faiblesse; car l'oracle y est exprès, et ce devrait être assez de vous en rappeler le souvenir, que, quoiqu'il y ait de l'impiété à mépriser sa mère, il y a de la piété à la mépriser pour Jésus-Christ.

Ah! chrétiens, profitez de ces grandes instructions. Dans la conduite de vos familles, respectez toujours les droits de Dieu, et jamais ne donnez la moindre atteinte à ceux de

vos enfants; laissez-leur la même liberté que vous avez souhaitée, et dont peut-être vous avez été si jaloux; faites pour eux ce que vous avez voulu qu'on fît pour vous; et si vous avez sur cela reçu quelque injustice, ne vous en vengez pas sur des âmes innocentes qui n'y ont eu nulle part, et qui d'ailleurs vous doivent être si chères; ayez égard à leur salut; qui s'y trouve intéressé, et ne soyez pas assez cruels pour le sacrifier à vos vues humaines; ne vous exposez pas vous-mêmes à être un jour l'objet de leur malédiction, après avoir été la source de leur malheur; car leur malédiction serait efficace, et attirerait sur vous celle de Dieu. Si vous ne pouvez leur donner d'amples héritages, et s'ils n'ont pas de grands biens à posséder, ne leur ôtez pas au moins, si je l'ose dire, la possession d'eux-mêmes : Dieu ne vous oblige point à les faire riches, mais il vous ordonne de les laisser libres. Hé quoi, me répondrez-vous, si des enfants inconsidérés et emportés par le feu de l'âge font un mauvais choix, faudra-t-il que des pères et des mères les abandonnent à leur propre conduite, et qu'ils ferment les yeux à tout? Je ne dis pas cela, mes chers auditeurs, et ce n'est point là ma pensée, comme je dois bientôt vous le faire voir. Si cet enfant choisit mal, vous pouvez le redresser par de sages avis; s'il ne les écoute pas, vous pouvez y ajouter le commandement; et s'il refuse d'obéir, vous y pouvez employer toute la force de l'autorité paternelle : car tout cela n'est point disposer de sa personne ni de sa vocation, mais, au contraire, c'est le mettre en état d'en mieux disposer lui-même. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, lui marquer précisément l'état que vous voulez qu'il embrasse, sans examiner s'il est ou s'il n'est pas selon son gré; j'appelle disposer de la vocation d'un enfant, le détourner d'un choix raisonnable qu'il a fait avec Dieu, et former d'insurmontables difficultés pour en arrêter l'exécution; j'appelle disposer de la vocation d'un enfant, abuser de sa crédulité, pour le séduire par de fausses promesses, pour lui faire voir de prétendus avantages qu'on imagine, et pour le mener insensiblement au terme où l'on voudrait le conduire; j'ap-

pelle disposer de la vocation d'un enfant, laisser de longues années une fille sans l'établir, n'avoir pour elle que des manières dures et rebutantes, exercer par mille mauvais traitements toute sa patience, jusqu'à ce qu'elle se soit enfin dégoûtée du monde, et que, d'elle-même, elle ait pris le parti de la retraite : voilà, dis-je, ce que j'appelle disposer de la vocation des enfants, et voilà ce que Dieu défend. Que lui répondrez-vous un jour, quand il vous reprochera de vous être opposé à ses desseins, dans la conduite d'une maison qu'il vous avait confiée ? quand il vous demandera compte, non point du sang, mais de l'âme de cet enfant qu'il voulait sauver, à qui il avait préparé pour cela toutes les voies, et que vous en avez éloigné, que vous avez égaré, que vous avez perdu ? Que répondrez-vous à vos enfants mêmes ? Car ils s'élèveront contre vous, et ils deviendront vos accusateurs, comme vous aurez été leurs tentateurs et leurs corrupteurs. Non pas, encore une fois, que vous ne puissiez les diriger dans le choix qu'ils ont à faire, que vous ne puissiez les conseiller, les exhorter, user de tous les moyens que Dieu vous a mis en main, pour les préserver des écueils où une jeunesse volage et sans réflexion se laisse entraîner. Je dis plus, et je prétends même que non-seulement vous le pouvez, mais que vous le devez; et c'est sur quoi j'établis l'autre proposition que j'ai avancée ; savoir, que, s'il ne vous est pas permis de déterminer vos enfants à un état, vous êtes néanmoins responsables à Dieu de l'état auquel ils se déterminent. Encore quelques moments de votre attention pour cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est un principe reçu dans toute la morale, que nous devons, autant qu'il dépend de nous, garantir les choses où nous sommes obligés de nous intéresser et de prendre part ; et qu'à proportion de la part que nous y avons et de l'intérêt qui nous y engage, nous en devenons plus ou moins responsables. Cette maxime est évidente, et j'en tire la

preuve de ma seconde proposition. Car, quoiqu'il ne soit pas au pouvoir des pères de déterminer à leurs enfants le choix d'une vocation et d'un état, ils ne laissent pas néanmoins d'intervenir à ce choix, d'y participer, d'y avoir un droit de direction et de surveillance, non-seulement en qualité de pères, mais beaucoup plus en qualité de pères chrétiens; d'où il faut conclure qu'ils doivent donc répondre de ce choix, et que Dieu peut sans injustice leur en faire rendre compte. Quelques questions, que je vais résoudre d'abord, serviront à éclaircir ce point.

On demande, en général, si, dans certains états, surtout dans ceux qui ne sont pas de la perfection évangélique, un enfant est maître de contracter un engagement et de se lier, sans l'aveu et la participation de ses parents: il ne le peut, chrétiens, mais il est de son devoir, et d'un devoir rigoureux, de les consulter, d'écouter leurs remontrances, d'y déférer autant que la raison le prescrit. Car, disent les théologiens, l'honneur dû aux pères et aux mères est un commandement exprès de Dieu: or, de n'avoir nul égard à leurs sentiments, de ne se point mettre en peine d'en être instruits, d'agir sur cela dans une pleine indépendance, et de n'en vouloir croire que soi-même, ce serait un mépris formel de leur autorité; et ce mépris, dans une matière aussi importante que l'est le choix de l'état, doit être regardé comme une griève transgression de la loi divine. On demande en particulier, si, dans un certain âge déjà avancé, un enfant peut, sans que le père en soit informé, et sans requérir son consentement, conclure un mariage où la passion le porte; s'il le peut, dis-je, en sûreté de conscience? Non, répondent les docteurs; et s'il le fait, le père est en droit de le punir selon les lois, et de le priver de son héritage; peine censée juste, et qui, par conséquent, suppose une offense. On demande si le père, voyant son fils embrasser un parti, qu'il juge selon Dieu lui être pernicieux, peut se taire sur cela, et par son silence y coopérer en quelque sorte, et l'autoriser? Ce serait, suivant la décision de tous les maîtres de la morale, un crime dans lui; et si là-dessus

il dissimule, s'il n'y fait pas toutes les oppositions nécessaires, il se rend prévaricateur. De là il s'ensuit donc que les pères, sans disposer de leurs enfants, ont néanmoins part à leur choix, en plusieurs manières : par exhortation, par conseil, par tolérance, par consentement, par droit d'opposition et de punition. Et voilà, chrétiens, le fondement de la vérité que je vous prêche. Car si Dieu ne vous avait pas engagés à lui garantir le choix que font vos enfants, pourquoi seriez-vous criminels, lorsque vous manquez à employer ou la voie de l'autorité, ou celle du conseil et de l'instruction; pour les aider à bien choisir? Pourquoi serait-ce dans vous une tolérance condamnable, quand vous les abandonnez à eux-mêmes, et que vous les laissez choisir impunément et inconsidérément ce que vous savez ne leur pas convenir et leur devoir être nuisible? Pourquoi pourriez-vous vous opposer à leur choix, traverser leur choix, les punir de leur choix, s'il est contre votre gré, et qu'à votre égard ils ne se soient pas acquittés des soumissions ordinaires? Dieu sans doute ne vous a donné ce pouvoir qu'à raison des charges qui y sont attachées; et de tous ces devoirs qu'il a imposés à vos enfants, résulte en vous une obligation naturelle de répondre d'eux et de leur état. Si donc il arrive qu'ils s'égarent, ou parce que vous n'avez pas pris soin de les éclairer, ou parce que vous n'avez pas eu la force de leur résister, ou parce qu'une lâche tolérance vous a fait même seconder leurs désirs insensés, Dieu n'a-t-il pas droit de s'en prendre à vous, et de vous dire : Rendez-moi compte, non-seulement de vous-même, mais de ce fils, mais de cette fille, auprès de qui vous deviez être, en qualité de père, mon ministre, pour leur servir de guide et de conducteur. Et certes, chrétiens, qui ne sait pas qu'un père est responsable à Dieu de l'éducation de ses enfants? Or, dans l'éducation des enfants, qu'y a-t-il de plus essentiel que la condition où ils doivent entrer, et la forme de vie sur laquelle ils ont à délibérer?

Développons encore ceci et mettons-le dans un nouveau jour, pour le rendre plus instructif et plus pratique. Le

choix d'un état, dit saint Bonaventure, peut être mauvais en trois manières : ou par lui-même, parce que l'état est contraire au salut, du moins très-dangereux ; ou parce que celui qui embrasse l'état est incapable de le soutenir ; ou parce que tout honnête qu'est l'état que l'on choisit, tout propre qu'on est à en remplir les fonctions, on n'y entre pas néanmoins, si je puis ainsi m'exprimer, par la porte de l'honneur, ni par les voies droites. Prenez-garde : je dis d'abord, choix d'un état mauvais par lui-même, ou du moins très-dangereux : j'en donne un exemple, c'est celui de saint Matthieu. Qu'était-ce que cet apôtre, avant qu'il eût été appelé et converti par Jésus-Christ ? c'était un publicain ; et faut bien dire que cet emploi, qui consistait à lever certains deniers publics, s'exerçait alors communément contre conscience, puisque Jésus-Christ dans l'Évangile, parlant du royaume des cieux, mettait les publicains au même rang que les femmes perdues : *Publicani et meretrices.* C'est la remarque de saint Jérôme : à quoi saint Grégoire en ajoute une autre. Car les apôtres après leur conversion reprirent leur première forme de vie et retournèrent à leur pêche : il n'y eut que saint Matthieu qui, absolument et pour toujours, abandonna sa recette. D'où vient cette différence, demande saint Grégoire, sinon parce que l'emploi de saint Pierre et des autres apôtres était innocent, et que celui de saint Matthieu l'engageait au moins dans un péril certain et très-présent ? Si donc il y avait de semblables professions dans le monde, je m'explique ; s'il y avait, ce que je n'examine point et ce que j'aurais peine à penser ; si, dis-je, il y avait de ces états où, selon l'estime commune, il fût moralement impossible de se conserver et d'être chrétien, un père qui craint Dieu pourrait-il permettre qu'un fils s'y jetât en aveugle et qu'il y demeurât ? Ah ! mes chers auditeurs, bien loin de l'approuver, de l'autoriser, de le tolérer, il ferait tous ses efforts pour lui en inspirer de l'horreur et pour l'en éloigner ; il lui dirait comme le saint homme Tobie : Prenons confiance, mon fils, nous serons toujours assez riches si nous avons la crainte du Seigneur ;

préférons-la à tous les trésors de la terre, et ne consentons jamais pour des biens temporels à perdre ni même à risquer des biens éternels : *Satis multa bona habebimus, si timuerimus Deum* (Tob. IV). C'est ainsi qu'il lui parlerait, ou qu'il lui devrait parler. Mais s'il se laissait dominer et conduire par l'intérêt ; si dans la vue d'une fortune temporelle et d'un gain assuré, prompt, abondant, il agréait le choix que fait son fils d'une profession au moins dangereuse, selon Dieu ; s'il était le premier à lui en procurer l'entrée, à le favoriser, à le seconder dans ses poursuites, à lui chercher pour cela des intercesseurs et des patrons, qui peut douter que par là il ne se chargeât de toutes les suites funestes qu'il y aurait à craindre ; que par là le père ne se rendît coupable de tous les désordres du fils ; que la damnation de ce jeune homme ne lui dût être imputée, et que ce ne fût un des principaux articles sur quoi il aurait à se justifier devant le tribunal de Dieu ? N'en disons pas là-dessus davantage : c'est à vous, chrétiens, à faire l'application de cette morale, et à voir dans l'usage du siècle présent quelles conséquences vous en devez tirer. Avançons.

Outre que le choix d'un état peut être mauvais dans la substance, il l'est encore plus souvent par rapport au sujet, c'est-à-dire parce que celui qui fait ce choix est indigne de l'état qu'il choisit, n'a pas pour cet état toutes les qualités requises, et se trouve absolument incapable d'en accomplir les devoirs. De là cette corruption générale que nous voyons dans le monde et dans toutes les conditions du monde, de là tant d'abus qui se sont introduits et qui règnent dans l'Église ; de là ce déréglement presque universel dans l'administration des charges, et surtout dans la dispensation de la justice ; de là presque tous les maux dont la société des hommes est troublée : mais de là même aussi pour les pères un fond d'obligation qui doit les faire trembler, une matière infinie de péchés, une source inépuisable de scrupules, un des comptes les plus terribles qu'ils aient à rendre. Car si nous remontons au principe, et que nous examinions bien ce qui cause un tel renversement dans tous les états

de la vie, et d'où viennent tous les désordres que nous déplorons assez, mais que nous ne corrigeons pas, nous reconnaîtrons qu'ils doivent être communément attribués aux pères qui, sans égard à l'incapacité de leurs enfants, les ont eux-mêmes placés dans des rangs, et leur ont confié des ministères dont les fonctions étaient au-dessus de leurs forces et de leurs talents. En effet, si ce père n'eût point traité de cette charge dont il a pourvu son fils, ce fils ne serait rien aujourd'hui de ce qu'il est ; et, n'étant point ce qu'il est, il n'abuserait pas d'une puissance qu'il a reçue sans la pouvoir exercer ; il ne ferait pas servir l'autorité dont il est revêtu aux vexations, aux violences, aux injustices que le public ressent et qui le font souffrir. Il a donc été possible au père de prévenir et d'arrêter de si fâcheuses conséquences. Instruit des dispositions de ce jeune homme, il pouvait, au lieu de l'élever si haut ou de l'aider à y parvenir, lui refuser pour cela ses soins et son secours ; non-seulement il le pouvait, mais il le devait : et qui s'étonnera que Dieu là-dessus entre en jugement avec lui, et qu'il lui en fasse porter la peine ?

Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, l'abus de notre siècle. Le zèle des pères pour leurs enfants ne va pas à les voir capables d'être employés, mais il leur suffit qu'ils soient employés : il faut pour cet aîné tel office ; cela se suppose comme un principe. Y a-t-il de quoi en faire les frais ? c'est ce qu'on examine avec toute l'attention nécessaire : cette avance une fois faite, restera-t-il assez de fonds pour toutes les autres dépenses ? c'est ce que l'on supputе très-exactement: mais d'ailleurs cet enfant que l'on veut ainsi pousser, est-il propre à remplir la place qu'on lui destine ? la chose ne se met pas en délibération : s'il en a le mérite, à la bonne heure ; s'il ne l'a pas, sa charge lui en tiendra lieu. Mais on sait bien qu'il ne l'a pas en effet, et l'on ne peut espérer qu'il l'acquière jamais ; on le sait, et on agit toujours comme si on ne le savait pas. Car où sont maintenant les pères qui ressemblent à cet empereur de Rome, lequel exclut authentiquement son fils de l'empire, parce qu'il n'y

trouvait pas les dispositions requises pour en soutenir le poids ? Ce jeune homme est de telle famille, où telle dignité est héréditaire ; dès là son sort est décidé, il faut que le fils succède au père. Et de cette maxime que s'ensuit-il ? vous en êtes tous les jours témoins : c'est qu'un enfant à qui l'on n'aurait pas voulu confier la moins importante affaire d'une maison particulière, a toutefois dans ses mains les affaires de toute une province et les intérêts publics. Il peut prononcer comme il lui plaît, ordonner selon qu'il lui plaît, exécuter tout ce qu'il lui plaît : on en souffre, on en gémit, le bon droit est vendu, toute la justice renversée ; c'est ce qui importe peu à un père, pourvu qu'il n'en ressente point le dommage, et que ce fils soit établi. Car voilà comment raisonnent aujourd'hui la plupart des pères, ignorant leurs obligations, ou négligeant d'y satisfaire, se persuadant que tout est fait dès qu'un enfant se trouve placé, s'imaginant que c'est en cela que consiste la grandeur du monde, et du reste se flattant qu'il y a une providence générale, pour suppléer à tout ce qui pourrait manquer de leur part. Oui, chrétiens, il y en a une, n'en doutez point ; mais c'est une providence rigoureuse, pour punir tous ces manquements dans vos personnes, avant que d'y suppléer dans l'ordre de l'univers. Il y en a une, mais c'est une providence de justice, et non de miséricorde, pour vous demander raison de tous les maux que vous pouviez arrêter dans leur source, et que vous avez permis, que vous avez causés, que vous avez perpétués. Il est vrai, l'Écriture nous dit dans un sens qu'au tribunal de Dieu chacun répondra pour soi et rien davantage, que le fardeau de l'un ne sera pas le fardeau de l'autre, et que chacun portera le sien; mais il n'est pas moins vrai que la même Écriture dans un autre sens nous avertit que Dieu fera retomber sur le père l'iniquité du fils, que le jugement du père ne sera point séparé de celui du fils, que le fils sera condamné par le père, et le père par le fils. Deux oracles partis l'un et l'autre de la vérité même, par conséquent l'un et l'autre infaillibles ; deux oracles opposés, ce semble, l'un à l'autre, et qui néanmoins ne se contredisent

en aucune sorte ; mais oracles que vous ne concilierez jamais qu'en reconnaissant à quoi vous engage la qualité de pères, et quel crime vous commettez quand un amour aveugle pour des enfants ou quelque autre vue que ce puisse être, vous fait coopérer à leur choix, malgré leur insuffisance qui vous est connue, et la disproportion qui se rencontre entre leur faiblesse et les ministères qu'ils prétendent exercer.

Mais si le choix enfin n'est mauvais ni en lui-même ni à l'égard du sujet, est-ce assez ? Non, chrétiens : car j'ajoute qu'il peut être mauvais par rapport aux moyens, et que c'est encore ce qui doit exciter toute votre vigilance. Je le veux : cet état par lui-même n'a rien qui blesse, ni les règles de l'honneur, ni les droits de la conscience ; on y peut être chrétien et vivre en chrétien. Je vais plus loin, et je conviens même avec vous de tout le mérite de cet enfant : mais fût-il doué de mille qualités, le mérite n'est pas toujours la porte par où l'on trouve accès et par où l'on s'introduit soit dans l'Église, soit dans le monde. Il y a de plus d'autres moyens auxquels on est souvent obligé d'avoir recours ; et parmi ces moyens il y en a de légitimes qui sont permis, et d'injustes que la loi défend : or, dans le choix des uns et des autres, laisser les moyens permis, parce qu'ils ne suffisent pas, parce qu'ils ne sont pas assez prompts, parce qu'on ne les a pas ; et prendre des voies criminelles qui, tout indirectes qu'elles sont, conduisent néanmoins au terme et plus sûrement et plus vite : voilà une des plus ordinaires et des plus grandes iniquités du siècle. De vous en faire voir l'injustice, de déplorer avec vous la triste décadence où nous sommes là-dessus tombés en ces derniers temps, et de regretter l'ancienne probité des premiers âges, ce n'est point précisément mon sujet. Mais ce qui me regarde et ce que je ne dois pas omettre, ce qui demande toute l'ardeur de mon zèle et toute la force de la parole évangélique, c'est que des pères ouvrent eux-mêmes à leurs enfants de telles routes pour s'établir et pour s'avancer. Car voilà de quoi nous avons sans cesse de tristes exemples. On veut que ce fils parvienne à certain degré dans le monde, et pour cela

quelles intrigues n'imagine-t-on pas ? quelles cabales ne forme-t-on pas ? à quels excès ne se porte-t-on pas contre des concurrents qui se présentent et qui font ombrage ? On jette les yeux sur certain parti pour cette fille ; et afin de mieux engager celui-ci, le dirai-je ? quelles libertés ne donne-t-on pas à celle-là ? quelles entrevues ne lui permet-on pas ? à quel péril ne l'expose-t-on pas ? Ce sont, dites-vous, les moyens de réussir, et tout demeure sans cela : mais sont-ce des moyens que Dieu approuve ? sont-ce des moyens que l'Évangile autorise ? sont-ce des moyens que l'équité même naturelle inspire, et avec lesquels elle puisse concourir ? Par conséquent, sont-ce des moyens qu'un père puisse suggérer à ses enfants, où un père puisse prêter la main à ses enfants, dont un père puisse donner l'exemple à ses enfants ? Si donc il se laisse aveugler par sa passion, jusqu'à les voir tranquillement et sans nulle résistance de sa part, suivre de pareilles voies, jusqu'à les leur tracer lui-même et à les y conduire, en participant aux crimes de ses enfants, ne doit-il pas s'attendre à être compris dans l'arrêt que Dieu prononcera contre eux, et y a-t-il une excuse légitime qui l'en puisse préserver ?

Ah ! mes chers auditeurs, ne sera-ce pas assez d'être chargés de nous-mêmes et d'avoir à répondre de nous-mêmes? ne sera-ce pas même encore trop pour notre faiblesse ? Mais à l'égard des pères et des mères, il n'est pas possible que le jugement de Dieu se réduise là, et par une triste nécessité et un engagement inévitable, il faut qu'il passe plus loin. Car un père ne peut répondre de lui-même, sans répondre de ses enfants, puisqu'il n'aura été bon père selon Dieu, ou père criminel, qu'autant qu'il aura rempli ses devoirs dans la conduite de sa famille, et en particulier dans celle de ses enfants, ou qu'il les aura négligés. Dieu donne l'autorité aux pères : c'est afin qu'ils l'emploient, et pour les juger selon l'usage qu'ils en auront fait. Dieu leur donne des grâces particulières et propres de leur état : c'est afin qu'ils s'en servent, et non pas pour qu'elles demeurent inutiles dans leurs mains. Tout ce que j'ai dit au reste du choix de vos enfants et du

compte que vous en rendrez à Dieu, ne doit point s'entendre de telle sorte qu'il ne vous soit pas permis de les avancer dans des emplois convenables, ou de l'Église, ou du monde, quand Dieu les y appellera. Car bien loin de vous en faire un crime, je prétends au contraire que c'est une de vos obligations; et jamais je n'approuverai l'indifférence, pour ne pas dire la dureté de ces pères et de ces mères, qui, tout occupés d'eux-mêmes et ne voulant se dessaisir de rien, laissent languir de jeunes personnes sans établissement, et leur font manquer les occasions les plus favorables. Mais mon dessein est d'exciter en vous un saint zèle de la perfection de vos enfants, dont Dieu vous a commis le soin, et qu'il soumet à votre discipline; de vous faire travailler, tandis qu'ils sont encore sous la main paternelle, à les instruire, à les former, à les rendre capables, intelligents, dignes des places où selon leur naissance ils peuvent aspirer. Or, il n'y a point pour cela de plus puissant motif que de vous dire à vous-mêmes : ou il faut que mes enfants soient exclus de tout, et qu'ils mènent une vie obscure et sans emploi, ou il faut que je m'applique à les dresser, afin qu'ils puissent devenir quelque chose, et faire quelque chose dans la vie; ou si je veux les pousser sans nulle disposition de leur part et malgré leur incapacité, il faut que je me damne avec eux. Qu'ils soient exclus de tout, ce serait pour eux une honte et un reproche pour moi; que je me damne avec eux, ce serait une extrême folie et le souverain malheur. La conséquence est donc que je n'oublie rien, mais que j'use de toute mon adresse et de tout mon pouvoir de père, pour leur faire acquérir les qualités et de l'esprit et du cœur dont ils pourront dans la suite avoir besoin, selon les états où la Providence les a destinés. Car, d'espérer que Dieu en les appelant fasse par lui-même tout le reste, et qu'il leur donne des connaissances infuses, c'est compter sur un miracle, et renverser l'ordre que sa sagesse a établi dans le gouvernement du monde. Et de prétendre que Dieu ne m'impute pas tout ce qui leur manquera et qu'ils pourraient recevoir de moi, c'est ignorer un de mes premiers devoirs et me tromper moi-même. Voilà, chrétiens, ce qu'il

faut bien méditer. Il n'y a rien là qui ne soit d'une conséquence infinie, et qui ne doive vous faire trembler si vous le négligez; mais j'ajoute aussi qu'il n'y a rien qui ne soit d'un mérite très-relevé, et qui ne doive vous consoler, si vous vous y rendez fidèles et si vous l'observez.

La qualité de pères vous impose de grandes obligations, mais en même temps elle vous donne lieu d'amasser de grands trésors pour le ciel. Car qui ne sait pas ce que coûte la conduite et l'éducation des enfants, combien d'humeurs il faut supporter, combien d'écarts il faut pardonner, combien de faiblesses il faut ménager, combien de précautions il faut prendre pour les instruire sans les fatiguer, pour les tenir sous la règle sans les rebuter, pour leur faire d'utiles répréhensions sans les révolter ? Or, rien de tout cela n'est perdu devant Dieu, et c'est en cela même que doit consister devant Dieu votre principale liberté. Vos enfants profiteront de vos soins, ou ils n'en profiteront pas. S'ils n'en profitent pas, il est vrai, ce sera une peine pour vous et une peine sensible ; mais du reste vous en serez quittes auprès de Dieu et auprès d'eux. S'ils en profitent et que Dieu, comme vous pouvez l'espérer, bénisse votre vigilance et votre zèle, quelle consolation pour vous en ce monde de voir votre famille dans l'ordre, et surtout quel bonheur un jour de vous retrouver tous ensemble dans la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON

SUR L'ÉTAT DE VIE ET LE SOIN DE S'Y PERFECTIONNER.

Pharisæus stans, hæc apud se orabat : Deus, gratias tibi ago, quia non sum sicut cæteri hominum.

Le pharisien se tenant debout, faisait intérieurement cette prière : Seigneur, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes.

Luc, XVIII.

Jamais l'orgueil et l'esprit ambitieux se fit-il mieux connaître que dans l'exemple de ce Pharisien? Toute sa prière consiste à s'élever lui-même, et à rendre grâces au ciel d'un avantage imaginaire qu'il prétend avoir, et qu'il n'a point en effet reçu. Car bien loin d'être, ainsi qu'il le pense, au-dessus du reste des hommes, sa seule présomption suffit pour le rabaisser devant Dieu aux derniers rangs, et pour le mettre infiniment au-dessous de cet humble publicain qu'il méprise. Encore, remarque saint Augustin, s'il se contentait de dire, je ne suis pas comme quelques-uns des hommes; mais en disant sans exception, comme les autres hommes, il se préfère à tous les hommes en général, et pour se glorifier il les condamne : *Non sum sicut cæteri hominum.* Aussi quelle place prend-il dans le temple et en quelle posture s'y fait-il voir? Au lieu que le publicain demeure à la porte et ne se croit pas digne de pénétrer plus avant, le Pharisien approche du sanctuaire, et va jusqu'au pied de l'autel, au lieu que l'un baisse les yeux par respect et se prosterne contre terre, l'autre se tient debout et lève la tête; *Pharisæus autem stans.* Voilà, mes chers auditeurs, le caractère de l'ambition; elle veut toujours monter, toujours s'avancer; elle ne rougit de rien, et sans égard à la faiblesse du sujet

qu'elle possède, et à qui elle inspire de se pousser ou dans l'Eglise ou dans le monde, il n'y a point de projets si téméraires qu'elle ne lui fasse concevoir, ni de si hautes espérances dont elle ne le flatte. Damnable et audacieuse passion dont je voudrais réprimer les attentats criminels. Mais avant que de vous proposer mon dessein, adressons-nous à cette Vierge qui, par son humilité a, pour ainsi dire, commencé la rédemption du monde, et suivons-la avec les paroles de l'ange. *Ave.*

C'est par le plus sage et le plus adorable de tous les conseils, que Dieu créant le monde et voulant y établir une société d'hommes vivant ensemble, et destinés à converser les uns avec les autres, y a distingué divers états, et leur a assigné leurs fonctions et leurs devoirs. Suivant cette Providence, il y a des conditions supérieures, et il y en a de subordonnées; il y en a d'éclatantes, et il y en a d'obscures, toutes réglées par la sagesse divine et nécessaires pour maintenir la paix sur la terre, et le bon ordre. Car sans cette diversité qui met l'un en pouvoir de commander, et qui tient l'autre dans la dépendance, qui fait paraître celui-là dans la splendeur, et qui réduit celui-ci à demeurer dans les ténèbres, quel renversement verrait-on dans le monde, et que serait-ce que la société humaine? Mais cette disposition générale de la Providence ne suffisait pas, et il en fallait encore une plus particulière. Je veux dire qu'entre ces différentes conditions il fallait que Dieu, selon ses desseins et ses vues de prédestination, marquât à chacun des hommes et lui déterminât l'état particulier où il l'appelait. Or, c'est ce que Dieu a fait : tellement qu'il n'y a point d'homme qui n'ait une vocation propre, qu'il doit tâcher de bien connaître, et qu'il est indispensablement obligé de suivre. Cependant, chrétiens, voici le désordre de l'ambition : elle nous tire de cette route où Dieu voulait nous conduire, et elle nous fait prendre une voie plus conforme aux désirs de notre cœur et à l'orgueil dont il se laisse enfler; elle nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de

notre état, et elle nous entretient dans une négligence entière des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre et nous perfectionner. En deux mots qui vont faire le partage de ce discours : on veut être ce qu'on n'est pas, c'est de quoi j'ai à vous parler dans la première partie ; et l'on ne veut pas être ce qu'on est, c'est sur quoi je vous instruirai dans la seconde partie. Ne point chercher à être ce qu'on n'est pas, et travailler à être parfaitement ce qu'on est, voilà le fond de l'humilité chrétienne, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est le péché originel de l'homme de vouloir être plus qu'il n'est, et l'Écriture nous apprend que le premier homme n'est déchu de ce bienheureux état de grâce où Dieu l'avait créé, que parce qu'il ne se contenta pas d'être ce qu'il était, et qu'il affecta d'être ce qu'il n'était pas. Si j'avais à parler ici en philosophe, je tirerais de la morale des païens de grandes lumières pour vous instruire sur ce point et pour vous persuader. Car je vous dirais tout ce qu'ont dit ces sages du monde en faveur de la modestie, et je vous ferais voir tout ce qu'ils ont pratiqué, selon l'esprit et les règles de cette vertu : je citerais leurs maximes, et je produirais leurs exemples, également opposés à cette malheureuse ambition de vouloir toujours croître et s'élever, et après vous avoir mis tout cela devant les yeux, je conclurais par ces belles paroles de saint Augustin, dans le livre de la Cité de Dieu, où il nous dit : Voilà, mes frères, les semences et les principes d'humilité qui se sont conservés jusque dans la corruption du paganisme, et je vous les propose, afin que vous rougissiez, si dans le christianisme vous êtes moins modestes que ces infidèles, et d'ailleurs que vous ne vous flattiez pas d'une haute perfection, si vous l'êtes comme eux et autant qu'eux. *Et hæc dico, ut si virtutes quas isti utcumque coluerunt, non tenuerimus pudore pungamur ; si tenuerimus, superbiâ non extollamur* (Augusт.). C'est ainsi, dis-je, que je raisonnerais. Mais quand je traite avec des chrétiens, je ne dois point avoir recours à

la sagesse païenne pour la conviction d'une vérité si bien établie dans l'Evangile, et qui même n'a rien de solide que dans notre religion. Arrêtons-nous donc à ce que la foi nous en dit, et ne fondons point sur d'autres principes les leçons importantes que j'ai à vous faire dans ce discours.

Oui, chrétiens, c'est la foi que nous devons écouter : or, elle nous apprend par tous les oracles de l'Écriture et par tous les témoignages des Pères, qu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus funeste pour le salut éternel, que cette ardeur empressée de vouloir être plus que l'on n'est, et quelles raisons en apporte-t-elle? des raisons, mes chers auditeurs, si évidentes par elles-mêmes, que la seule proposition vous en fera sentir d'abord toute la force. Car, nous dit-elle, rien de plus fatal pour le salut que le désir de sa propre élévation ; pourquoi ? parce qu'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde, et de ne pas oublier Dieu, ni s'oublier soi-même; parce qu'en s'élevant on s'attire par une suite nécessaire, des obligations infinies de conscience auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement : parce que, pour être dans un rang élevé, il faut avoir des qualités et des vertus acquises qu'on a fort rarement, et dont alors le défaut est criminel; parce que bien même qu'on les eût, dès là qu'on affecte un rang supérieur et qu'on l'ambitionne, on en devient positivement indigne devant Dieu, parce qu'il y a une indécence particulière à un chrétien de vouloir s'agrandir, et parce que ce désir enfin est une source de désordres qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes. Voilà les raisons que la foi nous fournit sur cet excellent point de morale, et dont chacune nous doit tenir lieu de démonstration. Suivez-moi.

S'élever sans perdre la vue de Dieu et la connaissance de soi-même, vous savez, mes frères, combien la chose est difficile ; et vous savez de plus en quelle impuissance de se sauver est un homme qui ne se souvient plus de lui-même et qui ne connaît plus Dieu. C'est ce qui a fait trembler les saints, quand ils se sont vus engagés dans les honneurs du

monde, quoique par une disposition de la Providence ; c'est ce qui donnait à saint Bernard des sentiments si éloignés de la politique du siècle, lorsqu'au lieu de féliciter un de ses disciples, qui venait d'être placé sur le premier trône de l'Église, il lui en témoignait sa douleur ; car voici en quels termes il lui écrivait : Il est vrai, saint Père, j'ai participé extérieurement à la joie publique de votre exaltation ; mais j'en ai gémi, et je m'en suis affligé pour vous dans le secret de mon cœur : car je ne puis considérer le rang que vous tenez, que je n'en appréhende la chute : plus votre dignité est éminente, plus le précipice me paraît affreux. Je regarde ce que vous êtes, et je mesure par là ce que vous avez à craindre, parce qu'il est écrit que l'homme étant dans l'honneur, s'est méconnu : *Homo cùm in honore esset, non intellexit* (Ps. XLVIII). Bien loin donc de vous enfler de votre état, humiliez-vous, de peur que vous ne soyez un jour obligé, mais trop tard, de dire avec David : Ah ! Seigneur ! c'est par un effet de votre colère que vous m'avez élevé, et qu'en m'élevant vous m'avez brisé comme un vase fragile : *Ne fortè contingat tibi miserabilem illam emittere vocem, à facie iræ et indignationis tuæ elevans allisisti me* (S. Bern.). Car vous êtes maintenant dans la place la plus honorable, mais non pas la plus sûre. Ainsi parlait saint Bernard, ainsi faisait-il sa cour aux grands de la terre. Or, s'il y a tant de péril à être grand, jugez ce que c'est de le vouloir être et d'ambitionner de l'être : car être grand n'est pas une chose en soi blâmable ni criminelle, comme de vouloir être grand : être grand, c'est l'ouvrage de Dieu ; mais vouloir être grand, c'est l'effet de notre orgueil. Si donc d'être grand, même par l'ordre de Dieu, est une occasion si dangereuse d'oublier Dieu, que sera-ce de la grandeur, qui n'a pour fondement que l'ambition et le déréglement de l'homme ? Or, telle est, chrétiens, celle que les enfants du siècle recherchent, quand ils travaillent avec tant d'empressement à se pousser dans le monde et à s'y établir.

Ajoutez à cela le poids des obligations dont un chrétien se charge devant Dieu, quand il se procure un degré plus

haut, et qu'il se fait plus grand qu'il n'était : car voici la règle dont la Providence n'a jamais dispensé et dont elle ne dispensera jamais. Il n'y a point de grandeur dans le monde qui n'ait ses engagements, j'entends des engagements de conscience. Dans cette vie, disait Cassiodore, le devoir et le pouvoir sont deux choses inséparables; et la mesure de ce que nous devons, est toujours ce que nous sommes et ce que nous pouvons. Être donc plus que je n'étais, c'est devoir plus que je ne devais, à qui? à Dieu premièrement, et aux hommes ensuite : aux hommes, dis-je, sur qui je domine et qui ont droit d'attendre de moi ce qu'auparavant ils n'auraient pu exiger; à Dieu, qui est le protecteur de ce droit, et qui me jugera selon que j'y aurai satisfait ou non. Par conséquent, être plus que je n'étais, c'est avoir un compte à rendre que je n'avais pas, c'est être responsable de mille choses qui ne me regardaient pas, c'est porter un fardeau que je ne portais pas ; et quiconque le pense autrement, pèche dans le principe, et trouve dans sa propre grandeur la ruine de son salut. Or, par là, chrétiens, formez-vous l'idée juste de ces conditions qui font les rangs d'honneur dans le monde, et dont les hommes du monde sont si passionnés. Pesez dans la balance, non pas de l'intérêt et de l'amour-propre, mais dans celle du sanctuaire, ce que c'est qu'un prélat dans l'Église, un gouverneur dans une province, un commandant dans une armée, un magistrat dans une ville : de quoi n'est-il pas chargé? à quoi n'est-il pas obligé? quelle vigilance et quelle attention ne doit-il pas à son ministère ? quel zèle à la religion ! quelle protection à l'innocence et à la justice ! quel exemple à ceux qui dépendent de lui !. combien de scandales ne doit-il pas retrancher ! combien d'abus ne doit-il pas corriger ! et s'il y manque, quel trésor de colère, selon l'expression de saint Paul, n'amasse-t-il pas pour le jugement de Dieu? Si vous, mes chers auditeurs, qui vous trouvez ainsi élevés, étiez bien persuadés de tout cela, comme il vous est aisé de l'être, compteriez-vous parmi les avantages de votre état votre grandeur? et si vous aviez eu tout cela devant les yeux

lorsqu'il a été question de vous avancer, y auriez-vous travaillé avec tant d'empressement et tant d'ardeur ? Après cela, faut-il s'étonner si les vrais serviteurs de Dieu, remplis de son esprit, par une humble défiance d'eux-mêmes, ont fui ces dignités éclatantes, dont la vue nous éblouit ? Faut-il s'étonner si quelques-uns ont porté là-dessus leur résistance jusqu'à une sainte opiniâtreté, s'ils ont employé pour s'en défendre tant d'artifices innocents, s'ils ont contrefait une sage folie, s'ils se sont cachés dans les grottes et dans les sépulcres, comme nous l'apprenons dans leur histoire, et s'ils ont mieux aimé s'exposer à manquer de tout que d'accepter ces titres d'honneur avec des obligations si rigoureuses ? Non, non, chrétiens, cela ne me surprend pas; mais ce qui m'étonne, c'est de voir des hommes bien moins capables qu'eux de satisfaire à ces obligations et de les soutenir, s'y ingérer avec autant d'ardeur que ceux-là s'efforçaient de les éviter; des hommes, pour me servir des termes de saint Bernard, qui n'ont point de plus grand soin que de s'attirer des soins, comme s'ils devaient trouver le repos quand ils seront parvenus à ce qui est incompatible avec le repos, et à ce qui rend le repos même criminel : *Tanquam sine curis victuri sint, cùm ad curas pervenerint* (Bern.). Ce qui m'étonne, c'est de voir souvent ces hommes aveuglés et infatués des erreurs du monde courir après un emploi sans savoir même s'il y a des obligations de conscience qui y soient attachées, ou s'il n'y en a pas, sans y avoir seulement pensé, sans se mettre en peine de s'en instruire, ou s'ils le savent, n'hésitant pas sur cela, s'offrant à tout, pourvu qu'ils arrivent à leur fin, et se promettant tout d'eux-mêmes, sans être en état de rien tenir. Ce qui m'étonne encore plus, c'est de les voir accumuler sans crainte ces obligations, les entasser avec joie les unes sur les autres, et en prendre jusqu'à s'accabler ; ou plutôt ne prendre aucune de ces obligations, en prenant les titres qui les imposent, et dont il n'est pas permis de les séparer. En un mot, ce qui m'étonne, c'est de voir la plupart des hommes, qui sont quelque chose par leur condition, être jaloux à l'excès

d'en retenir les émoluments et d'en maintenir les droits sans en rien rabattre; mais quant aux obligations, n'en vouloir pas entendre parler, n'écouter qu'avec chagrin et avec dégoût ceux qui les leur font connaître, en retrancher tout ce qu'ils peuvent, et négliger ce qu'ils ne peuvent pas en retrancher: et tout cela, par une conduite que la prudence de la chair approuve, mais odieuse et abominable devant Dieu. Voilà ce qui m'étonne, chrétiens, et ce qui me donne de la compassion pour les ambitieux de la terre : mais ce n'est pas tout.

Pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités et des vertus proportionnées au degré où l'on aspire; cela est de l'ordre naturel : et il faut tellement avoir ces qualités, qu'on les ait toutes, sans exception d'une seule, puisqu'il est certain que le défaut d'une seule rend aussi bien un homme incapable d'être ce qu'il prétend, et par conséquent peut aussi bien le perdre devant Dieu s'il vient à bout de ses desseins, que s'il était dépourvu de toutes. En effet, presque tous ceux qui se damnent dans le monde pour s'y pousser trop, ont d'excellentes qualités, même selon Dieu : mais parce qu'il leur en manque une qui devrait faire la perfection de toutes les autres, quoique peut-être la moins importante, toutes les autres, sans celle-là, leur deviennent inutiles; et l'on peut bien leur appliquer la parole de saint Jacques : *Offendat autem in uno, factus est omnium reus* (Jacob. II). Il faut des vertus déjà acquises, et non pas la simple capacité ou volonté de les acquérir : car il n'est pas juste que nous fassions des expériences aux dépens d'autrui, et aux dépens de nos emplois mêmes; et qu'à l'exemple des vierges folles, nous commencions à chercher de l'huile pour remplir les lampes, quand elles doivent être prêtes et allumées : il faut des hommes déjà formés, et non pas à former, des hommes déja éprouvés et non pas à éprouver : *Viros probatos et non probandos* (Bern.), dit saint Bernard. Mais les emplois, dit-on, font les hommes : erreurs, chrétiens; les emplois doivent perfectionner les hommes, et non pas les préparer; il faut qu'ils soient déjà disposés, et c'est le mérite acquis person-

nellement qui doit avoir fait cette préparation: sans cela, toutes les démarches d'un homme dans le monde sont autant de crimes aux yeux de Dieu. Or, en vérité, de ces partisans de la fortune et de l'ambition dont je parle ici, quel est celui qui, sur le point de faire le premier pas pour une entreprise où il s'agit de son avancement, rentre en lui-même, afin de supputer en repos et à loisir s'il a tous les talents nécessaires pour la fin qu'il se propose? et quel est celui qui, ne les ayant pas, veuille bien le reconnaître et se rendre à soi-même cette justice : non, je n'ai pas ce qu'il faut pour occuper telle place? Et quand il aurait assez de lumière et assez d'équité pour prononcer ainsi contre lui-même, quel est celui qui, possédé de cette malheureuse passion de croître et de monter toujours, ait la force d'en réprimer les saillies, et de se tenir dans les bornes que lui prescrit la vue de son indignité? Ne voyons-nous pas que les plus imparfaits et les plus vicieux sont les plus ardents à se pourvoir, ceux qui ont sur cela plus d'activité, ceux qui veulent être tout, qui se destinent à tout, et qui ne croient rien au-dessus d'eux ni trop grand pour eux, tandis que les autres, mieux fondés en qualités et en mérite, gardent une modération honnête dans leurs désirs? S'il ne s'agissait, chrétiens, que d'essuyer la censure du monde, et que l'on en fût quitte pour cela, ce serait peu ; on sait fort bien que la hardiesse, accompagnée de quelque bonheur, peut prendre impunément l'ascendant partout; mais il est question de justifier cela devant Dieu, qui ne peut souffrir ces téméraires attentats de l'ambition humaine, et qui en cela, comme dans la chose la plus sainte de notre religion, veut que nous accomplissions le précepte de l'apôtre : *Probet autem seipsum homo* (2 Cor. XI), c'est-à-dire, qu'avant que de nous élever nous nous éprouvions nous-mêmes, prêts à nous condamner pour jamais à n'être rien, si, par les lumières de la grâce, nous découvrons que nous n'avons pas le fonds de suffisante requis pour être quelque chose, comme nous y condamnerions un autre si nous en savions autant de lui : car il veut que la droiture de notre âme aille jusque-là ; et si nous nous flattons, c'est pour cela,

dit saint Augustin, qu'il a établi un jugement, afin de nous y humilier autant que nous nous serons injustement exaltés, et de nous faire descendre aussi bas que nous aurons voulu monter trop haut. Or, je prétends que si nous agissions dans les vues de Dieu et de notre raison, ce serait là le grand contrepoids de notre vanité.

Mais je veux, chrétiens, que vous ayez tout autre mérite nécessaire pour être élevés, dès là que vous recherchez cette élévation, je soutiens que vous ne la méritez plus, et qu'il y a de la contradiction à ambitionner cet honneur, et à se trouver pourvu de toutes les qualités qu'il faut pour la posséder : pourquoi ? parce que l'une de ces qualités est que vous soyez humbles, et par conséquent que vous ne vous l'attiriez pas. En effet, dit saint Grégoire pape, quand il arriverait qu'un emploi spécieux et honorable tombât en bonne main, et qu'il fût bien administré, il y a une indécence positive à le désirer : *Locus porrò superior, et si rectè administratur, tamen indecenter appetitur* (Greg.). Et cela est si vrai, chrétiens, que ceux mêmes qui travaillent le plus pour se faire grands dans le monde, et qui, à force de le vouloir être, le deviennent enfin, affectent encore de faire croire qu'ils n'y ont en rien contribué, et de persuader, s'ils pouvaient, qu'on leur a fait violence, confessant, ajoute saint Grégoire, ce qui devait être, parce qu'ils veulent paraître : et quoique le monde ne se trompe pas à ces apparences de modestie (car on entend bien le langage des hommes), ces apparences subsistent toujours, et nous les conservons ; comme si Dieu, par cette hypocrisie, même inutile, qu'il permet en nous, voulait empêcher l'ambition de prescrire contre l'humilité.

Mais quoi, me direz-vous, ne sera-t-il donc jamais permis à un homme du monde de désirer d'être plus grand qu'il n'est ? Non, mon cher auditeur, il ne vous sera jamais permis de le désirer ; il vous sera permis de l'être quand Dieu le voudra, quand votre roi et votre prince vous y destinera, quand la voix publique vous y appellera ; car la voix publique et celle de votre prince, c'est pour vous la voix de Dieu. Mais de prévenir cette voix de Dieu par vos désirs,

par vos sollicitations, par vos intrigues, je dis que c'est une présomption insoutenable, et qui va jusqu'à renverser l'ordre de votre prédestination. Et pourquoi est-ce, chrétiens, que nous nous attribuerons ce que Jésus-Christ lui-même ne s'est pas attribué? Jésus-Christ, tout saint qu'il était, n'a pas voulu entreprendre de se faire grand, il a attendu que son Père le fît, et c'est une des louanges que saint Paul lui a données. Quoique, en qualité de Fils de Dieu, il eût un droit essentiel à toute la gloire qu'il a reçue, et qu'il eût pu la prendre sans usurpation, il a voulu qu'elle ne lui vînt d'ailleurs que de lui-même, pour autoriser, par son exemple, cette grande loi : *Nec quisquam sumit sibi honorem* (Greg.); et nous qui sommes pécheurs, et qui, en cette qualité, ne méritons que la confusion et le mépris, nous allons au-devant des hommes du monde, et sans attendre que notre Dieu nous y appelle, par une témérité pleine d'orgueil nous nous y ingérons les premiers; cela est-il tolérable? Cependant cela se fait, et ce qui est intolérable en soi, cesse de l'être en se rendant commun parmi les hommes : on cherche l'honneur ouvertement, on s'en déclare et on s'en explique, on emploie pour cela son crédit, et souvent quelque chose de plus; on se fait une gloire d'en venir à bout; celui qui en prend mieux le chemin, passe pour le plus habile et pour le plus entendu; et parce que tout cela est ordinaire, on se figure qu'il est honnête, et que Dieu ne le défend pas; l'aveuglement du péché peut-il nous conduire plus loin?

Car enfin, quand tout cela n'aurait pas été condamné dans le paganisme, quand cette passion de s'élever serait d'elle-même innocente, ce que la seule raison nous enseigne ne pouvoir pas être, comment pourrait-on la justifier dans un chrétien? Quel monstre qu'un chrétien ambitieux, qui fait profession d'adorer un Dieu humilié et anéanti, ou plutôt qui adore, dans la personne de son Dieu, les humiliations et l'anéantissement, et qui, dans sa propre personne, est idolâtre des honneurs du monde; qui sait que son Dieu l'a sauvé en se faisant petit, et qui prétend se sauver en se fai-

sant grand; qui remercie son Dieu de s'être abaissé pour lui, et qui n'a point d'autres pensées que de s'élever soi-même? Et comment, mon cher auditeur, pouvez-vous vous approcher de votre Dieu dans cette disposition? comment pouvez-vous le prier? comment pouvez-vous vous confier en lui? comment pouvez-vous même l'aimer, le voyant si contraire à vous, ou vous voyant si contraire à lui? Toute votre dévotion en cet état n'est-elle pas une illusion? et quand vous feriez des miracles, ne devrais-je pas m'en défier et les avoir pour suspects?

Mais il n'est pas besoin d'aller jusque-là pour reconnaître combien cette passion que je combats est ennemie de Dieu : les seuls désordres qu'elle cause dans la société des hommes, en sont des preuves trop sensibles; vous lez savez, chrétiens, et ce serait en vain que je vous en ferais le dénombrement. Quand cette passion s'est une fois emparée d'un esprit, vous savez l'empire qu'elle y exerce, et jusqu'où on se porte pour la satisfaire. Il n'y a point de ressort que l'on ne remue, point d'artifice qu'on ne mette en œuvre, point de personnage que l'on ne fasse; on y fait même servir Dieu et la religion; n'ayant rien d'ailleurs par où se distinguer, on tâche au moins de se distinguer par là, par là on s'introduit et on s'insinue, par là on se transfigure aux yeux des hommes; de rien qu'on était, on devient quelque chose, et la piété qui, pour chercher Dieu, doit renoncer à tout, par un renversement déplorable se trouve utile à tout, hors à chercher Dieu et à le trouver; c'est cette passion qui viole tous les jours les plus saints devoirs de la justice et de la charité; cette concurrence d'ambition dans la poursuite des mêmes honneurs, voilà ce qui divise les esprits et qui entretient les partis et les cabales, ce qui suscite les querelles, ce qui produit les vengeances, ce qui est le levain des plus violentes inimitiés; voilà pourquoi on se décrie et on se déchire les uns les autres; voilà d'où naissent tant de fourberies et tant de calomnies qu'invente le désir de l'emporter sur autrui et de le supplanter. Qui pourrait dire combien cette passion a fait de plaies mortelles à la charité? et qui

pourrait dire combien elle fera de réprouvés au jugement de Dieu ?

Toutefois c'est la grande maladie de notre siècle ; on veut être tout ce que l'on peut être, et plus que l'on ne peut être. C'est ce que saint Bernard déplorait avec des expressions que le seul esprit de Dieu pouvait lui suggérer : comme il avait encore plus de zèle pour l'Eglise que pour le monde, c'était particulièrement au sujet de l'Eglise qu'il s'en expliquait. On a honte, disait-il, de n'avoir point dans l'Eglise d'autre caractère que celui d'être consacré aux autels : *Nunc esse clericum erubescitur in ecclesia* (Bern.) ; on ne s'engage à servir l'Eglise que dans l'espérance d'y dominer ; et si l'on n'espérait pas y dominer un jour, on ne se réduirait jamais à la servir. Mais ce qu'il disait de l'Eglise n'est pas moins vrai des autres états ; il n'y en a pas un où l'ambition ne règne ; elle y passe même pour une vertu, pour une noblesse de sentiments, pour une grandeur d'âme ; c'est ce que l'on inspire aux enfants dès le berceau, et c'est de quoi on leur fait des leçons dès leur jeunesse. O humilité de mon Dieu, que vous êtes peu imitée, quoique vous soyez notre modèle ! C'est cette humilité qui fait toute notre perfection ; et le monde, tout perverti qu'il est, ne peut se défendre de lui rendre ce témoignage : car il n'est rien de si aimé dans le monde que l'humilité, rien de si estimé dans le monde que l'humilité ; mais, en même temps que nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer dans les autres, nous n'en voulons point pour nous-mêmes ; nous voulons être plus que nous ne sommes, et, par un second désordre, nous ne voulons pas être ce que nous sommes : vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est une vérité, chrétiens, fondée sur les lois éternelles de la Providence, que tous les états de la vie sont capables d'une certaine perfection, et que, selon la différence des conditions qui partagent le monde, il y a des perfections différentes à acquérir. Quand Dieu eut créé toutes choses, l'Écriture dit

qu'il en fit comme une revue générale, et qu'après les avoir bien considérées, il n'y en eut pas une à laquelle il ne donnât son approbation; elles lui parurent toutes non-seulement bonnes, mais très-bonnes, c'est-à-dire parfaites, parce qu'elles lui parurent toutes être ce qu'elles devaient être, et conformes à l'idée qu'il en avait conçue : *Viditque Deus cuncta quæ fecerat, et erant valdè bona* (GEN. 1). Or, il n'est pas croyable que les états et les conditions des hommes, qui sont encore bien plus noblement les ouvrages de Dieu, aient eu en cela moins d'avantage, ou, pour mieux dire, moins de part à sa sagesse et à sa bonté. Dieu leur donna donc, aussi bien qu'à tout le reste des créatures, le caractère de perfection qui leur était propre; et si ces états nous paraissent maintenant défectueux, déréglés et corrompus comme ils le sont, ce n'est point par ce que Dieu y a mis, mais par ce que nous y avons ajouté; car si nous les considérons en eux-mêmes, il n'y en a aucun qui n'ait sa perfection dans l'idée de Dieu, et qui ne doive l'avoir dans nous. Or je dis, chrétiens, et voici l'excellente maxime que Dieu m'a inspiré de vous proposer pour la conduite de votre vie, je dis que toute la prudence de l'homme, même en matière de salut, se réduit à deux chefs, à s'avancer dans la perfection de son état, et à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice : étant aussi éclairés que vous l'êtes dans les choses du monde, vous devez être déjà plus convaincus que moi dans l'importance de ces deux règles.

Il faut s'avancer dans la perfection de son état, pourquoi? parce que c'est ce que Dieu veut de nous, parce que c'est uniquement pour cela qu'il nous a préparé des grâces, parce que c'est en cela seul que consiste notre sainteté, et à quoi par conséquent notre prédestination est attachée : pouvons-nous avoir de plus puissants motifs pour persuader notre esprit et pour toucher notre cœur? Dieu veut cela de nous, et ne veut point tout autre chose : si nous étions soumis à ses ordres, n'en faudrait-il pas demeurer là? Quand saint Paul instruisit les premiers fidèles des devoirs du christianisme, une des grandes leçons qu'il leur faisait,

était celle-ci, d'examiner soigneusement et de tâcher de bien reconnaître, non pas simplement ce que Dieu voulait, mais ce qu'il voulait le plus, c'est-à-dire ce qui était le meilleur et le plus agréable à ses yeux : *Ut probetis quæ sit voluntas Dei bona et beneplăcens et perfecta* (Rom. XII). Mais pour moi, chrétiens, et pour la plupart de vous qui m'écoutez, il me semble que nous n'avons point à faire là-dessus de longues recherches ; car, quelque parfaite que puisse être la volonté de Dieu sur moi, je suis sûr que je la connais déjà, et que, sans passer pour téméraire, je puis me glorifier d'être déjà instruit de ses desseins, puisqu'il m'est évident que Dieu ne demande de moi qu'une seule chose, qui est que je sois ce que je fais profession d'être et ce que moi-même j'ai voulu être. Vérité si constante (écoutez ceci, qui peut être de quelque soulagement pour les consciences) ; vérité si constante que, quand par malheur j'aurais embrassé une condition sans y être appelé de Dieu, dès là que j'y suis engagé par nécessité d'état, et qu'il ne m'est plus libre d'en sortir, la volonté de Dieu est que je m'y perfectionne, et que je répare le désordre de ce choix aveugle et peu chrétien que j'ai fait. Hors de là, quoi que je fasse, ce n'est plus la volonté de Dieu. C'est, si vous voulez, ce qui éclate le plus aux yeux des hommes, c'est ce que les hommes estiment, c'est ce qui fait du bruit dans le monde, c'est peut-être même ce qui paraît le plus louable en soi ; mais, après tout, c'est ce que je veux, et non pas ce que Dieu veut : pourquoi ? parce que c'est quelque chose hors de mon état. Quelle est donc dans Dieu cette volonté que saint Paul appelle bon plaisir et volonté de perfection : *Voluntas Dei beneplacens et perfecta ?* Je vous l'ai dit, chrétiens, cette volonté est que chacun soit dans le monde parfaitement ce qu'il est ; qu'un roi y soit parfaitement roi ; qu'un père y fasse parfaitement l'office de père ; un juge la fonction de juge ; qu'un évêque y exerce parfaitement le ministère d'un prélat ; que tous marchent dans la voie qui leur est marquée, qu'ils ne se confondent point, et que les autres ne s'ingèrent point en ce qui est du ressort des au-

tres ; car si cela était, et que chacun voulût se réduire à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde serait parfait.

Mais parce qu'on vit tout autrement, et qu'à l'exemple de ce philosophe dont par le Minutius Felix, on veut régler la vertu et le devoir même par le caprice de l'inclination et de l'humeur, c'est-à-dire parce que l'on ne se met pas en peine d'être dignement ce que l'on est, et qu'on travaille éternellement à être ce que l'on n'est pas, de là vient cette confusion et ce mélange qui trouble non-seulement la conduite entière du monde, mais les vues mêmes de Dieu sur nous ; ce que nous devons souverainement craindre. Et c'est de quoi saint Bernard représentait si bien la conséquence en certaines personnes qui, dans une profession sainte et dévouée à Dieu, s'adonnaient à des choses purement profanes, et menaient une vie toute séculière ; car que faites-vous, leur disait-il, et à quoi vous exposez-vous en passant ainsi les bornes que Dieu vous a prescrites ? L'apôtre vous dit que chacun ressuscitera dans son rang ; mais comment se pourra-t-il faire que vous ressuscitiez dans le vôtre, puisque vous ne gardez aucun rang ? et que peut-on espérer de vous, sinon qu'ayant vécu dans le désordre vous ressuscitiez un jour dans le désordre ? Belle idée, mes chers auditeurs, de je ne sais combien de chrétiens qui vivent aujourd'hui et qui ne sont ni du monde ni de l'Église, parce qu'ils ne s'attachent parfaitement ni à l'un ni à l'autre ; qui pensent faire quelque chose, et qui ne font proprement rien, parce qu'ils ne font pas ce qui leur est ordonné de Dieu.

Cependant, chrétiens, c'est pour cela seul que Dieu nous a préparé des grâces, et si nous avons des secours à nous promettre de sa miséricorde, c'est uniquement pour la perfection de notre état ; car la plus grossière de toutes les erreurs serait de croire que toutes sortes de grâces soient données à tous : comme Dieu est aussi sage qu'il est bon, et que dans la distribution de ses trésors il sait observer le poids, le nombre et la mesure avec lesquels l'Écriture

nous apprend qu'il a tout fait, il ne nous destine point d'autres grâces que celles qui sont conformes et proportionnées à notre condition. C'est la théologie expresse de saint Paul en mille endroits de ses épîtres : il y a diversité de grâces, dit ce grand apôtre, et selon la diversité des grâces, il y a diversité d'opérations surnaturelles, quoique toujours par l'influence du même esprit qui opère tout en tous ; et comme l'œil n'a pas la vertu d'entendre, ni l'oreille la faculté de voir, et que la nature ne fournit des forces à ces deux organes que pour l'action qui leur est propre, aussi Dieu, qui a fait de son Église un corps mystique, ne dispense ses grâces aux hommes, qui en sont les membres, que par rapport à la fonction où chacun est destiné : il donne la grâce de commander à celui qui doit commander, et la grâce d'obéir à celui qui doit obéir ; la grâce de direction est pour les prêtres et pour les pasteurs des âmes, et la grâce de soumission pour les peuples qui ont recours à leur conduite, ainsi du reste. Or, il est de la foi que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grâce, et que tout ce que nous entreprendrons hors de l'étendue et des limites de cette grâce, quelque apparence qu'il ait de bien, nous sera inutile. Si donc celui qui a la grâce d'être conduit, veut se mêler de conduire et de diriger comme il n'arrive que trop, dès là, outre qu'il ne fait rien de ce qu'il pense, parce qu'il n'a point de grâce pour cela, il tombe, sans y prendre garde, dans le péché de présomption ; et il tente Dieu, ou en lui demandant une grâce qu'il n'a point droit de lui demander, ou en présumant de faire sans la grâce ce qui est essentiellement l'ouvrage de la grâce ; il corrompt cet ouvrage de la grâce et cet ouvrage de la grâce ainsi corrompu, bien loin de le perfectionner a un effet tout contraire ; car nous voyons que les bonnes œuvres faites hors de l'état ne servent qu'à inspirer l'orgueil, l'attachement au sens propre et mille autres imperfections ; pourquoi ? parce qu'elles ne procèdent pas du principe de la grâce, mais de nous-mêmes ; au lieu qu'étant pratiquées dans l'état d'un chacun, elles portent

avec elles une bénédiction particulière, et de sainteté pour celui qui les fait et d'exemple pour les autres.

Car n'espérons pas, chrétiens, trouver jamais la sainteté ailleurs que dans la perfection de notre état ; c'est en cela qu'elle consiste, et les plus grands saints n'ont point eu d'autre secret que celui-là pour y parvenir : ils ne se sont point sanctifiés, parce qu'ils ont fait des choses extraordinaires, que l'on n'attendait pas d'eux : ils sont devenus saints, parce qu'ils ont bien fait ce qu'ils avaient à faire, et ce que Dieu leur prescrivait dans leur condition. Jésus-Christ lui-même, qui est le saint des saints, n'a point voulu suivre cette règle. Quoiqu'il fût au-dessus de tous les états, il a borné, sinon sa sainteté, du moins l'exercice de sa sainteté, aux devoirs de son état, et la qualité de Dieu qu'il portait ne l'a point empêché de s'accommoder en tout à l'état de l'homme ; il était fils, il a voulu obéir en fils ; il était juif, il n'a manqué en rien à la loi des juifs ; et parce que la loi des juifs défendait d'enseigner avant l'âge de trente ans, tout envoyé qu'il était de Dieu pour prêcher le royaume de Dieu, il s'est tenu jusqu'à l'âge de trente ans dans l'obscurité d'une vie cachée, arrêtant toutes les ardeurs de son zèle, plutôt que de le produire d'une manière qui ne fût pas réglée selon son état : car c'est la seule raison que nous donnent les Pères de la longue retraite de cet Homme-Dieu. Voilà pourquoi saint Paul, dont je ne fais ici qu'extraire les pensées, exhortant les chrétiens à la sainteté, en revenait toujours à cette maxime : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est* (1 Cor. VII) ; que chacun de nous, mes frères, se sanctifie dans l'état où il a été appelé de Dieu. Voilà pourquoi ce grand maître de la perfection chrétienne, et qui avait été instruit par Jésus-Christ même, recommandait si fortement aux Corinthiens de n'affecter point cet excès de sagesse qui s'égare de la vraie sagesse, et de n'être sages qu'avec sobriété : *Non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (Rom. XII). Non pas qu'il voulût mettre des bornes à la perfection et à la sainteté de ces premiers fidèles, il en était bien éloigné ; mais parce qu'il

craignait que ces premiers fidèles n'allassent chercher la sainteté et la perfection où elle n'était pas, je veux dire hors de leur état : car c'est proprement ce que signifie cette intempérance de sagesse dont parle saint Paul : intempérance, dis-je, non point en ce qui est de notre état, puisqu'il est certain que nous ne pouvons jamais être trop parfaits dans notre état, mais intempérance en ce qui est au delà de l'état où Dieu nous a mis, parce que vouloir être parfaits de la sorte, c'est le vouloir trop, et cesser tout à fait de l'être.

Or, le moyen de corriger dans nous cette intempérance, le voici renfermé en trois paroles par où je finis, et qui contiennent un fonds inépuisable de moralités ; c'est de nous défaire de certains faux zèles de perfection qui nous préoccupent, et qui nous empêchent d'avoir le solide et le véritable. Je m'explique : c'est de retrancher le zèle d'une perfection chimérique et imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, et qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous ; de modérer ce zèle inquiet de la perfection d'autrui, qui nous fait négliger la nôtre et que nous entretenons assez souvent au préjudice de la nôtre ; mais par-dessus tout de réformer ce zèle tout païen que nous avons, d'être parfaits et irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme et selon Dieu. Prenez garde : je dis de retrancher le zèle d'une perfection chimérique ; car j'appelle perfection chimérique celle que nous nous figurons en certains états où nous ne serons jamais, et dont la pensée ne sert qu'à nourrir le dégoût de celui où nous sommes. Si j'étais ceci ou cela, je servirais Dieu avec joie, je ne penserais qu'à lui, je vaquerais sérieusement à mon salut. Abus, chrétiens : si nous étions ceci ou cela, nous ferions encore pis que nous ne faisons ; car nous n'aurions pas les grâces que nous avons : or, ce sont les grâces qui peuvent tout, et qui doivent tout faire en nous et avec nous ; Dieu donne des grâces à la cour qu'il ne donnerait pas hors de la cour, et des grâces dans la magistrature qu'il vous refuserait partout ailleurs. J'appelle perfection chimérique celle qui nous porte à faire le bien que nous ne sommes pas

obligés de faire, et à omettre celui que nous devons faire. Car vous verrez des chrétiens pratiquer des dévotions singulières pour eux, et se dispenser des obligations communes; faire des aumônes par une certaine compassion naturelle plus que par charité, et ne pas payer leurs dettes à quoi la justice et la conscience les engagent. Voilà le zèle qu'il faut retrancher, et voici celui qu'il faut modérer; c'est un zèle inquiet de la perfection d'autrui, tandis qu'on néglige la sienne propre : on voudrait réformer toute l'Église, et l'on ne se réforme pas soi-même; on parle comme si tout était perdu dans le monde, et qu'il n'y eût que nous de parfaits. Hé ! mes chers auditeurs, appliquons-nous d'abord à nous-mêmes; un défaut corrigé dans nous vaudra mieux pour nous que de grands excès corrigés dans le prochain.

Mais ce que nous avons surtout à régler et à redresser, est ce faux zèle qui nous rend si attentifs à notre propre perfection selon le monde, tandis que nous abandonnons tout le soin de notre perfection selon Dieu; comme si l'honnête homme et le chrétien devaient être distingués dans nous, comme si toutes les qualités que nous avons ne devaient pas être sanctifiées par le christianisme; comme s'il ne nous était pas mille fois plus important de nous avancer auprès de Dieu et de lui plaire, que de plaire aux hommes. Ah! chrétiens; pratiquons la grande leçon de saint Paul, qui est de nous rendre parfaits en Jésus-Christ; car nous ne le serons jamais qu'en lui et que par lui. Toutes les sectes des philosophes ont fait des hommes vains, des hommes orgueilleux, des hommes remplis d'eux-mêmes, des hommes hypocrites; mais un homme parfait, c'est le chef-d'œuvre de la religion, comme il n'y a qu'elle aussi qui puisse nous conduire à une félicité parfaite et à l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON

SUR LES AFFLICTIONS DES JUSTES ET LA PROSPÉRITÉ DES PÉCHEURS.

Ascendente Jesu in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus: et ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus. Ipse verò dormiebat; et suscitaverunt eum discipuli ejus, dicentes: Domine, salva nos, perimus. Et dixit eis: Quid timidi estis, modicæ fidei?

Jésus étant entré dans une barque, ses disciples le suivirent, et aussitôt il s'éleva sur la mer une grande tempête, en sorte que la barque était couverte de flots. Lui cependant dormait, et ses disciples le réveillèrent, en lui disant : Seigneur, sauvez-nous, nous allons périr. Jésus leur répondit : Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ?

MATTH. VIII.

Voilà, chrétiens, une image bien naturelle de ce qui se passe tous les jours à nos yeux et parmi nous. Il semble que le Saint-Esprit, en nous la traçant dans cet Évangile, ait expressément voulu nous représenter un des plus grands mystères de la conduite de Dieu sur les hommes, et en faire le sujet de notre instruction. Les disciples de Jésus-Christ, c'est-à-dire, les justes et les élus de Dieu, vivent dans le monde, que nous pouvons considérer comme une mer orageuse, et s'y trouvent embarqués par les ordres mêmes de la Providence; Dieu est avec eux et ne les quitte jamais; il les suit dans toutes leurs voies, il les éclaire et les soutient : mais du reste, à en juger par les apparences, on dirait en mille rencontres qu'il s'en éloigne, qu'il les oublie, qu'il les abandonne, qu'il est à leur égard comme endormi, *Ipse verò dormiebat*. Il permet qu'ils soient assaillis et battus des plus

violents orages, qu'ils soient exposés aux plus rudes tentations, qu'ils soient affligés et presque accablés des misères de cette vie. Or, qui croirait alors qu'il y a une Providence qui prend soin de leurs personnes, ou qui ne croirait pas au moins que cette Providence est ensevelie dans un profond sommeil, et qu'elle ignore leurs besoins, surtout lorsqu'on voit les impies prospérer sur la terre, vivent dans le calme, tenir les premiers rangs, jouir de l'abondance, être en possession de tout ce qui s'appelle fortune et bonheur humain? C'est en vue de ce partage si surprenant et si peu conforme à nos idées, que David s'écriait et disait à Dieu : *Exsurge, quare obdormis, Domine* (Ps. XLIII)? levez-vous, Seigneur, et pourquoi demeurez-vous dans cette espèce d'assoupissement? Et c'est ainsi que nous lui disons encore nous-mêmes comme les apôtres : *Domine, salva nos, perimus*; hé! Seigneur, où êtes-vous? nous périssons et vous nous délaissez; tous les maux viennent nous accueillir, et il semble que vous y soyez insensible. Mais à cela, chrétiens, point d'autre réponse de la part de Dieu que celle de Jésus-Christ à ses disciples effrayés et consternés : *Quid timidi estis, modicæ fidei?* où est votre foi? où est la confiance que vous devez avoir en votre Dieu? que craignez-vous quand je suis avec vous? Mystère de la Providence, dont je veux aujourd'hui, mes chers auditeurs, vous entretenir, et dont il est d'une importance extrême que vous soyez instruits. Ce n'est point précisément aux pécheurs que j'ai à parler; c'est aux âmes fidèles, c'est aux prédestinés du Seigneur, c'est à ceux qui font état de le servir, et qui, tout attachés qu'ils sont à son service, voient souvent tomber sur eux tous les fléaux du ciel, tandis que les mondains passent leurs jours dans le plaisir et dans la joie. Je vais là-dessus les rassurer et les consoler après que nous aurons demandé le secours du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave Maria.*

C'est de tout temps que la foi des chrétiens a été troublée et leur confiance en Dieu ébranlée, de voir les méchants dans la prospérité et dans le repos, pendant que les justes

sont dans l'adversité et dans le travail. Ce partage, à ce qu'il paraît, si injuste, a toujours été, pour ainsi dire, le scandale de la Providence. Car de là les pécheurs ont pris sujet de triompher insolemment dans la vie; et de là les plus gens de bien se sont relâchés dans le chemin de la vertu : de là même les plus grands saints en sont venus presque jusqu'à former des doutes au préjudice de leur foi. Écoutez-en parler David : *Mei autem pene moti sunt pedes; pene effusi sunt gressus mei* (Ps. LXXII). Pour moi, disait-il, je le confesse, j'ai senti ma foi chanceler, et quoique solide que fût le fondement de mon espérance, je me suis vu sur le point de succomber : et pourquoi? parce qu'il s'est élevé dans mon cœur un mouvement de zèle et d'indignation, à la vue des pécheurs qui goûtent la paix, qui réussissent dans leurs desseins, qui établissent leurs maisons, à qui rien ne manque dans la vie : *Quia zelavi super iniquos, pacem peccatorum videns* (Ibidem). En effet, ai-je dit, comment est-il possible que Dieu sache ce qui se passe ici-bas, et comment puis-je croire qu'il y prenne garde? *Quomodo scit Deus, et est scientia in excelso* (Ibid.)? Les libertins et les impies sont les plus heureux, les plus honorés, les plus riches : *Ecce ipsi peccatores et abundantes in sæculo obtinuerunt divitias* (Ibid.). D'où j'ai presque conclu, ajoute le prophète, qu'il m'était donc inutile de conserver mon cœur dans l'innocence, et d'avoir les mains nettes de toute injustice : *Et dixi, ergo sine causâ justificavi cor meum, et lavavi inter innocentes manus meas* (Ps. LXXII). Ainsi parlait le plus saint roi du peuple de Dieu, et c'était le reproche que faisaient les païens aux fidèles. Quel Dieu servez-vous, leur disaient ces idolâtres? où est sa justice envers vous et sa bonté il vous voit pauvres et languissants, et il ne prend nul soin de vous : est-ce qu'il ne le peut, ou qu'il ne le veut pas? si c'est impuissance, il n'est pas Dieu, et aussi peu l'est-il si c'est insensibilité. Vous vous promettez l'immortalité dans un autre monde que celui-ci; mais quelle apparence qu'un Dieu que vous vous figurez assez puissant et assez bon pour vous ressusciter après la mort, ne vous secourût pas dans la vie? Cependant vous re-

noncez à tous les plaisirs, vous ne venez point à nos spectacles; vous souffrez la faim et la soif, vous endurez les plus rigoureux tourments; d'où il arrive que vous ne jouissez ni de la vie présente où vous êtes, ni de cette vie future et imaginaire que vous attendez. A cela les Pères faisaient diverses réponses : la plupart niaient la supposition, pour établir une vérité tout opposée; car ils soutenaient que jamais les justes ne sont malheureux sur la terre, et que jamais les impies n'y goûtent un véritable bonheur. *Intelligat homo*, disait saint Augustin, *nunquam Deus permittit malos esse felices* (Augusr.). Que l'homme s'applique à bien comprendre ceci : jamais Dieu ne permet que les méchants soient heureux; ils passent néanmoins pour l'être, ajoutait ce saint docteur, mais on ne les croit heureux que parce qu'on ignore en quoi consiste la vraie félicité : *Ideò malus felix putatur, quia quid sit felicitas ignoratur* (Idem). Et il n'en faut point juger par de certains dehors. Tel, dit saint Ambroise, me paraît avoir la joie dans le cœur, dont le cœur est déchiré de mille chagrins; il est à son aise selon mon estime, mais dans son idée et en effet il est misérable : *Meo affectu beatus est, et suo, miser* (Ambr.). C'est ainsi, dis-je, que les Pères s'en expliquaient. Mais, chrétiens, je prends la chose tout autrement; ne disputons point aux impies et aux pécheurs la possession des joies humaines, et convenons que les justes sont aussi malheureux dans le temps que les mondains le pensent. Cela posé, je prétends que nous sommes toujours coupables, si nous nous défions de la divine Providence qui l'a ordonné de la sorte; et pour vous en convaincre, j'avance deux propositions qui renferment tout ce qu'on peut dire de plus solide sur cette matière et qui partageront ce discours. Je soutiens d'abord que dans cette conduite de Dieu il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi; c'est la première proposition et la première partie. Je dis plus, et je soutiens même que cette conduite de Dieu a de quoi établir et confirmer notre foi; c'est la seconde proposition et la seconde partie. Développons l'une et l'autre, et ne croyez pas que je veuille là-dessus m'arrêter à de vaines subtilités : j'ai des preuves à produire également sensibles et touchantes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Augustin dit un beau mot : que les secrets de Dieu doivent nous imprimer du respect, doivent nous rendre attentifs à les considérer, doivent nous exciter à en faire la recherche, autant que l'humilité de la foi nous le permet; mais qu'ils ne doivent jamais trouver d'opposition dans nos esprits, et qu'il ne nous appartient pas d'en vouloir juger ni d'entreprendre de les contredire : *Secretum Dei intentos nos habere debet, non adversos* (AUGUST.). Voilà, mes chers auditeurs, une maxime bien chrétienne et bien importante; car un des plus grands désordres de notre esprit est de se révolter d'abord contre tout ce qui paraît contraire à nos lumières et à nos vues; et c'est de ce principe que procèdent toutes les erreurs où nous tombons à l'égard de Dieu : or, écoutez comment je me sers de la maxime du saint docteur, pour établir ma première proposition touchant ce partage si inégal des biens et des maux de cette vie, qui fait que les justes souffrent, pendant que les impies prospèrent. Je prétends qu'il n'y a rien en cela qui doive troubler notre foi; et en effet, quand je ne verrais nulle raison de cette conduite de Dieu, quand ce serait un abîme où je ne découvrirais rien, et que mon esprit s'y perdrait, ma foi n'en devrait point être altérée, et tout ce ce que j'aurais à faire, ce serait de m'écrier avec saint Paul, *ô altitudo !* et de reconnaître que c'est un secret de la Providence que je dois adorer, et non pas pénétrer. Ainsi quand je ne conçois pas l'auguste et incompréhensible mystère d'un Dieu en trois personnes, je ne crois pas dès lors avoir droit de le révoquer en doute; je ne crois pas pouvoir conclure : il n'y a donc point de Dieu, il n'y a donc point de souverain Etre; mais je conclus que ce souverain Etre est au-dessus de toute intelligence humaine, et je n'en demeure pas moins inviolablement attaché à ma créance. Pourquoi ne serais-je pas ici le même ? et quand il s'agit d'un point qui regarde la providence de Dieu et sa conduite dans le gouvernement du monde,

pourquoi en voudrais-je douter, et pourquoi me troublerais-je, parce que je ne le comprends pas ?

Car enfin, j'ai d'ailleurs mille preuves qui me convainquent qu'il y a une Providence dans l'univers et que tout ce qui arrive sur la terre est de l'ordre de Dieu. Je n'ai qu'à ouvrir les yeux, je n'ai qu'à contempler le ciel, je n'ai qu'à considérer toutes les créatures ; il n'y en a pas une qui ne me rende témoignage de cette vérité, et qui n'en soit pour moi une démonstration. Les païens et les barbares l'ont reconnue, et je serais plus infidèle que les infidèles mêmes si je refusais de m'y soumettre : cependant contre tous ces témoignages il se forme une difficulté dans mon esprit. S'il y a une Providence, me dis-je à moi-même, comment souffre-t-elle que les justes soient opprimés, et les impies exaltés ? Voilà ce qui me fait peine. Or, je vous demande, chrétiens, est-il raisonnable que pour cette seule difficulté, je me départe d'un principe de foi aussi infaillible et aussi solidement établi que l'est celui d'une Providence ; et que parce qu'il y a un certain point où la conduite de cette Providence sur les hommes me paraît obscure, je la tienne pour douteuse, et j'ose même absolument la rejeter ? N'est-il pas plus juste que j'oppose à la difficulté qui m'embarrasse toutes les maximes de ma foi et toutes les lumières de ma raison ; et que n'ayant pas assez de vue pour approfondir le mystère de cette Providence si rigoureuse, ce semble, à l'égard des justes, et si libérale envers les pécheurs, je me réserve à le connaître un jour dans sa source, c'est-à-dire dans Dieu même ?

Et c'est là aussi que le prophète royal en revenait, après avoir confessé devant Dieu qu'il n'entendait rien à ce procédé, et qu'un traitement si peu conforme aux mérites des uns et à l'iniquité des autres, passait toutes ses connaissances et confondait toutes ses idées, J'espère bien, disait-il, Seigneur, que vous me découvrirez là-dessus l'ordre de vos jugements, et que vous me ferez voir, comme dans un miroir, les raisons secrètes que vous avez eues de disposer ainsi les choses ; alors je saurai pourquoi vous avez permis

que ce juste fût vexé et persécuté, et que le crédit de cet impie l'emportât sur l'innocence et la vertu; que cet homme de bien n'eût aucun succès dans ses entreprises, et que ce mondain sans foi et sans conscience réussit dans tous ses desseins; que cette femme pieuse et remplie d'honneur passât ses jours dans l'amertume et dans de mortels déplaisirs, et que cette autre idolâtre du monde, et livrée à ses passions, menât une vie douce et commode. Vous nous apprendrez, ô mon Dieu, quels étaient les ressorts de tout cela; et par un seul rayon de la lumière que vous répandrez dans nos esprits, vous dissiperez tous les nuages, et vous ferez évanouir tous les doutes qui naissent maintenant malgré nous contre votre adorable providence. Je me figurais qu'à force de réflexions et de considérations, je pourrais dès cette vie démêler cet embarras, et sonder les impénétrables conseils de votre sagesse : *Existimabam ut cognoscerem hoc* (Ps. LXXII) : mais je me trompais bien, et je me suis bien aperçu que je m'arrêtais à d'inutiles recherches : *Labor est ante me* (Ibid.). D'où j'ai conclu qu'il fallait attendre que je fusse entré dans votre sanctuaire, et que je visse où se devaient terminer les espérances des uns et des autres : *Donec intrem in sanctuarium Dei et intelligam in novissimis eorum* (Ibid.). Voilà comment raisonnait ce saint roi, et c'était l'esprit de Dieu qui lui inspirait ce sentiment.

Mais là-dessus, mes chers auditeurs, nous n'en sommes pas encore après tout réduits à la simple soumission et à la seule obéissance de la foi, nous avons sur ce mystère de quoi contenter notre esprit, autant et peut-être plus que sur aucun autre; et c'est par où nous devenons tout à fait inexcusables, quand nous nous troublons et que nous tombons dans la défiance, parce que nous voyons les justes affligés, et que les pécheurs ont toutes les commodités et toutes les douceurs de la vie; car nous trouvons nous-mêmes des raisons qui nous justifient parfaitement la conduite de Dieu, et qui nous persuadent que Dieu a fait sagement d'en user de la sorte. Or, si moi, avec un esprit plein

d'erreurs et de ténèbres, je découvre néanmoins des raisons pour cela, ne dois-je pas être convaincu que Dieu en a de plus solides encore et de plus relevées que je ne vois pas; et ces raisons de Dieu que je ne vois pas, mais que je conjecture des miennes, ne doivent-elles pas calmer mon cœur et le rassurer? Tout ce qui me reste donc, c'est de suivre le conseil de saint Augustin et de m'appliquer non pas à connaître pleinement, mais du moins à entrevoir le secret de Dieu, afin que ce que j'en puis apercevoir m'apprenne à juger de ce qui échappe à ma vue, et que l'un et l'autre affermissent ma confiance : *Secretum Dei intentos nos habere debet, non adversos.*

Mais qu'est-ce en effet que j'en aperçois de ce secret de Dieu, et quelles sont les raisons que je puis imaginer d'un partage qui semble choquer la raison même? Vous me le demandez, chrétiens, et, sans une longue discussion, voici celles qui se présentent d'abord à moi : Que Dieu veut éprouver ses élus, et leur donner occasion de lui marquer par leur constance leur fidélité : que Dieu, selon la comparaison du prophète Roi, veut les purifier par le feu de la tribulation, comme l'on épure l'or dans le creuset; que Dieu veut assurer leur salut et les mettre à couvert du danger inévitable qui se rencontre dans les prospérités du siècle, que Dieu, par une aimable violence, dit saint Bernard, veut les forcer, en quelque sorte, de se tenir unis à lui, en leur rendant tout le reste amer, et ne leur offrant partout ailleurs que des objets qui leur inspirent du dégoût; que Dieu veut leur fournir une continuelle matière de combats, afin que ce soit en même temps pour eux une continuelle matière de triomphe, et par conséquent de mérite; que tout justes qu'ils sont, ils ne laissent pas d'être redevables à Dieu par bien des endroits, puisque le plus juste, comme parle Salomon, tombe jusqu'à sept fois par jour; mais que Dieu d'ailleurs veut les punir en père et non en juge, et pour cela qu'il les châtie en ce monde, selon sa miséricorde, afin de ne les pas punir en l'autre selon sa justice. A s'en tenir là, mes chers auditeurs, et sans vouloir pénétrer

plus avant dans les desseins de Dieu, n'est-ce pas assez pour soutenir la foi du juste, et une seule de ces raisons ne suffit-elle pas pour lui servir de défense et le fortifier contre les plus rudes attaques ? que Dieu donc ordonne selon qu'il lui plaît, qu'il détruise et qu'il renverse, qu'il abaisse et qu'il humilie, qu'il frappe à son gré, jamais le juste n'aura que des bénédictions à lui rendre ; et s'il pensait à se plaindre, ce serait bien alors que Dieu pourrait lui faire le même reproche que fit le Sauveur du monde à saint Pierre : *Modicæ fidei, quare dubitasti ?* Homme aveugle, laissez agir votre Dieu, il vous aime, et il fait ce qui vous convient ; s'il vous traite maintenant avec rigueur, ce n'est qu'une rigueur apparente ; et tout sensibles que peuvent être les coups que son bras vous porte, c'est son amour qui le conduit.

Pensées touchantes et puissants motifs d'une consolation toute chrétienne ! Dans ce vaste et nombreux auditoire, il est impossible qu'il ne se rencontre bien de ces âmes chéries de Dieu, et que Dieu toutefois abandonne aux traverses et aux disgrâces du monde. Or, c'est à moi de leur faire goûter ces vérités : c'est à moi, mes chers auditeurs, de vous relever par là de l'abattement où vous jette peut-être l'état de pauvreté, l'état d'humiliation, l'état de souffrances qui vous accable et qui vous rend la vie si ennuyeuse et si pénible : c'est à moi, comme prédicateur évangélique, de vous faire trouver tout l'appui nécessaire dans votre foi. Car je ne suis point seulement ici pour vous reprocher vos infidélités ni pour vous remplir d'une terreur salutaire des jugements éternels : je l'ai fait selon les occurrences, je le fais encore, et je ne puis assez bénir le ciel de l'attention que vous donnez à mes paroles, ou plutôt à la Parole de Dieu que je vous annonce. Mais l'autre partie de mon devoir est de vous consoler dans vos peines ; et puisque je tiens la place de Jésus-Christ, qui vous parle par ma bouche, et dont je suis l'ambassadeur et le ministre, *Pro Christo legatione fungimur* (2 Cor. V), c'est à moi de vous dire aujourd'hui ce que ce divin Sauveur disait au peuple : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (Matth. XII) ; venez, âmes tristes et affli-

gées; venez, vous qui gémissez sous le poids de la misère humaine et dans la douleur, venez à moi. Le monde n'a pour vous que des mépris et des rebuts, et vous en éprouvez tous les jours l'injustice : les plus déréglés et les plus vicieux y font la loi aux plus justes, et c'est ce qui vous flétrit le cœur et vous remplit d'amertume. Mais, encore une fois, venez; et sans rien changer à votre condition, je l'adoucirai : *Venite, et ego reficiam vos.* Je ne suis qu'un homme faible comme vous, et plus faible que vous; mais avec la grâce de mon Dieu, avec l'onction de sa Parole et les maximes de son Évangile, j'ai de quoi vous rendre inébranlables au milieu des plus violentes secousses; j'ai de quoi réveiller toute votre foi, et de quoi ranimer toute votre espérance; de quoi vous apprendre à ne rien désirer de tout ce que le monde a de plus flatteur, et de quoi vous faire connaître le précieux avantage d'un état, où Dieu veille avec d'autant plus de soin sur vous et d'autant plus d'amour, qu'il semble moins ménager vos intérêts et moins vous aimer.

Car pour reprendre avec ordre et pour mieux développer ce que je n'ai fait encore que parcourir, et ce qui demande toutes vos réflexions, puisque ce doit être pour vous comme un trésor et un fonds inépuisable de patience, je dis que si Dieu traite le juste avec une sévérité apparente, que s'il l'afflige, c'est pour l'éprouver. Ainsi s'en explique-t-il en mille endroits de l'Écriture, où il déclare en termes formels que c'est un des offices de sa Providence, et que par cette raison il laisse tomber ses fléaux sur ceux qui le servent, encore plus que sur les autres : de sorte que l'affliction dans le texte sacré est appelée communément épreuve ou tentation, et que, suivant le même langage, ce que le Saint-Esprit appelle tentation n'est autre chose que l'affliction. C'était la belle et solide réponse que faisait un des plus zélés défenseurs de la foi chrétienne aux idolâtres et aux infidèles, lorsqu'ils lui reprochaient l'extrême abandon où l'on voyait le peuple fidèle, et qu'ils prétendaient de là tirer une conséquence, ou contre le pouvoir, ou contre la miséricorde du Dieu que nous adorons. Vous vous trompez, leur disait-il : notre Dieu

ne manque ni de moyens ni de bonté pour nous secourir : *Deus ille noster, quem colimus, necnon potest subvenire, nec despicit* (MINUT. FELIX). Mais que fait-il ? il nous examine chacun en particulier; et à quoi se réduit cet examen ? à nous priver des biens de la vie, et à nous tenir dans l'adversité : *Sed inadversis unumquemque explorat* (IDEM). Ces paroles sont remarquables : Dieu sonde le cœur de l'homme, il l'interroge, par où ? par les souffrances et les afflictions; *Vitam hominis sciscitatur*. Comme si Dieu disait au juste : déclarez-vous, et faites-moi voir ce que vous êtes; je n'ai point encore bien su jusqu'à présent, et je veux l'apprendre de vous-même. Tandis que vous avez été heureux sur la terre, et que vous y goûtiez le calme et la paix, vous me l'avez dit, il est vrai, que vous vouliez être à moi; mais on ne pouvait guère compter alors sur votre témoignage. Dans cet état de prospérité, vous ne vous connaissiez pas encore assez bien, et vous ne pouviez juger sûrement à qui des deux vous étiez, ou à moi ou à vous-même : mais maintenant qu'un revers a troublé toute la douceur de votre vie, maintenant que vous êtes dans l'infirmité, dans le besoin, et que tous les maux sont venus, ce semble, vous assaillir, c'est en cette situation que vous pouvez me donner des assurances de votre foi, et que je puis faire fond sur votre parole. Si donc je vous vois persévérer dans mon service, si je vous entends au pied de mon autel me faire toujours les mêmes protestations d'un attachement inviolable, je vous écouterai et je vous croirai; car un amour ainsi éprouvé ne doit plus être suspect. A cela que pouvons-nous répondre, chrétiens auditeurs ? Si Dieu ne met pas l'impie à de pareilles épreuves, de quel sentiment, à la vue de son prétendu bonheur, devons-nous être touchés ? est-ce d'une envie, ou n'est-ce pas plutôt d'une horreur secrète, puisque, si Dieu l'épargne, c'est que Dieu ne le juge plus digne de lui, c'est que Dieu ne s'intéresse plus, en quelque sorte, à le former pour lui, c'est que Dieu le regarde comme un faux métal que l'ouvrier abandonne, au lieu qu'il jette l'or dans la fournaise, et qu'il le fait passer par le feu. De là cette sainte prière que David faisait à Dieu :

Proba me, Domine, et tenta me (Ps. XXV) : Ah! Seigneur, éprouvez-moi, et ne me refusez pas la consolation et l'inestimable avantage de pouvoir vous montrer qui je suis, et quelles sont pour vous les véritables dispositions de mon cœur; mais parce que je ne puis mieux vous les faire connaître qu'en souffrant, frappez, brûlez et me consumez, s'il le faut, de misères et de peines; je consens à tout : *Ure renes meos.*

Nous devons y consentir nous-mêmes, mes frères, d'autant plus aisément, qu'un autre dessein de Dieu sur le juste affligé est de le purifier de toutes les affections de la terre. En effet, si les prospérités temporelles étaient attachées à la vertu, nous ne servirions Dieu que dans cette vue, et par conséquent nous ne l'aimerions pas pour lui-même. C'est ce que saint Augustin a si bien observé, et sur quoi il raisonne si solidement et avec sa subtilité ordinaire. Quand vous voyez, dit-il, les ennemis de Dieu et les libertins dans l'état d'une riche fortune, vous y êtes sensibles, et vous vous dites à vous-mêmes : Il y a si longtemps que je sers Dieu, que j'accomplis ses commandements et que je m'acquitte de tous les exercices de la religion; cependant mon sort est toujours le même, mes affaires n'en ont pas une meilleure issue, et il semble au contraire que Dieu prenne à tâche de les arrêter et de les renverser? Ceux-ci vivent dans le crime, sans règle, sans retenue, sans piété, et avec cela ils ne laissent pas de jouir d'une santé florissante, d'accumuler biens sur biens, d'être honorés et distingués : Mais, reprend ce saint docteur, c'était donc là ce que vous cherchiez? *Talia ergo quærebas* (Augusт.)? c'était donc pour la santé du corps, pour les biens du monde, pour les honneurs du siècle que vous vouliez plaire à Dieu? Or, voilà justement pourquoi il était convenable que Dieu vous en privât afin que vous apprissiez à l'aimer, non pour ce qu'il donne aux hommes, mais pour ce qu'il est en lui-même. Car, souvenez-vous, ajoute le même père, que si vous êtes juste, vous vivez dans l'état de la grace et dans l'ordre de la grâce; comme donc cette grâce est toute gratuite de la part de Dieu,

elle vous engage à aimer Dieu d'un amour gratuit : *Si ideo gratiam tibi dedit Deus, quia gratis dedit, gratis ama* (IDEM); et vous ne devez point l'aimer pour une autre récompense que lui-même, puisqu'il veut être lui-même toute votre récompense : *Noli ad præmium..diligere Deum, quî ipse est præmium tuum.* Les biens de la terre rendraient votre amour mercenaire ; et si vous vous plaignez quand Dieu vous les refuse ou qu'il vous les enlève, vous faites voir par là que ces biens vous sont plus chers que Dieu même, et par conséquent que vous ne méritez pas de le posséder.

Biens tellement contagieux, qu'ils peuvent pervertir les plus justes, et que souvent ils les ont précipités dans l'abîme le plus affreux et dans une corruption entière. Les exemples n'en ont été que trop éclatants et que trop fréquents : mais par un trait encore tout nouveau de providence et de miséricorde à l'égard de ses élus, comment Dieu les garantit-il de ce danger ? par une pauvreté qui leur sert de préservatif contre la contagion des richesses temporelles, par une obscurité qui leur tient lieu de sauve-garde contre la contagion des grandeurs périssables, par une langueur et une maladie qui les met à couvert de la contagion des plaisirs sensuels et des flatteuses illusions de la chair. Le juste, il est vrai, peut maintenant ne pas voir à quoi il se trouvait exposé, lui, dis-je, en particulier plus que bien d'autres, si Dieu n'eût usé pour lui d'une telle précaution : mais ce qu'il ne voit pas à présent, il le verra à la fin des siècles et au grand jour de la révélation ; car c'est là que Dieu l'attend, c'est là que Dieu se réserve à lui mettre devant les yeux toutes les injustices où l'eût emporté une avare et insatiable convoitise, tous les projets criminels, et toutes les intrigues où l'eût engagé une ambition démesurée et sans bornes ; tous les excès, toutes les habitudes et les abominations où l'eût plongé une passion aveugle et une brutale volupté, si le frein de l'affliction ne l'eût retenu, et si les disgrâces de la vie n'eussent empêché le feu de s'allumer dans son cœur : et par une suite immanquable, c'est là qu'éclairé d'une lumière divine, et découvrant les salutaires et favorables secrets de la sagesse

éternelle qui l'a conduit, il bénira Dieu mille fois de ce qui semblait devoir exciter contre Dieu tous ses murmures ; il regardera comme un coup de prédestination de la part de Dieu, comme une grâce de Dieu, et une des grâces les plus précieuses, ce que le monde regardait comme un délaissement total et comme une espèce de réprobation.

Cependant, parce qu'il ne suffit pas de s'éloigner du monde et de l'occasion du péché, si ce n'est enfin de s'attacher à Dieu ; je vais plus loin, et peu à peu développant le bienfait du Seigneur et tout ce que je puis découvrir des desseins de sa providence, j'ajoute et je prétends qu'il ne fait souffrir ses élus que pour les attirer à lui, que pour les mettre dans une heureuse nécessité de recourir à lui. Car il y a, selon saint Bernard, quatre sortes de prédestinés. Les uns emportent le royaume du ciel par violence, et ce sont les pauvres volontaires, qui d'eux-mêmes quittent tout et renoncent à tout. Les autres trafiquent en quelque manière pour l'acheter, et ce sont ces riches qui, comme parle l'Évangile, se font, par leurs aumônes, des intercesseurs auprès de Dieu, et des amis qui les doivent un jour recevoir dans les tabernacles éternels. D'autres, pour ainsi dire, semblent vouloir le dérober, et qui sont-ils ? ce sont ces humbles de cœur, qui fuient la lumière, non par un respect humain, mais par un saint désir de l'abjection, et qui dans une vie retirée cachent aux yeux des hommes toutes les bonnes œuvres qu'ils pratiquent. Enfin plusieurs n'y entrent que parce qu'ils y sont forcés ; et voilà ces justes qui ne se sont déterminés à chercher Dieu, que parce que Dieu n'a pas permis qu'ils trouvassent rien ailleurs qui les arrêtât. Si le monde eût été à leur égard ce qu'il est à l'égard de tant de mondains ; c'est-à-dire, si le monde les eût flattés, les eût idolâtrés, n'eût eu pour eux que des distinctions, que des respects, que des agréments, ah ! Seigneur, auraient-ils jamais pensé à vous ? Comme ce peuple charnel que vous aviez formé avec tant de soin, et engraissé du suc de la terre, ils auraient oublié leur créateur et leur bienfaiteur, ils ne se seraient plus souvenus que vous étiez leur Dieu, et tout leur encens eût monté vers d'autres autels que les vôtres : *Incras-*

satus, impinguatus, dilatatus, dereliquit Deum factorem suum (Deuter. XXXII). Mais parceque vous avez appesanti sur eux votre bras, parce qu'en leur faveur vous avez rempli le monde d'épines qui les ont piqués, de chagrins qui les ont désolés, d'accidents et de malheurs qui les ont obligés à disparaître et à ne plus sortir de leur retraite; en leur donnant la mort, vous leur avez donné la vie, et les perdant en apparence, voüs les avez sauvés. Ils n'ont point trouvé d'autre ressource que vous, et c'est pour cela qu'ils sont venus à vous : ils se sont jetés dans votre sein comme dans leur asile, et vous les y avez reçus ; vous les y tenez en assurance, et vous les y conservez. *Cùm occideret eos revertebantur, et diluculò veniebant ad eum* (Ps. LXXVII).

Ce n'est pas qu'ils n'aient toujours bien des combats à soutenir; et c'est aussi ce que Dieu prétend : pourquoi ? parce que ce sont ces combats, répond saint Ambroise, qui font leur mérite. Sans combat, point de victoire à remporter, et sans victoire, point de couronne à espérer. Vous vous étonnez, continue ce Père, que Dieu exerce ainsi ses plus fidèles serviteurs, et qu'il laisse au contraire les plus grands pécheurs dans une paix profonde : vous voulez savoir la raison de cette différence; elle est essentielle et très-naturelle : c'est que Dieu ne couronne que les vainqueurs et qu'il veut couronner ses élus ; d'où il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, qu'il doit donc leur fournir des sujets de triomphe. Mais la couronne n'étant point réservée aux pécheurs, il les laisse par une conduite toute opposée, sans leur donner ni à combattre ni à vaincre. Il en use comme les princes de la terre, ou plutôt les princes de la terre en usent eux-mêmes comme lui, et nous n'en sommes point surpris : nous ne croyons pas qu'ils abandonnent ceux qu'ils destinent à certaines dignités, quand, pour les mettre en état de s'avancer, ils les chargent de tant de soins, ou qu'ils les exposent à tant de périls ; ce n'est dans l'estime du monde ni indifférence ni rigueur pour eux, c'est faveur et grâce.

Que dirai-je encore ? et supposons même que ce soit, à l'égard des justes, rigueur de la part de Dieu ; ne sera-ce

pas toujours une rigueur paternelle et toute miséricordieuse? Voici ma pensée. Il n'est point d'homme de bien, quelque juste qu'il puisse être, qui n'ait ses chutes à réparer et ses infidélités à expier. Le plus innocent et le plus juste, selon l'idée que nous en devons avoir dans la vie présente, n'est pas celui qui n'a jamais péché, et qui ne pèche jamais; où est-il maintenant, et où le trouve-t-on? mais celui qui a moins péché, et qui pèche moins; celui qui a plus légèrement péché, et qui pèche encore plus rarement; celui qui s'est relevé, et qui se relève plus promptement de son péché. Quel qu'il soit, il est comptable à Dieu de bien des dettes, et il faut indispensablement qu'il les acquitte. Mais quand les acquittera-t-il? Si c'est après la mort, quel jugement aura-t-il à subir, et quel châtiment! Il vaut donc mieux pour lui que ce soit pendant la vie, et par les peines de la vie. Or, voilà le temps en effet que Dieu choisit, voilà le moyen qu'il emploie pour le châtier. C'est ce que saint Jérôme écrivait à l'illustre Paule, et c'était ainsi qu'il la consolait dans les pertes qu'elle avait faites, et dans la sensible douleur qu'elles lui causaient. Pourquoi tant de larmes, lui remontrait-il, et tant de regrets? Choisissez, et tenez-vous-en, pour vous soutenir, à l'une de ces deux réflexions : Ou par le bon témoignage de votre conscience, et sans blesser les sentiments d'humanité chrétienne, vous vous considérez comme juste ; et alors votre consolation doit être que Dieu perfectionne votre vertu, qu'il la met en œuvre, et lui fait sans cesse acquérir de nouveaux degrés : ou le souvenir de vos chutes et la connaissance de vos faiblesses vous porte à vous regarder comme criminelle ; et dans cette vue vous devez, pour soulager votre peine, et pour la rendre non-seulement supportable, mais aimable, penser que Dieu vous corrige, et qu'il vous donne de quoi le satisfaire à peu de frais : *Elige ; aut sancta es, probaris ; aut peccatrix, et emenduris* (Hieron.). Mais que ne corrige-t-il ce libertin? Ah ! mon cher auditeur, contentez-vous que votre Dieu vous aime, et ne l'obligez point à vous rendre compte de la terrible justice qu'il exerce sur les

autres. Je vous l'ai déjà dit tant de fois, et je ne puis trop vous le faire entendre ; Dieu se venge d'autant plus rigoureusement, qu'il diffère plus ses vengeances ; et malheur à ces riches du siècle, à ces puissants du siècle, à ces superbes et à ces orgueilleux du siècle, qu'il engraisse comme des victimes pour les jours de sa colère ! C'est l'expression de Tertullien : *Quasi victima ad supplicium saginantur.*

Arrêtons-nous là et pour conclusion de cette première partie, raisonnons, s'il vous plaît, un moment ensemble. Voilà donc, par cela seul que je viens de vous présenter, la Providence justifiée sur le partage qu'elle fait des prospérités et des adversités temporelles entre les justes et les pécheurs. Car cette justification doit se réduire à deux points : l'un, que Dieu dès cette vie prenne soin de ses élus ; l'autre, que dès cette vie même il se tourne contre les pécheurs, et qu'il laisse agir contre eux sa justice. Or éprouver ses élus, purifier ses élus, préserver ses élus, se les attacher d'un nœud plus étroit, leur faire amasser mérites sur mérites pour les faire monter à un plus haut point de gloire, et lever par de légères satisfactions le seul obstacle qui pourrait retarder leur bonheur, ne sont-ce pas là les soins salutaires d'une miséricorde également sage et bienfaisante ? Mais, par une règle toute contraire, livrer les pécheurs à eux-mêmes et à leurs passions ; ne point troubler un repos mortel où ils demeurent tranquillement endormis ; ne répandre jamais l'amertume sur de fausses douceurs qui les corrompent; les laisser dans une élévation qui les enfle, dans un éclat qui les éblouit, dans une abondance qui leur inspire la mollesse, dans une vie voluptueuse qui les entretient en toutes sortes de désordres, dans un oubli du salut et dans un état d'impénitence qui les conduit à une mort éprouvée, ne sont-ce pas là les coups redoutables d'une justice d'autant plus à craindre qu'elle se fait moins connaître ? Ce qui nous trompe, c'est que nous ne jugeons des choses que par rapport au temps où nous sommes et qui passe, mais que Dieu en juge par rapport à l'éternité où nous nous trouverons un jour et qui ne pas-

sera jamais. Or, de ces deux règles quelle est la meilleure et la plus avantageuse ? J'en conviens, dit saint Augustin : selon la première, le pécheur a droit, ce semble, d'insulter au juste et de lui demander, où est votre Dieu ? *Ubi est Deus tuus* (Ps. XLI) ? mais selon l'autre, qui des deux est sans contredit la plus droite et l'unique même qu'il y ait à suivre, le juste peut bien répondre aux insultes du pécheur : mon heure n'est pas encore venue, ni la vôtre ; attendons, l'une et l'autre viendra, et c'est alors que je vous demanderai, où sont ces dieux que vous adoriez et en qui vous mettiez toute votre confiance ? où est cette félicité dont le goût vous enchantait et dont vous étiez idolâtre ? que ne la rappelez-vous, pour vous retirer de l'éternelle misère où vous êtes tombé ? *Ubi sunt Dii eorum, in quibus habebant fiduciam* (Deuter. XXXII)?

Ainsi, mon cher auditeur, ce qui vous reste, c'est d'entrer dans les vues de votre Dieu qui vous afflige, et de seconder par votre patience ses desseins ; et le regret le plus vif qui doit présentement vous toucher, c'est peut-être de n'avoir point encore profité d'un talent que vous pouviez faire valoir au centuple, c'est d'avoir trop écouté les sentiments d'une défiance toute naturelle, et de les avoir fait éclater par des plaintes si injurieuses à la providence du Maître qui veille sur vous ; c'est d'avoir trop prêté l'oreille aux discours séducteurs du monde touchant votre infortune et le malheur apparent de votre condition ; c'est d'avoir trop cherché à exciter la compassion des hommes, pour en recevoir de vains soulagements, lorsque vous deviez vous regarder comme un sujet digne d'envie, et ne mettre votre appui que dans la foi ; c'est de n'avoir pas assez compris la vérité de ces grandes maximes de l'Évangile : que bienheureux sont les pauvres, parce que le royaume céleste leur appartient; que bienheureux sont ceux qui souffrent persécution sur la terre et qui pleurent, parcequ'ils seront éternellement consolés dans le ciel. Mais, Seigneur, me voici désormais instruit, et j'en sais plus qu'il ne faut pour éclaircir tous mes doutes et pour arrêter toutes les inquiétudes

de mon esprit. De tant de raisons, une seule devait suffire, et même sans tant de raisons, n'était-ce pas assez de savoir que, quoi qu'il m'arrive, c'est vous qui l'avez voulu ? Ordonnez, mon Dieu, comme il vous plaira, et faites de moi tout ce qu'il vous plaira. Que l'impie à son gré domine le juste, qu'il le foule sous les pieds, et que je sois le plus maltraité de tous, je ne m'écrierai point comme ces apôtres éperdus : *Domine, salva nos, perimus :* aidez-nous, Seigneur, nous voilà sur le point de périr ; mais me reposant sur votre infinie sagesse et votre souveraine miséricorde, je vous dirai avec un de vos plus fidèles prophètes : *In te, Domine, speravi, non confundar* (Ps. XXX) : C'est en vous, mon Dieu, que j'espère ; mon espérance ne sera point trompée, car je suis certain que tout ira bien pour moi tant que je me confierai en vous, et que dans cette conduite de votre providence qui paraît si surprenante aux hommes, il n'y a rien, non-seulement qui doive ébranler leur foi, mais qui ne la doive confirmer. C'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Oui, chrétiens, s'il y a un motif capable de me confirmer dans la foi et d'affermir mon espérance, c'est de voir que les impies s'élèvent et qu'ils prospèrent dans le monde, pendant que les justes sont dans l'abaissement et dans l'adversité. Cette proposition vous paraît d'abord un paradoxe ; mais je vais l'examiner avec vous, et bientôt vous en découvrirez avec moi l'incontestable vérité ; nous la trouverons fondée sur les principes les plus solides et même les plus évidents de la raison naturelle, de l'expérience, de la religion. Appliquez-vous à ceci : j'ose dire que c'est le point essentiel d'où dépend toute la morale chrétienne. En effet, de voir les calamités des justes sur la terre, et la prospérité des pécheurs (ce qui nous semble un désordre), c'est un des arguments les plus forts et les plus sensibles pour nous convaincre qu'il y a une autre vie que celle-ci, et que nos âmes ne meurent point avec nos corps : qu'il y a

une récompense, une gloire, un salut à espérer après la mort, que toutes nos prétentions ne sont point bornées à la condition présente où nous sommes, et que Dieu nous réserve à quelque chose de meilleur et de plus grand : voilà le principe de la raison. Je dis plus, c'est ce qui nous montre que Jésus-Christ notre Maître, en qui nous nous confions, est fidèle dans sa parole, que ses prédictions sont vraies, qu'il ne nous a point trompés, et que nous pouvons compter avec assurance sur ses promesses, puisqu'elles ont déjà leur accomplissement : voilà le principe de l'expérience. Enfin, c'est ce qui se justifie, parce que rien n'est plus conforme à l'ordre établi de Dieu dans la prédestination des hommes, que les souffrances des justes et les avantages temporels des pécheurs : voilà le principe de la religion. Or, je vous demande si ce ne sont pas là trois considérations bien puissantes pour soutenir notre confiance. Je sais qu'il y a une vie future où je suis appelé, une vie bienheureuse qui m'est destinée, et ma raison me le fait connaître. Je sais que tout ce que le Fils de Dieu a prédit devoir arriver, soit aux justes, soit aux pécheurs, est certain; par conséquent je puis faire fond sur tout ce qu'il m'a promis, et j'en ai déjà la preuve dans ma propre expérience. Je sais et je reconnais visiblement que la prédestination des hommes, de la manière que Dieu l'a conçue et l'a dû concevoir, que tout ce qu'il a réglé et ordonné sur cela, commence à s'exécuter. Dès qu'on est instruit de ces trois choses, y a-t-il une foi si faible et si chancelante, qui ne se fortifie, qui ne se réveille, qui ne se ranime tout entière : or, voilà, je le répète, ce qui s'ensuit évidemment de l'état de peine et d'afflictions où nous voyons les justes, tandis que les pécheurs vivent dans l'opulence et dans le plaisir. Reprenons, et mettons dans leur jour ces trois pensées.

Il n'y a point de libertin, soit de mœurs, soit de créance, qui ne cessât de l'être s'il était persuadé qu'il y a une autre vie : ce qui fait son libertinage, c'est qu'il ne croit pas, ou qu'il ne croit qu'à demi, qu'il y ait quelque chose de réel et de vrai en tout ce qu'on lui dit de cette vie future où

nous aspirons comme au terme de notre course et à l'objet de notre espérance. Quoi qu'il en puisse penser (car ce n'est point à lui présentement que je m'adresse, ni pour lui que je parle), moi qui crois un Dieu, créateur de l'univers, voici, pour me rassurer et pour entretenir toujours dans mon cœur les sentiments d'une foi vive et d'une ferme confiance, comment je me sers de cette étrange diversité de conditions où se trouvent les gens de bien et les impies. Je dis en moi-même : le parti de la vertu est communément opprimé dans le monde : celui du vice y est dominant et triomphant ; on y voit des justes dépouillés de tout et misérables, des amis de Dieu persécutés, des saints méprisés et abandonnés. Que dois-je conclure de là ? qu'il y a donc pour le juste après la vie présente, d'autres biens à espérer que ces biens visibles et périssables qui lui sont refusés. C'est ce que les Pères de l'Église ont toujours conclu, et c'est la grande preuve qu'ils ont toujours employée contre ces hérétiques, qui, prévenus de la connaissance de Dieu, voulaient néanmoins douter de l'immortalité de nos âmes. Lisez sur cette matière l'excellent traité de Guillaume de Paris, ou plutôt écoutez-en le précis que je fais en peu de paroles. Après bien d'autres raisonnements tirés de la nature de l'homme, il en revient toujours à celui-ci, comme au plus pressant et au plus convaincant. Vous conveniez avec moi, dit-il, de l'existence d'un premier Etre ; vous reconnaissez un Dieu : mais répondez-moi, ce Dieu aime-t-il ceux qui le servent et qui tâchent à lui plaire ? S'il ne les aime pas et qu'il ne s'intéresse point pour eux, où est sa sagesse et sa bonté ? s'il les aime, quand le fait-il paraître ? Ce n'est pas dans cette vie, puisqu'il les y laisse dans l'affliction ; ce n'est pas dans l'autre vie, puisque vous prétendez qu'il n'y en a point. Cherchez, ajoute ce saint évêque, ayez recours à toutes les subtilités que votre esprit peut imaginer ; vous ne satisferez jamais à cette difficulté, qu'en avouant l'âme immortelle, et confessant avec moi qu'après la mort il y a un état de vie où Dieu doit récompenser chacun selon ses mérites. Car ce Dieu devant être, comme Dieu, parfait dans toutes ses qualités, il

doit avoir une parfaite justice : or une justice parfaite doit nécessairement porter à un jugement parfait. Ce jugement parfait ne s'accomplit pas en ce monde, puisque les plus impies y sont quelquefois les plus heureux ; il faut donc qu'il s'accomplisse en l'autre, et par conséquent qu'il y ait un autre siècle à venir, qui est celui que nous attendons. Sans cela, poursuit le même Père, on pourrait dire que les justes seraient des insensés, et que les impies seraient les vrais sages : pourquoi ? parce que les impies chercheraient les véritables et les solides biens, en s'attachant à la vie présente, au lieu que les justes souffriraient beaucoup, et se consumeraient de travaux, dans l'attente d'un bien imaginaire. Voyez-vous, chrétiens, comment ce savant évêque tirait des adversités des justes une raison invincible pour établir la foi d'une vie et d'une béatitude éternelle !

C'est aussi ce que prétendait saint Augustin dans l'exposition du Psaume XCI^e^, lorsque, parlant à un chrétien troublé de la vue de ses misères et du renversement qui paraît dans la conduite du monde, il allègue cette même raison pour lui inspirer une force à l'épreuve des événements les plus fâcheux. Voulez-vous avoir, dit-il, toute la longanimité des saints, considérez l'éternité de Dieu ; alors les plus tristes accidents, bien loin de vous abattre, seront pour vous autant de motifs d'une foi et d'une espérance plus constante que jamais. Car quand vous vous troublez, parce que la vertu est maltraitée sur la terre, et que le vice y est honoré, vous raisonnez sur un faux principe, et vous êtes dans l'erreur. Vous n'avez égard qu'à ce petit nombre de jours dont votre vie est composée, comme si dans ce peu de jours tous les desseins de Dieu devaient s'accomplir sur les hommes : *Attendis ad dies tuos paucos, et diebus tuis paucis vis impleri omnia* (Aug.) : c'est-à-dire, que vous voudriez voir dès maintenant tous les justes couronnés et récompensés, et les impies frappés de tous les fléaux de la justice divine : que vous voudriez que Dieu ne différât point, et que l'un et l'autre s'exécutât dans la brièveté de vos années. Mais c'est ce que vous ne devez pas demander. Dieu fera l'un et l'autre en

son temps, quoiqu'il ne le fasse pas dans le vôtre. Le temps de Dieu c'est l'éternité, et le vôtre c'est cette vie mortelle : votre temps est court, mais le temps de Dieu est infini. Or Dieu n'est pas obligé de faire toutes choses dans votre temps; c'est assez qu'il les fasse dans le sien : *Implebit Deus in tempore suo* (Idem). Et c'est pourquoi je vous dis que si vous voulez vous affermir dans votre foi et soutenir votre espérance, vous n'avez qu'à vous remettre sans cesse dans l'esprit l'éternité de Dieu. Comment cela? parceque témoin de l'injustice apparente avec laquelle Dieu semble traiter les hommes sur la terre, se montrant si rigoureux pour ses amis et si favorable à ses ennemis, vous tirerez cette conséquence, qu'il prépare donc aux uns et aux autres une éternité, où il leur rendra toute la justice qui leur est due, puisqu'il la leur rend si peu dans le temps. Tout ceci est de saint Augustin, et ce sont ses propres paroles que je rapporte.

C'est cette même vue d'une éternité qui a rendu les saints invincibles dans les plus violentes tentations. Quand est-ce que Job parlait de la vie future et immortelle avec une certitude plus absolue et une foi plus vive? Ce fut lorsqu'il se trouva sans biens, sans maisons, sans famille, privé de tout secours et réduit sur le fumier : *Scio quod Redemptor meus vivit* (Job XIX). Oui je sais, disait-il, que mon Rédempteur est vivant, et que moi-même je vivrai éternellement avec lui. Je n'en ai pas seulement une révélation obscure, mais une espèce d'évidence : *Scio*. Et d'où l'apprenait-il, demande saint Grégoire pape? de ses souffrances mêmes et de toutes les calamités dont il était affligé. Quand est-ce que David eut une connaissance plus claire et plus distincte des biens éternels, et qu'il s'en expliqua comme s'il eût eu devant les yeux le ciel ouvert : *Credo videre bona Domini in terrâ viventium* (Ps. XXVI)? Ce fut dans le temps que Saül le persécutait avec plus de fureur. Ah! s'écriait-il, je crois déja voir la gloire que Dieu destine à ses élus, et il me semble qu'elle se découvre à moi avec tout son éclat. Mais, divin prophète, comment la voyez-vous? les afflictions, les maux vous assiégent de toutes parts, et vous prétendez apercevoir au milieu

de tout cela les biens du Seigneur ? Mais c'est en cela même, répond saint Jean Chrysostome, c'est dans les maux dont il était assiégé qu'il trouvait des gages certains qui l'assuraient pour une autre vie de la possession des biens du Seigneur. Car sa raison seule lui dictait au fond de l'âme que les maux qu'il avait à souffrir de la part de Saül étant contre toute justice, il était de la providence de Dieu qu'il y eût dans l'avenir un autre état où son innocence fût reconnue et sa patience glorifiée ; et voilà ce qu'il entendait et ce qu'il voulait faire entendre, quand il disait : *Credo videre bona Domini in terrâ viventium.*

Nous avons encore, chrétiens, quelque chose de plus, ce sont les prédictions de Jésus-Christ, dont notre propre expérience nous fait voir l'accomplissement dans les souffrances des justes et dans la prospérité des pécheurs. Ceci n'est pas moins digne de vos réflexions. Si le Fils de Dieu avait dit dans l'Évangile que ceux qui s'attacheraient à le suivre et qui marcheraient après lui, seraient exempts en ce monde de toute peine, à couvert de toute disgrâce, comblés de richesses, toujours dans le plaisir, et qu'il n'y aurait de chagrins et de traverses que pour les impies ; alors, je l'avoue, notre foi pourrait s'affaiblir à la vue de l'homme de bien dans l'indigence, l'humiliation, la douleur, et du libertin dans la fortune, l'autorité, l'élévation. Il me serait difficile de résister aux sentiments de défiance qui naîtraient dans mon cœur : pourquoi ? parce que je me croirais trompé par Jésus-Christ même, et que j'éprouverais tout le contraire de ce qu'il m'aurait promis. Mais quand je consulte les sacrés oracles sortis de la bouche de ce Dieu Sauveur, et que je les vois accomplis de point en point dans la conduite de la Providence ; quand j'entends ce Sauveur adorable dire clairement et sans équivoque à ses disciples : Le monde se réjouira, et vous serez dans la tristesse : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini* (Joan. XVI) ; quand je l'entends leur déclarer dans les termes les plus exprès qu'ils seront en butte aux persécutions des hommes ; leur faire le détail des croix qu'ils auront à porter, des mau-

vais traitements qu'ils auront à essuyer; leur marquer là-dessus toutes les circonstances et conclure en les avertissant que s'il leur annonce par avance toutes ces choses, c'est afin qu'ils n'en soient point surpris ni scandalisés lorsqu'elles arriveront : *Hæc locutus sum vobis ut non scandalizemini* (Ibid.), et afin qu'ils se souviennent qu'il les leur avait prédites : *Ut cùm venerit hora, eorum reminiscamini, quia ego dixi vobis* (Ibid.) : quand, dis-je, tout cela se présente à mon esprit, et que tout cela s'exécute à mes yeux, que j'en suis instruit par moi-même, et que j'en ai les exemples les plus sensibles et les plus présents, est-il possible que ma confiance ne redouble pas, et qu'elle ne tire pas de là un accroissement tout nouveau ? Si je voyais tous les pécheurs dans l'infortune et tous les justes dans le bonheur humain, c'est ce qui m'étonnerait, parce que je ne verrais pas la parole de Jésus-Christ vérifiée. Mais tandis que les gens de bien souffriront, et que les impies auront tous les avantages du siècle, je ne craindrai rien, je me consolerai, je me soutiendrai dans mon espérance. Car, voici comment je pourrai raisonner. Le même Fils de Dieu qui a dit aux justes, vous serez dans l'affliction, leur a dit aussi, votre tristesse se changera en joie : *Tristitia vestra vertetur in gaudium* (Ibid.). Le même qui leur a prédit leurs peines et leurs adversités, s'est engagé à leur donner son royaume, et dans ce royaume céleste une félicité parfaite. Or, il n'est pas moins infaillible dans l'un que dans l'autre, pas moins vrai quand il annonce le bien que lorsqu'il annonce le mal, puisqu'il est toujours la vérité éternelle. Comme donc l'événement a justifié et justifie sans cesse ce qu'il a prévu des afflictions de ses élus, il en sera de même de la gloire qu'il leur fait espérer. De là je prends le sentiment du grand apôtre, et je dis avec lui : je souffre, mais je souffre sans me plaindre, et je n'en suis point déconcerté ni inquiet; car je sais en qui je me confie et sur la parole de qui je me repose; je le sais, et je suis certain, non-seulement qu'il peut faire pour moi tout ce qu'il m'a promis, mais qu'il le veut et qu'il le fera, puisqu'il me l'a promis, et à tous ceux qui

se disposent dans le silence et la soumission au jour bienheureux où il viendra reconnaître ses prédestinés et remplir leur attente.

Est-ce tout? Non, mes chers auditeurs; mais je finis par un point qui me paraît, et qui doit vous paraître, comme à moi, le plus essentiel. Car, dans cette assemblée, je m'adresse à celui de tous que Dieu connaît le plus juste, et que Dieu toutefois a moins pourvu de ses dons temporels : qu'il m'écoute et qu'il me comprenne, c'est à lui que je parle. Il est vrai, mon cher frère, et je ne puis l'ignorer, votre sort parmi les hommes est triste et fâcheux; mais par là, si je puis m'exprimer de la sorte, à quel sceau vous trouvez-vous marqué? A celui que doivent porter les élus, à celui qui les distingue comme élus, en un mot, à celui du Fils unique de Dieu, le chef et l'exemplaire des élus. Tellement, que vous entrez ainsi dans l'ordre de votre prédestination, et que Dieu commence à exécuter le décret qu'il en a formé. Je m'explique, et je vais mieux vous faire entendre ce mystère du salut. On vous l'a dit cent fois après l'apôtre, et c'est un principe de notre foi, que Jésus-Christ étant le modèle des prédestinés, il faut, pour être glorifié comme lui, avoir une sainte ressemblance avec lui. Car, selon l'excellente et sublime théologie du docteur des nations, tel est l'indispensable condition que Dieu demande pour faire part de sa gloire à ses élus, et c'est ainsi qu'il les a choisis : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui* (Rom. V). Or, il est évident que Jésus-Christ a vécu sur la terre dans le même état où Dieu permet que le juste soit réduit, qu'il a marché dans la même voie, qu'il a été exposé aux mêmes rebuts, aux mêmes mépris, aux mêmes contradictions. O profondeur des conseils de la divines Sagesse! Tibère régnait en souverain sur le trône, et le Fils de Dieu obéissait à ses ordres. Pilate était revêtu de la suprême autorité, et le Fils de Dieu comparaissait devant lui. Voilà comment Dieu opérait par Jésus-Christ le salut des hommes, et voilà, mon cher auditeur, comment il opère ou comment il consomme le vôtre par vous-même. Il vous imprime les caractères de

son Fils, il grave dans vous ses traits et son image. Sans cela tout serait à craindre pour vous : mais avec cela que ne pouvez-vous point espérer, puisque c'est l'exécution des favorables desseins de Dieu sur votre personne? *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Vous me dites : L'on a vu et l'on voit encore des gens de bien, riches et opulents, honorés et distingués dans le monde. J'en conviens : mais sur cela je réponds trois choses. En effet, s'il n'y avait de justes et d'élus que les pauvres et et les petits ; que ceux qui, par l'obscurité de leur condition ou par le désordre de leurs affaires, occupent les derniers rangs, les autres états seraient donc exclus du royaume de Dieu, ce seraient donc par eux-mêmes des états réprouvés, il y faudrait donc nécessairement renoncer. Or, il était néanmoins de la Providence d'établir dans la société des hommes ces états, et il est toujours de la même Providence de les y maintenir : d'où il s'ensuit que Dieu n'a donc pas dû y attacher une damnation inévitable, et qu'au contraire il devait y faire paraître des exemples de sainteté, afin de ne pas jeter dans un désespoir absolu tous ceux qui s'y trouveraient engagés. Je vais plus loin, et j'ajoute que, si les saints se sont vus quelquefois dans l'état d'une prospérité humaine, c'est ce qui les faisait trembler ; que c'est ce qui les entretenait dans une défiance continuelle d'eux-mêmes ; que c'est ce qui les humiliait, ce qui les confondait devant Dieu. Pourquoi? Parce que, ne reconnaissant point, dans leur prospérité, l'image de Jésus-Christ souffrant, ils craignaient que Dieu ne les eût rejetés, et de ne régner jamais avec Jésus-Christ glorieux et triomphant. De là, pour suppléer à ce qui leur manquait, et pour acquérir cette conformité si nécessaire, que faisaient-ils? Observez-le bien, c'est ce que j'ai en dernier lieu à répondre. Ils ne quittaient pas pour cela leur condition, parce qu'ils s'y croyaient appelés et qu'ils voulaient obéir à Dieu; mais sous les dehors spécieux d'une condition aisée et commode, ils conservaient toute l'abnégation chrétienne, et portaient sur leur corps toute la mortification de leur Sauveur. Sans renoncer à leur état, ni à certain extérieur de leur

état, ils renonçaient à ses douceurs, et surtout ils se renonçaient eux-mêmes. Au milieu de l'abondance ils savaient bien ressentir les incommodités de la pauvreté; au milieu des honneurs, ils trouvaient bien des moyens pour se contenir dans les sentiments et s'exercer dans les actes d'une profonde humilité; au milieu des divertissements mondains, où quelquefois ils semblaient avoir part, ils n'oubliaient pas les devoirs de la pénitence, et là même souvent la pratiquaient-ils dans toute son austérité : tout cela afin d'être du nombre de ceux dont l'apôtre a dit : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Vous me direz encore qu'on a vu des pécheurs et qu'on en voit dans les mêmes adversités que les justes, et aussi affligés qu'eux. Il est vrai : mais sans examiner toutes les raisons pourquoi Dieu ne veut pas ni ne doit pas vouloir que le vice prospère toujours, je me contenterai d'une réponse que j'ai à vous faire, et qui servira de preuve à l'importante vérité que je vous prêche. C'est que pour ces pécheurs, sujets comme les justes aux revers et aux disgraces de la vie, une des plus précieuses et des plus sensibles marques, selon la doctrine de tous les Pères, que Dieu ne les a pas entièrement abandonnés, ce sont leurs souffrances mêmes et leurs peines; que le plus grand de tous les malheurs pour eux, ce serait d'être ménagés, d'être flattés, de n'être jamais traversés dans le crime; que la dernière ressource qui leur reste pour rentrer dans la voie du salut et pour être reçus dans le sein de la miséricorde, est que Dieu à présent les châtie, qu'en les châtiant il les corrige, qu'en les corrigeant il les réforme, et que ce renouvellement et cette réformation de mœurs retrace dans eux l'image de son Fils qu'ils y avaient effacée : de sorte qu'il en faut toujours revenir à la parole du Maître des Gentils : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Plaise au ciel, mes chers auditeurs, que vous ayez bien compris ce mystère de grace et de sanctification que j'avais à développer; que dans les coups dont Dieu vous frappe, vous reconnaissiez l'amour qui l'intéresse pour vous; que le

juste ranime son espérance, et qu'il se soutienne par sa patience ; que le pécheur ébloui du vain éclat qui l'environne, et enivré d'une trompeuse félicité qui le séduit, se détrompe enfin des idées qu'il en avait conçues, et que désormais il en détache son cœur pour l'attacher à des biens plus solides. Vous cependant, ô mon Dieu ! ne changez rien à l'ordre des choses que votre Providence a réglées : agissez selon vos vues, et non selon les nôtres. Vos vues sont infinies, et les nôtres sont bornées ; vos vues sont toutes pures, et les nôtres sont toutes terrestres ; vos vues ne tendent qu'à nous sauver, et les nôtres ne tendent qu'à nous perdre. Si la nature se révolte, si les sens murmurent, ah ! Seigneur, n'accordez ni à la nature indocile, ni aux sens aveugles et charnels ce qu'ils demandent. Ne nous livrez pas à nos désirs, et ne nous écoutez pas, comme vous écoutiez autrefois dans votre colère le peuple juif. Mais suivez toujours vos adorables desseins, et quoi qu'il nous en doive coûter, exécutez-les pour votre gloire et pour notre bonheur éternel, etc.

SERMON

SUR LA PENSÉE DE LA MORT.

Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverieris.

Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, et que vous retournerez en poussière.

Il serait difficile de ne s'en pas souvenir, chrétiens, lorsque la Providence nous en donne une preuve si récente, mais si douloureuse pour nous, et si sensible. Cette église où nous sommes assemblés, et que nous vîmes, il n'y a que

trois jours, occupée à pleurer la perte de son aimable [1] prélat, et à lui rendre les devoirs funèbres, nous prêche bien mieux par son deuil cette vérité, que je ne le puis faire par toutes mes paroles. Elle regrette un pasteur qu'elle avait reçu du ciel comme un don précieux, mais que la mort, par une loi commune à tous les hommes, vient de lui ravir. Ni la noblesse du sang, ni l'éclat de la dignité, ni la sainteté du caractère, ni la force de l'esprit, ni les qualités du cœur, d'un cœur bienfaisant, droit, religieux, ennemi de l'artifice et du mensonge, rien ne l'a pu garantir du coup fatal qui nous l'a enlevé, et qui, du siége le plus distingué de notre France, l'a fait passer dans la poussière du tombeau. Vous, Messieurs, qui composez ce Corps vénérable dont il était le digne chef; vous qui, par un droit naturellement acquis, êtes maintenant les dépositaires de sa puissance spirituelle, et que nous reconnaissons à sa place comme autant de Pères et de pasteurs; vous, sous l'autorité et avec la bénédiction de qui je monte dans cette chaire pour y annoncer l'Évangile, vous n'avez pas oublié, et jamais oublierez-vous les témoignages de bonté, d'estime, de confiance que vous donna jusqu'à son dernier soupir cet illustre mort, et qui redoublent d'autant plus votre douleur, qu'ils vous font mieux sentir ce que vous avez perdu, et qu'ils vous rendent sa mémoire plus chère?

Cependant, après nous être acquitté de ce qu'exigeaient de nous la piété et la reconnaissance, il est juste, mes chers auditeurs, que nous fassions un retour sur nous-mêmes, et que pour profiter d'une mort si chrétienne et si sainte, nous joignions la cendre de son tombeau à celle que nous présente aujourd'hui l'Eglise [2], et nous tirions de l'une et de l'autre une importante instruction; car telle elle est notre destinée temporelle. Voilà le terme où doivent aboutir tous les desseins des hommes et toutes les grandeurs du monde; voilà l'unique et la solide pensée qui doit partout et en tout temps

[1] M. de Pérefixe, archevêque de Paris.

[2] Ce Sermon fut prêché le mercredi des Cendres.

nous occuper : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* Souvenez-vous, qui que vous soyez, riches ou pauvres, grands ou petits, monarques ou sujets, en un mot, hommes, tous en général, chacun en particulier, souvenez-vous que vous n'êtes que poudre, et que vous retournerez en poudre. Ce souvenir ne vous plaira pas, cette pensée vous blessera, vous troublera, vous affligera : mais en vous blessant elle vous guérira; en vous troublant et en vous affligeant, elle vous sera salutaire; et peut-être, comme salutaire, vous deviendra-t-elle enfin non-seulement supportable, mais consolante et agréable. Quoi qu'il en soit, je veux vous en faire voir les avantages, et c'est par là que je commence le cours de mes prédications.

Divin Esprit, vous qui d'un charbon de feu purifiâtes les lèvres du prophète et les fites servir d'organe à votre adorable parole, purifiez ma langue, et faites que je puisse dignement remplir le saint ministère que vous m'avez confié. Éloignez de moi tout ce qui n'est pas de vous; ne m'inspirez point d'autres pensées que celles qui sont propres à toucher, à persuader, à convertir. Donnez-moi comme à l'Apôtre des nations, non pas une éloquence vaine, qui n'a pour but que de contenter la curiosité des hommes, mais une éloquence chrétienne, qui, tirant toute sa vertu de votre Évangile, a la force de remuer les consciences, de sanctifier les ames, de gagner les pécheurs et de les soumettre à l'empire de votre Loi. Préparez les esprits de mes auditeurs à recevoir les saintes lumières qu'il vous plaira de me communiquer; et comme en leur parlant je ne dois point avoir d'autre vue que leur salut, faites qu'ils m'écoutent avec un désir sincère de ce salut éternel que je leur prêche, puisque c'est l'essentielle disposition à toutes les grâces qu'ils doivent attendre de vous. C'est ce que je vous demande, Seigneur, et pour eux et pour moi, par l'intercession de Marie à qui j'adresse la prière ordinaire. *Ave, Maria.*

C'est un principe dont les sages même du paganisme sont convenus, que la grande science ou la grande étude de la

vie est la science ou l'étude de la mort; et qu'il est impossible à l'homme de vivre dans l'ordre et de se maintenir dans une vertu solide et constante, s'il ne pense souvent qu'il doit mourir. Or, je trouve que toute notre vie, ou pour mieux dire, tout ce qui peut être perfectionné dans notre vie, et par la raison et par la foi, se rapporte à trois choses, à nos passions, à nos délibérations et à nos actions. Je m'explique. Nous avons dans le cours de la vie des passions à ménager, nous avons des conseils à prendre, et nous avons des devoirs à accomplir. En cela, pour me servir du terme de l'Écriture, consiste tout l'homme; tout l'homme, dis-je, raisonnable et chrétien : *Hoc est enim omnis homo* (Eccl. XII). Des passions à ménager, en réprimant leurs saillies et en modérant leurs violences; des conseils à prendre, en se préservant et des erreurs qui les accompagnent, et des repentirs qui les suivent; des devoirs à accomplir, et dont la pratique doit être prompte et fervente. Or pour tout cela, chrétiens, je prétends que la pensée de la mort nous suffit, et j'avance trois propositions que je vous prie de bien comprendre parce qu'elles vont faire le partage de mon discours. Je dis que la pensée de la mort est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, c'est la première partie. Je dis que la pensée de la mort est la règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations, c'est la seconde. Enfin, je dis que la pensée de la mort est le moyen le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions, c'est la dernière. Trois vérités dont je veux vous convaincre, en vous faisant sentir toute la force de ces paroles de mon texte : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* Vos passions vous emportent, et souvent il vous semble que vous n'êtes pas maître de votre ambition et de votre cupidité; *Memento*, souvenez-vous, et pensez ce que c'est que l'ambition et la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous délibérez sur une matière importante, et vous ne savez à quoi vous résoudre; *Memento*, souvenez-vous, et pensez quelle résolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. Les exercices de la religion vous fatiguent

et vous lassent, et vous vous acquittez négligemment de vos devoirs ; *Memento*, souvenez-vous, et pensez comment il importe de les observer à un homme qui doit mourir. Tel est l'usage que nous devons faire de la pensée de la mort, et c'est aussi tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour amortir le feu de nos passions, il faut commencer par les bien connaître ; et pour les connaître parfaitement, dit saint Chrysostome, il suffit de bien comprendre trois choses, savoir : que nos passions sont vaines, que nos passions sont insatiables, et que nos passions sont injustes ; qu'elles sont vaines, par rapport aux objets à quoi elles s'attachent ; qu'elles sont insatiables et sans bornes, et par là incapables d'être jamais satisfaites et de nous satisfaire nous-mêmes ; enfin, qu'elles sont injustes dans les sentiments présomptueux qu'elles nous inspirent, lorsqu'aveuglés et enflés d'orgueil nous prétendons nous distinguer en nous élevant au-dessus des autres. Voilà en quoi saint Chrysostome a fait particulièrement consister le désordre des passions humaines ; il nous fallait donc, pour en réprimer les saillies et les mouvements déréglés, quelque chose qui nous en découvrit sensiblement la vanité ; qui, les soumettant à la loi d'une nécessité souveraine, les bornât dans nous malgré nous, et qui, faisant cesser toute distinction, les réduisit au grand principe de la modestie, c'est-à-dire à l'égalité que Dieu a mise entre tous les hommes, et nous obligeât, qui que nous soyons, à nous rendre au moins justice, et à rendre aux autres sans peine les devoirs de la charité ; or, ce sont, mes chers auditeurs, les merveilleux effets que produit infailliblement dans les âmes touchées de Dieu le souvenir et la pensée de la mort. Écoutez-moi, et ne perdez rien d'une instruction si édifiante.

Nos passions sont vaines ; et pour nous en convaincre, il ne s'agit que de nous former une juste idée de la vanité des objets auxquels elles s'attachent : cela seul doit éteindre

dans nos cœurs ce feu de la concupiscence qu'elles y allument, et c'est l'importante leçon que nous fait le Saint-Esprit dans le livre de la Sagesse; car, avouons-le, chrétiens, quoiqu'à notre honte, tandis que les biens de la terre nous paraissent grands, et que nous les supposons grands, il nous est comme impossible de ne les pas aimer, et en les aimant, de n'en pas faire le sujet de nos plus ardentes passions. Quelque raison qui s'y oppose, quelque loi qui nous le défende, quelque vue de conscience et de religion qui nous en détourne, la cupidité l'emporte : et, préoccupés de l'apparence spécieuse du bien qui nous flatte et qui nous séduit, nous fermons les yeux à toute autre considération, pour suivre uniquement l'attrait et le charme de notre illusion. Si nous résistons quelquefois, et si, pour obéir à Dieu, nous remportons sur nous quelque victoire, cette victoire, par la violence qu'elle nous coûte, est une victoire forcée ; la passion subsiste toujours, et l'erreur où nous sommes, que ces biens, dont le monde est idolâtre, sont des biens solides, capables de nous rendre heureux, nous fait concevoir des désirs extrêmes de les acquérir, une joie immodérée de les posséder, des craintes mortelles de les perdre : nous nous affligeons d'en avoir peu, nous nous applaudissons d'en avoir beaucoup, nous nous alarmons, nous nous troublons, nous nous désespérons à mesure que ces biens nous échappent, et que nous nous en voyons privés. Pourquoi? Parce que notre imagination, trompée et pervertie, nous les représente comme des biens réels et essentiels dont dépend le parfait bonheur.

Pour nous en détacher, dit saint Chrysostome, le moyen sûr et immanquable est de nous en détromper ; car du moment que nous en comprenons la vanité, ce détachement nous devient facile, il nous devient même comme naturel; ni l'ambition, ni l'avarice, si j'ose m'exprimer ainsi, n'ont plus sur nous aucune prise : bien loin que nous nous empressions pour nous procurer par des voies indirectes et illicites les avantages du monde, convaincus de leur peu de solidité, à peine pouvons-nous même gagner sur nous d'avoir une attention raisonnable à conserver les biens dont nous

nous trouvons légitimement pourvus; et cela fondé sur ce que les biens du monde, supposé cette conviction, ne nous paraissent presque plus valoir nos soins, beaucoup moins nos empressements et nos inquiétudes : or d'où nous vient cette conviction salutaire? du souvenir de la mort, saintement méditée et envisagée dans les principes de la foi.

Car la mort ajoute saint Chrysostome, est à notre égard la preuve palpable et sensible du néant de toutes les choses humaines, pour lesquelles nous nous passionnons : c'est elle qui nous le fait connaître; tout le reste nous impose, la mort seule est le miroir fidèle qui nous montre sans déguisement l'instabilité, la fragilité, la caducité des biens de cette vie, qui nous désabuse de toutes nos erreurs, qui détruit en nous tous les enchantements de l'amour du monde, et qui des ténèbres même du tombeau nous fait une source de lumières, dont nos esprits et nos sens sont également pénétrés : *In illâ die,* dit l'Écriture, en parlant des enfants du siècle livrés à leurs passions, *in illâ die, peribunt omnes cogitationes eorum.* Toutes leurs pensées, à ce jour-là, s'évanouiront; ce jour de la mort que nous nous figurons plein d'obscurité, les éclairera et dissipera tous les nuages dont la vérité jusqu'alors avait été pour eux enveloppée; ils cesseront de croire ce qu'ils avaient toujours cru, et ils commenceront à voir ce qu'ils n'avaient jamais vu; ce qui faisait le sujet de leur estime deviendra le sujet de leur mépris; ce qui leur donnait tant d'admiration les remplira de confusion, en sorte qu'il se fera dans leur esprit comme une révolution générale dont ils seront eux-mêmes surpris, saisis, effrayés; ces idées chimériques qu'ils avaient du monde et de sa prétendue félicité, s'effaceront tout à coup, et même s'anéantiront, *Peribunt omnes cogitationes eorum.* Et comme leurs passions n'auront point eu d'autre fondement que leurs pensées; et que leurs pensées périront, selon l'expression du prophète, leurs passions périront de même; c'est-à-dire qu'ils n'auront plus ni ces entêtements de se pousser ni ces désirs de s'enrichir, parce qu'ils verront dans un plein jour, *In illâ die,* la bagatelle, et si j'ose

ainsi parler, l'extravagance de tout cela. Or, que faisons-nous quand nous nous occupons durant la vie du souvenir de la mort? nous anticipons ce dernier jour, ce dernier moment; et sans attendre que la catastrophe et le dénouement des intrigues du monde nous développe malgré nous ce mystère de vanité, nous nous le développons à nous-mêmes par de saintes réflexions; car, quand je me propose devant Dieu le tableau de la mort, j'y contemple dès maintenant toutes les choses du monde dans le même point de vue où la mort me les fera considérer; j'en porte le même jugement que j'en porterai, je les reconnais méprisables comme je les reconnaîtrai; je me reproche de m'y être attaché comme je me le reprocherai; je déplore en cela mon aveuglement comme je le déplorerai, et de là ma passion se refroidit, la concupiscence n'est plus si vive, je n'ai plus que de l'indifférence pour ces biens passagers et périssables; en un mot, je meurs à tout d'esprit et de cœur, parce que je prévois que bientôt j'y dois mourir réellement et par nécessité.

Et voilà, mes chers auditeurs, le secret admirable que David avait trouvé pour tenir ses passions en bride et pour conserver jusque dans le centre du monde, qui est la cour, ce parfait détachement du monde où il était parvenu. Que faisait ce saint roi? il se contentait de demander à Dieu, comme une souveraine grâce, qu'il lui fît connaître sa fin, *Notum fac mihi, Domine, finem meum* (Ps. XXXVIII), et qu'il lui fît même sentir combien il en était proche, afin qu'il sût, mais d'une science efficace et pratique, le peu de temps qui lui restait encore à vivre; *Et numerum dierum meorum quis est, ut sciam quid desit mihi* (Ibid.). Il ne doutait pas que cette seule pensée, il faut mourir, ne dût suffire pour éteindre le feu de ses passions les plus ardentes. Et en effet, ajoutait-il, vous avez, Seigneur, réduit mes jours à une mesure bien courte : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos* (Ibid.); et par là tout ce que je suis, et tout ce que je puis désirer ou espérer d'être, n'est qu'un pur néant devant vous : *Et substantia mea tanquam nihi-*

lum anteit (Idid.). Devant moi ce néant est quelque chose, et même toutes choses; mais devant vous, ce que j'appelle toutes choses, se confond et se perd dans ce néant; et la mort que tout homme vivant doit regarder comme sa destinée inévitable, fait généralement et sans exception de tous les biens qu'il possède, de tous les plaisirs dont il jouit, de tous les titres dont il se glorifie, comme un abîme de vanité : *Verumtamen universa vanitas omnis homo vivens* (Idid.). L'homme mondain n'en convient pas, et il affecte même de l'ignorer; mais il est pourtant vrai que sa vie n'est qu'une ombre et une figure qui passe : *Verumtamen in imagine pertransit homo.* Il se trouble, et comme mondain il est dans une continuelle agitation ; mais il se trouble inutilement ; parce que c'est pour des entreprises que la mort déconcertera, pour des intrigues que la mort confondra, pour des espérances que la mort renversera : *Sed et frustrà conturbatur* (Idid.). Il se fatigue, il s'épuise pour amasser et thésauriser : son malheur est de ne savoir pas même pour qui il amasse, ni qui profitera de ses travaux ; si ce seront des enfants ou des étrangers, si ce seront des héritiers reconnaissants ou des ingrats, si ce seront des sages ou des dissipateurs : *Thesaurisat et ignorat cui congregabit ea* (Idid.). Ces sentiments dont le prophète était rempli et vivement touché, réprimaient en lui toutes les passions, et d'un roi assis sur le trône en faisaient un exemple de modération.

C'est ce que nous éprouvons nous-mêmes tous les jours; car disons la vérité, chrétiens, si nous ne devions point mourir, ou si nous pouvions nous affranchir de cette dure nécessité qui nous rend tributaires de la mort, quelque vaines que soient nos passions, nous n'en voudrions jamais reconnaître la vanité, jamais nous ne voudrions renoncer aux objets qui les flattent, et qu'elles nous font tant rechercher. On aurait beau nous faire là-dessus de longs discours; on aurait beau nous redire tout ce qu'en ont dit les philosophes ; on aurait beau y procéder par voie de raisonnement et de démonstration, nous prendrions tout cela pour des subtilités encore plus vaines que la vanité même dont il s'agirait de nous per-

suader. La foi avec tous ces motifs n'y ferait plus rien : dégagés que nous serions de ce souvenir de la mort, qui comme un maître sévère nous retient dans l'ordre, nous nous ferions un point de sagesse de vivre au gré de nos désirs, nous compterions pour réel et pour vrai tout ce que le monde a de faux et de brillant, et notre raison, prenant parti contre nous-mêmes, commencerait à s'accorder et à être d'intelligence avec la passion.

Mais quand on nous dit qu'il faut mourir, et quand nous nous le disons à nous-mêmes, ah ! chrétiens, notre amour-propre, tout ingénieux qu'il est, n'a plus de quoi se défendre ; il se trouve désarmé par cette pensée ; la raison prend l'empire sur lui, et il se soumet sans résistance au joug de la foi. Pourquoi cela ? parce qu'il ne peut plus désavouer sa propre faiblesse, que la vue de la mort non-seulement lui découvre, mais lui fait sentir. Belle différence que saint Chrysostome a remarquée entre les autres pensées chrétiennes et celle de la mort. Car pourquoi, demande ce saint docteur, la pensée de la mort fait-elle sur nous une impression plus forte, et nous fait-elle mieux connaître la vanité des biens créés, que toutes les autres considérations ? Appliquez-vous à ceci ; parce que toutes les autres considérations ne renferment tout au plus que des témoignages et des preuves de cette vanité, au lieu que la mort est l'essence même de cette vanité, ou que c'est la mort qui fait cette vanité. Il ne faut donc pas s'étonner que la mort ait une vertu spéciale pour nous détacher de tout, et telle était l'excellente conclusion que tirait saint Paul, pour porter les premiers fidèles à s'affranchir de la servitude de leurs passions, et à vivre dans la pratique de ce saint et bienheureux dégagement qu'il leur recommandait avec tant d'instance ; car le temps est court, leur disait-il : *Tempus breve est* (1 Cor. VII). Et que s'ensuit-il de là ? que vous devez vous réjouir comme ne vous réjouissant pas ; que vous devez posséder comme ne possédant pas ; que vous devez user de ce monde comme n'en usant pas : *Reliquum est ut qui gaudent tanquam non gaudentes, et qui emunt*

tanquam non possidentes, et qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur (Ibid.). Quelle conséquence! elle est admirable, reprend saint Augustin; parcequ'en effet se réjouir et devoir mourir, posséder et devoir mourir, être honoré et devoir mourir, c'est comme être honoré et ne l'être pas, comme posséder et ne posséder pas, comme se réjouir et ne se réjouir pas; car ce terme, mourir, est un terme de privation et de destruction, qui abolit tout, qui anéantit tout, qui, par une propriété tout opposée à celle de Dieu, nous fait paraître les choses qui sont comme si elles n'étaient pas; au lieu que Dieu, selon l'Écriture, appelle celles qui ne sont pas comme si elles étaient.

Non-seulement nos passions sont vaines, mais, quoique vaines, elles sont insatiables et sans bornes; car quel ambitieux entêté de sa fortune et des honneurs du monde s'est jamais contenté de ce qu'il était? quel avare dans la poursuite et dans la recherche des biens de la terre a jamais dit, c'est assez? quel voluptueux esclave de ses sens a jamais mis de fin à ses plaisirs? La nature, dit ingénieusement Salvien, s'arrête au nécessaire, la raison veut l'utile et l'honnête, l'amour-propre l'agréable et le délicieux, mais la passion le superflu et l'excessif : or, ce superflu est infini; mais cet infini, tout infini qu'il est, trouve, si nous voulons, ses limites et ses bornes dans le souvenir de la mort, comme il les trouvera malgré nous dans la mort même; car je n'ai qu'à me servir aujourd'hui des paroles de l'Église : *Memento, homo, quia pulvis es;* souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, *et in pulverem reverteris*, et que vous retournerez en poussière. Je n'ai qu'à l'adresser cet arrêt à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'âmes passionnées, pour les obliger à n'avoir plus ces désirs vastes et sans mesure qui les tourmentent toujours, et qu'on ne remplit jamais, je n'ai qu'à leur faire la même invitation que firent les Juifs au Sauveur du monde, quand ils le prièrent d'approcher du tombeau de Lazare, et qu'ils lui dirent : *Veni et vide* (Joan. XI), venez et voyez. Venez, avares; vous brûlez d'une insatiable cupidité, dont rien ne

peut amortir l'ardeur; et parce que cette cupidité est insatiable, elle vous fait commettre mille iniquités, elle vous endurcit aux misères des pauvres, elle vous jette dans un profond oubli de votre salut. Considérez bien ce cadavre, *Veni et vide*, venez et voyez; c'était un homme de fortune comme vous, en peu d'années il s'était enrichi comme vous, il a eu comme vous la folie de vouloir laisser après lui une maison opulente et des enfants avantageusement pourvus; mais le voyez-vous maintenant? voyez-vous la nudité, la pauvreté où la mort l'a réduit? où sont ses revenus? où sont ses richesses? où sont ses meubles somptueux et magnifiques? a-t-il quelque chose de plus que le dernier des hommes? cinq pieds de terre et un suaire qui l'enveloppe, mais qui ne le garantira pas de la pourriture, rien davantage. Qu'est devenu tout le reste? voilà de quoi borner votre avarice. *Veni et vide*; venez, homme du monde, idolâtre d'une fausse grandeur; vous êtes possédé d'une ambition qui vous dévore, et parce que cette ambition n'a point de terme, elle vous ôte tous les sentiments de la religion, elle vous occupe, elle vous enchante, elle vous enivre : considérez ce sépulcre; qu'y voyez-vous? c'était un seigneur de marque comme vous, peut-être plus que vous, distingué par sa qualité comme vous, et en passe d'être toutes choses; mais le reconnaissez-vous? voyez-vous où la mort l'a fait descendre? voyez-vous à quoi elle a borné ses grandes idées; voyez-vous comme elle s'est jouée de ses prétentions? c'est de quoi régler les vôtres. *Veni et vide*; venez, femme mondaine, venez : vous avez pour votre personne des complaisances extrêmes; la passion qui vous domine est le soin de votre beauté; et parce que cette passion est démesurée, elle vous entretient dans une mollesse honteuse, elle produit en vous des désirs criminels de plaire; elle vous rend complice de mille péchés et de mille scandales. Venez et voyez : c'était une jeune personne aussi bien que vous; elle était l'idole du monde comme vous, aussi spirituelle que vous, aussi recherchée et aussi adorée que vous; mais la voyez-vous à présent?

voyez-vous ces yeux éteints, ce visage hideux et qui fait horreur? c'est de quoi réprimer cet amour infini de vous-même : *Veni et vide.*

Enfin nos passions sont injustes, soit dans les sentiments qu'elles nous inspirent à notre propre avantage : soit dans ceux qu'elles nous font concevoir au désavantage des autres; mais la mort, dit le philosophe, nous réduit aux termes de l'équité, et par son souvenir nous oblige à nous faire justice à nous-mêmes, et à la faire aux autres de nous-mêmes : *Mors sola jus æquum est generis humani* (Senec.). En effet, quand nous ne pensons point à la mort, et que nous n'avons égard qu'à certaines distinctions de la vie, elles nous élèvent, elles nous éblouissent, elles nous remplissent de nous-mêmes : on devient fier et hautain, dédaigneux et méprisant, sensible et délicat, envieux et vindicatif, entreprenant, violent, emporté; on parle avec faste ou avec aigreur, on se pique aisément, on pardonne difficilement, on attaque celui-ci, on détruit celui-là; il faut que tout nous cède, et l'on prétend que tout le monde aura des ménagements pour nous, tandis qu'on n'en veut avoir pour personne. N'est-ce pas ce qui rend quelquefois la domination des grands si pesante et si dure; mais méditons la mort, et bientôt la mort nous apprendra à nous rendre justice, et à la rendre aux autres de nos fiertés et de nos hauteurs, de nos dédains et de nos mépris, de nos sensibilités et de nos délicatesses; de nos envies, de nos vengeances, de nos chagrins, de nos violences, de nos emportements. Comme donc il ne faut, selon l'ordre et la parole du Dieu tout-puissant, qu'un grain de sable pour briser les flots de la mer, *Hic confringes tumentes fluctus tuos* (Job, XXXVIII), il ne faut que cette cendre qu'on nous met sur la tête, et qui nous retrace l'idée de la mort, pour rabattre toutes les enflures de notre cœur, pour en arrêter toutes les fougues, pour nous contenir dans l'humilité et dans une sage modestie. Comment cela? c'est que la mort nous remet devant les yeux la parfaite égalité qu'il y a entre tous les autres hommes et nous. Égalité que

nous oublions si volontiers, mais dont la vue nous est si nécessaire pour nous rendre plus équitables et plus traitables.

Car quand nous repassons ce que disait Salomon, et que nous le disons comme lui : tout sage et tout éclairé que je puis être, je dois néanmoins mourir comme le plus insensé; *Unus et stulti et meus occasus erit* (Eccl. II) : quand nous nous appliquons ces paroles du prophète royal : vous êtes les divinités du monde, vous êtes les enfants du Très-Haut; mais, fausses divinités, vous êtes mortelles, et vous mourrez en effet, comme ceux dont vous voulez recevoir l'encens, et de qui vous exigez tant d'hommages et tant d'adoration : *Dii estis, et filii excelsi omnes; vos autem sicut homines moriemini.* Quand, selon l'expression de l'Écriture, nous descendons encore tout vivants et en esprit dans le tombeau, et que le savant s'y voit confondu avec l'ignorant, le noble avec l'artisan, le plus fameux conquérant avec le plus vil esclave; même terre qui les couvre, mêmes ténèbres qui les environnent, mêmes vers qui les rongent, même corruption, même pourriture, même poussière, *Parvus et magnus ibi sunt, servus liber à domino suo* (Jon, II) : quand, dis-je, on vient à faire ces réflexions et à considérer que ces hommes au-dessus de qui l'on se place si haut dans sa propre estime : que ces hommes à qui l'on est si jaloux de faire sentir son pouvoir, et sur qui l'on veut prendre un empire si absolu; que ces hommes pour qui l'on n'a ni compassion ni charité, ni condescendance ni égards; que ces hommes de qui l'on ne peut rien supporter, et contre qui l'on agit avec tant d'animosité et tant de rigueur, sont néanmoins des hommes comme nous, de même nature, de même espèce que nous, ou si vous voulez, que nous ne sommes que des hommes comme eux, aussi faibles qu'eux, aussi sujets qu'eux à la mort et à toutes les suites de la mort : ah! mes chers auditeurs, c'est bien alors que l'on entre en d'autres dispositions. Dès là l'on n'est plus si infatué de soi-même, parce que l'on se connait beaucoup mieux soi-même; dès là l'on n'exerce plus une autorité si dominante et si impérieuse sur ceux que la naissance ou

que la fortune a mis dans un rang inférieur au nôtre, parce qu'on ne trouve plus après tout que d'homme à homme il y ait tant de différence; dès là l'on n'est plus si vif sur ses droits, parce que l'on ne voit plus tant de choses que l'on se croie dues; dès là l'on ne se tient plus si grièvement offensé dans les rencontres, et l'on n'est plus si ardent ni si opiniâtre à demander des satisfactions outrées, parce qu'on ne se figure plus être si fort au-dessus de l'agresseur ou véritable ou prétendu, et qu'on n'est plus si persuadé qu'il doive nous relâcher tout et condescendre à toutes nos volontés; on a de la douceur, de la retenue, de l'honnêteté, de la complaisance, de la patience; on sait compatir, prévenir, excuser, soulager, rendre de bons offices et obliger. Saints et salutaires effets de la pensée de la mort; c'est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, comme c'est encore la règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations : vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quelque pénétration que nous ayons, et de quelque force d'esprit que nous puissions nous piquer, c'est un oracle de la foi, que nos pensées sont timides, et nos prévoyances incertaines : *Cogitationes mortalium timidæ, et incertæ providentiæ nostræ* (Sap. IX). Nos pensées sont timides, dit saint Augustin, expliquant ce passage, parce que souvent, dans les choses même qui regardent le salut, nous ne savons pas si nous prenons le meilleur parti, ni même si le parti que nous prenons est absolument bon; et que nous n'avons point assez d'évidence pour en faire un discernement exact, beaucoup moins un discernement sûr et infaillible; d'où il s'ensuit que, malgré toutes nos lumières, nous craignons de nous y tromper, et que nous avons sujet de le craindre, puisque la voie où nous nous engageons, quelque droite qu'elle nous paraisse, peut ne l'être pas en effet; et que les vues courtes et bornées d'une faible raison qui nous sert de guide, n'empê-

chent pas que nous ne soyons exposés aux funestes égarements dont saint Paul voulait nous garantir, quand il nous avertissait d'opérer notre salut avec crainte et avec tremblement : *Cogitationes mortalium timidæ.* Comme nos pensées sont timides, l'Écriture ajoute que nos prévoyances sont incertaines, parce que l'avenir n'étant pas en notre pouvoir, et Dieu s'en étant réservé la connaissance, de quelque précaution que nous usions, nous sommes toujours dans le doute si ce que nous entreprenons, quoiqu'avec des intentions pures et en apparence chrétiennes, est bien entrepris; si nous n'aurons point lieu un jour de nous en repentir, si notre conscience ne nous le reprochera jamais, et si ce que nous avons cru innocent pendant la vie, ne sera point à la mort la matière de nos regrets et de nos désespoirs. *Et incertæ providentiæ nostræ.* État malheureux, que le plus éclairé des hommes déplorait, et qu'il regardait comme la suite fatale du péché. Il serait donc important de trouver un moyen qui nous délivrât de ces incertitudes affligeantes, et de ces craintes si opposées à la paix intérieure de nos âmes; qui, dans les occasions où il s'agit de nos devoirs, nous mît en état de conclure toujours sûrement, et qui, dans mille conjonctures où le salut et la conscience se trouvent mêlés, nous préservât également et de l'erreur et du repentir; or je soutiens que le moyen pour cela le plus efficace est le souvenir de la mort. Pourquoi? le voici : parce que le souvenir de la mort est une application vive et touchante que nous nous faisons à nous-mêmes de la fin dernière, qui doit être le solide fondement de toutes nos délibérations, et qu'il est certain qu'en pratiquant ce saint exercice du souvenir fréquent de la mort, nous prévenons ainsi tous les remords et tous les troubles dont pourraient être, sans cela, suivies nos résolutions. Dans l'engagement indispensable où nous sommes de régler selon Dieu notre conduite, est-il rien de plus instructif, rien de plus édifiant, et même de plus consolant pour nous que ces vérités ? Suivez-moi.

Pour bien délibérer et pour bien résoudre, il faut toujours avoir devant les yeux cette fin dernière, qui est la règle de

tout, et à laquelle par conséquent tout ce que nous nous proposons dans le monde doit aboutir comme autant de lignes au centre. J'entends par la fin dernière ce souverain bien, cet unique nécessaire, ce salut que nous ne devons jamais perdre de vue, et dont toutes nos actions doivent avoir une dépendance essentielle et immédiate. C'est un axiome indubitable dans la morale chrétienne, et un principe universellement reconnu. Mais le moyen d'avoir toujours ce regard fixe sur un objet aussi élevé que celui-là, et de pouvoir être assez attentifs sur nous-mêmes, pour observer dans chaque action de la vie le rapport qu'elle a, je ne dis pas à la fin particulière et prochaine qui nous a fait agir, mais à la fin commune et plus éloignée où nous devons tous aspirer ? c'est, mes chers auditeurs, d'envisager et de prévoir la mort; la mort malgré nous-mêmes nous rappelle toute l'éternité qui la suit; elle la rapproche de nos yeux, comme un rayon de lumière, mais un rayon vif et perçant qui se répand dans nos esprits, et par là elle nous découvre tout ce qu'il y a dans nos entreprises et dans nos desseins de bon ou de mauvais, de sûr ou de dangereux, d'avantageux ou de nuisible.

En effet, pénétré que je suis de cette pensée, il faut mourir, je commence à juger bien plus sainement de toutes choses; dégagé de mille illusions que la mort et l'éternité dissipent, quelque occasion qui se présente, je vois bien plus clairement et bien plus vite ce qui m'éloigne de ma fin ou qui peut m'aider à y parvenir; et dès que je le vois, je ne balance point sur la résolution que j'ai à former touchant ce qui m'est ou salutaire ou préjudiciable dans la voie de Dieu. Je dis sans hésiter : ceci m'est pernicieux, ceci m'est utile, ceci m'exposera, ceci me perdra. Et puisqu'il m'est pernicieux, je le dois donc rejeter; et, puisqu'il m'est utile, je le dois donc prendre : et, puisqu'il m'exposera, je le dois donc craindre; et puisqu'il me perdra, je le dois donc éviter. Sans la vue de la mort cette considération de ma dernière fin ne ferait tout au plus sur moi qu'une impression superficielle, qui ne m'empêcherait pas de donner dans mille écueils, et de faire mille fausses démarches : c'est ce que l'expérience

nous apprend tous les jours. Mais quand je médite la mort et l'éternité qui en est inséparable, elle frappe mon esprit et toutes les puissances de mon âme; en sorte même que je ne puis plus me distraire ni me détourner de cette fin bienheureuse à laquelle je suis appelé, et pour laquelle j'ai été créé; je me trouve comme déterminé à la faire encore dans tous les projets que je trace, dans tous les intérêts que je recherche, dans tous les droits que je poursuis; et parce que cette fin ainsi appliquée est la règle infaillible du mal qu'il faut fuir, et du bien qu'il faut embrasser, la méditation de la mort devient pour moi, selon l'Écriture, un fonds de prudence et d'intelligence: *Utinam saperent et intelligerent, et novissima providerent* (Deut. XXXII).

Aussi, pourquoi les païens mêmes rendaient-ils une espèce de culte aux tombeaux de leurs ancêtres? pourquoi y avaient-ils recours comme à leurs oracles? pourquoi, dans les traités et dans les négociations importantes, y tenaient-ils leurs conseils et leurs assemblées? C'était une superstition; mais cette superstition, remarque Clément Alexandrin, ne laissait pas d'être fondée sur un instinct secret de raison et de religion; car ils semblaient ainsi reconnaître que leurs conseils ne pouvaient être ni régulièrement ni constamment sages, sans le souvenir et la vue de la mort. C'est pour cela qu'ils ne s'assemblaient pas dans des lieux de réjouissance, mais dans le séjour de l'affliction et des larmes; puisque c'est là, comme dit Salomon, que l'on est authentiquement averti de la fin de tous les hommes, et par conséquent que l'on est plus capable de consulter et de décider; *Illic enim finis cunctorum admonetur hominum* (Eccl. VII). Or ce que faisaient les païens peut nous servir de modèle en le rectifiant et le sanctifiant par la foi.

En effet, il n'y a point de jour, mes chers auditeurs, où vous ne deviez, pour ainsi dire, tenir conseil avec Dieu et avec vous-mêmes; tantôt pour le choix de votre état, tantôt pour le gouvernement de vos familles, tantôt pour l'usage de vos biens, tantôt pour la disposition de vos emplois, tantôt pour la mesure de vos divertissements, tantôt pour

l'ordre de vos dévotions, tantôt pour votre propre conduite, tantôt pour la conduite de ceux dont vous devez répondre; car malheur à nous si nous abandonnons tout cela au hasard, et si nous agissons sans règle et sans principe. En vain dirons-nous que nous n'avons pas eu assez de lumières pour trouver là-dessus, parmi les embarras du siècle, le point fixe et immobile de la vraie sagesse. Abûs, chrétiens, puisque nous en avons le moyen le plus efficace. En voulez-vous une preuve sensible? faites-en l'essai, et jugez-en par vous-mêmes. Il s'agit de choisir un état de vie, choisissez-le comme devant un jour mourir, et vous verrez si la tentation et le désir de vous élever vous y fera prendre un vol trop haut. Il est question de régler l'usage de vos biens; réglez-le comme les devant bientôt perdre, parce qu'il faudra bientôt mourir, et vous verrez si l'attachement aux richesses tiendra votre cœur étroitement resserré dans les bornes d'une avare convoitise. On vous propose un intérêt, un gain, un profit; examinez-le comme étant sûrs d'en rendre compte à Dieu et de mourir, et vous verrez si les maximes du monde vous y feront rien hasarder contre les lois de la conscience. Vous êtes embarqués dans une affaire, vous avez un différend à terminer; videz l'un et l'autre comme vous voudriez l'avoir fait s'il fallait maintenant mourir, et vous verrez si l'entêtement ou l'orgueil vous fera oublier les lois de la justice et manquer aux devoirs de la charité. Non, chrétiens, il n'y aura plus rien à craindre pour vous. La seule pensée que vous devez mourir, corrigera vos erreurs, détruira vos préjugés, arrêtera vos précipitations, servira de frein à vos empressements et de contre-poids à vos légèretés. Et n'est-ce pas ce qui, de tout temps, a conduit les saints dans les voies droites qu'ils ont tenues, sans s'égarer et sans tomber? n'est-ce pas ce qui leur a fait prendre si souvent des résolutions que le monde condamnait de folie, mais que leur inspirait la plus haute sagesse de l'Évangile? n'est-ce pas ce qui les a portés à embrasser des vocations pénibles, humiliantes, contraires à toutes les inclinations de la nature, et où la seule grâce de Dieu les pouvait soutenir? Les routes qu'ils devaient sui-

vre pour ne se pas perdre, étaient autant de secrets de prédestination; mais ces secrets, autrement impénétrables, se développaient sensiblement à leurs yeux dès qu'ils regardaient la mort. Il y avait des dangers et des piéges dans le chemin où ils marchaient, puisqu'il y en a partout; mais la vue de la mort les préservait de tous les piéges et de tous les dangers; et il ne tient qu'à vous et à moi d'en tirer le même avantage.

Si donc nous n'avons pas assez de discernement pour nous bien conduire, et si, manque de connaissance, nous faisons des fautes irréparables; si nous nous engageons témérairement, si nous choisissons des états où Dieu ne nous a point appelés, et où il nous prive de mille grâces qu'il voulait nous donner ailleurs; si nous prenons des emplois à quoi nous ne sommes pas propres et où notre incapacité nous fait commettre des péchés sans nombre; si nous contractons des alliances qui ne produisent que des chagrins, que des amertumes, que des guerres intestines, que des divorces scandaleux; si nous nous jetons dans des intrigues qui nous attirent de tristes revers, et dont le succès ne tourne qu'à notre confusion et à notre ruine; si nous entrons en des sociétés, en des parties, en des négoces qui intéressent la conscience et où le salut nous devient comme impossible (car vous savez combien ce que je dis est ordinaire, et Dieu sait combien d'âmes seront éternellement malheureuses pour s'être livrées de la sorte elles-mêmes sans reflexions et sans discrétion); si, dis-je, tout cela nous arrive, ne l'imputons point à Dieu, chrétiens, ne l'imputons pas même à notre misère; Dieu y avait pourvu, et malgré notre misère le souvenir de la mort pouvait et devait nous mettre à couvert. Mais n'en accusons que notre infidélité, qui nous fait éloigner de nous ce souvenir si nécessaire, comme un objet fâcheux et désagréable, et qui, par une suite inévitable, nous expose à tous les égarements où nous nous laissons entraîner.

De là vient un autre avantage, qui est comme une conséquence du premier; car, pour délibérer sagement, il faut prévenir les inquiétudes, beaucoup plus les repentirs et les

désespoirs dont nos résolutions pourraient être suivies, puisque, comme dit saint Bernard, ce qui doit être le sujet d'un repentir, ne peut être le conseil d'un homme sensé. Or, d'où peut venir un effet aussi avantageux que celui-là ? qui peut nous mettre en état de dire, si nous voulons, à chaque moment: je prends un parti dont je ne me repentirai jamais ; ce que je fais, je me saurai éternellement bon gré de l'avoir fait : qui le peut, chrétiens? l'usage fréquent de ce que j'appelle la science pratique de la mort : pourquoi? excellente raison de saint Augustin; parce que la mort, dit ce saint docteur, étant le terme où aboutissent tous les desseins des hommes, c'est là même que naissent leurs repentirs les plus douloureux. Mais le secret de les prévenir, c'est de prévenir, autant qu'il est possible, le moment de la mort. Et comment? en se demandant à soi-même : quel sentiment aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui? ce que je vais faire me troublera-t-il alors? me consolera-t-il? me donnera-t-il de la confiance? me causera-t-il des regrets? l'approuverai-je? le condamnerai-je? Car pour chacune de ces questions nous avons dans nous-mêmes une réponse générale, mais décisive, sur laquelle nous pouvons faire fonds; et cette réponse, pour appliquer ici la parole du grand apôtre, c'est la réponse de la mort : *Et ipsi in nobis responsum mortis habemus* (2 Cor. I). Tandis que nous raisonnons selon les principes de la vie, les réponses que nous nous rendons à nous-mêmes, nous entretiennent dans un déréglement de conduite, qui fait que nous nous repentons maintenant de ce qui devrait nous consoler, et que nous nous applaudissons de ce qui devrait nous affliger : mais la pensée de la mort par une vertu toute contraire, et que l'expérience nous fait sentir, redresse, si je puis ainsi parler, tous ces sentiments; elle ne nous donne de joie que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre joie, et ce qui le fera toujours; elle ne nous donne de douleur et de repentir que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre repentir et de notre douleur, et ce qui ne le sera plus à la mort après l'avoir été dans la vie. En nous attachant à la vie, nous ne concevons que des re-

pentirs passagers et variables, qui nous font aujourd'hui condamner ce que demain nous approuverons; d'où vient que nos repentirs mêmes ne peuvent former en nous cette conduite uniforme, qui est le caractère de la prudence chrétienne. Mais quand nous méditons la mort, nous la prévoyons, et, en la prévoyant, nous prévenons des repentirs éternels, dont l'horreur, toujours la même, non-seulement est suffisante, mais toute puissante pour arrêter les saillies de notre esprit, et pour empêcher que la cupidité ne l'aveugle, et qu'elle ne l'emporte. Or, c'est bien ici que la prudence des justes triomphe de la témérité des impies. Car enfin, mon frère dirais-je avec saint Jérôme à un libertin du siècle, quelque endurci que vous soyez dans votre péché, quelque tranquille que vous affectiez de paraître en le commettant, quelque force d'esprit que vous marquiez lorsqu'il faut vous y résoudre, votre malheur est de ne pouvoir faire un retour sur vous-même, sans porter déjà contre vous-même ce triste arrêt : je vais faire un pas qui me jettera dans le plus cruel désespoir, du moins à la mort, et que je voudrais alors réparer par le sacrifice de mille vies.

Je sais, qu'autant qu'il est en vous, vous étouffez ce sentiment; mais je sais aussi qu'il n'est pas toujours en votre pouvoir de vous en défaire ; je sais que cette réflexion se présente à vous malgré vous lors même que vous faites plus d'efforts pour l'éloigner de vous; je sais qu'elle vient jusqu'au milieu de vos plaisirs, parmi les divertissements et les joies du monde, dans les moments les plus heureux en apparence, vous saisir, vous troubler; et qu'au fond de l'ame elle vous fait bien payer avec usure cette fausse tranquillité qui ne consiste que dans des dehors trompeurs; mais moi qui veux me garantir de ces alarmes et de ces agitations secrètes, que fais-je ? j'aime à m'occuper du souvenir de la mort, afin qu'un remords piquant et importun ne l'excite pas dans moi contre moi. Je préviens par la pensée tous les repentirs de la mort, et, au lieu de les réserver à cette dernière heure, je me les rends utiles pour l'heure présente; j'en veux être touché maintenant, afin qu'ils ne me déses-

pèrent pas à la mort; c'est-à-dire, je veux maintenant me remplir de cette idée, que je me repentirais, afin de ne me repentir jamais, je dis comme le prophète royal : *Circumdederunt me dolores mortis* (Ps. XVII) : les douleurs de la mort, ses regrets, ses désespoirs m'ont investi, m'ont assiégé de toutes parts, et, bien loin de m'en défendre, j'en fais mon bonheur et ma sûreté; car qu'y a-t-il de plus désirable pour moi, que d'avoir en moi ce qui me répond de moi-même, ce qui me sert à régler toutes mes démarches, à mesurer tous mes pas, à en découvrir les suites fâcheuses, et à les éviter? Avec cela que puis-je craindre? ou avec cela que ne puis-je pas entreprendre ? Pensée de la mort, remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations ; enfin, motif le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est de la ferveur de nos actions que dépend la sainteté de notre vie, et c'est la sainteté de notre vie qui doit rendre devant Dieu notre mort précieuse. Voilà, dit saint Chrysostome, l'ordre naturel que Dieu a établi pour ses élus, et dont on peut dire que sa providence ne peut pas même nous dispenser; ce qui déconcerte, ou plutôt ce qui renverse ce bel ordre, c'est un fonds de lâcheté et de tiédeur : tiédeur si hautement réprouvée de Dieu dans l'Ecriture, tiédeur qui corrompt nos meilleures actions, je dis celles à quoi la religion et le christianisme nous engagent par devoirs ; en sorte que, toutes bonnes qu'elles sont en elles mêmes, notre vie, bien loin d'en être sanctifiée, n'en devient souvent que plus imparfaite, et même que plus criminelle, et se termine enfin à une mort qui nous doit faire trembler, si l'on en juge dans les vues de Dieu par l'extrême rigueur de sa souveraine justice. Il s'agit, chrétiens, de combattre cette lâcheté, qui, sans autre désordre qu'elle-même, est seule capable de nous perdre; il s'agit de la surmonter, et c'est ce que le fils de

Dieu a voulu particulièrement nous apprendre, et à quoi, si nous y prenons bien garde, il a, ce semble, réduit tout son Évangile : car qu'est venu faire sur la terre ce Dieu Sauveur? il est venu répandre dans le cœur des hommes le feu de la charité et le zèle des bonnes œuvres ; *Ignem venit mittere in terram* (Luc. XII). Telle est la fin de sa mission : or, de tous les motifs qu'il pouvait nous proposer, et qu'il nous a en effet proposés, pour exciter cette ferveur et pour allumer ce feu céleste, les deux plus puissants sont sans doute la proximité de la mort et l'incertitude de la mort. Proximité de la mort, qu'il s'est efforcé, pour ainsi dire, de nous faire sentir, comme l'aiguillon le plus vif et le plus capable de nous piquer. Incertitude de la mort, qu'il nous a tant de fois représentée comme le sujet de notre vigilance et d'une continuelle attention : deux motifs où ce divin Maître a rapporté toutes ses adorables instructions, et où nous trouvons de quoi réveiller toute notre ardeur, et de quoi nous animer à faire tout le bien que sa grâce nous inspire.

Oui, chrétiens, il faut travailler, et travailler avec cette ferveur d'esprit qui doit être l'âme de toutes nos actions, parce que nous approchons de notre terme : premier motif qui confond notre lâcheté. Marchez, disait le Sauveur du monde, tandis que la lumière vous éclaire. Pourquoi ? Parce que la nuit vient où personne ne peut plus agir. Veillez. Pourquoi ? Parce que le Fils de l'homme que vous attendez est déjà à la porte. Négociez, et faites profiter les talents que vous avez en main. Pourquoi ? Parce que le Maître qui vous les a confiés est sur le point de revenir et de vous en demander compte. Tenez vos lampes allumées. Pourquoi ? Parce que voici l'Époux qui arrive. Hâtez-vous de porter des fruits. Pourquoi? Parce que c'est bientôt le temps de la récolte. Que voulait-il nous faire entendre par là ? Ah ! chrétiens, ces paroles, toutes mystérieuses qu'elles sont, s'expliquent assez d'elles-mêmes, et nous font connaître malgré nous notre folie, lorsque nous proposant la mort dans un éloignement imaginaire, quoique, selon le terme de l'Écriture, il n'y ait qu'un point entre elle et nous, nous croyons

avoir droit de nous relâcher dans la pratique de nos devoirs; car tel est notre aveuglement, et voilà l'erreur dont Jésus-Christ nous veut détromper. Cette marche qu'il nous ordonne, n'est rien autre chose que l'avancement et le progrès dans le chemin du salut : *Ambulate* (Joan. XII); cette veille, que l'attention sur nous-mêmes : *Vigilate* (Luc. XXI); ce négoce, que le bon usage du temps : *Negotiamini* (Ibid. XIX); ces lampes allumées, que l'édification d'une vie exemplaire : *Luceat lux vestra coram hominibus* (Matth. V); ces fruits, que les œuvres de pénitence et de sanctification : *Facite fructus dignos pœnitentiæ* (Luc. III); et ce jour de la révolte, ce retour du Maître, cette arrivée de l'Époux, cette nuit qui vient, n'étaient, dans le langage ordinaire du Fils de Dieu, que les symboles, mais les symboles naturels d'une mort prochaine; comme si Jésus-Christ nous eût déclaré que sa sagesse, tout infinie qu'elle est, ne lui fournissait rien de plus propre à nous embraser d'un saint zèle et à nous retirer d'une vie tiède et languissante, que la proximité de la mort.

En effet, chrétiens, quand nous aurions à vivre des siècles entiers, et que Dieu, par une conduite ou de sévérité ou de bonté, nous laisserait sur la terre aussi longtemps que ces premiers patriarches fondateurs du monde, nous aurions encore mille raisons de nous reprocher nos relâchements. Quelque éloignée que fût la mort, chacune de nos actions, se rapportant toujours à l'éternité, étant toujours la matière du jugement de Dieu, pouvant toujours nous mériter une gloire immortelle, il serait toujours juste qu'elle fût faite d'une manière digne de Dieu, puisque Dieu doit toujours être servi en Dieu : il serait toujours juste qu'elle fût faite d'une manière digne de la récompense que nous attendons de Dieu; et malheur à nous, si nous abusions, alors même, d'un temps si cher, et si nous faisions, comme parle l'Écriture, l'œuvre du Seigneur négligemment. Mais être à la veille de paraître devant Dieu, et demeurer tranquille dans une vie négligente, toucher de près au terme où l'on peut plus rien faire, et ne pas redoubler ses soins par une vie plus agissante; avoir déjà la mort à ses côtés, mourir, comme l'apô-

tre, à chaque moment, *Quotidiè morior* (1 Cor. XV), et ne s'empresser pas d'arriver à la sainteté par la voie courte et abrégée d'une vie fervente ; il n'y a, mes chers auditeurs, ou qu'une stupidité grossière, ou qu'une infidélité consommée, au moins commencée, qui puisse aller jusque-là ; c'est néanmoins notre état et l'état le plus déplorable. Ah ! chrétiens, Jésus-Christ nous dit en termes exprès : *Ecce venio citò*, me voici, j'arrive, *merces mea mecum est* (Apoc. XXII), j'ai ma récompense avec moi, pour donner à chacun selon ses œuvres. Pesez bien ces paroles : il ne dit pas, je viendrai, ni, je me dispose à venir, mais il dit, je viens : *Ecce venio ;* et je viens bientôt : *Ecce venio cito.* Hâtez-vous donc, conclut le Seigneur, en s'adressant à une âme paresseuse et lente : chargez-vous de dépouilles ; faites-vous un riche butin de tant d'actions vertueuses que vous omettez, que vous négligez, et dont vous perdez le mérite : *Accelera spolia detrahere, festina prædari.* Dieu, dis-je, dans l'un et dans l'autre testament, par lui-même, par ses prophètes, par ses prêtres, nous parle de la sorte, nous presse de la sorte, et toujours insensibles aux avertissements qu'il vous donne et qu'il vous fait donner, vous demeurez dans le même assoupissement et dans la même langueur : pourquoi ? parce que vous n'avez jamais bien considéré la brièveté de votre vie.

Car enfin, si vous et moi, mes frères, nous étions bien convaincus qu'il ne nous reste plus que fort peu de jours ; si nous nous disions souvent avec saint Paul, mais en sorte que nous fussions bien remplis de cette pensée : *Ego enim jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat* (2 Tim. IV) ; je suis comme une victime qui va être immolée, et qui a reçu l'aspersion pour le sacrifice ; le temps de ma dernière dissolution approche, et il me semble que j'y suis déja : si, par le ministère d'un ange, Dieu nous annonçait que ce sera pour demain, que ferions-nous ? ou plutôt que ne ferions-nous pas ? Cette seule idée que je vous propose, et qui n'est après tout qu'une supposition, toute pure supposition qu'elle est, a néanmoins, au moment que je vous parle, je ne sais quoi qui nous touche, qui nous frappe, qui nous anime ;

nous ferions tout, et en faisant tout nous gémirions encore d'en faire trop peu; bien loin de nous ralentir, nous nous porterions à des excès qu'il faudrait modérer. Ni divertissement, ni plaisir, ni jeu qui nous dissipât; ni spectacle, ni compagnie, ni assemblée qui nous attirât; ni espérance, ni intérêt qui nous engageât; ni passion, ni liaison, ni attachement qui nous arrêtât. Tout recueillis et comme tout abimés dans nous-mêmes, ou, pour mieux dire, tout recueillis et comme tout abimés en Dieu, morts au monde et à tous ses biens, à toutes les vanités, à tous les amusements du monde, nous n'aurions plus de pensées que pour Dieu, plus de désirs que pour Dieu, plus de vie que pour Dieu; pas un moment qui ne lui fût consacré, pas une action qui ne fût sanctifiée par le mérite de la plus pure et de la plus fervente charité; et comme il arrive qu'un élément, à mesure qu'il retourne vers son centre, s'y porte avec un mouvement plus rapide; ainsi, plus nous avancerions vers notre terme, plus nous sentirions croître notre activité et notre zèle. C'est le miracle visible que la présence de la mort opérerait : or, pourquoi ne l'opère-t-elle pas dès maintenant? Jésus-Christ ne s'est-il pas expliqué en des termes assez précis? et la Parole d'un Dieu a-t-elle moins d'efficace que la parole d'un ange?

Voulez-vous savoir, chrétiens, comment parle et surtout comment agit un homme qui envisage la mort de près, et qui en fait le sujet de ses réflexions? Écoutez le saint roi Ézéchias, et formez-vous sur cet exemple. J'ai dit, s'écriait-il profondément humilié devant Dieu, j'ai dit au milieu de ma course : je m'en vais aux portes de l'enfer, c'est-à-dire, selon le langage du Saint-Esprit, aux portes de la mort : *Ego dixi in dimidio dierum meorum : vadam ad portas inferi* (Isai. XXXVIII) : j'ai supputé le nombre de mes années : *Quæsivi residuum annorum meorum* (Ibid.) : et j'ai reconnu que je devais dans peu quitter cette demeure terrestre, pour être transféré ailleurs, comme l'on transporte la tente d'un berger d'un champ à un autre : *Generatio mea ablata est à me, quasi tabernaculum pasto-*

rum (Ibid.); que par une destinée à laquelle je suis forcé de me soumettre, le fil de mes jours allait être coupé comme une toile à demi tissue : *Præcisa est velut à texente vita mea* (Ibid.); que du matin au soir ce serait fait de moi, et que mon arrêt ayant été prononcé dans le conseil de Dieu, l'exécution n'en pouvait plus être longtemps retardée : *De manè usquè ad vesperam finies me* (Ibid.). Or, ces principes ainsi établis (car c'était là en effet, remarque saint Ambroise, comme autant de principes qu'il posait), quelles conséquences en tirait-il ? quelles conclusions pratiques pour la réformation de sa vie ? Elles sont admirables, et je ne puis vous donner un plus beau modèle. Ah ! Seigneur, poursuivait le saint roi, c'est donc pour cela que je pousserai sans cesse des cris vers vous, comme le petit d'une hirondelle qui demande la pâture : *Sicut pullus hirundinis sic clamabo* (Ibid.) ; voilà la ferveur de sa prière. C'est pour cela que je gémirai comme la colombe, et que je m'appliquerai jour et nuit à méditer la profondeur de vos jugements : *Meditabor ut columba* (Ibid.) : voilà la ferveur de sa méditation. C'est pour cela que mes yeux se sont affaiblis à force de regarder en haut, d'où j'attendais tout mon secours, et où je cherchais mon unique bien : *Attenuati sunt oculi mei suspicientes in excelsum* (Ibid.) : voilà la ferveur de sa confiance. C'est pour cela que je résiste aux plus violentes tentations qui m'attaquent, et que, pour n'y pas succomber, instruit que je suis de la force de votre grâce, je vous prie de combattre et de répondre pour moi : *Domine, vim patior, responde pro me* (Ibid.); voilà la ferveur de sa foi. C'est pour cela que je repasserai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ* (Ibid.) : voilà la ferveur de sa pénitence; car je sais, ô mon Dieu, ajoutait-t-il, que ce n'est ni l'enfer ni la mort qui célèbrent vos louanges : *Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te* (Ibid.); c'est-à-dire, selon l'explication de saint Jérôme, je sais que ce ne sont pas les mourants qui vous glorifient, ni qui sont en état de vous glorifier par leurs œu-

vres; et qui donc? ceux qui vivent, Seigneur, mais qui vivent aussi persuadés que moi qu'ils doivent bientôt mourir, mais qui vivent déterminés comme moi à faire de cette persuasion la règle de toutes leurs actions : *Vivens, vivens ipse confitebitur tibi, sicut et ego hodiè* (IBID.). Ainsi parlait ce religieux monarque; et de là, chrétiens, nous apprenons cette méthode si solide, si connue des saints; si peu pratiquée parmi nous, mais si praticable néanmoins, et d'où dépend la sanctification de notre vie; savoir, de faire toutes nos actions comme si chacune était la dernière, et devait être suivie de la mort; prier comme je prierais à la mort; examiner ma conscience comme je l'examinerais à la mort; pleurer mon péché comme je le pleurerais à la mort; le confesser comme je le confesserais à la mort; recevoir le sacrement de Jésus-Christ comme je le recevrais à la mort : voilà de quoi corriger toutes nos tiédeurs et toutes nos lâchetés, de quoi vivifier toutes nos œuvres par le souvenir même de la mort et de sa proximité.

Mais il m'est incertain si la mort est proche ou si elle est encore éloignée de moi; je le veux, mon cher auditeur; que concluez-vous de là? Parce qu'il est incertain quand et à quel jour vous mourrez, en devez-vous être moins actif, moins vigilant, moins fervent dans l'observation de vos devoirs? et cette incertitude qui peut-être vous sert de prétexte pour justifier vos négligences, n'est-elle pas au contraire une nouvelle raison pour les condamner? car pourquoi le Sauveur du monde nous ordonne-t-il de veiller? ce n'est pas seulement parce que la mort est prochaine, mais parce qu'elle est incertaine, c'est-à-dire parce que nous n'en savons ni le jour ni l'heure : *Quia nescitis diem neque horam* (MATTH. XXV). Ah! chrétiens, Jésus-Christ sans doute aurait bien mal raisonné, si l'incertitude de la mort autorisait en aucune sorte nos lâchetés et nos tiédeurs; mais c'est ici que saint Augustin a admiré la sagesse de Dieu qui nous a caché le jour de notre mort, pour nous faire employer utilement et saintement tous les jours de notre vie : *Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies* (AUGUST.).

En effet, si nous connaissions précisément le jour et l'heure où nous mourrons, plus de pénitence dans la vie, plus d'exercice de piété : tout serait remis à la dernière année, et dans la dernière année au dernier mois, et dans le dernier mois à la dernière semaine, et dans la dernière semaine au dernier jour, et dans le dernier jour à la dernière heure, ou même au dernier moment ; et de là plus de salut : pourquoi? parce que le moment de la mort n'est ni le temps des bonnes œuvres ni le temps de la pénitence, et qu'on ne peut néanmoins se sauver que par la pénitence et les bonnes œuvres. Mais que fait Dieu? par une conduite également sage et miséricordieuse il nous tient dans une incertitude absolue touchant ce dernier moment, afin que nous nous tenions nous-mêmes en garde à tous les moments ; car quelle pensée est plus capable de nous renouveler sans cesse en esprit que celle-ci : peut-être ce jour sera-t-il le dernier de mes jours; peut-être après cette confession, peut-être après cette communion, peut-être après cette prédication, peut-être après cette conversation, peut-être après cette occupation, la mort tout à coup viendra-t-elle m'enlever du monde, pour me transporter devant le tribunal de Dieu? Quand on porte partout cette idée, et que partout on la conserve fortement imprimée dans son souvenir; bien loin de se relâcher et de se laisser abattre, il n'y a plus rien qui arrête, plus rien qui étonne, plus rien que l'on n'entreprenne, que l'on ne soutienne, à quoi l'on ne parvienne; on devient (belle peinture d'une vie fervente que l'apôtre lui-même nous a tracée), on devient laborieux et appliqué : *Sollicitudine non pigri* (Rom. XII); prompt et ardent, *Spiritu ferventes;* infatigable dans le service du Seigneur : *Domino servientes* (Ibid.); détaché du monde et uniquement attentif aux choses du ciel : *Spe gaudentes* (Ibid.); patient dans les maux : *In tribulatione patientes;* adonné à l'oraison : *Orationi instantes ;* charitable envers ses frères et toujours prêt à exercer la miséricorde : *Necessitatibus sanctorum communicante, hospitalitatem sectantes;* également fidèle à tout ce que l'on doit à Dieu, à tout ce que l'on doit au

prochain et à tout ce que l'on se doit à soi-même : *Providentes bona, non tantùm coram Deo; sed etiam coram omnibus hominibus* (Ibid.).

Disons quelque chose de plus pressant encore et de plus convenable à ce que Dieu demande surtout de nous dans ce saint temps où nous entrons; c'est un temps de pénitence, et la grande action de notre vie, étant pécheurs comme nous le sommes, c'est notre retour à Dieu, c'est une sincère et parfaite conversion à Dieu. Or, n'est-ce pas sur cela même que nous sentons davantage notre faiblesse, et que nous paraissons plus lâches et plus irrésolus? Il s'agit de nous déterminer à rompre nos liens par un généreux effort; il s'agit de nous inspirer cette ferveur de conversion qui ravit une âme, qui l'arrache au monde et à elle-même, qui ne lui permet pas le moindre délai, et voilà ce que doit faire l'incertitude de la mort; car dites-moi, pécheur, à quoi serez-vous sensible, si vous ne l'êtes pas au danger affreux où elle vous expose? Mourez dans votre péché, vous êtes perdu et perdu sans ressource; mais tandis que vous y demeurez, n'y pouvez-vous pas mourir, et n'y pouvez-vous pas mourir à chaque moment, puisqu'il n'y a rien de plus incertain pour vous et pour moi que la mort?

Je me trompe, chrétiens, il y a dans la mort quelque chose de certain pour nous, et quoi? c'est que nous y serons surpris. Le Sauveur du monde ne s'est pas contenté de nous dire : veillez parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure que viendra le Fils de l'homme; il ne s'en est point tenu là; mais il a expressément ajouté : veillez parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne l'attendrez pas. Est-il rien de plus formel que cette parole? et l'infaillibilité de cette parole, n'est-ce pas encore ce qui redouble mon crime quand je vis tranquillement dans mon péché et que je néglige ma conversion? Si le divin Maître ne m'avait dit autre chose sinon que le temps de la mort est incertain, peut-être serais-je moins coupable. Puisqu'il est incertain, dirais-je, je n'ai pas perdu tout droit d'espérer; je suis un téméraire, il est vrai, d'en vouloir courir les risques; mais

enfin ma témérité ne détruit pas absolument ma confiance; je puis être surpris, mais aussi je puis ne l'être pas; et dans la conduite que je tiens, tout aveugle qu'elle est, j'ai du moins encore quelque prétexte : ainsi raisonnerais-je. Mais après la parole de Jésus-Christ il ne m'est plus permis de raisonner de la sorte, et je dois compter de mourir à l'heure que je n'y penserai pas ; le Fils de Dieu ne me la fait connaître que par là, cette heure fatale: tout ce que je sais, mais ce que je sais à n'en pouvoir douter, c'est que le jour de ma mort sera pour moi un jour trompeur : *Quâ horâ non putatis* Luc. XII). Après cela ne faut-il pas que j'aie moi-même conjuré ma perte, si dans le désordre où je suis, et me voyant exposé à toute la haine et à toutes les vengeances de mon Dieu, je ne prends pas de justes et de promptes mesures pour me remettre en grâce avec lui, et pour prévenir par la pénitence le coup dont il m'a si hautement et tant de fois menacé. Y avez-vous jamais fait, chrétiens, je ne dis pas toute la réflexion nécessaire, mais quelque réflexion ? maintenant même que je vous parle de la mort, pensez-vous à la mort, ou y pensez-vous bien ? y pensez-vous attentivement ? y pensez-vous chrétiennement ? y pensez-vous efficacement ? mais si vous n'y pensez pas, à quoi pensez-vous ? et si vous n'y pensez pas à présent, quand y penserez-vous, ou qui jamais y pensera pour vous ? Heureux qui n'attend pas à y penser lorsqu'il ne sera plus temps d'y penser, heureux qui y pense dans la vie ! C'est ainsi que la mort, châtiment du péché, en sera pour nous le remède; elle est entrée dans le monde par le péché ; mais si nous la considérons comme les saints, si nous y pensons comme les saints, elle nous fera entrer comme eux par la grâce dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON

SUR LE RESPECT HUMAIN.

Beatus qui non fuerit scandalisatus in me.

Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi.
MATTH. XI.

SIRE,

C'est à ce caractère que le Sauveur du monde reconnaît ses vrais disciples, c'est la condition que cet Homme-Dieu leur propose pour être reçus à son service, et pour mériter de vivre sous sa loi. Il leur déclare qu'il faut prendre parti, qu'il ne faut point espérer d'être du nombre des siens, si l'on n'est résolu d'en faire hautement profession; que quiconque, étant chrétien, craint de le paraître, est indigne de lui; qu'il ne suffit pas, pour être à lui, de croire de cœur si l'on ne confesse de bouche; qu'il ne suffit pas de confesser de bouche si l'on ne s'explique par ses œuvres; enfin qu'il veut des hommes fervents, généreux, sincères, qui se fassent un honneur de l'avoir pour maître, et un mérite de lui obéir.

Or, par là il exclut de son royaume ces lâches mondains, qui, bien loin de se déclarer pour Jésus-Christ, rougissent de Jésus-Christ; qui, bien loin d'honorer Jésus-Christ, se scandalisent de Jésus-Christ, et qui, non contents de se scandaliser de Jésus-Christ, le scandalisent tous les jours lui-même dans la personne de ses frères, en inspirant aux autres la même crainte qui les arrête et le même respect humain qui les domine. C'est ce que j'entreprends de combattre dans ce discours: cette honte du service de Dieu,

ce respect humain qui nous empêche d'être à Dieu, cette crainte du monde ou cette complaisance pour le monde, qui détruit le culte que nous devons rendre à Dieu : je veux vous en faire voir l'indignité, le désordre et le scandale; l'indignité du respect humain par rapport à nous-mêmes, son désordre par rapport à Dieu, son scandale par rapport au prochain.

Il y en a qui sont les esclaves du respect humain, et il y en a qui en sont les auteurs. Esclaves du respect humain : je leur parlerai dans la première et dans la seconde partie, et je leur montrerai combien leur conduite est indigne, combien elle est criminelle. Auteurs du respect humain : je leur parlerai dans la dernière partie, et je leur montrerai combien leur conduite est scandaleuse. L'indignité du respect humain nous le fera mépriser : le désordre du respect humain nous le fera condamner : le scandale du respect humain nous en fera craindre les suites. C'est tout mon dessein. Demandons, etc. *Ave Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est de tout temps que ces hommes se sont laissé dominer par le respect humain, et c'est de tout temps que les partisans du monde se sont fait du respect humain une malheureuse politique aux dépens de leur religion. Mais de quelque prétexte, ou de nécessité, ou de raison, dont ils aient tâché de se couvrir, en soumettant ainsi leur religion aux lois du monde, je dis que ce respect humain a toujours été une servitude honteuse; je dis que cette politique a toujours passé ou a toujours dû passer pour une lâcheté méprisable. Caractère de servitude, caractère de lâcheté; l'un et l'autre indigne de tout homme qui connaît Dieu, mais encore bien plus d'un chrétien élevé par le baptême à l'adoption des enfants de Dieu. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, et ne perdez rien de ces importantes vérités.

C'est une servitude honteuse, et je l'appelle la servitude du respect humain ; car qu'y a-t-il de plus servile que d'être

réduit, ou plutôt que de se reduire soi-même à la nécessité de régler sa religion par le caprice d'autrui ? de la pratiquer, non pas selon ses vues et ses lumières, ni même selon les mouvements de sa conscience, mais au gré d'autrui ? de n'en donner des marques et de n'en accomplir les devoirs, que dépendamment des discours et des jugements d'autrui? en un mot, de n'être chrétien, ou du moins de ne le paraître qu'autant qu'il plaît ou qu'il déplaît à autrui? Est-il un esclavage comparable à celui-là ? Vous savez néanmoins, et peut-être le savez-vous à votre confusion, combien cet esclavage, tout honteux qu'il est, est devenu commun dans le monde, et le devient encore tous les jours.

Quand saint Augustin parle de ces anciens philosophes, de ces sages du paganisme, qui par la seule lumière naturelle connaissaient, quoique païens, le vrai Dieu, il trouve leur condition bien déplorable : pourquoi? parce qu'étant convaincus, comme ils l'étaient, qu'il n'y a qu'un Dieu, ils ne laissaient pas, pour s'accommoder au temps, d'être forcés à en adorer plusieurs. Prenez garde, chrétiens. Ceux-là par respect humain faisaient violence à leur raison et servaient des Dieux qu'ils ne croyaient pas, et nous, par un autre respect humain, nous faisons violence à notre foi et nous ne servons pas le Dieu que nous croyons. Ceux-là malgré eux, mais pour plaire au monde, étaient superstitieux et idolâtres, et nous, par un effet tout contraire, mais par le même principe, nous devenons souvent malgré nous-mêmes libertins et impies. Ceux-là, pour ne pas s'attirer la haine des peuples, pratiquaient ce qu'ils condamnaient, adoraient ce qu'ils méprisaient, professaient ce qu'ils détestaient; ce sont les termes de saint Augustin : *Colebant quod reprehendebant, agebant quod arguebant, quod culpabant adorabant* (Augusт.); et nous, pour éviter la censure des hommes, et par un vil assujettissement aux usages du siècle corrompu et à ses maximes, nous déshonorons ce que nous professons, nous profanons ce que nous révérons, nous blasphémons, au moins par nos œuvres, non pas, comme disait un apôtre, ce que nous ignorons, mais ce que nous

savons et ce que nous reconnaissons. Au lieu que ces esprits forts de la gentilité, avec leur prétendue force, se captivaient par une espèce d'hypocrisie, nous nous captivons par une autre : au lieu qu'ils jouaient la comédie dans les temples de Rome en contrefaisant les dévots, nous la jouons au milieu du christianisme en contrefaisant les athées : avec cette différence remarquée par saint Augustin, que l'hypocrisie de ceux-là était une pure fiction, qui n'intéressait tout au plus que de fausses divinités; au lieu que la nôtre est une abomination réelle, une abomination telle que l'a prédite le prophète, placée dans le lieu saint, une abomination qui outrage tout à la fois, et la vérité, et la majesté, et la sainteté du vrai Dieu.

Or, en user de la sorte, n'est-ce pas se rendre esclave, mais esclave dans la chose même où il est moins supportable de l'être, et où tout homme sensé doit plus se piquer de ne l'être pas? Car il y a des choses, poursuit ce saint docteur, où la servitude est intolérable, d'autres où elle est raisonnable, quelques-unes même où elle peut être honorable; mais de s'y soumettre jusque dans les choses les plus essentiellement libres, jusque dans la profession de sa foi, jusque dans l'exercice de sa religion, jusque dans ses devoirs les plus indispensables, dans ce qui regarde notre éternité, notre salut, c'est à quoi répugne un certain fonds de grandeur qui est en nous et avec lequel nous sommes nés, c'est ce que la dignité de notre être, non plus que la conscience, ne peut comporter.

Laissez-nous aller dans le désert, disaient les Hébreux aux Égyptiens; car, tandis que nous sommes parmi vous, nous ne pouvons pas librement sacrifier au Dieu d'Israël; or il faut que nous soyons libres dans les sacrifices que nous lui offrons, en tout le reste vous nous trouverez souples et dépendants, et, quelque rigoureuses que soient vos lois, nous y obéirons sans peine : mais dans le culte du souverain Maître que nous adorons et que nous devons seul adorer, la liberté nous est nécessaire, et quand nous vous la demandons, ce n'est qu'en vertu du droit que nous y avons, et en

vertu même du commandement exprès que notre Dieu nous a fait de ne nous la laisser jamais enlever. C'est ainsi, mes frères, reprend saint Jérôme, expliquant ce passage de l'Exode, c'est ainsi que doit parler un chrétien engagé par la Providence à vivre dans le monde, et par conséquent à y soutenir sa religion. Sur toute autre chose, doit-il dire, je me conformerai aux lois du monde, j'observerai les coutumes du monde, je garderai les bienséances du monde, je me contraindrai même, s'il le faut, pour ne rien faire qui choque le monde; mais quand il s'agira de ce que je dois à mon Dieu, je me mettrai au-dessus du monde, et le monde n'aura nul empire sur moi : dans l'accomplissement de ce devoir capital, qui est le premier devoir du chrétien, je ne serai ni bizarre ni indiscret, mais je serai libre, et la prudence dont j'userai pour me conduire, n'aura rien qui dégénère de cette bienheureuse indépendance que saint Paul veut que je conserve comme le privilége inaliénable de l'état de grâce où Dieu m'a élevé. Telle est, dis-je, selon saint Jérôme, la disposition où doit être un homme fidèle. Et si la tyrannie des lois du monde allait jusque-là, qu'il y eût en effet des états où il fût impossible de maintenir cette sainte et glorieuse liberté avec laquelle Dieu veut être servi, ou plutôt si l'homme se sentait faible jusqu'à ce point, qu'il désespérât d'y pouvoir librement servir Dieu, il devrait, à l'exemple des Israélites, prendre le parti d'une généreuse retraite, et chercher ailleurs un séjour où, affranchi du joug du monde, il pût sans gêne et sans contrainte rendre à Dieu les hommages de sa piété, faisant divorce pour cela, non pas avec le monde en général, mais avec ces conditions particulières du monde où l'expérience lui aurait appris que sa religion lui serait devenue comme impraticable : pourquoi? parce qu'au moins est-il juste qu'étant né libre, il le soit inviolablement pour celui à qui il doit tout, comme au principe et à l'auteur de son être, et qu'il n'abandonne jamais la possession où Dieu l'a mis d'être à cet égard dans la main de son conseil et de sa raison.

Servitude du respect humain d'autant plus honteuse, que

c'est l'effet tout ensemble et d'une petitesse d'esprit et d'une bassesse de cœur que nous nous cachons à nous-mêmes, mais que nous nous cachons en vain, et dont nous ne pouvons étouffer le secret reproche. Car si nous avions ce saint orgueil, selon l'expression d'un Père, cette noblesse de sentiments qu'inspire le christianisme, nous dirions hautement comme saint Paul : *Non erubesco Evangelium* (Rom. I), je ne rougis point de l'Évangile : nous imiterions ces héros de l'Ancien Testament, qui se faisaient un mérite de pratiquer leur religion à la face même de l'irréligion : pendant que tous les autres couraient en foule aux idoles de Jéroboam, le jeune Tobie, sans craindre de paraître singulier, et se glorifiant même de l'être dans une si belle cause, allait lui seul au temple de Jérusalem, et se rendait par là digne de l'éloge que l'Écriture a fait de sa fermeté et de sa constance : *Deniquè cùm irent omnes ad vitulos aureos quos fecerat. Jeroboam rex Israel, hic solus pergebat in Jerusalem ad templum Domini* (Tob. I). Ainsi, quand tout ce qui nous environne vivrait dans l'oubli de Dieu et dans le mépris de sa loi, nous nous glorifierions, comme chrétiens, d'être les sincères observateurs de cette divine loi, et par une singularité que le monde même malgré lui respecterait, nous nous distinguerions, et, s'il le fallait, nous nous séparerions de ces mondains qui en sont les prévaricateurs ; ni le nombre ni la qualité de leurs personnes ne nous ébranleraient pas ; fussions-nous les seuls sur la terre, nous persisterions dans cette résolution, et la consolation intérieure que nous aurions d'être de ceux que Dieu se serait réservés, et qui n'auraient point fléchi le genou devant Baal, c'est-à-dire le témoignage que nous rendrait notre conscience d'avoir résisté au torrent de l'idolâtrie du siècle, serait déjà pour nous le précieux fruit de la victoire que notre foi aurait remportée sur le respect humain. Voilà les heureuses dispositions où nous mettrait une liberté évangélique.

D'où vient donc que nous n'y sommes pas? et qu'est-ce que ce respect humain qui nous arrête? timidité et pusillanimité. Nous craignons la censure du monde, et par là nous

avouons au monde que nous n'avons pas assez de force pour le mépriser dans les conjonctures même où nous le jugeons le plus méprisable; aveu qui devrait seul nous confondre : nous craignons de passer pour des esprits faibles, et nous ne pensons pas que cette crainte est elle-même une faiblesse, et la plus pitoyable faiblesse : nous avons honte de nous déclarer, et nous ne voyons pas que cette honte, pour m'exprimer de la sorte, est elle-même bien plus honteuse que la déclaration qu'il faudrait faire. Car qu'y a-t-il de plus honteux que la honte de paraître ce que l'on est et ce que l'on doit être ? Une parole, une raillerie nous trouble, et nous ne considérons pas ni de quoi ni par qui nous nous laissons troubler. De quoi : puisqu'il n'est rien de plus frivole que la raillerie quand elle s'attaque à la véritable vertu : par qui : puisque c'est par des hommes vains, dont il nous doit peu importer d'être ou blâmés ou approuvés; des hommes dont souvent nous ne faisons nulle estime; des hommes dont la légèreté nous est connue, aussi bien que l'impiété; des hommes dont nous ne voudrions pas suivre les conseils, beaucoup moins recevoir la loi dans une seule affaire; des hommes pour qui nous ne voudrions pas nous contraindre dans un seul de nos divertissements; ce sont là néanmoins ceux pour qui nous nous faisons violence, ceux que nous ménageons, ceux à qui, par le plus déplorable aveuglement, nous nous assujettissons en ce qui touche le plus essentiel de nos intérêts, savoir, le salut et la religion. Après cela, piquons-nous, je ne dis pas de grandeur d'âme, mais de sagesse et de solidité d'esprit; après cela, flattons-nous d'avoir trouvé la liberté en suivant le parti du monde. Non, non, mes frères, reprend saint Chrysostome, ce n'est point là qu'on la trouve; bien loin d'y parvenir par là, c'est par là que nous tombons dans la plus basse servitude, et l'un de plus visibles châtiments que Dieu exerce déjà sur nous quand nous voulons vivre en mondains, c'est qu'au même temps que nous pensons à secouer son joug, qu'il appelle et qu'il a bien sujet d'appeler un joug doux et aimable, il nous laisse prendre un autre joug mille fois plus humiliant et plus

pesant, qui est le joug du monde et des lois du monde. Caractère de servitude dans le respect humain et caractère de lâcheté.

Je dis lâcheté, et lâcheté odieuse. J'appartiens à Dieu par tous les titres les plus légitimes, et comme homme formé de sa main, enrichi de ses dons, racheté de son sang, héritier de sa gloire; et comme chrétien, lié à lui par le nœud le plus inviolable, et engagé par une profession solennelle à le servir; mais au lieu de m'armer d'une sainte audace et de prendre sa cause en main, je l'abandonne, je le trahis! Lâcheté impardonnable; on ne peut pas même la supporter dans ces âmes mercenaires que leur condition et le besoin attachent au service des grands : et ce qui doit bien nous confondre, c'est le zèle qu'ils font paraître et où ils cherchent tant à se signaler, dès qu'il s'agit de ces maîtres mortels dont ils attendent une récompense humaine et une fortune périssable. Lâcheté frappée de tant d'anathèmes dans l'Évangile, et qui doit être si hautement réprouvée au jugement de Dieu, puisque c'est là que le Fils de l'Homme rougira de quiconque aura rougi de lui, désavouera quiconque l'aura désavoué, renoncera quiconque l'aura renoncé : *Qui erubuerit me, erubescam et ego illum* (Luc. IX). Lâcheté que les païens mêmes ont condamnée dans les chrétiens, et sur quoi ils leur ont fait de si belles et de si solides leçons.

N'est-ce pas le sentiment qu'en eut autrefois ce sage empereur, père du grand Constantin? Eusèbe nous l'apprend, et vous le savez : quoique infidèle, quoique païen, il avait et des officiers dans sa cour, et des soldats chrétiens dans son armée. Il voulut éprouver leur foi; il les assembla tous devant lui, il leur parla en des termes propres à les tenter; enfin, il les obligea à se faire connaître et à s'expliquer. Comme il y en a toujours eu de tous les caractères, je ne suis pas surpris que les uns, fermes pour Jésus-Christ, aimassent mieux risquer leur fortune que de démentir leur religion; et que d'autres, dominés par le respect humain, choisissent plutôt de dissimuler leur religion que de hasar-

der leur fortune. Ainsi, dans le monde, et dans le christianisme même, les choses de tout temps ont-elles été partagées. Mais ce qu'Eusèbe remarque, et ce qui doit être une instruction vive et touchante pour ceux qui m'écoutent ici (elle convient admirablement au lieu où je parle, et je suis certain qu'elle sera de votre goût), c'est le discernement judicieux que fit le prince, de ces deux sortes de chrétiens, lorsque, par un traitement aussi contraire à leur attente qu'il fut conforme à leur mérite, il retint auprès de sa personne ceux qui, méprisant les vues du monde, avaient témoigné un attachement inviolable pour leur religion, et renvoya les autres. Car il jugea, ajoute l'historien, qu'il ne devait rien se promettre de ceux-ci, qu'ils pourraient bien lui être infidèles, puisqu'ils l'avaient été à leur Dieu, et qu'il fallait tout craindre d'un homme dont la conscience et le devoir n'étaient pas à l'épreuve d'un vain intérêt et d'une considération humaine.

Ah! mes chers auditeurs, profitons de cette maxime, et n'ayons pas la confusion d'être en cela moins religieux qu'un païen que le seul bon sens faisait raisonner. Sans être impies ni hypocrites, soyons généreux et sincères : entre l'hypocrisie et l'impiété, il y a un parti honorable, c'est d'être chrétiens. Soyons-le sans ostentation, mais soyons-le aussi de bonne foi, et faisons-nous honneur de l'être et de le paraître.

Souvenons-nous de tant de martyrs, nos frères en Jésus-Christ et les membres de la même Église : craignaient-ils la présence des hommes? s'étonnaient-ils d'un regard, d'une parole? Quelle image, mes chers auditeurs! quel reproche de notre lâcheté! Ils se présentaient devant les tyrans, et à la face des tyrans ils confessaient leur foi; ils montaient sur les échafauds, et sur les échafauds ils célébraient les grandeurs de leur Dieu; ils versaient leur sang, et de leur sang ils signaient la vérité. Avaient-ils d'autres engagements que nous? Faisaient-ils profession d'une autre loi que nous? Le Dieu qu'ils servaient, qu'ils glorifiaient, pour qui ils se sacrifiaient, était-il plus leur Dieu que le nôtre?

N'allons pas si loin, et jugez-vous vous-mêmes, instruisez-vous vous-mêmes par vous-mêmes. Je parle dans une cour composée d'hommes fameux par leur bravoure et par leurs exploits militaires. Avoir une fois reculé dans le péril, avoir une fois hésité, c'est ce qu'ils regarderaient comme une tache ineffaçable : à Dieu ne plaise que je leur refuse le juste éloge qui leur est dû : en combattant, en exposant leur vie pour le grand et le glorieux monarque dont ils exécutent les ordres, et que le ciel a placé sur nos têtes pour nous commander, ils s'acquittent d'un devoir naturel. Mais, du reste, par quelle contradiction marquons-nous tant de constance d'une part, et de l'autre tant de faiblesse? Pourquoi, dans les choses de Dieu, devenons-nous comme le roseau que le vent agite, selon la figure de notre Évangile? Pourquoi en avons-nous toute l'instabilité, c'est-à-dire, pourquoi nous laissons-nous si aisément fléchir par la complaisance, abattre par la crainte, entraîner par la coutume, ébranler par l'intérêt? Et pour m'en tenir à l'exemple que nous propose aujourd'hui le Sauveur du monde, que n'imitons-nous Jean-Baptiste? que n'apprenons-nous de lui quelle fermeté demande le service de notre Dieu et l'observation de sa loi? Jusque dans les fers ce fidèle ministre confessa Jésus-Christ, jusque dans la cour il lui rendit témoignage. Voilà votre modèle : conserver au milieu de la cour cette généreuse liberté des enfants de Dieu à laquelle vous êtes appelés, et qui semble, à entendre parler saint Paul, être déjà un don de la gloire plutôt qu'un effet de la grâce : *In libertatem gloriæ filiorum Dei* (Rom. VIII). Au milieu de la cour, se déclarer pour Jésus-Christ par une pratique constante, solide, édifiante, de tout ce que vous prescrit la religion, voilà ce que vous prêche le divin Précurseur. Et qui peut vous déposséder de cette liberté chrétienne? qui le doit? S'il faut être esclave, ce n'est point l'esclave du monde, mais le vôtre, ô mon Dieu; il n'y a que vous, et que vous seul, dont nous puissions l'être justement, et quand nous le sommes de tout autre, nous dégénérons de cette bienheureuse adoption qui nous met au nombre de vos enfants, et qui nous donne

droit de vous appeler notre Père. Si donc nous savons avec humilité et avec prudence, mais avec force et avec constance, nous maintenir dans la liberté que Jésus-Christ nous a acquise par son sang, le monde, tout perverti qu'il est, nous respectera. Si le respect humain nous la fait perdre, le monde lui-même nous méprisera, car sa corruption et sa malignité ne va pas encore jusqu'à ne ne pas rendre justice à la piété lorsqu'elle marche par des voies droites. Mais quand le monde s'élèverait contre moi, je m'élèverais contre lui et au-dessus de lui ; le Dieu que je sers est un assez grand maître pour mériter que je lui fasse un sacrifice du monde, c'est un maître assez puissant pour que je le serve, non pas au gré du monde, mais à son gré : or, son gré est d'être servi par des âmes libres et indépendantes des faux jugements et de la vaine estime des hommes. Vous avez vu l'indignité du respect humain, voyons-en le désordre : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Vous ne l'avez apparemment jamais bien compris, chrétiens, ce désordre dont je parle ; vous n'en avez jamais bien connu ni l'étendue ni les conséquences, mais je m'assure que vous serez touchés de la simple exposition que j'en vais faire, et qu'elle suffira pour vous en donner une éternelle horreur. Car je prétends que dans l'ordre du salut il n'est rien de plus pernicieux, rien de plus damnable, rien de plus opposé à la loi de Dieu, ni de plus digne des vengeances de Dieu, que le respect humain. Pourquoi cela ? redoublez, s'il vous plaît, votre attention : c'est que le respect humain détruit dans le cœur de l'homme le fondement essentiel de toute la religion, qui est l'amour de préférence que nous devons à Dieu : c'est que le respect humain fait tomber l'homme dans des apostasies peut-être plus condamnables que celles de ces apostats des premiers siècles, contre qui l'Église exerçait avec tant de zèle la sévérité de sa discipline : c'est que le respect humain est une tenta-

tion qui arrête dans l'homme l'effet des grâces les plus puissantes que Dieu emploie communément pour le porter au bien et pour le détourner du mal : enfin c'est que le respect humain est l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain, celui qu'il surmonte le moins, et auquel l'expérience nous fait voir que notre faiblesse est plus sujette à succomber. Ai-je eu raison de vous proposer ces quatre articles comme les plus propres à faire impression sur vos esprits ? Quand je n'en apporterais point d'autre preuve que le seul usage du monde, ne suffirait-il pas pour vous en convaincre ? Écoutez-moi, et n'oubliez jamais de si salutaires instructions.

Préférer Dieu à la créature ; et quand il s'agit, non pas dans la spéculation, mais dans la pratique, de faire comparaison de l'un et de l'autre, quand ils se trouvent l'un et l'autre en compromis, fouler aux pieds la créature pour rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû, c'est sur quoi roule toute la religion, et c'est d'abord ce que renverse le respect humain. Car pourquoi l'appelons-nous respect humain ? sinon, dit l'Ange de l'école, saint Thomas, parce qu'en mille rencontres il nous fait respecter la créature plus que Dieu. Dieu me fait connaître ses volontés, il me fait intimer ses ordres ; mais l'homme à qui je veux plaire, ou à qui je crains de déplaire, ne les approuve pas ; et moi qui dois alors décider, dans la seule vue de plaire ou de ne pas déplaire à l'homme, je deviens rebelle à Dieu ; j'ai donc en effet plus de respect pour l'homme que pour Dieu, et quoique je sois convaincu de l'excellence et de la souveraineté de l'être de Dieu, c'est une conviction en idée, qui n'empêche pas que réellement et actuellement je ne préfère l'homme à Dieu. Or, dès là je n'ai plus de religion, ou je n'en ai plus que l'ombre et que l'apparence. Et voilà ce que Tertullien reprochait aux païens de Rome, par ces paroles si énergiques et si dignes de lui, quand il leur disait : *Majori formidine Cæsarem observatis, quam ipsum de cœlo Jovem ; et citiùs apud vos per omnes deos, quàm per unum Cæsaris genium, pejeratur* (Tertull.). Jupiter est le Dieu

que vous servez ; mais votre désordre, et de quoi vous n'oseriez pas vous-mêmes disconvenir, c'est que vous considérez bien moins ce Jupiter régnant dans le ciel, que les puissances dont vous dépendez sur la terre, et que parmi vous on craint bien plus de s'attirer la disgrâce de César, que d'offenser toutes les divinités du Capitole. Reproche mille fois plus capable de confondre un chrétien quand il se l'applique à lui-même, et dont il devrait être effrayé et consterné. Cependant, à combien de chrétiens ce reproche pris à la lettre ne convient-il pas ? et quel droit n'aurais-je pas aujourd'hui de dire encore dans cet auditoire : *Majori formidine Cæsarem observatis.*

Grâces au Seigneur qui, par une providence particulière, nous a donné un roi fidèle et déclaré contre le libertinage et l'impiété : un roi qui sait honorer sa religion, et qui veut qu'elle soit honorée ; un roi dont le premier zèle, en se faisant obéir et servir lui-même, est que Dieu soit servi et obéi ! Mais si, par un de ces châtiments terribles dont Dieu punit quelquefois les peuples, le ciel nous avait fait naître sous la domination d'un prince moins religieux, combien verrions-nous de courtisans tels que les concevait Tertullien, qui ne balanceraient pas sur le parti qu'ils auraient à prendre, et qui, sans hésiter et aux dépens de Dieu, rechercheraient la faveur de César ? *Majori formidine Cæsarem observatis.*

Sans faire nulle supposition, combien en voyons-nous dès maintenant disposés de la sorte ? c'est-à-dire, non pas impies scélérats, mais prêts à l'être s'il le fallait être, et si l'être en effet était une marque qu'on exigeât de leur complaisance et de leur attachement ? Auraient-ils là-dessus quelque scrupule, ou écouteraient-ils leurs remords et leurs scrupules ? La concurrence de la créature et de Dieu les arrêterait-elles ? et emportés par l'habitude où ils sont élevés, de se conformer en tout aux inclinations du maître de qui ils dépendent, ne se feraient-ils pas un principe, s'ils était libertin, de l'être avec lui ? et s'il méprisait Dieu, de le mépriser comme lui ?

Ne remontons pas même jusqu'à celui qui entre tous les autres maîtres tient après Dieu le premier rang. A combien de puissances du monde inférieures et subalternes, si j'ose ainsi m'exprimer, ce malheureux respect humain n'est-il pas en possession de rendre, surtout à la cour, une espèce de culte ? Et ce culte, qu'est-ce dans le fond qu'une idolâtrie raffinée, d'autant plus dangereuse qu'elle est plus proportionnée à nos mœurs ? Puissances, quoique subalternes, à qui, sans l'apercevoir, on est dévoué beaucoup plus qu'à Dieu, dont on redoute l'indignation beaucoup plus que celle de Dieu, par conséquent à qui l'on donne cette continuelle, mais criminelle préférence, qui dans le cœur de l'homme élève la créature au-dessus de Dieu. Or, il n'en faut pas davantage pour détruire toute la religion, et selon la parole du prophète royal, pour l'anéantir jusque dans ses fondements : *Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea* (Psal. CXXXVI).

Le désordre va encore plus loin, et sans demeurer dans le cœur il se déclare plus ouvertement. Car je dis que le respect humain fait tomber l'homme dans des apotasies, non plus seulement intérieures et secrètes, mais qui tous les jours, à la honte du nom chrétien, ne sont que trop éclatantes et que trop publiques. Qu'il me soit permis de m'expliquer. Souvenez-vous des irrévérences que vous a fait commettre tant de fois, en présence de cet autel, la crainte d'y passer ou pour hypocrites ou pour chrétiens ; c'est l'autel du Dieu vivant, mais qui bien mieux que celui dont parla saint Paul dans l'Aréopage, pourrait porter pour inscription, l'autel du Dieu inconnu, *Ignoto Deo* (Act. XVII); ou, ce qui est encore plus affreux, l'autel du Dieu déshonoré, du Dieu renoncé. Le voilà cet autel, qui demandera vengeance contre vous. Celui que trouva saint Paul dans Athènes, il eut la consolation de ne le trouver que parmi des idolâtres ; et celui que je trouve ici, j'ai la douleur de le trouver dans le sein du christianisme. Saint Paul leur dit : Vous adorez le vrai Dieu, mais vous ne le connaissez pas : *Ignorantes colitis* (Ibid.) ; et moi je vous dis vous connaissez le vrai Dieu mais vous

ne l'adorez pas : que dis-je ? le vrai Dieu que vous connaissez, vous l'outragez, vous l'insultez. Ne pas connaître le vrai Dieu que l'on adore, c'est une ignorance en quelque sorte pardonnable, ou du moins plus excusable ; mais n'adorer pas le vrai Dieu que l'on connaît ; non-seulement ne l'adorer pas, mais le connaître et l'outrager, mais le connaître et l'insulter, c'est un sacrilége, une profanation digne de tous les anathèmes. Or, n'est-ce pas là que vous a portés tant de fois le respect humain ? n'est-ce pas ainsi, pour parler avec l'apôtre, qu'il a retenu votre religion dans l'injustice ? n'est-ce pas ainsi qu'il vous a fait renoncer à Dieu et à son culte ?

Car j'appelle renoncer à Dieu et à son culte, assister à l'auguste sacrifice de nos autels en courtisan et en mondain ; y assister avec des immodesties dont les plus infidèles mahométans ne seraient pas capables dans leurs mosquées ; y assister comme si l'on n'y croyait pas ; en faire un terme d'assignation et de rendez-vous ; en interrompre les sacrés mystères par des entretiens scandaleux. En tout cela je soutiens, avec saint Cyprien, qu'il y a au moins une apostasie d'action : *In his omnibus quædam apostasia fidei est.* Voilà toutefois à quoi vous engage la vue du monde, je dis d'un certain monde impie, dont le déréglement et la licence vous tiennent lieu de règle. Peut-être en gémissez-vous, car il y en a parmi vous qui ont de la religion ; peut-être au moment que vous vous laissez aller à ces impiétés, êtes-vous les premiers à les condamner, à les détester, à vous dire intérieurement à vous-mêmes, et malgré vous-mêmes, que par là vous vous rendez indignes du nom et de la qualité de chrétiens. Mais parceque le monde vous entraîne, et que vous voulez vous conformer aux usages du monde, vous profanez avec le monde ce qu'il y a dans la religion de plus adorable et de plus divin. Apostasies, je l'ai dit et je le répète, qui, comparées à celles des premiers siècles, sont dans un sens plus criminelles et moins excusables. Appliquez-vous, et vous en allez être convaincus.

Quand on nous parle de ces malheureux qui dans les

persécutions oubliaient le serment de leur baptême et renonçaient extérieurement à Jésus-Christ, nous en avons horreur ; et quand on nous dit que l'Église, pour punir leur prévarication, les excommuniait, nous ne trouvons pas qu'elle usât contre eux d'une discipline trop rigoureuse. Pourquoi ? parce que leur infidélité, répondent les Pères, était un opprobre pour Jésus-Christ même, dont il le fallait venger. Ah ! mes chers auditeurs, faisons-nous justice. Il est vrai, ces faibles et lâches chrétiens qui se pervertissaient à la vue des tourments, et qui feignaient de renoncer Jésus-Christ, tombaient dans l'apostasie, mais leur apostasie méritait quelque compassion ; et quand, touchés de repentir, ils venaient publiquement reconnaître leur crime, et dire chacun ces paroles que saint Cyprien leur mettait dans la bouche : *Caro me in colluctatione deseruit* (Cypr.) ; je suis un perfide, et je le confesse ; mais c'est la chair, et non pas l'esprit, qui a succombé dans moi : *Infirmitas viscerum cessit ;* la délicatesse de mon cœur n'a pu seconder l'ardeur de mon courage, et c'est ce qui m'a perdu ; quand ils s'accusaient de la sorte, les larmes aux yeux et le regret dans l'âme, je ne m'étonne pas que l'Église, par une condescendance maternelle, après les avoir éprouvés, leur accordât leur grace, malgré les maximes sévères des shismatiques de ces premiers temps. Mais aujourd'hui, quand nous renonçons notre Dieu par notre libertinage et nos scandales, qu'avons-nous à dire pour notre défense ? Et quoi que nous disions, ne peut-on pas nous répondre ce qu'ajoutait saint Cyprien, en parlant aux apostats volontaires : *Nec prostratus est persecutionis impetu ; sed voluntario lapsu se ipse prostravit* (Cypr.). Car enfin il ne s'agit plus d'éviter les tourments ni la mort, ce n'est plus qu'un resect humain qui nous gouverne ; mais à quoi nous voulons bien nous livrer, et qui, par l'ascendant que nous lui donnons sur nous, nous fait paraître devant les hommes, et par conséquent être devant Dieu, des déserteurs de notre religion : *In his omnibus quædam apostasia fidei est.*

De là même qu'arrive-t-il ? C'est que le respect humain

nous rend inutiles les grâces de Dieu les plus puissantes, et les moyens de salut les plus efficaces. Voici ma pensée. On se sent des dispositions à une vie plus réglée et plus chrétienne, mais on n'a pas le courage de se déclarer, et par là ces dispositions demeurent sans effet : on forme des désirs et des projets de conversion, mais on craint les discours des hommes, et par là ces désirs avortent : on conçoit la nécessité de la pénitence, et on se résout à la faire, mais on ne veut pas que le monde s'en aperçoive, et parcequ'il faudrait, pour la bien faire, qu'il s'en aperçût, on ne la fait jamais : on sort d'une prédication bien persuadé, mais on ne le veut pas paraître, et ne le vouloir pas paraître, c'est dans la pratique ne l'être point du tout : on fait dans une maladie de sages réflexions, on prend même pour l'avenir de saintes mesures ; mais dans l'exécution on croit devoir se ménager à l'égard du public, et par là on n'exécute rien. Cette maladie, cette prédication, ces résolutions, ces désirs, ce sont des graces, soit intérieures, soit extérieures, à quoi, dans le cours ordinaire de la Providence, le salut est attaché ; mais une fausse crainte du monde en arrête toute la vertu.

N'est-ce pas là ce qui suspend dans les ames les opérations divines, et dans les ames les plus criminelles ; n'est-ce pas là l'obstacle le plus ordinaire à mille conversions, qui seraient, par exemple, les fruits salutaires de la parole de Dieu ? Un homme dit : Si je m'engage un fois, que n'aurais-je point à essuyer de la part de telles et telles personnes ? Une femme dit : Si je romps certains commerces dangereux pour moi et peu édifiants pour le prochain, quels raisonnements ne fera-t-on pas ? On se donne à soi-même de vaines alarmes : si je change de conduite, que pensera-t-on et que dira-t-on ? Or, avec cela, il n'y a point de si saintes entreprises qui n'échouent, point de ferveur qui ne se démente, point de contrition, de confession, qui ne soient infructueuses. On voudrait bien que le monde fût plus équitable, et qu'il y eût même selon le monde de l'avantage à paraître converti et à l'être, car on sait que c'est le parti le plus sûr, et l'on se tiendrait heureux de l'embrasser ; mais la loi tyrannique et

impérieuse du respect humain s'y oppose, c'est assez; on aime mieux, en perdant son âme, suivre cette loi que de s'en affranchir en se sauvant.

Jusqu'à la mort même ne voyons-nous pas des hommes combattus de cette tentation du respect humain, y succomber et s'en faire un dernier prétexte contre tout ce que leur prescrit alors la religion ? des hommes prêts à quitter la vie, et sur le point d'aller subir le jugement de Dieu, encore esclaves du monde ? des hommes assiégés, comme parle l'Écriture, des périls de l'enfer, et tout occupés encore des jugements du monde, négligeant, rejetant même les derniers secours que l'Eglise leur présente, différant au moins à s'en servir, parcequ'ils ne veulent pas qu'on les croie si mal, parce qu'ils comptent pour quelque chose de ne passer pas pour désespérés, et résistant ainsi aux dernières graces du Saint-Esprit, parce qu'ils ne peuvent gagner sur eux-mêmes, en se séparant du monde, de mépriser et d'oublier le monde? N'en a-t-on pas vu, qui le croirait? après avoir vécu sans foi et sans loi, être assez insensés pour couronner l'œuvre par une persévérance diabolique dans leur impiété ? vouloir mourir dans l'impénitence pour ne pas paraître faibles, et pour soutenir jusqu'au bout une prétendue force d'esprit dont ils s'étaient follement et peut-être faussement piqués : à la vue d'une affreuse éternité, agités des mouvements d'une conscience chargée de crimes, ne pouvoir se défaire de cette malheureuse prévention? quelle idée aura-t-on de moi, si la crainte de la mort me fait changer ? penser à ce que penseraient d'eux des libertins confidents autrefois et complices de leur libertinage, et pour n'en pas perdre l'estime, s'endurcir aux remontrances les plus salutaires des ministres de Jésus-Christ, qui les conjuraient de ne pas désespérer des bontés d'un Dieu, lequel, quoique offensé, quoique irrité, était encore le Dieu de leur salut? N'en a-t-on pas vu, dis-je, mourir de la sorte? et si, par la miséricorde du Seigneur, les exemples en sont rares, en sont-ils moins touchants, et nous font-ils moins connaître à quelles extrémités conduit le respect humain ?

Ah! chrétiens, je connais maintenant toute la force et tout le sens de cette parole de Tertullien, quand il disait par un excès de confiance, qu'il tenait son salut assuré s'il pouvait se promettre de ne pas rougir de son Dieu? *Salvus sum, si non confundor de Domino meo* (TERTULL.). Il semble d'abord qu'il réduisait le salut à bien peu de chose, puisque par là il se croyait quitte de tout. Car qu'y a-t-il en apparence de plus facile que de ne pas avoir honte de son Dieu? faut-il pour cela une grande perfection? et est-ce là qu'aboutit toute la religion d'un chrétien? Oui, répond Tertullien, je le soutiens, mon salut est en assurance si je ne rougis pas de mon Dieu : *Salvus sum*. Cela seul me met à couvert des tentations du monde les plus violentes, parce que cela seul me rend victorieux du monde et de tout ce qu'il y a dans le monde de plus dangereux pour moi. Car, si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de tants de devoirs humiliants selon le monde, mais nécessaires au salut, selon la loi de Dieu; je ne rougis pas de souffrir un affront sans me venger ; je ne rougis pas de pardonner une injure, jusqu'à rendre le bien pour le mal, je ne rougis pas de prévenir même l'ennemi qui m'a outragé : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo.* Si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de le craindre, de l'honorer, de le prier ; je ne rougis pas d'être respectueux et humble devant lui, patient pour lui, méprisé comme lui. Si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de la pénitence et de tout ce qu'elle exige de moipour me convertir à lui : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo.*

C'est ce qui sauva Madeleine. Si elle eût écouté le monde, elle était perdue; si elle eût consulté la prudence humaine, il n'y avait point de salut pour elle ; son bonheur et le coup de sa prédestination fut de ne point rougir de son Dieu. Elle l'alla trouver dans la maison du Pharisien, et au milieu d'une nombreuse compagnie, prosternée aux pieds de Jésus-Christ, elle les arrosa de ses larmes, elle les essuya de ses cheveux, elle méprisa tous les mépris des hommes, et peu en peine de ce qu'on dirait, elle ne pensa qu'à trouver grâce auprès de son Sauveur, et devant le seul maître à qui désormais elle

voulait plaire. Sans cela, le moment de sa conversion lui échappait ; sans cela, le sein de la miséricorde divine lui était fermé : pour y entrer, il fallait triompher de ce respect humain, dont je viens de vous représenter l'indignité et le désordre, et dont il me reste à vous faire voir le scandale. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il n'y a point de scandale dans le monde contre lequel Jésus-Christ n'ait prononcé anathème, quand il a dit : *Væ mundo à scandalis* (MATTH. XVIII) ; malheur au monde à cause des scandales qui y règnent ; et il n'y a point de scandaleux, quel qu'il soit, qui ne trouve sa condamnation dans ces autres paroles : *Væ autem homini illi per quem scandalum venit* (IBID.) ; malheur à l'homme par qui le scandale arrive. Or, quoiqu'il soit vrai que la proposition du Fils de Dieu comprend tous les scandales, en voici un, mes chers auditeurs, qu'il avait surtout en vue, et sur quoi je ne doute point qu'il n'ait fait particulièrement tomber la malédiction de cet anathème foudroyant : *Væ mundo.* C'est le scandale du respect humain, je veux dire, le scandale que causent dans le monde ceux qui par leurs discours ou par leur conduite servent à y entretenir le respect humain. Scandale d'autant plus criminel qu'il s'attaque plus immédiatement à Dieu, et qu'il va plus directement à la destruction de son culte : en voilà la nature. Scandale d'autant plus pernicieux qu'ils se répand avec plus de facilité, et qu'il entraîne plus infailliblement les âmes : en voilà le danger. Scandale qu'il vous est d'autant plus expressément et plus étroitement ordonné de prévenir et d'éviter, grands du monde, que de votre part il devient beaucoup plus contagieux et plus mortel : voilà par rapport à vous les obligations qui en naissent. Enfin, scandale que vous pouvez aisément corriger, en opposant, comme dit saint Chrysostome, le respect humain au respect humain, et en faisant de votre bon exemple un préservatif contre le

libertinage du siècle : en voilà le remède. Encore un moment d'attention, et je finis.

Scandale spécialement injurieux à Dieu; pourquoi? parce qu'il va spécialement à détruire le culte de Dieu. En quoi consista le péché des enfants d'Héli, ce péché que Dieu dans l'Écriture exagère en des termes si forts, et dont il a, ce semble, affecté de nous donner une horreur toute particulière? Quel fut leur crime? Le Saint-Esprit nous le marque : c'est qu'ils scandalisaient le peuple ; et comment? en rebutant ceux qui venaient dans le temple de Jérusalem offrir au Seigneur leur sacrifice, et en les détournant de ce devoir de religion, au lieu de les y attirer : *Erat ergo peccatum puerorum grande nimis, quia retrahebant homines à sacrificio Domini* (1 Reg. II). C'était, dit le texte sacré, un péché capital, un péché trop grand pour mériter grâce, trop grand pour être dissimulé et pardonné : *Grande nimis.* Et que font autre chose ces libertins qui raillent de la piété, qui décréditent la religion, devant qui l'on ne peut impunément servir Dieu, parcequ'on se trouve toujours exposé à leurs traits, parcequ'on est toujours témoin de leur vie, et que leur vie déréglée est comme une censure publique de la vertu ; qui semblables aux pharisiens dont parlait le Sauveur du monde, disons mieux, qui plus criminels encore que ces pharisiens, puisque les pharisiens gardaient au moins certains dehors, ferment à leurs frères le royaume du ciel, et non contents de n'y pas entrer eux-mêmes, voudraient en défendre aux autres l'entrée? Qu'il y ait deux ou trois mondains de ce caractère, surtout mondains accrédités, il n'en faut pas davantage pour pervertir toute une cour, et pour détourner du droit chemin les âmes les mieux disposées à marcher dans la voie de Dieu. Or, vous savez avec quelle sévérité, et même avec quel éclat, Dieu punit ce scandale dans la personne d'Ophni et de Phinées. Et je ne m'en étonne pas, Seigneur ; car il s'agissait du plus essentiel et du plus délicat de vos intérêts, et le blesser, c'était, pour parler avec un de vos prophètes, vous blesser dans la prunelle de l'œil. Qu'un particulier dans un État entreprit par ses sollicitations de corrompre la fidé-

lité des peuples, il n'y a point de supplice dont il ne fût digne, et l'on ne trouverait point étrange qu'il fût sacrifié à toute la rigueur des lois. Il est donc juste, ô mon Dieu, que vous preniez vous-même votre cause en main, et si le monde veut attenter à vos droits, que vous les défendiez, que vous les vengiez, en faisant ressentir aux coupables les plus rudes coups de votre justice.

Scandale le plus contagieux et le plus prompt à se communiquer. Quel progrès ne fait-il pas? et si l'on n'en arrête le cours, avec quelle rapidité n'emporte-t-il pas les âmes faibles? C'est ce qui émut ce généreux Macchabée, l'invincible Mathatias, et ce qui l'excita à faire une action que le Saint-Esprit a canonisée, et dont la mémoire sera éternelle. Il vit un Israélite vaincu par la crainte du monde, et sur le point d'adorer publiquement l'idole; il le vit, et touché d'un zèle de Dieu, qui se tourna en courroux, il prévint par un double sacrifice cette impiété, immolant sur l'autel même de l'idole, non-seulement l'Israélite impie, mais le païen qui le forçait à l'être, et consacrant sa colère par la mort de ces deux victimes dont Dieu lui ordonna d'être le sacrificateur. D'où lui vint ce transport de zèle? de la douleur dont il fut saisi, et de la pensée qu'il eut que l'exemple de ce sacrilége allait être suivi de mille autres; de la réflexion qu'il fit, que, dans une pareille conjoncture, le scandale d'un seul toléré et impuni suffisait pour ébranler toute la nation. Le danger où lui parut le peuple de Dieu, et la vue des suites affreuses que devait avoir la lâcheté de ce profanateur, voilà ce qui l'échauffa, ce qui l'anima, ne craignons point de dire, ce qui l'emporta, puisque dans l'Écriture son emportement est le sujet même de son éloge.

Ah! chrétiens, quelle leçon pour nous! c'était dans un temps de persécution que les Macchabées ressentaient si vivement le scandale du respect humain, et qu'ils en craignaient tant les conséquences; mais ce temps de persécution est-il absolument passé pour nous? et malgré l'état florissant où nous voyons aujourd'hui la religion, pouvons-nous, dit saint Augustin, nous flatter qu'il n'y ait plus pour

les serviteurs de Dieu d'aussi dangereuses épreuves à soutenir? A ces précautions sanglantes que le paganisme leur suscitait autrefois, n'en a-t-il pas succédé d'autres, d'autant plus à craindre qu'elles sont plus humaines, et d'autant plus propres à causer la ruine des âmes qu'on ne pense pas même à s'en préserver? J'ose dire, et j'en suis persuadé, qu'un mot que vous prononcez, qu'un regard que vous jetez, qu'un mépris que vous témoignez, qu'un exemple que vous donnez, fait plus d'impression sur les cœurs et corrompt de nos jours plus de chrétiens que tout ce qu'inventaient les tyrans pour exterminer le christianisme. On résistait aux tyrans, et le sang des martyrs, par une merveilleuse fécondité, ne servait qu'à produire de nouveaux fidèles; mais résiste-t-on à un respect humain que vous faites naître? et cette persécution à quoi vous exposez la vertu, bien loin de l'affermir, de la multiplier, de l'étendre, n'est-ce pas ce qui établit l'empire du péché, et ce qui entretient le règne du libertinage?

Car que ne peut point cet attrait naturel que nous sentons à faire comme les autres? que ne peut point cette fausse émulation qui nous porte à suivre les autres, et à imiter surtout ceux qui réussissent dans le monde et à qui le monde applaudit? Si donc ils nous tracent le chemin du vice, s'ils nous y appellent par leurs discours, s'ils nous y attirent par leurs exemples, s'ils exigent de nous cette condescendance criminelle et cette complaisance mondaine, s'ils y attachent une gloire prétendue, s'ils en font dépendre leur estime ou même leurs gratifications et leurs récompenses, combien cette tentation fera-t-elle d'apostats? combien en a-t-elle fait et en fait-elle encore? Vous connaissez le monde, mes chers auditeurs, et vous le connaissez mieux que moi, c'est à vous-mêmes et à votre propre expérience que je vous renvoie : vous savez combien on le craint, ce tyran de la piété, et combien vous le craignez vous-mêmes; vous savez combien on cherche à se le rendre favorable, et combien vous le cherchez vous-mêmes; vous savez quels moyens on y emploie, et quels moyens vous y avez employés vous-mêmes; vous savez qu'on lui sacrifie

tous les jours et ce que vous lui avez peut-être sacrifié vous-mêmes ; quoi qu'il en soit, n'est-ce pas de ce scandale, comme l'a remarqué saint Bernard, que viennent presque tous les maux dont l'Église des derniers temps est affligée, et cette dissolution de mœurs que nous voyons et dont nous ne pouvons assez gémir?

De là naît pour les grands du monde, pour toutes les personnes qui ont quelque autorité et qui tiennent quelque rang dans le monde, une obligation plus étroite et plus indispensable d'être non-seulement sincères, mais exemplaires dans le culte de Dieu et dans l'exercice de leur religion, et c'est l'avis important que leur donne saint Augustin. Car, dit ce Père, ce sont les grands qui doivent guérir cette faiblesse du respect humain dans les petits ; ce sont ceux que Dieu a élevés qui doivent autoriser cette sainte liberté avec laquelle il veut être servi, ce sont ceux à qui naturellement on veut plaire, qui doivent témoigner par leur conduite que jamais l'impiété ni le vice ne leur plaira, mais qu'au contraire la religion et la vertu leur plaira toujours. Comme le respect humain s'attache à eux et qu'ils en sont les objets, ce sont eux qui doivent le détruire ou en sanctifier l'usage. Or ils font l'un et l'autre, et par leurs paroles et par leurs actions, quand ils parlent et qu'ils vivent en chrétiens, et tel est le remède du respect humain.

Ainsi le conçut ce vieillard vénérable Éléazar; cet homme, parmi le peuple juif, également respectable et par son âge et par sa dignité; cet homme, selon la belle expression de saint Ambroise, plein de l'esprit de l'Evangile avant l'Évangile même : *Vir ante tempora evangelica evangelicus* (Ambr.). On lui demandait une seule chose pour le sauver de la mort, non pas qu'il mangeât de la chair défendue, mais au moins qu'il dissimulât, et que seulement en apparence il consentît à en manger. Déguisement dont il eut horreur; et par quelle raison? c'est qu'il ne me convient pas, répondit-il, dans l'âge où je suis, ni dans la place que j'occupe, d'user de détours et de cacher mes sentiments :

car que pensera, que fera une jeunesse ignorante et faible, quand on apprendra que la vertu d'Éléazar s'est démentie, et qu'il a lui-même abandonné la loi de son Dieu? On se mesurera sur moi, on deviendra lâche comme moi, infidèle comme moi, impie comme moi. Qu'eût-on en effet pensé? Qu'eût-on dit? Et surtout qu'eût-on fait à son exemple? Mais aussi quel puissant motif pour soutenir les âmes timides et chancelantes, quand on vit ce généreux pontife, malgré le respect du monde, malgré les menaces et les tourments, garder au Seigneur la foi qu'il lui avait jurée, et donner pour lui sa vie!

Belle leçon pour vous, chrétiens; pour vous, dis-je, en particulier, à qui Dieu n'a fait part de son pouvoir que pour le faire servir à son culte. Que doit dire un père à ses enfants? ce que disait le saint homme Tobie: *Audite ergo, filii mei, patrem vestrum, servite Domino in veritate* (Tob. XIV); écoutez-moi, mes chers enfants, je suis votre père, et malheur à moi si je ne vous laissais pas pour héritage la crainte de votre Dieu. Servez le Seigneur, et servez-le en esprit et en vérité; servez-le sans dissimulation; et partout où il s'agira de son culte, ne soyez jamais politiques ni mondains; c'est votre religion qui fait votre gloire; conservez-la, et ne la déshonorez pas; c'est elle qui vous doit sauver; gardez-vous de la scandaliser. Que doit dire un maître, un chef de famille à ses domestiques? ce que disait David: *Non habitabit in medio domus meæ, qui facit superbiam* (Ps. C); je ne veux point d'impies dans ma maison, j'y veux des gens qui craignent Dieu et qui m'obéissent en obéissant à Dieu; ni blasphémateur, ni parjure, ni débauché ne me servira jamais; et qui donc? celui qui marche dans la voie droite d'une vie innocente et pure: *Ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabit* (Ibid.). Que devons-nous faire chacun dans l'étendue de notre condition, et selon notre état? Tout ce qui dépend de nous pour affermir la religion dans l'esprit de ceux que Dieu nous a soumis, autrement nous nous rendons coupables devant Dieu du plus grand scandale; pourquoi? parce que le scandale devant

Dieu n'est jamais ni plus grand ni plus punissable, que lorsqu'il vient de la même source d'où l'on devait attendre l'instruction et l'édification.

J'ai la consolation, chrétiens, de parler à des auditeurs pour qui le respect humain n'a dû jamais être un scandale moins dangereux, ni un obstacle plus aisé à vaincre qu'il l'est aujourd'hui, parce que je prêche dans la cour d'un prince qui, plus zélé que jamais pour les intérêts de Dieu, donne du crédit à la religion, et combat le vice bien plus hautement et bien plus efficacement par son exemple que je ne le puis faire moi-même par mon ministère. Ce que j'aurais à craindre pour vous, c'est que vous ne fussiez même exposés à un autre respect humain, et qu'au lieu que le respect humain faisait autrefois à la cour des libertins, il n'y fît maintenant des hypocrites. Ce que j'aurais à craindre, c'est que vous ne fussiez ou que vous ne parussiez chrétiens que par la seule considération du monde, ne servant Dieu que dans la vue de l'homme, au lieu de servir Dieu dans l'homme et de servir l'homme pour Dieu. Voilà l'effet que pourrait avoir, contre ses propres intentions, la piété d'un roi fidèle à Dieu et défenseur du culte de Dieu ; car de quoi n'abuse-t-on pas ?

Mais outre que dans cette crainte je me consolerais encore de ce qu'au moins la religion aurait pris par là le dessus, que le libertinage serait réduit à se tenir caché, et que de deux maux, délivrés enfin du plus grand, nous n'aurions plus qu'à nous préserver du moindre : outre que je me promettrais de vous qu'en évitant un écueil, vous apprendriez à ne pas donner dans un autre, et qu'avec cette droite raison qui vous conduit, vous ne seriez pas assez aveugles pour faire de votre religion, de cette religion divine, une religion purement humaine : malgré la crainte même que j'aurais, ne laissons pas, vous dirais-je, mes chers auditeurs, de nous prévaloir de l'heureuse disposition des choses, et de ce que l'adorable Providence nous y fait trouver d'avantageux pour le christianisme, et pour notre salut. Quand le respect humain nous attache à nos devoirs,

quoiqu'il ne soit par lui-même ni saint ni louable, il n'est pas toujours inutile : c'est un soutien à notre faiblesse. Quand il nous engage à honorer Dieu, tout respect humain qu'il est, nous ne devons pas absolument ni en tout sens y renoncer, mais le rectifier, mais le purifier, mais le perfectionner. De la créature, nous devons nous élever au créateur, et par la comparaison de ce que nous serions prêts à faire pour l'homme, nous exciter à chercher uniquement Dieu, et le royaume de Dieu.

Or, suivant ces principes que la foi même autorise, bénissons-le, chrétiens, ce Dieu tout-puissant et tout miséricordieux, de nous avoir donné un maître qui ne porte pas en vain le titre de protecteur de sa religion, puisqu'il ne tient qu'à nous, si nous voulons profiter de son zèle, qu'il ne soit encore le protecteur de la nôtre. Mettons au nombre des bienfaits, et des plus signalés bienfaits que nous ayons reçus du ciel, de n'être pas nés dans un de ces siècles malheureux ou, si je puis parler de la sorte, l'impiété était à la mode, et où, pour être approuvé du monde, il fallait être ennemi de Dieu. Vous surtout qui m'écoutez, estimez-vous heureux de vivre dans un temps, sous un règne et au milieu d'une cour où l'on est au moins revenu de ces détestables maximes. Reconnaissons, vous et moi, que nous sommes inexcusables, si nous ne marchons pas tête levée dans la voie du salut, et que tout autre respect humain, qui pourrait d'ailleurs nous retenir, doit céder à l'exemple prédominant d'un monarque, auprès duquel la vertu est en faveur, et qui la sait également honorer et pratiquer : ne disons point comme ces infortunés Israélites, dans leur captivité : *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena* (Ps. CXXXVI)? Comment pourrons-nous chanter les cantiques du Seigneur dans une terre étrangère? Comment les chanterons-nous au milieu de la cour, et dans le monde? Oui, dans le monde même, et au milieu de la cour, nous les chanterons. Autrefois la cour était cette Babylone où les louanges de Dieu n'étaient jamais entendues, où son nom était blasphémé ; maintenant, si nous le voulons, il y sera

béni ; sa parole y sera écoutée et goûtée, sa loi y sera respectée et observée : nous avons pour cela le plus puissant secours ; et quel sujet de condamnation, si nous ne nous en servons pas ?

Beatus, conclut le Sauveur du monde, *qui non fuerit scandalisatus in me* (MATTH. XI). Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi. Il n'exceptait pas de cette béatitude ceux qui habitent dans le palais des rois ; au contraire, il parlait à eux ; et pour les convaincre qu'ils en étaient capables et qu'ils devaient y avoir part, il leur proposait Jean-Baptiste, qui dans la cour d'un roi, et d'un roi infidèle, avait librement confessé le Dieu qui l'envoyait. C'est le même Dieu qui m'envoie, mais qui m'envoie dans la cour d'un roi chrétien ; c'est l'Évangile de Jésus-Christ que j'y annonce. Puissiez-vous le recevoir sans rougir, afin que ce Dieu-Homme ne rougisse point lui-même de vous, mais qu'il vous reconnaisse devant son Père, et qu'il vous fasse entrer dans sa gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON

SUR LES RICHESSES.

Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. Mortuus estautem et dives, et sepultus est in inferno.

Or il arriva que le pauvre mourut, et qu'il fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourût aussi, et il fut enseveli dans l'enfer.

Luc. XVI.

Un pauvre glorifié dans le ciel, et un riche enseveli dans l'enfer ; un pauvre entre les mains des anges, et un riche

livré aux démons ; un pauvre dans le sein de la béatitude, et un riche au milieu des flammes, n'est-ce-pas, dit saint Augustin, un partage bien surprenant, et qui pourrait d'abord désespérer les riches et enfler les pauvres? Mais non, riches et pauvres, ajoute ce saint docteur, n'en tirez pas absolument cette conséquence; car s'il y a des riches dans l'enfer, on y verra pareillement des pauvres; et s'il y a des pauvres dans le ciel, tous les riches n'en seront pas exclus. N'en cherchons point ailleurs la preuve que dans l'évangile même du mauvais riche : voyez Lazare qu'il méprisait, et à qui il refusait jusqu'aux miettes qui tombaient de sa table. C'est un pauvre, il est vrai, et ce pauvre est emporté par les anges : *Quis sublatus est ab angelis? pauper* (Augusт.); mais où est-il emporté? dans le sein d'Abraham, de ce riche qui, selon le témoignage de l'Écriture, possédait des biens immenses. *Quo sublatus est? in sinum Abrahæ* (Idem). Voilà donc tout à la fois dans le séjour de la gloire, et un riche et un pauvre, ou plutôt tous deux riches et tous deux pauvres : tous deux riches de Dieu et des trésors de la grâce, et tous deux pauvres de cœur et détachés des biens de la terre : *Ambo Deo divites, ambo spiritu pauperes* (Ibid.). Et je vous dis ceci, mes frères, conclut saint Augustin, afin que les pauvres ne condamnent pas témérairement les riches, et que les riches ne perdent pas si aisément toute espérance. Conclusion admirable, et contre le désespoir des uns, et contre la présomption des autres.

Il faut après tout convenir, chrétiens, que l'opulence est un plus grand obstacle au salut que la pauvreté, et nous sommes obligés de reconnaître que le Fils de Dieu a canonisé les pauvres, et qu'il a frappé les riches de sa malédiction. Nous savons en quels termes il s'en est expliqué, et combien de fois il nous a fait entendre qu'il était, sinon impossible, au moins très-difficile qu'un riche entrât dans le royaume du ciel : *Quàm difficilè qui pecunias habent introibunt in regnum Dei!* (Luc. XVIII.) Or, d'où peut venir cette extrême difficulté? c'est de quoi je vais vous instruire après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave Maria.*

De toutes les idées que nous pouvons nous former du monde profane, du monde perverti et corrompu, du monde réprouvé de Dieu, la plus juste, ce me semble, est celle que nous en donne le bien-aimé disciple saint Jean, quand il nous dit que tout ce qu'il y a dans le monde n'est que concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie : *Omne quod in mundo est, concupiscentia est oculorum, concupiscentia carnis, et superbia vitæ* (1 Joan. II). Concupiscence des yeux qui, inspirant à l'homme un secret dégoût de ce qu'il a, lui fait désirer et rechercher ce qu'il n'a pas. Orgueil de la vie, qui, élevant l'homme au-dessus de lui-même, lui donne du mépris pour les autres, et lui fait même oublier Dieu. Concupiscence de la chair, qui, par le charme du plaisir, séduisant la raison de l'homme, le rend esclave de ses sens. Voilà, dit saint Augustin, les trois maladies contagieuses qui se sont répandues dans le monde, et qui en ont infecté les plus saines parties. Concupiscence des yeux, ou envie d'avoir, qui est la racine de tous les maux, mais en particulier de l'injustice. Orgueil de la vie, qui est l'ennemi de la charité, et qui conduit jusqu'à l'impiété. Concupiscence de la chair, d'où naissent les passions impures et d'où viennent les plus honteux excès. Or, je trouve, chrétiens, que les richesses, par l'abus que le monde en fait, servent de matière à ces trois malheureuses concupiscences, et que la raison la plus générale, comme la plus naturelle, pourquoi les hommes sont injustes, superbes, sensuels, c'est qu'ils sont riches ou qu'ils ont la passion de l'être.

Car pour vous expliquer mon dessein, et pour y mettre quelque ordre, je distingue, avec saint Chrysostome, trois choses dans les richesses : l'acquisition, la possession et l'usage : sur quoi j'avance trois propositions, qui m'ont paru autant de vérités incontestables, et dont il ne tiendra qu'à vous de tirer de grands fruits pour la réformation de vos mœurs. Car je dis que l'acquisition des richesses dans la pratique du monde est communément une occasion d'injustice ; ou si vous voulez, que le désir d'acquérir des ri-

chesses, quand il n'est pas réglé par l'esprit chrétien, est une disposition prochaine à l'injustice, et voilà l'effet de la concupiscence des yeux : première vérité. Je dis que la possession des richesses enfle naturellement une ame vaine, et que rien n'est plus propre à lui inspirer ce que saint Jean appelle orgueil de la vie : seconde vérité. Enfin, je dis que c'est le mauvais usage des richesses qui entretient dans un cœur l'amour du plaisir, et qui fomente la concupiscence de la chair : troisième et dernière vérité. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, à ces trois points de morale. L'homme du siècle injuste, parce qu'il veut acquérir les biens de la terre; l'homme du siècle orgueilleux, parce qu'il possède les bieus de la terre; l'homme du siècle voluptueux, parce qu'il use mal des biens de la terre. Trois caractères du riche mondain qui vont partager ce discours. Mais à ces trois maux, quel remède? celui même que négligea le mauvais riche, je veux dire l'aumône : car il suffit de bien comprendre l'obligation de l'aumône, pour être plus modéré dans le désir des richesses, plus humble dans la possession des richesses, plus saint dans l'usage des richesses. C'est tout le sujet de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

Il était difficile que saint Jérôme, malgré toute son autorité, évitât la censure des riches du siècle, quand il a dit généralement et sans nulle modification, que tout homme riche est ou injuste dans sa personne, ou héritier de l'injustice et de l'iniquité d'autrui : *Omnis dives, aut iniquus est, aut hæres iniqui* (Hieron.). Cette proposition a paru dure et odieuse; quelques-uns même l'ont condamnée comme indiscrète et fausse : mais je doute qu'en la condamnant ils l'eussent approfondie avec des lumières aussi pures et un sens aussi solide et aussi exact que ce Père, dont un des caractères particuliers a été la science et l'usage du monde. Or, plus on entre dans le secret et dans la connaissance du monde, plus on demeure persuadé que ce saint docteur a dû parler de la

sorte, et qu'en effet il y a peu de riches innocents, peu dont la conscience doive être tranquille, peu qui soient exempts de la malédiction où il semble que cette proposition les enveloppe. J'en appelle à votre expérience : parcourez les maisons et les familles distinguées par les richesses et par l'abondance des biens, je dis celles qui se piquent le plus d'être honorablement établies, celles où il paraît d'ailleurs de la probité et même de la religion : si vous remontez jusqu'à la source d'où cette opulence est venue, à peine en trouverez-vous où l'on ne découvre dans l'origine et dans le principe, des choses qui font trembler.

Sans autre recherche que de ce qui a été ou de ce qui est même encore d'une notoriété publique, à peine en pourriez-vous marquer où l'on ne vous fasse voir une succession d'injustice, aussi bien que l'héritage, c'est-à-dire, où la mauvaise foi d'un père n'ait été, par exemple, le fondement de la fortune d'un fils, où la friponnerie de l'un n'ait servi à enrichir l'autre, où la violence de celui-ci n'ait fait l'élévation de celui-là : et vous reconnaîtrez avec frayeur que tel qui passe aujourd'hui pour homme équitable et droit, et pour possesseur légitime de ce que ses ancêtres lui ont transmis, n'est pas moins chargé devant Dieu de leurs iniquités et de leurs crimes, qu'il est avantageusement pourvu selon le monde de leurs revenus et de leurs trésors : *Omnis dives, aut iniquus est, aut hæres iniqui.*

Je sais, chrétiens, quelles conséquences s'ensuivent de là ; je sais quels troubles et quels scrupules je répandrais dans les consciences de tout ce qu'il y a de riches qui m'écoutent, si je les obligeais à creuser le fond de cet abîme, et à se faire parties contre eux-mêmes, pour examiner jusqu'où va sur ce point leur obligation ; ou plutôt, je sais de quelles erreurs la plupart des riches se laissent préoccuper, faussement convaincus que de quelque manière qu'aient été autrefois acquis les biens qu'ils possèdent aujourd'hui, ce n'est point à eux de faire le procès à la mémoire de leurs pères ; que d'exiger des enfants une telle discussion, c'est renverser l'ordre de la société; que les péchés, s'il y en a eu, sont personnels, et

que malgré les doutes les plus violents, qui pourraient leur rendre suspecte la conduite de ceux à qui ils ont succédé, la bonne foi leur tient lieu d'une prescription sur laquelle ils ont droit de se reposer. Erreurs insoutenables dans les maximes de la vraie religion, et qui servent néanmoins de prétextes à tant de riches du monde pour étouffer tous leurs remords. Mais malheur à eux, si prévenus d'une aveugle cupidité qui les séduit, ils risquent dans un sujet si important les intérêts de leur salut; et malheur à moi, si par une lâche complaisance, et pour ne pas troubler leur fausse paix, je dissimule ici des vérités, quoique amères et fâcheuses, qui les doivent sauver.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, c'est un oracle prononcé par le Saint-Esprit et vérifié par l'expérience de tous les siècles, que quiconque veut devenir riche, tombe dans les piéges du démon, et s'engage en mille désirs, non-seulement vains, mais pernicieux, qui le précipitent enfin dans l'abîme de la perdition et de la damnation éternelle : *Qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem, et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum* (1 Tim. VI). Ainsi l'a déclaré le grand apôtre dans sa première épître à Timothée. Sur quoi saint Chrysostome, examinant en particulier quels sont ces désirs et raisonnant selon les principes de la morale et de la foi, observe que cette destinée malheureuse et ce caractère d'injustice et de réprobation attaché aux richesses de la terre, vient de trois désordres dont il est rare de se préserver dans le soin d'acquérir. Appliquez-vous, s'il vous plaît, aux réflexions de ce Père; elles sont également sensibles et instructives. Car on veut être riche à quelque prix que ce soit; on veut être riche sans se prescrire de bornes, et on veut être riche en peu de temps. Trois désirs capables de pervertir les saints; trois sources empoisonnées de toutes les injustices dont le monde est rempli. Une simple exposition va vous en faire connaître les funestes conséquences et vous en découvrir la malignité.

On veut être riche : voilà la fin qu'on se propose, et à laquelle on est absolument déterminé. Des moyens, on en

délibérera dans la suite; mais le capital est d'avoir, dit-on, de quoi se pousser dans le monde, de quoi faire quelque figure dans le monde, de quoi maintenir son rang dans le monde, de quoi vivre à son aise dans le monde; et c'est ce que l'on envisage comme le terme de ses désirs. On voudrait bien y parvenir par des voies honnêtes, et avoir encore, s'il était possible, l'approbation publique : mais au défaut de ces voies honnêtes on est secrètement disposé à en prendre d'autres, et à ne rien exepter pour venir à bout de ses prétentions. *O cives, cives, quærenda pecunia primùm est. Virtus post nummos* (Horat.). C'est ce que disait le satirique de Rome, reprochant à ses concitoyens la dépravation de leurs mœurs : et pourquoi, reprend saint Augustin, n'écouterons-nous pas ces sages du paganisme, quand il s'agit de régler les nôtres? O âmes vénales et intéressées, s'écriait ce païen, voici l'indigne leçon que vous fait continuellement votre avarice, et que vous n'avez pas honte de suivre : La vertu après le bien; mais le bien avant toutes choses. Quand nous en aurons, dites-vous, nous penserons à l'étude de la sagesse : mais préférablement à la sagesse, il faut travailler à s'enrichir; sans cela, la sagesse même est méprisée et passe pour folie. C'est ainsi que vous raisonnez, et toute votre philosophie se réduit à cette damnable conclusion : *Rem, si possis, rectè; si non, quocumque modo rem*, (Idem). Faisons notre fortune, augmentons nos revenus, amassons du bien ; du bien, si nous le pouvons, légitimement: sinon, du bien à quelque condition que ce puisse être, et aux dépens de tout le reste, du bien. Ainsi leur faisait-il remarquer la corruption de leurs cœurs; et ma douleur est que ces paroles, prises dans toute leur énergie, conviennent encore aujourd'hui à un million de chrétiens, qui semblent n'avoir point d'autre religion que celle-là : *Rem, si possis, rectè; si non, quocumque modo, rem* (Ibid.). On ne laisse pas de sentir une répugnance secrète à se servir de moyens honteux; mais avec cette répugnance que l'honneur inspire, et dont on ne se peut défaire, on a encore plus d'âpreté et plus d'avidité : et il arrive, ce qu'ajoute saint Chry-

sostome, que le désir de la fin l'emporte sur l'injustice du moyen : *Si non, quocumque modo, rem.*

Or, supposons un homme dans cette disposition; que ne fera-t-il pas, et qui l'arrêtera? quelle conscience ne sera-t-il pas en état de se former? à quelle tentation ne se trouvera-t-il pas livré? le scrupule de l'usure l'inquiétera-t-il? le nom de confidence et de simonie l'étonnera-t-il? manquera-t-il d'adresse pour déguiser et pour pallier le vol? sera-t-il en peine de chercher des raisons spécieuses pour autoriser la concussion et la violence? s'il est en charge et en dignité, rougira-t-il des émoluments sordides qu'il tire et qui décrient son ministère? s'il est juge, balancera-t-il à vendre la justice? s'il est dans le négoce et dans le trafic, se fera-t-il un crime de la fraude et du parjure? si le bien d'un pupille lui est confié, craindra-t-il de le ménager à son profit? s'il manie les deniers publics, comptera-t-il pour péculat tout ce qui s'y commet d'abus? Non, mes chers auditeurs, rien de tout cela ne sera capable de le retenir, ni souvent même de le troubler. Du moment qu'il veut s'enrichir, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne, rien qu'il ne présume lui être dû, rien qu'il ne se croie permis : s'il est faible et timide, il sera fourbe et trompeur; s'il est puissant et hardi, il sera dur et impitoyable. Dominé par cette passion, il n'épargnera ni le profane ni le sacré; il prendra jusque sur les autels; le patrimoine des pauvres deviendra le sien, et s'il lui reste encore quelque conscience, il trouvera des docteurs pour le rassurer, ou plutôt il s'en fera; il leur cachera le fond des choses; il ne s'expliquera qu'à demi : et par ses artifices et ses détours il en extorquera des décisions favorables, et les rendra malgré eux garants de son iniquité. Que le public s'en scandalise, il aura un conseil dont il se tiendra sûr; du moins, quoi qu'on en puisse dire, il parviendra à ses fins; il veut etre riche, et il le veut absolument : *Rem, rem, quocumque modo, rem.*

Non-seulement il le veut être, mais il le veut être sans se prescrire de bornes : autre désir aussi dangereux qu'il est déraisonnable et insensé; car où sont aujourd'hui les

riches, qui réglant leur cupidité par une sage modération, mettent un point à leur fortune? Où sont les riches, qui contents de ce qui suffit, et portant leurs pensées plus haut, disent, c'est assez de biens sur la terre ; il faut se pourvoir de ces trésors célestes, que ni les vers ni la rouille ne consument point? En vain on leur représente que se borner de la sorte, c'est la marque la plus certaine d'un esprit solide et judicieux; en vain on leur fait voir la folie d'un homme, qui n'ayant que des besoins limités, a des désirs immenses et infinis ; semblable à celui dont parlait encore le même auteur profane, qui n'ayant affaire que d'un verre d'eau voudrait le puiser dans un grand fleuve, et non pas dans une fontaine. En vain leur dit-on avec l'Ecclésiaste, que cette ardeur d'amasser et d'accumuler n'est que vanité et affliction d'esprit; que dans la cupidité même, comme en toute autre chose, il doit y avoir une fin; et qu'un des châtiments de Dieu les plus visibles sur les riches avares, c'est que pour être dans l'opulence, ils n'en craignent pas moins la pauvreté, et que plus ils ont acquis, plus ils veulent acquérir. En vain leur remontre-t-on qu'entassant toujours biens sur biens, ils n'en sont dans le monde ni plus aimés, ni plus estimés, ni plus honorés; que la mesure nécessaire une fois remplie, ils n'en vivent pas du reste plus agréablement ni plus doucement, et que tout l'effet de ces grandes richesses est de leur attirer l'envie, l'indignation, la haine publique ; tout cela ne les touche point. Brûlés d'une avare convoitise, ils se répondent secrètement que tout est nécessaire dans le monde; que rien, à le bien prendre, ne suffit, qu'on n'en peut jamais trop avoir, que les hommes ne valent et ne sont comptés que sur le pied de ce qu'ils ont, qu'il est doux de cueillir en pleine moisson, qu'il ne convient qu'à une âme timide ou à une conscience faible de fixer ses désirs. Maxime qui les endurcissent, et dont ils se laissent tellement prévenir, que rien ne les peut détromper. Or, figurez-vous quelles injustices cette passion effrénée traîne après soi. Imaginez-vous de quelles vexations, de quelles oppressions, de quelles concussions elle doit être accompagnée.

De là vient que les prophètes animés de l'esprit de Dieu prononçaient de si terribles anathèmes contre cette faim dévorante : *Væ vobis qui conjungitis domum ad domum, et agrum agro copulatis : numquid habitabitis vos soli in medio terræ* (Isai. V)? Est-il rien de plus fort et de plus éloquent que ces paroles? Malheur à vous qui joignez maison à maison, héritage à héritage : malheur à vous dont le voisinage pour cela même est redouté, et qui des fonds les plus médiocres, par vos odieuses acquisitions, trouvez le secret de faire de grands et d'amples domaines : prétendez-vous donc habiter seuls au milieu de la terre? Mais pourquoi, dit un riche, ne me sera-t-il pas permis d'accroître mon fonds, et pourquoi, payant bien ce que j'acquiers, et ne faisant tort à personne, n'aurai-je pas droit de m'étendre? Encore une fois, malheur à vous, *Væ vobis.* Malheur, parce que vouloir toujours s'étendre et ne nuire à personne, ce sont communément dans la pratique deux volontés contradictoires. Malheur, parce que ces accroissements ont presque toujours été et seront presque toujours injustes, sinon envers celui dont vous achetez l'héritage, au moins envers ceux aux dépens de qui vous le payez : *Væ qui multiplicat non sua* (Habac. II); malheur à l'homme qui veut sans cesse multiplier ses revenus, parce qu'en multipliant le sein, il y mêle infailliblement celui du prochain : *Væ qui congregat avaritiam domui suæ, ut sit in excelso nidus ejus* (Ibidem); malheur à l'homme qui n'écoutant que son ambition et son avarice, forme toujours de nouveaux projets, et conçoit de hautes idées pour l'agrandissement de sa maison : pourquoi? admirez l'expression du Saint-Esprit : *Quia lapis de pariete clamabit* (Ibidem), parce que les pierres mêmes dont cette maison est bâtie, crieront vengeance, et que le bois employé à la construire rendra témoignage contre lui : *Et lignum quod inter juncturas ædificiorum est, respondebit* (Ibidem).

Enfin, on veut être riche en peu de temps; et parce qu'il n'y a que certains états, que certaines conditions et certains emplois où, par des voies courtes et abrégées, on

puisse le devenir, contre tous les principes et toutes les règles de la prudence chrétienne, on ambitionne ces états, on recherche ces conditions, on se procure ces emplois. S'enrichir par une longue épargne, ou par un travail assidu, c'était l'ancienne route que l'on suivait dans la simplicité des premiers siècles : mais de nos jours on a découvert des chemins raccourcis et bien plus commodes. Une commission qu'on exerce, un avis qu'on donne, un parti où l'on entre, mille autres moyens que vous connaissez, voilà ce que l'empressement et l'impatience d'avoir a mis en usage : en effet, c'est par là qu'on fait des progrès surprenants; par là qu'on voit fructifier au centuple son talent et son industrie; par là qu'en peu d'années, qu'en peu de mois, on se trouve comme transfiguré, et que de la poussière où l'on rampait, on s'élève jusque sur le pinacle.

Or, il est de la foi, chrétiens, que quiconque cherche à s'enrichir promptement, ne gardera pas son innocence : *Qui festinat ditari, non erit innocens* (Prov. XXVIII). C'est le Saint-Esprit même qui l'assure, et quand il ne le dirait pas, la preuve en est évidente. Car il est incompréhensible, par exemple, qu'avec des profits et des appointements réglés on fasse tout à coup des fortunes semblables à celles dont nous parlons, et que ne prenant, selon le précepte de saint Jean-Baptiste, que ce qui est dû, l'on arrive à une opulence dont le faîte et le comble paraît presque aussitôt que les fondements. Il faut donc que la mauvaise foi, pour ne pas dire la fourberie, soit venue au secours, et qu'elle ait donné des ailes à la cupidité pour lui faire prendre un vol si prompt et si rapide.

Cela va, me direz-vous, à damner bien des gens d'honneur : et moi je réponds, premièrement, qu'il faudrait d'abord examiner qui sont ces gens d'honneur, et en quels sens on les appelle gens d'honneur; secondement, qu'il ne m'appartient pas de damner personne; mais qu'il est du devoir de mon ministère de vous développer les sacrés oracles de la parole divine. Si ce que vous appelez gens d'honneur y trouvent leur condamnation, c'est à eux à y prendre garde;

mais quoi qu'il en soit, c'est une vérité incontestable : *Qui festinat ditari, non erit innocens* (Ibid.) : quand on s'empresse de s'enrichir, on n'est point sans crime, au jugement même du monde; comment le serait-on à celui de Dieu?

Cependant, mes chers auditeurs, telle est l'obligation du siècle. Pour être riche un peu de temps, on abandonne l'innocence, on renonce à la probité, on se dépouille même de l'humanité, on dévore la substance du pauvre, on ruine la veuve et l'orphelin; et souvent après cela, par une grossière hypocrisie, on devient ou plutôt on se fait dévot ; comme si la dévotion et la réforme survenant à l'injustice, sans la réparer, couvraient tout et sanctifiaient tout. Faut-il s'étonner que le Fils de Dieu, envisageant tous ces désordres, ait réprouvé les richesses dans son Évangile, et qu'il ne les ait plus simplement appelées richesses, mais richesses d'iniquité, *Mammona iniquitatis* (Luc. XVI)? Faut-il demander pourquoi le Sage, éclairé des lumières de l'esprit de Dieu, cherchait partout un homme juste, qui n'eût point couru après l'or et l'argent? pourquoi il le regardait comme un homme de miracles, voulant faire son éloge et le canonisant dès cette vie : *Quis est hic, et laudabimus eum; fecit enim mirabilia in vita sua* (Eccl. XXXI). Mais, reprend saint Augustin, s'il est rare de trouver un homme assez juste pour ne s'être jamais laissé prendre à l'éclat de l'or et de l'argent, combien plus doit-il être je ne dis pas difficile, mais impossible, qu'un homme se laisse prendre à l'éclat de l'or et de l'argent, et qu'il se maintienne dans l'état de juste? Voulez-vous, homme du siècle, modérer cet injuste désir? comprenez l'obligation de l'aumône : comprenez, dis-je, que plus vous aurez, plus vous serez obligé de donner et de répandre; qu'il faudra que vos aumônes croissent à proportion de vos revenus, et que c'est sur cette proportion que vous serez jugé. Ainsi raisonnait saint Bernard dans une de ses lettres. Car, disait ce Père, ou vous êtes riche et vous avez du superflu, et alors ce superflu n'est pas pour vous, mais pour les pauvres; ou vous êtes dans une fortune médiocre, et alors que vous importe de chercher ce que vous

ne pouvez garder? *Dignatio tua, aut dives est, et debet facere quod præceptum est, aut adhuc tenuis, et non debet quærere quod erogatura est* (Bernard.). Quiconque sera bien convaincu de cette importance vérité, craindra plutôt d'acquérir des biens, qu'il ne les désirera. Acquisition des richesses, occasion d'injustice, vous l'avez vu. Possession des richesses, source d'orgueil; c'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que l'apôtre, écrivant à son disciple Timothée, et lui apprenant à former les mœurs des premiers fidèles, parmi les autres maximes qu'il établissait et dont il voulait qu'ils fussent instruits, lui recommandait particulièrement d'ordonner aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux : *Divitibus hujus sæculi præcipe sublimè non sapere* (1 Tim. VI). Comme s'il lui eût dit, selon l'explication de saint Chrysostome : rien de plus dangereux pour un chrétien que la possession des richesses; et plût au ciel que la pauvreté évangélique fût le partage de tous ceux qui professent l'Évangile! Mais si par un ordre d'en haut et par la disposition de la Providence, il arrive qu'il y ait des riches parmi nous, au moins parlez-leur en homme de Dieu, et bien loin de les flatter sur le bonheur de leur état, obligez-les à s'humilier et à trembler, dans la vue des malheurs qui les menacent et qu'ils ont à prevenir. Il savait, ajoute saint Augustin, que l'esprit du christianisme est essentiellement opposé à l'esprit d'orgueil; et d'ailleurs il n'ignorait pas que l'esprit d'orgueil, sans un miracle, et comme inséparable des richesses. C'est pour cela qu'il employait avec tant de zèle l'autorité que Dieu lui avait donnée, pour soumettre les riches du siècle à cette sainte et divine loi, de n'avoir jamais des pensées trop hautes, et de ne pas abuser de leur condition au mépris de leur religion : *Divitibus hujus sæculi præcipe sublimè non sapere.*

En effet, chrétiens, les richesses inspirent naturellement,

surtout à un cœur vain et plein de lui-même, deux sentiments d'orgueil : le premier à l'égard des hommes, au-dessus de qui il croit avoir droit de s'élever; le second à l'égard de Dieu, qu'il ne connaît plus qu'à demi, et dont il semble qu'il ait secoué le joug : orgueil envers les hommes, que nous appelons suffisance et fierté : orgueil envers Dieu, qui dégénère en libertinage et en impiété : l'un et l'autre, suite si naturelle de l'abondance et de la possession des biens, qu'il n'y a que la grâce de Jésus-Christ qui puisse nous en préserver.

Orgueil envers les hommes : car il suffit d'être riche pour tirer, quoique injustement, toutes ces conséquences avantageuses : qu'on n'a plus besoin de personne; qu'on doit tenir tout le monde dans la dépendance; qu'on peut sans obstacle et sans contradiction se rendre délicat, impérieux, bizarre; qu'on est au-dessus de la censure, et comme en pouvoir de faire impunément toutes choses; qu'on est sûr de l'approbation et de la louange, ou, pour mieux dire, de l'adulation et de la flatterie; que sans mérite on a ce qui tient lieu de tout mérite. Conséquences dont se laissent infatuer non-seulement les esprits populaires et bornés, mais les sages mêmes et ceux qui du reste auraient de la solidité; en sorte que les uns et les autres, éblouis de l'éclat qui les environne et enivrés de leur fortune, se disent à eux-mêmes aussi bien que le Pharisien : *Non sum sicut cæteri hominum* (Luc. XVIII); je ne suis pas comme le reste des hommes, et le reste des hommes n'est pas comme moi. Reprenons, chrétiens, et mettons tout ceci dans un nouveau jour.

N'avoir besoin de personne, premier effet de l'opulence, et disposition prochaine et infaillible à mépriser tout le monde. Dans l'indépendance où se trouve le riche mondain, et dans l'état où le met sa fortune, de se pouvoir passer du secours d'autrui, de l'amitié d'autrui, des grâces d'autrui, il ne considère plus que lui-même, et il ne vit plus que pour lui-même. Affabilité, douceur, patience, déférence, ce sont des noms qu'il ne connaît point, parce

qu'ils expriment des vertus dont il ne fait aucun usage, et sans lesquels il a de quoi se soutenir. Qu'ai-je affaire de celui-ci, et que me reviendra-t-il d'avoir des égards pour celui-là ? Enflé qu'il est de ce sentiment, il ne sait ce que c'est que de céder, que de s'abaisser, que de plier dans des occasions néanmoins où la charité et la raison le demandent ; et comme l'amour propre est le seul ressort qui le fait agir, n'étant jamais humble par indigence et par nécessité, il ne l'est jamais par devoir et par piété.

Voir tout le monde dans la dépendance, c'est-à-dire se voir recherché de tout le monde, redouté de tout le monde, obéi de tout le monde, autre effet de la richesse; et qu'y a-t-il de plus propre à entretenir la présomption d'une âme superbe ? On sait bien que l'humiliation d'un riche, s'il voulait se rendre justice, serait de penser quels sont ces serviteurs et ces amis prétendus dont il se glorifie. Amis, serviteurs que le seul intérêt conduit, et qui, s'attachant à sa fortune, n'ont souvent qu'un fond de mépris et qu'une secrète haine pour sa personne. Mais l'orgueil, ingénieux à se tromper, ne laisse pas de profiter de cela même, se faisant, sinon une douceur, au moins une gloire d'avoir sous ce nom d'amis beaucoup de mercenaires et beaucoup d'esclaves. S'il n'a pas de quoi se faire aimer, il a de quoi se faire craindre, et soit qu'on l'aime ou qu'on le haïsse, c'est toujours un sujet de complaisance pour lui de voir qu'on est intéressé à le ménager. De là vient, dit le plus sage des hommes, Salomon (morale admirable, et dont nous faisons à toute heure l'épreuve sensible), de là vient que le riche, par là même qu'il est riche, prétend avoir un titre pour devenir fâcheux, de difficile abord, d'humeur inégale, chagrin quand il lui plaît, impatient, colère; un titre pour rebuter les uns, pour choquer les autres, pour être à tous insupportable. S'il était pauvre, il n'aurait dans la bouche que des supplications et des prières, ce sont les termes de l'Écriture; mais parce qu'il est à son aise, et qu'il a du bien, il ne parle qu'avec hauteur, et il ne répond qu'avec dureté : *Cum obsecrationibus loquetur pauper ; dives effabitur rigidè* (Prov. XVII).

Être en pouvoir de tout entreprendre et de tout faire avec impunité, troisième effet de l'abondance pour quiconque sait s'en prévaloir. Car où voit-on des riches, disait Salvien, déplorant les abus de son siècle, et ne le puis-je pas dire comme lui ? où voit-on des riches passer par la rigueur des lois ? dans quel tribunal les punit-on ? quelle justice contre eux obtient-on, ou espère-t-on ? quelle intégrité ne corrompent-ils pas ? quels arrêts si justes et si sévères n'éludent-ils pas ? de quels mauvais pas, pour user de l'expression commune, un riche criminel et scélérat ne se tire-t-il pas hautement et tête levée, et de quel crime si noir ne trouve-t-il pas moyen de se laver ? Les lois sont pour les misérables, ajoutait le même Père; les châtiments, pour ceux à qui la pauvreté en pourrait déjà tenir lieu; mais pour les riches, il n'y a qu'indulgence, que connivence, que tolérance; l'équité la plus inflexible et le droit le plus rigoureux se tournent pour eux en faveur. Or voilà, reprend le prophète royal, ce qui les rend fiers et insolents : ils ne sentent jamais la pointe de la correction, et ils ne sont point châtiés comme les autres hommes, on ne les reprend point, on ne les confond point, on ne les condamne point, et c'est pour cela que l'orgueil se saisit d'eux et les remplit : *In laboribus hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur, ideo tenuit eos superbia* (Ps. LXXII).

Et comment ne seraient-ils pas au-dessus de la censure, puisque c'est assez qu'ils soient riches, pour avoir, quoi qu'ils fassent, des approbateurs ? Voulez-vous savoir un des grands priviléges des richesses ? le voici, et vous l'allez apprendre de l'Ecclésiastique. Le pauvre parle avec sagesse, et à peine le souffre-t-on : le riche parle mal à propos, et on l'écoute avec respect, et ce qu'il avance imprudemment est élevé jusqu'aux nues par les louanges qu'on lui donne : *Dives locutus est et omnes tacuerunt, et verbum illius usque ad nubes perducent* (Eccl. XIII). Ses défauts sont des perfections, ses erreurs des lumières : on loue, dit ailleurs le Saint-Esprit, jusqu'aux désirs de son cœur, c'est-à-dire jusqu'à ses passions, jusqu'à ses emportements; ce que

l'on blâme dans les autres est dans lui matière d'éloge et sujet de bénédiction. *Quoniam laudatur peccator in desideriis animæ suæ, et iniquus benedicitur* (Psal. IX). Le texte hébraïque porte : *Et dives benedicitur*. Or, qui pourrait résister à un air aussi contagieux que celui de la flatterie quand on le respire sans cesse? A force d'entendre que l'on est parfait, on se croit parfait, et à force de le croire, on devient, sans même l'apercevoir, orgueilleux et vain. Pour peu sensé que fût le riche, il renoncerait à ce faux privilége; mais l'adulation qui le perd, en lui ôtant l'humilité, lui ôte même le bon sens, et lui fait préférer le mensonge à la plus solide de toutes les vérités, qui est la connaissance de soi-même.

Enfin, quiconque est riche, est éminemment toutes choses; et sans mérite il a tout mérite. Il est noble sans naissance, savant sans étude, brave sans valeur; il a la qualité, la probité, la prudence, l'habileté. Sans autre distinction que l'or et l'argent qu'il possède, il parvient aux honneurs; par là il règne et il domine; par là il est chéri des grands, et adoré des petits; par là il n'y a point d'alliance où il ne prétende, point de rival sur qui il ne l'emporte; en un mot, par là il n'est exclus de rien, et se fait ouverture à tout. Ne serait-ce pas une espèce de prodige, s'il savait alors se garantir de l'orgueil, et se tenir dans les bornes d'une modestie chrétienne?

Cependant il n'en demeure pas là. L'orgueil envers les hommes est un degré pour s'élever jusqu'au mépris de Dieu; et la possession des richesses, qui devrait être pour le riche un sujet de reconnaissance envers Dieu, de qui il les a reçues, par la corruption de son cœur le fait tomber dans une espèce d'idolâtrie et d'irréligion. Je n'exagère point quand je dis une espèce d'idolâtrie. Saint Paul, qui pensait et qui parlait juste, à force d'employer ce terme, en a fait sur la matière que je traite, un terme non-seulement propre, mais consacré. Jamais cet apôtre de Jésus-Christ, dans le dénombrement des péchés ne spécifie l'avarice, qu'il n'ajoute pour la distinguer. *Quæ est simulacrorum servi-*

tus (Coloss. III), qui est un vrai culte d'idoles. Et pour quoi? Parce qu'il était persuadé, dit saint Chrysostome, que l'argent est le Dieu du riche : oui, son Dieu, puisqu'il l'adore; son Dieu, puisqu'il espère en lui; son Dieu, puisqu'il lui fait des sacrifices; son Dieu, puisqu'il l'aime souverainement et par-dessus tout. Ce n'est donc pas sans raison que la possession des biens de la terre, je dis à l'égard d'un avare, qui en est possédé lui-même, est appelée par saint Paul une idolâtrie, *simulacrorum servitus:* idolâtrie de tous les temps, idolâtrie de toutes les nations et de tous les peuples, idolâtrie la plus aveugle et la plus opiniâtre que Jésus-Christ ait eu à combattre et à détruire dans son avénement au monde. Or, que fait l'idolâtrie dans un esprit? Vous le savez, chrétiens : elle y ruine l'empire de Dieu; elle y suscite une divinité étrangère qu'elle oppose à Dieu, qu'elle élève au-dessus de Dieu, qu'elle fait asseoir sur le trône de Dieu. Outrage qui passe la révolte, et qui va même au delà de l'apostasie et jusqu'à l'insulte.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que le prophète Osée a voulu nous faire comprendre dans ce fameux passage du douzième chapitre de sa prophétie; remarquez ceci, c'est un des plus beaux traits de l'Écriture. Ce prophète avait cent fois prêché aux Juifs l'obligation de persévérer dans la foi de leurs pères, et cent fois les Juifs avaient méprisé ses remontrances. Mais un jour qu'il leur reprochait leur infidélité envers le Dieu d'Israël, le croiriez-vous? un homme de la tribu d'Ephraïm lui répondit avec audace, qu'il n'avait que faire du Dieu d'Israël, qu'il en avait choisit un autre plus à son gré; un autre dont le culte était plus conforme à ses inclinations, et que ce nouveau Dieu, c'était son argent; qu'il serait désormais sa divinité, et que, puisqu'il le rendait heureux, il ne voulait plus reconnaître que lui : *Et dixit unus de Ephraïm : Verumtamen dives effectus sum ; inveni idolum mihi* (Osée XII). Pesez bien le sens de ces paroles : je suis devenu riche, et dans mes richesses j'ai trouvé une idole pour moi. Comme s'il eût dit : Prophète, vous avez beau tonner, vous avez beau nous menacer de la colère de

votre Dieu; je ne vous écoute plus; ce Dieu dont vous me parlez, n'est plus le mien ; je me suis défait de lui : je ne l'invoque plus qu'en apparence ; je ne le crains ni ne l'aime plus. Depuis que la fortune m'a donné de quoi avoir un Dieu visible qui m'appartient et qui n'appartient qu'à moi seul, je renonce à tout autre Dieu pour m'attacher à celui-là. Parlez à ceux qui croient au Dieu d'Abraham, ils vous obéiront ; mais pour moi, je m'en tiens à mon idole : *Verumtamen dives effectus sum; inveni idolum mihi.* Ah ! chrétiens, combien de fois ce scandale s'est-il renouvelé dans le christianisme ? Tandis que les prédicateurs font tous leurs efforts pour persuader aux fidèles les vérités évangéliques, combien de riches s'élèvent secrètement contre eux ? Quoiqu'ils ne s'en expliquent pas comme cet impie et cet apostat, quel mépris des maximes de Dieu ne leur fait pas concevoir l'avarice qui les domine ? et s'ils osaient produire leurs pensées, avec quel orgueil ne diraient-ils pas comme ce malheureux : *Dives effectus sum, inveni idolum mihi.* Non, non, n'espérez pas de nous convertir par votre zèle : quand vous parleriez le langage des prophètes, vous n'y réussiriez jamais. Nous sommes riches et dans la prospérité : avec cela tous vos discours seront inutiles : vous nous prêchez un Dieu, et nous en servons un autre : le vôtre est le Dieu de la sainteté et des vertus, et le nôtre est le Dieu des richesses et de l'opulence. Vous dites que ces deux divinités ne peuvent s'accorder ensemble ; et voilà pourquoi nous vous déclarons que vous ne gagnerez rien sur nous, parceque nous sommes déterminés à suivre celle que le monde adore et dont il dépend.

Ainsi, dis-je, s'exprimeraient tant de riches, s'ils voulaient nous découvrir leurs sentiments : mais sans qu'ils nous les découvrent, leur conduite nous en répond et nous fait assez connaître les véritables dispositions de leur cœur. Parlons naturellement et sans figure. Qu'est-ce qu'un riche dans l'usage du siècle ? Ne vous offensez pas de ma proposition : plus vous l'examinerez, et plus elle vous paraîtra

vraie. Qu'est-ce qu'un riche enflé de sa fortune? un homme ou absolument sans-religion, ou qui n'a que la surface de la religion, ou qui n'a que très-peu de religion; un homme pour qui il semble que la loi de Dieu ne soit pas faite; un homme qui ne sait ce que c'est que de se contraindre, pour s'assujettir aux observances de l'Église; un homme qui, sans autre raison que parce qu'il est riche, se dispense de tout ce qu'il lui plaît; un homme qui ne se soumet à la pénitence qu'autant qu'elle ne lui est point incommode; un homme pour qui les ministres mêmes de Jésus-Christ ont non-seulement des égards, mais de la crainte; un homme qui, jusque dans le tribunal de la confession, où il paraît en posture de coupable, veut qu'on le respecte et qu'on le distingue; un homme qui accommode le culte de Dieu à ses erreurs et à ses goûts, au lieu de régler ses goûts et de corriger ses erreurs par la pureté du culte de Dieu: et tout cela fondé sur son état d'opulence qui l'enorgueillit.

Je ne prétends pas que tous les riches soient de ce caractère; à Dieu ne plaise que je leur fasse cette injure, ou plutôt que je la fasse à la Providence: Dieu dans toutes les conditions, parmi les riches aussi bien que parmi les pauvres, a ses prédestinés et ses élus. Mais je dis que la possession des richesses, sans une humilité héroïque qui lui serve de souverain préservatif, conduit là et aboutit là: et n'est-ce pas assez pour saisir de frayeur les riches même les plus chrétiens? Que le pauvre, concluait le Saint-Esprit (instruction divine, et que je vous prie de vous appliquer, puisqu'elle est seule capable de remédier au désordre que je viens de combattre), que le pauvre se glorifie de sa véritable et solide élévation; et que le riche au contraire s'humilie, et fasse gloire de son humilité: *Glorietur frater humilis in exaltatione sua, et dives in humilitate sua* (Jac. I). Voilà, riches du siècle, ce que vous devez aimer et ce que vous devez pratiquer; voilà, si vous êtes du nombre des élus de Dieu, ce qui vous doit sanctifier, et ce qui vous doit sauver; savoir l'humilité de cœur: *Et dives in humilitate sua.* Vous m'en

demandez un motif touchant et tiré de votre condition même ? le voici dans les paroles suivantes : *Quoniam velut flos fœni transibit* (Ibid.) ; parce que, de même que la plus belle fleur se sèche et se flétrit, ainsi le riche avec toute sa splendeur passera, et passera bientôt : *Ita et dives in itineribus suis marcescet* (Ibid.). Et je puis ajouter : parce que ces richesses que vous possédez ne sont pas proprement à vous : parce que vous n'en êtes par rapport à Dieu que les dépositaires et les dispensateurs ; parce que vous devez lui en rendre compte un jour : parce qu'en vertu de l'obligation indispensable de l'aumône, vous en êtes redevables aux pauvres. Si le riche de notre Évangile eût été prévenu de ces sentiments, il eût bien regardé Lazare d'un autre œil, il l'eût respecté, il l'eût écouté, il l'eût soulagé. Achevons ; et après avoir vu comment l'acquisition des richesses est une occasion d'injustice, comment la possession des richesses est une source d'orgueil, voyons comment l'usage des richesses est un principe de corruption : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

A bien considérer tous les traits sous lequels le Fils de Dieu nous représente aujourd'hui le mauvais riche, il y aurait presque de quoi s'étonner d'abord, que Jésus-Christ l'ait si hautement réprouvé, et qu'il ait prononcé contre lui un jugement si rigoureux. Car enfin quels crimes lui impute-t-on, pour en tirer cette affreuse conséquence, *Mortuus est dives, et sepultus est in inferno* (Luc. XVI) ; le riche mourut, et il fut enseveli dans l'enfer ? Qu'avait-il fait pour être condamné au feu éternel ? Il se faisait honneur de son bien : quoi de plus raisonnable ? il était vêtu de lin et de pourpre : sa condition ne le demandait-elle pas ? il se traitait tous les jours magnifiquement : sans cela que lui eût-il servi d'être riche et dans l'opulence ? C'est ainsi que le monde en juge ? mais c'est en quoi le jugement du monde est corrompu, puisqu'il est opposé à celui de la vérité éternelle, qui dans un mot réfute mille erreurs grossières dont

les esprits mondains se laissent prévenir touchant l'emploi des richesses, et par là même établit une loi aussi équitable que sévère, selon laquelle les riches du siècle doivent dès maintenant se juger eux-mêmes, s'ils ne veulent pas être jugés de Dieu.

En effet, pour vous expliquer ma pensée, et pour justifier cet arrêt de réprobation porté contre le riche de l'Évangile, quoique les arrêts du Seigneur, comme parle le prophète royal, n'aient pas besoin de nos justifications, et qu'ils se justifient assez par eux-mêmes, *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa* (Ps. XVIII), c'est une grande illusion de croire que dès là qu'on est riche, l'on ait droit de vivre plus somptueusement, plus voluptueusement, plus grassement; et que le luxe, la dépense, la bonne chère doivent croître à proportion des biens. Si je consultais sur ce point la morale du paganisme, peut-être me fournirait-elle de quoi faire rougir et de quoi confondre bien des chrétiens, qui, malgré leur relâchement, se piquent encore d'être spirituels et parfaits dans leur religion; car en cela, comme en beaucoup d'autres matières, les païens dont nous déplorons l'aveuglement et l'infidélité, nous ont appris notre devoir. Ils ont cru que pour être riche, on n'en devait pas être moins réglé, moins chaste, moins abstinent, moins détaché des commodités de la vie; et que d'user des biens pour choyer son corps, pour satisfaire ses sens, pour vivre dans la mollesse et dans le plaisir, c'était un désordre que la seule raison de l'homme condamnait.

Je ne me refuserai rien, dites-vous, parce que j'ai de grands revenus, et une fortune qui suffirait aux princes et aux souverains : ainsi parle un riche prodigue dans son abondance. Hé bien, lui répond le satirique romain, et cette réponse n'est-elle pas digne du christianisme? n'avez-vous rien de meilleur à quoi employer ce que vous avez de trop? n'y a-t-il point de pauvres qui gémissent? les temples sont-ils décemment et religieusement entretenus? Pourquoi faut-il que tant de misérables soient abandonnés? pourquoi les maisons consacrées à la charité publique ont-

elles peine à subsister pendant que vous êtes dans les délices? serez-vous donc le seul qui vous ressentirez de votre prospérité? n'y aura-t-il que vous qui en jouirez, et qui serez à votre aise? Voilà comment raisonnaient des infidèles Mais la morale de l'Évangile va bien encore plus loin : car elle nous apprend que plus un chrétien est riche, puis il doit être pénitent; c'est-à-dire, plus il doit se retrancher les douceurs de la vie; et que ces grandes maximes de renoncement, de dépouillement, de détachement, de crucifiement, si nécessaires au salut, sont beaucoup plus pour lui que pour le pauvre. Pourquoi? par trois excellentes raisons qu'en apporte saint Chrysostome : comprenez-les. Premièrement, dit ce saint docteur, parce que le riche est beaucoup plus exposé que le pauvre à la corruption des sens, et que ses richesses le mettant en état de pouvoir tout ce qu'il veut, elles le mettent dans une tentation continuelle de vouloir tout ce qu'il ne doit pas. Il est donc juste que, pour se garantir de ce danger, il soit toujours en guerre contre lui-même; et que, regardant sa propre chair comme son plus redoutable ennemi, bien loin de lui fournir de quoi irriter ses appétits, il lui refuse même ce qui peut seulement les entretenir. Or il a besoin pour cela, et d'une mortification salutaire, et d'une pauvreté de cœur qui le dégage, autant qu'il est possible, de toute affection terrestre. Secondement, parce qu'étant riche, il est communément plus chargé d'offenses, et plus redevable à la justice de Dieu, par conséquent plus obligé à ces satisfactions pénibles et mortifiantes à quoi nous engage la qualité de coupables, et que Dieu, comme vengeur des crimes, exige de ceux qui les ont commis. Or, vivant dans le plaisir, accomplira-t-il un devoir si indispensable? Le jeûne, la cendre, le cilice, selon la règle du Saint-Esprit, doivent être le partage des riches pécheurs; et ce sont les riches pécheurs qui usent des mets les plus délicats, qui se parent des vêtements les plus magnifiques. Comment soutenir devant Dieu une telle contradiction? Il faut donc que le riche oublie ce qu'il est, ou plutôt, que, se souvenant de ce qu'il a été, et des in-

nombrables désordres où il est tombé, il cesse de vivre en riche, pour vivre en pécheur converti. Enfin, poursuit saint Chrysostome, et ceci n'est qu'un éclaircissement de la seconde raison, parce que le riche trouve dans sa condition des obstacles presque invincibles à la pénitence, qui néanmoins est la seule voie par où il puisse retourner à Dieu et se sauver : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis;* si vous ne faites pénitence, vous périrez tous, disait le Sauveur du monde. Or, vous, mon cher auditeur, qui goûtez au milieu de vos biens et dans le monde tout ce que le monde a de plus doux, quelque universelle et quelque sévère que soit cette loi, vous la violez sans cesse et en tout. Le pauvre, par une heureuse nécessité, est éloigné de tout ce qui pourrait le corrompre : le pauvre, pour peu qu'il corresponde à la grâce de son état conserve donc aisément l'innocence de son cœur; le pauvre, s'il pèche par fragilité, trouve dans sa pauvreté même le remède de son péché, c'est-à-dire, une espèce de pénitence, d'autant plus sûre qu'elle est moins de son choix, et d'autant plus satisfactoire qu'elle est plus opposée à toutes les inclinations de la nature. Mais vous dont la bénédiction aussi bien que celle d'Ésaü est dans la graisse de la terre, quelque heureux que vous soyez dans l'idée du siècle, vous n'avez aucun de ces avantages. Vous êtes plus dangereusement tenté, plus infailliblement vaincu, plus difficilement guéri : plus dangereusement tenté par l'esprit impur, plus infailliblement vaincu par la passion, plus difficilement guéri de vos habitudes criminelles. Il n'y aurait donc qu'un dégagement héroïque, tel que vous le prescrit saint Paul, et qui consiste à user de vos richesses comme n'en usant pas, lequel pût vous préserver de tous ces malheurs.

Mais si cela est, à quoi me servira mon bien ? Ah ! mon frère, répond saint Chrysostome, êtes-vous encore assez aveugle pour croire que Dieu, qui a réglé toutes choses, ait abandonné ce bien à votre discrétion, et qu'il ait prétendu vous le donner pour le dissiper à votre gré et selon les caprices de notre esprit? Non, non, ni sa bonté ni sa sagesse

n'ont pu former ce dessein. Votre bien vous servira pour mille autres biens plus importants et plus essentiels à quoi vous le devez rapporter : il vous servira pour honorer Dieu, pour exercer la charité envers vos frères, pour en faire, comme dit l'Écriture, le prix de la rédemption de votre âme. Mais vous est-il même permis de penser que vous l'ayez reçu pour fomenter votre libertinage et votre impénitence? Tel est néanmoins l'abus qui règne aujourd'hui dans le monde et dans le monde chrétien. Parce qu'on est riche, on veut avoir, je ne dis pas suffisamment, mais abondamment, mais avec superfluité, avec profusion, toutes les aises de la vie : et parce qu'il est impossible, parmi les aises de la vie, de conserver la pureté des mœurs, de là vient un débordement et une corruption générale.

Je ne parle point de ce qui s'entreprend et qui s'exécute par là de plus scandaleux. Car à Dieu ne plaise que je veuille ici révéler ces abominations que l'esprit de Dieu faisait voir au prophète, lorsqu'après lui avoir ordonné de percer la muraille et de pénétrer dans les demeures les plus secrètes des enfants d'Israël, il lui découvrait ce qui s'y passait de plus infame : *Fili hominis, fode parietem, et videbis abominationes pessimas* (Ezech. VIII). A Dieu ne plaise que je vous conduise, quoique seulement en esprit, dans les maisons de tant de riches voluptueux, dont cette ville est remplie, et que, tirant le rideau, je fasse paraître comme sur la scène toutes les impuretés qui s'y commettent, et que je pourrais justement appeler les abominations de cette capitale : *Ingredere, et vide abominationes pessimas, quas isti faciunt hic* (Idem). Quelque précaution que je pusse prendre pour vous les représenter, votre pudeur en souffrirait. Je ne parle point des concubinages, dont l'argent prodigué est le soutien; des adultères, dont il est l'attrait; de mille autres péchés abominables, dont il est la récompense. Car, dit saint Jérôme, c'est l'argent qui séduit la simplicité des vierges, qui ébranle la constance des veuves, qui souille les mariages les plus honorables : c'est par les folles dépenses où l'argent se consume, que l'on persuade

qu'on aime, et qu'on sait malheureusement se faire aimer; qu'on est recherché des plus fières, que l'on triomphe même des prudes et des spirituelles : c'est par là que subsistent ces damnables commerces, qui dans les familles les mieux établies causent tous les jours de si funestes divisions et de si tristes renversements. On demande à quoi cet homme s'est ruiné, et l'on en est surpris. Mais voici d'où sa ruine est venue et d'où elle a dû venir. Une débauche secrète qu'il entretenait ; une passion à laquelle il a tout sacrifié, et pour laquelle il s'est piqué de n'épargner rien : voilà ce qui a épuisé ces revenus si clairs et si amples. La convoitise de la chair, cette sangsue, selon la parole de Salomon, qui crie toujours, apporte, apporte, et qui ne dit jamais, c'est assez; voilà ce qui dissipe les biens de la plupart des riches. Encore si l'on n'y employait que les biens ordinaires, peut-être m'en consolerais-je : mais ce que nous appelons par respect les biens de l'Église, ces biens qui de droit naturel et de droit divin sont des biens sacrés, depuis que la piété des fidèles les a légués à Jésus-Christ dans la personne de ses ministres ; voilà à quoi ils sont prostitués. Combien de fois, ô opprobre de notre religion ! combien de fois le revenu d'un bénéfice a-t-il été le prix d'une chasteté d'abord disputée, et enfin vendue à l'incontinence sacrilége d'un libertin, engagé par sa profession dans les fonctions les plus augustes du sacerdoce ? Je ne sais si le prophète aurait pu enchérir sur ce que je dis, ni s'il avait vu de plus grandes abominations : *Vade, et adhuc conversus videbis abominationes majores his* (Ibid.). Mais laissons ces horreurs, et arrêtons-nous à ce que la coutume et l'esprit du siècle ont rendu non-seulement supportable, mais louable, quoique essentiellement opposé aux lois de l'Évangile et de la raison. Parce qu'on a du bien, on en veut jouir sans restriction, et dans toute l'étendue des désirs qu'un attachement infini à soi-même et à sa personne peut inspirer : on veut que le fruit des richesses soit tout ce qui peut contribuer à une vie commode, pour ne pas dire délicieuse : meubles curieux, équipages propres, nombre de domesti-

ques, table bien servie, divertissements agréables, logements superbes, politesses et luxe partout. Luxe, ajoute saint Jérôme, qui insulte aux souffrances de Jésus-Christ, aussi bien qu'à la misère des pauvres : luxe à qui Dieu dans l'Écriture a donné sa malédiction, quand il disait, par la bouche d'un autre prophète : *Et percutiam domum hiemalem cum domo æstiva, et péribunt domus eburneæ, et disperdam habitatores de domo voluptatis* (Amos, I et III). Je détruirai ces maisons de plaisance, ces appartements d'hiver et d'été, ces édifices qui semblent n'être construits que pour y faire habiter la volupté même ; je les renverserai, et je déchargerai ma colère sur ceux qui y vivent comme ensevelis dans une molle oisiveté et dans un profond repos.

Tel est, à proportion des biens que chacun possède, l'usage qu'en fait l'amour-propre, quand il n'est pas combattu ni réglé par la mortification chrétienne. Or, j'ai dit, et il n'y a personne qui n'en convienne d'abord avec moi, que, tant que les choses seront dans ce désordre, il ne faut pas espérer que la chair soit jamais sujette à l'esprit, ni l'esprit à Dieu : *Incrassatus est dilectus, et recalcitravit*, paroles admirables de Moïse : *Incrassatus, impinguatus, dilatatus, dereliquit Deum factorem suum, et recessit à Deo salutari suo* (Deut. XXXII.). Ce peuple, autrefois chéri, s'est engraissé des biens qui lui avaient été confiés, et ensuite il est devenu rebelle : à mesure qu'il s'est rempli, qu'il s'est bien nourri, qu'il a vécu de l'abondance, il a quitté Dieu, l'auteur de son être et de son salut. Et ne peut-on pas dire aussi que presque tous les riches sont des hommes corrompus, ou plutôt perdus par l'intempérance des passions charnelles qui les dominent ? pourquoi ? parce qu'ils ont tous les moyens de l'être, et qu'ils n'usent de leurs richesses que pour assouvir leurs brutales cupidités. Victimes réservées à la colère de Dieu, et engraissées de ses propres biens ! Combien en voyez-vous d'autres dans le monde ? combien en voyez-vous qui dans l'opulence s'étudient à mater leur corps et à le réduire en servitude ? un riche continent ou pénitent, n'est-ce pas une espèce de miracle ?

Pleurez donc, mes frères, concluait l'apôtre saint Jacques en parlant aux riches du siècle, pleurez, poussez de hauts cris dans la vue de tant de périls qui vous environnent, et des calamités qui doivent fondre sur vous : *Agite nunc, divites ; plorate ululantes in miseriis vestris, quæ advenient vobis* (Jac. V). Maintenant vous vivez dans le faste et dans le luxe, et dans la mollesse et dans le plaisir ; mais le temps viendra où vos biens vous seront enlevés, et vous vous trouverez devant Dieu dans la dernière disette : *Divitiæ vestræ putrefactæ sunt* (Ibid.). La rouille qui rongera votre or et votre argent, portera témoignage contre vous, et vous fera souvenir, mais trop tard, mais à votre confusion, mais à votre désespoir, qu'il ne fallait pas mettre votre confiance dans des richesses périssables : *Aurum et argentum vestrum æruginavit ; et ærugo eorum in testimonium vobis erit* (Ibid.). Vous amassez de grands trésors ; mais après avoir été pour vous sur la terre des trésors d'iniquité, ce seront au jugement de Dieu des trésors de colère et de vengeance : *Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus.* (Ibid.).

Cependant voulez-vous en faire des trésors de justice et de sainteté ? après les avoir légitimement acquis, partagez-les avec les pauvres. Cherchez-les ces pauvres, dans les prisons, dans les hôpitaux, en tant de maisons particulières, disons mieux, dans ces tristes et sombres retraites où ils languissent : allez être témoins de leurs misères, et vous n'aurer jamais l'âme assez dure pour leur refuser votre secours : il y aurait là une inhumanité, une cruauté dont je ne vous puis croire capables. Votre cœur s'attendrira pour eux, vos mains s'ouvriront en leur faveur, et ils vous serviront d'avocats et de protecteurs auprès de Dieu. Voilà le fruit solide que vous pouvez tirer de vos biens ; voilà le saint emploi que vous en devez faire. Craignez le sort du mauvais riche, profitez de son exemple et de mon conseil. Et vous, pauvres, apprenez à vous consoler dans votre pauvreté ; apprenez à l'estimer, puisqu'elle vous met à couvert des dangers et du malheur des riches : toute nécessaire qu'elle est, faites-en une pauvreté volontaire, en l'ac-

ceptant avec soumission, et en la supportant avec patience. Car que vous servirait-il d'être pauvres, si vous brûliez au même temps du feu de l'avarice : *Quid tibi prodest si eges facultate, et ardes cupiditate* (Augusт.)? Que vous servirait d'être dépourvus de biens, si vous aviez le cœur plein de désirs ? Heureux les pauvres, mais les pauvres de cœur, les pauvres dégagés de toute affection aux richesses de la terre ; telle est la pauvreté que Jésus-Christ canonise dans son Évangile, et qui convient à tous les états. C'est ainsi que nous pouvons tous être pauvres en ce monde, et mériter les biens immortels de l'autre, que je vous souhaite, etc.

FIN DES CHEFS-D'ŒUVRE ORATOIRES.

OPUSCULES.

PETIT NOMBRE DES ÉLUS; DE QUELLE MANIÈRE IL FAUT L'ENTENDRE, ET LE FRUIT QU'ON PEUT RETIRER DE CETTE CONSIDÉRATION.

Il est constant que le nombre des élus sera le plus petit, et qu'il y aura incomparablement plus de réprouvés. Or, c'est une question que font les prédicateurs, savoir, s'il est à propos d'expliquer aux peuples cette vérité, et de la traiter dans la chaire, parce qu'elle est capable de troubler les âmes, et de les jeter dans le découragement. J'aimerais autant qu'on me demandât s'il est bon d'expliquer aux peuples l'Évangile, et de le prêcher dans la chaire. Hé! qu'y a-t-il en effet de plus marqué dans l'Évangile, que ce petit nombre des élus? qu'y a-t-il que le Sauveur du monde, dans ses divines instructions, nous ait déclaré plus authentiquement, nous ait répété plus souvent, nous ait fait plus formellement et plus clairement entendre? *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus* (MATTH. II) : c'est ainsi qu'il conclut quelques-unes de ses paraboles : *Le chemin qui mène à la perdition est large et spacieux*, dit-il ailleurs : *le grand nombre va là. Mais que la voie qui conduit à la vie est étroite! il y en a peu qui y marchent. Faites effort pour y entrer* (MATTH. VII). Est-il rien de plus précis que ces paroles? Voilà ce que le Fils de Dieu enseignait publiquement; voilà ce qu'il inculquait à ses disciples, ce qu'il représentait sous différentes figures, qu'il serait trop long de rapporter. Sommes-nous mieux instruits que lui de ce qu'il convient ou ne convient pas d'annoncer aux fidèles? Prêchons l'Évan-

gile, et prêchons-le sans en rien retrancher ni en rien adoucir; prêchons-le dans toute son étendue, dans toute sa pureté, dans toute sa sévérité, dans toute sa force. Malheur à quiconque s'en scandalisera! il portera lui-même, et lui seul, la peine de son scandale.

On dit: Ce petit nombre d'élus, cette vérité fait trembler; mais aussi l'apôtre veut-il que nous opérions notre salut avec crainte et avec tremblement. On dit: C'est une matière qui trouble les consciences; mais aussi est-il bon de les troubler quelquefois, et il vaut mieux les réveiller en les troublant, que de les laisser s'endormir dans un repos oisif et trompeur. Enfin, dit-on, l'idée d'un si petit nombre d'élus décourage et désespère: oui, cette idée peut décourager et peut même désespérer quand elle est mal conçue, quand elle est mal proposée, quand elle est portée trop loin et surtout quand elle est établie sur de faux principes et sur des opinions erronées. Mais qu'on la conçoive selon la vérité de la chose; qu'on la propose telle qu'elle est dans son fond, et non point telle que nous l'imaginons; qu'on la renferme en de justes bornes, hors desquelles un zèle outré et une sévérité mal réglée peuvent la porter; qu'on l'établisse sur de bons principes, sur des maximes constantes, sur des vérités connues dans le christianisme: bien loin alors qu'elle jette dans le découragement, rien n'est plus capable de nous émouvoir, de nous exciter, d'allumer toute notre ardeur, et de nous engager à faire les derniers efforts pour assurer notre salut, et pour avoir place parmi la troupe bienheureuse des prédestinés. Il s'agit donc présentement de voir comment ce sujet doit être touché, quels écueils il y faut éviter, et selon quels principes il y faut raisonner, afin de le rendre utile et profitable.

Je l'avoue d'abord, et je m'en suis assez expliqué ailleurs, il y a certaines doctrines suivant lesquelles on ne peut prêcher le petit nombre des élus sans ruiner l'espérance chrétienne, et sans mettre ses auditeurs au désespoir. Par exemple, dire qu'il y aura peu d'élus, parce que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes; parce que Jésus-

Christ, Fils de Dieu, n'a pas répandu son sang ni offert sa mort pour le salut de tous les hommes; parce qu'il ne donne pas sa grâce, ni ne fournit pas les moyens de salut à tous les hommes; parce qu'il réserve à quelques-uns ses bénédictions, qu'il épanche sur eux avec profusion toutes ses richesses et toutes ses miséricordes, tandis qu'il laisse tomber sur les autres toute la malédiction attachée à ce péché d'origine qu'ils ont apporté en naissant: je le sais, encore une fois, et j'en conviens, débiter dans une chaire chrétienne de pareilles propositions, et s'appuyer sur de semblables preuves pour conclure précisément de là que très-peu entreront dans l'héritage céleste et parviendront à la vie éternelle, c'est scandaliser tout un auditoire, et ralentir toute sa ferveur, en renversant toutes ses prétentions au royaume de Dieu. Chacun dira ce que les apôtres dirent au Sauveur du monde, et le dira avec bien plus de sujet qu'eux: *Si cela est de la sorte, qui est-ce qui pourra être sauvé* (Matth. XIX). Aussi l'Église a-t-elle foudroyé de si pernicieuses erreurs, et a-t-elle cru devoir prévenir par ses anathèmes de si funestes conséquences.

Pour ne pas donner dans ces extrémités, et pour prendre le point juste où l'on doit s'en tenir, si j'entreprenais de faire un discours sur le petit nombre des élus, voici, ce me semble, quel en devrait être le fond. Je poserais avant toutes choses les principes suivants:

1. Que nous avons tous droit d'espérer que nous serons du nombre des élus. Droit fondé sur la bonté et sur la miséricorde de Dieu, qui nous aime tous comme son ouvrage, et dont la providence prend soin de tous les êtres que sa puissance a créés; droit fondé sur les promesses de Dieu, qui nous regardent tous, surtout comme chrétiens : car c'est à nous, aussi bien qu'aux fidèles de Corinthe, que saint Paul disait : *Ayant donc, mes très-chers frères, de telles promesses de la part du Seigneur, purifions-nous de toute souillure, et achevons de nous sanctifier dans la crainte de Dieu* (Cor. VII). Droit fondé sur les mérites infinis de Jésus-Christ, auxquels nous participons tous, et en vertu

desquels nous pouvons et nous devons tous le reconnaître comme notre Sauveur; droit fondé sur la grâce de notre adoption, puisque nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, *nous avons acquis un pouvoir spécial de devenir enfants de Dieu* (JOAN. III). Or, tous les enfants ont droit à l'héritage du père, et, par conséquent, en qualité d'enfants de Dieu, nous avons tous droit à l'héritage de Dieu.

2. Que non-seulement nous sommes tous en droit, mais dans une obligation indispensable d'espérer que nous serons du nombre des élus. Comment cela? c'est que Dieu nous commande à tous d'espérer en lui, de même qu'il nous commande à tous de croire en lui et de l'aimer. L'espérance en Dieu est donc pour nous d'une obligation aussi étroite que la foi et que l'amour de Dieu. Or, être obligé d'espérer en Dieu, c'est être obligé d'espérer le royaume de Dieu, la possession éternelle de Dieu, la gloire et le bonheur des élus de Dieu; de sorte qu'il ne nous est jamais permis, tant que nous vivons sur la terre, de nous entretenir volontairement dans la pensée et la créance formelle que nous serons du nombre des réprouvés : pourquoi? parceque dès lors nous ne pourrions plus pratiquer la vertu d'espérance, ni en accomplir le commandement.

3. Qu'il n'y a point même de pécheur qui ne doive conserver cette espérance; qui ne commette un nouveau péché quand il vient à perdre cette espérance; qui ne se rende coupable du péché le plus énorme, ou plutôt qui ne mette le comble à tous ses péchés, quand il renonce tout à fait à cette espérance, et qu'il l'abandonne. Car, comme je l'ai déjà fait remarquer, on peut être actuellement pécheur, et être un jour au nombre des élus : témoin saint Pierre, témoin saint Paul, témoin Madeleine. Ce n'est pas, à Dieu ne plaise, en demeurant toujours pécheur, mais en se convertissant. Or, il n'y a point de pécheur dont Dieu ne veuille la conversion : *Ce n'est point la mort des pécheurs que je demande; mais je veux qu'ils se convertissent et qu'ils vivent* (EZECH. XXXIII). Il n'y a point de pécheur que Jésus-Christ ne soit venu chercher et racheter : *Lorsque nous étions encore pécheurs*

et ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés par son Fils (Rom. V). Il n'y a point de pécheur qui ne doive réparer ses péchés par une vie pénitente : *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous* (Luc. XII). Donc tout cela étant essentiellement lié avec l'espérance en Dieu, il n'y a point de pécheur qui ne la doive toujours garder dans son cœur, quelque pécheur qu'il soit du reste, et en quelque abîme qu'il se trouve plongé.

Ces principes supposés comme autant de maximes incontestables, j'examinerais ensuite, non point s'il y aura peu d'élus, puisque Jésus-Christ nous l'a lui-même marqué expressément dans son Évangile, mais pourquoi il y en aura peu; et il ne me serait pas difficile d'en donner la raison, savoir, qu'il y en a peu et fort peu qui marchent dans la voie du salut, et qui veuillent y marcher. Je ne dis pas qu'il y en a peu qui puissent y marcher; car une autre vérité fondamentale que j'établirais, c'est que nous le pouvons tous avec la grâce divine, qui ne nous est point pour cela refusée; que tous, dis-je, nous pouvons, chacun dans notre état, accomplir ce qui nous est prescrit de la part de Dieu pour mériter la couronne et pour assurer notre salut. Sur quoi je reprendrais et je conclurais que si le nombre des élus sera petit, même dans le christianisme, c'est par la faute et la négligence du grand nombre des chrétiens; que c'est par leur conduite toute mondaine, toute païenne, toute contraire à la loi qu'ils ont embrassée, et à la religion qu'ils professent.

De là, prenant l'Évangile et entrant dans le détail, je dirais : A qui est-ce que le salut est promis? à ceux qui se font violence : *Depuis le temps de Jean-Baptiste jusque à présent, le royaume des cieux se prend par force, et ceux qui y emploient la force le ravissent* (Matth. XI) ; à ceux qui se renoncent eux-mêmes, qui portent leur croix, qui la portent chaque jour et qui consentent à la porter : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix, qu'il la porte tous les jours, et qu'il me suive* (Matth. XVI) ; à ceux qui observent les commandements, surtout les deux commandements, les plus essentiels, qui sont l'amour de Dieu et la charité du prochain : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu*

de tout votre cœur, et votre prochain comme vous-même; faites cela, et vous vivrez (Luc. X); à ceux qui travaillent pour Dieu, qui agissent selon Dieu, qui pratiquent les bonnes œuvres, et font en toutes choses la volonté de Dieu : *Ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux; mais celui qui fera la volonté de mon Père céleste, celui-là entrera dans le royaume des cieux* (Matth. VII); à ceux qui mortifient leurs passions, qui surmontent les tentations, qui s'éloignent des voies du monde et de ses scandales, qui se préservent du péché, qui se maintiennent dans la règle, dans l'innocence, ou qui se relèvent au moins par la pénitence, et y persévèrent jusqu'à la mort. Voilà le caractère des élus; mais sans cela ce serait immanquablement des réprouvés. Or, y en a-t-il beaucoup, parmi les chrétiens même, à qui ces caractères conviennent? Là-dessus je renverrais à l'expérience : c'est la preuve la plus sensible et la plus convaincante. Sans juger mal de personne en particulier, ni damner personne, il suffit de jeter les yeux autour de nous, et de parcourir toutes les conditions du monde, pour voir combien il y en a peu qui fassent quelque chose pour gagner le ciel; peu qui sachent profiter des croix de la vie, et qui les reçoivent avec soumission; peu qui donnent à Dieu ce qui lui est dû, qui l'aiment véritablement, qui le servent fidèlement, qui cherchent à lui plaire en accomplissant ses saintes volontés; peu qui s'acquittent envers le prochain des devoirs de la charité, qui en aient dans le cœur les sentiments, et qui dans la pratique en exercent les œuvres; peu qui veillent sur eux-mêmes, qui fuient les occasions dangereuses, qui combattent leurs passions, qui résistent à la tentation de l'intérêt, à la tentation de l'ambition, à la tentation du plaisir, à la tentation de la vengeance, à la tentation de l'envie, à toutes les autres, et qui ne tombent, en y succombant, dans mille péchés; peu qui reviennent de leurs égarements, qui se dégagent de leurs habitudes vicieuses, qui fassent, après leurs désordres passés, une pénitence solide, efficace, durable. Et quel est aussi le langage ordinaire sur la corruption des mœurs? ce ne sont point seu-

lement les gens de bien, mais les plus libertins, qui en parlent hautement. N'entend-on pas dire sans cesse que tout est renversé dans le monde, que le déréglement y est général; qu'il n'y a ni âge, ni sexe, ni état, qui en soit exempt; qu'on ne trouve presque nulle part ni religion, ni crainte de Dieu, ni probité, ni droiture, ni bonne foi, ni justice, ni charité, ni honnêteté, ni pudeur; que ce n'est partout, ou presque partout, que libertinage, que dissolution, que mensonge, que tromperies, qu'envie de s'agrandir et de dominer, qu'avarice, qu'usure, que concussions, que médisance, qu'un monstrueux assemblage de toutes les iniquités? Voilà comment on nous représente le monde, voilà quelle peinture on en fait, et comment on s'en explique. Or, parler de la sorte, n'est-ce pas rendre un témoignage évident du petit nombre des élus?

Et si l'on se retranchait à me dire que c'est la mort, après tout, qui décide du sort éternel des hommes; que ce n'est ni du commencement, ni même du cours de la vie que dépend absolument le salut, mais de la fin; et que tout consiste à mourir dans des dispositions chrétiennes : il est vrai, répondrais-je; mais on ne peut guère espérer de mourir dans ces dispositions chrétiennes qu'après y avoir vécu; et puisqu'il y en a très-peu qui y vivent, je conclurais qu'il y en a très-peu qui y meurent. Car il me serait aisé de détruire la fausse opinion des mondains, qui se persuadent que, pour bien finir et pour mourir chrétiennement, il n'est question que de recevoir dans l'extrémité de la maladie les derniers sacrements de l'Église, et de donner certains signes de repentir. Ah ! qu'il y a là-dessus d'illusions ! A peine oserais-je déclarer tout ce que j'en pense.

Non certes, il ne s'agit point seulement de les recevoir, ces sacrements si saints en eux-mêmes et si salutaires, mais il faut les recevoir saintement, c'est-à-dire qu'il faut les recevoir avec une véritable conversion de cœur, et voilà le point de la difficulté. Je n'entreprendrais pas d'approfondir ce terrible mystère, et j'en laisserais à Dieu le jugement. Mais, du reste, n'ignorant pas à quoi se réduisent la plupart de ces conversions de la mort, de ces conversions

précipitées, de ces conversions commencées, exécutées, consommées dans l'espace de quelques moments où l'on ne connaît plus guère ce que l'on fait; de ces conversions, qui seraient autant de miracles, si c'étaient de bonnes et de vraies conversions; et sachant combien il y entre souvent de politique, de sagesse mondaine, de cérémonie, de respect humain, de complaisance pour des amis ou des parents, de crainte servile et toute naturelle, de demi-christianisme, je m'en tiendrais au sentiment de saint Augustin, ou plutôt à celui de tous les Pères, et je dirais en général qu'*il est bien à craindre que la pénitence d'un mourant, qui n'est pénitent qu'à la mort, ne meure avec lui, et que ce ne soit une pénitence réprouvée.* A ce nombre presque infini de faux pénitents à la mort, j'ajouterais encore le nombre très-considérable de tant d'autres que la mort surprend, qu'elle enlève tout d'un coup, qui meurent sans sacrements, sans secours, sans connaissance, sans aucune vue ni aucun sentiment de Dieu. Et de tout cela, je viendrais, sans hésiter, après le Sauveur du monde, à cette affreuse conséquence : *Beaucoup d'appelés et peu d'élus* (MATTH. XXII).

Cette importante matière, traitée de la sorte, ne doit produire aucun mauvais effet, et en peut produire de très-bons. Elle ne doit désespérer personne, puisqu'il n'y a personne qui ne puisse être du petit nombre des élus. Je dis plus, et quand il y en aurait quelques-uns que ce sujet désespérât, qui sont-ils? ceux qui ne veulent pas bien leur salut, ceux qui ne sont pas déterminés, comme il le faut être, à tout entreprendre et à tout faire pour leur salut; ceux qui prétendent concilier ensemble et accorder une vie molle, sensuelle, commode, et le salut; une vie sans œuvres, sans gêne, sans pénitence, et le salut; l'amour du monde, et le salut; les passions, les inclinations naturelles, et le salut; ceux qui cherchent à élargir, autant qu'ils peuvent, le chemin du salut, et qui ne sauraient souffrir qu'on le leur propose aussi étroit qu'il l'est, parce qu'ils ne sauraient se résoudre à tenir une route si difficile. Ceux-là, j'en conviens, à l'exemple de ce jeune homme qui vint consulter le Fils de Dieu, s'en retourneront

tout tristes et tout abattus; mais cette tristesse, cet abattement, ils ne pourront l'attribuer qu'à eux-mêmes, qu'à leur faiblesse volontaire, qu'à leur lâcheté : et, tout bien examiné, il vaudrait mieux, si je l'ose dire, les désespérer ainsi pour quelque temps, que de les laisser dans leur aveuglement et leurs fausses préventions sur l'affaire la plus essentielle, qui est le salut.

Quoi qu'il en soit, tout auditeur sage et chrétien profitera de cette pensée du petit nombre des élus, et, saisi d'une juste frayeur, il apprendra : 1° à redoubler sa vigilance et à se prémunir plus que jamais contre tous les dangers où peut l'exposer le commerce de la vie; 2° à ne pas demeurer un seul jour dans l'état de péché mortel, s'il lui arrive quelquefois d'y tomber, mais à courir incessamment au remède et à se relever par un prompt retour; 3° à se séparer de la multitude, et par conséquent du monde, à s'en séparer, dis-je, sinon d'effet, car tous ne le peuvent pas, au moins d'esprit, de cœur, de maximes, de sentiments, de pratiques; 4° à suivre le petit nombre des chrétiens vraiment chrétiens, c'est-à-dire des chrétiens, réglés dans toute leur conduite, fidèles à tous leurs devoirs, assidus au service de Dieu, charitables envers le prochain, soigneux de se perfectionner et de s'avancer par un continuel exercice des vertus, dégagés de tout intérêt humain, de toute ambition, de tout attachement profane, de tout ressentiment, de toute fraude, de toute justice, de tout ce qui peut blesser la conscience et la corrompre; 5° à prendre résolûment et généreusement la voie étroite, puisque c'est l'unique voie que Jésus-Christ est venu nous enseigner; à s'efforcer, selon la parole du même Sauveur, et à se roidir contre tous les obstacles, soit du dedans, soit du dehors, contre le penchant de la nature, contre l'empire des sens, contre le torrent de la coutume, contre l'attrait des compagnies, contre les impressions de l'exemple, contre les discours et les jugements du public, n'ayant en vue que de se sauver, ne voulant que cela, ne cherchant que cela, n'étant en peine que de cela; 6° enfin à réclamer sans cesse la grâce du ciel, à recommander sans cesse son âme à Dieu, et à lui faire chaque

jour l'excellente prière de Salomon : *Dieu de miséricorde, Seigneur, donnez-moi la vraie sagesse,* qui est la science du salut, *et ne me rejetez jamais du nombre de vos enfants* (SAP. IX), qui sont vos élus. Oui, mon Dieu, souvenez-vous de mon âme, souvenez-vous du sang qu'elle a coûté. Elle vous doit être précieuse par là. Sauvez-la, Seigneur, ne la perdez pas, ou ne permettez pas que je la perde moi-même; car si jamais elle était perdue, c'est de moi-même que viendrait sa perte. Je la mets, mon Dieu, sous votre protection toute puissante, mais en même temps je veux, à quelque prix que ce soit, la conserver : je redoublerai pour cela tous mes efforts, je n'y épargnerai rien. Telle est ma résolution, Seigneur; et puisque c'est vous qui me l'inspirez, c'est par vous que je l'accomplirai.

Heureux le prédicateur qui renvoie ses auditeurs en de si saintes dispositions! Son travail est bien employé, et tout sujet qui fait naître de pareils sentiments ne peut être que très-solide et très-utile.

ACCORD DE LA RAISON ET DE LA FOI.

I. Un homme du monde qui fait profession de christianisme, et à qui l'on demande compte de sa foi, dit : Je ne raisonne point, mais je veux croire. Ce langage bien entendu peut être bon : mais dans un sens assez ordinaire il marque peu de foi, et même une secrète disposition à l'incrédulité; car qu'est-ce à dire, je ne raisonne point? Si ce prétendu chrétien savait bien là-dessus démêler les véritables sentiments de son cœur, ou s'il les voulait nettement déclarer, il reconnaîtrait que souvent cela signifie : Je ne raisonne point parce que, si je raisonnais, je ne croirais rien; je ne raisonne point, parce que, si je raisonnais, ma raison ne trouverait rien qui la déterminât à croire; je ne raisonne point, parce que, si je raisonnais, ma raison même m'opposerait des difficultés qui me détourneraient absolument de

croire. Or, penser de la sorte et être ainsi disposé, c'est manquer de foi ; car la foi, je dis la foi chrétienne, n'est point un pur acquiescement à croire, ni une simple soumission de l'esprit, mais un acquiescement et une soumission raisonnable; et si cette soumission, si cet acquiescement n'était pas raisonnable, ce ne serait plus une vertu. Mais comment sera-ce un acquiescement, une soumission raisonnable, si la raison n'y a point de part[1] ?

Il faut donc raisonner, mais jusqu'à certain point et non au delà. Il faut examiner, mais sans passer les bornes que l'apôtre marquait aux premiers fidèles quand il leur disait : *Mes frères, en vertu de la grâce qui m'a été donnée, je vous avertis tous sans exception, de ne porter point trop loin vos recherches dans les matières de la foi ; mais d'user sur cela d'une grande retenue, et de n'y toucher que très-sobrement* (Rom. XIII). Quelles preuves, quels motifs me rendent la religion que je professe, et conséquemment tous les mystères qu'elle m'enseigne, évidemment croyables ? Voilà ce que je dois tâcher d'approfondir, voilà ce que je dois étudier avec soin et bien pénétrer: voilà où je dois faire usage de ma raison, et sur quoi il ne m'est pas permis de dire : Je ne raisonne point. Car, sans cet examen et cette discussion exacte, je ne puis avoir qu'une foi incertaine et chancelante, qu'une foi vague, sans principes et sans consistance. Aussi est-ce pourquoi le prince des apôtres, saint Pierre, *nous ordonne de nous tenir toujours prêts à satisfaire ceux qui nous demanderont raison de ce que nous croyons et de ce que nous espérons.* (Petr III). Il veut que nous soyons toujours là-dessus en état de répondre, de justifier le sage parti que nous suivons, de faire voir qu'il n'en est point de mieux établi, et de produire les titres légitimes qui nous y autorisent et nous y attachent inviolablement.

Mais quel est le fond de ces grands mystères que la religion me révèle, et qui nous sont annoncés dans l'Évangile? en quoi consistent-ils ? comment s'accomplissent-ils ? C'est là que la raison doit s'arrêter, qu'elle doit réprimer sa cu-

[1] *Rationabile obsequium vestrum* (Rom. XII.)

riosité naturelle, et qu'il ne m'est plus seulement permis, mais expressément enjoint de dire : Je ne raisonne point, je crois. En effet, il me suffit de savoir que je dois croire tout cela, que je crois prudemment tout cela, que je serais déraisonnable et criminel de ne pas croire tout cela, m'étant enseigné par une religion dont les plus forts raisonnements et les arguments les plus sensibles me font connaître l'incontestable vérité. C'est là, dis-je, tout ce qu'il me faut ; et si je voulais aller plus avant, si, par une présomption semblable à celle de saint Thomas, dans le temps de son incrédulité, je disais comme lui : *A moins que je ne voie, je ne croirai point* (JOAN. XX), dès lors je perdrais la foi, je l'anéantirais, et j'en détruirais tout le mérite. Je l'anéantirais, pourquoi ? parce qu'il est essentiel à la foi de ne pas voir, et de croire ce qu'on ne voit pas. J'en détruirais tout le mérite, pourquoi ? parce qu'il n'y a point de mérite à croire ce qu'on a sous les yeux, ce qui nous est présent et qui nous frappe les sens, ce qu'on voit clairement et distinctement : on n'est point libre sur cela, on n'est point maître de sa créance pour la donner ou pour la refuser ; on est persuadé malgré soi ; on est convaincu, sans qu'il en coûte ni effort ni sacrifice. Et c'est en ce sens que le Sauveur des hommes a dit : *Heureux ceux qui n'ont point vu, et qui ont cru* (JOAN. XX) !

Tel est donc l'accord que nous devons faire de la raison et de la religion. La raison éclairée d'en haut fait comme les premiers pas, ou met comme les préliminaires, en nous convaincant que la religion vient de Dieu ; que de tous les articles qu'elle contient, il n'y en a pas un qui n'ait été révélé de Dieu, soit dans l'Écriture, soit dans la tradition expliquée et proposée par l'Église ; que, Dieu étant absolument incapable d'erreur ou de mensonge, il s'ensuit que tout ce qu'il a prononcé est souverainement vrai : enfin, que la religion ne nous annonçant que la parole de Dieu, et ne nous l'annonçant qu'au nom de Dieu, elle est par conséquent également vraie, et demande une adhésion parfaite de notre esprit et de notre cœur. Voilà où la raison agit, et ce que

nous découvrons à la faveur de ses lumières. Mais ce principe posé en général, la religion prend ensuite le dessus; elle propose ses vérités particulières; et, toutes cachées qu'elles sont, elle y soumet la raison, sans lui laisser la liberté d'en percer les ombres mystérieuses. Si, par son indocilité naturelle et par son orgueil, la raison y répugne, la religion, par le poids de son autorité et par un commandement exprès, la réduit sous le joug et la tient captive. Si la raison ose dire : Comment ceci, ou, comment cela? C'est assez, lui répond la religion, d'être instruit que ceci ou cela est, et de n'en pouvoir douter selon les règles de la prudence. Or, on n'en peut douter prudemment, puisque, selon les règles de la prudence, on ne peut douter que Dieu ne l'ait ainsi déclaré. Cette réponse, ce silence imposé à la raison, l'humilie; mais c'est une humiliation salutaire, qui empêche la raison de s'égarer, de s'émanciper, de tourner, suivant l'expression de saint Paul, à tout vent de doctrine, et qui la contient dans les justes limites où elle doit être resserrée, et d'où elle ne doit jamais sortir. De cette sorte, notre foi est ferme, sans rien perdre néanmoins de son obscurité; et elle est obscure, sans rien perdre non plus de sa fermeté.

II. Développons encore la chose; et, pour la rendre plus intelligible et lui donner un nouveau jour, mettons-la dans une espèce de pratique. Je suppose un chrétien surpris d'une de ces tentations qui attaquent la foi, et dont les âmes les plus religieuses et les plus fidèles ne sont pas exemptes elles-mêmes à certains moments. Car il y a des moments où une âme, quoique chrétienne, est intérieurement aussi agitée par rapport à la foi, que le fut saint Pierre sur les eaux de la mer, quand Jésus-Christ lui dit : *Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté* (MATTH. XIV)? Cependant on ne doute pas, on croit, mais d'une foi troublée, d'une foi presque chancelante; et l'impression est si vive en quelques rencontres, qu'il semble qu'on ne croit rien et qu'on ne tient à rien. Épreuve difficile à soutenir, mais que Dieu permet pour épurer notre foi même et pour la perfectionner. Il a ses vues en cela; et, bien qu'il paraisse

nous délaisser, ce sont pour nous des vues de salut, parce qu'il sait que tout contribue à la sanctificaton de ses élus, et qu'au lieu de dégénérer et de tomber, c'est dans une faiblesse apparente que la vertu se déploie avec plus de force, et qu'elle s'avance.

Or, en de pareilles conjonctures, dans lesquelles je puis me trouver aussi bien que les autres, que fais-je, ou que dois-je faire? Après avoir imploré l'assistance divine; après m'être écrié comme le prince des apôtres, en levant les mains au ciel : *Seigneur, sauvez-nous, autrement nous allons périr* (MATTH. XXX), je fais un retour sur moi-même, et, pour me fortifier, j'appelle tout ensemble à mon secours, et ma raison et ma religion. L'une et l'autre me prêtent, pour ainsi dire, la main, et concourent à calmer mes inquiétudes et à me rassurer.

Ma raison me rappelle ces grands motifs qui m'ont toujours déterminé à croire, et m'ont paru jusqu'à présent les plus propres à m'affermir dans la foi où j'ai été élevé. Par exemple, elle me représente ce vaste univers et cette multitude innombrable d'êtres visibles qui le composent. Elle m'en fait admirer la diversité, la beauté, l'immense étendue, l'arrangement, l'ordre, la liaison, la dépendance mutuelle, l'utilité, la durée depuis tant de siècles et leur perpétuité. Elle me fait contempler les cieux qui roulent sur nos têtes, et dont les mouvements si rapides sont toujours si réglés; ces astres qui nous éclairent, ce nombre prodigieux d'étoiles qui brillent dans le firmament, cette variété de saisons qui, par des révolutions si constantes et si merveilleuses, se succèdent tour à tour et partagent le cours des temps. Elle me fait parcourir de la pensée, plutôt que de la vue, ces longs espaces de terres et de mers, qui sont comme le monde inférieur au-dessous du monde céleste. Que de richesses j'y aperçois! que de productions différentes, et de toutes les espèces! quelle fécondité! quelle abondance! Y manque-t-il rien de tout ce qui peut servir, non seulement à l'entretien nécessaire ou commode, mais à la splendeur et à l'éclat, mais à la somptuosité et à la magni-

ficence, mais aux douceurs et aux délices de la vie? Sans égard à bien d'autres preuves que je passe, et sur lesquelles ma raison pourrait insister, en voilà d'abord autant qu'il faut pour m'attacher à la foi d'un Dieu toujours existant et toujours vivant, l'Être souverain, le principe de toutes choses, et l'auteur de tant de merveilles. Car discourant en moi-même, et jugeant selon les règles d'une droite raison et selon le sens ordinaire et le plus universel, j'observe d'un premier coup d'œil qu'un ouvrage si bien entendu, si bien assorti dans toutes ses parties, et d'une structure au-dessus de tout l'artifice humain, ne peut être le pur effet du hasard. Que ce firmament, ces cieux, ces astres, cette terre, ces mers, que tout cela et tout ce que nous voyons ne s'est point fait de soi-même, ne s'est point arrangé de soi-même, ne se remue point de soi-même, ne subsiste point par soi-même, sans qu'aucune intelligence supérieure y préside, ni jamais y ait présidé. Le sentiment qui me vient donc là-dessus, et qui me touche, pour peu que j'y fasse d'attention, est de reconnaître une première cause et un premier moteur, un ouvrier par excellence, une puissance suprême, de qui tout est émané et qui ordonne tout, qui dispose tout, qui donne à tout l'impression, qui anime et soutient tout. Or cet excellent ouvrier, cette puissance primitive, essentielle, indépendante, toujours subsistante, c'est ce que nous appelons Dieu, et ce que nous devons honorer comme Dieu.

Je dis honorer comme Dieu ; et de degré en degré, la même raison qui me guide me porte plus avant, et me fait passer de la connaissance de Dieu à la connaissance du culte que je lui dois rendre, et qu'il a droit d'exiger de moi. Culte religieux : et qu'y a-t-il de plus raisonnable, soit dans le Créateur, que d'attendre de ses créatures les justes hommages qui lui appartiennent, et de les leur demander ; soit dans les créatures, que de glorifier, selon qu'elles en sont capables, le Créateur de qui elles ont reçu l'être ; que d'ajouter foi à ses oracles, de se conformer à ses volontés, de pratiquer sa loi, de lui offrir leur encens,

et de se dévouer pleinement à son service? En cela consiste la religion : mais parce que dans la multiplicité des religions qui, par l'égarement des esprits, se sont introduites parmi les hommes, il y en a nécessairement de fausses, et que Dieu réprouve, puisqu'elles se contredisent les unes les autres, il est question d'en chercher une véritable, et d'examiner de plus si celle-là même n'est pas l'unique véritable. Or, entre celles qui règnent actuellement dans le monde, je trouve la religion chrétienne ; et à la lueur de ma seule raison, j'y découvre des caractères de vérité si marqués, qu'ils doivent convaincre tout esprit sensé, solide, docile, qui ne s'obstine point à imaginer des difficultés, ni à faire naître de vaines disputes.

Quand il n'y aurait point d'autre témoignage que celui des miracles de Jésus-Christ, ce serait une preuve plus que suffisante. Ce nouveau législateur paraît sur la terre : il y prêche son Évangile, qui est la loi chrétienne ; et, pour autoriser sa prédication, il se dit envoyé de Dieu. Il est évident que si c'est Dieu qui l'envoie, et que ce soit au nom de Dieu qu'il parle, tout ce qu'il enseigne est vrai, et que nous sommes obligés de souscrire à sa doctrine. Car il faudrait ne pas avoir la plus légère notion de Dieu, pour se persuader qu'il pût attester le mensonge et le confirmer. Ce qui reste donc à Jésus-Christ, c'est de prouver sa mission ; mais comment l'entreprend-il ? par les miracles qu'il opère. *Les choses que je fais*, dit-il, *rendent témoignage de moi ; si vous ne m'en croyez pas sur ma parole, croyez-en mes œuvres* (Joan. X). Et il est encore certain que ces œuvres miraculeuses étant au-dessus des forces de la nature, et ne pouvant procéder que de la vertu d'en haut, si Jésus-Christ a fait réellement des miracles, surtout certains miracles, et qu'il les ait faits pour affirmer qu'il est le Messie, on ne peut plus lui contester cette qualité, ni douter qu'il ne soit venu de la part de Dieu. Autrement Dieu serait l'auteur de l'imposture, en lui communiquant un pouvoir dont il se serait prévalu pour tromper les peuples et abuser de leur crédulité.

Or, que Jésus-Christ ait fait des miracles, et des miracles du premier ordre, et des miracles en très-grand nombre, et des miracles des plus éclatants, et des miracles dont la fin principale était de se faire connaître comme l'envoyé de Dieu ; qu'il ait chassé des corps les démons et délivré les possédés ; qu'il ait exercé sur les éléments un empire absolu, et qu'ils aient obéi à sa voix : qu'il ait commandé à la mer, apaisé les flots, calmé les tempêtes ; qu'il ait guéri toutes sortes de maladies, rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, l'usage de la langue aux muets, le sentiment et le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts ; enfin que, par le prodige le plus singulier et le plus inouï, il se soit ressuscité lui-même après avoir été mis à mort et enfermé dans le tombeau, c'est de quoi une raison éclairée et dégagée de tout préjugé ne peut refuser de convenir. Il n'y a qu'à considérer mûrement et par ordre toutes les circonstances dont ces faits se trouvent revêtus, leur variété, leur éclat, le temps, les occasions, les lieux, les campagnes, les places publiques où ils se sont passés ; la multitude de gens qui en ont été spectateurs, ou qui, sur le récit qu'ils en entendaient, comme de miracles avérés et tout récents, embrassaient la foi et formaient ces troupes de chrétiens si célèbres par leur zèle et leur sainteté ; les qualités irréprochables des témoins qui les ont vus, qui les ont rapportés, qui les ont publiés jusqu'aux extrémités de la terre, qui les ont transmis à la postérité dans leurs évangiles, qui les ont soutenus sans se démentir jamais, et ont défendu la vérité aux dépens de leur fortune, de leur repos, de leur vie : il n'y a, dis-je, qu'à faire une discussion exacte de chacun de ces points, et d'autres que je n'ajoute pas ; il n'y a qu'à les bien peser ; et on avouera que, de tous les faits historiques, nuls ne sont plus solidement appuyés, ni plus à couvert de la censure. Mais, encore une fois, cette perquisition, à qui doit-elle appartenir, et du ressort de qui est-elle, si ce n'est du ressort de la raison ? C'est à la raison d'éclaircir d'abord tout cela, de le vérifier, et d'en tirer des preuves authentiques en faveur de la religion.

III. Cependant, après m'être convaincu par là, et par cent autres motifs, que je dois m'en tenir à la loi de Jésus-Christ ; après m'être, pour ainsi dire, démontré à moi-même, par la voie du raisonnement, que c'est une loi divine, une loi que l'esprit de vérité, qui est l'esprit de Dieu, a dictée ; après avoir conclu en général et par une conséquence nécessaire, que cette loi ne peut donc me tromper, et que je ne puis m'égarer en la suivant ; que tout ce que cette loi m'enseigne est donc tel en effet qu'elle me l'enseigne, et que tout ce qu'elle me propose de dogmes à croire sont autant d'articles de foi auxquels je suis indispensablement obligé d'adhérer ; que de vaciller là-dessus et de demeurer un moment dans une suspension volontaire, ce serait donc un crime et une infidélité digne de la damnation éternelle ; enfin, après avoir bien compris le grand oracle du prince des apôtres, que cette loi ayant été donnée aux hommes pour être la seule règle et de notre créance et de nos mœurs, *il n'est point sous le ciel d'autre nom en vertu duquel nous puissions être sauvés, que le nom de Jésus-Christ* (Act. IV) ; du reste, si ma raison veut aller plus loin, et qu'elle prétende percer l'abîme des impénétrables mystères que la religion nous a révélés, mais dont elle nous a caché le fond, c'est là que la foi prend le dessus, qu'elle s'élève, qu'elle défend ses droits, qu'elle me met un voile sur les yeux, et me condamne à ne plus marcher que dans les ténèbres.

La raison a beau se récrier, cette raison également curieuse et présomptueuse ; elle a beau demander : Mais qu'est-ce que le mystère d'un Dieu en trois personnes, et de trois personnes dans un seul Dieu ? mais qu'est-ce que le mystère d'un Dieu fait homme sans cesser d'être Dieu ; mortel et immortel tout ensemble, passible et impassible, réunissant dans une même personne toute la gloire de la divinité et toutes les misères de notre humanité ? mais qu'est-ce que le mystère d'un Dieu-Homme, réellement présent sous les espèces du pain et du vin dans le sacrement de nos autels ? qu'est-ce que tout le reste ? Là-dessus la foi lui dit ce que Dieu à la mer : *Tu viendras jusque-là, mais c'est*

là même que tu t'arrêteras : c'est là que tu briseras tes flots et que tu abaisseras les enflures de ton orgueil (Job, XXXVIII). Arrêt absolu, contre lequel une raison chrétienne n'a rien à exposer ni à répliquer. Elle y trouve même des avantages infinis : car c'est ainsi que l'homme, en faisant à Dieu le sacrifice de son corps par la pénitence, le sacrifice de son esprit par l'amour, lui fait encore le sacrifice de son esprit par la foi. En sacrifiant à Dieu son corps par la pénitence, il honore Dieu comme souverainement équitable ; en sacrifiant à Dieu son cœur par l'amour, il honore Dieu comme souverainement aimable ; et en sacrifiant à Dieu son esprit par la foi, il honore Dieu comme souverainement infaillible et véritable.

Avantages par rapport à Dieu : mais de plus, à prendre la chose par rapport à l'homme et à sa tranquillité, il ne lui doit pas être moins avantageux d'avoir une règle qui seule arrête les vicissitudes perpétuelles de sa raison, lorsqu'elle est abandonnée à elle-même. Or, cette règle, c'est la foi. En effet, sans une foi soumise, toutes les lumières de ma raison, au lieu de me rassurer dans le choix d'un parti et de me mettre l'esprit en repos, ne serviront au contraire qu'à me jeter chaque jour dans de nouveaux embarras, et à me causer de nouvelles agitations. Car on sait combien la raison humaine, dès qu'on lui donne l'essor, est variable dans ses vues, et combien elle est féconde en idées toujours nouvelles que l'imagination lui suggère. De sorte qu'aujourd'hui nous pensons d'une façon et demain d'une autre ; qu'aujourd'hui un sentiment nous plaît, et que demain nous le rejetons ; qu'aujourd'hui une difficulté nous fait de la peine, et qu'elle n'est pas plutôt résolue qu'un autre doute vient bientôt après nous troubler : ce qui est surtout vrai en matière de religion, et ce qui est encore plus commun aux esprits vifs et pénétrants, aux prétendus sages et aux savants du siècle, qu'à des esprits simples et bornés. D'où il arrive que nous demeurons dans une perplexité où l'on se prête à tout ce qui se présente, et l'on ne tient à rien. Saint Augustin nous le témoigne assez en

parlant de lui- même. Il cherchait la vérité, il en faisait son étude, il y employait toute sa philosophie : mais après bien des recherches, et après être tombé dans les erreurs les plus grossières; il était toujours flottant et incertain, et ne trouvait rien où il crût pouvoir se reposer : pourquoi ? parce qu'il ne prenait point d'autre guide que sa raison, et qu'elle ne lui suffisait pas pour tenir son esprit en arrêt, et pour le guérir de ses inquiétudes. De là tant de changements, tant de mouvements inutiles, tant de systèmes différents dont il se laissa préoccuper, et dont il ne revint que lorsqu'il pensa sérieusement à se convertir et à embrasser la foi. En quels termes s'explique-t-il là dessus dans ses Confessions, et déplore-t-il l'aveuglement où il avait vécu pendant plusieurs années! Quelles actions de grâces rend-il à Dieu, d'avoir rompu le charme d'une science profane qui lui fascinait les yeux, et de l'avoir réduit à la sainte ignorance d'une foi souple et docile!

Car si la raison se soumet à la foi ; si, dans une parfaite intelligence, elles se donnent mutuellement le secours qu'elles doivent recevoir l'une de l'autre, voilà le moyen prompt et immanquable de pacifier mon âme, et de me prémunir contre toutes les attaques dont je puis être assailli au sujet de la religion. De quelque doute que je sois combattu malgré moi, soit par la malice de l'esprit tentateur, soit par les discours d'une troupe de libertins, soit par les révoltes involontaires de ma raison et de son indocilité naturelle, je n'ai point de réplique plus courte ni plus décisive à faire, que celle de Jésus-Christ même au démon qui le vint tenter dans le désert : *Il est écrit.* Oui, il est écrit qu'il y a un premier Être, et qu'il n'y en a qu'un, éternel, invisible, tout puissant, par qui le monde a été créé, et par qui il est conservé et gouverné. Il est écrit que, dans cet être adorable et cette suprême divinité, il y a tout à la fois et sans confusion une unité de substance et une trinité de personnes. Il est écrit que de cette trinité de personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, le Fils, égal à son Père et envoyé de son Père, est venu sur la terre pour la rédemption des hom-

mes ; que, tout Dieu qu'il est et qu'il n'a jamais cessé d'être, il s'est fait homme lui-même, il a vécu parmi nous, il est mort sur une croix, il est ressuscité et monté au ciel. Il est écrit que ce nouveau législateur et ce sauveur, voulant demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siècles, nous a laisssé sa chair sacrée et son précieux sang sous les apparences du pain et du vin; que nous offrons l'un et l'autre en sacrifice, et que l'un et l'autre, pour le soutien de nos âmes, nous sert, comme sacrement, de nourriture et de breuvage. Il est écrit qu'il y aura un jugement où nous serons tous appelés, et que, dès maintenant, il y a une béatitude céleste, où les bons seront à jamais récompensés, et un enfer, où les pécheurs seront condamnés à un tourment sans mesure et sans fin : ainsi des autres articles qui me sont proposés comme des points de créance. Or, du moment que tout cela est écrit, c'est-à-dire que tout cela m'est révélé de Dieu ou de la part de Dieu, et que cette révélation m'est tellement notifiée par des motifs de crédibilité, qu'il serait contre le bon sens de n'en vouloir pas convenir, je ne demande rien de plus. Je rends à la foi, par mon obéissance, l'hommage qui lui est dû; je lui laisse prendre l'ascendant et exercer son empire. Dès qu'elle parle, je l'écoute, je me tais, je crois, parce que je me sens assuré de tout ce qu'elle me dit. Autant qu'il me vient à l'esprit de questions, d'objections, de raisonnements où je me perds et que je ne puis démêler, autant de fois j'ai recours au sentiment de l'apôtre, et je me contente avec lui de m'écrier : *O profondeur de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont incompréhensibles, et que ses voies sont au-dessus de ce qu'on en peut découvrir ! car qui a pénétré dans les pensées du Seigneur et qui est entré dans son conseil* (Rom. XI) ? Suivant ces principes et y demeurant ferme, je résous dans un mot toutes les difficultés, je dissipe tous les doutes, je me débarrasse de mille réflexions dangereuses et pernicieuses, du moins très-importunes et inutiles; j'agis en paix, et n'ai d'autre soin que de vivre chrétiennement selon les maximes et sous la direction de la foi.

Mais comment croire ce que l'on ne comprend pas ? Esprit humain, ne te feras-tu point justice ? ne connaîtras-tu point ta faiblesse, et pour la connaître, ne te consulteras-tu point toi-même et ta propre raison ? Car, à ne consulter que ta propre raison, qui ne voit pas, à moins qu'on ne soit dépourvu de toute lumière, combien il est déraisonnable et peu soutenable de ne vouloir pas croire une chose parce qu'elle est au-dessus de nos connaissances, et qu'on ne la peut comprendre? Hé ! combien de choses existent dans toute l'étendue de l'univers, combien se passent sous nos yeux et nous sont certaines, sans que nous les comprenions? Parce que nous ne les comprenons pas, en sont-elles moins vraies? Parce qu'on n'a pas compris jusqu'à présent comme se fait le flux et le reflux de la mer, est-il un homme assez insensé pour douter de ce mouvement des eaux si régulier et si constant? Comprenons-nous bien les ouvrages de la nature, et combien y en a-t-il qui échappent à nos prétendues découvertes et à toute notre pénétration? Jugeons de là si nous devons être surpris que les mystères de Dieu soient hors de notre portée, et que nous ne puissions y atteindre, et jugeons encore de là même si c'est une juste conséquence de dire : Je ne dois point croire que cela soit, puisque je n'y conçois rien.

A Dieu ne plaise que je pense de la sorte, ni que j'ose, Seigneur, m'ingérer dans des secrets qui me sont présentement inconnus ! Ce serait une présomption; et, selon la menace de votre Saint-Esprit, en voulant contempler de trop près votre majesté, je m'exposerais à être accablé de votre gloire. Le jour viendra, je l'espère ainsi de votre miséricorde, il viendra cet heureux jour où j'entrerai dans votre sanctuaire éternel, où vous vous montrerez à moi dans tout votre éclat, où je vous verrai face à face. D'une foi ténébreuse, vous me ferez passer à une clarté sans nuage et toute lumineuse. Mais jusque-là, jusqu'à ce jour de la grande révélation, vous me mettez à l'épreuve, et vous voulez que je vous cherche dans la nuit et par des voies sombres. Ce n'est pas, Seigneur, que vous réprouviez les

lumières de ma raison; au contraire, vous me l'avez donnée comme un flambeau pour me guider; mais après en avoir fait l'usage convenable, vous m'ordonnez de lui fermer les yeux, de la réprimer, de l'assujettir, et de l'accorder par cette sujétion même avec la foi, qui doit avoir toujours la supériorité sur elle et la dominer. Vous l'avez ainsi réglé, Seigneur, et pour l'honneur de votre parole, et pour mon salut. De bon cœur, j'y consens. Je crois ce qu'il vous a plu de me faire annoncer, et je le crois précisément parce que vous l'avez dit : *Je crois, mon Dieu ;* mais en même temps j'ajoute, comme ce Père de l'Évangile, *Fortifiez mon peu de foi* (Marc. IX) ; car il me semble, en certaines conjonctures, qu'elle est bien faible cette foi, pour laquelle néanmoins je dois être en disposition de répandre mon sang. Vous la soutiendrez, ou vous me soutiendrez moi-même contre les plus violents assauts, et vous ne permettrez pas qu'un fonds si nécessaire et si précieux me soit enlevé.

LA FOI VICTORIEUSE DU MONDE.

Ne craignez point, disait Jésus-Christ à ses apôtres ; *j'ai vaincu le monde* (Joan. XVI). Il l'a en effet vaincu : et par où ? par la foi qu'il est venu nous enseigner, et par la sainte religion qu'il a établie sur la terre. Aussi, écrivait saint Jean aux premiers fidèles, *quelle est, mes frères, cette victoire qui nous a fait triompher du monde? c'est notre foi* (1 Joan. III). Pour bien entendre ceci, il faut, selon la belle observation de saint Augustin, distinguer dans le monde trois choses qui nous perdent : ses erreurs, ses douceurs et ses rigueurs. Les erreurs du monde nous séduisent, ses douceurs nous corrompent, et ses rigueurs ou ses persécutions nous inspirent une crainte lâche, et nous tyrannisent par un respect humain dont nous ne pouvons presque nous défendre. Or, la religion, je dis la vraie religion, qui est la religion chrétienne, nous élève au-dessus

de tout cela, et nous en rend victorieux. Elle nous détrompe des erreurs du monde, elle nous dégoûte des douceurs du monde, elle nous fortifie contre les rigueurs du monde.

I. Le monde est rempli d'erreurs, et même d'erreurs les plus sensibles et les plus grossières. Ce sont mille fausses maximes, dont il se fait autant de vérités prétendues et autant de principes incontestables. Quelles sont, par exemple, les maximes de tant de mondains ambitieux, qui mettent la fortune à la tête de tout, et qui, se la proposant comme leur fin, concluent qu'il y faut parvenir à quelque prix que ce puisse être ? Quelles sont les maximes de tant de mondains intéressés, qui se font de leurs richesses une divinité, et qui, pensant ne valoir dans la vie qu'à proportion de ce qu'ils possèdent, regardent le soin d'amasser et de grossir leurs revenus comme une affaire capitale à laquelle toutes les autres doivent céder? Quelles sont les maximes de tant de mondains abandonnés à leurs plaisirs, qui s'imaginent n'être sur la terre que pour se divertir et pour flatter leurs sens, et qui, livrés à des passions honteuses, ne connaissent point de plus grand bonheur que de les contenter en toutes les manières, et de vivre au gré de leurs désirs ? Mais surtout à quelles maximes la prudence humaine et la politique n'a-t-elle pas donné cours ? Voilà les règles de conduite que suit le monde, et où il se croit bien fondé. Qui voudrait en appeler et les contredire passerait pour un esprit faible, sans connaissance, et, si je l'ose dire, pour un imbécile qui n'est bon à rien, pour un insensé. Ce sont néanmoins des règles, ce sont des maximes où l'on ne voit, à les bien examiner, ni saine raison, ni humanité, ni charité, ni honnêteté, ni probité, ni bonne foi, ni justice, ni équité. Or, la religion nous détrompe de toutes ces erreurs : comment cela? parce que, raisonnant sur des principes tout opposés à ceux dont le monde se laisse prévenir et aveugler, elle en tire des conséquences et des maximes toutes contraires.

Car sur quels principes sont établies tant de maximes

erronées et absolument fausses, dont le monde est infatué? sur l'amour de soi-même, sur l'attachement aux plaisirs, sur la cupidité, la sensualité, sur l'intérêt, l'ambition, la politique; sur toutes les inclinations de la nature corrompue et toutes les passions du cœur. De telles racines, il n'est pas surprenant qu'il vienne des fruits infectés et gâtés ; et du mensonge, que peut-il naître autre chose que le mensonge? Mais la religion a des vues bien différentes, et appuie ses raisonnements et ses décisions sur des principes bien plus solides et plus relevés, qui sont : un attachement inviolable à Dieu et à la loi de Dieu, l'amour du prochain et même des ennemis, le renoncement à soi-même et au monde, le désintéressement, la fidélité, la droiture de cœur, la mortification des sens, la sanctification de son âme et le zèle de son salut. De cette opposition de principes suit une opposition entière de maximes et de règles de vie. Ainsi un chrétien, c'est un homme qui juge des choses et qui en pense tout autrement que le monde ; et voilà la première victoire que la religion a remportée et qu'elle remporte tous les jours, en faisant revenir une infinité de mondains des opinions du monde, et leur en découvrant l'illusion et le danger. Le monde se récrie contre ces vérités, et les rejette comme de vaines imaginations ; mais un chrétien instruit de sa religion s'en tient à l'oracle de saint Paul : *Qu'il a plu à Dieu de sauver les hommes par cela même qui paraît au monde égarement et folie* (1 Cor. I).

Je dis par cela même qui paraît égarement d'esprit, mais qui, bien loin de l'être, est plutôt la souveraine sagesse. Car, à bien examiner tous les principes et toutes les maximes de l'Évangile, on n'y trouvera rien que de conforme à la raison la plus éclairée et la plus juste dans ses vues. Aussi voyons-nous que, dès que le feu de la passion commence à s'amortir dans un homme, et qu'il est plus en état de discerner le bien et le mal, le vrai et le faux, parce qu'il a les yeux plus ouverts et qu'il considère les objets d'un sens plus rassis, c'est alors que ces maximes et ces principes évangéliques, contre lesquels il se récriait tant, lui sem-

blent beaucoup mieux fondés qu'il ne voulait se le persuader. La foi qui se réveille dans son cœur les lui représente dans un jour tout nouveau pour lui. Plus il s'applique à en rechercher les motifs, à en suivre les conséquences, à en observer les salutaires effets, plus il y découvre de solidité et de vérité. Il est surpris de l'aveuglement où il était : du moins il commence à se défier de ses anciens préjugés ; et la lumière dont il aperçoit les premiers rayons, perçant peu à peu au travers des nuages qui l'obscurcissaient, et se répandant avec plus de clarté, cet homme enfin, par un changement qu'on ne peut attribuer qu'à la vertu de la foi et de la grâce qui l'accompagne, se déclare, comme saint Paul, un des plus zélés défenseurs des vérités mêmes qu'il attaquait auparavant, et qu'il combattait avec plus d'obstination. Triomphe qui honore la religion, et dont elle profite pour faire d'autres conquêtes, et pour convaincre les plus incrédules et les soumettre. Ainsi l'exemple de Saul élevé dans le judaïsme et l'un des plus ardents persécuteurs de l'Église, mais devenu, par une conversion éclatante, apôtre de Jésus-Christ, et le docteur des Gentils, était un argument sensible contre les Juifs, et leur faisait admirer malgré eux l'efficace et le pouvoir de la foi chrétienne.

II. Comme le monde par ses erreurs aveugle l'esprit, c'est par ses douceurs qu'il gagne et qu'il pervertit le cœur. Dans l'un il agit par voie de séduction, et dans l'autre par voie d'attrait et de corruption. Ce que nous appelons douceurs du monde, c'est ce que saint Jean appelle concupiscence des yeux, concupiscence de la chair, et orgueil de la vie ; c'est-à-dire que sous ce terme nous comprenons tout ce qu'il y a dans le monde qui peut éblouir les yeux, charmer les sens, piquer la curiosité, nourrir l'amour-propre, rendre la vie aisée, commode, agréable, molle et délicieuse. Voilà par où le monde, dans tous les temps, s'est acquis un empire si absolu sur les cœurs des hommes ; voilà par où il nous attire, ou plutôt par où il nous enchante et nous entraîne. Ce n'est pas que souvent on ne connaisse la bagatelle et le néant de tout cela : on en est détrompé

selon les vues de l'esprit ; mais par une espèce d'ensorcellement, tout détrompé qu'on est de ces fausses douceurs du monde, on y trouve toujours un certain goût dont on a toutes les peines imaginables à se déprendre. En vain la raison veut-elle venir au secours : nous avons beau raisonner et faire les plus belles réflexions, toutes nos réflexions et tous nos raisonnements n'empêchent pas que ce goût ne se fasse sentir, et qu'il ne nous emporte par une espèce de violence.

Il n'y a que la religion à qui il soit réservé de le bannir de notre cœur ou de l'y étouffer. Comment cela ? 1. Par l'esprit de pénitence qu'elle nous inspire. Car elle nous fait souvenir sans cesse que nous sommes pécheurs, et cette vue fréquente de nos péchés et des justes châtiments qui leur sont dus, nous remplit d'une sainte haine de nous-mêmes, et nous donne ainsi du goût pour tout ce qui flatte notre sensualité, comme étant peu convenable à des pénitents. 2. Par l'estime des biens éternels, où elle nous fait porter toutes nos prétentions et tous nos désirs. Le cœur occupé de la haute idée que nous concevons de cette béatitude qui nous est promise se dégage peu à peu de tous les objets mortels, et devient comme insensible à tout ce que le monde peut lui offrir de plus attrayant. *Que tout ce que je vois sur la terre me paraît méprisable et insipide*, s'écriait un grand saint, *quand je lève les yeux au ciel* (IGNACE) ! Bien d'autres avant lui l'avaient pensé de même, et bien d'autres l'ont pensé après lui. 3. Par les consolations divines que l'esprit de religion répand dans les âmes vraiment chrétiennes. Consolations cachées aux mondains, parce que l'homme sensuel, dit le grand Apôtre, ne peut comprendre ce qui est de Dieu. Consolations spirituelles d'autant plus relevées au-dessus de tous les plaisirs des sens, que l'esprit est plus noble que le corps. Consolations si douces et si abondantes, que le cœur en est quelquefois comme inondé et enivré. A peine les saints les pouvaient-ils soutenir, tant ils en étaient comblés et transportés. Saint François Xavier s'écriait en s'adressant à Dieu : *C'est assez, Seigneur, c'est*

assez. Sainte Thérèse tenait le même langage, demandait que Dieu interrompît pour quelque temps le cours de ces douceurs célestes dont elle était toute pénétrée. D'autres en tombaient dans des extases et des défaillances où ils demeuraient les heures entières, et qui les ravissaient hors d'eux-mêmes. Le monde en jugera tout ce qu'il lui plaira. Ce qui est de certain, c'est qu'avec tous ses agréments et tous ses charmes, il n'a rien de comparable à ces saintes délices et à ces joies secrètes que la religion nous fait goûter. Une âme qui les a une fois ressenties ne sent plus rien de tout le reste.

C'est la merveille qu'on a vue dans tous les temps, et dont nous sommes encore témoins. On a vu une multitude innombrable de personnes de tout sexe, de tout âge, de tout état, renoncer aux plaisirs du monde les plus engageants et les plus touchants. C'étaient de jeunes vierges à qui le monde présentait dans un long cours d'années la fortune la plus riante. C'étaient des riches du siècle, des hommes opulents, des grands qui, dans leur grandeur et leur opulence, jouissaient ou pouvaient jouir de toutes les aises de la vie. Mais par quel prodige ont-ils méprisé tout cela, ont-ils quitté tout cela, se sont-ils volontairement dépouillés de tout cela ? A ces richesses dont le monde est si avide, et où il fait presque consister tout son bonheur, parce qu'il y trouve de quoi satisfaire toutes ses convoitises, ils ont préféré une pauvreté qui leur accordait à peine le nécessaire, ou pour la nourriture, ou pour le vêtement, ou pour la demeure. A cet éclat et à ces honneurs dont le monde est si joloux, et dont il cherche à repaître si agréablement son orgueil, ils ont préféé l'obscurité de la retraite, si opposée à l'ambition naturelle, et se sont condamnés à vivre inconnus et dans l'oubli. A toutes les délicatesses et toutes les commodités du monde, ils ont préféré la pénitence du cloître et les plus dures pratiques de la mortification religieuse, aussi ennemis d'eux-mêmes et de leur chair, qu'on en est communément esclave et idolâtre. Qui leur a inspiré ce renoncement, ce détachement, et qui les a soutenus dans un

genre de vie si contraire au penchant de la nature et à l'esprit du monde? c'est la foi dont ils étaient remplis, et dont ils suivaient les divines impressions. En vain le monde étalait-il devant eux ses pompes les plus brillantes, et en vain pour les attirer leur faisait-il voir une carrière semée de fleurs : la foi dissipait tous ces prestiges, et rien ne les touchait que le grand sentiment de l'apôtre : *Pour moi, Dieu me garde de me glorifier jamais en aucune autre chose que dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde m'est crucifié et je suis crucifié au monde* (GALAT. VI) !

III. Outre ses erreurs et ses douceurs, le monde a encore ses rigueurs. Ce sont ces persécutions qu'il suscite à la vertu, et où elle a besoin d'une force supérieure. Car l'apôtre a bien eu raison de dire que ceux qui veulent vivre saintement selon Jésus-Christ doivent s'attendre à de rudes combats. On a des railleries à essuyer, et mille respects humains à surmonter. On refroidit un ami et on l'indispose, en refusant d'entrer dans ses intrigues, et de s'engager dans ses entreprises criminelles. On devient un objet de contradiction pour toute une famille, pour toute une société, pour tout un pays, parce qu'on veut y établir la règle, y maintenir l'ordre, y rendre la justice : ainsi de tant d'autres sujets. Voilà ce qui fait un des plus grands dangers du monde, et ce qui cause dans la vie humaine tant de désordres. Car il est difficile de tenir ferme en de pareilles rencontres, et nous voyons aussi qu'on y succombe tous les jours et presque malgré soi. Un homme gémit de l'esclavage où il est, et un fonds d'équité, de droiture, de conscience, qu'il a dans l'âme, lui fait désirer cent fois de secouer le joug et de s'affranchir d'une telle tyrannie ; mais le courage lui manque, et quand il en faut venir à l'exécution, toutes ses résolutions l'abandonnent. Or, qui peut le déterminer, l'affermir, le mettre à toute épreuve? c'est la religion. Avec les armes de la foi, il pare à tous les coups, il résiste à toutes les attaques, il est invincible. Il n'y a ni amitié qu'il ne rompe, ni société dont il ne s'éloigne, ni menaces qu'il

ne méprise ; ni espérances, ni intérêt, ni avantages qu'il ne sacrifie à Dieu et à son devoir.

Telles sont, dis-je, les dispositions d'un homme animé de l'esprit du christianisme et soutenu de la foi qu'il professe. C'est ainsi qu'il pense, et c'est ainsi qu'il agit. La raison est qu'étant chrétien, il ne reconnaît point, à proprement parler, d'autre maître que Dieu, ou que, reconnaissant d'autres puissances, il ne les regarde que comme des puissances subordonnées au Tout-Puissant, lequel doit être mis au-dessus de tout sans exception. Ce sentiment sans doute est généreux : mais il ne faut pas se persuader que ce soit un pur sentiment, ni une spéculation sans conséquence et sans effet. Il n'y a rien là à quoi la pratique n'ait répondu, et dont elle n'ait confirmé mille fois la vérité. Combien de discours et de jugements, combien de mépris et d'outrages ont essuyés tant de vrais serviteurs et de vraies servantes de Dieu, plutôt que de se départir de la vie régulière qu'ils avaient embrassée, et des saintes observances qu'ils s'y étaient prescrites ? Combien d'efforts, de reproches, d'oppositions, ont surmontés de tendres enfants, et avec quelle constance ont-ils résisté à des pères et à des mères qui leur tendaient les bras pour les retenir dans le monde, et les détourner de l'état religieux ? A combien de disgrâces, de haines, d'animosités, de revers, se sont exposés, ou de sages vierges qu'on n'a pu gagner par les plus pressantes sollicitations, ou des juges intègres qu'on n'a pu résoudre par les plus fortes instances à vendre le bon droit, ou de vertueux officiers, des subalternes, des domestiques que nulle autorité n'a pu corrompre, ni retirer des voies d'une exacte probité ? Quels tourments ont endurés des millions de martyrs ? Rien ne les a étonnés : ni les arrêts des magistrats, ni la fureur des tyrans, ni la rage des bourreaux, ni l'obscurité des prisons, ni les roues, ni les chevalets, ni le fer, ni le feu. Que l'antiquité nous vante ses héros ; jamais ces héros que le paganisme a tant exaltés, et dont il a consacré la mémoire, firent-ils voir une telle force ? Or d'où venait-elle ? d'où venait, dis-je, à ces glorieux

soldats de Jésus-Christ cette fermeté inébranlable, si ce n'est de la religion, qu'ils portaient vivement empreinte dans le cœur ? Elle les accompagnait partout, partout elle leur servait de bouclier et de sauvegarde : miracle dont les ennemis mêmes de la foi chrétienne et ses persécuteurs étaient frappés. Mais nous, de tout ceci, que devons-nous conclure à notre confusion ? La conséquence, hélas ! n'est que trop évidente, et que trop aisée à tirer. C'est qu'étant si préoccupés des erreurs du monde, si épris des douceurs du monde, si timides et si faibles contre les respects et les considérations du monde, il faut, ou que nous ayons bien peu de foi, ou que notre foi même soit tout à fait morte ?

Car le moyen d'allier ensemble, dans un même sujet, deux choses aussi peu compatibles entre elles que le sont une foi vive qui nous détrompe de toutes les erreurs du monde, et cependant ces mêmes erreurs tellement imprimées dans nos esprits, quelles deviennent la règle de tous nos jugements et de toute notre conduite ? Comment avec une foi qui, dans sa morale, ne tend qu'au crucifiement de la chair et à l'abnégation de soi-même, accorder une recherche perpétuelle des douceurs du monde, de ses fausses joies, et de ses voluptés même les plus criminelles ? Enfin, par quel assemblage une foi qui nous apprend à tenir ferme pour la cause de Dieu contre tous les raisonnements du monde, contre tous ses mépris et tous ses efforts, peut-elle convenir avec une crainte pusillanime qui cède à la moindre parole, et qui asservit la conscience à de vains égards et à des intérêts tout profanes ? Sont-ce là ces victoires que la foi a remportées avec tant d'éclat dans les premiers siècles de l'Église ? a-t-elle changé dans la suite des temps ; et, si elle est toujours la même, pourquoi n'opère-t-elle pas les mêmes miracles ? Car au lieu que la foi était alors victorieuse du monde, il n'est maintenant que trop ordinaire au monde de l'emporter sur la foi, d'imposer silence à la foi, de triompher de la foi. Nous n'en pouvons imaginer d'autre cause, sinon que la foi s'est affaiblie à mesure que l'iniquité s'est fortifiée ; et parce que l'iniquité

jamais ne fut plus abondante qu'elle est, ni plus dominante, de là vient aussi que la foi jamais ne fut plus languissante ni moins agissante. Encore combien y en a-t-il chez qui elle est absolument éteinte ! et doit-on s'étonner, après cela que cette foi qui produisait autrefois de si beaux fruits de sainteté, soit si stérile parmi nous ? Prions le Seigneur qu'il la ranime, qu'il la ressuscite, et qu'il lui fasse reprendre dans nous sa première vertu. Travaillons nous-mêmes à la réveiller par de fréquentes et de solides réflexions. Confondons-nous de toutes nos faiblesses, et reprochons-nous amèrement devant Dieu l'ascendant que nous avons laissé prendre sur nous au monde, lorsqu'avec une étincelle de foi nous pouvions résister à ses plus violents assauts, et repousser tous ses traits. Le Fils de Dieu rendant raison à ses disciples pourquoi ils n'avaient pu chasser un démon, ni guérir un enfant qui en était possédé, leur disait : *C'est à cause de votre incrédulité* (MATTH. XVII) ; puis, usant d'une comparaison assez singulière : *Si votre foi*, ajoutait le même Sauveur, *égalait seulement un grain de sénevé, quelque petite qu'elle fût, elle vous suffirait pour transporter les montagnes d'un lieu à un autre, et tout vous deviendrait possible.* Que serait-ce donc si nous avions une foi parfaite, et de quoi ne viendrait-on pas à bout ?

L'INCRÉDULE CONVAINCU PAR LUI-MÊME.

L'impie ne peut se résoudre à croire les vérités de l'Évangile, tant elles lui semblent choquer le bon sens et la raison. Il les rejette avec le dernier mépris, et ne craint point de les traiter d'inventions humaines et de pures imaginations : car son impiété va jusque-là ; et s'il garde au-dehors certaines mesures, et que dans les compagnies il n'ose pas s'expliquer si ouvertement ni en des termes si forts, il sait bien dans les entretiens particuliers se dédommager de son silence, et l'on n'est pas assez peu instruit pour ignorer

quels sont ses discours devant d'autres libertins comme lui, dont la présence l'excite, bien loin de l'arrêter. A l'entendre, toute la religion n'est que chimère, et tout ce qu'elle nous révèle ne sont que des visions. Il y trouve, à ce qu'il prétend, des difficultés invincibles, des contradictions évidentes, des impossibilités absolues. En un mot, dit-il d'un ton décisif, tous ces mystères sont incroyables. Il le dit, mais en le disant il ne remarque pas, cet esprit rare, que par là il fournit des armes contre lui-même, et que de là il doit tirer pour sa conviction propre un argument personnel et des plus sensibles. Plus nos mystères lui semblent hors de toute croyance, plus il doit concevoir quel étonnant prodige ç'a été dans le monde que des mystères, selon lui si incroyables, aient été crus néanmoins si universellement, et qu'ils le soient encore.

Ceci ne suffit pas ; mais, pour mieux convaincre l'impie par ses sentiments mêmes, et pour lui faire mieux sentir l'avantage qu'il me donne et l'embarras où il s'engage lorsqu'il parle si indignement des plus saints mystères de notre foi, comme s'ils étaient opposés à toute la lumière naturelle, je veux raisonner quelque temps avec lui, et entrer dans le détail de certaines circonstances qui serviront à fortifier la preuve qu'il me présente pour le combattre. Car, encore une fois, je ne veux le combattre que par lui-même : et peut-être apprendra-t-il à devenir plus réservé dans ses paroles, et à en craindre, plus qu'il ne fait, les conséquences.

Je lui permets donc d'abord de former sur les mystères de la religion toutes les difficultés qu'il lui plaira, et de les grossir, de les exagérer. J'irai même, s'il est besoin, jusqu'à tolérer ses mauvaises plaisanteries, je les laisserai passer, et là-dessus je n'entreprendrai point de lui fermer la bouche ; je consens qu'avec ses grandes exclamations, ou avec ses airs moqueurs, il me redise ce qu'il a dit cent fois : Eh ! qu'est-ce qu'un seul Dieu en trois personnes, et que ces trois personnes dans un seul Dieu? Eh ! qui peut s'imaginer un Dieu tout esprit de sa nature et comme Dieu, mais revêtu de notre chair et homme comme nous? Quoi ! ce Dieu

qu'on me dit être d'une puissance, d'une grandeur, d'une majesté infinie, je me figurerai qu'il est descendu sur la terre, qu'il y a pris une nature semblable à la nôtre, qu'il est né dans une étable, qu'il a vécu dans la misère et dans la souffrance, enfin qu'il est mort dans l'opprobre et dans l'ignominie de la croix? Tout cela est-il digne de lui? tout cela est-il croyable? Tel est le langage de l'impie, et je ne rapporterai point tout ce que lui suggère son libertinage sur la morale chrétienne, sur la Providence divine, sur l'immortalité de l'âme, sur la résurrection future, sur le jugement général, sur les peines éternelles de l'enfer. Car il n'épargne rien, et il ne veut convenir de rien. Le moyen, à son avis, de se mettre ces fantômes dans l'esprit? et peuvent-ils entrer dans la pensée d'un homme raisonnable?

Il me serait aisé, en lui accordant que les mystères de la religion sont au-dessus de la raison, de lui répondre en même temps et de lui faire voir que, bien loin d'être contre la raison, ils y sont au contraire très-conformes. Je dis très-conformes à une raison saine, à une raison épurée de la corruption du vice, à une raison dégagée de l'empire des sens et des passions, à une droite raison. Mais ce n'est point là présentement le sujet dont il s'agit entre lui et moi. Je me suis seulement proposé de lui montrer comment, en attaquant la vérité de nos mystères, et nous les représentant comme des mystères si rebutants et si difficiles à croire, il en affermit par là même la foi, et que l'idée qu'il s'en fait pour les mépriser et pour en railler, c'est justement ce qui le doit disposer à y reconnaître quelque chose de surnaturel et de divin.

Voici donc ma réponse, et à quoi je m'en tiens. Je prends ce beau passage de saint Paul, dans la première Épître à Timothée : *C'est un grand mystère de piété qui a été manifesté dans la chair, autorité par l'esprit, vu des anges, prêché aux Gentils, cru dans le monde, et élevé à la gloire* (1. Tim. III). Ce grand mystère, c'est le mystère de Jésus-Christ Dieu et homme tout ensemble, et l'auteur de la loi nouvelle. Que ce mystère ait été réellement et véritablement

manifesté dans la chair ; qu'il ait été *autorisé par l'esprit céleste*, qui est l'esprit de Dieu ; *que les anges l'aient vu*, et qu'enfin *il ait été élevé à la gloire*, voilà sur quoi l'impie se récriera contre moi, et s'inscrira en faux. Mais que ce même mystère, que ce grand mystère, et que tous les mystères particuliers qui ont y rapport et qui font le corps de la religion, aient été prêchés aux Gentils ; et surtout qu'en vertu de cette prédication ils aient été crus dans le monde, je ne pense pas que ni lui, ni tout autre libertin comme lui, soit assez aveugle et assez dépourvu de connaissance pour former sur cela le moindre doute. Ainsi j'avance, et pour mettre ma preuve dans tout son jour et toute sa force, je lui fais faire avec moi les observations suivantes, dont je le défie de me contester en aucune sorte la certitude et l'évidence.

1. Que ces mystères qu'il prétend incroyables ont été crus néanmoins dans le monde. On les y a prêchés en y prêchant la loi chrétienne. On les a expliqués aux peuples, et on les en a instruits. Les peuples dociles et soumis ont reçu ces instructions, ont embrassé cette doctrine. La même foi les a unis entre eux dans une même Église, et telle a été l'origine et la naissance du christianisme.

2. Que ces mystères qu'il prétend incroyables n'ont point seulement été crus dans un coin de la terre obscur et inconnu, ni par un petit nombre d'hommes ramassés au hasard, et plus crédules que les autres, mais qu'ils ont été crus dans toutes les parties du monde. Les prédicateurs qui furent chargés d'annoncer l'Évangile le portèrent, selon l'ordre exprès de leur maître, à toutes les nations. Dans l'orient, l'occident, le midi, le septentrion, on entendit partout la parole du Seigneur, dont ils étaient les interprètes. Des troupes de prosélytes vinrent en foule pour être agrégés dans l'école de Jésus-Christ. Les disciples se multiplièrent, se répandirent de tous côtés ; les villes, les provinces, les royaumes en furent remplis, et c'est ainsi qu'en très-peu de temps s'élevèrent de nombreuses et de florissantes chrétientés.

3. Que ces mystères qu'il prétend incroyables n'ont point

non plus été crus seulement par le simple peuple, par des sauvages et des barbares, par des esprits grossiers et ignorants, mais par les plus grands génies, par les esprits du premier ordre, par des hommes d'une profonde érudition et d'une prudence consommée; il n'y a qu'à lire les ouvrages que les Pères nous ont laissés comme de sensibles monuments de la religion. A considérer précisément ces saints docteurs en qualité de savants, en qualité d'écrivains et d'auteurs, il faut n'avoir ni goût ni discernement, pour ne point admirer l'étendue de leur doctrine, la pénétration de leurs vues, la sublimité de leurs pensées, la force de leurs raisonnements, la sagesse et la sainteté de leur morale, la beauté et l'énergie de leurs expressions, leurs tours même éloquents et pathétiques, ou ingénieux et spirituels. Certainement ce n'étaient pas là de petits esprits, des esprits superstitieux, capables de donner sans examen dans l'illusion, ni à qui il fût aisé de faire accroire tout ce qu'on voulait.

4. Que ces mystères qu'il prétend incroyables ont été crus, non point sur des préjugés de la naissance et de l'éducation, mais plutôt contre tous les préjugés de l'éducation et de la naissance. Pendant une longue suite d'années, qu'était-ce que le grand nombre des chrétiens? des Gentils nés dans le paganisme, élevés dans l'idolâtrie. Afin de les soumettre à la foi, il avait fallu détruire toutes leurs préventions, et leur arracher du cœur des erreurs et des principes de religion directement opposés aux mystères qu'on leur enseignait. Or qui ne voit pas combien ce changement était difficile, et quelle peine il devait y avoir à détromper des gens préoccupés en faveur de leurs fausses divinités, et attachés à leurs anciennes observances et à leurs pratiques? C'est cependant ce qui est arrivé. Les païens se sont convertis; les idolâtres ont renoncé au culte de leurs idoles; leurs prêtres et leurs sages ont eu beau se récrier, raisonner, disputer, la loi nouvelle a prévalu, et comme le jour dissipe les ténèbres, elle a effacé des esprits toutes les idées dont ils étaient prévenus.

5. Que ces mystères qu'il prétend incroyables ont été

crus malgré toutes les répugnances de la nature, malgré toutes les révoltes et de la raison et des sens. Révoltes de la raison ; car, quelque raisonnables en eux-mêmes et quelque certains que soient ces mystères, il faut après tout convenir que ce sont des mystères obscurs, des mystères tellement cachés sous le voile, que notre raison n'y pénètre qu'avec des peines extrêmes ; et que souvent même, toute subtile qu'elle peut être, elle se trouve obligée de reconnaître son insuffisance et la faiblesse de ses lumières. Or nous sentons assez qu'il n'est rien à quoi elle répugne davantage qu'à s'humilier alors et à se soumettre, en croyant ce qu'elle ne voit ni ne connaît pas. Révoltes des sens : car sur ces mystères qui humilient et qui captivent la raison, est fondée une morale qui mortifie étrangement la chair. On croit avec moins de résistance des vérités qui s'accommodent à nos inclinations et à nos passions, des vérités au moins indifférentes, et qui dans leurs conséquences n'ont rien de pénible ni de gênant : mais des vérités en vertu desquelles on doit se haïr soi-même, réprimer ses désirs les plus naturels, embrasser la croix, la porter chaque jour sur son corps, et se revêtir de toute la mortification évangélique, c'est à quoi l'on ne se rend pas volontiers, et sur quoi l'on ne se laisse persuader qu'après avoir bien examiné les choses, et en avoir eu des preuves bien convaincantes.

6. Que ces mystères qu'il prétend incroyables ont été crus d'une foi si vive, d'une foi si ferme et si efficace, que, pour pratiquer ses maximes, pour vivre selon ses règles et son esprit, ou pour la défendre et la soutenir, on a tout sacrifié, biens, fortune, grandeurs, plaisirs, repos, santé, vie. On sait les rudes combats que les chrétiens ont eu à essuyer dès la naissance de l'Eglise. On sait combien de sang ils ont versé, et comment ils ont été exilés, proscrits, enfermés dans des cachots, produits devant les juges, condamnés, livrés aux bourreaux pour les tourmenter en mille manières, par le glaive, les flammes, les croix, les roues, les chevalets, les bêtes féroces, les huiles bouillantes ; par

tout ce que la barbarie a pu imaginer de supplices et de tortures. Pourquoi se laissaient-ils ainsi opprimer, accuser, emprisonner, déchirer, brûler, immoler comme des victimes? Pourquoi enduraient-ils tant d'opprobres et d'ignominies, tant de calamités et de misères? Pourquoi, au milieu de tout cela, s'estimaient-ils heureux, et rendaient-ils à Dieu des actions de grâces? Qui leur inspirait ce courage et cette patience inaltérable? c'est qu'ils avaient les mystères de notre foi si profondément gravés dans l'âme, et qu'ils en étaient tellement touchés, que rien ne leur coûtait, soit pour y conformer leur conduite, soit pour en attester la vérité par une généreuse confession.

7. Que ces mystères qu'il prétend incroyables ont eté crus d'une foi si constante, que, malgré tous les obstacles qu'elle a eu à surmonter, elle subsiste toujours depuis plus de seize cents ans, comme nous ne doutons point, selon la promesse de Jésus-Christ, qu'elle ne doive subsister jusqu'à la dernière consommation des siècles. Toutes les puissances infernales se sont soulevées contre elle; toutes les puissances humaines se sont liguées et ont conjuré sa ruine; la superstition et le libertinage l'ont combattue de toutes leurs forces. Mais de même que nous voyons les flots de la mer, furieux et courroucés, se briser à un rocher où ils viennent fondre de toutes parts, tout ce qu'on a fait d'efforts pour la détruire n'a pu l'ébranler, et l'a plutôt affermie; de sorte qu'après d'immenses révolutions d'âges et de temps, qui auraient dû l'affaiblir, elle est toujours le même; qu'elle conserve toujours sur les esprits la même empire, qu'elle leur propose toujours la même doctrine, et les trouve toujours également disposés à la recevoir. Je ne parle point de la manière dont cette foi s'est établie, de la faiblesse de ceux qui en furent les premiers apôtres, de l'abondonnement total où ils étaient des secours ordinaires et nécessaires pour faire réussir les grandes entreprises, de cent autres particularités très-remarquables : car ce n'est point par le fer, comme d'autres religions; ce n'est ni par la violence des armes, ni par les amorces de l'intérêt ou du

plaisir, que la foi de nos mystères s'est répandue dans toute la terre. Mais sans insister là-dessus et sans rien ajouter, j'en reviens à mon raisonnement contre l'impie.

Je dis : S'il est vrai que nos mystères soient aussi incroyables qu'il l'avance, et que d'ailleurs il ne puisse nier, comme il ne le peut en effet, qu'on les a crus dans le monde, et qu'on les a crus si unanimement, si généralement, si promptement, si fortement, si constamment ; chez toutes les nations, dans tous les états et toutes les professions ; parmi les sages, les philosophes, les savants ; parmi les païens, les idolâtres, les sauvages, les barbares ; dans les cours des princes, dans les villes, dans les campagnes, partout ; il faut donc qu'il m'apprenne par quelle vertu a pu se faire l'union et l'accord si parfait de ces deux choses ; je veux dire de ces mystères selon lui absolument incroyables, et de ces mystères toutefois, selon la notoriété du fait la plus évidente et la plus incontestable, reçus et crus avec toutes les circonstances que je viens de rapporter : il faut donc qu'il avoue malgré lui qu'il y a eu en tout cela de la merveille ; il faut donc qu'il confesse qu'il y a au-dessus de la nature un agent supérieur qui a conduit tout cela comme son ouvrage, et qui ne cesse point de le conduire par les ressorts invisibles de sa providence ; il faut donc, s'il est capable de quelque réflexion, qu'il conçoive une bonne fois comment ses traits de raillerie au sujet de la religion retournent contre lui, et comment ses exagérations et ses discours emphatiques sur l'insurmontable difficulté d'ajouter foi à des mystères tels que les nôtres retombent sur lui pour le confondre et pour l'accabler. Car plus il la relève et il l'augmente, cette difficulté, plus il relève la souveraine sagesse et la toute-puissance de ce Maître à qui rien n'est impossible, et qui a si bien su la vaincre et la surmonter.

Oui, on les a crus, ces adorables et incompréhensibles mystères ; et voilà le grand miracle dont l'incrédule est forcé de convenir. Miracle d'autant plus grand pour lui, que ces mystères lui paraissent moins croyables. On les croit encore, et, par la miséricorde infinie de mon Dieu, je

les crois. C'est dans cette foi que je veux mourir, comme j'ai le bonheur d'y vivre. Car je la conserverai dans mon cœur : et qui l'en arrachera ? Je connais mes imperfections et mes fragilités sans nombre. A comparer la sainteté de la foi que je professe avec mes lâchetés et la multitude des offenses que je commets, je sens combien j'ai de quoi rougir devant Dieu et de quoi m'humilier : mais du reste, tout imparfait et tout fragile que je suis, ne présumant point de mes forces, ne comptant point sur moi-même, soutenu de ma seule confiance dans la grâce du souverain Seigneur en qui je crois et en qui j'espère, il me semble que pour cette foi que je chéris et que je regarde comme mon plus riche trésor, je ne craindrais point de donner mon sang ni de sacrifier ma vie ; il me semble que, bénissant la divine Providence, qui, dans le christianisme, a fait heureusement succéder la tranquillité et la paix aux persécutions et aux combats, j'envie après tout le sort de ces chrétiens à qui la conjoncture des temps fournissait des occasions si précieuses de signaler leur foi en présence des persécuteurs et des tyrans. Telles sont, à ce qu'il me paraît, mes dispositions, ô mon Dieu ! tels sont mes sentiments, ou tels ils doivent être.

Mais ce n'est pas tout : ce que je crois de cœur, je le confesserai de bouche, selon l'enseignement de l'Apôtre ; et en cela même je suivrai l'exemple du Prophète, et je dirai comme lui : *J'ai cru, et voilà pourquoi j'ai parlé* (Psalm. CXV). Tout chrétien doit faire une profession publique de sa foi ; et malheur à quiconque aurait honte de reconnaître Jésus-Christ devant les hommes, parceque, dans le jugement de Dieu, Jésus-Christ le renoncerait devant son Père. Mais outre cette obligation commune, un devoir particulier m'engage, comme ministre du Dieu vivant et prédicateur de son Évangile, à prendre la parole. Cette foi que l'impie attaque, et ces mystères qu'il blasphème parce qu'il les ignore, je les prêcherai, et à qui ? aux grands et aux petits, aux princes et aux peuples, aux sages et aux simples, aux forts et aux faibles, à tous : car, dans la chaire

sainte, c'est à tous que je suis redevable. Si je me taisais, mon silence me condamnerait, et je me tiendrais coupable de la plus criminelle prévarication, surtout dans un temps où l'impiété ose lever la tête plus que jamais et avec plus d'audace. Au nom du Seigneur qui m'envoie, je la combattrai, et je la combattrai partout, quelque part que m'appelle mon ministère. L'impie m'écoutera sans s'étonner, il s'élèvera intérieurement contre moi, ou dans le secret de son âme il me regardera en pitié; mais moi, touché d'une bien plus juste compassion, j'aurai pitié de son aveuglement, de son entêtement, de sa témérité, de son ignorance sur des points dont à peine il peut avoir la plus légère teinture, et dont néanmoins il prétend avoir droit de juger avec plus d'assurance que les docteurs les plus consommés. Il tournera en risée tout ce que je dirai, et il ne le comptera que pour des idées populaires, que pour des rêveries; mais moi, dans le même esprit que saint Paul et dans les mêmes termes, je lui répondrai: *Nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un sujet de scandale aux Juifs, qui paraît une folie aux Gentils et qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu* (1 Cor. II). Mais moi je lui répondrai, avec le même Docteur des nations, que *c'est par la folie de la prédication évangélique qu'il a plu à Dieu de sauver ceux qui croient en lui et en son fils Jésus-Christ* (1 Cor. I). Mais moi je lui répondrai que la folie de la croix *n'est folie que pour ceux qui périssent* (Ibid.). Terrible parole! *pour ceux qui périssent*, pour ceux qui se damnent, pour ceux qui, par la dureté de leur cœur et par leur sens réprouvé, se précipitent, comme l'impie, dans un malheur éternel! Il y fera telle attention qu'il lui plaira; et pourquoi n'espérerais-je pas que le Père des miséricordes éclairera enfin cet aveugle, et que sa grâce triomphera de cette âme rebelle, et la soumettra? Qu'il en soit ainsi que je le désire et que je le demande; c'est un de mes vœux les plus sincères et les plus ardents.

FIN.

TABLE

Pages.

Vie de Bourdaloue..... 1

CHEFS-D'ŒUVRE ORATOIRES.

Sermon sur la conception de la Vierge..... 11
— Sur la passion de Jésus-Christ..... 44
— Sur la résurrection de Jésus-Christ..... 73
— Sur la providence..... 101
— Sur la religion chrétienne..... 123
— Sur le zèle pour l'honneur de la religion..... 150
— Sur la religion et la probité..... 177
— Sur la prière..... 197
— Sur le jugement téméraire..... 224
— Sur le pardon des injures..... 248
— Sur l'hypocrisie..... 273
— Sur l'ambition..... 297
— Sur l'aumône..... 325
— Sur le devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants..... 347
— Sur l'état de vie et le soin de s'y perfectionner..... 376
— Sur les afflictions des justes et la prospérité des pécheurs..... 396
— Sur la pensée de la mort..... 424
— Sur le respect humain..... 456
— Sur les richesses..... 483

OPUSCULES.

Pages.
Le petit nombre des élus..... 513
Accord de la raison et de la foi..... 522
La foi victorieuse du monde..... 535
L'incrédule convaincu par lui-même..... 547

FIN DE LA TABLE.

00102233

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018